



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIBLIOTHECA S. J.

Maison Saint-Augustin

ENGHIEN

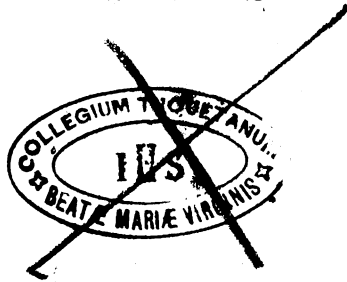
BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines

60 - CHANTILLY



A 337 / 123

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT FRANÇOIS
DE SALES



PARIS. — IMPRIMERIE PIERRE LAROUSSE

49, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS. 49

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT FRANÇOIS
DE SALES

ÈVÈQUE ET PRINCE DE GENÈVE

PUBLIÉES D'APRÈS

LES MANUSCRITS ET LES ÉDITIONS LES PLUS CORRECTES

AVEC UN GRAND NOMBRE DE PIÈCES INÉDITES

PRÉCÉDÉES DE SA VIE

Et ornées de son portrait et d'un fac-simile de son écriture

TOME X

LETTRES SPIRITUELLES

CINQUIÈME ÉDITION



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
13, RUE DELAMBRE, 13

1875

ŒUVRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

LETTRES SPIRITUELLES.

L.

LETTRE¹

A UNE RELIGIEUSE NOVICE.

Par quels signes on peut connoître si les sentiments que l'on a viennent de Dieu ou de l'esprit malin.

Annecy, le 16 janvier 1603.

Ma tres chere et tres aymée seur et fille en Jesus-Christ, Dieu soit vostre repos et vostre consolation.

J'ay receu vos deux lettres par M. le President Favre, un peu plus tard que vous ne pensiés et que je n'eusse désiré, mais assés tost pour me donner de la consolation, y voyant quelque tesmoignage de l'amendement de vostre esprit. Dieu en soit loué eternellement.

Pour responce, je vous diray premierement, que je ne veux pas que vous usiés d'aucune parole de çeremonie ni d'excuse en mon endroit, puy que, par la volonté de Dieu, je vous porte toute l'affection que vous sçauriés desirer, et

¹ C'est la 45^e de la collection-Blaise, et la 13^e du livre II des anciennes éditions.

ne m'en sçaurois empêcher. J'ayme vostre esprit fermement, parce que je pense que Dieu le veut, et tendrement, parce que je le voy encor foible et jeune. Apportés donq toute confiance et liberté à m'escire, et demandés ce que vous penserés estre propre pour vostre bien. Cela soit dit une fois pour toutes.

Je voy en vostre lettre une contradiction, laquelle vous y avés mise sans y penser; car vous me dites que vous estes delivrée de vostre inquietude, et neanmoins je vous voy encor toute inquiete à la recherche d'une precipitée perfection. Ayés patience, je vous diray tantost ce que c'est.

Vous me demandés si vous devés recevoir et prendre des sentimens; que sans eux vostre esprit languit, et neanmoins vous ne pouvés les recevoir qu'avec soupçon, et vous semble que vous les devés rejeter. Une autre fois, si vous m'escrivés sur quelque semblable sujet, donnés-moy exemple de l'action, de laquelle vous me demandés l'avis; comme seroit à dire, de queiqu'en de ces sentimens, qui vous aura donné le plus de soupçon pour n'estre pas receu: car j'apprendray bien mieux vostre intention. Cependant voyci un avis sur vostre demande.

Les sentimens et douceurs peuvent estre de l'amy ou de l'ennemy, c'est à dire du malin esprit ou du tres bon. Or on peut connoistre d'où ilz viennent, par certains signes que je ne sçaurois pas bien dire tous: en voicy seulement quelques-uns, qui suffiront.

Quand nous ne nous arrestons pas en iceux, mais que nous nous en servons comme de recreation, pour par apres faire plus constamment nostre besoigne et l'œuvre que Dieu nous a donnée en charge, c'est bon signe; car Dieu nous en donne quelquesfois pour cet effect. Il condescend à nostre infirmité, il void nostre goust spirituel affady; il nous donne un petit de sausse, non affin que nous ne mangions que la sausse, mais affin qu'elle nous provoque à manger la viande

solide. C'est donc une bonne marque quand on ne s'arreste pas aux sentimens; car le malin, donnant des sentimens, veut que l'on s'y arreste, et, qu'en ne mangeant que la sausse, nostre estomach spirituel en soit affoibly et gasté petit à petit.

Secondement, les bons sentimens ne nous suggerent point des pensées d'orgueil; mais au contraire, si le malin prend occasion d'iceux de nous en donner, ilz nous fortifient à les rejetter; si que la partie superieure demeure toute humble et sousmise, reconnoissant que Caleb et Josué n'eussent jamais rapporté le raisin de la terre de promission, pour amorcer les Israélites à la conquête d'icelle, s'ilz n'eussent pensé que leurs courages estoyent foibles et auroyent besoin d'estre piqués: si qu'au lieu de s'estimer quelque chose par le sentiment, la partie superieure juge et reconnoist sa foiblesse, et s'humilie amoureusement devant son espoux, qui respand son baume et son parfum, afin que les jeunes fillettes et tendres ames comme elle, le reconnoissent, l'ayment et le suyvent; là où le mauvais sentiment nous arrestant, au lieu de nous faire penser à nostre foiblesse, nous fait penser qu'il nous est donné pour recompense et guerdon.

Le bon sentiment passé ne nous laisse pas affoiblis, mais fortifiés; ni affligés, mais consolés: le mauvais, au contraire, arrivant, nous donne quelque allegresse, et, partant, nous laisse pleins d'angoisses. Le bon sentiment, à son départ, nous recommande qu'en son absence nous caressions, servions et suyvions la vertu, pour l'avancement de laquelle il nous avoit esté donné: le mauvais nous fait croire qu'avec luy la vertu s'en va, et que nous ne la scaurions bien servir.

Bref, le bon ne desire point d'estre aymé, mais seulement que l'on ayme celuy qui le donne (non qu'il ne nous donne sujet de l'aymer, mais ce n'est pas cela qu'il cherche), là où le mauvais veut que l'on l'ayme sur tout.

Et partant, le bon ne nous empresse pas à le rechercher ni

à le caresser; mais la vertu, que nous procure le mauvais, nous empresse et inquiete à la rechercher incessamment.

Par ces quatre ou cinq marques, vous pourrés connoistre d'où viennent vos sentimens : et, venans de Dieu, il ne faut pas les rejeter; mais, reconnoissant que vous estes encor un pauvre petit enfant, prenés le lait des mammelles de vostre pere, qui, par la compassion qu'il vous porte, vous fait encor l'office de mere. *Tes mammelles*, dit l'espoux à sa bien-aymée ¹, *sont meilleures que le vin, fragrantés et odoriferantes de tres bons onguens et baume*. Elles sont comparées au vin, parce qu'elles resjouyssent, animent, et font faire bonne digestion à l'estomach spirituel, lequel, sans ces petites consolations, ne pourroit pas quelquesfois digerer les travaux qu'il luy faut recevoir. Recevés-les donq au nom de Dieu, avec cette seule condition, que vous soyés preste à ne les recevoir pas, et ne les aymer pas, et les rejeter, quand vous connoistrés, par l'advis de vos Superieurs, qu'ilz ne sont pas bons ni à la gloire de Dieu; et que vous soyés preste de vivre sans cela, quand Dieu vous en jugera digne et capable. Recevés-les donq, dis-je, ma chere seur, vous estimant foible de l'estomach spirituel, puy que le medecin vous donne du vin, nonobstant les fievres des imperfections qui sont en vous. Que si S. Paul conseille du vin à son disciple pour la foiblesse corporelle, je vous en puis conseiller du spirituel pour la spirituelle.

Voyla ma response assés clairement, ce me semble, à laquelle j'ajoute que vous ne faciés jamais de difficulté de recevoir ce que Dieu vous envoie à dextre ou à gauche, avec la preparation et resignation que je vous ay dite; et quand vous seriés la plus parfaite du monde, vous ne devriés pas refuser ce que Dieu vous donne, à condition d'estre preste à le refuser si tel estoit son playsir : neanmoins vous devés croire que quand Dieu vous enverra ces sentimens, c'est

¹ *Meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis. Cant., I, 1, 2.*

pour vostre imperfection, laquelle il faut combattre, non pas les sentimens qui servent contre elle.

Et pour vous, j'ay seulement un scrupule, en ce que vous me dites que ces sentimens sont de la creature; mais je pense que vous avés voulu dire qu'ilz viennent à vous par la creature, et neanmoins de Dieu; car il me semble que, par le reste de vostre lettre, vous m'en donnés des argumens. Mais quand ilz seroyent de la creature, encor ne seroyent-ilz pas à rejeter, puy qu'ilz conduisent à Dieu, ou au moins qu'on les y conduit; il faudroit seulement prendre garde à ne se point laisser surprendre, selon les regles generales de l'usage des creatures.

Je vous diray maintenant ce que je vous avois promis. Il me semble que je vous voy empessée avec grande inquietude à la queste de la perfection; car c'est cela qui vous a fait craindre ces petites consolations et ces sentimens. Or, je vous dis en verité, comme il est escrit au livre des Rois¹ : Dieu n'est ni au vent fort, ni en l'agitation, ni en ces feux, mais en cette douce et tranquille portée d'un vent presque imperceptible.

Laissés-vous gouverner à Dieu, ne pensés pas tant à vous-mesme. Si vous desirés que je vous commande, puy que vostre mere maistresse le veut, je le feray volontier, et vous commanderay premierement qu'ayant une generale et universelle resolution de servir Dieu en la meilleure façon que vous pourrés, vous ne vous amusiés pas à examiner et esplucher subtilement quelle est la meilleure façon. C'est une impertinence propre à la condition de vostre esprit deslié et pointu, qui veut tyranniser vostre volonté, et la contrerooler avec supercherie et subtilité.

Vous scavés que Dieu veut en general qu'on le serve, en l'aymant sur tout, et nostre prochain comme nous-mesmes; en particulier il veut que vous gardiés une regle : cela suf-

¹ III. Rois, XIX, 11, 12, 13.

fit ; il le faut faire à la bonne foy, sans finesse et subtilité, le tout à la façon de ce monde, où la perfection ne reside pas, à l'humaine et selon le tems, en attendant un jour de le faire à la divine et angelique et selon l'éternité. L'empressement, l'agitation du dessein n'y sert de rien. Le desir y est bon, mais qu'il soit sans agitation. C'est cet empressement que je vous defens expressement, comme la mere imperfection de toutes les imperfections.

N'examinés donc pas si soigneusement si vous estes en la perfection ou non ; en voyci deux raysons : l'une, que pour neant examinons-nous cela, puy que, quand nous serions les plus parfaits du monde, nous ne le devons jamais sçavoir ni connoistre, mais nous estimer tous-jours imparfaitz ; nostre examen ne doit jamais tendre à connoistre si nous sommes imparfaitz, car nous n'en devons jamais douter. De là s'ensuit que nous ne devons pas nous estonner de nous voir imparfaitz, puy que nous ne devons jamais nous voir autrement en cette vie, ni nous en contrister, car il n'y a remede ; ouy bien nous en humilier, car par là nous en reparerons nos defautz ; et nous amender doucement, car c'est l'exercice pour lequel nos imperfections nous sont laissées, n'estant excusables de n'en rechercher pas l'amendement, ni inexcusables de ne le faire pas entierement ; car il n'en prend pas des imperfections comme des pechés.

L'autre rayson est que cet examen, quand il est fait avec anxieté et perplexité, n'est qu'une perte de tems ; et ceux qui le font ressemblent aux soldatz qui, pour se presenter à la bataille, feroient tant de tournois et d'exces entr'eux, que, quand ce viendroit à bon escient, ils se trouveroyent las et recreus ; ou comme les musiciens qui s'enroueroient à force de s'essayer pour chanter un motet ; car l'esprit se lasse à cet examen si grand et continuel ; et, quand le point de l'execution arrive, il n'en peut plus. Voyla mon premier commandement.

L'autre, en suite du premier : *Si vostre œil est simple, tout vostre corps le sera*, dit le Sauveur ¹. Simplifiés vostre jugement, ne faites point tant de reflexions et de repliques, mais allés simplement et avec confiance. Il n'y a pour vous que Dieu et vous en ce monde; tout le reste ne vous doit point toucher, sinon à mesure que Dieu vous le commande, et comme il vous le commande. Je vous prie, ne regardés pas tant çà et là; tenés vostre veuë ramassée en Dieu et en vous : vous ne verrés jamais Dieu sans bonté, ni vous sans misere; et vous verrés sa bonté propice à vostre misere, et vostre misere l'objet de sa bonté et misericorde. Ne regardés donq rien que cela, j'entens d'une veuë fixe, arrestée et expresse, et tout le reste en passant.

Partant, n'espluchés guieres ce que font les autres, ni ce qu'ilz deviendront; mais regardés-les d'un œil simple, bon, doux et affectionné. Ne requerés pas en eux plus de perfection qu'en vous, et ne vous estonnés point de la diversité des imperfections; car l'imperfection n'est pas plus imperfection pour estre extravagante et estrange. Faites comme les abeilles, succés le miel de toutes les fleurs et herbes.

Mon troisieme commandement est que vous faciés comme les petitz enfans : pendant qu'ilz sentent leurs meres qui les tiennent par les manchettes, ilz vont hardiement et courent tout autour, et ne s'estoient point des petites bricoles que la foiblesse de leurs jambes leur fait faire : ainsy, tandis que vous appercevrés que Dieu vous tient par la bonne volonté et resolution qu'il vous a donnée de le servir, allés hardiement, et ne vous estonnés point de ces petites secousses et choppe-mens que vous ferés, et ne s'en faut fascher, pourveu qu'à certains intervalles vous vous jettiés entre ses bras, et le baysiés du bayser de charité. Allés joyeusement et à cœur ouvert, le plus que vous pourrés; et si vous n'allés pas tous-jours

¹ Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. Matth., VI, 22.

joyeusement, allés tous-jours courageusement et fidelement.

Ne fuyés point la compaignie des Seurs, encor qu'elle ne soit pas selon vostre goust; fuyés plustost vostre goust, quand il ne sera pas selon la conversation des Seurs. Aymés la sainte vertu de support et de souplesse : *car ainsy*, dit S. Paul¹, *vous accomplirés la loi de Jesus-Christ.*

En fin, Dieu vous a donné un pere temporel sur lequel vous pouvés prendre beaucoup de consolation spirituelle. N'aymés point plus vostre esprit que vostre corps : retenés ses advis comme de Dieu ; car Dieu vous donnera beaucoup de benedictions par son entremise. Il m'a envoyé sa traduction de l'Institution de Blossius : je l'ay fait lire à la table, et l'ay goustée incroyablement; je vous prie, lisés-la, et la savourés, car elle le vaut.

Au demeurant, quand il vous viendra des doutes en cette vie que vous avés entrepris de suivre, je vous advertis de ne vous point attendre à moy; car je suis trop loin de vous pour vous assister, cela vous feroit trop languir : il ne manque pas de peres spirituelz pour vous ayder; employés-les avec confiance. Ce n'est pour desir que j'aye de ne recevoir pas de vos lettres; car elles me donnent de la consolation, et je les desire, voire avec toutes les particularités des mouvemens de vostre esprit; et la longueur de la presente vous tesmoignera assés que je ne me lasse pas de vous escrire : mais affin que vous ne perdiés pas de tems, et qu'attendant le secours de si loin, vous ne soyés battue et endommagée de l'ennemy.

Quant à mes sacrifices, ne doutés pas que vous n'y ayés part perpetuellement : tous les jours je vous presente sur l'Autel avec le Filz de Dieu; j'espere que Dieu l'aura pour agreable.

Asseurés de mesme nostre Seur Anne Segnier, ma fille tres chere en Jesus-Christ; et madame vostre maistresse, de

¹ Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi. Gal., VI, 2.

laquelle j'ay presenté les salutations au bon Monsieur Nouvelet, qui en a fait grand cas.

Si vous sçaviés la grande multiplicité des affaires que j'ay, et l'embarrasement où je suis en cette charge, vous auriez pitié de moy, et priéris quelquefois Dieu pour moy; et il l'auroit bien agreable.

Je vous en supplie, et la seur Anne Segulier, dites souvent à Dieu, comme lé Psalmiste ¹, *Je suis vostre, sauvez-moi*, et comme la Magdaleine estant à ses pieds, *Rabboni*, ha! mon maistre. Et puyz laissés-le faire: il fera de vous, en vous, sans vous, et neanmoins par vous et pour vous, la sanctification de son nom, auquel soit honneur et gloire. Vostre affectionné serviteur en Jesus, etc.



II.

LETTRE ²

A UNE TANTE.

Consolations à une de ses tantes sur la mort de son mari. Le bon plaisir divin, bien envisagé, est l'unique consolation des affligés. La bonne vie est un heureux présage de salut. La perfection des vraies amitiés ne se trouve que dans le paradis.

A Annecy, le 13 mars 1603.

Madame ma Tante,

Si je ne sçavois que vostre vertu vous peut donner les consolations et resolutions necessaires à supporter avec un courage chrestien la perte que-vous avés faite, je m'essayerois à vous en presenter quelques raysons par cette lettre; et, s'il estoit requis, je vous les porterois moy-mesme. Mais j'estime que vous avés tant de charité et de crainte de Dieu, que,

¹ Tuus sum ego, salvum me fac. Ps. CXVIII, 94.

² C'est la 46^e de la collection-Blaise, et la 77^e du liv. V des anciennes édit.

voyant son bon playsir et sainte volonté, vous vous y accom-
 moderés, et addoucirés vostre desplaysir par la consideration
 du mal de ce monde, qui est si miserable que , si ce n'estoit
 nostre fragilité, nous devrions plustost louer Dieu quand il
 en oste nos amis, que non pas nous en fascher : aussi bien
 faut-il que tous, les uns apres les autres, nous en sortions
 selon l'ordre qui est estably ; et les premiers ne s'en treuvent
 que mieux quand ilz ont vescu avec soin de leur salut et de
 leur ame, comme a fait Monsieur mon Oncle et mon aisé, de
 duquel la conversation a esté si douce et si utile à tous ses
 amis, que nous, qui avons esté de ses plus familiers et in-
 times, ne scaurions nous empescher d'avoir beaucoup de re-
 gret de la separation qui s'en est faite ; et ce desplaysir ne
 nous est pas defendu, pourveu que nous le moderions par
 l'esperance que nous avons de ne demeurer guieres separés,
 mais que dans peu de tems nous le suyvrions au ciel, lieu de
 nostre repos, Dieu nous en faisant la grace. Ce sera là où
 nous accomplirons et parferons sans fin les bonnes et chres-
 tiennes amitiés, que nous n'avons fait que commencer en ce
 monde. C'est la principale pensée que nos amis decedés re-
 quierent de nous, en laquelle je vous supplie de vous entre-
 tenir, laissant les desmesurées tristesses pour les espritz qui
 n'ont pas de telles esperances. Cependant, Madame ma Tante,
 j'ay tant d'affection à la memoire de nostre defunt et à vostre
 service, que vous accroistrés infiniment l'obligation que j'ay,
 si vous me faites l'honneur de me commander avec toute li-
 berté, et de m'employer en grande assurance. Faites-le, je
 vous supplie de tout mon cœur ; et je prie nostre Seigneur
 qu'il accroisse en vous ses saintes consolations, et vous comble
 des graces que vous souhaitez,

Madame ma Tante,

Votre tres-humble nepveu et tres-affectionné serviteur,

F. E. de Genève.

III.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Dijon, vers avril 1604.

Madame,

Dieu, ce me semble, m'a donné à vous; je m'en assure à toutes les heures d'avantage. Je prie la bonté divine de nous mettre souvent ensemble dans les sacrées playes de Jesus-Christ, et de nous y faire rendre la vie que nous en avons receuë. Je vous recommande à vostre bon Ange : faites-en autant pour moy, qui vous suis dedié en Jesus-Christ.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

IV.

LETTRE ²

A MADAME ROSE BOURGEOIS, ABBESSE DU PUIITS-D'ORRE.

Motifs de consolation dans les souffrances corporelles. Avis touchant les importunités des tentations. Traité abrégé ou exposition de la paix de l'âme et de la pratique de l'humilité.

Après le 18 avril 1604.

Ma tres chere Seur,

Voyci le grand mot qui me rend si absolument vostre : c'est Dieu qui le veut, et je n'en doute nullement. Il n'y a

¹ Tirée de la Vie du Saint, écrite par M. le Curé de Saint-Sulpice.

² C'est la 53^e de la collection-Blaise, et la 48^e du livre V des anciennes éditions.

point de meilleur tiltre que celuy-là en tout le monde. Vous aurés des-ja sçeu toutes les nouvelles de ma guerison, laquelle est si entiere, que j'ay presché le Caresme tout entierement. Mon mal aussi fut peu de chose, ce me semble; mais les medecins qui croyoient que j'estois empoisonné, donnerent tant de crainte à ceux qui m'ayment, qu'il leur estoit advis que je leur eschappois des mains. Tout au sortir du lit je vous escrivis, et m'asseure que vous avés la lettre. Depuis encor vous ay-je escrit, mais parmi la presse d'un monde d'affaires qui m'empescherent de vous beaucoup entretenir, comme j'eusse beaucoup désiré de faire, ne me manquant jamais le sujet, pour l'extreme contentement que j'y prens.

Non seulement vostre laquais, mais Monsieur nostre bon et cher Pere m'a fait sçavoir combien de maux vous avés souffertz, et de quelle sorte luy en est compassionné. Nostre Seigneur en soit benit! voyla le chemin du Ciel le plus assureé et le plus royal; et, à ce que j'entens, vous estes pour y demeurer quelque tems, puy que, à ce que m'escrit nostre bon pere, vous estes encor es mains des Medecins et Chirurgiens. J'ay sans doute une extreme compassion à vos souffrances, et les recommande souvent à nostre Seigneur, affin qu'il vous les rende utiles, et qu'au sortir d'icelles on puisse dire de vous, comme il fut dit du bon homme Job : *En toutes choses il ne pecha onques, mais il espera en son Dieu* ¹.

Courage, ma bonne Seur, ma bonne Fille; voyés vostre Espoux, vostre Roy, comme il est couronné d'espines et tout deschiré sur la Croix, en sorte que *l'on pouvoit compter tous ses os* ².

Considerés que la couronne de l'espouse ne doit pas estre plus douce que celle de l'Espoux; et si on l'a tellement des-

¹ In omnibus his non peccavit Job labiis suis. Job, I, 22.

² Foderunt manus meas et pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea. Ps. XXI, 18.

charné, qu'on ayt peu compter tous ses os, il est bien raysonnable qu'on en voye l'un des vostres. *Comme la rose est entre les espines* ¹, *ainsy ma bien-aimée est entre les filles* ². C'est le lieu naturel de cette fleur, c'est le plus propre aussi de l'Espoux. Acceptés mille fois le jour cette Croix, et la baysés de bon cœur, pour l'amour de celuy qui vous l'envoye. C'est sans doute qu'il vous l'envoye par amour, et comme un riche present. Representés-vous souventesfois le Sauveur crucifié tout vis à vis de vous, et pensés qui souffre plus de l'un ou de l'autre, et vous treuverés vostre mal beaucoup moindre. Mon Dieu! que vous serés éternellement heureuse, si vous souffrés pour Dieu ce peu de maux qu'il vous envoye!

Vous ne vous abuserés point en vous imaginant que je suis pres de vous en ces tribulations : je le suis de cœur et d'affection, et *prononce souvent devant vostre espoux vos souffrances et travaux* ³, et en sens une grande consolation. Mais, ma chere Fille, ayés confiance, soyés ferme : *Si vous croyés, vous verrés la gloire de Dieu* ⁴. Que pensés-vous que soit le lit de la tribulation? Ce n'est autre chose que l'eschole de l'humilité : nous y apprenons nos miseres et foiblesses, et combien nous sommes vains, sensibles et infirmes. Et bien, ma tres chere Fille, sur ce lit là vous avés descouvert les imperfections de vostre ame. Et pourquoy, je vous prie, plustost là qu'ailleurs, sinon parce qu'ailleurs elles demeurent dedans l'ame, et là elles sortent dehors? L'agitation de la mer esmeut tellement les humeurs, que ceux qui entrent sur icelle pensant n'en avoir point, ayant un peu vogueé, con-

¹ C'est une allusion que fait le Saint au nom de l'abbesse, qui s'appelloit Rose.

² Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. Cant., II, 2.

³ Effundo in conspectu ejus orationem meam, et tribulationem meam ante ipsum pronuntio. Ps. CXXI, 8.

Pronuntio, je prononce, c'est-à-dire, j'expose, je représente.

⁴ Si credideris, videbis gloriam Dei. Joan., XI, 40.

noissent bien qu'ilz en sont pleins, par les convulsions et vomissemens que ce branle desreglé leur excite. C'est un des grans profitz de l'affliction, que de nous faire voir le fond de nostre neant, et de faire sortir au-dessus la crasse de nos mauvaises inclinations. Mais quoy! pour cela faut-il se troubler, ma chere Fille? non sans doute: c'est lhors qu'il faut esmonder et espurer davantage nostre esprit, et se servir avec plus de force de la confession que jamais.

Cette inquietude d'importance, et d'autres inquietudes dont vous avés esté assaillie, et qui vous ont laissé de la peyne en l'esprit, ne m'estonnent point, p̄s qu'il n'y a rien de pis. Ne vous troublés donq point, ma fille bien-aymée. Se faut-il laisser emporter au courant et à la tourmente? Laissés enrager l'ennemy à la porte; qu'il heurte, qu'il bucque, qu'il crie, qu'il hurle, et face du pis qu'il pourra: nous sommes assureés qu'il ne sçauroit entrer dans nostre ame que par la porte de nostre consentement. Tenons-la bien fermée, et voyons souvent si elle n'est pas bien close; et de tout le reste ne nous en soucions point, car il n'y a rien à craindre.

Vous me demandés que je vous envoie quelque chose touchant la paix de l'ame et l'humilité: je le ferois volontiers, ma tres chere Fille, mais je ne sçay si je le sçauray faire en si peu de loysir, comme j'ay à vous rescrire. En voyci trois ou quatre motz, ma Fille bien-aymée. C'est par une inspiration divine que vous m'interrogés de la paix de l'ame et de l'humilité ensemblement; car c'est bien la verité que l'une ne peut estre sans l'autre.

Rien ne nous trouble que l'amour propre et l'estime que nous faysons de nous-mesmes. Si nous n'avons pas les tendretés ou attendrissemens de cœur, les goustz et sentimens en l'orayson, les suavités interieures en la meditation, nous voyla en tristesse: si nous avons quelques difficultés à bien faire, si quelque difficulté s'oppose à nos justes desseins, nous voyla empressés à vaincre tout cela et nous en desfaire

avec de l'inquietude. Pourquoi tout cela? Parce que sans doute nous ayons nos consolations, nos ayses, nos commodités. Nous voudrions prier dans l'eau de naffe ¹, et estre vertueux à manger du sucre; et nous ne regardons point au *doux Jesus, qui, prosterné en terre, sue sang et eau de des-tresse* ² pour l'extreme combat qu'il sent, en son interieur, entre les affections de la partie inferieure de son ame et les resolutions de la superieure.

L'amour propre est donc une des sources de nos inquietudes : l'autre est l'estime que nous faisons de nous-mesmes. Que veut dire que, s'il nous arrive quelque imperfection ou peché, nous sommes estonnés, troublés et impatiens? Sans doute, c'est que nous pensions estre quelque chose de bon, resolu et solide; et partant, quand nous voyons par effect qu'il n'en est rien, et que nous avons donné du nez en terre, nous sommes trompés, et par consequent troublés, offensés et inquietés. Que si nous sçavions bien qui nous sommes, au lieu d'estre esbahis de nous voir à terre, nous nous estonnerions comment nous pouvons demeurer debout. C'est là l'autre source de nostre inquietude : nous ne voulons que des consolations, et nous nous estonnons de reconnoistre et toucher au doigt nostre misere, nostre neant et nostre imbecillité.

Faysons troys choses, ma tres chere Fille, et nous aurons la paix. Ayons une intention bien pure de vouloir en toutes choses l'honneur de Dieu et sa gloire : faisons le peu que nous pourrons pour cette fin là, selon l'advis de nostre pere spirituel; et laissons à Dieu tout le soin du reste. Qui a Dieu pour objet de ses intentions, et qui fait ce qu'il peut, pourquoy se tourmente-il? pourquoy se trouble-il? qu'a-il à

¹ L'eau de naffe est une eau de senteur que quelques-uns prennent pour l'eau de fleurs d'orange ou de fleurs de citron.

² Jesus factus in agoniâ prolixius orabat, et factus est suor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram. Luc, XXII, 43 et 44.

craindre ? Non , non , Dieu n'est pas si terrible à ceux qu'il ayme ; il se contente de peu , car il sçayt bien que nous n'avons pas beaucoup.

Et sachés, ma chere Fille, que nostre Seigneur est appellé Prince de paix en l'Escriture, et que partant, par tout où il est maistre absolu, il tient tout en paix. Il est vray neanmoins qu'avant que de mettre la paix en un lieu, il y fait la guerre, separant le cœur et l'ame de ses plus cheres, familiares et ordinaires affections, comme sont l'amour desmesuré de soy-mesme, la confiance de soy-mesme, la complaisance en soy-mesme, et semblables telles affections. Or, quand nostre Seigneur nous separe de ces passions si mignonnes et si cheries, il semble qu'il escorche le cœur tout vif, et l'on a des sentimens tres aigres; on ne peut presque qu'on ne desbatte de toute l'ame, parce que cette separation est sensible.

Mais tout ce desbattement d'esprit n'est pourtant pas sans paix, lhors qu'en fin accablés de cette destresse, nous ne laissons pas pour cela de tenir nostre volonté resignée en celle de nostre Seigneur, et la tenons là clouée sur ce divin bon plaisir; ni ne laissons nullement nos charges et l'exercice d'icelles, mais les executons courageusement. Dequoy nostre Seigneur nous donna l'exemple au Jardin; car, tout accablé d'amertume interieure et exterieure, tout son cœur se resigna doucement à son Pere et en sa divine volonté, disant : *Mais vostre volonté soit faite, et non la mienne* ¹! et ne laissa pour toutes ses angoisses de venir troys fois voir ses disciples et les admonester. C'est bien estre Prince de paix, que d'estre en paix parmi la guerre, et vivre en douceur parmi les amertumes.

De cecy je desire que vous tiriés ces resolutions. La premiere, c'est que bien souvent nous estimons avoir perdu la paix, parce que nous sommes en amertume; et neanmoins

¹ Non mea voluntas, sed tua fiat. Luc, XXI, 42.

nous ne l'avons pas perduë pourtant : ce que nous connoissons , si pour l'amertume nous ne laissons pas de renoncer à nous-mesmes et vouloir despendre du bon plaisir de Dieu , et nous ne laissons pas pour cela d'exécuter la charge en laquelle nous sommes.

La seconde , c'est qu'il est force que nous souffrions de l'ennuy interieur , quand Dieu arrache la derniere peau du vieil homme *pour le renouveler en l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu* ¹ ; et partant, nous ne devons nullement nous troubler de cela , ni estimer que nous soyons en la disgrâce de nostre Seigneur.

La troysieme, c'est que toutes les pensées qui nous rendent de l'inquietude et agitation d'esprit ne sont nullement de Dieu , qui est Prince de paix : ce sont donq des tentations de l'ennemy , et partant, il les faut rejeter et n'en tenir compte.

Il faut en tout et par tout vivre paisiblement. Nous arrive-il de la peyne , ou interieure ou exterieure , il la faut recevoir paisiblement. Nous arrive-il de la joye , il la faut recevoir paisiblement , sans pour cela tressaillir. Faut-il fuir le mal , il faut que ce soit paisiblement , sans nous troubler ; car autrement en fuyant nous pourrions tomber , et donner loysir à l'ennemy de nous tuer. Faut-il faire du bien , il le faut faire paisiblement ; autrement nous ferions beaucoup de fautes en nous empressant : jusque mesme à la penitence , il la faut faire paisiblement. *Voicy* , disoit ce penitent ² , *que ma tres amere amertume est en paix.*

Lisés , ma bonne fille , les chapitres 15, 16 et 17 du *Combat spirituel* , et les adjoustés à ce que j'ay dit ; et pour le present cela suffira. Si j'avois icy mes papiers , je vous enverrois un traité que je fis à Paris pour ce sujet , en faveur

¹ Induite novum hominem , qui secundùm Deum creatus est in justitiâ et sanctitate veritatis. Ephes., IV, 24.

² Ecce in pace amaritudo mea amarissima. Isaïe , XXXVIII, 17.

d'une fille spirituelle, et Religieuse d'un digne Monastere, qui en avoit besoin et pour soy et pour les autres. Si je le treuve, à la premiere fois je vous l'envoyeray.

Quant à l'humilité, je n'en veux guere dire; ains seulement que vostre chere seur de N. vous communique ce que je luy en ay escrit. Lisés bien ce que la mere Therese en a dit au *Chemin de perfection*¹. L'humilité fait que nous ne nous troublons pas de nos imperfections, nous resouenant de celles d'autruy; car pourquoy serions-nous plus parfaitz que les autres? et, tout de mesme, que nous ne nous troublons point de celles d'autruy, nous resouenant des nostres: car pourquoy treuverons-nous estrange que les autres ayent des imperfections, puis que nous en avons bien? L'humilité rend nostre cœur doux à l'endroit des parfaitz et des imparfaitz, à l'endroit de ceux-là par reverence, à l'endroit de ceux-cy par compassion. L'humilité nous fait recevoir les peynes doucement, sachant que nous les meritons; et les biens avec reverence, sachant que nous ne les meritons pas. Et, quant à l'exterieur, j'appreuverois que tous les jours vous fissiés quelque acte d'humilité, ou de paroles ou d'effect: j'entens de paroles qui sortent du cœur; de paroles, comme vous humiliant à une inferieure; d'effect, comme faysant quelque moindre office ou service, ou de la mayson ou des particulieres.

Ne vous fashés pas de demeurer au lict sans meditation; car endurer les verges de nostre Seigneur n'est pas un moindre bien que mediter. Non, sans doute; car il est mieux d'estre sur la Croix avec nostre Seigneur, que de la regarder seulement. Mais je sçai bien que là, dessus le lict, vous jettés mille fois le jour vostre cœur es mains de Dieu, et c'est assés. Obeissés bien aux Medecins; et quand ilz vous defendront quelque exercice, ou de jeusne, ou d'orayson mentale, vocale, ou mesme d'Office, hormis la jaculatoire, je vous

¹ C'est un livre que sainte Thérèse a composé.

prie, tant que je puis et par le respect et par l'amour que vous me voulés porter, d'estre fort obeissante; car Dieu l'a ainsy ordonné. Quand vous serés guerrie et bien fortifiée, reprenés tout bellement vostre chemin, et vous verrés que nous irons bien loin, Dieu aydant; car nous irons où le monde ne peut atteindre, hors ses limites et confins.

Ma chere Fille, vous m'escrivés que vous estes par tout la cadette; mais vous vous trompés, les fruitz que j'espere de vous estant plus grands que de nulle autre. Croyés, je vous supplie, que je n'ay rien plus à cœur que vostre advancement devant Dieu; et, si mon sang y estoit utile, vous verriés bien en quel rang je vous tiens. Je laisse à part l'extreme confiance que vous avés en moy, qui m'oblige avec un extreme zele à vostre bien. Vous voudriés, ce me dites-vous, m'envoyer vostre cœur. Croyés que je le verrois de bon œil; car je l'ayme tendrement, et me semble qu'il est bon, puis qu'il est voué à nostre Seigneur. Mais vous scavés le rendés-vous de nos cœurs: là ilz se peuvent voir les uns les autres malgré la distance des lieux.

Parlés à ce bon pere, dont je vous ay parlé, de vostre interieur: il aura assés de conformité avec moy, et moy avec luy, pour ne point distraire vostre esprit à la diversité des chemins, laquelle aussi luy seroit fort nuisible. Bref, recevés-le comme un autre moy-mesme. Mais avec cela je vous prie de faire en sorte que cet autre bon Pere, qui a desiré de vous ayder, ne puisse pas reconnoistre que vous ne le goustés pas, parce qu'à l'advenir il sera utile pour estre employé à l'œuvre que vous et moy desirons, pour obtenir quelque chose du saint Pere.

Mais que ce mot icy ne vous eschauffe point, car il faut sur tout aller bellement et pied à pied; l'edifice en sera plus ferme. Et ne faut nullement donner aucune alarme de rien qui se passe, affin que les benedictions du Ciel viennent en nostre terre comme la rosée sur l'herbe, que l'on voit de-

*

scendre avant que de s'en appercevoir; et ainsy faut-il conduire imperceptiblement tout vostre dessein jusques au comble de sa perfection. Et courage, ma chere et bien-aymée fille; Dieu nous en fera la grace. Quant à cet autre bon Pere, j'appreuve que vous l'ouyés et l'escoutiés, et qu'encor vous vous prevaliés de ses conseilz en les executant; mais non en ce qu'ilz se treuveront contraires aux projetz que nous avons faitz de suivre en tout et par tout l'esprit de suavité et de douceur, et de penser plus à l'interieur des ames qu'à l'exterieur. Mais en tout vous devés participer avec moy, puis que je suis vostre chetif Pere.

Non, ma chere Fille, je n'ay jamais creu qu'il fust à propos que les Religieuses eussent aucune chose en particulier, tant qu'il sera possible; mais je peux avoir dit que, tant que les Superieures le permettent, les particulieres peuvent user de cette liberté là avec preparation d'esprit de tout quitter et mettre en commun quand les Superieures l'ordonneront. C'est pourquoy il est expedient d'oster peu à peu les particularités, et de rendre les necessités et les commodités communes et esgales entre les Seurs, et ainsy faire manquer les farines d'Egypte avec la manne tombée dans vostre desert.

Ma mere, qui vous offre tout son service, et celuy de tous les siens, continue au desir qu'elle avoit d'avoir l'honneur de voir ma seur aupres de vous. C'est une de ses grandes passions et des miennes: Dieu veuille que ce soit avec autant de vostre consentement.

Il n'estoit ja besoin de me faire des excuses de la lettre ouverte; car mon propre cœur voudroit estre ouvert devant vos yeux, si ses imperfections et imbecillités ne vous donnoient trop d'ennuy. Vivés, je vous supplie, avec moy, en toute assurance; et croyés que je ne desire rien tant que de vous voir avec un esprit tout plein de charité, laquelle est toute franche et saintement libre. Et pourquoy dis-je cecy?

parce qu'il me semble que vous avés quelque apprehension de m'offenser. Je ne suis nullement tendre et douillet en cet endroit, et particulièrement avec les ames, l'amitié desquelles est enracinée sur le mont de Calvaire avec la Croix de nostre Seigneur.

J'escris à celle de vos filles que vous desirés , le plus proprement que j'ay sceu pour son mal. O ! que nostre S. Bernard dit divinement bien que l'office de la charge des ames ne regarde pas les ames fortes ! car celles-là vont à leur propre pied ; mais il regarde les ames foibles et languissantes, lesquelles il faut porter et supporter sur les espauls de la charité, laquelle est toute-puissante. La pauvre est de la seconde sorte, languissante sous les melancholies et embarassemens de diversité de foiblesse, qui semblent accabler sa vertu. Il faut l'ayder tant qu'on pourra, et laisser le reste à Dieu. Je ne finirois jamais de vous escrire, si je suivois mon inclination pleine d'affection. Mais c'est assés : la Messe m'appelle, où je vay presenter nostre Seigneur à son Pere pour vous, ma tres chere Fille, et pour toute vostre mayson, pour obtenir de sa divine bonté son saint Esprit, qui adresse toutes vos actions et affections à sa gloire et pour vostre salut. Je le supplie qu'il vous preserve des vaines tristesses et inquietudes, et qu'il se repose en vostre cœur, afin que vostre cœur se repose en luy. Amen.

V.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Devoirs des veuves relativement à leur salut ; moyens de parvenir à ce but.

Annecy, le jour de la sainte Croix, 3 mai 1604.

Madame,

C'est tous-jours pour vous assurer d'avantage que j'observeray soigneusement la promesse que je vous ay faite de vous escrire le plus souvent que je pourray. Plus je me suis esloigné de vous selon l'exterieur, plus me sens-je joint et lié selon l'interieur, et ne cesseray jamais de prier nostre bon Dieu qu'il luy playse de parfaire en vous son saint ouvrage, c'est à dire le bon desir et dessein de parvenir à la perfection de la vie chrestienne : desir lequel vous devés cherir et nourrir tendrement en vostre cœur, comme une besoigne du saint Esprit, et une estincelle de son feu divin. J'ay veu un arbre planté par le bienheureux S. Dominique à Rome ; chacun le va voir et cherit pour l'amour du planteur : c'est pourquoy ayant veu en vous l'arbre du desir de sainteté, que nostre Seigneur a planté en vostre ame, je le cheris tendrement, et prens playsir à le considerer plus maintenant qu'en presence ; et je vous exhorte d'en faire de mesme, et de dire avec moy : Dieu vous croisse, ô bel arbre planté ! divine semence celeste, Dieu vous veuille faire produire vostre fruit à maturité ; et lhors que vous l'aurez produit, Dieu vous veuille garder du vent qui fait tomber les fruitz en terre, où les

¹ C'est la 57^e de la collection-Blaise, et la 100^e du livre IV des anciennes éditions.

bestes vilaines les vont manger. Madame, ce desir doit estre en vous comme les orangers de la coste maritime de Genes, qui sont presque toute l'année chargés de fruitz, de fleurs et de feuilles tout ensemble; car vostre desir doit tous-jours fructifier par les occasions qui se presentent d'en effectuer quelque partie tous les jours, et neanmoins il ne doit jamais cesser de souhaitter des objetz et sujetz de passer plus avant: et ces souhaitz sont des fleurs de l'arbre de vostre dessein; les feuilles seront les frequentes connoissances de vostre imbecillité, qui conserve et les bonnes œuvres et les bons desirs: c'est là l'une des colonnes de vostre tabernacle; l'autre est l'amour de vostre viduité, amour saint et desirable, pour autant de raysons qu'il y a d'estoilles au ciel, et sans lequel la viduité est mesprisable et fausse. S. Paul nous commande *d'honorer les vefves qui sont vrayement vefves*¹: mais celles qui n'ayment pas leur viduité ne sont vefves qu'en apparence, leur cœur est marié. Ce ne sont pas celles desquelles il est dit: *Benissant je beniray la vefve*²; et ailleurs, que *Dieu est le juge protecteur et defenseur des vefves*³. Lotié soit Dieu, qui vous a donné ce cher saint amour: faites-le croistre tous les jours de plus en plus, et la consolation vous en accroistra tout de mesme, puis que tout l'edifice de vostre bonheur est appuyé sur ces deux colonnes. Regardés, au moins une fois le moys, is l'une ou l'autre n'est point esbranlée, par quelque meditation et consideration pareille à celle de laquelle je vous envoie une coppie, et que j'ay communiquée avec quelque fruit à d'autres ames que j'ay en charge. Ne vous liés pas toutesfois à cette mesme meditation; car je ne vous l'envoie pas pour cet effect, mais seulement pour vous faire voir à quoy doit tendre l'examen et espreuve de soy-mesme

¹ Viduas honora, quæ verè viduæ sunt. I. Tim., V, 13.

² Viduam ejus benedicens benedicam. Ps. CXXXI, 15.

³ Turbabuntur à facie ejus, patris orphanorum, et judicis viduarum. Ps. LXVII, 6. — Pupillum et viduam suscipiet. Ps. CXXXI, 13.

que vous devés faire tous les moys , affin que vous sachiés vous en prévaloir plus aysement. Que si vous aymés mieux repeter cette mesme meditation , elle ne vous sera pas inutile : mais je dis , si vous l'aymiés mieux ; car en tout et par tout je desire que vous ayés une sainte liberté d'esprit touchant les moyens de vous perfectionner ; pourveu que les deux colonnes en soyent conservées et affermies , il n'importe pas beaucoup comment. Gardés-vous des scrupules , et vous reposés entierement sur ce que je vous ay dit de bouche ; car je l'ay dit en nostre Seigneur. Tenés-vous fort en la presence de Dieu , par les moyens que vous avés. Gardés-vous des empressemens et inquietudes ; car il n'y a rien qui nous empesche plus de cheminer en la perfection. Jettés doucement vostre cœur es playes de nostre Seigneur, et non pas à force de bras. Ayés une extreme confiance en sa misericorde et bonté , et qu'il ne vous abandonnera point ; mais ne laissés pas pour cela de vous bien prendre à sa sainte Croix. Apres l'amour de nostre Seigneur, je vous recommande celui de son espouse l'Eglise, de cette chere et douce colombe, laquelle seule peut pondre et faire esclorre les colombeaux et les colombelles à l'Espoux. Loués Dieu cent fois le jour d'estre fille de l'Eglise , à l'exemple de la mere Therese¹, qui repetoit souvent ce mot à l'heure de sa mort avec extreme consolation. Jettés vos yeux sur l'Espoux et l'Espouse , et dites à l'Espoux : *O que vous estes espoux d'une belle espouse !* et à l'Espouse : *Hé ! que vous estes espouse d'un divin espoux !* Ayés grande compassion à tous les Pasteurs et Predicateurs de l'Eglise , et voyés comme ilz sont espars sur toute la face de la terre ; car il n'y a province au monde où il n'y en ayt plusieurs. Priés Dieu pour eux , affin qu'en se sauvant ilz procurent fructueusement le salut des ames ; et en cet endroit je vous supplie de ne jamais m'oublier, puis que Dieu me donne tant de volonté de ne jamais vous oublier aussi.

¹ Sainte Thérèse.

Je vous envoie un escrit touchant la perfection de la vie de tous les Chrestiens. Je l'ay dressé, non pour vous, mais pour plusieurs autres : neanmoins vous verrés en quoy vous pourrés le faire prevaloir pour vous. Ecrivez-moy, je vous prie, le plus souvent que vous pourrés, avec toute la confiance que vous sçaurés ; car l'extreme desir que j'ay de vostre bien et advancement me donnera de l'affection, si je sçai souvent à quoy vous en estes. Recommandés-moy à nostre Seigneur, car j'en ay plus de besoin que nul homme du monde. Je le supplie de vous donner abondamment son saint amour, et à tout ce qui vous appartient. Je suis sans fin et vous supplie de me tenir pour vostre serviteur tout assuré et desdié en Jesus-Christ.



VI.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

Jusqu'où l'on doit porter la soumission et le respect que l'on doit à son Directeur.

14 juin 1604.

Madame,

Ce m'a esté une tres grande consolation d'avoir eu la lettre que vous m'escrivistes le 30 de may. Toutes ces parties sont agreables : la souvenance que vous avés de moy en vos prieres, car cela tesmoigne vostre charité ; la memoire que vous avés des sermons que j'ay faitz ce caresme ; car, encor que de mon costé il ny ayt eu autre chose qu'imperfection, si est-ce que ç'a tous-jours esté parole de Dieu, de laquelle le souvenir ne vous peut estre que fort utile ; le desir que

¹ Tirée des reliques de l'archevêché de Paris. C'est la 58^e de la collection-Blaise, et la 49^e (al. 43^e) du livre II des anciennes éditions.

vous avés de la perfection , car c'est un bon fondement pour l'obtenir. Tout cela donques me console , comme aussi ce que vous m'escrivés que le reverend Père que nostre Seigneur vous a baillé pour Directeur avoit trouvé fort bon que pendant mon sejour à Dijon vous m'avés communiqué vostre ame , et que mesme il ne trouveroit pas mauvais que vous me donnassiés quelquesfois de vos lettres. Madame , si vous vous en resouvenés , je vous dis bien cela mesme , quand vous me dites que vous craigniés de l'avoir offensé , ayant receu les petitz advis que je vous donnay verbalement sur le sujet de vostre affliction interieure , qui vous troubloit en la sainte orayson : car je vous dis qu'en cela vous ne scauriés avoir fait faute , puis que le mal vous pressoit , et vostre Medecin spirituel estoit absent ; que cela n'estoit pas changér de Directeur , ce que vous ne pouviés faire sans perte bien grande , mais que c'estoit seulement se soulager pour l'attendre ; que mes advis ne s'estendoyent que sur le mal present , qui requeroit un remede present ; et partant ne pouvoient nullement prejudicier à la conduite generale de vostre premier Directeur.

Et quant au scrupule que vous aviés de m'avoir demandé mon advis pour l'adresse de toute vostre vie , je vous dis que vous n'aviés non plus contrevenu aux loix de la soumission que les ames devotes doivent à leurs Peres spirituelz , parce que mes conseilz ne seroyent rien plus qu'un escrit spirituel , duquel la pratique seroit tous-jours mesurée par le discernement de vostre Directeur ordinaire , selon que la presence de son œil et la plus grande lumiere spirituelle , avec la plus entiere connoissance qu'il a de vostre capacité , luy donnent le moyen de le mieux faire que je ne puis , estant ce que je suis ¹ ; joinct que les advis , que je pen-

¹ C'est-à-dire , étant éloigné de vous , et moins à portée de connoitre ; ayant moins de lumières que lui , et y ayant si peu de temps que j'entends parler de votre intérieur. Il y a lieu de croire que le saint évêque pensoit ainsi.

sois vous donner , seroyent telz , qu'ilz ne pourroyent estre que bien accordans avec ceux du Pere Directeur. Mays quand vous m'eustes nommé le personnage , resouvenés-vous , je vous supplie , que je vous dis avec pleyne confiance qu'il me connoissoit , et m'avoit fait ce bien de me promettre un jour son amitié ; et que je m'asseurois qu'il ne treuveroit point mauvaise la communication que vous avies euë avec moy , tant je le tenois de mes amis. Vous voyés donq , Madame , que je jugeay fort bien de tout cela , et n'employai gueres de tems ni de consideration pour me resoudre à ce jugement. Je me resjouis donques que vous ayés reconneu combien il est veritable que ceux qui sont bien accordans en l'intention du service de Dieu , ne sont jamais guere esloignés d'affections et conceptions.

Je louë infiniment le respect religieux que vous portés à vostre directeur , et vous exhorte de soigneusement y perseverer : mais si faut-il que je vous die encor ce mot : ce respect vous doit sans doute contenir en la sainte conduite en laquelle vous vous estes si heureusement rangée , mais il ne vous doit pas gehenner ni estouffer la juste liberté que l'esprit de Dieu donne à ceux qu'il possede ; car pour certain , recevoir les advis et enseignemens des autres , et recourir à eux en l'absence du Directeur , n'est nullement contraire à ce respect , pourveu que le Directeur et son autorité soit toujours preferée. Benit soit Dieu ! je vous ay voulu resouvenir de tout ce que je vous ay dit en presence , et y adjouster ce que j'ay pensé en escrivant , pour vous représenter pour un bon coup mon opinion sur ce scrupule ; et si , j'ose bien me promettre , que si vous le proposés à vostre Directeur , la premiere fois que vous le verrés , il se trouvera autant conforme avec moy en cet endroit , comme il l'a esté à l'autre. Mais je laisse à vostre discretion de le luy proposer , ou non : bien vous supplieray-je de le saluer à mon nom , et l'asseurer de mon service. Je l'ay longuement honoré , avant que de l'a-

voir veu ; l'ayant veu , mon affection s'en est accreue ; m'estant apperceu du fruit qu'il a fait à Digeon (car vous n'estes pas seule), je luy ay donné et voué autant de cœur et de service, qu'il en sçauroit desirer de moy. Je vous cherais en luy, et luy en vous, et l'un et l'autre en Jesus-Christ. M. l'archevesque (de Bourges) vostre frere m'a escrit une lettre si excessive en faveurs, que ma misere en est accablée. Il le faut pardonner à sa courtoisie et naturelle bonté ; mais je m'en plains à vous, parce que cela me met en danger de vanité. Vous ne m'escrivés point de la santé de M. vostre pere, et toutesfois j'en suis extremement desireux, ni de M. vostre oncle que je vous avois supplié de saluer de ma part. Au demeurant, puis que le pere Directeur vous permet de m'escrire quelquesfois, faites-le, je vous prie, de bon cœur, encor que cela vous donnera de la distraction ; car ce sera charité. Je suis en un lieu et en une occupation qui me rend digne de quelque compassion ; et ce m'est consolation de recevoir, parmi la presse de tant de fascheuses et difficiles affaires, des nouvelles de vos semblables ; ce m'est une rosée. Je vous tesmoigne par cette longueur combien mon esprit aggré la conversation du vostre. Dieu nous face la grace de vivre et mourir en son amour, et, s'il luy plait, pour son amour ! Je l'en supplie, et vous salue bien humblement, donnant la sainte benediction à vos petitz enfans, si vous estes à Chantal ; car si vous estes à Digeon, je ne le voudrois entreprendre en la presence de M. leur oncle, bien que leur petit agenouillement et vostre demande me fit faire une pareille faute à mon despart. A Dieu soit vostre cœur et vostre ame, Madame ! Je suis vostre plus humble et affectionné serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

VII.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

L'unité du Directeur spirituel n'empêche pas qu'on ne puisse communiquer avec un autre des besoins de son âme. Avis touchant l'exercice du sacrement de Pénitence, les scrupules et les peines intérieures, etc.

Madame,

L'autre lettre vous servira pour contenter le bon Pere, à qui vous desirés la pouvoir monstrer. J'y ay fourré beaucoup de choses pour empescher le soupçon qu'il eust peù prendre qu'elle fust escrite à dessein, et l'ay neanmoins escrite avec toute verité et syncerité, ainsy que je doy toujours faire; mais non pas avec tant de liberté comme cellecy, en laquelle je desire vous parler cœur à cœur.

Je suis bien d'accord avec ceux qui vous ont voulu donner du scrupule, qu'il est expedient de n'avoir qu'un Pere spirituel, l'autorité duquel doit estre en tout et par tout preferée à la volonté propre, et mesme aux advis de toute autre particuliere personne; mais cela n'empesche nullement le commerce et communication d'un esprit avec un autre, ni d'employer les advis et conseilz que l'on reçoit d'ailleurs.

Peu auparavant que je receusse vos lettres, un soir je prins en main un livre qui parle de la bonne mere Therese ², pour delasser mon ame des travaux de la journée, et je treuvay qu'elle avoit fait vœu d'obeissance particuliere au Pere Gratian de son Ordre, pour faire toute sa vie ce qu'il luy or-

¹ C'est la 59^e de la collection-Blaise, et la 48^e (al. 42^e) du livre II des anciennes éditions.

² Sainte Thérèse.

donneroit, qui ne seroit contraire à Dieu, ni à l'obeissance des Superieurs ordinaires de l'Eglise et de son Ordre. Outre cela, elle ne laissoit pas d'avoir tous-jours quelque particulier et grand Confident, auquel elle se communiquoit, et duquel elle recevoit les advis et conseilz, pour les practiquer soigneusement, et s'en prevaloir en tout ce qui ne seroit contraire à l'obedience vouée, dont elle se treuva fort bien, comme elle-mesme a tesmoigné en plusieurs endroitz de ses Escritz. C'est pour vous dire que l'unité de Pere spirituel ne forclost point la confiance et communication avec un autre, pourveu que l'obeissance promise demeure ferme en son rang et soit preferée.

Arrestés-vous là, je vous supplie, et ne vous mettés nullement en peyne en quel degré vous me devés tenir; car tout cela n'est que tentation et vaine subtilité. Que vous importe-il de sçavoir si vous me pouvés tenir pour vostre Pere spirituel, ou non, pourveu que vous sachiés quelle est mon ame en vostre endroit, et que je sache quelle est la vostre au mien? Je sçai que vous avés une entiere et parfaite confiance en mon affection: de cela je n'en doute nullement, et en reçoÿ de la consolation. Sachés aussi, je vous supplie, et croyés-le bien, que j'ay une vive et extraordinaire volonté de servir vostre esprit de toute l'estenduë de mes forces.

Je ne vous sçaurois pas expliquer, ni la qualité, ni la grandeur de cette affection que j'ay à vostre service spirituel; mais je vous diray bien que je pense qu'elle est de Dieu, et que pour cela je la nourriray chèrement, et que tous les jours je la voy croistre et s'augmenter notablement. S'il m'estoit bien seant, je vous en dirois davantage, et avec verité; mais il faut que je m'arreste là. Maintenant, ma chere Dame, vous voyés assés clairement la mesure avec laquelle vous me pouvés employer, et combien vous pouvés avoir de confiance en moy. Faites valoir mon affection, usés de tout

ce que Dieu m'a donné pour le service de vostre esprit ; me voyla tout vostre ; et ne pensés plus sous quelle qualité , ni en quel degré je le suis. Dieu m'a donné à vous : tenés-moy pour vostre en luy , et m'appellés ce qu'il vous playra , il ne m'importe.

Encor faut-il que je vous die , pour couper chemin à toutes les repliques qui se pourroient former en vostre cœur , que je n'ay jamais entendu qu'il y eust nulle liayson entre nous qui portast aucune obligation , sinon celle de la charité et vraye amitié chrestienne , de laquelle le lien est appelé par S. Paul le lien de perfection. Et vrayement il l'est aussi ; car il est indissoluble , et ne reçoit jamais aucun relaschement. Tous les autres liens sont temporelz , mesme celuy des vœux d'obeissance , qui se rompt par la mort , et beaucoup d'autres occurrences ; mais celuy de la charité croist avec le tems , et prend nouvelles forces par la durée. Il est exempt du tranchant de la mort , de laquelle la faux fauche tout , sinon la charité. *La dilection est aussi forte que la mort , et plus dure que l'enfer* ¹ , dit Salomon. Voyla , ma bonne seur (et permettés-moy que je vous appelle de ce nom , qui est celuy par lequel les Apostres et premiers Chrestiens exprimoyent l'intime amour qu'ilz s'entre-portoyent) , voyla nostre lien , voila nos chaisnes , lesquelles plus elles nous serreront et presseront , plus elles nous donneront de l'ayse et de la liberté. Leur force n'est que suavité , leur violence n'est que douceur ; rien de si pliable que cela , rien de si ferme que cela. Tenés-moy donques pour bien estroitement lié avec vous , et ne vous souciés pas d'en sçavoir d'avantage , sinon que ce lien n'est contraire à aucun autre lien , soit de vœu , soit de mariage. Demeurés donq entierement en repos de ce costé là. Obeissés à vostre premier Conducteur filialement et librement , et servés-vous de moy charitablement et franchement.

¹ Fortis est ut mors dilectio , dura sicut inferus æmulationis. Cant., VII^e, 6.

Je respons à un autre article de vostre lettre. Vous avés en crainte de tomber en quelque duplicité, quand vous avés dit que vous m'aviés communiqué vostre esprit, et que vous m'aviés demandé quelque advis. Je suis consolé, que vous avés en horreur la finesse et duplicité; car il n'y a guere de vice qui soit plus contraire à *l'embonpoint et grace de l'esprit*. Mais si est-ce que ce n'eust pas esté duplicité, puis que, si en cela vous aviés fait quelque faute, à cause du scrupule que vous aviés en me communiquant vostre cœur, et me demandant des instructions, vous l'aviés suffisamment effacée par apres, pour n'estre plus obligée de le dire à personne : neanmoins je loue vostre candeur, et me resjouis que vous l'ayés dit, comme aussi tout le reste.

Bien que vous devés estre ferme en la resolution que je vous donnay, que ce qui se dit au secret de la penitence est tellement sacré, qu'il ne se doit dire hors d'icelle; et quiconque vous demande si vous avés dit ce que vous avés dit avec le sceau tres saint de la Confession, vous luy pouvés hardiement, et sans peril de duplicité, dire que nenny : il n'y a nulle difficulté en cela. Mais bien benit soit Dieu, j'ayme mieux que vous excediés en naïveté, que si vous en manquiés : toutesfois un autre coup demeurés ferme, et tenés pour non dit et totalement teu ce qui est couvert du voyle sacramental. Et cependant ne vous mettés nullement en scrupule, car vous n'avés point offensé le disant; bien qu'à l'adventure vous eussiés mieux fait le celant, à cause de la reverence du sacrement, qui doit estre si grande, que hors iceluy il ne soit rien mentionné de ce qui s'y dit. Je me resouviens bien où vous me parlastes sur ce sujet la premiere fois.

Vous me dites, que peut estre auray-je le bien de vous voir environ la Septembre : ce me sera une extreme consolation, comme aussi de voir madame Brulart et Madamoyelle de Villars. Le sachant, je m'essayerai de vous donner

autant de loysir qu'il me sera possible, et prieray Dieu particulièrement, afin que je vous puisse estre autant utile à toutes, comme je suis affectionné.

J'ay repris la plume plus de douze fois pour vous escrire ces deux feuilles; et sembloit que l'ennemy me procuroit des distractions et affaires, pour m'empescher de ce faire. Interpretés à bien cette longueur; car j'en ay usé pour eschapper, s'il m'est possible, les repliques et scrupules qui naissent assés volontier es espritz de vostre sexe. Gardés-vous en, je vous supplie, et ayés bon courage. Quand il vous surviendra quelque ennuy, ou interieur ou exterior, prenés entre les bras vos deux resolutions et colomnes de l'edifice, et, comme une mere sauve ses enfans d'un danger, portés-les es playes de nostre Seigneur, et le priés qu'il les vous garde, et vous avec elles; et attendés là dedans ces saintes cavernes, jusques à ce que la tempeste soit passée.

Vous aurés des contradictions et amertumes : les tranchées et convulsions de l'enfantement spirituel ne sont pas moindres que celles du corporel ; vous avés essayé les unes et les autres. Je me suis souventesfois animé parmi mes petites difficultés, par les paroles de nostre doux Sauveur, qui dit : *La femme, quand elle enfante, a une grande destresse ; mais, apres l'enfantement, elle oublie le mal passé, parce qu'un enfant luy est nay*¹. Je pense qu'elles vous consoleront aussi, si vous les considerés et repetés souvent. Nos ames doivent enfanter, non pas hors d'elles-mesmes, mais en elles-mesmes, un enfant masle, le plus doux, gracieux et beau qui se peut desirer ; c'est le bon Jesus, qu'il nous faut enfanter et produire en nous-mesmes. Vous en estes grosse, ma chere Seur ; et benit soit Dieu, qui en est le pere. Je parle comme cela, car je sçai vos bons desirs ; mais courage, car il faut bien sout-

¹ Mulier, cum parit, tristitiam habet ; cum autem peperit puerum, non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum. Joan., XVI, 21.

frir pour l'enfanter. L'enfant aussi merite bien qu'on endure pour l'avoir, et pour estre sa mere.

C'est trop vous entretenir : je m'arreste, priant ce celeste enfant qu'il vous rende digne de ses graces et faveurs, et nous face mourir pour luy, ou au moins en luy. Madame, priés-le pour moy, qui suis fort miserable, et accablé de moy-mesme et des autres, qui est une charge intolerable, si celuy qui m'a des-ja porté avec tous mes pechés sur la Croix ne me porte encor au Ciel. Au demeurant, je ne dis jamais la sainte Messe sans vous; et, ce qui vous touche de plus pres, je ne communie point sans vous. Je suis en fin autant vostre, que vous scauriés souhaitter. Gardés-vous des empressemens, des melancholies, des scrupules. Vous ne voudriés pour rien du monde offenser Dieu, c'est bien assés pour vivre joyeuse.

Ma bonne mere est vostre servante, et tous ses enfans vos serviteurs : elle vous remercie tres humblement de vostre bienveuillance. Mon frere ¹ se sent infiniment obligé à la souvenance que vous avés de luy, et la contreschange par la continuelle memoire qu'il a de vous à l'Autel : il est absent, maintenant que j'escris. Je desire scavoir le nom et l'age de vos enfans, parce que je les tiens pour miens selon Dieu. Je n'ose pas presser les Dames que vous me nommés, du voyage, parce qu'il ne me seroit pas seant : je le desire neanmoins, et me console en l'esperance que j'en ay. Madame, vostre serviteur plus humble et entierement dedié, en nostre Seigneur.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve. Amen.

¹ Messire Jean-François de Sales, successeur de notre Saint dans l'évêché de Genève.

VIII.

LETTRE ¹

A M. LE DUC DE NEMOURS.

Lettre de recommandation pour un sieur de la Pesse, précédemment attaché au service du Duc.

Annecy, 21 juillet 1604.

Monseigneur,

J'attens de jour à autre le depart de M. de Varenne, pour vous envoyer le certificat de l'execution fidele du vœu que vostre grandeur m'avoit confié pour nostre Dame de Lorette. Mais cependant, M. de la Pesse m'ayant communiqué la pretention qu'il a de perseverer au service qu'il a exercé ci devant en vostre conseil de ce pais, je me sens obligé de recommander à vostre grandeur sa tres humble supplication, non seulement parce qu'il est fort homme de bien, mais parce qu'il s'est tres affectionnément employé dans sa charge en tems difficile, et pour des occasions esquelles on ne pourroit pas nier qu'il ne fallust du zele et du courage; et peut-on dire que sans la fermeté et la diligence de M. le collateral Floccard, son beau frere, et la sienne, le sieur Bonfils, qui avoit une grande industrie et un grand support, ne fust jamais venu au compte auquel l'autorité de son Altesse l'a réduit; et par ce, Monseigneur, que je suis tesmoin d'une partie du soin que ledit sieur Floccard et le sieur de la Pesse ont eu pour cela, je ne fais nulle difficulté d'interceder maintenant en ce sujet auquel il me semble que vostre grandeur doit tesmoigner le gré qu'elle sçayt à ses serviteurs quand

¹ Tirée du monastère des filles de Sainte-Marie de Billom en Auvergne. C'est la 60^e de la collection-Blaise.

ilz luy ont rendu de bons services; laissant à part que la tranquillité et l'assurance des serviteurs anime et tient en ordre les affaires, comme les mouvemens ont accoustumé de les embarrasser; et je supplie tres humblement vostre grandeur de croire que je luy propose mes sentimens avec fidelité et sincerité, n'ayant aucun intérêt en toute cette affaire que celuy de son service et du repos de ceux qui y sont et s'y employent utilement. Je me prometz de vostre grandeur cette creance, selon vostre bonté, Monseigneur, etc.



IX.

LETTRE ¹

A M. FRÉMIOT, SECOND PRÉSIDENT A MORTIER DE DIJON,
PÈRE DE MADAME DE CHANTAL.

Il l'engage à se préparer à la mort, et lui propose divers moyens pour se préparer comme il faut au passage de cette vie à l'éternité.

A Sales, le 7 octobre 1604.

Monsieur,

La charité est esgalement facile à donner, et à recevoir les bonnes impressions du prochain; mais, si à sa generale inclination on adjouste celle de quelque particuliere amitié, elle se rend excessive en cette facilité. M. de Bourges et Madame de Chantal, vos chers et dignes enfans, m'ont sans doute esté trop favorables en la persuasion qu'ilz vous ont faite de me vouloir du bien: car je voy bien, Monsieur, par la lettre qu'il vous a pleu de m'escire, qu'ilz y ont employé des couleurs, desquelles ma chetive ame ne fut onques teincte. Et vous, Monsieur, n'avez pas esté moins aysé, ni,

¹ C'est la 63^e de la collection-Blaise, et la 88^e (al. 35^e) du livre III des anciennes éditions.

comme je connois , moins ayse de leur donner une ample et liberale creance. *La charité*, dit l'Apostre, *croit tout et se resjouit du bien* ¹.

En cela seul, ilz n'auront pas sceu passer la mesure à dire, ni vous, Monsieur, à croire que je leur ay voué toutes mes affections, qui vous sont par ce moyen acquises, puis qu'ilz sont vostres, avec tout ce qu'ilz ont.

Permettés-moy, Monsieur, que je laisse courir ma plume à la suite de mes pensées, pour respondre à vostre lettre. C'est bien la verité que j'ay reconneu en M. de Bourges une si naïfve bonté et d'esprit et de cœur, que je me suis relasché à conférer avec luy des offices de nostre commune vocation, avec tant de liberté, que revenant à moy, je n'ay sceu qui avoit usé de plus de simplicité, ou luy à m'escouter, ou moy à luy parler.

Or, Monsieur, les amitiés fondées sur Jesus-Christ ne laissent pas d'estre respectueuses, pour estre un peu fort simples et à la bonne foy. Nous nous sommes bien couppe de la besoigne l'un à l'autre; nos desirs de servir Dieu et son Eglise (car je confesse que j'en ay, et luy ne sçauroit dissimuler qu'il n'en soit plein) se sont, ce me semble, aiguisés et animés par le rencontre.

Mais, Monsieur, vous voulés que je continue de mon costé cette conversation, et sur ce sujet, par lettres. Je vous assure que, si je voulois, je ne m'en sçaurois empescher; et de fait je luy envoie une lettre de quatre feuilles, et toute de cette estoffe. Non, Monsieur, je n'apporte plus nulle consideration à ce que je suis moins que luy, ni à ce qu'il est plus que moy, et en tant de façons : *Amor æquat amantes* ². Je luy parle fidelement, et avec toute la confiance que mon

¹ Charitas... non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati *.. Omnia credit. I. Cor., XIII, 6 et 7.

² L'amour rend égaux ceux qui s'aiment.

* Veritati se prend pour toute sorte de bien opposé à l'iniquité.

ame peut avoir en celle, que j'estime des plus franches, rondes et vigoureuses en amitié.

Et quant à madame de Chantal, j'ayme mieux ne rien dire du desir que j'ay de son bien eternal, que d'en dire trop peu.

Mais M. le President des Comptes, vostre bon frere, ne vous a-il point dit, qu'il m'aymoit aussi bien fort? Je vous diray bien au moins, que je m'en tiens pour tout assuré.

Il n'est pas jusques au petit Celse Benigne, et à vostre Aymée¹ qui ne me connoissent, et qui ne m'ayent caressé en vostre mayson.

Voyés, Monsieur, si je suis vostre, et par combien de liens. J'abuse de vostre bonté à vous desployer si grossierement mes affections : mais, Monsieur, quiconque me provoque en la contention d'amitié, il faut qu'il soit bien ferme : car je ne l'espargne point.

Si faut-il que je vous obeisse encor, en ce que vous me commandés de vous escrire les principaux pointz de vostre devoir. J'ayme mieux obeir au peril de la discretion, que d'estre discret au peril de l'obeissance. Ce m'est, à la vérité, une obeissance un petit aspre; mais vous jugerés bien qu'elle en vaut mieux. Vous excedés bien en humilité à me faire cette demande; pourquoy ne me sera-il loysible d'exceder en simplicité à vous obeir?

Monsieur, je sçai que vous avés fait une longue et tres honorable vie, et tous-jours tres constante en la sainte Eglise Catholique; mais au bout de là, ç'a esté au monde et au maniemment de ses affaires. Chose estrange, mais que l'experience et les autheurs tesmoignent : un cheval, pour brave et fort qu'il soit, cheminant sur les passées et alleures du loup, s'engourdit et perd le pas. Il n'est pas possible que vivans au monde, quoy que nous ne le touchions que des piedz, nous ne soyons embrouillés de sa poussiere².

¹ Ce sont des enfants de madame de Chantal.

² Necessè est de humano pulvere etiam religiosa corda sordescera. S. Léon.

Nos anciens peres , Abraham et les autres , presentoient ordinairement à leurs hostes le lavement des piedz ; je pense, Monsieur, que la premiere chose qu'il faut faire , c'est de laver les affections de nostre ame, pour recevoir l'hospitalité de nostre bon Dieu en son Paradis.

Il me semble que c'est tous-jours beaucoup de reproche aux mortelz , de mourir sans y avoir pensé ; mais il est double à ceux que nostre Seigneur a favorisés du bien de la vieillesse.

Ceux qui s'arment avant que l'alarme se donne, le sont tous-jours mieux que les autres, qui sur l'effroy courent çà et là au plastron, aux cuissars et au casque.

Il faut tout à l'ayse dire ses adieux au monde, et retirer petit à petit ses affections des creatures.

Les arbres que le vent arrache , ne sont pas propres pour estre transplantés , parce qu'ilz laissent leurs racines en terre ; mais qui les veut porter en une autre terre, il faut que dextrement il desengage petit à petit toutes les racines l'une apres l'autre ; et puis que de cette terre miserable nous devons estre transplantés en celle des vivans, il faut retirer et desengager nos affections l'une apres l'autre de ce monde. Je ne dis pas qu'il faille rudement rompre toutes les alliances que nous y avons contractées (il faudroit à l'adventure des effortz pour cela) ; mais il les faut descoudre et desnouer.

Ceux qui partent à l'improuveuë sont excusables de n'avoir pas pris congé des amys, et de partir en mauvais equipage ; mais non pas ceux qui ont sceu l'environ du tems de leur voyage ; il se faut tenir prests ; ce n'est pas pour partir devant l'heure, mais pour l'attendre avec plus de tranquillité.

A cet effect, je croy, Monsieur, que vous aurés une incroyable consolation de choysir de chasque jour une heure pour penser , devant Dieu et vostre bon Ange, à ce qui vous

est nécessaire pour faire une bienheureuse retraite. Quel ordre à vos affaires, s'il falloit que ce fust bientôt? Je sçai que ces pensées ne vous seront pas nouvelles; mais il faut que la façon de les faire soit nouvelle en la presence de Dieu, avec une tranquille attention, et plus pour esmouvoir l'affective que pour esclairer l'intellective.

S. Hierosme a plus d'une fois rapporté à la sapience des vieilles gens l'histoire d'Abisag¹, Sunamite, dormant sur l'estomach de David, non pour aucune volupté, mais seulement pour l'eschauffer. La sagesse et consideration de la Philosophie accompagne souvent les jeunes gens; c'est plus pour recreer leur esprit, que pour creer en leurs affections aucun bon mouvement: mais entre les bras des anciens, elle n'y doit estre que pour leur donner de la vraie chaleur de devotion.

J'ay veu et jouy de vostre belle Bibliotheque: je vous presente, pour vostre leçon spirituelle sur ce propos, S. Ambroise *De bono mortis*², S. Bernard *De interiori domo*³, et plusieurs homelies esparses de S. Chrysostomé.

Vostre S. Bernard dit que l'ame qui veut aller à Dieu doit premierement bayser les piedz du crucifix, purger ses affections, et se resoudre à bon escient de se retirer petit à petit du monde et de ses vanités; puis bayser les mains par la nouveauté des actions, qui suit le changement des affections; et en fin le bayser en la bouche, s'unissant par un amour ardent à cette supreme bonté. C'est le vray progres d'une honeste retraite.

On dit qu'Alexandre le Grand, singlant en haute mer, descouvrit luy seul, et premierement, l'Arabie heureuse à l'odeur des bois aromatiques qui y sont; aussi luy seul y avoit sa pretention. Ceux qui pretendent au pays eternal, quoy que singlans en la haute mer des affaires de ce monde, ont un certain presentiment du Ciel, qui les anime et encou-

¹ III. Reg., II, 2. — ² Du bonheur de la mort. — ³ De la maison intérieure.

rage merveilleusement : mais il faut se tenir en prouë, et le nez tourné de ce costé là.

Nous nous devons à Dieu, à la patrie, aux parens, aux amys : à Dieu premierement, puis à la patrie, mais premierement à la celeste, secondement à la terrestre, apres cela à nos proches; mais *nul ne vous est si proche que vous-mesme*, dit nostre Seneque chrestien : en fin aux amys; mais n'estes-vous pas le premier des vostres? Il remarque que S. Paul dit à son Timothée : *Attende tibi et gregi; primò tibi, inde gregi*¹, dit-il.

C'est bien assés, Monsieur, si ce n'est trop pour cette année, laquelle s'enfuit et s'escoule de devant nous, et dans ces deux moys prochains nous fera voir la vanité de sa durée, comme ont fait toutes les precedentes, qui ne durent plus. Vous m'avés commandé que toutes les années je vous escrive quelque chose de cette sorte : me voyla quitte pour celle-cy, en laquelle je vous supplie d'oster le plus de vos affections de ce monde que vous pourrés, et, à mesure que vous les arracherés, de les transporter au Ciel.

Et pardonnés-moy, je vous en conjure par vostre propre humilité, si ma simplicité a esté si extravagante en son obeissance, que de vous escrire avec tant de longueur et de liberté sur un simple commandement, et avec une entiere connoissance que j'ay de vostre extreme suffisance, qui me devoit ou retenir au silence, ou en une exacte moderation. Voyla des eaux, Monsieur; si elles sortent d'une maschoire d'asne, Samson ne laissera pas d'en boire. Je prie Dieu, qu'il comble vos années de ses benedictions, et suis, d'une affection totalement filiale, Monsieur, vostre serviteur plus humble et obeissant,

FRANÇOIS E. de Geneve.

¹ I. Tim., IV, 16. Ayez soin de vous et de votre troupeau; premièrement de vous, ensuite de votre troupeau.

X.

LÉTTRE ¹

A MADAME ROSE BOURGEOIS, ABBESSE DU PUITTS-D'ORRE.

Conseils à une personne souffrante ; les douleurs du corps sont des épreuves favorables ; jamais on ne rend plus de services à Dieu que dans cet état ; exercices spirituels à faire lorsqu'on s'y trouve.

Avant le 9 octobre 1604.

Ma tres chere Seur,

Nostre Seigneur vous veuille donner son saint Esprit, pour faire et souffrir toutes choses selon sa volonté ! Vostre homme N. me presse si fort de le depescher, que je ne scai si je pourray vous respondre entierement. Au moins vous diray-je quelque chose, selon que Dieu m'en donnera la grace. J'ay esté consolé que N. arrivast si à propos avec mes lettres. Tous vos desgoustemens ne m'estonnent point ; ilz cesseront un jour, Dieu aydant : et si bien vous avés donné peu de satisfaction à ce bon Pere, je m'asseure qu'il ne s'en troublera point ; car je le tiens pour capable de connoistre les divers accidens d'une ame, qui commence à cheminer au chemin de Dieu. Pour moy, ma chere Seur et fille, n'en doutés nullement, vous ne scauriés m'estre importune : et si nostre Seigneur m'avoit autant donné de liberté et de commodité de vous assister, comme j'en ay de volonté et d'affection, vous ne me verriés jamais las de vous servir à la gloire de Dieu ; car je suis pleinement vostre, et vous ne scauriés avoir trop d'assurance de moy pour ce regard.

Touchant la meditation, je vous prie de ne point vous

¹ C'est la 64^e de la collection-Blaise, et la 47^e du livre V des anciennes éditions.

affliger, si par fois, et mesme bien souvent, vous n'y estes pas consolée, mais poursuivés doucement, et avec humilité et patience, sans pour cela violenter vostre esprit. Servez-vous du livre, quand vous verrés vostre esprit las, c'est à dire, lisés un petit, et puis medités, et puis réalisés encor un petit; et puis medités, jusques à la fin de vostre demie heure.

La mere Therese¹ en usa ainsy du commencement, et dit qu'elle s'en treuva fort bien. Et puis que nous parlons confidemment, j'adjoûteray que je l'ay ainsy essayé, et m'en suis bien treuvé. Tenés pour regle, que la grace de la meditation ne peut se gagner par aucun effort d'esprit; mais il faut que ce soit une douce et affectionnée perseverance, pleine d'humilité.

Tous vos autres exercices, vous les continuerés en la façon que je vous les ay marqués.

Pour le coucher, je ne changeray point d'opinion, s'il vous plait; mais si le lit vous desplait, et que vous ne puissés pas tant demeurer que les autres, je vous permettray bien de vous lever une heure plus matin: car, ma chere Seur, il n'est pas croyable combien les longues veilles du soir sont dangereuses, et combien elles debilitent le cerveau. On ne le sent pas en jeunesse; mais on le ressent tant plus par apres, et plusieurs personnes se sont renduës inutiles par ce moyen là.

Je viens à vostre jambe malade, et qu'il faut ouvrir. Ce ne sera pas sans des douleurs extremes; mais mon Dieu! quel sujet est-ce que sa bonté vous donne de probation en ses commandemens! O courage, ma chere Seur; nous sommes à Jesus-Christ, voyla qu'il vous envoie ses livrées: faites estat, que le fer qui ouvrira vostre jambe, soit l'un des cloux, qui perça les pieds à nostre Seigneur. O quel honneur! il a choysi pour luy ces sortes de faveurs, et les a

¹ Sainte Thérèse.

tant cheries, qu'il les a portées en Paradis ; et voyla qu'il vous en fait part : et vous me dites, que vous me laissés à penser comme vous servirés Dieu pendant le tems que vous serés sur le lict? Et suis content d'y penser, ma bonne fille.

Scavés-vous ce que je pense? A vostre advis, ma chere Seur, quand fut-ce que nostre Sauveur fit le plus grand service à son Pere? Sans doute que ce fut estant couché sur l'arbre de la Croix, ayant piedz et mains percés : ce fut là le plus grand acte de son service. Et comme le servoit-il? En souffrant, et en offrant : ses souffrances estoient une odeur de suavité à son Pere. Et voyla donq le service, que vous ferés à Dieu sur vostre lict; vous souffrirés et offrirés vos souffrances à sa Majesté. Il sera sans doute avec vous en cette tribulation, et vous consolera.

Voyla vostre croix, qui vous arrive : embrassés-la, et la caressés pour l'amour de celui qui vous l'envoye. David affligé disoit à nostre Seigneur : *J'ay fait le muet, et n'ay dit mot; parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui m'avés fait ce mal que je souffre*¹. Comme s'il disoit : Si un autre que vous, ô mon Dieu, m'avoit envoyé cette affliction, je ne l'aymerois pas, je la rejetterois; mais puis que c'est vous, je ne dis plus mot, je l'accepte, je la reçois, je l'honore.

Ne doutés point que je ne prie fort nostre Seigneur pour vous, affin qu'il vous face part de sa patience, puis qu'il luy plait vous faire part de ses souffrances. Je le dois, je le feray, et seray en esprit pres de vous pendant tout vostre mal : non, je ne vous abandonneray point.

Mais voyci un baume pretieux pour addoucir vos douleurs. Prenés tous les jours une goutte ou deux du sang qui distille des playes des piedz de nostre Seigneur, et le faites passer par la meditation, et avec imagination trempés revernement vostre doigt en cette liqueur, et l'appliqués sur

¹ Obmutuí, et non aperui os meum; quoniam tu fecisti. Ps. XXXVIII, 10.

vostre mal, avec l'invocation du doux nom de Jesus, *qui est un huyle respandu*¹, disoit l'Espouse aux Cantiques, et vous verrés que vostre douleur s'amoindrira.

Pendant ce tems là, ma chere Fille, dispensés-vous de l'Office, pour tous les jours que les Medecins vous le conseilleront, encor qu'il vous semblera que vous n'en ayés pas besoin : je vous l'ordonne comme cela au nom de Dieu.

Si ces lettres vous arrivent avant le coup, faites chercher par tout le traitté de Cassiaguerre, *De la tribulation*, et le lisez pour vous preparer : si moins, faites-le vous lire paisiblement à quelqu'une de vos plus devotes, pendant que vous serés au lict; et, croyés-moy, cela vous soulagera incroyablement. Jamais je ne fus si touché d'aucun livre, que de celui-là, en une maladie tres douloureuse que j'eus en Italie.

L'obeissance que vous rendrés au medecin sera infiniment agreable à Dieu, et mise en compte au jour du jugement.

Je ne puis vous envoyer maintenant l'escrit de la Communion, car vostre homme me presse trop : je vous l'envoyeray bien-tost, car j'en auray commodité : mais cependant vous treuverés dans Grenade tout ce qui est requis, et dans la *Practique spirituelle*.

O que j'ay esté consolé de voir que vous avés franchy toutes difficultés, pour faire tout ce que je vous escrivis touchant vos vœux et la Confession! Ma chere Seur, il faut tous-jours faire comme cela, et Dieu sera glorifié en vous.

Vous aurés tres souvent de mes lettres, et à toute occasion.

Pendant que je vous penseray affligée dans le lict, je vous porteray (mais c'est à bon escient que je parle), je vous porteray une reverence particuliere et un honneur extraordinaire, comme à une creature visitée de Dieu, habillée de

¹ Oleum effusum nomen tuum. Cant., 1, 2.

ses habitz, et son espouse speciale. Quand nostre Seigneur fut à la Croix, il fut déclaré Roy, mesme par ses ennemys; et les ames qui sont en Croix, sont déclarées reynes.

Vous ne sçavés pas de quoy les Anges nous portent envie? Certes de nulle autre chose que de ce que nous pouvons souffrir pour nostre Seigneur, et ilz n'ont jamais rien souffert pour luy. S. Paul, « qui avoit esté au ciel ¹, » et parmi les felicités du Paradis, « ne se tenoit pour heureux qu'en ses infirmités, et en la Croix de nostre Seigneur ². Quand vous aurés la jambe percée, dites à vos ennemys la parole du mesme Apostre : *Au demeurant, que nul ne me vienne plus fascher ni troubler; car je porte les marques et signes de mon Seigneur en mon corps* ³. O jambe, laquelle estant bien employée, vous portera plus avant au Ciel, que si elle estoit la plus saine du monde! Le Paradis est une montaigne, à laquelle on s'achemine mieux avec les jambes rompuës et blessées, qu'avec les jambes entieres et saines.

Il n'est pas bon de faire dire les Messes dans les chambres: adorés dès le lict nostre Seigneur à l'Autel, et contentés-vous. « Daniel ne pouvant aller au temple, se tournoit de ce costé là pour adorer Dieu ⁴: » faites-en de mesme. Mais je suis bien d'advis, que vous communiés tous les dimanches

¹ Scio hominem in Christo ante annos quatuordecim (sive in corpore, nescio; sive extra corpus, nescio; Deus scit) raptum hujusmodi usque ad tertium celum. Et scio hujusmodi hominem (sive in corpore, sive extra corpus, nescio; Deus scit) quoniam raptus est in paradisum, et audivit arcana verba quae non licet homini loqui. Pro hujusmodi gloriabor; pro me autem nihil gloriabor, nisi in infirmitatibus meis. II. Cor., XII, 2 et seq.

² Mihi absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi. Gal., VI, 14.

³ De cætero nemo mihi molestus sit; ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. Gal., VI, 17.

⁴ Cùm Daniel comperisset constitutam legem (ut omnis qui petierit aliquam petitionem à quocumque deo et homine, nisi à rege Dario, mitteretur in lacum leonum); ingressus est domum suam, et fenestris apertis in cenaculo suo contra Jerusalem, tribus temporibus in die flectebat genua sua, et adorabat, confitebaturque coram Deo suo, sicut antè facere consueverat. Dan., VI, 7 et 10.

et bonnes festes au lict, autant que les medecins vous le permettront : nostre Seigneur vous visitera volontier au lict de l'affliction.

J'ay receu le billet joint à vostre lettre. Ne doutés nullement que je ne l'aye tres agreable. Je l'accepte de tout mon cœur, et vous prometz, que j'auray le soin de vous que vous desirés, autant que Dieu m'en donnera de force et de pouvoir. Je prie sa divine Majesté, qu'il vous comble de ses graces et benedictions, et toute vostre Mayson. Dieu soit eternellement benit et glorifié sur vous, en vous, et par vous ! Amen. Je suis, ma tres chere Fille, vostre serviteur tres affectionné en nostre Seigneur,

FRANÇOIS Ev. de Geneve.

Je vous supplie, qu'il vous playse faire recommander à Dieu un bon œuvre que je souhaite voir accompli, et sur tout de le recommander vous - mesme pendant vos tourmens : car en ce tems là vos prieres, quoy que courtes et de cœur, seront infiniment bien receuës. Demandés en ce tems là à Dieu les vertus qui vous sont plus necessaires.

XI.

LETTRE ¹

A MADAME BRULART.

En quel cas on doit commencer une confession générale. Règles de la dévotion : il faut la rendre aimable, et par là lui faire honneur.

Après le 9 octobre 1604.

Madame,

Ce m'a esté un extreme contentement d'avoir eu et veu vostre lettre : je voudrois bien que les miennes vous en peussent donner un reciproque, et particulièrement pour le remede des inquietudes qui se sont eslevées en vostre esprit depuis nostre separation. Dieu me veuille inspirer !

Je vous ay dit une fois, et m'en resouviens fort bien, que j'avois treuvé en vostre confession générale toutes les marques d'une vraye, bonne et solide confession, et que jamais je n'en avois reçu qui m'eust plus entièrement contenté. C'est la vraye verité, madame ma chere Seur, et croyés qu'en telles occasions je parle fort purement.

Que si vous avés obmis quelque chose à dire, considerés si ç'a esté à vostre escient et volontairement; car en ce cas là, vous devriés sans doute refaire la Confession, si ce que vous auriés obmis estoit peché mortel, ou que vous pensas siés à cette heure là que ce le fust : mais si ce n'est que peché veniel, ou que vous l'ayés obmis par oubliance ou defect de memoire, ne doutés point, ma chere Seur; car, au peril de mon ame, vous n'estes nullement obligée de refaire vostre Confession, ains suffira de dire à vostre Confes-

¹ C'est la 66^e de la collection-Blaise, et la 16^e (al. 13^e) du livre III des anciennes éditions.

seur ordinaire le point que vous avés omis : de cela j'en respons.

N'ayés pas crainte non plus de n'avoir pas apporté tant de diligence qu'il falloit à vostre Confession generale : car je vous redis fort clairement et asseurement, que si vous n'avés point fait d'omission volontaire, vous ne devés nullement refaire la Confession, laquelle, pour vray, a esté tres suffisamment faite; et demeurés en paix de ce costé là. Que si vous en conferés avec le Pere Recteur, il vous en dira le mesme; car c'est le sentiment de l'Eglise nostre Mere.

Toutes les Regles du Rosaire et du Cordon n'obligent nullement ni à peché mortel, ni à veniel, ni directement ni indirectement; et, ne les observant pas, vous ne pecherés non plus, que de laisser une autre sorte de bien à faire. Ne vous en mettés donq nullement en peyne, mais servés Dieu gayement et en liberté d'esprit.

Vous me demandés le moyen que vous devés tenir pour acquerir la devotion et paix de l'esprit. Ma chere Seur, vous ne me demandés pas peu; mais je m'essayerai de vous en dire quelque chose, car je vous le dois: mais remarqués bien ce que je vous diray.

La vertu de devotion n'est autre chose qu'une generale inclination et promptitude de l'esprit à faire ce qu'il connoist estre agreable à Dieu. C'est cette dilatation de cœur de laquelle David disoit : *J'ay couru en la voye de vos commandemens, quand vous avés estendu mon cœur* ¹. Ceux qui sont simplement gens de bien cheminent en la voye de Dieu; mais les devotz courent; et, quand ilz sont bien devotz, ilz volent. Maintenant je vous diray quelques Regles qu'il faut observer pour estre vrayement devote.

Il faut avant toutes choses observer les commandemens generaux de Dieu et de l'Eglise, qui sont establis pour tout fi-

¹ C'est-à-dire du scapulaire. — ² *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum. Ps. CXVIII, y. 32.*

dele chrestien, et sans cela il n'y peut avoir aucune devotion au monde : cela, chacun le sçayt.

Outre les commandemens generaux, il faut soigneusement observer les commandemens particuliers qu'un chacun a pour le regard de sa vocation ; et quiconque ne le fait, quand il feroit resusciter les morts, il ne laisse pas d'estre en peché, et damné, s'il y meurt. Comme, par exemple, il est commandé aux Evesques de visiter leurs brebis, les enseigner, redresser, consoler : que je demeure toute la semaine en orayson, que je jeusne toute ma vie, si je ne fay cela, je me perdz. Qu'une personne face miracles estant en estat de mariage, et qu'elle ne rende pas le devoir de mariage ¹ à sa partie, ou qu'elle ne se soucie point de ses enfans, *elle est pire qu'infidele* ², dit S. Paul ; et ainsy des autres.

Voyla donq deux sortes de commandemens qu'il faut soigneusement observer pour fondement de toute devotion ; et neanmoins la vertu de devotion ne consiste pas à les observer, mais à les observer avec promptitude et volontier. Or, pour acquerir cette promptitude, il faut employer plusieurs considerations.

La premiere, c'est que Dieu le veut ainsy ; et est bien la rayson que nous facions sa volonté, car nous ne sommes en ce monde que pour cela. Helas ! tous les jours nous luy demandons que sa volonté soit faite ; et quand ce vient à la faire, nous avons tant de peyne ! Nous nous offrons à Dieu si souvent, nous luy disons à tous coups : Seigneur, je suis vostre, voyla mon cœur ; et quand il nous veut employer, nous sommes si lasches ! Comme pouvons-nous dire que nous

¹ Uxori vir debitum reddat, similiter autem et uxor viro. Mulier sui corporis potestatem non habet, sed vir ; similiter autem et vir sui corporis potestatem non habet, sed mulier. Nolite fraudare invicem, nisi fortè ex consensu, ad tempus, ut vacetis orationi, et iterùm revertimini in idipsum, ne tentet vos Satanas propter incontinentiam vestram. I. Cor., VII, 3, 4 et 5.

² Si quis autem suorum et maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior I. Tim., V, 8.

sommes siens, si nous ne voulons accommoder nostre volonté à la sienne !

La deuxième consideration, c'est de penser à la nature des commandemens de Dieu, qui sont doux, gracieux et souëfves, non seulement les generaux, mais encor les particuliers de la vocation. Et qu'est-ce donq qui vous les rend fascheux ? Rien, à la verité, sinon vostre propre volonté, qui veut regner en vous, à quel prix que ce soit ; et les choses que peut estre elle desireroit si on ne les luy commandoit, luy estant commandées, elle les rejette.

De cent mille fruitz delicieux, Eve choysit celuy qu'on luy avoit defendu, et sans doute que si on le luy eust permis, elle n'en eust pas mangé. C'est, en un mot, que nous voulons servir Dieu, mais à nostre volonté, et non pas à la sienne.

Saül avoit commandement de gaster et ruyner tout ce qu'il rencontreroit en Amalech : il ruyna tout, hormis ce qui estoit de pretieux, qu'il reserva, et en fit sacrifice ; mais Dieu declara qu'il ne veut nul sacrifice contre l'obeissance¹. Dieu me commande de servir aux ames, et je veux demeurer à la contemplation : la vie contemplative est bonne, mais non pas au prejudice de l'obeissance. Ce n'est pas à nous de choysir à nostre volonté. Il faut vouloir ce que Dieu veut ; et si Dieu veut que je le serve en une chose, je ne dois pas vouloir le servir en une autre. Dieu veut que Saül le serve en qualité de Roy et de Capitaine, et Saül le veut servir en qualité de Prestre : il n'y a nulle difficulté que celle-cy est plus excellente que celle-là ; mais neanmoins Dieu ne se paye pas de cela, il veut estre obey.

C'est grand cas ! Dieu avoit donné de la manne aux enfans d'Israël, une viande tres delicieuse : les voyla qu'ilz n'en veulent pas, mais recherchent en leurs desirs les aulx et les oignons d'Egypte. C'est nostre chetifve nature, qui veut tous-

¹ Numquid vult Dominus holocausta et victimas, et non potius ut obediatur voci Domini ? I. Reg., XV, 22.

jours que sa volonté soit faite , et non pas celle de Dieu. Or, à mesuré que nous aurons moins de propre volonté, celle de Dieu sera plus aysément observée.

3. Il faut considerer, qu'il n'y a nulle vocation qui n'ayt ses ennuy, ses amertumes et degoustemens; et, qui plus est, si ce n'est ceux qui sont pleinement resignés en la volonté de Dieu, chascun voudroit volontier changer sa condition à celle des autres : ceux qui sont Evesques, voudroyent ne l'estre pas; ceux qui sont mariés voudroyent ne l'estre pas; et ceux qui ne le sont, le voudroyent estre. D'où vient cette generale inquietude des espritz, sinon d'un certain desplaysir que nous avons à la contrainte, et d'une malignité d'esprit qui nous fait penser que chascun est mieux que nous?

Mais c'est tout-un; quiconque n'est pleinement resigné, qu'il tourne deçà et delà, il n'aura jamais de repos. Ceux qui ont la fièvre ne treuvent nulle place bonne; ilz n'ont pas demeuré un quart d'heure en un lict, qu'ilz voudroyent estre en un autre : ce n'est pas le lict, qui en peut mais, c'est la fièvre qui les tourmente par tout. Une personne qui n'a point la fièvre de la propre volonté se contente de tout, pourveu que Dieu soit servy. Elle ne se soucie pas en quelle qualité Dieu l'employe; pourveu qu'il face sa volonté divine, celuy est tout un.

Mais ce n'est pas tout : il faut non seulement vouloir faire la volonté de Dieu, mais, pour estre devot, il la faut faire gayement. Si je n'estois pas Evesque, peut-estre que sachant ce que je sçai, je ne le voudrois pas estre; mais l'estant, non seulement je suis obligé de faire ce que cette penible vocation requiert, mais je dois le faire joyeusement, et dois me plaire en cela, et m'y agréer. C'est le dire de S. Paul : Que *chascun demeure en sa vocation devant Dieu* ¹.

Il ne faut pas porter la croix des autres, mais la sienne;

¹ Unusquisque in quo vocatus est, in hoc permaneat apud Deum. I. Cor., VII, 24.

et pour porter chacun la sienne, nostre Seigneur veut qu'un chacun se renonce à soy-mesme, c'est à dire à sa propre volonté. Je voudrois bien cecy et cela, je serois mieux icy et là : ce sont tentations. Nostre Seigneur sçayt bien ce qu'il fait ; faysons ce qu'il veut, demeurons où il nous a mis.

Mais, ma bonne Fille, permettés-moy que je vous parle selon mon cœur, car je vous ayme comme cela. Vous voudriés avoir quelque petite pratique pour vous conduire.

Outre ce que j'ay dit qu'il falloit considerer, 1° faites la meditation tous les jours, ou le mattin avant disner, ou bien une heure ou deux avant le soupper, et ce sur la vie et mort de nostre Seigneur ; et à cet effect servés-vous de Bellintany Capucin, ou de Bruno Jesuite. Vostre meditation ne doit estre que d'une grosse demy heure, et non plus ; au bout de laquelle adjoustés tous-jours une consideration de l'obeissance que nostre Seigneur a exercée à l'endroit de Dieu son Pere : car vous treuverés que tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour complaire à la volonté de son Pere ; et là dessus esvertués-vous de vous acquerir un grand amour de la volonté de Dieu.

2° Avant que de faire, ou vous preparer à faire aucune des choses de vostre vocation qui vous faschent, pensés que les Saints ont bien fait gayement d'autres choses plus grandes et fascheuses : les uns ont souffert le martyre, les autres ont souffert le deshonneur du monde. S. François et tant de Religieux de nostre aage ont baysé et rebaysé mille fois des ladres et ulcerés : les autres se sont confinés es desertz ; les autres, sur les galeres avec les soldatz ; et tout cela pour faire chose agreable à Dieu. Et qu'est-ce que nous faysons qui approche en difficulté à cela ?

3° Pensés souventesfois que tout ce que nous faysons a sa vraye valeur de la conformité que nous avons avec la volonté de Dieu : si qu'en mangeant et beuvant, si je le fais parce que c'est la volonté de Dieu que je le face, je suis plus agreable à Dieu que si je souffrois la mort sans cette intention-là.

4° Je voudrois que souvent parmi la journée vous invoquassiez Dieu, affin qu'il vous donnast l'amour de vostre vocation, et que vous dissiez, comme S. Paul, quand il fut converty : *Seigneur, que voulés-vous que je face* ? Voulés-vous que je vous serve au plus vil ministere de vostre maison ? ha ! je me reputeday encor trop heureuse : pourveu que je vous serve, je ne me soucie pas en quoy ce sera. Et venant au particulier de ce qui vous faschera, dites : Voulés-vous que je face telle et telle chose ? Helas ! Seigneur, encor n'en suis-je pas digne, je le feray tres volontier ; et ainsy que vous vous humiliez fort, ô mon Dieu ! quel thresor vous acquerrés ! plus grand sans doute, que vous ne scauriés estimer.

5° Je voudrois que vous considerassiez combien de Saints et Saintes ont esté en vostre vocation et estat, et qu'ilz s'y sont tous accommodés avec une grande douceur et resignation, tant au nouveau qu'en l'ancien Testament : Sara, Rebecca, sainte Anne, sainte Elizabeth, sainte Monique, sainte Paule, et cent mille ; et que cela vous anime, vous recommandant à leurs prieres.

Il faut aymer ce que Dieu ayme : or il ayme nostre vocation ; aymons-la bien aussi, et ne nous amusons pas à penser sur celle des autres. Faysons notre besoigne ; à chacun sa croix n'est pas trop. Meslés doucement l'office de Marthe à celui de Magdaleine ; faites diligemment le service de vostre vocation, et souvent revenés à vous-mesme, et vous mettés en esprit aux piedz de nostre Seigneur, et dites : *Mon Seigneur, soit que je coure, soit que je m'arreste, je suis toute vostre, et vous à moy ; vous estes mon premier espoux, et tout ce que je feray, c'est pour l'amour de vous, et cecy et cela.*

Vous verrés l'exercice de l'orayson que j'envoye à Madame du Puy d'Orbe : tirés-en une copie, et vous en prevalés, car je le desire.

¹ Domine, quid me vis facere ? Act., IX, 6.

Il me semble que , faysant le matin une demy heure d'orayson mentale, vous devés vous contenter d'ouyr tous les jours une Messe, et, parmi la journée, lire une demy heure de quelque livre spirituel, comme de Grenade, ou de quelqu'autre bon autheur.

Le soir, faire l'examen de conscience, et, le long de la journée, faire des oraysons jaculatoires. Lisés fort le *Combat spirituel* : je vous le recommande. Les Dimanches et Festes vous pourrés, outre la Messe, ouyr Vespres (mais cela sans adstriction) et le Sermon.

N'oubliez pas de vous confesser tous les huit jours, et quand vous aurés quelque grand ennuy de conscience. Pour la Communion, si ce n'est au gré de M. vostre Mary, n'excedés point pour le present les limites de ce que nous en dismes à saint Claude : demeurés ferme, et communiés spirituellement; Dieu recevra en compte la preparation de vostre cœur.

Souvenés-vous de ce que je vous ay si souvent dit : faites honneur à vostre devotion; rendés-la fort aymable à tous ceux qui vous connoistront, mais sur tout à vostre famille; faites que chacun en die du bien. Mon Dieu! que vous estes heureuse d'avoir un mary si raysonnable et souple! vous en devés bien louer Dieu.

Quand il vous surviendra quelque contradiction, resignés vous fort en nostre Seigneur, et vous consolés, sachant que ces faveurs ne sont que pour les bons, ou pour ceux qui se mettent en chemin de le devenir.

Au demeurant, sachés que mon esprit est tout vostre. Dieu scayt si jamais je vous oublie, ni toute vostre famille, en mes foibles prieres; je vous ay tres intimement gravée en mon ame. Dieu soit vostre cœur et vostre vie!

XII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Marques certaines par lesquelles on peut connoître si le choix que l'on a fait d'un Directeur est légitime. Remède pour les tentations contre la foi. Règles de conduite à l'usage d'une veuve chrétienne, tant à l'égard de ses devoirs envers Dieu, que vis-à-vis de sa famille et de son intérieur domestique.

VIVE JESUS.

Madame,

Pleust à nostre bon Dieu que j'eusse autant de moyen de me bien faire entendre par cet escrit, comme j'en ay de volonté ! Je m'assure que pour une partie de ce que vous desirés sçavoir de moy, vous seriés consolée ; et particulièrement pour les deux doutes que l'ennemy vous suggere sur le choix que vous avés fait de moy pour estre vostre Pere spirituel. Mais je m'en vay vous dire ce que je pourray, pour exprimer en peu de paroles ce que je pense vous estre necessaire sur ce sujet.

Pour le premier, le choix que vous avés fait a toutes les marques d'une bonne et legitime eslection ; de cela n'en doutes plus, je vous supplie. Ce grand mouvement d'esprit qui vous y a portée presque par force et avec consolation ; la consideration que j'y ay apportée avant que d'y consentir ; ce que ni vous ni moy ne nous en sommes pas fiés à nous-mesmes, mais y avons appliqué le jugement de vostre Confesseur, bon, docte et prudent ; ce que nous avons donné du loysir aux premieres agitations de vostre conscience pour se

¹ C'est la 68^e de la collection-Blaise, et la 1^{re} du livre II des anciennes éditions. L'autographe du dernier feuillet de cette lettre existe encore aujourd'hui au second monastère de la Visitation de Paris, rue de Vaugirard, n^o 140.

refroidir si elles eussent esté mal fondées; ce que les prieres non d'un jour ni de deux, mais de plusieurs mois ont precedé, sont indubitablement des marques infaillibles que c'estoit la volonté de Dieu.

Les mouvemens de l'esprit malin, ou de l'esprit humain, sont bien d'autre condition. Ils sont terribles et vehemens, mais sans constance. La premiere parole qu'ilz jettent à l'oreille de l'ame qui en est agitée, c'est de n'ouyr point de conseil; ou, si elle en ouyt, que ce soyent des conseilz de gens de peu et sans experience. Ilz pressent, ilz veulent qu'on trousse marché avant que de l'avoir traité, et se contentent d'une courte priere, qui ne sert que de pretexte pour establiir des choses les plus importantes.

Il n'y a rien de pareil en nostre fait. Ce n'a esté ni vous ni moy qui en avons fermé le traité : ç'a esté un troysieme, qui en cela n'a peu^t regarder qu'à Dieu seul. La difficulté que j'y apportay au commencement, qui ne procedoit que de la consideration que j'y devois appliquer, vous doit entiere-ment resoudre. Car croyés bien que ce n'estoit pas faute de tres grande inclination à vostre service spirituel, je l'avois indicible; mais parce qu'en chose de telle consequence je ne voulois suyvre ni vostre desir, ni mon inclination, ains Dieu et sa Providence. Arrestés-vous là, je vous supplie, et ne disputés plus avec l'ennemy en ce sujet; dites-luy hardiment, que c'est Dieu qui l'a voulu, et qui l'a fait. Ce fut Dieu qui vous embarqua en la premiere direction, propre à vostre bien en ce tems là; c'est Dieu qui vous a portée à celle-cy, laquelle, bien que l'instrument en soit indigne, il vous rendra fructueuse et utile.

Pour le second, ma tres chere Seur, sachés que, comme je viens de dire, dés le commencement que vous conferastes avec moy de vostre interieur, Dieu me donna un grand amour de vostre esprit. Quand vous vous declarastes à moy

^t Lire ce mot comme s'il y avoit pu.

plus particulièrement, ce fut un lien admirable à mon ame, pour cherir de plus en plus la vostre, qui me fit vous escrire que Dieu m'avoit donné à vous; ne croyant pas qu'il se peust plus rien adjouster à l'affection que je sentoïs en mon esprit, et sur tout en priant Dieu pour vous.

Mais maintenant, ma chere Fille, il y est survenu une certaine qualité nouvelle, qui ne se peut nommer, ce me semble; mais seulement son effect est une grande suavité interieure que j'ay à vous souhaitter la perfection de l'amour de Dieu et les autres benedictions spirituelles. Non, je n'adjouste pas un seul brin à la verité; je parle devant le Dieu de mon cœur et du vostre: chaque affection a sa particuliere difference d'avec les autres; celle que je vous ay a une certaine particularité qui me console infiniment, et, pour dire tout, qui m'est extremement profitable. Tenés cela pour une tres veritable verité, et n'en doutés plus. Je n'en voulois pas tant dire, mais un mot tire l'autre, et puis je pense que vous le mesnagerés bien.

Grand cas! ce me semble, ma Fille: la sainte Eglise de Dieu, à l'imitation de son Espoux, ne nous enseigne point de prier pour nous en particulier, mais tous-jours pour nous et nos freres Chrestiens; *Donnez-nous*, dit-elle, *accordez-nous*, et en semblables termes, qui comprennent plusieurs¹. Il ne m'estoit jamais arrivé, sous cette forme de parler generale, de porter mon esprit à aucune personne particuliere: depuis que je suis sorty de Dijon, sous cette parole de *nous*, plusieurs particulieres personnes qui se sont recommandées à moy me viennent en memoire; mais vous presque ordinairement la premiere; et quand ce n'est pas la premiere, qui est rarement, c'est la derniere pour m'y arrester davantage. Se peut-il dire plus que cela? Mais, à l'honneur de Dieu, que cecy ne se communique point à personne; car

¹ Et non pas *qui en comprennent plusieurs*, comme le portent les autres éditions.

j'en dis un petit trop, quoy qu'avec toute verité et pureté.

En voyla bien assés pour respondre cy apres à toutes ces suggestions, ou au moins pour vous donner courage de vous mocquer de leur autheur, et de luy cracher au nés. Je vous diray le reste un jour; ou en ce monde, ou en l'autre.

Pour le troysieme, vous me demandés les remedes au travail que vous donnent les tentations que le Malin vous fait contre la foy et l'Eglise; car c'est cela que j'entens. Je vous en diray ce que Dieu me donnera.

Il faut en cette tentation tenir la posture que l'on tient en celle de la chair : ne disputer ni peu ni prou; mais faire comme faysoient les enfans d'Israël, des os de l'Agneau Pascal, qu'ilz ne s'essayoiert nullement de rompre, mais les jettoient au feu. Il ne faut nullement respondre, ni faire semblant d'entendre ce que l'ennemy dit. Qu'il clabaude tant qu'il voudra à la porte, il ne faut pas seulement dire; Qui va là?

Il est vray, ce me dirés-vous; mais il m'importune, et son bruit fait que ceux de dedans ne s'entendent pas les uns les autres à deviser. C'est tout-un; patience : il se faut prosterner devant Dieu, et demeurer là devant ses piedz : il entendra bien par cette humble contenance que vous estes sienne, et que vous voulés son secours, encor que vous ne puissiés pas parler. Mais sur tout tenés-vous bien fermée dedans, et n'ouvrez nullement la porte, ni pour voir qui c'est, ni pour chasser cet importun : en fin il se lassera de crier, et vous laissera en paix.

Il en seroit tantost tems, me dirés-vous. Je vous prie, ayés un livre intitulé, *De la Tribulation*, composé par le Pere Ribadeneira en espagnol, et traduit en françois; le Pere Recteur¹ vous dira où il est imprimé : et le lisés soigneusement. Courage donq, le tems en sera tantost : pourveu qu'il n'entre point, il n'importe. C'est cependant un tres bon signe que l'ennemy batte et tempeste à la porte; car c'est signe

¹ Le R. P. de Villars.

qu'il n'a pas ce qu'il veut. S'il l'avoit ¹, il ne crieroit plus, il entreroit et s'arrêteroit. Notés cela, pour ne point entrer en scrupule.

Après ce remède, je vous en donne un autre. Les tentations de la foy vont droit à l'entendement, pour l'attirer à disputer, à resver et songer là-dessus. Sçavés-vous ce que vous ferés pendant que l'ennemy s'amuse à vouloir escaller l'intellect? Sortés par la porte de la volonté, et luy faites une bonne charge. C'est à dire, comme la tentation de la foy se presente pour vous entretenir : Mais comment se peut faire cecy? mais si cecy? mais si cela? faites qu'en lieu de disputer avec l'ennemy par le discours, vostre partie affective s'eslance de vive force sur luy, et mesme joignant à la voix interieure l'exterieure, criant : Ha! traistre, ah! malheureux, tu as laissé l'Eglise des Anges, et tu veux que je laisse celle des Saints! Desloyal, infidele, perfide, tu presentas à la premiere femme la pomme de perdition, et tu veux que j'y morde? *Arriere, ô Satan. Il est escrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu* ². Non, je ne disputeray point, ni contesteray. Eve voulant disputer se perdit; Eve le fit, et fut seduicte. Vive Jesus, en qui je croy! Vive l'Eglise, à laquelle j'adhère! et semblables paroles enflammées.

Il en faut dire aussi à Jesus-Christ et au saint Esprit, telles qu'il vous suggerera, et mesme à l'Eglise : O mere des enfans de Dieu! jamais je ne me separeray de vous; je veux vivre et mourir en vostre giron.

Je ne sçai si je me fay bien entendre. Je veux dire qu'il faut se revancher avec des affections, et non pas avec des raysons; avec des passions, et non pas avec des considerations. Il est vray qu'en ce tems de tentation la pauvre volonté est toute seche : mais tant mieux; ses coups seront tant

¹ Et non pas *s'il l'avoit eu* : c'est encore une incorrection qu'il nous a fallu faire disparaître. — ² Vade, Satana; scriptum est enim : Non tentabis Dominum Deum tuum. Matth., IV, 10 et 7.

plus terribles à l'ennemy, lequel voyant qu'en lieu de retarder vostre advancement, il vous donne sujet d'exercer mille affections vertueuses, et particulièrement de la protestation de la foy, vous laissera en fin finale.

En troysieme lieu, il sera bon d'appliquer quelquefois cinquante ou soixante coups de discipline, ou trente, selon que vous serés disposée. C'est grand cas, comme cette recette s'est treuvée bonne en une ame que je connoy. C'est, sans doute, que le sentiment exterior divertit le mal et l'affection interieure, et provoque la misericorde de Dieu : joint que le Malin voyant que l'on bat sa partisane et confederée la chair, il craint et s'enfuit. Mais de ce troysieme remede, il en faut user moderément, et selon le profit que vous en verrez reuscir par l'experience de quelques jours.

Au bout de tout cela, ces tentations ne sont que des afflictions comme les autres; et faut s'accoiser sur le dire de la sainte Escriture : *Bienheureux est qui souffre la tentation; car, ayant esté esprouvé, il recevra la couronne de gloire*¹. Sachés que j'ay veu peu de personnes avoir esté avancées sans cette esprouve, et faut avoir patience. Nostre Dieu, après les bourrasques, envoyera le calme. Mais sur tout servés-vous du premier et second remede.

Pour le quatrieme poinct, je ne veux point changer les offres que vous fistes la premiere fois que vous vouastes, ni la place qui vous fut donnée², ni tout le reste.

Quant à vos prieres quotidiennes, voyci mon advis³. Le matin, faites la meditation avec la preparation, telle que je

¹ *Beatus vir qui suffert tentationem; quoniam, cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ.* Jac., I, 12.

² Il me renvoya, dit madame de Chantal, avec cette recommandation de ne penser qu'à demeurer dans ma condition, parce que j'avois souvent des desirs d'être religieuse. *Vie de madame de Chantal*, par M. Maupas du Tour, 1^{re} Part., chap. XVII, pag. 64.

³ Cette partie de la lettre a déjà été rapportée au tome III, page 219, sous le titre de *Petit Reglement*.

L'ay marquée en l'escrit que j'envoye à cette intention : adjoustés le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, le *Veni Creator Spiritus*, l'*Ave maris stella*, l'*Angele Dei*, et une courte orayson pour les deux saints Jean et les deux saints François et d'Assise et de Paule, que vous treuverés dans le Breviaire ; ou peut-estre les avés-vous des-ja dans le livret que vous pensés m'envoyer.

Salués tous les Saints avec cette oraison vocale :

Sainte Marie et tous les Saints, veuillez interceder pour nous vers nostre Seigneur, affin que nous obtenions d'estre aydés et sauvés par celuy qui vit et regne es siecles des siecles. Amen. *Sancta Maria, et omnes Sancti, intercedite pro nobis ad Dominum ; ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen* ¹.

Ayant salué les Saints qui sont au Ciel, dites un *Pater noster* et l'*Ave* pour les fideles trespasés, et un autre pour les fideles vivans. Ainsy vous aurés visité toute l'Eglise, dont l'une des parties est au Ciel, l'autre en terre, et l'autre sous terre, comme S. Paul et S. Jean tesmoignent. Cela vous tiendra une heure bien ronde.

Ouyés tous les jours la Messe, quand il se pourra, en la façon que j'ay descritte en l'*Escrit de la meditation*.

Et soit à la Messe, soit le long du jour, je desire que le Chappelet se dise tous les jours, le plus affectueusement que se peut.

Le long du jour, force oraysons jaculatoires, et particulièrement celles des heures, quand elles sonnent : c'est une devotion utile.

Le soir, avant souper, j'appreuve un petit de recollection, avec cinq *Pater noster* et *Ave Maria*, aux cinq playes de nostre Seigneur. Or, la recollection se pourra faire avec une entrée de l'ame en l'une des cinq playes de nostre Seigneur pour cinq jours, le sixieme dans les espines de sa couronne,

¹ Office de l'Eglise, à prime. — ² Et non pas qui.

et le septieme dans son costé percé : car il faut commencer la semaine par là, et la finir de mesme ; c'est à dire, les Di manches il faut revenir à ce cœur.

Le soir, environ une heure ou une heure et demye apres souper, vous vous retirerés, et dirés le *Pater noster*, l'*Ave*, le *Credo* ; cela fait, le *Confiteor* jusques à *med culpa* ; puis l'examen de conscience, apres lequel vous acheverés le *med culpa*, et dirés les litanies de nostre Dame de l'eglise de Laurette, ou bien, par ordre, les sept Litanies de nostre Seigneur, de nostre Dame, des Anges, et ainsy des autres, telles qu'elles sont en un livre fait expres. Il est vray qu'il est mal aysé à treuver, ce me semble, et partant, ne le treuvant pas, celles de nostre Dame suffiront ; cela vous tiendra pres d'une demy heure.

Tous les jours une bonne demy heure de lecture spirituelle : c'est bien assés pour tous les jours. Les Festes, vous y pourrés adjouster d'estre à Vespres, et dire l'Office de nostre Dame. Mais si vous avés grand goust aux prieres que cy-devant vous avés faites, ne changés pas, je vous prie. Et s'il vous advient de laisser quelque chose de ce que je vous ordonne, ne vous mettés point en scrupule ; car voicy la regle generale de nostre obeissance escrite en grosses lettres :

IL FAUT TOUT FAIRE PAR AMOUR, ET RIEN PAR FORCE. IL FAUT PLUS AYMER L'OBEISSANCE, QUE CRAINDRE LA DESOBEISSANCE.

Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celuy qui forclost l'obeissance, car c'est la liberté de la chair ; mais celuy qui forclost la contrainte, et le scrupule ou empressement.

Si vous aymés bien fort l'obeissance et sousmission, je veux que s'il vous vient occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espece d'obeissance, et que ce manquement soit suppléé par l'amour.

Je desire que vous ayés une traduction françoise de toutes les prieres que vous dirés : non pas que je veuille que vous

les disiés en françois, ains en latin , car elles vous rendront plus de devotion ; mais c'est que je veux que vous en ayés aucunement le sens, mesme les Litanies du nom de Jesus, de nostre Dame et des autres. Mais faites tout cecy sans empressement, et avec esprit de douceur et d'amour.

Vos meditations seront sur la vie et mort de nostre Seigneur.... J'appreuve que vous employés les Exercices de Taullere, les Meditations de S. Bonaventure, et celles de Capiglià ; car c'est enfin tous-jours la vie de nostre Seigneur que ses Evangiles. Mais il faut reduire le tout à la maniere que je vous envoie dans l'Escrit.

Les meditations des quatre fins de l'homme vous seront utiles, à la charge que vous les finissiés tous-jours par un acte de confiance en Dieu, ne vous representant jamais ni la mort ni l'enfer d'un costé, que la Croix ne soit de l'autre, pour, apres vous estre excitée à la crainte par l'un, recourir à l'autre par confiance. L'heure de la meditation ne soit que de trois quartz au plus.

J'ayme les cantiques spirituelz, mais chantés avec affection.

Pour l'asnesse, j'appreuve le jeusne du Vendredy, et le souper sobre du Samedy. J'appreuve qu'on la mette le long de la semaine, non tant au retranchement des viandes (la sobriété estant gardée) comme au retranchement du choix d'icelles. J'appreuve que neanmoins on la flatte quelquesfois, en luy donnant à manger de l'avoyne, que S. François luy donnoit pour la faire aller viste : c'est la discipline, qui a une merveilleuse force, en piquant la chair, de resveiller l'esprit; seulement deux fois la semaine.

Vous ne devés pas relascher de la frequence de la Communion, sinon que vostre Confesseur le vous commande. J'ay cette consolation particuliere les Festes, de sçavoir que nous communions ensemble.

Pour le cinquieme point, c'est la verité que je cheris d'une

tres particuliere dilection et nostre Celse Benine, et tout le reste de vos enfans. Puisque Dieu vous a donné ce cœur de les desirer totalement au service de Dieu, il les faut nourrir à ce dessein, leur inspirant souëfvement des pensées conformes à cela. Ayés les Confessions de S. Augustin, et lisés soigneusement des le huictieme livre; vous y verrés S^e Monique vefve avec le soin de son Augustin, et plusieurs choses qui vous consoleront.

Quant à Celse Benine, il faut que ce soit avec des motifs genereux, et qu'on luy plante dans sa petite ame des pretentions au service de Dieu toutes nobles et vaillantes, et luy ravaler fort les apprehensions de la gloire purement mondaine; mais cela petit à petit. A mesure qu'il croistra, nous penserons aux particularités requises, Dieu aydant.

Cependant, prenés garde, non seulement pour luy, mais pour ses seurs, qu'ilz ne dorment que seulz, le plus qu'il se pourra, ou avec des personnes esquelles vous puissiés avoir autant de juste confiance, comme en vous-mesme. Il n'est pas croyable combien cet advis est utile; l'experience me le rend recommandable tous les jours.

Si Françoisse veut de son gré estre Religieuse, bon: autrement je n'approuve pas qu'on previenne sa volonté par des resolutions, mais seulement, comme celle de toutes les autres, par des inspirations soüefves.

Il nous faut, le plus qu'il est possible, agir dans les espritz, comme les Anges font, par des mouvemens gracieux et sans violence. Cependant j'approuve bien que vous en faciés nourrir en la religion du Puys d'Orbe, en laquelle j'espere que la devotion va reflourir bientost à bon escient; et je veux que vous cooperiés à cette intention. Mais à toutes ostés-leur la vanité de l'ame: elle naist presque avec le sexe.

Je sçai que vous avés les Epistres de S. Hierosme en françois: voyés celle qu'il escrit¹ de Pacatula, et les autres, pour

¹ Ad Gaudent., Epist. XII, pag. mihi 114.

la nourriture des filles ; elles vous recréeront. Il faut néanmoins user de moderation. J'ay tout dit , quand j'ay dit des inspirations soûefves.

Je voy que vous devés deux mille escus : le plus que vous pourrés, hastés-en le payement, et gardés sur tout de retenir rien de personne , tant qu'il vous sera possible.

Faites quelques petites aumosnes, mais avec grande humilité. J'ayme la visitation des malades, des vieux et des femmes principalement, et des jeunes quand ilz le sont bien fort. J'ayme la visitation des pauvres, specialement des femmes, avec grande humilité et debonnaireté.

Pour le sixieme point, j'approuve que vous partagiés vostre sejour aupres de M. vostre pere et de M. vostre beau pere , et que vous vous exerciés à procurer le bien de leur ame à la façon des Anges , comme j'ay dit. Si le sejour de Dijon est un petit plus grand, il n'importe : c'est aussi vostre premier devoir. Tachés de vous rendre tous les jours plus agreable et humble à l'un et l'autre des peres , et procurés leur salut en esprit de douceur. Sans doute que l'hyver vous sera plus propre à Dijon.

J'escris à M. vostre pere ; et parce qu'il m'avoit commandé de luy escrire quelque chose pour le salut de son ame, je l'ay fait avec beaucoup de simplicité , peut estre trop.

Mon advis git en deux pointcz : l'un qu'il face une generale reveuë de toute sa vie pour faire une penitence generale, ou confession ; c'est une chose sans laquelle nul homme d'honneur ne doit mourir ; l'autre, qu'il s'essaye petit à petit de se desprendre des affections du monde : et luy en dis les moyens.

Je luy propose cela, à mon advis, assés clairement et doucement ; et avec ce terme, qu'il faut non pas du tout rompre les liens d'alliance qu'on a aux affaires du monde , mais les desceudre et desnouer. Il vous monstrera la lettre , je n'en doute point. Aydés-le à l'entendre et à la practiquer.

Vous luy devés une grande charité à l'acheminer à une fin heureuse, et nul respect ne vous doit empescher de vous y employer avec une humble ardeur; car c'est le premier prochain que Dieu vous oblige d'aymer; et la premiere partie que vous devés aymer en luy, c'est son ame, et en son ame la conscience, et en la conscience la pureté, et en la pureté l'apprehension du salut eternel.

J'en dis de mesme au beau pere.

Peut-estre que M. vostre pere, ne me connoissant pas, treuvera ma liberté mauvaise; mais faites-moy connoistre à luy, et je m'asseuré qu'il m'aymera pour cette liberté plus que pour autre chose.

J'escris à M. de Bourges une lettre de cinq feuilles¹, où je luy marque la façon de prescher, et avec cela je m'espanche à luy dire mon advis de plusieurs parties de la vie d'un Archevesque. Or, pour celuy-là, je ne doute point qu'il ne l'ayt agreable. En fin, que voulés-vous plus? pere, frere, oncle, enfans, tout cela m'est infiniment à cœur.

Pour le septieme point, de l'esprit de liberté, je vous diray que c'est.

[² Tout homme de bien est libre des actions de peché mortel, et n'y attache nullement son affection. Voyla une liberté necessaire à salut. Je ne parle pas de celle-là : la liberté de laquelle je parle, c'est la liberté des enfans bien-aymés. Et qu'est-ce? c'est un desengagement du cœur chrestien de toutes choses, pour suyvre la volonté de Dieu reconneuë. Vous entendrés aysément ce que je veux dire, si Dieu me donne la grace de vous proposer les marques, signes, effectz et occasions de cette liberté.

Nous demandons à Dieu, avant toutes choses, que son

¹ Lettre à M. André Frémiot, archevêque de Bourges, frère de madame de Chantal. Voyez tom. V, pag. 500, lettre du 5 octobre 1604.

² Ce qui est entre crochets [] a été aussi envoyé à madame l'abbesse du Puits-d'Orbe. Voyez tom. VI, pag. 198 et suiv., lettre du 9 octobre 1604.

nom soit sanctifié ¹, que son royaume advienne, sa volonté soit faite en la terre comme au ciel.

Tout cela n'est autre chose, sinon l'esprit de liberté; car, pourveu que le nom de Dieu soit sanctifié, que sa majesté regne en vous, que sa volonté soit faite, l'esprit ne se soucie d'autre chose.

Première marque : le cœur qui a cette liberté n'est point attaché aux consolations, mais reçoit les afflictions avec toute la douceur que la chair peut le permettre. Je ne dis pas qu'il n'ayme et qu'il ne desire les consolations; mais je dis qu'il n'engage pas son cœur en icelle.

Deuxième marque : il n'engage nullement son affection aux exercices spirituelz; de façon que si, par maladie ou autre accident, il en est empêché, il n'en conçoit nul regret. Je ne dis pas aussi qu'il ne les ayme, mais je dis qu'il ne s'y attache pas.

3. Il ne perd gueres sa joye, parce que nulle privation ne rend triste celui qui n'avoit son cœur attaché nulle part. Je ne dis pas qu'il ne la perde, mais c'est pour peu.

Les effectz de cette liberté sont une grande suavité d'esprit, une grande douceur et condescendance à tout ce qui n'est pas péché, ou danger de péché; c'est cette humeur doucement pliable aux actions de toute vertu et charité.

Exemple : une ame qui s'est attachée à l'exercice de la meditation, interrompés-la, vous la verrés sortir avec du chagrin, empressée et estonnée. Une ame qui a la vraye liberté sortira avec un visage esgal et un cœur gracieux à l'endroit de l'importun qui l'aura incommodée. Car ce luy est tout un, ou de servir Dieu en meditant, ou de le servir en supportant le prochain : l'un et l'autre est la volonté de Dieu; mais le support du prochain est nécessaire en ce tems là.

Les occasions de cette liberté sont toutes les choses qui arrivent contre nostre inclination; car quiconque n'est pas en-

¹ Oraison Dominicale. Math., VI, 9 et 10.

gagé en ses inclinations, ne s'impatiente pas quand elles sont diverties.

Cette liberté a deux vices contraires; l'instabilité et la contrainte, ou la dissolution et la servitude.

L'instabilité d'esprit, ou dissolution, est un certain excès de liberté, par lequel on veut changer d'exercice, d'estat de vie, sans rayson ni connoissance que ce soit la volonté de Dieu. A la moindre occasion on change d'exercice, de dessein, de regle; pour toute petite occurrence, on laisse sa regle et sa louable coustume; et par là le cœur se dissipe et se perd, et est comme un verger ouvert de tous costés, duquel les fruitz ne sont pas pour le maistre, mais pour tous passans.

La contrainte ou servitude est un certain manquement de liberté, par lequel l'esprit est accablé ou d'ennuy ou de cholere, quand il ne peut faire ce qu'il a desseigné, encor qu'il puisse faire chose meilleure.

Exemple : je desseigne de faire la meditation tous les jours au matin; si j'ay l'esprit d'instabilité ou dissolution, à la moindre occasion du monde je differeray au soir, pour un chien qui ne m'aura laissé dormir, pour une lettre qu'il faudra escrire, bien que rien ne presse. Au contraire, si j'ay l'esprit de contrainte ou servitude, je ne laisseray pas ma meditation, ores qu'un malade ayt grandement besoin de mon assistance à cette heure là; ores que j'aye une depesche de grande importance, et qui ne puisse estre bien differée; et ainsi des autres sujetz.

Il me reste à vous dire deux ou troys exemples de cette liberté, qui vous feront mieux connoistre ce que je ne sçay pas dire. Mais premierement il faut que je vous die qu'il faut observer deux regles pour ne point chopper en cet endroit.

C'est qu'une personne ne doit jamais laisser ses exercices et les communes regles des vertus, sinon qu'il voye la vo-

lonté de Dieu de l'autre costé. Or, la volonté de Dieu se manifeste en deux façons : par la necessité, et par la charité. Je veux prescher ce Caresme en un petit lieu de mon Diocese ; si cependant je deviens malade, ou que je me rompe la jambe, je n'ay que faire de regretter et m'inquieter de ne point prescher ; car c'est chose certaine que la volonté de Dieu est que je le serve en souffrant, et non pas en preschant. Que si je ne suis pas malade, mais qu'il se presente une occasion d'aller en un autre lieu où, si je ne vay, ilz se feront huguenotz, voyla la volonté de Dieu assés declarée pour faire doucement contourner mon dessein.

La deuxieme regle est que, lhors qu'il faut user de liberté par charité, il faut que ce soit sans scandale et sans injustice. Par exemple, je sçais que je serois plus utile quelque part bien loin de mon Diocese : je ne dois pas user de liberté en cela ; car je scandalizerois et ferois injustice, parce que je suis obligé icy.

Ainsy c'est une fausse liberté aux femmes mariées de s'esloigner de leurs marys sans legitime rayson, sous pretexte de devotion et de charité. De maniere que cette liberté ne prejudicie jamais aux vocations ; au contraire, elle fait que chacun se plait en la sienne, puis que chacun doit sçavoir que c'est la volonté de Dieu qu'on y demeure.

Maintenant je veux que vous consideriés le cardinal Borromée¹, qu'on va canonizer dans peu de jours. C'estoit l'esprit le plus exact, roide et austere qu'il est possible d'imaginer ; il ne beuvoit que de l'eau, et ne mangeoit que du pain ; si exact, que, depuis qu'il fut archevesque, en vingt-quatre ans il n'entra que deux fois en la mayson de ses freres estant malades, et deux fois dans son jardin, et neanmoins, cet esprit si rigoureux, mangeant souvent avec les Suisses ses voisins, pour les gagner à mieux faire, il ne faisoit nulle difficulté de faire des carroux ou brindes² avec

Saint Charles Borromée, archevêque de Milan. — ² Carroux et Brindes

eux à chaque repas, outre ce qu'il avoit ben pour sa soif. Voyla un trait de sainte liberté en l'homme le plus rigoureux de cet aage. Un esprit dissolu en eust fait trop; un esprit contraint eust pensé pecher mortellement; un esprit de liberté fait cela par charité.

Spiridion¹, un ancien Evesque, ayant receu un pelerin presque mort de faim en tems de Caresme, et en un lieu où il n'y avoit aucune chose que de la chair salée, il fit cuire cette chair, et la presenta au pelerin. Le pelerin n'en vouloit pas manger, nonobstant sa necessité. Spiridion n'en avoit nulle necessité, qui en mangea luy le premier par charité, affin d'oster, par son exemple, le scrupule du pelerin. Voyla une charitable liberté d'un saint homme.

Le Pere Ignace de Loyola², qu'on va canonizer, le Mercredy saint mangea de la chair sur la simple ordonnance du Medecin, qui le jugeoit expedient pour un petit de mal qu'il avoit. Un esprit de contrainte se fust fait prier trois jours.

Mais je vous veux presenter un Soleil aupres de tout cela, un vray esprit franc et libre de tout engagement, et qui ne tient qu'à la volonté de Dieu. J'ay pensé souvent quelle estoit la plus grande mortification de tous les Saintz de la vie desquelz j'ay eu connoissance; et, apres plusieurs considerations, j'ay treuvé celle-cy : saint Jean-Baptiste alla au desert à l'aage de cinq ans, et sçavoit que nostre Sauveur, et le sien, estoit né tout proche de luy, c'est à dire une journée, ou deux, ou trois, comme cela. Dieu sçait si le cœur de saint Jean, touché de l'amour de son Sauveur dès

sont des mots allemands. Faire carroux, c'est se divertir en buvant et vidant son verre; faire une brinde, c'est porter une santé à quelqu'un, ce qui est fort en usage en Suisse et en Allemagne.

¹ Spiridion, évêque de Trémithone en l'île de Chypre, illustra par ses miracles, se trouva au concile général de Nicée, et confondit un philosophe très-captieux, par la seule exposition de la foi chrétienne. (Sozomène, Socrate.)

² Saint Ignace, fondateur de la compagnie de Jésus.

le ventre de sa mere, eust desiré de jouyr de sa sainte presence. Il passe neanmoins vingt-cinq ans dans le desert, sans venir une seule fois pour voir nostre Sauveur, et par tout s'arreste à catechiser, sans venir à nostre Seigneur, et attend qu'il vienne à luy : apres cela l'ayant baptisé, il ne le suit pas, mais demeure à faire son office. O Dieu ! quelle mortification d'esprit ! Estre si pres de son Sauveur, et ne le voir point ! l'avoir si proche, et n'en jouyr point ! Et qu'est cela, sinon avoir son esprit desengagé de tout, et de Dieu mesme, pour faire la volonté de Dieu et le servir ; laisser Dieu pour Dieu, et n'aymer pas Dieu pour l'aymer tant mieux et plus purement ? Cet exemple estouffe mon esprit de sa grandeur.

J'ay oublié à dire que non seulement la volonté de Dieu se connoist par la necessité et charité, mais par l'obedience ; de façon que celui qui reçoit un commandement doit croire que c'est la volonté de Dieu. N'est-ce pas trop ? mais mon esprit court plus vite que je ne veux, porté de l'ardeur de vous servir¹.]

Pour le huitieme point, resouvenés-vous du jour du bienheureux Roy saint Louis², jour auquel vous ostastes de rechef, ou de nouveau, la couronne de vostre royaume à vostre propre esprit, pour la mettre aux pieds du Roy Jesus ; jour auquel vous renouvelastes vostre jeunesse comme l'aigle, vous plongeant dans la mer de la penitence ; jour fourrier du jour eternel pour vostre ame. Resouvenés-vous que, sur les grandes resolutions que vous declarastes de vouloir estre toute à Dieu, de corps, de cœur et d'esprit, je dis *Amen* de la part de toute l'Eglise nostre mere ; et à

¹ Ici finit ce qui a été écrit de même à l'abbesse du Puits-d'Orbe.

² Ce fut le jour de Saint-Louis, dans un voyage que fit madame de Chantal à Saint-Claude, qu'elle commença de se soumettre à la direction du saint évêque de Genève, qu'elle fit une confession générale et un vœu de chasteté perpétuelle et d'obéissance entre ses mains.

mesme tems la sainte Vierge avec tous les Anges et bienheureux firent retentir au ciel leur grand *Amen* et *Alleluia*. Resouvenés-vous de faire estat que tout le passé n'est rien, et que tous les jours il vous faut dire avec David : *Tout maintenant je commence* à bien aymer mon Dieu¹. Faites beaucoup pour Dieu, et ne faites rien sans amour. Appliqués tout à cet amour, mangés et beuvés pour cela.

Ayés devotion à S. Louis, et admirés en luy cette grande constance. Il fut Roy à douze ans, eut neuf enfans, fit perpetuellement la guerre, ou contre les rebelles, ou contre les ennemys de la foy, vescu passé quarante ans Roy; et au bout de là, apres sa mort, son Confesseur, saint homme, jura que l'ayant confessé toute sa vie, il ne l'avoit treuvé estre tombé en peché mortel. Il fit deux voyages outre mer; en tous deux il fit perte de son armée, et au dernier il mourut de peste, apres avoir longuement visité, secouru, servy, pansé et gueri les pestiferés de son armée, et meurt gay, content, avec un verset de David² en bouche. Je vous donne ce Saint pour vostre special Patron pour toute cette année : vous l'aurez devant vos yeux avec les autres susnommés. L'année qui vient, s'il plait à Dieu, je vous en donneray un autre, apres que vous aurés bien profité en l'escole de cestuy-cy.

Pour le neufvieme point, croyés de moy deux choses : l'une, que Dieu veut que vous vous serviés de moy, et n'en doutés point; l'autre, qu'en ce qui sera pour vostre salut, Dieu m'assistera de la lumiere qui me sera necessaire pour vous servir; et quant à la volonté, il me l'a des-jà donnée si grande, qu'elle ne peut l'estre davantage. J'ay receu le billet de vos vœux, que je garde et regarde soigneusement comme

¹ Dixi : Nunc cœpi. Ps. LXXVI, 11.

² Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo.

J'entrerai dans votre maison, Seigneur, je vous adorerai, mon Dieu, dans votre saint temple, et je confesserai votre nom. Ps. V, 8.

un juste instrument de nostre alliance toute fondée en Dieu, et laquelle durera à l'éternité, moyennant la miséricorde de celui qui en est l'auteur.

Monseigneur l'évesque de Saluces¹, l'un de mes plus intimes amis et des plus grands serviteurs de Dieu et de l'Eglise qui fust au monde, est decedé depuis peu, avec un regret incroyable de son peuple, qui n'avoit jouy de ses travaux qu'un an et demy, car nous avions esté faitz evesques ensemble, et tout d'un jour. Je vous demande trois chappeletz pour son repos, assuré que je suis que s'il m'eust survescu, il m'eust procuré une charité pareille vers tous ceux où il eust eu credit.

Vous m'escrivés, en un endroit de vostre lettre, en façon qu'il semble que vous tenés pour resolu que nous nous reverrons un jour. Dieu le veuille, ma tres chere Seur! Mais, pour mon regard, je ne voy rien devant mes yeux qui me puisse faire esperer d'avoir liberté d'aller de delà : je vous en dis la rayson en confiance, estant à saint Claude.

Je suis icy lié pieds et mains; et pour vous, ma bonne Seur, l'incommodité du voyage passé ne vous estonne-elle point? Mais nous verrons entre cy et Pasques ce que Dieu voudra de nous : sa sainte volonté soit tous-jours la nostre.

Je vous prie de benir Dieu avec moy des effectz du voyage de saint Claude : je ne vous les puis dire, mais ilz sont grands; et à vostre premier loysir escrivés-moy l'histoire² de

¹ Cet évêque de Saluces est le père Juvénal Ancina, auparavant prêtre de l'Oratoire, avec lequel saint François avoit lié une amitié étroite dans le voyage qu'il fit à Rome pour les affaires du Chablais. Il en parle souvent dans ses lettres comme d'un prélat éminent en science et en vertu, zélé, charitable, qui vivoit avec son peuple comme un père avec ses enfants, et qui en étoit singulièrement aimé. La conformité de génie et de mœurs les unit ensemble, et cette union dura autant que leur vie.

² Cette histoire est ainsi rapportée dans la *Vie de madame de Chantal*, par M. Maupas du Tour, 1^{re} Partie, chap. X, pag. 35 :

« Le matin, notre pieuse veuve étant au lit un peu assoupie, elle se vit dans un chariot avec une troupe de gens qui alloient en voyage; et lui

vostre porte de saint Claude, et croyés que ce n'est point par curiosité que je vous la demande.

¹ Ma mere vous est tellement acquise que rien plus. J'ay esté consolé de voir que vous appellés de si bon cœur madame du Puysdorbe, seur; c'est une grand' ame si elle est bien assistée et Dieu se servira d'elle à la gloire de son nom; aydés-la et la visités par lettres. Dieu vous en sçaura gré.

Si je me veux croire, je ne finiray point cette lettre, écrite sans autre soin que de vous respondre. Je la veux pourtant finir, vous demandant une grand' assistance de vos prieres. Et que j'en suis necessiteux ! Je ne prie jamais sans vous avoir pour une partie du sujet de mes supplications; je ne saluë jamais mes Anges que je ne saluë le vostre : rendés-moy la pareille, et vostre Celse Benine aussi, pour lequel je prie tous-jours, et pour toute vostre compaignie. Croyés bien que je ne les oublie point, ni feu M. leur pere ², vostre mary, en la sainte Messe. Dieu soit vostre cœur, vostre esprit, vostre ame, ma tres chere Seur, et je snis en ses entrailles vostre serviteur tres dedié, avec liberté parce que c'est par homme.

Priés quelques fois pour la reduction de ma miserable Geneve.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

A Sales, le 14 octobre 1604.

» sembloit que le chariot passoit devant une église où elle voyoit quantité de
 » personnes qui louoient Dieu avec joie et grande modestie. Je voulus, dit-
 » elle, m'élançer pour m'aller joindre à cette bénite troupe, et entrer par la
 » grande porte de l'église; mais je fus repoussée, et entendis distinctement
 » une voix qui me dit : « Il faut passer outre et aller plus loin; tu n'entreras
 » jamais au sacré repos des enfans de Dieu que par la porte de Saint-Claude. »

¹ Ici commence l'autographe conservé au monastère de la rue de Vaugirard de Paris. Il y manque évidemment le premier mot de la phrase, comme *Mon affection*, ou quelqu'autre semblable.

² M. le baron de Chantal.

XIII.

LÉTTRE ¹

A LA MÊME.

Saint François lui donne des conseils sur une affaire légale : avis sur les tentations ; moyen de les repousser et de nous en garantir.

21 novembre 1604.

Madame ma tres chere Seur,

Nostre glorieuse et tres sainte maistresse et reyne la Vierge Marie, de laquelle nous celebrons aujourd'huy la Presentation, veuille presenter nos cœurs à son filz, et nous donner le sien. Vostre messenger m'est arrivé au plus fort et malaysé endroit que je puisse presque rencontrer en la navigation que je fay sur la mer tempestueuse de ce diocese, et n'est pas croyable combien vos lettres m'ont apporté de consolation. Je suis seulement en peyne si je pourrois tirer de la presse de mes affaires le loysir qu'il faut pour vous respondre si tost comme je desire et si bien comme vous attendés. Je diray ce que je pourray tumultuayrement, et s'il me reste quelque chose apres cela, je vòus l'escriray dans bien peu de tems par homme de connoissance qui va à Dijon et revient.

Je vous remercie de la peyne que vous avés prise à me desduire l'histoire de vostre porte de saint Claude, et prie ce benit saint, tesmoin de la sincerité et integrité de cœur avec laquelle je vous cherais en nostre Seigneur et commun Maistre, qu'il impetre de sa sainte bonté l'assistance du saint Esprit qui nous est necessaire pour bien entrer au repos du taber-

¹ L'original en est conservé dans le monastère de la Visitation de Turin. C'est la 71^e de la collection de Blaise, ou la 93^e des lettres inédites du même éditeur, et la 1^{re} du livre V des anciennes éditions.

nacle de l'Eglise. C'est assés dit une fois pour toutes : ouy , Dieu m'a donné à vous , je dis uniquement , entierement , irrevocablement.

Pour vostre proces , je vous diray , qu'en ayant conféré avec un des excellens hommes qui vivent affin qu'il m'aydast à m'en bien esclaircir , j'ay rencontré , ce me semble , le nœud de l'affaire , pour vous bien et solidement conseiller pour nostre ame , qui est à Dieu et de laquelle pour l'amour d'icelluy il nous faut estre fort jaloux. C'est que j'ay veu que le contract des moulins et la transaction de la succession ont esté faitz à mesme jour , mesme heure , en la mesme mayson , par le mesme notaire , devant les mesmes tesmoins. Cela les rend correspectifs l'un à l'autre. Et de là s'ensuit que voulant faire casser et rompre celuy des moulins à cause de l'enorme lesion , il faut aussi rompre et casser celuy de la transaction qui luy est correspectif , et laysser les affaires au mesme estat auquel elles estoyent avant la transaction et l'achat des moulins. Car puis que vous voulés oster les quatorze mille francz à celuy à qui ilz avoyent esté donnés pour le faire transiger , il est bien raysonnable que la transaction qu'il a faite pour les avoir soit aussi gastée. Vous voulés reprendre ce que vous luy avés donné qui est la somme de quatorze mille francz , rendés-luy aussi ce que vous avés de luy à cette consideration , qui est la cession de cette succession ; que si il n'y avoit nul droit en ce tems là , il n'en aura non plus maintenant. Et en cette façon je ne voy pas qu'il y ayt rien à craindre pour nostre chere ame ; car vous ne luy faites nul tort de reprendre ce que vous luy avés donné , luy rendant ce qu'il vous a donné.

Je ne suis pas bien asseuré si je dis bien en cecy , parce qu'à l'adventure n'ay-je pas bien conçu le fait avec toutes ses circonstances , car je suis extremement dur à l'intelligence de ces choses là. C'est pourquoy en ayant conféré avec des personnes entendantes au mestier et consciencieuses des quelles

vous ne manqués pas à Dijon , si mon opinion n'est pas jugée bonne, ne la suyvés pas, mais la leur : car je le desire ainsy, bien que j'espere que j'auray bien deviné selon la proposition que vous m'en avez faite.

Prenez garde en la poursuite du proces de ne point relascher de la pure et entiere charité du prochain, et faites les sollicitations religieusement, et moyennant cela, ne vous laysses nullement inquieter d'aucun scrupule, car il n'y a nul danger.

Je ne vous diray plus rien du doute que vous aviés si Dieu vouloit ou ne vouloit pas ce qui se passa à saint Claude ; car, puis que sa bonté s'est inclinée jusques aux aureilles de vostre cœur pour s'en declairer à vous, il n'est plus question que vous en doutiés. Pour moy, il ne me seroit pas possible, quand je le voudrois, d'en entrer en aucune difficulté.

Je viens à vostre croix, et ne sçai si Dieu m'aura bien ouvert les yeux pour la voir en ses quatre boutz : je le souhaite infiniment et l'en supplie, affin que je vous puisse dire quelque chose bien à propos. C'est une certaine impuissance, ce me dites-vous, des facultés ou parties de vostre entendement qui l'empesche de prendre le contentement de la consideration du bien ; et ce qui vous fasche le plus, c'est que voulant lhors prendre resolution, vous ne sentés point la solidité accoustumée, ains vous rencontrés une certaine barriere qui vous arreste tout court, et de là vient le tourment des tentations de la foy. C'est bien dit, ma chere fille, vous vous exprimés bien, je ne sçai si je vous entens bien. Vous adjoustés que neanmoins la volonté par la grace de Dieu ne veut que la simplicité et fermeté en l'Eglise, et que vous mourriés volontier pour la foy d'icelle. O Dieu soit benit ! ma chere Fille.

L'infirmité n'est pas à la mort, mais affin que Dieu soit glorifié en icelle ¹. Vous avés deux peuples au ventre de vostre esprit, comm' il fut dit à Rebecca ; l'un combat contre

¹ Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloriâ Dei. Joan., XI, 4.

l'autre, mais en fin *le plus jeune surmontera l'ainé*¹. L'amour propre ne meurt jamais que quand nous mourons, il a mille moyens de se retrancher dans nostre ame, on ne l'en sçauroit desloger, c'est l'ainé de nostr' ame, car il est naturel ou au moins connaturel. Il a une legion de carrabins avec luy, de mouvemens, d'actions, de passions, il est adroit et sçait mille tours de souplesse. De l'autre costé, vous avés l'amour de Dieu qui est conçu apres, et est puisné, il a aussi ses mouvemens, inclinations, passions, actions. Ces deux enfans en un mesme ventre s'entrebattent comm' Esaü et Jacob. C'est pourquoy Rebecca s'escrie : *N'estoit-il pas mieux de mourir que de concevoir avec tant de douleurs? De ces convulsions s'ensuit un certain degoustement qui fait que vous ne savourés pas les meilleures viandes. Mays que vous importe-il de savourer ou ne savourer pas, puis que vous ne laissés pas de bien manger?*

S'il me falloit perdre l'un des sentimens, je choysirois que ce fust le goust, comme moins necessaire, voire mesme que l'odorat, ce me semble. Croyés-moy, ce n'est que le goust qui vous manque, ce n'est pas la veüe; vous voyés, mays sans contentement, vous maschés le pain comme si c'estoyent des estoupes, sans goust ni saveur. Il vous semble que vos resolutions sont sans force par ce qu'elles ne sont pas gayer ni joyeuses; mais vous vous trompés, car l'apostre saint Paul bien souvent n'en avoit que de cette sorte là.

La pauvre Lia est une petite chassieuse et laide, mais il faut que vostre esprit couche avec elle, avant que d'avoir la belle Rachel. Et courage, car elle ne laissera pas de faire de beaux enfans et des œuvres agreables à Dieu. Mais je m'ar-

¹ Dominus dedit conceptum Rebeccæ; sed collidebantur in utero ejus parvuli; quæ ait: Si sic futurum erat, quid necesse fuit concipere? Gen., XXV, 21 et 22.

Perrexitque Isaac ut consuleret Dominum. Qui respondens ait: Duæ gentes sunt in utero tuo, et duo populi ex ventre tuo dividentur, populusque populorum superabit, et major serviet minori. Ibid., 22 et 23.

reste trop. Vous ne vous sentés pas ferme, constante ni bien resoluë : Il y a quelque chose en moy, ce dites-vous, qui n'a jamais esté satisfait, mais je ne scaurois dire que c'est. Je le voudrois bien sçavoir, ma chere fille, pour le dire, mais j'espere qu'un jour vous ayant à loysir je l'apprendray ; cependant, seroit-ce point peut-estre une multitude de desirs qui fait des obstructions en vostre esprit ? J'ay esté malade de cette maladie. L'oyseau attaché sur la perche se connoist attaché et sent les secousses de sa detention et de son engagement seulement quand il veut voler ; et tout de mesme, avant qu'il ayt ses aisles, il ne connoist son impuissance que par l'essay du vol.

Pour un remede donques, ma chere fille, puis que vous n'avez pas encor vos aysles pour voler, et que vostre propre impuissance met une barriere à vos efforts, ne vous debattés point, ne vous empressez point pour voler ; ayés patience que vous ayés des aysles pour voler comme les colombes ; je crains infiniment que vous n'ayés un petit trop d'ardeur à la proye, que vous ne vous empressez, et multipliés les desirs un petit trop dru. Vous voyés la beauté des clartés, la douceur des resolutions, il vous semble que presque vous les tenés, et le voisinage du bien vous en suscite un appetit de mesme, et cet appetit vous empresse et vous fait eslancer : mais pour neant ; car le maistre vous tient attachée sur la perche, ou bien vous n'avez pas encor vos aysles, et cependant vous amaigrissés par ce continuel mouvement du cœur, et alanguissés continuellement vos forces. Il faut faire des essays, mais moderés, mais sans se debatre, mais sans s'eschauffer.

Examinés bien vostre procedure en cet endroit ; peut-estre verrés-vous que vous bandés trop vostre esprit au desir de ce souverain goust qu'apporte à l'ame le ressentiment de la fermeté, constance et resolution. Vous avez la fermeté ; car qu'est-ce autre chose, fermeté, que vouloir plustost mourir

qu'offenser ou quitter la foy? Mais vous n'en avés pas le sentiment; car si vous l'aviés, vous auriez mille joyes. Or sus, arrestés-vous, ne vous empressés point. Vous verrés que vous vous en treuverés mieux, et vos aisles s'en fortifieront plus aisément. Cet empressement donques est un defect en vous, et c'est ce je ne sçai quoy qui n'est pas satisfait, car c'est un defect de resignation. Vous vous resignés bien, mais c'est avec un *mais*; car vous voudriés bien avoir cecy et cela, et vous débattés pour l'avoir.

Un simple desir n'est pas contraire à le resignation; mais un pantelement de cœur, un debatement d'aisles, une agitation de volonté et multiplication d'eslancemens, cela, indubitablement, est faute de resignation. Courage, ma chere Seur: puis que nostre volonté est à Dieu, sans doute nous sommes à luy. Vous avés tout ce qu'il faut, mais vous n'en avés nul sentiment; il n'y a pas grande perte en cela. Sçavés-vous ce qu'il faut faire? il faut prendre en gré de ne point voler, puis que nous n'avons pas encor nos aisles. Vous me faites resouvenir de Moyse: le saint homme arrivé sur le mont de Phasga, il vit toute la terre de promesse devant ses yeux, terre à laquelle il avoit aspiré et esperé quarante ans continuelz parmi les murmurations et seditions de son armée et parmi les rigueurs des desertz. Il la vit et n'y entra point, mais il mourut en la voyant. Il avoit vostre verre d'eau aux levres, et ne pouvoit boire. O Dieu! quelz souspirs devoit jetter cett' ame! Il mourut là plus heureux que plusieurs qui moururent en la terre de promesse, puis que Dieu luy fit l'honneur de l'ensepulturer luy-mesme.

Or sus, s'il vous failloit mourir sans boire de l'eau de la Samaritaine, qu'en seroit-ce pour cela, pourveu que nostre ame fust receue à boire eternellement en la source et fontaine de vie? Ne vous empressés point à des vains desirs, et mesme ne vous empressés pas à ne vous empresser point. Allés doucement vostre chemin, car il est bon.

Sachés, ma tres chere Seur, que je vous escriis ces choses avec beaucoup de distractions, et que, si vous les treuvéés embrouillées, ce ne sera pas merveille : car je le suis moy-mesme, mais, Dieu mercy, sans inquietude. Voulés-vous connoistre si je dis vray, que le défaut qui est en vous c'est de cett' entiere resignation? Vous voulés bien avoir une croix, mais vous voulés avoir le choix, vous la voudriés commune, corporelle et de telle ou telle sorte. Et qu'est ceia, ma fille tres aymée? Ah! non, je desire que vostre croix et la mienne soyent entierement croix de Jesus-Christ, et quant à l'imposition d'icelle et quant au choix : le bon Dieu sçait bien ce qu'il fait et pourquoy; c'est pour nostre bien, sans doute. Nostre Seigneur donna le choix à David de la verge de laquelle il seroit affligé, et Dieu soit benit, mais il me semble que je n'eusse pas choysi : j'eusse laissé faire tout à sa Divine Majesté. Plus une croix est de Dieu, plus nous la devons aimer. Or sus, ma seur, ma fille, mon ame, et cecy n'est pas trop, vous le sçavés bien; dites-moy, Dieu n'est-il pas meilleur que l'homme, mais l'homme n'est-il pas un vray neant en comparayson de Dieu? Et neanmoins, voyés un homme, ou plusost le plus vray neant de tous les neans, la fleur de toute la misere, qui n'ayme rien moins la confiance que vous avés en luy, encor que vous en ayés perdu le goust et le sentiment, que si vous en aviés tous les sentimens du monde; et Dieu n'aura-il pas aggreable vostre volonté bonne, encor qu'elle soit sans nul sentiment? *Je suis*, disoit David ¹, *comme une vessie sechée à la fumée du feu*, qu'on ne sçauroit dire à quoy elle peut servir. Tant de secheresses qu'on voudra, tant de sterilité, pourveu que nous aymions Dieu.

¹ Saint François a rendu ce passage selon le texte hébreu. La Vulgate porte : *Factus sum sicut uter * in pruind* : Je suis devenu comme une peau exposée à la gelée. Ps. CXVIII, 83.

* Une outre est une espèce de poche ou de vase fait de peau de bœuf, dont l'usage est de renfermer du vin, de l'huile ou d'autres liqueurs : le poil est en dedaus, et bien poissé, de peur que la liqueur ne la pénètre : dès que cette peau est desséchée, elle n'est plus bonne à rien. *Note de l'éditeur Blaise.*

Mais avec tout cela, vous n'êtes pas encor au país où il n'y a point de jour, car vous avés le jour par fois et Dieu vous visite. Est-il pas bon, à vostre advis? Il me semble que cette vicissitude vous le rend bien savoureux.

J'appreuve néanmoins que vous remonstriés à nostre doux Sauveur, mais amoureusement et sans empressement, vostre affliction; et, comme vous dites, qu'au moins il se laisse trouver à vostre esprit : car il se plait que nous luy racontions le mal qu'il nous fait, et que nous nous plaignions de luy, pourveu que ce soit amoureusement et humblement, et à luy-mesme, comme font les petitz enfans quand leur chere mere les a fouëttés. Cependant il faut encor un petit souffrir, et doucement. Je ne pense pas qu'il y ayt aucun mal de dire à nostre Seigneur : *Venés dans nos ames*. Ce Seigneur sçayt si j'ay jamais communié sans vous des mon depart de vostre ville.

Non, cela n'a nulle apparence de mal; Dieu veut que je le serve en souffrant les sterilités, les angoisses, les tentations, comme Job, comme S. Paul, et non pas en preschant.

Servés Dieu comme il veut; vous verrés qu'un jour il fera tout ce que vous voudrés, et plus que vous ne sçauriés vouloir.

Les livres que vous lirés demy heure sont Grenade, Gerson, la Vie de Jesus-Christ mise en françois du latin de Landulphe, Chartreux, la mere Therese, le Traitté de l'affliction ¹, que je vous ai marqué dans une precedente lettre.

Hé! serons-nous pas un jour tous ensemble au ciel à benir Dieu eternellement? Je l'espere et m'en resjouys.

La promesse que vous fistes à nostre Seigneur de ne jamais rien refuser de ce qui vous seroit demandé en son nom,

¹ *De la tribulation*. Ce traité fut composé en espagnol par le père Ribadeneira, et a été traduit en françois par un autre jésuite. Voyez la lettre que cite le Saint, et qui est la même qui précède immédiatement celle-ci page 59.

ne vous sçauroit obliger, sinon à le bien aymer; c'est à dire, que vous pourriés l'entendre en telle façon que la pratique en seroit vicieuse, comme si vous donniés plus qu'il ne faut, et indiscrettement. Cela donques s'entend, en observant la vraie discretion, et, en ce cas là, ce n'est non plus que de dire que vous aymerés bien Dieu, et vous accommoderés à vivre, dire, faire, et donner selon son gré.

Je garde les livres des Psalmes, et vous remercie de la Musique, en laquelle je n'entens rien du tout, bien que je l'ayme extremement quand elle est appliquée à la louange de nostre Seigneur.

Vrayement, quand vous voudrés que je depesche, et que je treuve du loysir sans loysir pour vous escrire, envoyés-moy ce bon-homme N.; car, sans mentir, il m'a pressé si extremement que rien plus, et ne m'a point voulu donner de relasche, pas seulement d'un jour; et vous dis bien que je ne voudrois pas estre juge en un proces duquel il fust solliciteur.

Je ne puis laisser le mot de *Madame*; car je ne veux pas me croire plus affectionné que S. Jean l'Evangeliste, qui neanmoins, en l'Epistre sacrée qu'il escrit à la sainte dame Electa, l'appelle *Madame*, ni estre plus sage que S. Hierosme, qui appelle bien sa devote Eustochium *Madame*. Je veux bien neanmoins vous defendre de m'appeller *Monseigneur*; car, encor que c'est la coustume de deçà d'appeller ainsy les Evesques, ce n'est pas la coustume de delà, et j'ayme la simplicité.

La Messe de nostre Dame, que vous voulés vouër pour toutes les semaines, le pourra bien estre: mais je desire que ce ne soit que pour une année, au bout de laquelle vous revouërés, s'il y eschoit; et commencés le jour de la Conception de nostre Dame, jour de mon Sacre, et auquel je fis le grand et espouvantable vœu de la charge des ames, et mourir pour elles s'il estoit expedient. Je devrois trembler m'en re-

souvenant. J'en dis de mesme du Chappelet et de l'*Ave maris stella*.

Je n'ay observé ni ordre ni mesure à vous respondre; mais ce porteur m'en a levé le moyen.

J'attens de pied coy une grande tempeste, comme je vous ay escrit au commencement, et pour mon particulier, mais joyeusement; et, regardant en la providence de Dieu, j'espere que ce sera pour sa plus grande gloire et mon repos, et beaucoup d'autres choses. Je ne suis pas asseuré qu'elle arrive, je n'en suis que menacé. Mais pourquoy vous dis-je cecy? Hé! pour ce que je ne m'en sçaurois empescher: il faut que mon cœur se dilate avec le vostre comme cela; et puis qu'en cette attente j'ay de la consolation et de l'esperance de bonheur, pourquoy ne vous le dirois-je pas? Mais à vous seule, je vous prie.

Je prie soigneusement pour nostre Celse Benine, et pour toute la petite troupe des filles. Je me recommande aussi à leurs prieres. Resouvenés-vous de prier pour ma Geneve, afin que Dieu la convertisse.

Item, resouvenés-vous de vous comporter avec un grand respect et honneur en tout ce qui regardera le bon Pere spirituel que vous sçavés; et mesme, traittant avec ses disciples et enfans spirituelz, qu'ilz ne reconnoissent que la vraye douceur et humilité en vous. Si vous receviés quelques reproches, tenés-vous douce, humble, patiente, et sans autre mot que de vraye humilité; car il le faut. Dieu soit à jamais vostre cœur, vostre esprit, vostre repos; et je suis, Madame, vostre tres dedié serviteur en nostre Seigneur, etc.

A Dieu soit honneur et gloire!

Jour de la Presentation de nostre Dame, 21 novembre 1604.

J'adjouste ce mattin, jour de sainte Cecile, que le proverbe tiré de nostre S. Bernard, *l'Enfer est plein de bonnes volontés ou desirs*, ne vous doit nullement troubler. Il y a deux sortes

de bonnes volontés. L'une dit : Je voudrois bien faire, mais il me fasche, et ne le feray pas. L'autre dit : Je veux bien faire, mais je n'ay pas tant de pouvoir que de vouloir ; c'est cela qui m'arreste. La premiere remplit l'Enfer, la seconde le Paradis. La premiere volonté ne fait que commencer à vouloir et desirer ; mais elle n'acheve pas de vouloir ; ses desirs n'ont pas assés de courage, ce ne sont que des avortons de volonté : c'est pourquoy elle remplit l'Enfer. Mais la seconde produit des desirs entiers et bien formés, et c'est pour celle-là que Daniel fut appelé *homme de desirs*. Nostre Seigneur nous veuille donner la perpetuelle assistance de son saint Esprit, ma fille et seur tres aymée !

XIV.

LÉTTRE ¹

A LA MÊME.

Exhortation à la patience dans ses peines intérieures ; en détourner sa vue pour ne regarder que Dieu. Ce qu'il faut faire quand on a oublié quelque péché dans une confession générale ; il ne faut rien précipiter dans le choix d'un état de vie, mais se bien consulter avec Dieu par l'entremise de son Directeur.

Le 18 février 1605.

Je louë Dieu de la constance avec laquelle vous supportés vos tribulations. J'y vois neanmoins encor quelque peu d'inquietude et d'empressement, qui empesche le dernier effect de vostre patience. *En vostre patience*, dit le Filz de Dieu, *vous possederés vos ames* ². C'est donc l'effect de la patience, de bien posseder son ame ; et à mesure que la patience est

¹ C'est l. 72^e de la collection-Blaise, et la 55^e (al. 48^e) du livre IV des anciennes éditions.

² In patientiâ vestrà possidebitis animas vestras. Luc, XXI, 19.

parfaite, la possession de l'ame se rend plus entiere et excellente. Or la patience est d'autant plus parfaite, qu'elle est moins meslée d'inquietude et empressement. Dieu donques vous veuille delivrer de ces deux dernieres incommodités, et tost apres vous serés delivrée de l'autre main.

Bon courage, je vous supplie, ma tres chere Seur : vous n'avés souffert l'incommodité du chemin que troys ans, et vous voulés le repos ! Mais resouvenés-vous de deux choses : l'une, que les enfans d'Israël furent quarante ans parmi les desertz avant que d'arriver dans la terre du sejour qui leur estoit promis ; et neanmoins six semaines pouvoient suffire pour tout ce voyage, et à l'ayse ; et il ne (leur) fut pas loysible de s'enquerir pourquoy Dieu leur faysoit prendre tant de destours, et les conduisoit par des chemins si aspres, et tous ceux qui en murmurèrent moururent avant l'arrivée : l'autre, que Moÿse, le plus grand amy de Dieu de toute la troupe, mourut sur les frontieres de la terre de repos, la voyant de ses yeux, et ne pouvant en avoir la jouyssance.

Pleust à Dieu que nous regardassions peu à la conduite du chemin que nous frayons, et que nous eussions les yeux fichés sur celuy qui nous conduit, et sur le bienheureux pais auquel il nous mene ! Que nous doit-il chaloir si c'est par les desertz ou par les champs que nous allons, pourveu que Dieu soit avec nous, et que nous allions en Paradis ? Croyés-moy, je vous prie, trompés le plus que vous pourrés vostre mal ; et, si vous le sentés, au moins ne le regardés pas : car la veuë vous en donnera plus d'aprehension que le sentiment ne vous en donnera de douleur. Aussi bande-on les yeux à ceux sur lesquels on veut faire quelque grand coup par le fer. Il me semble que vous vous arrestés un petit trop à la consideration de vostre mal.

Et quant à ce que vous me dites, que c'est un grand travail de vouloir et ne pouvoir, je ne veux pas vous dire qu'il faut vouloir ce que l'on peut ; mais je vous dis bien que c'est

un grand pouvoir devant Dieu que de pouvoir vouloir. Passés outre, je vous supplie, et pensés à cette grande dereliction que souffrit nostre maistre au jardin des Olives; et voyés que ce cher Filz ayant demandé consolation à son bon Pere, et connoissant qu'il ne vouloit pas la luy donner, il n'y pense plus, il ne s'en empresse plus, il ne la cherche plus; mais, comme s'il ne l'eust jamais pretendue, il execute vaillamment et courageusement l'œuvre de nostre redemption.

Après que vous aurés prié le Pere qu'il vous console, s'il ne luy plait pas de le faire, n'y pensés plus, et roidissés vostre courage à faire l'œuvre de vostre salut sur la croix, comme si jamais vous n'en deviés descendre, et qu'onques plus vous ne deussiés voir l'air de vostre vie clair et serain. Que voulés-vous? il faut voir et parler à Dieu parmi les tonnerres et tourbillons du vent; il le faut voir dans le buisson et parmi le feu et les espines; et pour ce faire, la verité est qu'il est necessaire de se deschausser, et faire une grande abnegation de nos volontés, et affections. Mais la divine bonté ne vous a pas appellée au train auquel vous estes, qu'il ne vous fortifie pour tout cecy. C'est à luy de parfaire sa besoigne. Il est vray qu'il est un petit long, parce que la matiere le requiert; mais patience. Bref, pour l'honneur de Dieu, acquiescés entièrement à sa volonté, et ne croyés nullement que vous le servissiés mieux autrement; car on ne le sert jamais bien, sinon quand on le sert comme il veut.

Or il veut que vous le serviés sans goust, sans sentiment, avec des repugnances et convulsions d'esprit. Ce service ne vous donne pas satisfaction, mais il le contente; il n'est pas à vostre gré, mais il est au sien.

Imaginés-vous que vous ne deussiés jamais estre delivrée de vos angoisses; qu'est-ce que vous feriés? Vous diriés à Dieu: Je suis vostre; si mes miseres vous sont agreables, accroissés-en le nombre et la durée. J'ay confiance en nostre Seigneur que vous diriés cela, et n'y penseriés plus; au moins,

vous ne vous empresserés plus. Faites-en de mesme maintenant, et apprivoisés-vous avec vostre travail, comme si vous deviés tous-jours vivre ensemble : vous verrés que quand vous ne penserés plus à vostre delivrance, Dieu y pensera ; et quand vous ne vous empresserés plus, Dieu accourra.

C'est assés pour ce point, jusques à ce que Dieu me donne la commodité de vous le declairer à souhait, lhors que sur iceluy nous establirons l'assurance de nostre joye ; ce sera quand Dieu nous fera revoir en presence.

Cette bonne ame ¹, que vous et moy cherissons tant, me fait demander si elle pourra attendre la presence de son Pere spirituel pour s'accuser de quelque point duquel elle n'eut point souvenance en sa confession generale ; et, à ce que je vois, elle le desireroit fort. Mais dites-luy, je vous supplie, que cela ne se peut en aucune façon : je trahirois son ame, si je luy permettois cet abus. Il faut qu'à la fine premiere Confession qu'elle fera, tout au commencement elle s'accuse de ce peché oublié (j'en dis de mesme s'il y en a plusieurs) purement et simplement, et sans repeter aucune autre chose de sa confession generale, laquelle fut fort bonne ; et partant, nonobstant les choses oubliées, cette ame ne se doit nullement troubler.

Et ostés-luy la mauvaise apprehension qui la peut mettre en peyne pour ce regard ; car la verité est que le premier et principal point de la simplicité chrestienne gist en cette franchise d'accuser ses pechés, quand il est besoin, purement et nuement, sans apprehender l'aureille du Confesseur, laquelle n'est apprestée que pour ouir des pechés, et non des vertus, et des pechés de toutes sortes. Que donques hardiement et courageusement elle se descharge pour ce regard, avec une grande humilité et mespris de soy-mesme, sans avoir crainte de faire voir sa misere à celuy par l'entremise duquel Dieu la veut guerir.

¹ Madame la présidente Brulart, selon toute apparence.

Mais si son Confesseur ordinaire luy donne trop de honte ou d'apprehension, elle pourra bien aller ailleurs ; mais je voudrois en cela toute simplicité, et croy que tout ce qu'elle a à dire est fort peu de chose en effect, et l'apprehension le fait paroistre estrange. Mais dites-luy tout cecy avec une grande charité, et l'asseurés que si en cet endroit je pouvois condescendre à son inclination, je le ferois tres volontier, selon le service que j'en ay voué à la tres sainte liberté chrestienne. Que si, apres cela, au premier rencontre qu'elle fera de son Pere spirituel, elle pense retirer quelque consolation et proffit de luy manifester la mesme faute, elle le pourra faire, bien qu'il ne sera pas necessaire ; et, à ce que j'ay appris de sa derniere lettre, elle le desire ; et j'espere mesme qu'il luy sera utile de faire une confession generale de nouveau avec une grande preparation, laquelle neanmoins elle ne doit commencer qu'un peu avant son depart, de peur de s'embarrasser.

Dites-luy encor, je vous supplie, que j'ay veu le desir qu'elle commence de prendre de se voir un jour en lieu où elle puisse servir Dieu de corps et de voix. Arrestés-la à ce commencement ; faites-luy sçavoir que ce desir est de si grande consequence, qu'elle ne doit ni le repeter, ni permettre qu'il croisse, qu'apres qu'elle en aura pleinement communiqué avec son Pere spirituel, et qu'ensemblement ilz en auront ouy ce que Dieu en dira. Je crains qu'elle ne s'engage plus avant, et que par apres il ne soit mal-aysé de la reduire à l'indifference avec laquelle il faut ouïr les conseils de Dieu. Je veux bien qu'elle le nourrisse, mais non pas qu'il croisse : car, croyés-moy, il sera tous-jours meilleur d'ouïr nostre Seigneur avec indifference et en esprit de liberté, ce qui ne se pourra faire si ce desir grossit ; car il assujettira toutes les facultés interieures, et tyrannisera la raison sur le choix.

Je vous donne bien de la peyne, vous rendant messagere

de ces responses ; mais puisque vous avés bien pris le soin de me proposer les demandes de sa part, vostre charité le prendra bien encor pour luy faire entendre mon opinion.

Ferme, je vous supplie ; que rien ne vous esbranle. Il est encor nuict, mais le jour s'approche ; non, il ne tardera pas. Mais cependant practiquons le dire de David : *Eslevés vos mains du costé du lieu saint pendant la nuict, et benissés le Seigneur* ¹. Benissons-le de tout nostre cœur, et le prions qu'il soit nostre guide, nostre barque et nostre port.

Je ne veux pas respondre à vostre derniere lettre par le menu, sinon en certains pointz qui me semblent plus presans.

Vous ne pouvés croire, ma tres chere Fille, que les tentations contre la foy et l'Eglise viennent de Dieu. Mais qui vous a jamais enseigné que Dieu en fust auteur ? Bien des tenebres, bien des impuissances, bien du liement à la perche, bien de la dereliction et destitution de vigueur, bien du devoyement de l'estomach spirituel, bien de l'amertume de la bouche interieure, laquelle rend amer le plus doux vin du monde : mais de suggestions de blaspheme, d'infidelité, de mescreance, ha ! non, elles ne peuvent sortir de nostre bon Dieu : son sein est trop pur pour concevoir telz objetz.

Sçavés-vous comment Dieu fait en cela ? Il permet que le malin forgeron de semblables besoignes nous les vienne presenter à vendre, affin que, par le mespris que nous en ferons, nous puissions tesmoigner nostre affection aux choses divines. Et pour cela, ma chere Seur, ma tres chere Fille, faut-il s'inquieter, faut-il changer de posture ? O Dieu ! nenny. C'est le Diable qui va par tout autour de nostre esprit, furetant et broüillant, pour voir s'il pourroit trouver quelque porte ouverte. Il faysoit comme cela avec Job, avec

¹ In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum. Ps. CXXXIII, 3.

S. Anthoine ; avec S^e Catherine de Sienne , et avec une infinité de bonnes ames que je connois , et avec la mienne , qui ne vaut rien et que je ne connois pas. Et quoy ! pour tout cela , ma bonne Fille , faut-il se fascher ? Laissés-le se morfondre , et tenés toutes les advenuës bien fermées : il se lassera en fin , ou , s'il ne se lasse , Dieu luy fera lever le siege.

Souvenés-vous de ce que je pense vous avoir dit une autre fois. C'est bon signe qu'il face tant de bruit et de tempestes autour de la volonté ; c'est signe qu'il n'est pas dedans. Et courage , ma chere ame ; je dis ce mot avec grand sentiment et en Jesus-Christ : ma chere ame , courage , dis-je. Pendant que nous pouvons dire avec resolution , quoyque sans sentiment , *Vive Jesus* , il ne faut point craindre.

Et ne me dites pas qu'il vous semble que vous le dites avec lascheté , sans force ni courage , mais comme par une violence que vous vous faites. O Dieu ! mais donq la voylà , la sainte violence qui ravit les cieux. Voyés-vous , ma Fille , mon ame ? c'est signe que tout est pris , que l'ennemy a tout gagné en nostre forteresse , hormis le donjon impenetrable , indomptable , et qui ne peut se perdre que par soy-mesme. C'est en fin cette volonté libre , laquelle , toute nuë devant Dieu , reside en la supreme et plus spirituelle partie de l'ame , ne depend d'autre que de son Dieu et de soy-mesme ; et quand toutes les autres facultés de l'ame sont perdues et assujetties à l'ennemy , elle seule demeure maistresse de soy-mesme pour ne consentir point.

Or , voyés-vous les ames affligées parce que l'ennemy , occupant toutes les autres facultés , fait là dedans son tintamarre et fracas extreme ! A peyne peut-on ouïr ce qui se dit et fait en cette volonté superieure , laquelle a bien la voix plus nette et plus vive que la volonté inferieure ; mais celle-cy l'a si aspre et si grosse , qu'elle estouffe la clarté de l'autre.

En fin notés cecy : pendant que la tentation vous desplairra , il n'y a rien à craindre ; car pourquoy vous desplait-elle ,

sinon parce que vous ne la voulés pas? Au demeurant, ces tentations si importunes viennent de la malice du Diable; mais la peyne et souffrance que nous en ressentons viennent de la misericorde de Dieu, qui, contre la volonté de son enemy, tire de la malice d'iceluy la sainte tribulation, par laquelle il affine l'or qu'il veut mettre dans ses thresors. Je dis donq ainsy : vos tentations sont du Diable et de l'Enfer, mais vos peynes et afflictions sont de Dieu et du Paradis; les meres sont de Babylone, mais les filles sont de Hierusalem. Mepriés les tentations, embrassés les tribulations.

Je vous diray un jour, quand j'auray bien du loysir, quel mal causent ces obstructions de l'esprit : cela ne se peut escrire en peu de paroles.

Ne craignés nullement, je vous supplie, de me donner aucune peyne; car je proteste que c'est une extreme consolation d'estre pressé de vous rendre quelque service. Ecrivez-moy donq, et souvent, et sans ordre, et le plus naïvement que vous pourrés : j'en recevray tous-jours un extreme contentement.

Je m'en vay dans une heure en la petite bourgade où je dois prescher, Dieu s'estant voulu servir de moy, et en souffrant, et en preschant; il soit à jamais benit!

Il ne m'est rien encor arrivé de la tempeste que je vous dis; mais les nuées sont encor pleines, obscures et chargées dessus ma teste.

Vous ne scauriés avoir trop de confiance en moy, qui suis parfaitement et irrevocablement vostre en Jesus-Christ, duquel mille et mille fois le jour je vous souhaite les plus cheres graces et benedictions. Vivons et mourons en luy et pour luy. Amen.

Vostre tres assureé et tres dedié serviteur en nostre Seigneur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

XV.

LÉTTRE ¹

A LA MÊME.

Les grandes croix sont plus méritoires, et demandent plus de force.

Madame ,

J'ay tant de suavité au desir que j'ay de vostre bien spirituel, que tout ce que je fay sous ce mouvement ne me scauroit nuire.

Vous me dites que vous portés tous-jours vostre grande croix, mais qu'elle vous pese moins parce que vous avés plus de force. O Sauveur du monde! que voyla qui va bien! Il faut porter sa croix : quiconque la portera plus grande se treuvera mieux. Dieu donques nous en veuille donner des plus grandes, mais qu'il luy playse nous donner des grandes forces pour les porter! Or sus donques, courage : *si vous avés confiance, vous verrés la gloire de Dieu* ².

Je ne vous respons pas maintenant, car je ne scaurois ; je ne fay que passer legerement sur vos lettres. Je ne vous enverroyeray rien à present pour la reception du tres saint Sacrement; si je puis, ce sera à la premiere commodité.

Je vis un jour une image devote : c'estoit un cœur sur lequel le petit Jesus estoit assis. O Dieu, dis-je, ainsy puisiés-vous vous asseoir sur le cœur de cette fille que vous m'avés donnée, et à laquelle vous m'avés donné! Il me playsoit en cette image que Jesus estoit assis et se reposoit, car cela

¹ C'est la 73^e de la collection-Blaise, et la 25^e (al. 26^e) du livre V des anciennes éditions.

² Si credideris, videbis gloriam Dei. Joan., XI, 40.

me representoit une stabilité; et me playsoit qu'il y estoit enfant, car c'est l'aage de parfaite simplicité et douceur : et communiant au jour auquel je sçavois que vous en faysiés de mesme, je logeois par ce desir ce benit hoste en cette place, et chez vous et chez moy. Dieu soit en tout par tout benit, et veuille se saisir de nos cœurs és siecles des siecles! Amen.

Vostre serviteur tres dedié és entrailles de nostre Seigneur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

A la Roche, le 19 février 1605.

XVI.

LETTRE ¹

A MADEMOISELLE DE VILLERS ².

Le Saint lui mande que madame de Boisy, sa mère, ne peut aller à Dijon pour y adorer l'hostie miraculeuse qu'on y conservoit à la Sainte-Chapelle du roi; et il lui marque le temps où elle peut faire le voyage de Saint-Claude, pour lui exposer l'état de son Ame.

A la Roche, le 24 mars 1605.

Vous m'obligés infiniment d'employer, comme vous faites, toutes les occasions qui se presentent à vous pour m'escrire; car j'ay tous-jours beaucoup de consolation à recevoir de vos nouvelles. J'admire que le paquet de lettres que j'ay envoyé avant ce Caresme prenant au sieur de Maillen, pour (le) vous rendre, soit encor en chemin, ne pouvant croire qu'il soit perdu : j'escrivis à presque tous mes amys.

¹ Tirée du monastère de la Visitation de St.-Denis en France. C'est la 74^e de la collection de Blaise.

² C'est apparemment la mère de MM. de Villers, auxquels saint François adresse ailleurs une lettre au sujet de la mort de leur père. On appelloit alors du nom de demoiselles les dames même mariées.

Ma pauvre mere auroit bien du desir d'aller à l'adoration de la sainte hostie ¹; mais, sans mentir, je ne pense pas que ses affaires ni sa santé le luy permettent.

Je vous voy si ferme au dessein de venir à saint Claude, que je ne puis plus vous dire autre chose, sinon que depuis le 24 d'avril ² jusques au 3 de may je seray empesché aux affaires du synode de ce diocese : hors de là ³, depuis la Quasimodo jusques à la Pentecoste, je ne voy rien devant mes yeux qui me puisse destourner de la consolation que je prendray au bien de vostre presence, si vous prenés la peyne de venir jusques à la mayson de ma mere, où j'auray plus de commodité de vous entretenir sur tout ce qu'il vous plaira. Mais puis que vous desirés me communiquer pleinement vostre ame, il sera bien expedient de prendre un loysir convenable. Je ne sçaurois jamais vous oublier en ces foibles prieres que je fay, estant par tant de raysons, d'une affection filiale, Madamoyselle, vostre, etc.

P. S. Je supplie **Monsieur** vostre mary et messieurs vos enfans de m'aymer en qualité d'un homme qui est entiere-ment acquis à leur merite. Le porteur, qui m'est connu de longue main, m'a dit de combien de charité vous usés en son endroit. Dieu en soit glorifié et benit !

¹ L'hostie miraculeuse que les fidèles adoroient à la Sainte-Chapelle de Dijon, et qui plusieurs fois préserva cette ville des plus grandes calamités, avoit été donnée par le pape Eugène IV, au duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, en reconnoissance des services que ce prince lui avoit rendus. Cette hostie, qui faisoit partie du trésor des Papes, avoit été autrefois mutilée par un Juif, en haine de la religion catholique, et étoit semée et entachée de gouttes de sang.

² C'étoit le deuxième dimanche d'après Pâques, jour où s'ouvroit le synode, tous les ans, au diocese du Saint.

³ Ce temps n'étoit que de dix jours, pendant lesquels devoit durer le synode.

XVII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui assigne un jour pour qu'elle vienne le trouver chez madame sa mère, et lui faire la revue de sa conscience. Il lui découvre aussi le dessein qu'a madame sa mère de mettre sa jeune sœur en pension au monastère du Poits-d'Orbe, la priant de faire secrètement des informations pour cela.

Le 21 de may 1604, avant le 18 mav 1605 ².

Madame ma tres chere Seur,

Voyci une courte response à vos dernieres lettres. Puis que vous estes resoluë de me revoir entre ci et Pentecoste, et que vous en esperés tant de fruit, venés, au Nom de Dieu, et pour une bonne fois. Le lieu que je vous marqueray, c'est chez ma mere à Thorans, parce qu'en cette ville je ne sçaurois promettre un seul moment de mon tems. Le jour sera le Samedi suivant l'Ascension, affin que je vous puisse donner les quatre ou cinq jours suivans francz et libres, avant que la

¹ Tirée du second monastère de la Visitation de la ville de Rouen. C'est à 75° de la collection-Blaise, et la 36° (al. 33°) du liv. III des anc. éditions.

² Toutes les éditions précédentes, à partir de celle de 1626 qu'ont suivie toutes les autres, ont donné uniformément pour date à cette lettre le 21 de mai 1605. Mais la lettre elle-même autographe finit par ces simples mots : *C'est le 21 de may*. Si donc elle a été écrite le 21 de mai; comme d'ailleurs elle a dû l'être avant l'Ascension, elle doit être de 1604, où l'Ascension tomboit le 27 mai, plutôt que de 1605, où cette fête tomboit le 19. Ajoutez que cette lettre a un rapport marqué avec celle que le Saint adressa à M. de Crepy en mai 1604, et que nous avons rapportée, tome VII, page 102. Quant au voyage de Saint-Claude dont il est question à la fin de cette même lettre-ci, ce voyage projeté, pour lequel le saint évêque auroit attendu à Thorens la pieuse baronne de Chantal, est tout différent de celui que cette dernière effectua au mois d'aout 1605 (ou 1604, suivant le récit de la mère de Changy), et dans lequel elle eut le bonheur de pouvoir s'entretenir à Saint-Claude même avec l'évêque de Genève.

feste de Pentecoste arrive, en laquelle il faut **nécessairement** que je vienne icy à Nussy pour faire l'Office et mon devoir. Je ne vous puis dire si nous aurons besoin de beaucoup de jours pour la revue de tout vostre estat interieur : peu plus, peu moins en fera la rayson.

S'il vous arrivoit **quelqu'incommodité** pour laquelle il fallust differer vostre venue, vous n'aurez pas pour cela besoin de m'advertir par homme exprés, mais seulement par la premiere commodité, puis que passé ce tems là je seray à la visite, et ne m'arrestera nulle part jusques à nostre Dame de septembre, que je seray icy quinze jours seulement, si que entre ci et la vous auriés assés de loysir de m'advertir. Je dis cela en cas que le sujet mesme de la retardation de vostre voyage ne meritast pas de soy mesme de m'en advertir; mais pour cela faites comme vous jugerés, ou pour m'advertir, ou pour ne point m'advertir.

Preparés bien tout ce qu'il sera requis pour rendre ce voyage fructueux, et tel que cette entrevue puisse suffire pour plusieurs années. Recommandés-le à nostre Seigneur; fouillés tous les replis, et voyés tous les ressorts de vostre ame, et considerés tout ce qui aura besoin d'estre ou rabillé ou remis. De mon costé je presenteray à Dieu plusieurs sacrifices, pour obtenir de sa bonté la lumiere et grace nécessaire pour vous servir en cette occasion. Je vous dirois bien que vous preparassiés une grande, mais je dis tres grande et absolue confiance en la misericorde de Dieu premierement, puis en mon affection; mais je sçai que de cela la provision en est toute faite. S'il vous semble qu'à mesure que vostre souvenance et consideration vous suggereront quelque chose, il vous fust utile de le marquer avec la plume, je l'approuverois fort. Le plus que vous pourrés apporter d'abnegation ou indifference de vostre propre volonté, c'est à dire, de desir et resolution de bien obeïr aux inspirations et instructions que Dieu vous donnera, quelles qu'elles

soyent, ce sera le mieux ; car nostre Seigneur agit és ames qui sont purement siennes, et non preoccupées d'affections et de propre volonté. Mais sur tout gardés de vous inquieter en cette preparation ; faites-la doucement et en liberté d'esprit. En ce qui regarde les ennys des tentations de la foy, ne vous y amusés pas ; mais attendés que vous soyés icy : car ce sera bien assés tost. Ne partés pas sans le congé de vostre Confesseur ; je veux croire que vous luy avés communiqué vos deliberations, avant que d'en resoudre. *

[¹ Au demeurant, il faut que je vous supplie de me faire un bien. Ma mere desire infiniment d'envoyer ma jeune seur au Puydorbe, affin de la despayer, et de luy faire prendre le goust de la devotion ; mais elle ne voudroit nullement que ni Mad^e l'Abbesse, ni sa Mayson, en receust aucune incommodité que celle du soin de ses meurs. C'est pourquoy je desire qu'il vous playse de m'apporter assurance de tout ce qu'il sera requis de faire à cette intention, sans que Madame l'Abbesse le sache, affin que tout aille comme il faut, et que ma seur ait ce bien de....².

Voyla de la peyne que je vous donne, mais c'est encor pour un office de charité.] Il me reste seulement à prier nostre Seigneur qu'il soit vostre guide et conducteur en ce voyage et en tout le reste de vos actions : je l'en supplie de tout mon cœur, et vous, ma chere seur, de venir joyeuse en luy, qui est vostre joye et consolation³. Si vous sçaviés comme je vous escriis, vous excuseriés bien l'indigestion de mes paroles et de mon stile ; mais c'est tout un. Je vous escriis sans entendement, mais je ne vous escriis pas sans un cœur plein d'extraordinaire desir de vostre bien et perfection. Courage, ma seur ; Dieu vous sera bon et propice. Je suis vostre serviteur tres dedié en son nom. Amen.

¹ Ce qui se trouve ici entre crochets manquoit aux éditions de 1626 et 1663.

² Il y a ici une ligne et demie effacée ; on découvre seulement *vostre retour*.

³ Toute cette fin de lettre manquoit aux éditions ci-dessus indiquées.

De saint Claude vostre chemin s'adresse droit à Gex, où je vous feray tenir un homme qui vous accompagnera jusques chés ma mere. Vous viendrés de Gex à Geneve, où, si vous ne voulés pas, vous n'arresterez point; et si vous voulés, vous pourrés arrester, car il n'y pas de danger, et de la vous viendrés à Thorans. De saint Claude à Gex, il n'y a que six lieues, et de Gex à Thorans sept. L'homme qui vous ira au rencontre vous conduira. Je vous attendray plustost la veille de l'Ascension ¹ que le samedi suivant ².

Je vous invitois à la veille de l'Ascension; mais comme je fermois la lettre, des Peres Chartreux me sont venus conjurer d'aller en un monastere voysin consacrer des filles : si que le jour auquel je vous attendray sera le samedi suivant. Dieu vous ayde ! C'est le **xxi** de may.



XVIII.

LETTRE ³

A LA MÊME.

Envoi d'une image où étoit représenté le petit Jésus avec Notre-Dame et sainte Anne. Réflexion sur cette image.

Le 29 mai 1605.

Voyla, ma Fille, l'Image que je vous envoie : elle est de vostre sainte Abbesse pendant qu'elle estoit encor au Monastere des mariées, et de sa bonne mere ⁴ qui estoit venuë du convent des vefves pour la visiter. Voyés la fille, còmme

¹ 18 mai 1605, ou plutôt 26 mai 1604. — ² 21 mai 1605, ou plutôt 29 mai 1604.

³ C'est la 76^e de la collection-Blaise, et la 52^e du livre VII des anciennes éditions.

⁴ L'abbesse c'est la Sainte Vierge, et sa mère c'est sainte Anne.

elle tient les yeux baissés; c'est parce qu'elle ne peut regarder ceux de l'enfant : la mere au contraire les esleve, parce que c'est sur ceux de son poupon. Les vierges ne levent les yeux que pour voir ceux de leurs espoux, et les vefves les baissent, si ce n'est pour avoir le mesme honneur. Vostre Abbesse est glorieusement ornée d'une couronne sur la teste, mais regarde en bas sur certaines petites fleurs esparses sur le marche-pied de son siege.

La bonne mere-grand a pres de soy à terre un panier plein de fruitz. Je pense que ce sont les actions de sainteté, des vertus humbles et basses, qu'elle veut donner à son mignon, tout aussi-tost qu'elle l'aura entre ses bras. Au demeurant, vous voyés que le doux Jesus se panche et se retourne du costé de sa mere-grand, toute vefve qu'elle est, mal coiffée, et simplement vestuë. Il tient un monde en ses mains, lequel il destourne doucement à gauche, parce qu'il sçait bien qu'il n'est pas propre aux vefves, mais de l'autre il luy presente sa sainte benediction.

Tenés-vous aupres de cette vefve, et comme elle ayés vostre petit panier. Tendés les yeux et les bras à l'enfant; sa mere vostre Abbesse vous le donnera à vostre tour; et luy tres volontier s'inclinera à vous, et vous benira glorieusement. Hé! que je le desire, ma Fille! Ce souhait est respandu tout par tout en mon ame, où il residera eternellement. Vivés joyeuse en Dieu, et salués tres humblement en mon nom Madame vostre Abbesse et vostre chere Maistresse. Le doux Jesus soit assis sur vostre cœur et sur le mien ensemblement, et qu'il y regne et vive à jamais! Amen.

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

XIX.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

La volonté de Dieu donne un grand prix aux moindres actions. En quoi consiste la pureté du cœur. Il ne faut rien aimer trop ardemment, pas même les vertus.

Le 10 juin 1606.

Madame ma tres chere Seur,

Me voyci à vous escrire, et ne sçai quoy, sinon que vous alliés tous-jours gayement en ce chemin celeste auquel Dieu vous a mise. Je le beniray toute ma vie des graces qu'il vous a préparées : préparés-luy aussi de vostre costé des grandes resignations en contrechange, et portés vaillamment vostre cœur à l'exécution des choses que vous sçavés qu'il veut de vous, malgré toutes sortes de contradictions qui se pourroyent opposer à cela.

Ne regardés nullement à la substance des choses que vous ferés, mais à l'honneur qu'elles ont, toutes chetives qu'elles sont, d'estre vouluës de sa volonté divine, ordonnées par sa providence, disposées par sa sagesse : en un mot, estant agreables à Dieu, et reconneuës pour cela, à qui doivent-elles estre desaggreables?

Prenés garde, ma tres chere Fille, à vous rendre tous les jours plus pure de cœur. Or cette pureté consiste à priser toutes choses et les peser au poidz du sanctuaire, lequel n'est autre chose que la volonté de Dieu.

N'aimés rien trop, je vous supplie, non pas mesme les vertus, que l'on perd quelquesfois en les outre passant. Je

¹ C'est la 77^e de la collection-Blaise, et la 3^e du livre IV des anciennes éditions.

ne sçai si vous m'entendés, mais je le pense : je regarde à vos desirs, à vos ardeurs.

Ce n'est pas le propre des roses d'estre blanches, ce me semble; car les vermeilles sont plus belles et de meilleure odeur : c'est néanmoins le propre du lys.

Soyons ce que nous sommes, et soyons-le bien, pour faire honneur au maistre ouvrier, duquel nous sommes la besoigne. On se mocqua du peintre qui, voulant représenter un cheval, fit un taureau excellemment bien fait : l'ouvrage estoit beau en soy, mais peu honorable à l'ouvrier, qui avoit autre dessein, et n'avoit fait bien que par hazard.

Soyons ce que Dieu veut, pourveu que nous soyons siens, et ne soyons pas ce que nous voulons contre son intention; car quand nous serions les plus excellentes creatures du ciel, de quoy nous serviroit cela, si nous ne sommes pas au gré de la volonté de Dieu?

Je redis à l'aventure trop cela; mais je ne le rediray plus si souvent, puisque mesme nostre Seigneur vous a desja beaucoup fortifiée en cet endroit.

Faites-moy ce bien de m'avertir du sujet de vos meditations pour l'année presente. Je me consoleraý à le sçavoir, et du fruit qu'elles font en vous. Soyés joyeuse en nostre Seigneur, ma chere Seur, et tenés vostre cœur en paix. Je saluë M. vostre mary, et suis immortellement, Madame, vostre tres affectionné et fidele serviteur et frere,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

XX.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Ne jamais oublier le jour où l'on est revenu à Dieu, et en célébrer l'anniversaire par des exercices de piété extraordinaires.

10 juillet 1605.

J'ay oublié de vous dire, ma chere fille, que si les oraisons de S. Jean, de S. François, et les autres que vous dites, vous donnent plus de goust en françois, je suis bien content que vous les recitiés comme cela. Demeurés en paix, ma fille, avec vostre espoux bien serré entre vos bras.

O! que mon ame est satisfaite de l'exercice de penitence que nous avons fait ces jours passés, jours heureux, et acceptables, et memorables! Job desire que le jour de sa naissance perisse ², et que jamais il n'en soit memoire; mais moy, ma fille, je souhaite, au contraire, que ces jours esquelz Dieu vous a faite toute sienne vivent à jamais en vostre esprit, et que la souvenance en soit perpetuelle. Ouy da, ma fille, ce sont des jours desquelz le souvenir nous sera eternellement agreable et doux sans doute, pourveu que nos resolutions, prises avec tant de force et de courage, demeurent bien closes et à couvert sous le precieux sceau que j'y ay mis de ma main.

Je veux, ma fille, que nous celebrions toutes les années

¹ C'est la 78^e de la collection-Blaise, et la 8^e du livre II des anciennes éditions.

² Pereat dies in quâ natus sum, et nox in quâ dictum est: Conceptus est homo. Job, III, 3.

les jours anniversaires de ceux-cy, par l'addition de quelques particuliers exercices à ceux qui nous sont ordinaires. Je veux que nous les appellions jours de nostre dedicace, puis qu'en iceux vous avés si entierement dedié vostre esprit à Dieu. Que rien ne vous trouble cy apres, ma fille; dites, avec S. Paul : *Au demeurant, que nul ne me fasche; car je suis stigmatisé des playes de mon maistre*¹; c'est à dire, je suis sa servante votée, dediée, sacrifiée.

Gardés bien la clausure de vostre Monastere, ne laissés point sortir vos desseins ça et la; car cela n'est qu'une distraction de cœur. Observés bien la Regle, et croyés, mais croyés-le bien, que le Filz de Madame vostre Abbessse sera tout vostre².

Nourrissés, tant qu'il vous sera possible, beaucoup d'union entre vous, Madame du Puys d'Orbe, et Madame Brulart; car il me semble que cela leur sera profitable.

Vous connoistrés assés, à voir que je vous escriis à tout propos, que je vous voy souvent en esprit; et il est vray. Non, il ne sera jamais possible que chose aucune me separe de vostre esprit: le lien est trop fort. La mort mesme n'aura pas de pouvoir pour le dissoudre, puis qu'il est d'une estoffe qui dure eternellement.

Je suis fort consolé, ma chere fille, de vous voir pleine du desir d'obeissance: c'est un desir d'un prix incomparable, et qui vous appuyera en tous vos ennuy. Helas! nenny, ma tres aymée fille, ne regardés point à qui, mais pour qui vous obeissés. Vostre vœu est adressé à Dieu, quoy qu'il regarde un homme. Mon Dieu! ne craignés point que la providence de Dieu vous defaille; non, s'il estoit besoin, elle envoyeroit plus tost un Ange pour vous conduire, que de vous laisser sans guide, puis qu'avec tant de courage et

¹ De cætero nemo mihi molestus sit; ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. Ad Gal., VI, 17.

² L'abbessse, c'est la sainte Vierge, et son fils, nostre Seigneur.

de resolution vous voulés obeir. Et donques, ma chere fille, reposez-vous en cette providence paternelle, resignés-vous de tout en icelle : et cependant, tant que je pourray, je m'espargneray pour vous tenir parole, affin que, moyennant la grace celeste, je vous serve longuement; mais cette divine volonté soit tous-jours faite ! Amen.

Hier j'allois sur le lac en une petite barquette, pour visiter M. l'archevesque de Vienne; et j'estois bien ayse de n'avoir point d'appuy, qu'un ais de trois doigts, sur lequel je me peusse asseurer, sinon la divine providence; et si, j'estois encor bien ayse d'estre là sous l'obeissance du nocher qui nous faysoit asseoir et tenir ferme sans remuer, comme bon luy sembloit, et vrayement je ne remuay point. Mais, ma fille, ne prenés pas ces paroles pour des effectz de grand prix. Non, ce ne sont que de petites imaginations de vertu, que mon cœur fait pour se recreer; car quand c'est à bon es-cient, je ne suis pas si brave.

Je ne puis m'empescher de vous escrire avec une grande nudité et simplicité d'esprit. A Dieu, ma tres chere fille, ce mesme Dieu que j'adore, et qui m'a rendu si uniquement et si intimement vostre, qu'à jamais son nom soit beny, et ce-luy de sa sainte mere. Je me resouvins encor hier de sainte Marthe, exposée dans une petite barque avec Magdaleine. Dieu leur servit de pilote pour les faire aborder en nostre France. A Dieu de rechef, ma chere fille : vivés toute joyeuse, toute constante en nostre cher Jesus. Amen.

XXI

LETTRE

A LA MÊME.

Ne pas raisonner avec les tentations, ni les appréhender, ni même y réfléchir; elles ne nous font pas de mal lorsque nous n'y songeons point.

Le jour de S. Augustin, 30 aoust 1605.

Vous aurés maintenant en main, je m'en assure, ma fille, les troys lettres que je vous ay escrites, et que vous n'aviés pas encor receues quand vous m'escrivistes le 2 aoust. Il me reste à vous respondre à celle de cette date là, puis que par les precedentes j'ay respondu à toutes les autres.

Vos tentations de la foy sont revenues; et encor que vous ne leur repliquiés pas un seul mot, elles vous pressent. Vous ne leur repliqués pas: voyla bon, ma fille; mais vous y pensés trop, mais vous les craignés trop, mais vous les appréhendés trop; elles ne vous feroyent nul mal sans cela. Vous estes trop sensible aux tentations. Vous aymés la foy, et ne voudriés pas qu'une seule pensée vous vinst au contraire; et tout aussitost qu'une seule vous touche, vous vous en attristés et troublés. Vous estes trop jalouse de cette pureté de foy; il vous semble que tout la gaste. Non, non, ma fille; laissés courir le vent, et ne pensés que le frililis des feuilles soit le cliquetis des armes.

Dernierement j'estois aupres des ruches des abeilles, et quelques-unes se mirent sur mon visage: je voulus y porter la main, et les oster. Non, ce me dit un paysan, n'ayés

¹ C'est la 81^e de la collection-Blaise, et la 56^e (*aliàs* 49^e) du livre IV des anciennes éditions.

point peur, et ne les touchés point, et elles ne vous piqueront nullement; si vous les touchés, elles vous mordront. Je le creus; pas une ne me mordit. Croyés-moy, ne craignés point ces tentations, ne les touchés point, elles ne vous ofenseront point; passés outre, et ne vous y amusés point.

Je reviens du bout de mon Diocese qui est du costé des Suisses, où j'ay achevé l'establissement de trente-troys paroisses, esquelles il y a onze ans qu'il n'y avoit que des Ministres; et y fus en ce tems là troys ans tout seul à prescher la foy catholique: et Dieu m'a fait avoir à ce voyage une consolation entiere; car en lieu que je n'y treuvas que cent Catholiques, je n'y ai pas maintenant laissé cent Huguenotz. J'ay bien eu de la peine à ce voyage, et un terrible embarassement; et parce que c'estoit pour des choses temporelles et provisions des Eglises, j'y ay esté fort empesché; mais Dieu y a mis une tres bonne fin par sa grace, et encor s'y est-il fait quelque peu de fruit spirituel. Je dis cecy, parce que mon cœur ne scauroit rien celer au vostre, et ne se tient point pour estre divers ni autre, ains un seul avec le vostre.

C'est aujourd'hui S. Augustin; et vous pouvés penser si j'ay prié pour vous le Maistre, et le serviteur, et la mère du serviteur¹. Dieu soit nostre cœur, ma fille; et je suis en luy et par sa volonté tout vostre. Vivés joyeuse, et soyés genereuse. Dieu, que nous aymons, et à qui nous sommes voués, nous veut en cette sorte là. C'est luy qui m'a donné à vous: il soit à jamais benit et loué! Le jour S. Augustin.

P. S. Je fermois cette lettre ainsy mal faite; et voyci qu'on m'en apporte deux autres, l'une du 16, l'autre du 20 aoust, fermées en un seul paquet. Je n'y voy rien que ce que j'ay dit: vous apprehendés trop les tentations; il n'y a que ce mal. Scyés toute resolute que toutes les tentations d'Enfer ne

¹ Le maître, c'est Dieu; le serviteur est saint Augustin, et la mère du serviteur est sainte Monique.

sçauroyent soûiller un esprit qui ne les ayme pas : laissés-les donq courir. L'apostre S. Paul en souffre de terribles, et Dieu ne les luy veut pas oster ; et le tout par amour. Sus, sus, ma fille, courage : que ce cœur soit tous-jours à son Jesus ; et laissés clabauder ce mastin à la porte tant qu'il voudra. Vivés, ma chere fille, avec le doux Jesus et vostre sainte abbesse ¹, parmi les tenebres, les cloux, les espines, les lances, les derelictions, et avec vostre maïstresse ². Vivés long-tems en larmes sans rien obtenir : en fin Dieu vous resuscitera, et vous resjouyra, et vous fera avoir le desir de vostre cœur ³.

Je l'espere ainsy ; et, s'il ne le fait pas, encor ne laisserons-nous pas de le servir ; il ne laissera pas pour cela d'estre notre Dieu ; car l'affection que nous luy devons est d'une nature immortelle et imperissable.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.



XXII.

LETTRE ⁴

A LA MÊME.

Il l'exhorte à préparer son cœur, afin que la sainte Vierge y naisse, et à s'unir fortement à Jésus. Il lui recommande la simplicité et la douceur.

Le 13 septembre 1605.

Mon Dieu ! ma chere fille, quand sera-ce que nostre Dame naistra dedans nostre cœur ? Pour moy, je voy bien que je

¹ La sainte Vierge. — ² Sainte Monique.

³ Desiderium cordis ejus tribuisti ei. Ps. XX, 2.

⁴ C'est la 82^e de la collection-Blaise, et la 50^e du livre VII des anciennes éditions.

n'en suis nullement digne ; vous en penserez tout autant de vous. Mais son Filz nasquit bien dans l'estable ; et courage donq, faisons faire place à cette sainte pouponne : elle n'ayme que les lieux approfondis par humilité, avilis par simplicité, et eslargis par charité ; elle se treuve volontiers aupres de la cresse et au pied de la Croix ; elle ne se soucie point si elle va en Egypte, hors de toute recreation, pourveu qu'elle ayt son cher enfant avec elle.

Non, que nostre Seigneur nous tourne et vire à gauche ou à droite ; que, comme avec des autres Jacobs, il nous serre, il nous donne cent entorses ; qu'il nous presse tantost d'un costé, tantost de l'autre ; bref, qu'il nous face mille maux, nous ne le quitterons point pourtant, qu'il ne nous ayt donné son eternelle benediction ¹. Aussi, ma fille, jamais nostre bon Dieu ne nous abandonne, que pour nous mieux retenir ; jamais il ne nous laisse, que pour nous mieux garder ; jamais il ne lutte avec nous, que pour se rendre à nous et nous benir.

Allons cependant, allons, ma chere fille, cheminons par ces basses vallées des humbles et petites vertus ; nous y verrons des roses entre les espines, la charité qui esclatte parmi les affections interieures et exterieures ; les lys de pureté, les violettes de mortification : que sçai-je moi ? Sur tout j'ayme ces trois petites vertus, la douceur de cœur, la pauvreté d'esprit et la simplicité de vie ; et ces exercices grossiers, visiter les malades, servir aux pauvres, consoler les affligés, et semblables ; mais le tout sans empressement, avec une vraye liberté. Non, nous n'avons pas encor les bras assés larges pour atteindre aux cedres du Liban ; contentons-nous de l'hyssope des vallons.

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

¹ Non dimittam te, nisi benedixeris mihi. Gen., XXXII, 26.

XXIII.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Il la confirme dans ses bonnes résolutions de quitter le monde sans s'expliquer davantage sur la nature de sa retraite.

Le 8 octobre 1605.

Ayant esté jusques icy detenu par un monde de cuisantes affaires, ma chere fille, je m'en vay à cette benite visite, en laquelle je voy à chasque bout de champ des croix de toutes sortes. Ma chair en fremit, mais mon cœur les adore. Ouy, je vous saluë, petites et grandes croix, spirituelles ou temporelles, interieures et exterieures; je vous saluë, et bayse vostre pied, indigne de l'honneur de vostre ombre. A quel propos cela? Ouy, c'est à propos, si, ma chere fille; car j'adore de mesme affection les vostres, que je tiens pour miennes; et veux, au moins je vous en prie, que vous ay-miés les miennes de mesme cœur. J'en ay bien eu depuis nos Pardons², mais courtes et legeres. Mon Dieu, supportés la foiblesse de mes espaules, et ne les chargés que de peu, pour seulement mé faire connoistre quel pauvre soldat je serois, si je voyois les armées en front. Que vos lettres m'ont consolé, ma chere fille! Je les voy pleines de bons desirs, de courage et de resolution. O que voyla qui va bien! Et laissons gronder et fremir l'ennemy à la porte et tout autour de

¹ C'est la 83^e de la collection-Baise, et la 114^e (al. 96^e) du livre IV des anciennes éditions.

² C'est-à-dire des indulgences, qui avoient lieu tous les sept ans à la collégiale de Notre-Dame, à Annecy.

nous ; car Dieu est au milieu de nous et en nostre cœur, d'où il ne bougera point, s'il luy plaît. *Demeurés avec nous, Seigneur, car il se fait nuit* ¹. Je ne vous diray plus rien, ni dessus le grand abandonnement de toutes choses et de soy-mesme pour Dieu, ni dessus la sortie de sa contrée et de la mayson de ses parens. Non, je n'en veux point parler. Dieu vous veuille bien esclairer, et faire voir son bon playsir ! car, au peril de tout ce qui est en nous, nous le suivrons où qu'il nous conduise. O qu'il fait bon avec luy, où que ce soit ! Je pense à l'ame de mon tres bon et tres saint larron : nostre Seigneur luy avoit dit qu'elle seroit ce jour là avec luy en Paradis ², et elle ne fut pas plus tost separée de son corps, que voyla qu'il la mena en enfer. Ouy, car il devoit estre avec nostre Seigneur, et nostre Seigneur estoit devalé es Enfers : elle y alla donques avec luy. Vray Dieu ! que devoit-elle penser en descendant, et voyant ces abysmes devant ses yeux interieurs ? Je croy qu'elle disoit avec Job : *Qui me fera la grace, ô mon Dieu, que tu me conserves et defendes en enfer* ³ ? Et avec David : *Non, je ne craindray nul mal ; car, Seigneur, tu es avec moy* ⁴. Non, ma chere fille, pendant que nos resolutions vivent, je ne me trouble point. Que nous mourions, que tout renverse, il ne m'en chaut, pourveu que cela subsiste. Les nuitz nous sont des jours, quand Dieu est en nostre cœur ; et les jours sont des nuitz, quand il n'y est point.

Pour nos filles ⁵, vous ne sçauriés faillir à suivre l'advis de vostre Confesseur.

Il n'est pas besoin de dire en Confession ces petites pensées, qui comme mousches passent et viennent devant vos

¹ Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit. Luc, XXIV, 29.

² Hodie mecum eris in paradiso. Luc, XXIII, 43.

³ Quis mihi tribuat ut in inferno protegas me, et defendas me ? Job, IV, 18.

⁴ Non timebo mala, quoniam tu mecum es. Ps. XXII, 4.

⁵ Les filles de madame de Chantal.

yeux , ni l'affadissement des goustz que vous avés eu en vos vœux ; car tout cela ne sont point pechés, mais ennuy, mais incommodités.

Pressé donques , je ferme cette lettre. Je prie nostre Seigneur qu'il vous rende de plus en plus sienne ; qu'il soit le protecteur de vos resolutions , le defenseur de vostre viduité, le directeur de vostre obeissance ; qu'il soit vostre tout , et tout vostre. Je prie cette sainte abbesse, nostre chere Dame et reyne, qu'elle nous soit à jamais propice, et nous face mourir et vivre en son Filz. Je suis incomparablement, ma chere Fille, je suis tout vostre és entrailles du Filz et de la Mere.

XXIV.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

L'humilité est la vertu propre des veuves ; en quoi elle consiste. Application et pratique. Il est très-utile de méditer sur la vie et la mort de notre Seigneur. Remèdes aux tentations contre la foi. Avis sur l'exercice des vertus.

1^{er} novembre 1605.

Mon Dieu ! que j'ay, et de cœur, et de passion, au service de vostre esprit ! Vous ne le scauriés assés croire, ma chere Seur : je m'en treuve tant, que cela seul suffit pour me persuader que c'est de la part de nostre Seigneur ; car il n'est pas possible, ce me semble, que tout le monde ensemble m'en peust tant donner ; au moins je n'en ay jamais tant aperceu chés luy.

C'est aujourd'huy la Feste de tous les Saintz ; et faisant

¹ C'est la 84^e de la collection-Blaise, et la 12^e du livre III des anciennes éditions.

L'Office à nos Matines solennelles, voyant que nostre Seigneur commence les beatitudes par la pauvreté d'esprit, et que S. Augustin l'interprete de la sainte et tres desirable vertu d'humilité, je me suis resouvenu que vous m'aviés demandé que je vous envoyasse quelque chose d'icelle; et il m'est advis que je ne l'ay pas fait dans ma dernière lettre, quoy que bien ample, et peut estre trop longue. Et sur cela Dieu m'a donné tant de choses pour vous venir escrire, que, si j'avois assés de loysir, il m'est advis que je dirois merveilles.

Premierement, ma chere Seur, il m'est venu en memoire que les Docteurs donnent aux vefves pour leur plus propre vertu la sainte humilité. Les Vierges ont la leur, apres les Martyrs, les Docteurs et les Pasteurs, chacun la sienne, comme l'Ordre de leur Chevalerie : et tous doivent avoir eu l'humilité, car *ilz n'auroyent pas esté exaltés s'ilz ne se fussent humiliés*¹. Mais aux vefves appartient surtout l'humilité; car qui peut enfler la vefve d'orgueil? elle n'a plus son integrité (laquelle neanmoins peut estre contre-eschangée par une grande humilité viduale; cela est bien mieux, d'estre vefve avec force huyle en sa lampe, en ne desirant rien que l'humilité avec charité, que d'estre vierge sans huyle, ou avec peu d'huyle); ni, ce qui donne le plus haut prix à ce sexe selon l'estime du monde, elle n'a plus son mary, qui estoit son honneur, et duquel elle a pris le nom. Que luy reste-il plus pour se glorifier, sinon Dieu! O bienheureuse gloire! o couronne precieuse! Au jardin de l'Eglise, les vefves sont comparées aux violettes, petites fleurs et basses, de couleur non guieres esclatantes, ni d'odeur trop piquante, mais souëfves à merveille. O que c'est une belle fleur que la vefve chrestienne, petite et basse par humilité! Elle n'est guiere esclatante aux yeux du monde; car elle les fuit, et ne se pare plus pour les attirer sur soy : et pourquoy desireroit-elle les yeux de ceux de qui elle ne desire plus le cœur?

¹ Qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur. Luc, XIV, 11.

L'Apostre commande à son cher disciple qu'il *honore les veuves qui sont vraiment veuves* ¹. Et qui sont les veuves vraiment veuves, sinon celles qui le sont de cœur et d'esprit, c'est à dire, qui n'ont leur cœur marié à aucune creature? Nostre Seigneur ne dit pas aujourd'huy, Bienheureux ceux qui sont netz de corps, mais de cœur, et ne loue pas les pauvres, mais les pauvres d'esprit. Les veuves sont honorables, quand elles sont veuves de cœur et d'esprit; qu'est-ce à dire veuve, sinon destituée et privée, c'est à dire, miserable, pauvre et chestive? Celles donques qui sont pauvres, misérables et chestives en leur esprit et en leur cœur, sont louables : et tout cela veut dire, celles qui sont humbles, desquelles nostre Seigneur est le protecteur.

Mais qu'est-ce qu'humilité? Est-ce la connoissance de cette misere et pauvreté? Ouy, dit nostre S. Bernard ; mais c'est l'humilité morale et humaine. Qu'est-ce donq que l'humilité chrestienne? C'est l'amour de cette pauvreté et abjection en contemplation de celle de nostre Seigneur. Connoissés-vous que vous estes une pauvrete et chestive veuve? aymés cette chestive condition ; glorifiés-vous de n'estre rien ; soyés-en bien ayse, puis que vostre misere sert d'objet à la bonté de Dieu pour exercer sa misericorde.

Entre les gueux, ceux qui sont les plus miserables, et desquelz les playes sont plus grandes et effroyables, se tiennent pour les meilleurs gueux, et plus propres à attirer l'aumosne. Nous ne sommes que des gueux ; les plus miserables sont de meilleure condition ; la misericorde de Dieu les regarde volontier.

Humilions-nous, je vous supplie, et ne preschons que nos playes et miserés à la porte du temple de la pieté ² divine ; mais resouvenés-vous de les prescher avec joye, vous consolant d'estre toute vuide et toute veuve, affin que nostre Sei-

¹ Viduas honora, quæ verè viduæ sunt. I. Tim., V, 8.

² Ne seroit-ce point *piété* qu'il faudroit lire ?

gneur vous remplisse de son royaume. Soyés douce et affable à un chascun , hormis à ceux qui voudront vous oster vostre gloire , qui est vostre misere et vostre viduité parfaite. *Je me gorifie en mes infirmités*, dit l'Apostre¹; *et il m'est mieux de mourir que de perdre ma gloire*². Voyés-vous, il aymeroit mieux mourir, que de perdre ses infirmités, qui sont sa gloire.

Il faut bien garder vostre misere et vostre vilité; car Dieu la regarde, comme il fit celle de la Vierge sacrée. *Les hommes regardent ce qui est dehors, mais Dieu regarde le cœur*³. S'il void nostre bassesse en nostre cœur, il nous fera de grandes graces. Cette humilité conserve la chasteté; c'est pourquoy, aux Cantiques⁴, cette belle ame est appelée *le lys des vallées*. Tenés-vous donques joyeusement humble devant Dieu : mais tenés-vous esgalement joyeuse et humble devant le monde. Soyés bien ayse que les hommes ne tiennent point conte de vous : s'il vous estime, mocqués-vous en joyeusement, et riés de son jugement et de vostre misere qui le reçoit; s'il ne vous estime pas, consolés-vous joyeusement de quoy au moins en cela le monde suit la verité.

Pour l'exterieur, n'affectés pas l'humilité visible, mais ne la fuyés pas aussi : embrassés-la, mais tous-jours joyeusement. J'appreuve que l'on s'abbaisse quelquesfois à des bas services, mesme à l'endroit des inferieurs et superbes, à l'endroit des malades et pauyres, à l'endroit des siens en la mayson, et dehors : mais que ce soit tous-jours naïvement et joyeusement. Je le repete souvent, parce que c'est la clef de ce mystere pour vous et pour moy. J'auray plustost dit, *charitablement*; car *la charité*, dit saint Bernard, *est joyeuse*, et c'est apres S. Paul⁵. Les offices humbles et d'humilité exterieure ne sont que l'escorce, mais elle conserve le fruit.

¹ II. Cor., XII, 9. — ² I. Cor., IX, 15.

³ Homo videt ea quæ patent, Dominus autem intuetur cor. I. Reg., XXVI, 7.

⁴ Cant., II, 1. — ⁵ I. Cor., XIII, 6.

Continués vos Communions et exercices, ainsy que je vous ay escrit. Tenés-vous cette année bien ferme en la meditation de la vie et mort de nostre Seigneur : c'est la porte du Ciel. Si vous vous playsés à le hanter, vous apprendrés ses contennances. Ayés le courage grand et de longue haleyne; ne le perdés pas pour le bruit, et sur tout és tentations de la foy. Nostre ennemy est un grand clabaudeur, ne vous en mettés nullement en peyne; car il ne vous sçauroit nuire, je le sçai bien. Mocqués-vous de luy, et le laissés faire. Ne contestés point, mais faites-luy la nique; car tout cela n'est rien. Il a bien crié autour des Saintz, et fait plusieurs tintamarres; mais quoy pour cela? les voyla logés à la place qu'il a perdue, le miserable!

Je desire que vous voyés le chapitre XLI du *Chemin de perfection* de la bienheureuse mere Therese : car il vous aydera à bien entendre le mot que je vous ay dit si souvent, qu'il ne faut point trop pointiller en l'exercice des vertus; mais qu'il y faut aller rondement, franchement, naïvement, à la vieille françoise, avec liberté, à la bonne foy, *grosso modo*. C'est que je crains l'esprit de contrainte et de melancholie. Non, ma chere Fille; je desire que vous ayés un cœur large et grand au chemin de nostre Seigneur, mais humble, doux, et sans dissolution.

Je me recommande aux petites, mais penetrantes prieres de nostre Celse Benigne; et si Aymée¹ commence à me donner quelques petitz souhaitz, je le tiendray pour tres cher. Je vous donne, et vostre cœur de vefve, et vos enfans, tous les jours à nostre Seigneur, en luy offrant son Filz. Priés pour moy, ma chere Fille, affin qu'un jour nous puissions nous voir avec tous les Saintz en Paradis : mon desir de vous aymer et d'estre aymé de vous n'a point de moindre mesure que l'eternité. Le doux Jesus nous la veuille donner en son

¹ Ce sont des enfans de madame de Chantal.

amour et dilection! Amen. Je suis donques et veul estre éternellement tout éntièrement vostre en Jésus-Christ.

XXV.

LÉTTRE¹

A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Avis sur la réforme d'une maison : moyens de l'établir. Ne pas rendre la dévotion à charge à qui que ce soit, mais plutôt déférer aux personnes auxquelles on est obligé d'obéir.

Madame ma Seur,

Je vous escrivis il y a six semaines pour répondre à tout ce que vous m'aviés demandé, et ne doute nullement que vous n'ayés reçu ma lettre, qui me fera tenir plus resserré en celle-cy.

Selon ce que vous me proposés par la vostre du 26 septembre, j'appreuve que nostre bonne Abbesse * commence à bien establir ces petites regles que nostre Pere a dressées ; non pas pour s'arrester là, mais pour passer par apres plus aysément à plus grande perfection.

Rien ne nuit tant à cette entreprise, que la variété des propositions qui se font, et sur tout celles qu'on fait d'une regle si exacte ; car cela espouvante l'esprit de nostre seur, et des autres aussi. Il ne faut pas, ce me semble, leur dire combien elles ont de chemin à faire pour tout le voyage, mais seulement du jour à la journée. Et combien que nostre seur aspire à la perfection de la reforme, si ne faut-il pas pour cela la presser ; car cela l'estourdirait : au contraire, il luy faut pres-

¹ C'est la 85^e de la collection-Blaise, et la 4^e du livre III des anciennes éditions.

* Madame l'abbesse du Puits-d'Orbe, seür de madame Brulart.

cher la patience et longue haleyne; autrement elle voudra que tout se face à coup; et s'il y a quelque retardation, elle s'impatientera et quittera tout. Et, à la verité, il y a occasion de se contenter de ce que nostre Seigneur a mis en elle jusques à present; il l'en faut remercier, et luy en demander d'avantage.

Pour ma petite seur ¹, je la vous laisse, et ne m'en metz nullement en peyne : mais je ne voudrois pas que nostre pere ² eust peur qu'elle ne devinst trop devote, comme il a toujours eu peur de vous; car je suis assuré qu'elle ne pechera point en excès de ce costé là. Mon Dieu! le bon pere que nous avons, et le tres bon mary que vous avés! hélas! ilz ont un peu de jalousie de leur empire et domination, qui leur semble estre aucunement violé, quand on fait quelque chose sans leur autorité et commandement. Que voulés-vous? il leur faut permettre cette petite humanité. Ilz veulent estre maistres, et n'est-ce pas la rayson? Si est, certes, en ce qui depend du service que vous leur devés : mais les bons seigneurs ne considerent pas que pour le bien de l'ame il faut croire les Directeurs et Medecins spirituelz, et que, sauf les droitz qu'ilz ont sur vous, vous devés procurer vostre bien interieur par les moyens jugés convenables par ceux qui sont establis pour conduire les espritz.

Mais, nonobstant tout cela, il faut beaucoup condescendre

¹ « Une jeune sœur de madame Brulart, » donne pour explication l'éditeur Blaise. Mais n'est-ce pas plutôt de sa propre sœur que le saint Evêque veut parler, c'est-à-dire de sa sœur Jeanne, dont il a été question au tome VII de cette nouvelle édition, pages 103, 111 et 135, et qui placée au Puits-d'Orbe, au printemps de l'année 1605, auprès de l'abbesse, sœur de madame Brulart, en fut retirée l'année d'après pour entrer chez la sainte baronne de Chantal, entre les bras de laquelle elle mourut en 1607? Si saint François avoit voulu désigner une sœur de madame Brulart, il n'auroit pas dit *ma petite seur*, mais *notre petite seur*, comme il va dire *notre pere* deux lignes plus loin, pour désigner le père de la présidente. Il est assez à croire que celle-ci, après l'avoir reçue à son arrivée de Savoie à Dijon, aura voulu la garder quelque temps auprès d'elle avant de la laisser partir de là pour l'abbaye.

² Le président de Crépy, père de madame Brulart.

à leur volonté, supporter leurs petites affections, et plier le plus qu'il se pourra sans rompre nos bons desseins; ces accommodemens agréeront à nostre Seigneur. Je vous l'ay dit autrefois : moins nous vivons à nostre goust, et moins il y a de nostre choix en nos actions, plus il y a de bonté et de solidité de devotion. Il est force que quelquesfois nous laissons nostre Seigneur pour agréer aux autres pour l'amour de luy.

Non, je ne me puis contenir, ma chere Fille, que je ne vous die ma pensée : je sçai que vous treuverés tout bon ce qui vient de ma syncérité. Peut estre avés-vous donné occasion à ce bon pere et à ce bon mary de se mesler de vostre devotion, et de s'en cabrer; que sçai-je, moy? à l'adventure que vous estes un peu trop empressée et embesoignée, et que vous avés voulu les presser eux-mesmes, et les estreindre. Si cela est, sans doute c'est la cause qui les fait tirer à quartier maintenant. Il faut, s'il se peut, nous empêcher de rendre nostre devotion ennuyeuse. Or, je vous diray maintenant ce que vous ferés.

Quand vous pourrés communier sans troubler vos deux Superieurs, faites-le selon l'advis de vos Confesseurs. Quand vous craindrés de les troubler, contentés-vous de communier d'esprit; et croyés-moy, cette mortification spirituelle, cette privation de Dieu agréera extremement à Dieu, et vous le mettra bien avant dans le cœur. Il faut quelquesfois reculer pour mieux sauter.

J'ay souvent admiré l'extreme resignation de saint Jean Baptiste, qui demeura si long-tems au desert, tout proche de nostre Seigneur, sans s'empresser de le voir, de le venir écouter et suivre; et comme est-ce qu'apres l'avoir veu et baptisé, il peut¹ le laisser aller sans s'attacher à luy de presence corporelle, comme il estoit si estroitement lié de presence cordiale. Mais il sçavoit que ce mesme Seigneur estoit servy de luy par cette privation de sa presence réelle. Je veux dire

¹ Lisez, *il put*.

que pour un peu Dieu sera servy, si, pour gagner l'esprit de ces deux Superieurs qu'il vous a establis, vous souffrés la privation de la communion réelle; et me sera une bien grande consolation si je sçai que ces advis que je vous donne ne mettent point vostre cœur en inquietude. Croyés-moy, cette resignation, cette abnegation, vous sera tres extremement utile. Vous pourrés néanmoins gagner des occasions secrettes pour communier : car, pourveu que vous deferiés et compattissiés aux volontés de ces deux personnages, et que vous ne les mettiés point en impatience, je ne vous donne point d'autre regle de vos Communions que celles que vos Confesseurs vous diront; car ilz voyent l'estat present de vostre interieur, et peuvent connoistre ce qui est requis pour vostre bien.

Je respons de mesme pour vostre fille : laissés-luy desirer la tres sainte communion jusques à Pasques, puis qu'elle ne la peut recevoir, sans offenser son bon pere, avant ce tems là. Dieu recompensera cette attente.

Vous estes, à ce que je vois, au vray essay de la resignation et indifference, puis que vous ne pouvés pas servir Dieu à vostre volonté. Je connois une Dame des plus grandes ames que j'aye jamais rencontrées, laquelle a demeuré long-tems à telle subjection sous les humeurs de son mary, qu'au plus fort de ses devotions et ardeurs, il falloit qu'elle portast sa gorge ouverte, et fust toute chargée de vanité à l'exterieur, et qu'elle ne communiast jamais, sinon que ce fust à Pasques, qu'en secret et à desceu de tout le monde; autrement elle eust excité mille tempestes en sa mayson : et par ce chemin elle est arrivée bien haut, comme je le sçai pour avoir esté son pere de confession fort souvent.

Mortifiés-vous donques joyeusement; et à mesure que vous serés empeschée de faire le bien que vous desirés, faites tant plus ardamment le bien que vous ne desirés pas. Vous ne desirés pas ces resignations, vous en desireriés d'autres;

mais faites celles que vous ne desirés pas, car elles en valent mieux.

Les Psalmes de David, traduitz ou imités par Desportes, ne vous sont nullement ni defendus ni nuisibles; au contraire tous sont profitables; lisés-les hardiement et sans doute, car il n'y en a point. Je ne contredis jamais à personne; mais je sçai fort bien que ces Psalmes ne vous sont nullement prohibés, et qu'il n'y a nul lieu d'en faire scrupule. Il se peut faire que quelque bon Pere n'aggrée pas que ses enfans spirituelz les lisent, et peut estre le fait-il avec quelque bonne consideration; mais il ne s'ensuit pas que les autres n'ayent d'aussi bonnes considerations, et voire meilleures, pour les conseiller aux leurs. Une chose est bien assurée, c'est que vous les pouvés lire en toute bonne occurrence.

Comme aussi vous pouvés entrer au cloistre du Pays d'Orbe sans scrupule; mais il n'y a pourtant pas lieu de vous ordonner penitence pour le scrupule que vous en avés fait, puis que le scrupule mesme est une assés grande peyne à ceux qui le nourrissent ou souffrent, sans qu'on en impose d'autre.

Aleantara est fort bon pour l'oraison.

Tenés vostre cœur fort large, pour y recevoir toutes sortes de croix et de resignations ou abnegations, pour l'amour de celuy qui en a tant receu pour nous. Qu'à jamais son saint Nom soit benit, et que son Royaume se confirme és siecles des siecles! Je suis en luy et par luy vostre, et plus que vostre frere et serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

XXVI.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

Moyens pour arriver à la perfection dans l'état du mariage.

Madame,

Je ne vous puis pas donner tout à coup ce que je vous ay promis; car je n'ay pas assés d'heures franches pour mettre tout ensemble ce que j'ay à vous dire sur le sujet que vous avés désiré vous estre expliqué par moy. Je vous le diray à plusieurs fois; et, outre la commodité que j'en auray, vous aurés aussi celle-là, que vous aurés du tems pour bien remascher mes advis.

Vous avés un grand desir de la perfection chrestienne: c'est le desir le plus genereux que vous puissiés avoir; nourrisés-le, et le faites croistre tous les jours. Les moyens de parvenir à la perfection sont divers, selon la diversité des vocations; car les Religieux, les vefves et les mariés doivent tous rechercher cette perfection, mais non pas par mesmes moyens. Car à vous, Madame, qui estes mariée, les moyens sont de vous bien unir à Dieu et à vostre prochain, et à ce qui despend d'eux. Le moyen pour s'unir à Dieu, ce doit estre principalement l'usage des Sacremens et l'orayson.

Quant à l'usage des Sacremens, vous ne devés nullement laisser escouler aucun mois que vous ne communiés; et mesme dans quelques tems, selon les progres que vous aurés faitz au service de Dieu, et selon le conseil de vos Peres spirituelz, vous pourrés communier plus souvent.

¹ C'est la 86^e de la collection—Blaise, et la 13^e (al. 12^e) du livre III des anciennes éditions.

Mais quant à la confession, je vous conseilleray bien de la frequenter encor plus, principalement s'il vous arrivoit quelque imperfection de laquelle vostre conscience fust affligée, comme il arrive bien souvent au commencement de la vie spirituelle : neanmoins, si vous n'aviés pas les commodités requises pour se confesser, la contrition et repentance y supplera.

Quant à l'orayson, vous la devés fort frequenter, spécialement la meditation, à laquelle vous estes assés propre, ce me semble. Faites-en donq tous les jours une petite heure, le matin avant que de sortir, ou bien avant le soupper; et gardés-vous bien de la faire ni apres le disner, ni apres le soupper, car cela gasteroit vostre santé.

Et pour vous ayder à la bien faire, il faut qu'avant icelle vous sachiés le point sur lequel vous devés mediter, affin que, commençant l'orayson, vous ayés vostre matiere preste; et à cet effect vous ayés les Autheurs qui ont touché les pointz des meditations sur la vie et mort de nostre Seigneur, comme Grenade, Bellintany, Capiglia, Bruno, dans lesquelz vous choisirés la meditation que vous voudrés faire, et la lirés attentivement, pour vous en resouvenir au tems de l'orayson, et n'avoir d'autre chose à faire que de les remascher, suivant tous-jours la methode que je vous mis par escrit, en la meditation que je vous donnay le Jeudi saint.

Outre cela, faites souvent des oraysons jaculatoires à nostre Seigneur, et à toutes les heures que vous pourrés, et en toutes compaignies, regardant tous-jours Dieu dans vostre cœur, et vostre cœur en Dieu.

Prenés playsir à lire les livres que Grenade a faitz de l'orayson et meditation; car il n'y en a point qui vous instruisent mieux, ni avec plus de mouvemens. Je voudrois qu'il ne se passast aucun jour sans que vous donnassés une demie heure ou une heure à la lecture de quelque livre spirituel; car cela vous serviroit de predication.

Voyla les principaux moyens de se bien unir avec Dieu.

Quant à ceux qui servent pour se bien unir avec le prochain, ilz sont en grand nombre; mais je n'en diray que quelques-uns.

Il faut considerer le prochain en Dieu, qui veut que nous l'aymions et caressions. C'est l'advis de S. Paul ¹, qui ordonne aux serviteurs de servir Dieu en leurs maistres, et leurs maistres en Dieu. Il faut s'exercer en cet amour du prochain, le caressant exterieurement : et, bien qu'il semble au commencement que c'est à contre-cœur, il ne le faut point laisser pour cela; car cette repugnance de la partie inferieure en fin sera vaincuë de l'habitude et bonne inclination qui sera produicte par la repetition des actions. Il faut rapporter à ce point les oraysons et meditations; car, apres avoir demandé l'amour de Dieu, il faut tous-jours demander celuy des prochains, et particulièrement de ceux esquelz nostre volonté n'a nulle inclination.

Je vous conseille de prendre quelquesfois la peyne de visiter les hospitaux, consoler les malades, considerer leurs infirmités, attendrir vostre cœur sur icelles, et prier pour eux en leur faysant quelque assistance.

Mais en tout cecy prenés garde soigneusement que M. vostre mary, vos domestiques et Messieurs vos parens, ne soyent point offensés par des trop longs sejours aux eglises, des trop grandz retiremens et abandonnemens du soin de vostre mesnage; ou, comme il arrive quelquesfois, vous rendant contrerolleuse des affaires d'autruy, ou trop desdaigneuse des conversations où les regles de devotion ne sont pas si exactement observées; car en tout cela il faut que la

¹ Servi, obedite dominis carnalibus cum timore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo : non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes; sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo, cum bonâ voluntate servientes, sicut Domino, et non hominibus, scientes quoniam unusquisque, quodcumque fecerit bonum, hoc recipiet à Domino, sive servus, sive liber. Ephes., VI, 6, 7 et 8.

charité domine et nous esclaire, pour nous faire condescendre aux volontés du prochain, en ce qui ne sera pas contraire aux commandemens de Dieu.

Vous ne devés pas seulement estre devote et **aymer la devotion**, mais vous la devés rendre **aymable, utile et agreable à un chacun**. Les malades aymeront votre devotion, s'ilz en sont charitablement consolés; votre **famille**, si elle vous reconnoist plus soigneuse de son bien, plus douce aux occurrences des affaires, plus aymable à reprendre, et ainsy du reste; **M. votre mary**, s'il voit qu'à mesure que votre devotion croist, vous estes plus cordiale en son endroit, et souëve en l'affection que vous luy portés; **Messieurs vos parens et amis**, s'ilz reconnoissent en vous plus de franchise, de support et de condescendance à leurs volontés qui ne seront pas contraires à celle de Dieu. Bref il faut, tant qu'il est possible, rendre votre devotion attrayante.

J'ay fait un petit advertissement sur le sujet de la perfection de la vie chrestienne, dont je vous envoie une copie, que je desire estre communiquée à **Madame du Puys d'Orbe**: prenez-la en bonne part, comme aussi cette lettre, qui sort d'une ame qui est entierement affectionnée à votre bien spirituel, et qui ne desire rien plus que de voir l'œuvre de Dieu parfait en votre esprit. Je vous supplie de me donner quelque part en vos prieres et Communions, comme aussi je vous assure que je vous feray toute ma vie part aux miennes, et seray sans fin

Vostre humble serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

XXVII.

LETTRE ¹

A MADAME L'ABBESSE DU PUIITS-D'ORBE.

Consolation sur une infirmité corporelle.

16 novembre 1605.

Ma Seur et ma tres chere Fille,

Opprimé et accablé d'affaires en cette visite de mon Diocèse, que je fay, je ne laisse pas de prier nostre bon Dieu tous les jours, et de luy offrir le saint sacrifice, affin que vous ne soyés pas accablée des douleurs que vostre jambe vous apporte, ni des difficultés que nos saintes entreprises ont et doivent avoir en ces commencemens.

Monsieur nostre bon pere m'escrit souvent de vos nouvelles : rien ne me peut arriver de plus souhaittable, quand elles sont bonnes, comme elles sont tous-jours selon Dieu, en qui je sçai que vous jettés toute vostre veuë interieure, au bon playsir duquel tous vos desseins et tous vos desirs se vont fondre. Courage, ma chere Fille; Dieu vous sera propice sans doute, pourveu que vous luy soyés fidele. Quel bonheur que sa divine Majesté vous veuille employer à son service, non seulement agissant, mais patissant!

Ayés soin de conserver la paix et la tranquillité de vostre cœur : laissés bruire et gronder les vagues tout autour de vostre barque, et ne craignés point; car Dieu y est, et par consequent le salut. Je sçai, ma chere Seur, que les petitz ennuyés sont plus fascheux, à cause de leur multitude et de

¹ C'est la 87^e de la collection-Blaise, et la 49^e (al. 50^e) du livre V des anciennes éditions.

leur importunité, que les grandz, et les domestiques que les estrangers ; mais aussi je sçai que la victoire en est souventesfois plus agreable à Dieu que plusieurs autres, qui aux yeux du monde semblent de plus grand merite.

A Dieu, ma chere seur : on me ravit les lettres pour les emporter, et n'ay loysir que de me dire

Vostre frere et serviteur tres affectionné et plus fidele,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.



XXVIII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il faut porter Jésus-Christ dans son âme.

16 novembre 1605.

Ma chere Fille,

Je reçois une particuliere consolation à vous parler en ce langage muet, apres que tout le jour j'ay tant parlé à tant d'autres en langage parlant. Or sus, si faut-il vous dire ce que je fay ; car je ne sçai presque rien autre ; et encor ne sçai-je gueres bien ce que je fay.

Je viens de l'orayson, où, m'enquerant de la cause pour laquelle nous sommes en ce monde, j'ay appris que nous n'y sommes que pour recevoir et porter le doux Jesus, sur la langue en l'annonçant, sur les bras en faysant de bonnes œuvres, sur nos espauls en supportant son joug, ses secheresses, ses sterilités ; et ainsy en nos sens interieurs et exte-

¹ C'est la 88^e de la collection-Blaise, et la 20^e du livre VII des anciennes éditions.

rieurs. O que bienheureux sont ceux qui le portent doucement et constamment !

Je l'ay vraiment porté tous ces jours sur ma langue, et l'ay porté en Egypte, ce me semble, puis qu'au Sacrement de Confession j'ay ouy grande quantité de penitens, qui se sont, avec une extreme confiance, adressés à moy, pour le recevoir en leurs ames pecheresses. O ! Dieu l'y veuille bien conserver !

J'y ay encor appris une pratique de la presence de Dieu, laquelle, en passant, j'ay resserrée en un coing de ma memoire, pour vous la communiquer si tost que j'auray leu le traité qu'en a fait le Pere Arias.

Ayés un grand cœur, ma chere Fille, et estendés-le fort sous la volonté de nostre Dieu. Sçavés-vous ce que je dis, estendant vostre ¹ corporal pour la consecration? Ainsy, dis-je, puisse bien estre estendu le cœur de celle qui me l'a envoyé, sous les sacrées influences de la volonté du Sauveur ! Courage, ma Fille, tenés-vous bien serrée aupres de vostre sainte Abbessse, et la suppliés sans fin que nous puissions vivre, mourir et revivre en l'amour de son cher Enfant. Vive Jesus, qui m'a rendu tout vostre, et plus que je ne puis dire ! La paix du doux Jesus regne en vostre cœur !

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

¹ Il dit *vostre*, parce que, comme on va le voir, le corporal dont il se servoit à la messe lui avoit été procuré par la pieuse baronne, et même très-probablement confectionné par ses mains

XXIX.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

Il lui donne des avis sur sa conduite à l'égard des malades contagieux, et envers le meurtrier de son mari : il lui prescrit diverses règles sur les exercices de piété.

Le jour de Saint-André, 30 novembre 1605.

Ne voyés-vous pas un estrange fait, ma chere Fille ? Il y a un mois que je n'ay sceu vous escrire, ni peu, ni prou, parce que j'estois engagé dans mes montaignes, du tout hors de chemin ; et je tiens en ma main sept de vos lettres dont la derniere est du 9 de ce mois, ausquelles il me semble que je n'ay pas encor respondu qu'à troys, et neanmoins je ne puis maintenant vous escrire qu'en courant. C'est tout-un ; encor vaut-il mieux vous escrire peu que rien.

Pour le papier des cinq mille francs, je ne puis vous en donner resolution que vous ne me marquiés à qui l'interest en pourrait revenir, c'est à dire qui en pourroit souffrir perte si vous le gardiés ; car de là despend le jugement que j'en dois faire. Mais ne vous inquietés point pour cela, car ayant le propos de vous conduire par mon advis en cela, vostre ame n'en peut estre coupable.

Il ne faut pas laisser de servir les malades és maux contagieux ; mais il les faut servir prudemment sans hazarder sa santé, que le moins qu'il se peut, et surtout quand avec nostre danger celui de nostre famille se treuve conjoint ; et partant, vous pourrés prudemment cesser de faire les visites per-

¹ Tirée de la copie authentique conservée au monastère de la Visitation d'Annecy. C'est la 97^e inédite de la collection-Blaise.

sonnelles, esquelles il y auroit une juste apparence de danger de contagion.

J'ay esté consolé au récit que vous me faites des traitz de vertu qui parurent en l'ame de feu Monsieur vostre mary, sur le point de son depart de ce monde, signes evidens de son bon fonds, et de la presence de la grace de Dieu. Et vous voyés donq que s'il vous pouvoit parler, il vous diroit ce que je vous ay dit pour l'entreveuë de celuy qui luy fit le coup de son trespas¹.

Or sus, ma chere Fille, haut le cœur; ce vous est (et à moy par consequent) un extreme contentement de sçavoir que ce chevalier estoit bon, doux et gracieux à ceux qui l'avoient blessé ou offensé. Maintenant il en aura bien à voir que nous en voulons faire de mesme.

Mais que diray-je de nostre espoux moderne²? Quelle douceur exerça-il à l'endroit de ceux qui le tuèrent, et non pas par disgrâce et mesgarde, mais par une pleine malice! Ah! qu'il aura bien agreable que nous en faisons de mesme! C'est nostre Espoux moderne, ma chere Fille, car non seulement la mort ne dissout point nostre mariage avec luy, ains elle le parfait, elle le consomme.

J'ay escrit cecy parmi un grand tracas, et ne sçai pas pourquoy, mais il n'importe. Il ne se passe jour que je ne prie pour le bien de l'ame de Monsieur vostre premier espoux, et je pense que vous m'en avés voulu souvenir par ces deux recitz que vous m'en avés faitz qui m'ont esté fort agreables.

Je louë Dieu de tout mon cœur de la santé de Messieurs nos pere, oncle et frere.

La partie inferieure est pesante: tous-jours quelques mauvaises inclinations, quelques repugnances au bien. Mais il n'y a remede: il faut user des frictions et bains chauds pour,

¹ Sur la mort du baron de Chantal, voyez la *Vie de S. François de Sales*, par Ch.-Aug. de Sales.

² C'est Jésus-Christ qu'il désigne sous ce nom.

petit à petit, dissiper l'humeur qui nous allentit et engage nos jambes.

La meditation de la Passion, nos petitz exercices de mortification et de charité feront merveilles, Dieu aydant. Voyés vous bien cette chere seur que j'ayme infiniment ; elle est guerrie, Dieu mercy, mais encor un peu de fluxion dessus ses jambes la fait aller lentement à la clausure de sa mayson ; encor un peu de respect aux volontés des freres, des peres, des meres, que sçai-je, moy ? O mon Dieu ! que bienheureux sont ceux qui, en semblables occasions, disent à leurs peres et freres : *je ne sçai qui vous estes, je ne vous connois point.*

Mais bien petit à petit tout se fera.

Non, je vous prie, ma Fille, ne violentés point vostre teste pour la faire franchir les barrieres. Demeurés tranquille en vostre orayson ; et quand les distractions vous attaqueront, destournés-les tout bellement si vous pouvés ; sinon, tenés la meilleure contenance que vous pourrés, et laissés que les mouches vous importunent tant qu'elles voudront : pendant que vous parlés à vostre Roy, il ne prend pas garde à cela. Vous pourrés les esmoucher avec un mouvement civil et tranquille, mais non pas avec un effroy ni impatience qui vous face perdre contenance.

Que je suis ayse que nostre Digeon ayt receu les bonnes Carmelites¹ de la M. Terese ! Nostre bon Dieu les face fructifier à sa gloire. Je suis bien content que Madame Brulard, nostre bonne seur, les gouverne, pourveu que cet objet ne tire point son cœur à des vains desirs de cette vie là, pendant qu'elle en doit cultiver une autre. C'est merveille, ma Fille, comme mon esprit est ferme en cet advis, de ne point semer au champ de nostre voisin pour beau qu'il soit, pendant que le nostre en a besoin. La distraction du cœur est tous-jours dangereuse. Avoir son cœur en un lieu et son devoir à l'autre,

¹ La maison des Carmélites de Dijon établie en 1605.

n'est pas à propos. Mais je sçai bien qu'elle ne gouverne pas tant les filles, qu'elle ne se laisse gouverner à la mere, laquelle, en un lieu de ses œuvres, dit presque comme moy.

Je dis que pour nostre petite ¹, il sera mieux, en la faisant instruire le plus chrestienement qu'il sera possible, d'attendre encor un peu à la mettre au Puy d'Orbe. Et voyla donq M. de S. Ange qui vous arrivera fort à propos.

Pour ma seur ², je suis de vostre advis, non que je ne voulusse bien qu'elle fust aupres de vous, puis qu'elle n'a pas son cœur contourné à la religion, mais pour condescendre à l'amitié de Madame l'Abbesse, qui merite bien qu'on ne la contre-eschange pas de desplaysir en ses faveurs; je luy veux escrire touchant le Confesseur que le bon Pere Recteur juge propre pour sa mayson, affin qu'elle le recherche et pour cela et pour son assistance. Mon Dieu! que de destours prend-on, avant que d'arriver au logis, quand on n'est pas guidé!

J'attendray que cette autre seur ³ m'escrive sur le sujet pour lequel vous luy laissastes l'article que j'avois escrit dans vostre livre. Que Satan est mauvais! Jusques où va-il se fourrer? mais ne vous estonnés pas, les choses spirituelles luy sont fort accessibles, parce qu'il est esprit. Il ne luy faut pas beaucoup d'ouverture pour se glisser és amitiés des mortelz; mais je vois nostre bon Dieu qui permet tout pour le mieux, et je l'en benis de tout mon cœur.

O Dieu! quel grand bien à une ame, de toucher au doigt son imbecillité! cela la fortifie et establit pour tout le reste de sa vie : *Celui qui n'a pas essayé, que peut-il sçavoir*, dit la sainte Escriture ⁴! Mon Dieu! que je desirerois pouvoir me confondre moy-mesme!

Vous pourrés refaire encor pour un an vos petitz vœux,

¹ Peut-être la plus jeune des filles de la pieuse baronne. — ² Sa seur Jeanne sans doute. — ³ Madame Brulart, seur de l'abbesse du Puits-d'Orbe. — Eccli., XXXIV, 9.

sinon que la charge d'iceux vous pressast trop. Pour le Carême, il y a du loysir à vous parler; pour l'Advent il n'est plus tems. N'adjoustés gueres de peynes corporelles à celles du jeusne de l'Eglise; mais puis qu'en Carême on jeusne, et que l'on n'employe pas le tems du souper à manger, sinon pour la petite collation, vous pourrés bien prendre une demi-heure, environ ce tems là, à mediter sur la Passion ou sur ce qui vous aura touché au sermon. Je dis une demi-heure, au lieu de la petite recollection que je vous avois marquée.

Je ne sçai rien qui me puisse tirer hors d'icy, sinon la volonté du saint Pere, ou l'extreme, mais je dis extreme nécessité du prochain, surtout de mes enfans spirituels. Je suis lié sur ce banc, il faut que j'y vogue; que vous diray-je de plus? J'arrivay icy samedi au soir apres avoir battu les champs six semaines durant, sans arrester en un lieu, sinon au plus demi-jour. J'ay presché ordinairement tous les jours, et souvent deux fois le jour, et, que Dieu m'est bon! je ne fus jamais plus fort. Toute sles croix que j'avois prevenës à l'abord n'ont esté que des oliviers et palmiers; tout ce qui me sembloit fiel s'est trouvé miel, ou peu s'en faut. Soudement puis-je dire avec verité, que si ce n'a esté à cheval, ou en quelques reveilz de la nuit, je n'ay point eu de loysir de repenser à moy, et considerer le train de mon cœur, tant les occupations importantes s'entresuivoient de pres.

J'ay confirmé un nombre innombrable de peuple, et à tous les biens qui se seront faitz parmi ces simples ames, vous avés tous-jours participé, comme à tout le reste de ce qui se fait et se fera en ce Diocèse pendant que j'en auray l'administration. Mais pourquoy vous dis-je ceci? Parce que je parle avec vous comme avec mon propre cœur.

Adieu, ma chere Fille, Dieu soit nostre cœur, nostre amour, nostre tout. Demandés pour moy une benediction de vostre sainte Abbessse, aux pieds de laquelle son Filz nous face vivre et mourir.

Ma bonne merè ne sçayt pas que je vous escriis , mais je sçai bien qu'elle et toute sa famille sont acquis irrevocablement à vostre service..

P. S. M. Cassart m'escrit comme n'ayant pas receu nos lettres, et neanmoins je luy ay escrit, et pense que ma lettre luy sera arrivée aussi bien que celle que je vous ay escrite, puis qu'elles estoyent ensemble.

XXX.

LETTRE¹

A. LA MÈME.

Pensées sur le renouvellement de l'année.

28 décembre 1605.

Je finis cette année, ma chere Fille, avec un desir non seulement grand, mais cuisant, de m'avancer meshuy en ce saint amour, que je ne cesse d'aymer, quoyque je ne l'aye encor point gousté. Vive Dieu, ma Fille. Nostre cœur (voyés-vous, je dis *nostre cœur*) est fait pour cela. Ah! que n'en sommes-nous bien pleins! Vous ne sçauriés vous imaginer le sentiment que j'ay presentement de ce desir. O Dieu! pourquoy vivrons-nous l'année suivante, si ce n'est pour mieux aymer cette bonté souveraine? O! qu'elle nous oste de ce monde, ou qu'elle oste ce monde de nous; ou qu'elle nous face mourir, ou qu'elle nous face mieux aymer sa mort que nostre propre vie!

Mon Dieu! ma Fille, que je vous souhaitte en Bethlehem maintenant aupres de vostre sainte Abbessse! Hé! qu'il luy

¹ C'est la 89^e de la collection-Blaise, et la 3^e du Livre VII des anciennes éditions.

sied bien de faire l'accouchée, et de manier ce petit Enfant ! Mais sur tout, j'aime sa charité, qui le laisse voir, manier et bayser à qui veut. Demandés-le luy, elle vous le donnera, et l'ayant, desrobbés-luy secrettement une de ces petites gouttelettes qui sont sur ses yeux. Ce n'est pas encor la pluye, ce ne sont que les premieres rosées de ses larmes. C'est merveille, combien cette liqueur est admirable pour toute sorte de mal de cœur.

Ne vous chargés point d'austerités ce Caresme, sinon avec le congé de vostre Confesseur, qui à mon advis ne vous en chargera pas. Dieu veuille couronner vostre commencement d'année des roses que son sang a teinctes ! A Dieu, ma chere Fille; je suis celuy qui vous a dedié tout son service,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.



XXXI.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Le Saint lui fait connoître l'union qui régnoit dans sa famille.

Je ne puis vous cacher, Madame, que je suis de present à vostre Sales, comblé d'une tendre et incomparable consolation aupres de ma bonne mere. En verité, vous auriés du playsir de voir un si estroit accord parmi des choses qui sont pour l'ordinaire si discordantes, belle mere, belle fille, belle

¹ Cette lettre, ou fragment de lettre trouvé parmi les papiers conservés dans la famille de saint François de Sales, est la 659^e de la collection-Blaise. Son contenu semble indiquer qu'elle fut écrite postérieurement au premier voyage de la sainte baronne de Chantal au château de Sales, et antérieurement au projet de fonder l'ordre de la Visitation.

seur, freres et beaux freres. Entre tout cela, ma vraye Fille, je puis vous assurer, à la gloire de Dieu, qu'il n'y a yci qu'un cœur et qu'une ame en unité de son tres saint amour : et j'espere que la benediction et la grace du Seigneur s'y doit rendre abondante ; car des-ja c'est beaucoup, et une chose bonne, belle et suave, de voir comme cette fraternité demeure ensemble. Vostre envoyé vous pourra dire qu'hier universellement toute cette aymable famille vint à confesse à moy en nostre petite chappelle, mays avec tant de pieté, que l'on eust dit qu'il y avoit un jubilé d'année sainte à gagner. O ma Fille, il est vray, nous pouvons faire toutes nos années, nos moys, nos jours et nos heures saintes, par le bon et fidele usage. Il a fallu que mon cœur vous ayt dit cecy ; car en effet que vous peut-il cacher ?

Mon cher La Thuille¹ vous salue humblement, il est yci aupres de moy, et je m'asseure que ma bonne mere ne fut jamais plus satisfaite, ni plus contente, ni la devotion plus florissante dans la famille. La gloire en soit à Dieu uniquement, et à nous la parfaite consolation ! Je vous advoue qu'une partie de la louange en est deue à nostre La Thuille ; car cette intelligence ne se peut faire sans une tres grande sagesse et pieté en celuy qui a la conduite principale de tout cela.

¹ Louis, comte de Sales, frère du saint évêque.

XXXII.

LETTRE ¹

A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Comment on doit hair ses imperfections sans se décourager ni se troubler. Avis sur le défaut ordinaire à la vieillesse, qui est de greüder sans cesse et de répéter toujours la même chose.

Janvier 1600.

Madame ma tres chere Mere,

Vostre lettre pleine de termes d'honneur, d'amour et de confiance, me rendroit du tout à vous, si dés long tems je n'y estois tout dedié ; mais, ma tres chere Mere, vous m'espargnés un peu trop le nom de filz, qui est le nom de cœur, pour me donner un nom respectueux, qui est bien aussi nom de cœur, mais non pas du maternel, qui est celui de mes delices.

C'est la verité, ma tres chere Mere, que nous eusmes yci une grande assemblée à nostre jubilé, et, ce qui importe, qu'il s'y fit quelque fruit. J'eus dix mille consolations, et point de peyne, ce me semble. Seulement eussé-je bien désiré d'avoir l'honneur et le contentement de vous y voir, ma tres chere Mere ; et vous eussiés receu l'hommage que sept ou huit de mes freres et seurs ne vous ont encor point fait en qualité de vos tres humbles enfans et serviteurs. Mais, puis qu'il ne se peut d'autre façon, je vous approcheray souvent en esprit, pour, avec vous conjointement, demander à nostre Seigneur qu'il luy playse consoler vostre ame de ses benedictions, la faysant abonder en son saint amour, et en la sa-

¹ C'est la 90^e de la collection-Blaise, et la 21^e (al. 15^e) du livre IV des anciennes éditions

erée humilité et douceur de cœur, qui ne sont ¹ jamais sans ce saint amour.

Pour vous parler selon vostre conscience, ma tres chere Mere, ne vous fashés point ni ne vous estonnés point de voir encor vivre en vostre ame toutes les imperfections que vous m'avés contées : non, je vous en supplie, ma tres chere Mere ; car bien qu'il les faille rejeter et detester pour s'en amender, il ne faut pas s'en affliger d'une affliction fashense, mais d'une affliction courageuse et tranquille, qui engendre un propos bien rassis et solide de correction. Ce propos, ainsy prins en repos et avec meureté de considerations, nous fera prendre les vrays moyens pour l'exécuter, entre lesquels je confesse que la moderation des affections mesnageres est grandement utile : je ne dis pas le total abandonnement, mais je dis la moderation ; car par cette moderation nous savons trouver les heures franches pour Forayson, pour un peu de lecture devote, pour eslever par diverses considerations nostre cœur à Dieu, pour reprendre de tems en tems le maintien interieur, et la posture cordiale de la paix, de la douceur et de l'humilité. Mais le grand secret en ceci, c'est d'employer toutes choses. Laissés sept ou huit jours pour bien rasseoir vostre ame, et luy faire prendre profondément ses resolutions. Sur tout, ma tres chere Mere, il faut combattre la hayne et le mescontentement envers le prochain, et s'abstenir d'une imperfection insensible, mais grandement nuisible, de laquelle peu de gens s'abstiennent ; qui est que, s'il nous arrive de censurer le prochain, ou de nous plaindre de luy, ce qui nous devroit rarement arriver, nous ne finissons jamais, mais recommençons tous-jours, et repetons nos plaintes et doleances sans fin ; qui est signe d'un cœur piqué, et qui n'a point encor de vraye charité. Les cœurs fortz et puissans ne se deulent que pour de grans sujetz,

¹ Ici, au lieu de *sont*, toutes les autres éditions portent *soit*, ce qui nous semble une faute évidente.

et encor, pour ces grans sujetz, ne gardent guere le sentiment, au moins avec trouble et empressement. Courage, ma tres chere Mere; ces petites années que nous avons encor yci bas nous seront, Dieu aydant, les meilleures et les plus avantageuses pour l'eternité. Cependant je vous donne tous les meilleurs souhaitz que mon ame peut fournir, et les presente à la Majesté divine de nostre Seigneur, affin qu'il luy playse vous donner, avec la patience qu'il vous a departie il y a long-tems, le doux et tres humble agreement de vos travaux, que les plus grans saintz ont eu à leur fin; et que, moissonnant beaucoup de merites celestes en l'arriere sayson de vostre aage, vous vous treuviés riche devant la divine face, quand vous la verrés. Croyés, je vous supplie, ma tres chere Mere, que mon ame vous ayme et honnore spécialement, et que les foibles prieres que je pourray contribuer à vostre consolation ne vous seront point espargnées. Aymés-moy bien aussi, ma chere Mere; et pendant vostre maladie tenés-vous à l'ombre de la Croix, et voyés-y souvent le pauvre Sauveur languissant. Là les maladies et langueurs sont salutaires et aymables, où Dieu mesme nous a sauvés par les langueurs. Madame, ma chere Mere, je suis vostre plus humble fils et serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

XXXIII.

LETTRE ¹

A UNE DEMOISELLE.

Ce que c'est que le courage des Chrétiens.

Janvier 1606.

C'est avec ma Fille, qui est bonne, et de laquelle je sens le cœur inesbranlable en la sainte amitié qu'elle me porte, que je me donne tout loysir de respondre : le tems aussi a esté employé parmi des grandz embarrassemens que nostre jubilé m'a apportés depuis. Vrayement, ma tres chere Fille, les resolutions que vous me communiqués estoyent toutes telles que je les vous pouvois desirer, et faites bien ainsy. Ne desmordés nullement de la sainte humilité et de l'amour de vostre propre abjection. Sachés que le cœur qui veut aymer Dieu ne doit estre attaché qu'à l'amour de Dieu : si ce mesme Dieu luy en veut donner d'autre, à la bonne heure ; s'il ne luy en veut point donner d'autre, à la tres bonne heure encor. Mais je pense bien pourtant que cette bonne fille ne tiendra pas son cœur ; j'en serois grandement marry pour l'amour d'elle, qui commettrait une grande faute.

Helas, ma chere Fille, que c'est un mauvais langage d'appeller courage la fierté et vanité ! Les Chrestiens appellent cela lascheté et couardise ; comme, au contraire, ilz appellent courage la patience, la douceur, la debonnaireté, l'humilité, l'acceptation, et l'amour du mespris et de la propre abjection. Car tel a esté le courage de nostre Capitaine, de sa

¹ C'est la 91^e de la collection-Blaise, et la 86^e (al. 72^e) du livre IV des anciennes éditions.

Mere, de ses Apostres, et des plus vaillans soldatz de cette milice celeste ; courage avec lequel ilz ont surmonté les tyrans, soumis les Roys, et gaigné tout le monde à l'obeissance du Crucifix. Soyés esgale, ma tres chere Fille, envers toutes ces bonnes filles ; salués-les, honorés-les ; ne les fuyés point, ne les suivés non plus qu'à mesure qu'elles temoigneront de le desirer. Ne parlés de tout ceci qu'avec une extreme charité. Taschés de tirer cette ame, que vous devés visiter, à quelques sortes d'excellentes resolutions. Je dis excellentes, parce que ses petites resolutions de ne faire pas mal ne sont pas suffisantes : il en faut une de faire tout le bien qu'on pourra, et de retrancher non seulement le mal, mais tout ce qui ne sera pas de Dieu et pour Dieu.

Or sus, nous nous verrons, s'il plait à Dieu, avant Pasques. Vivés toute à celui qui est mort pour nous, et soyés crucifiée avec luy. Il soit benit eternellement par vous, ma tres chere fille, et par moy qui suis sans fin vostre, etc.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

XXXIV.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Pureté que doivent avoir les communications spirituelles ; règles qu'il faut observer, etc.

30 janvier 1606.

J'estois à Sales le 22 de ce mois, pour obeir à ma bonne mere, qui desiroit de me voir avant mon depart, et j'y reçeus vostre lettre du premier jour de cette année, dont je

¹ C'est la 92^e de la collection-Blaise, et la 68^e (al. 64^e) du livre III des anciennes éditions.

receus beaucoup de consolation , laquelle se respandit sur toute la famille qui est infiniment vostre.

Le 25, voyci vostre homme qui m'arriva, et me treuva environné d'affaires; si que je n'ay sceu les despecher qu'aujourd'huy.

Mais dites moy, ma Fille, ne m'est-ce pas de l'affliction de ne vous pouvoir escrire qu'ainsy à la desrobée? O voyla pourquoy il nous faut acquerir le plus que nous pourrons l'esprit de la sainte liberté et indifference: il est bon à tout, et mesme pour demeurer six semaines, et voire sept, sans qu'un pere, et un pere de telle affection comme je suis, et une fille telle que vous estes, reçoivent aucunes nouvelles l'un de l'autre.

Vous fustes malade apres la Conception, et je le fus aussi sept ou huit jours durant; et je craignois fort que ce ne fust pour bien plus, mais Dieu ne le voulut pas.

Je ne puis m'estendre selon mon cœur; car voyci le jour de mes adieux, devant partir demain devant jour, pour aller à Chamberi, où le Pere Recteur des Jesuites m'attend, pour me recevoir ces cinq ou six jours de Caresme-prenant, que j'ay reservés pour rasseoir mon pauvre esprit tout tempesté de tant d'affaires. Là, ma Fille, je pretens de me revoir par tout, et remettre toutes les pieces de mon cœur en leur place, à l'ayde de ce bon Pere, qui est esperduement amoureux de moy et de mon bien.

Et si feray, ma Fille; je vous diray quelque chose de moy, puisque vous le desirés tant, et que vous dites que cela vous sert; mais à vous seulement.

Ce ne sont pas des eaux, ce sont des torrens que les affaires de ce Diocese. Je vous puis dire avec verité que j'en ay eu du travail sans mesure, depuis que je me suis mis à la visite; et, à mon retour, j'ay treuvé une besoigne de laquelle il m'a fallu entreprendre ma part, et qui m'a infiniment occupé. Le bon est que c'est tout à la gloire de nostre

Dieu , à laquelle il m'a donné de tres grandes inclinations ; et je le prie qu'il luy playse de les convertir en resolutions.

Je me sens un peu plus amoureux des ames que l'ordinaire ; c'est tout l'avancement que j'ay fait depuis vous ; mais, au demeurant, j'ay souffert des grandes secheresses et derelictions, non toutesfois longues, car mon Dieu m'est si doux qu'il ne se passe jour qu'il ne me flatte pour me gagner à luy. Miserable que je suis ! je ne correspons point à la fidélité de l'amour qu'il me tesmoigne.

Le cœur de mon peuple est presque tout mien maintenant. Il y a tous-jours quelque chose à dire ; car je fais des fautes par ignorance et imbecillité, parce que je ne sçai pas tous-jours bien rencontrer le bon biais. Sauveur du monde, que j'ay de bons desirs ! mais je ne sçai les parfaire.

Est-ce pas assés dict, ma bonne Fille ? Je dis *ma bonne fille*, parce que vous m'estes fort bonne, et que vous me consolés plus que vous ne sçauriés croire. Il y a une certaine benediction en cette filiation, sans doute.

Nostre Seur a bien fait de restreindre sa conversation spirituelle au Confessionnal. Je n'ay receu nulles de ses nouvelles ; si j'en reçois, à mesure de ce qu'elle me dira, je luy en escriray. Si les mouches qui ont gasté, ou au moins qui vouloyent gaster la suavité de l'onguent, estoyent fort pressantes et en grand nombre, ô Dieu ! en ce cas là, il faut qu'elle se range aux exactz retranchemens de toutes paroles superflus, et de tous gestes, de toutes veuës, et que le seul Confessionnal pour tout demeure en liberté.

Mon Dieu ! n'est-ce pas dommage que ces baumes des amitiés spirituelles soyent exposés aux moucherons ! Cette liqueur si sainte, si sacrée, merite un soin bien grand pour estre conservée toute nette, toute pure ; mais bien dît le Sage, *Celuy qui n'a point esté tenté, que sçayt-il¹ ?* Tout va bien,

¹ Qui non est tentatus, quid scit ? Eccles., XXXIV, 9.

tout ira bien, Dieu aydant ; et, comme je dis ordinairement, si Dieu nous ayde, nous ferons prou.

Parlons un peu de vous, c'en est bien la rayson. Qui sont ces temeraires qui veulent rompre et briser cette blanche colonne de nostre sacré tabernacle ? Ne craignent-ils point les Cherubins, qui se tiennent deçà et delà, et le couvrent sous l'ombre de leurs aisles ? Et bien, il s'est passé un peu de vanité, un peu de complaysance, un peu de je ne sçai quoy. Or cela n'est rien à un ferme courage. Nos colonnes sont, ce semble, bien fondées ; un peu de vent ne les aura pas esbranlées¹.

C'est bien dit, ma Fille, il faut couper court et trancher net en ces occasions : il ne faut point amuser les chalans, puis que nous n'avons pas la marchandise qu'ilz demandent ; il le leur faut dire dextrement, affin qu'ilz aillent ailleurs. Et vrayement, ce sont des braves gens : ne voyent-ils pas que nous avons osté l'enseigne, et que nous avons rompu le trafic que nous pouvions avoir avec le monde ? Il est vray, nostre corps n'est plus nostre, de mesme que l'yvoire du throsne de Salomon n'estoit plus aux elephans qui l'avoient porté en leur gueule. Le grand Roy Jesus l'a choisy pour son siege ; qui l'en déplacera ? O donques il faut estre toute simple en cet endroit, et ne point ouyr de capitulation. Laissés faire, Dieu gardera bien nostre pere² sans perdre la fille.

Vrayement ce n'est pas mal parler : sainte Agathe, sainte Thecle, sainte Agnes, ont souffert la mort pour ne point perdre le lys de leur chasteté ; et on vous voudroit faire peur avec des fantomes ! Ouy da, ma Fille ; lisés, lisés chèrement l'Imitation de vostre Abbesse, et les Epistres de S. Hierosme ; vous y treuverés celle qu'il escrit à sa Furia, et quelques autres qui sont bien belles.

¹ Madame de Chantal étoit vivement sollicitée de se remarier.

² C'est le père de madame de Chantal.

Vous me demandés si j'iray en Bourgoigne cette année ; Dieu seul le sçayt, je ne le sçai pas. Je pense que non ; car mille liens me retiennent attaché si court et si serré, que je ne puis remuer ni pieds ni mains, si Dieu de sa sainte main ne m'en delivre. Voyla que c'est ; je pense le vous avoir des-jà dit par une precedente. Pour ma personne, je feray tout pour donner satisfaction, je ne dis pas à vous, mais au moindre de tous mes enfans que Dieu m'a donné. Mais ma pauvre femme¹ me fait compassion ; et puis que je ne la puis laisser qu'elle ne souffre mille incommodités, et que Dieu veut que je luy adhere, me voyla garrotté.

Je ne dis pas que mon absence de quelque peu de jours luy fust nuisible ; car pour la privation de ma presence, ce n'est pas cela qui m'empesche : mais c'est que la sayson est si sujette aux vens et orages, que je ne suis pas à mon pouvoir d'aller et venir, mais faut que je vogue à leur merci. M'entendés-vous bien ? Je crois qu'ouy : car vous sçavés ce que je vous dis un jour de mon voyage à Digeon, lequel je fis des-jà contre le commun advis de tous mes amys, mais surtout de celuy auquel je devois le plus deferer, qui est le mesme Pere Recteur que je vay voir à ce Caresme-prenant, lequel, avec un grand zele de mon bien, me pensa quasi arrester ; mais ce grand Dieu, en la face duquel je regardois droict, tiroit tellement mon ame à ce benit voyage, que rien ne me peut arrester, et aussi il l'a reduit tout à bien et à sa gloire. Mais maintenant d'y retourner jusques à ce que tout soit bien esclaircy, je tenterois cette bonté, laquelle me traite si doucement que je la dois bien reverer. Je vous ay dit ceci au long, parce qu'il m'est venu en l'ame de penser que je le devois faire, à la charge que c'est à vous seulement. Mon Dieu sçayt bien que si j'estois en liberté, j'irois, je dis, je volerois souvent par tout où j'ay du devoir. S. Paul dit à ses chers Romains, entre lesquelz et par lesquelz il devoit mourir :

¹ Il parle de son église. — ² Lisez : *put*.

j'ay souvent proposé de venir à vous, afin que j'eusse quelque fruit entre vous ; mais j'ay esté empesche jusques à present ¹. Mais qui l'empeschoit ? L'ame de S. Paul ; et S. Chrysostome dit que c'estoit le saint Esprit.

Quoy que, parmi les traverses et les tribulations, vostre ame va bien, à ce que j'en voy : il reste de la tenir ferme. Tout ce Caresme, si vous m'escrivés par Lyon, vous en aurés une tres grande commodité : car de Lyon à Chambéry, ce n'est pas comme dés ici ; car tous les jours les courriers arrivent. Pour moy, je pense bien, Dieu aydant, vous escrire tous les huit jours : alhors vous me dirés s'il est requis que nous nous voyons cette année ; et s'il l'est, je vous diray quand, et je le puis dire dés maintenant : la semaine de Pentecoste, à commencer dés l'avant-veille, sera toute mienne, et celle de l'octave du saint Sacrement que je seray ici, où ma mere viendra en ce tems là. Hors de là il faut que je coure trois cens paroisses, que j'ay encor à voir. Mais je dis cela en cas que vous et vostre Confesseur jugiés qu'il soit expedient : car, sans mentir, je plains vostre peyne ; et si elle n'est contre-eschangée de quelque grande utilité spirituelle, elle m'afflige.

Je ne sçai si les Carmelites reçoivent des religieuses des autres Ordres ; je crois que nenny. Mais quand cela seroit, croyés-moy, c'est une tentation à ces bonnes Dames d'y aspirer, sinon qu'elles puissent reduire tous les monasteres en Carmelites. Ouy da, aux Carmelites : nous ne pouvons pas nous accommoder aux petites obediences, et nous en ferons des extremes ? A Dieu, ma chere Fille, à Dieu donq soyés-vous à jamais ! je suis en luy plus vostre que vous ne sçauriés estimer : il n'y a rien de semblable. Le doux Jesus repose à jamais sur vostre poitrine, et vous face reposer sur la sienne, ou du moins sur ses piedz !

¹ Sæpè proposui venire ad vos (et prohibitus sum usque adhuc), ut aliquem fructum habeam et in vobis. Rom., 1, 13.

XXXV.

LETTRE¹

A LA MÊME.

Moyens de bien passer le Carême.

Chambéri, 21 février 1606.

Ce ne peut estre ici qu'une petite lettre ; car je m'en vay tout maintenant en chaire, ma tres chère Fille. Vous estes maintenant à Digeon, où je vous ay escrit il n'y a que peu de jours, et où vous abondés, par la grace de Dieu, en plusieurs consolations ausquelles je participe en esprit. Le Carême est l'automne de la vie spirituelle, auquel on doit recueillir les fruitz, et les ramasser pour toute l'année. Faites-vous riche, je vous supplie, de ces thresors pretieux que rien ne vous peut, ni ravir, ni gaster. Souvenés-vous de ce que j'ay accoustumé de dire : Nous ne ferons jamais bien un Carême pendant que nous penserons en faire deux. Faisons donq celui-ci comme le dernier, et nous le ferons bien. Je sçai qu'à Digeon il y aura quelque excellent Predicateur ; les paroles saintes sont des perles, et de celles que le vray Ocean d'Orient, l'abysme de misericorde, nous fournit : assemblés-en beaucoup autour de vostre cou, pendés-en bien à vos aures, environnés-en vos bras : ces atours ne sont point defendus aux vefves, car ilz ne les rendent point vaines, mais humbles.

Pour moy, je suis ici, où je ne vois encor rien, qu'un léger mouvement parmi les ames à la sainte devotion. Dieu

¹ C'est la 93^e de la collection-Blaise, et la 26^e du livre VII des anciennes éditions.

l'accroistra, s'il luy plait, pour sa sainte gloire. Je m'en vay dire maintenant à mes auditeurs que leurs ames sont la vigne de Dieu; la cisterne est la foy, la tour est l'esperance, et le pressoir la sainte charité; la haye, c'est la loy de Dieu, qui les separe des autres peuples infideles. A vous, ma chere Fille, je dis que vostre bonne volonté c'est vostre vigne; la cisterne sont les saintes inspirations de la perfection que Dieu y fait pleuvoir du ciel; la tour, c'est la sainte chasteté, laquelle, comme il est dit de celle de David, doit estre d'yvoire; le pressoir, c'est l'obeissance, laquelle rend un grand merite pour les actions qu'elle exprime; la haye, ce sont vos vœux. O! Dieu conserve cette vigne qu'il a plantée de sa main! Dieu veuille faire abonder de plus en plus les eaux salutaires de sa grace dans sa cisterne! Dieu soit à jamais le protecteur de sa tour! Dieu soit celuy qui veuille tous-jours donner tous les tours au pressoir, qui sont necessaires pour l'expression du bon vin, et tenir tous-jours close et fermée cette belle haye dont il a environné cette vigne, et face que les Anges en soyent les vigneronz immortelz!

A Dieu, ma chere Fille, la cloche me presse; je m'en vay au pressoir de l'Eglise, au saint Autel, où distille perpetuellement le vin sacré du sang de ce raysin delicieux et unique que nostre sainte Abbessse, comme une vigne celeste, nous a heureusement produit. Là, comme vous scavés que je ne puis faire autrement, je vous presenteray et représenteray au Pere en l'union de son Filz, auquel, pour lequel et par lequel je suis uniquement et si entierement vostre, etc.

XXXVI.

LETTRE ¹

A MADAME LA BARONNE DE CHANTAL.

Sur les peines d'esprit.

7 mars 1608 ².

C'est en fin par monsieur Fabre que je vous escriis, ma chere Fille, et tous-jours neanmoins sans loysir : car il m'a faillu escrire beaucoup de lettres, et tous-jours vous estes la derniere à qui j'escriis, ne craignant point pour cela de m'en oublier. Je me repentis l'autre jour de vous avoir tant escrit de choses sur cette petite brouillerie d'esprit qui vous estoit arrivée. Car puis que ce n'estoit rien en vraye verité, et que l'ayant communiqué au Pere Gentil, tout cela s'estoit esvanoüy, je n'avois que faire, si non de dire : *Deo gratias*. Mais voyés vous, mon esprit est sujet aux espanchemens avec vous et avec tous ceux que j'affectionne. Mon Dieu, ma Fille, que vos maux me font de bien ! car j'en prie avec plus d'attention, je me metz devant nostre Seigneur avec plus de pureté d'intention, je me metz plus entierement à l'indifference. Mais croyés-moi, ou je suis le plus trompé homme du monde, ou nos resolutions sont de Dieu et à sa plus grande gloire. Non, ma Fille, ne regardés plus ni à droite ni à gauche. Et je ne

¹ L'originai en est conservé dans le monastère de la Visitation de Turin. C'est la 29^e du liv. V des anciennes éditions, et la 95^e soi-disant inédite de la collection de M. Blaise, en même temps que la 149^e de la grande collection de ce même éditeur, qui, trompé par la date de 1608, qui lui avoit été donnée dans les plus anciennes éditions, ne s'est pas aperçu de ce double emploi.

² Si toutefois ce n'est pas 1608 qu'il faut lire, comme on le lit dans l'édition de 1663, et même dans celle de 1626, la première de toutes.

veux pas dire, que vous ne regardiés pas : non ; mais je veux dire : ne regardés pas pour vous y amuser, pour examiner soigneusement, pour vous embarrasser et entortiller vostre esprit de considerations des quelles vous ne scauriés vous desmesler. Car si apres tant de tems, apres tant de demandes à Dieu, on ne se resoult pas sans difficulté ; comme penserons (nous) sur des considerations faites sans appareil pour celles qui viennent à gauche, et faites par des simples odeurs et goustz quant à celles qui viennent à dextre, comme penserons nous, dis-je, bien rencontrer? Or sus, laissons cela, n'en parlons plus; parlons d'une regle generale que je vous veux donner : c'est que tout ce que je vous dis, Ne pensés pas ceci, cela, ne regardés pas, et semblables, tout cela s'entend *grosso modo*. Car je ne veux point que vous contraigniés vostre esprit à rien, si non à bien servir Dieu, à le bien aimer, à ne point abandonner nos resolutions, ains à les aimer. Pour moy, j'ayme tant les miennes, que quoy que je voye ne me semble point suffisant pour m'oster un' once de la bonn' estime que j'en ay, encor que j'en voye et considere des autres plus excellentes et relevées. Helas! ma chere Fille, c'est aussi un entortillement que celui duquel vous m'escrivés par monsieur de Sauzea. Ce tintamarre..... qui vous fait peur de..... Mon Dieu, ma Fille, ne scauriés-vous vous prosterner devant Dieu, quand cela vous arrive, et luy dire tout simplement : Ouy, Seigneur, si vous le voulés, je le veux, et si vous ne le voulés pas, je ne le veux pas; et puis, passer à faire un peu d'exercice et d'action, qui vous serve de divertissement? Mais, ma Fille, voyci ce que vous faites : quand cette bagatelle se presente à vostre esprit, vostre esprit s'en fasche, et ne voudroit point voir cela. Il craint que cela ne l'arreste; cette crainte retire la force de vostre esprit, et laisse ce pauvre esprit tout paslé, triste et tremblant; cette crainte luy desplait, et engendre un' autre crainte, que cette premiere crainte et l'effroy qu'elle donne

ne soit cause du mal, et ainsy vous vous embarrassés. Vous craignés la crainte, puis vous craignés la crainte; vous vous fashés de la fasherie, et puis vous vous fashés d'estre fashée de la fasherie; c'est comme j'en ay veu plusieurs, qui s'estant mis en colere, sont par apres en colere de s'estre mis en colere, et ressemblent en tout cela ¹ aux cercles qui se font en l'eau quand on y a jetté une pierre; car il se fait un cercle petit, et cestuy là en fait un plus grand, et cet autre un autre. Quel remede, ma chere Fille? Apres la grace de Dieu, c'est de n'estre pas si delicate, voyés vous? Voyés un autr' espanchement d'esprit, mais il n'y a ² remede; ceux qui ne peuvent pas souffrir la demangeayson d'un ciron, en la pensant faire passer à force de se gratter, ilz s'escorchent les mains. Mocqués-vous de la plus part de ces brouilleries, ne debrassés point pour les penser rejeter. Mocqués-vous en, divertissés-vous à des actions, taschés de bien dormir, imaginés-vous, je veux dire, pensés que vous estes un petit saint Jean qui doit dormir et se reposer sur la poictrine de nostre Seigneur, entre les bras de sa providence; et courage, ma Fille. Nous n'avons point d'intentions que pour la gloire de Dieu : non pas, non certes, au moins d'intentions descouvertes. Car si nous en descouvrions, nous les arracherions tout aussi-tost de nostre cœur. Et donques, de quoy nous tourmentons-nous? Vive Jesus! ma Fille. Il m'est advis quelques fois que nous sommes tous pleins de Jesus. Car au moins nous n'avons point de volonté deliberée contraire. Ce n'est pas en esprit d'arrogance que je dis cela, ma Fille; c'est en esprit de confiance, et pour nous encourager. Il est neuf heures du soir, il faut que je face collation et que je die l'office pour prescher demain à huit heures, mais je pense (que je ne me) puis arracher de dessus ce papier. Et si, il faut que je vous die encor cette petite folie, c'est que je presche si joliment à

¹ Il y a dans l'édition Blaise : *semble tout cela*.

² La même édition porte : *il en a*.

mon gré en ce lieu , je dis je ne sçai quoy que ces bonnes gens entendent si bien, que quasi ils me respondroyent volontier. Adieu , ma Fille, ma tres chere Fille. Je suis , mais veritablement , vostre.

F. E. de Geneve.

XXXVII.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

La trop grande crainte des tentations est préjudiciable : le plus sûr est de les mépriser.

16 mars 1606.

Ma tres chere Fille,

Contre tous ces nouveaux assautz et tentations d'infidelité ou doute de la foy, tenés-vous close et couverte dans les instructions que vous avés euës jusques à present; vous n'aurés rien à craindre. Prenés garde à ne point disputer, ni marchander; *item*, à ne point vous en attrister et inquieter, et vous en serés delivrée.

Pour moy, je voy cette grande horreur et hayne que vous avés pour ces suggestions, et ne doute nullement que cela ne vous nuyse, et ne donne de l'avantage à l'ennemy qui se contente de vous ennuyer et inquieter, puis qu'il ne peut faire autre chose, comme il ne fera jamais, Dieu aydant. Mais courage, ma chere Fille; ne vous amusés point à la consideration de tout cela; car il vous doit suffire que Dieu n'est point offensé en ces attaques que vous recevés. Usés le plus que vous pourrés de mespris de ces broüilleries là; car le mespris y est le remede le plus utile.

¹ C'est la 94^e de la collection-Blaise, et la 57^e (*al.* 50^e) du livre IV des anciennes éditions.

Non, je ne suis nullement en crainte pour les colonnes de nostre tabernacle ¹; car Dieu en est le protecteur. J'ay néanmoins bien esté en consideration, pour penser que c'est qui pouvoit permettre au monde l'audace et l'imprudence de penser à les esbranler : car il me semble que nous luy faisons assés mauvais visage pour luy oster le courage de nous vouloir chatouiller. Or bien, tout cela n'est rien. Je ne peux ni veulx jamais cesser de vous souhaitter l'abondance des graces de nostre Seigneur et de sa tres sainte Mere, en l'amour duquel je suis et seray inviolablement et uniquement tout vostre.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

XXXVIII.

LÉTTRE ²

A UN ÉVÊQUE.

Le Saint, vers la fin d'une station prêchée par lui-même dans une ville d'un autre diocèse que le sien, prend congé de l'évêque du lieu pour s'en retourner dans son propre diocèse.

Monsieur,

Je vous demanday congé pour venir faire l'office que je fay en cette ville; je vous le demande maintenant pour mon retour, duquel je voy bientost arriver la journée, avant la-

¹ Saint François fait cette allusion au tabernacle de l'ancienne loi, qui étoit soutenu par des colonnes. Ces colonnes sont les bonnes résolutions de madame de Chantal, surtout le vœu de chasteté.

² Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Loudun. C'est la 638^e de la collection de M. Blaise. Cet éditeur prétend dans le sommaire mis par lui en tête de cette lettre, que le saint Evêque l'a écrite *après avoir prêché dans une ville épiscopale*; mais il est évident 1^o que ses prédications n'étoient pas encore terminées dans cette ville, puisqu'il voyoit *bientost arriver la journée*; 2^o que la ville où il prêchoit n'étoit pas une ville épiscopale, puisque

quelle je ne sçai si j'auray une si bonne commodité de vous bayser les mains, comme est celle que me donne le voyage de M. vostre official pour aller pres de vous, qui m'a donné le sujet de vous supplier dès maintenant d'avoir pour agreable l'affection que j'ay eüe au service de vostre peuple, et de croire que je suis, Monsieur, etc.

XXXIX.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il la console sur les tentations contre la foi, et lui montre l'usage de l'imagination dans l'oraison.

En avril 1606.

Je suis consolé que M. Galemand soit de mesme advis avec moy. Pour le remede de ces importunités que vous recevéz touchant la foy, il dit vray : il ne faut pas disputer, mais s'humilier ; ni speculer avec l'entendement, mais roidir la volonté.

Le livre de la *Methode de servir Dieu* est bon, mais embarrassé et difficile plus qu'il ne vous est requis : celui du *Combat spirituel* contient tout ce qu'il dit, et plus clairement et plus methodiquement.

L'évêque du lieu y avoit son official, et que celui-ci pour se rendre lui-même à la ville épiscopale, avoit à faire tout un voyage. Nous avons donc quelque lieu de présumer que le Saint écrivit cette lettre de Chambéry, où il prêchoit le Carême en 1606, Pâques tombant le 26 mars cette année-là, et qu'il l'écrivit par conséquent un peu après la mi-mars pour prendre congé de l'évêque de Grenoble, dont le diocèse s'étendoit alors jusqu'à cette ville. Cette lettre ne porte du reste aucune date ni de temps ni de lieu.

¹ C'est la 95^e de la collection-Blaise, et la 32^e (al. 26^e) du livre II des anciennes éditions.

Il n'est pas possible de ne se servir en l'orayson ni de l'imagination ni de l'entendement; mais de ne s'en servir point que pour esmouvoir la volonté, et, la volonté estant esmeue, l'employer plus que l'imagination et l'entendement, cela se doit faire indubitablement. Il n'est pas besoin, dit cette bonne mere ¹, de l'imagination pour se représenter l'humilité sacrée du Sauveur; non pas peut estre à ceux qui sont des-ja fort avancés en la montaigne de perfection; mais pour nous autres, qui sommes encor és vallées, quoy que desireux de monter, je pense qu'il est expedient de se servir de toutes nos pieces, et de l'imagination encor.

Je vous ay neanmoins marqué en quelque papier que cette imagination doit estre fort simple, et comme servant d'esguille pour enfilet dans vostre esprit les affections et revelations. C'est le grand chemin, ma chere Fille, duquel il ne vous faut pas encor departir, jusques à ce que le jour soit un petit plus grand, et que nous puissions bien discerner les sentiers. Il est bien vray que ces imaginations ne doivent point estre entortillées de beaucoup de particularités, mais simples.

Demeurons, ma chere Fille, encor un peu de tems yci en ces basses vallées; baysons encor un peu les piedz du Sauveur: il nous appellera quand il luy plaira à sa sainte bouche. Ne vous departés encor point de cette methode, jusques à ce que nous nous revoyons.

Mais quand sera-ce, me dirés vous? Si vous pensés, ma chere Fille, que vous puissiés tirer de ma presence tant d'ayde et de bon fruit, et de provisions spirituelles, comme vous m'escrivés, et que vous en ayés beaucoup de desir, je ne seray pas si dur que de vous remettre à l'année prochaine; mais je vous remettray volontiers au premier dessein, lequel ne me donne nulle peyne, que celle que vous aurés au voyage: car, au demeurant, il m'est plein de suavité et de

¹ Il y a grande apparence que c'est une prieure des Carmélites, parce qu'il en est parlé dans d'autres lettres dans les mêmes termes.

contentement. La difficulté est que je n'ay à mon commandement que les Octaves de Pentecoste et celles du saint Sacrement ¹. Ausquelles des deux que vous vouliés venir, vous me treuverés yci plein de cœur, et, Dieu aydant, de joye à vous servir.

Et voyés-vous, ma chere Fille, en ces choses non necessaires, ou au moins desquelles on ne peut pas bien discerner la necessité, ne prenés pas mes paroles ric à ric ; car je ne veux pas qu'elles vous serrent, mais que vous ayés la liberté de faire ce que vous croirés meilleur. Si donq vous croyés que vostre voyage vous soit fort utile, je m'accorde qu'il se face, mais cela avec ayse et toute volonté. Seulement, il faudra m'advertir duquel des deux tems vous voudrés faire choix ; car je veux faire venir ma mere yci en ce tems là : et croyés qu'elle et moy en serons bien consolés, aux despens de vostre travail.

Dieu soit à jamais avec nous, et veuille vivre en nos cœurs eternellement !

A Dieu, ma tres chere Fille ; je suis celuy qu'il a rendu si uniquement vostre.

¹ En cette année 1606, Pâques arriva le 26 mars, la Pentecôte le 14 mai, et la fête du Saint-Sacrement le 25 mai.

XL.

LETTRE ¹

A MADAME BRULART.

Ecueils à éviter dans les amitiés et les liaisons les plus spirituelles, même avec ses Confesseur et Directeur.

29 avril 1666.

Madame,

Ma tres chere seur et fille en nostre Seigneur, voyci qu'en fin j'ay receu l'advis que cette bonne fille que vous connoissés m'a envoyé de ce petit accident qui luy estoit arrivé en l'amitié spirituelle de la personne en laquelle elle avoit pris de la confiance ; et parce que vous luy dirés bien ce que je desire qu'elle sache sur ce point, et que je ne scaurois luy escrire, je le vous diray. Qu'elle ne s'estonne nullement de cet inconvenient ; car ce n'est qu'une crasse et roüillure qui a accoustumé de s'engendrer au cœur humain sur les plus pures et synceres affections, si on ne s'en prend garde. Ne voit-on pas que les vignes qui produisent le meilleur vin sont plus sujettes aux superfluités, et ont plus de besoin d'estre esmondées et retranchées ? Telle est l'amitié mesme spirituelle : mais il y a cela de plus, c'est qu'il faut que la main du vigneron qui les esmonde soit plus delicate, d'autant que les superfluités qui y surcroissent sont si menuës e delicates, qu'en leur commencement on ne scauroit presque les voir, si on n'a les yeux bien essuyés et ouvertz. Ce n'est donq pas merveille, si on s'y trompe souvent. Mais cette fille doit benir Dieu que cet inconvenient luy ayt esté manifesté

¹ C'est la 97^e de la collection-Blaise, et la 59^e (al. 55^e) du livre III des anciennes éditions.

au commencement de sa devotion ; car c'est un signe evident que la divine Majesté la veut conduire par la main, et, par l'experience de ce danger eschappé, la veut rendre sage et prudente pour en éviter plusieurs autres. O Dieu ! que c'est chose rare de voir des feux sans fumée ! si est-ce que le feu, de l'amour celeste n'en a point pendant qu'il demeure pur ; mais quand il se commence à mesler, il commence de mesme à prendre de la fumée d'inquietudes, de desrèglemens et mouvemens de cœur irreguliers. Or bien, Dieu soit loüé que tout est bien remis et en bon estat. Au demeurant, il n'y a point eu de mal à se declarer, en sorte que l'on ayt peu¹ reconnoistre la personne dont on parloit, puis qu'il nè se pouvoit faire autrement ; et le discret conseiller des ames ne treuve jamais rien d'estrange, mais reçoit tout avec charité, compatit à tout, et connoist bien que l'esprit de l'homme est sujet à la vanité et au desordre, si ce n'est par une speciale assistance de la verité. Il me reste à vous dire, ma tres chere seur, que le chemin de devotion le plus asseuré, c'est celui qui est au pied de la Croix, d'humilité, de simplicité, de douceur de cœur.

Dieu soit à jamais en vostre cœur ! Je suis en luy et par luy, Madame,

Vostre tout dedié serviteur et frere,
FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

¹ Prononcez *peu*.

XLI.

LÉTTRE ¹

A SAÏNTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Confiance et soumission de saint François de Sales à la divine Providence.

1606.

Je receus la semaine passée quatre lettres des vôtres, l'une du jour de Pasques ², les autres troys du 27 avril. Or plus-tost que de tarder d'avantage, je vous veux escrire tout à la haste. Je voy ce que vous me dites de ces bonnes ames, compaignes de vos desirs; de vos desirs, dis-je, qui se fortifient et se rendent actifs dedans vostre cœur. Helas! ma chere Fille, ilz vous reveillent souvent l'esprit, à ce que je voy; mais croyés bien que celuy que j'ay de conduire le tout à chef et à la gloire de Dieu m'excite aussi tres souvent. Or sus, je veux dire ce mot de vanterie plus souvent que vous, que je croy; mais ne faut-il pas tout faire avec une diligence soigneuse, mais douce, mais tranquille, mais resignée? Et bien, j'espere que Dieu sera nostre guide. Et ne vous troublés point, ma Fille, je vous prie, de ce que je vous escrivis l'autre jour touchant la proposition qui se fait de me tirer moy-mesme de ma terre et de mon parentage ³: car rien ne se fera, que de par Dieu; et de quelque costé que j'aïlle sous sa conduite, tout ira fort bien, et pour vous, et pour moy.

¹ C'est la 99^e de la collection-Blaise, et la 17^e (*al.* 12^e) du livre IV des anciennes éditions.

² Du 26 mars.

³ Lorsque saint François écrivit cette lettre, il étoit question de l'attirer en France.

Non , croyés-le bien, ma chere Fille; mais, voyés-vous, n'en parlés à personne : je vous dis tout. Ce ne seroit pas sans repugnance, s'il me falloit changer de legis; bien que je ne me sente nullement attaché qu'à quelques amés d'un lien tout spirituel, Dieu merci : mais Dieu tiendra tout de sa main : car, voyés-vous, ma chere Fille, mon ame n'a point de rendés-vous, qu'en cette providence de Dieu. *Mon Dieu, vous me l'avés enseigné dès ma jeunesse, et jusques à present, j'en annonceray vos merveilles*¹. A Dieu, ma chere Fille, tenés pour tout assuré que je pense fort au soin de vostre ame, laquelle m'est chere, pretieuse et aymable, comme la mienne propre, et je ne la tiens que pour une mesme. Dieu nous ayme, ma chere Fille : il sera tous-jours avec nous, nostre unique amour et confiance. O Dieu, que je desire de bien à vostre esprit, ma chere Fille! Nostre Dame soit nostre Dame et Maistresse !

Vostre tel que Dieu le veut et fait,

A Nessi, le ix mars 1608.

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

¹ Deus, docuisti me à juventute meâ, et usque nunc : pronuntiabo mirabilia tua. Ps. LXX, 17.

XLII.

LÉTTRE ¹

A MADAME DE CHARMOYSI-MARCLAZ.

Sur la Providence de Dieu.

20 mai 1606.

Madame ma cousine,

Il faut que je commence ma lettre en vous demandant pardon d'une faute que j'ay faite, mais je vous assure, sans aucune malice, par une pure inadvertence. On m'a apporté la lettre cy jointe comme venante de vostre part, et moy qui, à la verité, suis chaud à sçavoir de vos nouvelles, je l'ay tout soudainement ouverte, sans considerer l'inscription, et voyant au dedans la main de M. de Charmoyssi mon cousin, je n'eusse pas pour cela laissé de la lire, si je n'y eusse reconnu le mot de vos amitiés particulieres. Recevés-la donq, s'il vous plait, apres qu'elle a esté ouverte, mais tout de mesme comme si elle ne l'avoit pas esté, et pardonnés à ma precipitation qui a deceu le respect que je porte et à l'escrivant et à vous. J'eusse bien pu r'habiller la faute et la vous rendre imperceptible, mais j'ayme mieux me confier en vostre bienveillance, qu'en mon artifice, et ne laissés pas, je vous supplie, Madame ma chere cousine, de me croire fort fidele en tout ce qui regardera vostre service, car je le seray toute ma vie autant que nul homme du monde.

Je garderay donques, comme vous l'ordonnés, les cent escus, et y feray joindre le reste que ma bonne mere vous doit, laquelle avec tous ses enfans, non seulement se sentent

¹ L'original en est conservé chez Sa Grandeur l'Evêque d'Annecy. C'est la 102^e inédite de la collection-Blaise.

deobligés de vous rendre votre bien à votre besoin , mais fondre tout le leur pour votre service.

Vous ne sçauriés sans doute, Madame ma chere cousine, communiquer vos desplaysirs, petit ou grandz, non plus que vos contentemens, à une ame plus sincere en vostre endroit ni plus entierement vostre que la mienne, et ne doutés nullement que je n'observe avec toute fidelité le secret auquel, outre la loy commune, la confiance que vous prenés en moy me lie indissolublement. Je recommanderay l'affaire à nostre Seigneur, et tout maintenant que je vay à l'autel. J'ay esté consolé de voir que vous vous remettiés en la providence de Dieu. C'est bien dit, ma chere cousine, il le faut tous-jours faire et en toutes occurrences, et quand vous vous accoustumerés de faire souventesfois cette remise, non de bouche seulement, mais de cœur et profondément, et sincerement, croyés que vous en ressentirés des effectz admirables. C'est grand cas que je ne puis m'empescher de vous parler des exercices du cœur et de l'ame. C'est parce que je n'ayme pas seulement la vostre, mais je la cheris tendrement devant Dieu qui, à mon advis, desire beaucoup de devotion d'elle. Allés cependant tout bellement aux exercices de l'exterieur, et ne vous chargés pas d'aller à saint Claude à pied, non plus que ma bonne tante du Fong, la quelle n'est plus de l'aage au quel elle y alla quand je l'accompagnay. Portés-y vostre cœur bien fervent, et soit à pied ou à cheval, ne doutés point que Dieu ne le regarde et que saint Claude ne le favorise.

Nostre Sauveur soit à jamais vostre protection, et je suis,

Madame ma cousine,

Vostre cousin et serviteur plus humble,

Signé FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

P. S. Toute vostre petite troupe va bien, et Bonaventure va guerissant.

XLIII.

LÉTTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Considérations sur le Saint-Sacrement.

1^{er} juin 1606 ².

Mon Dieu ! que mon cœur est plein de choses pour vous dire , ma Fille ! car c'est aujourd'hui le jour de la grande feste de l'Eglise, en laquelle portant le Sauveur à la procession, il m'a de sa grace donné milles douces pensées, emmy lesquelles j'ay eu peyne de reprimer les larmes.

O Dieu ! je mettois en comparayson le grand Prestre de l'ancienne Loy avec moy, et considerois que ce grand Prestre portoit un riche pectoral sur sa poitrine, orné de douze pierres pretieuses, et en iceluy se voyoient les noms des douze Tribus des enfans d'Israël : mais je treuvois mon pectoral bien plus riche, encor qu'il ne fust composé que d'une seule pierre, qui est la perle orientale que la mere perle conceut en ses chastes entrailles de la benite rosée du Ciel ; car, voyés-vous, je tenois ce divin Sacrement bien serré sur ma poitrine, et m'estoit advis que les noms des enfans d'Israël estoient tous marqués en iceluy, ouy, les noms des filles specialement, et le nom de l'une encor plus.

L'esprevier et le passereau de S. Joseph me revenoyent en l'esprit, et me sembloit que j'estois Chevalier de l'Ordre

¹ C'est la 101^e de Blaise (édit. de 1834), et la 33^e du liv. VII des anciennes éditions.

² Ayant retrouvé la date de cette lettre, qui dans notre édition de 1821 porte le n^o 868, nous la rétablissons ici à son ordre. (Blaise, édit. de 1834.)

de Dieu, portant sur ma poitrine le mesme filz qui vit eternellement en la sienne. Ha ! que j'eusse bien voulu que mon cœur se fust ouvert pour recevoir ce pretieux Sauveur, comme fit celuy du Gentil-homme duquel je vous fis le conte ! Mais, hélas ! je n'avois pas le cousteau qu'il falloit pour le fendre, car il ne se fendit que par l'amour. Si ay-je bien pour tant eu des grandz desirs de cet amour, mais je dis pour nostre cœur indivisible. Voyla ce que je vous puis dire. Bon soir, ma chere Fille; vivés toute en Dieu et pour Dieu. Je suis en luy infiniment tout vostre.

J'oublai hier de vous reprendre dequoy vous ne receviés pas en simplicité la parole de Dieu, ains aviés des aver-sions qui vous la rendoyent moins souëfve des uns, que des autres. O ! l'humilité et douceur de l'amour de l'Espoux fait demeurer les Espouses humblement et doucement attentives à recevoir la sainte parole ! Vive Jesus ! ma tres chere Mere, en tout ce que nous sommes, selon l'unité qu'il a faite de nous.

XLIV.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Sur le détachement qu'il faut avoir pour les personnes même les plus chères.
Avis sur la distribution du temps et l'emploi de la journée, et sur plusieurs autres matières intéressant le salut.

Annecy, 8 juin 1606.

Ce sera donc pour cette prochaine année, s'il plait à Dieu, que nous nous reverrons, ma tres chere Fille ; mais cela in-

¹ C'est la 102^e de la collection-Blaise, et la 16^e du livre II des anciennes éditions.

failliblement, et tous-jours ou aux festes de Pentecoste, ou à celle du saint Sacrement, sans qu'il soit besoin d'attendre aucune autre assignation, affin qu'on s'y dispose de bonne heure. Et cependant qu'est-ce que nous ferons? Nous nous resignerons entierement et sans reserve à la bonne volonté de nostre Seigneur, et renoncerons entre ses mains toutes nos consolations, tant spirituelles que temporelles. Nous remettrons purement et simplement à sa providence la mort et la vie de tous les nostres, pour faire survivre les uns aux autres, et à nous, selon son bon playsir; assurés que nous sommes que, pourveu que sa souveraine bonté soit avec nous, et en nous, et pour nous, il nous suffit tres abondamment.

Que je demandasse de vous survivre? O! vrayement, que ce bon Dieu en face comme il luy plaira, ou tost, ou tard: ce ne sera pas cela que je voudrois excepter en mes resignations, si j'en faysois.

Mais, ce dites-vous, vous n'estes pas encor destachée de ce costé là. Seigneur Dieu! que dites-vous, ma tres chere Fille? Vous puis-je servir de lien, moy qui n'ay point de plus grand desir sur vous que de vous voir en l'entiere et parfaite liberté de cœur des enfans de Dieu? Mais je vous entens bien, ma chere Fille: vous ne voulés pas dire cela; vous voulés dire que vous pensés que ma survivance soit à la gloire de Dieu, et pour cela vous vous y sentés affectionnée. C'est donq à la gloire de nostre Seigneur que vous estes attachée, non pas à ses creatures: je le sçai bien, et en louë sa divine Majesté.

Mais sçavés-vous quelle parole je vous donneray bien? c'est d'avoir plus de soin de ma santé dores-en-avant, quoy que j'en ay tous-jours eu plus que je ne merite; et, Dieu mercy, je la sens fort entiere maintenant, ayant absolument retranché les veillées du soir, et les escritures que j'y soulois faire, et mangeant plus à propos aussi. Mais, croyés-moy,

vostre desir a sa bonne part en cette resolution ; car j'affectionne en extremité vostre contentement et consolation, mais avec une certaine liberté et sincerité de cœur, telle que cette affection me semble une rosée, laquelle destrempe mon cœur sans bruit et sans coup. Et, si vous voulés que je vous die tout, elle n'agissoit pas si souefvement au commencement que Dieu me l'envoya (car c'est luy sans doute), comme elle fait maintenant qu'elle est infiniment forte, et, ce me semble, tous-jours plus forte, quoy que sans secousses ni impetuosité. C'est trop dit sur un sujet duquel je ne voulois rien dire.

Or sus, je m'en vay vous nommer vos heures. Pour coucher, neuf, s'il se peut, ou dix, s'il ne se peut mieux : pour lever, cinq; car il vous faut bien le repos de sept à huit heures : l'orayson du matin à six heures, et durera demy heure ou trois quartz d'heure; à cinq heures du soir, un peu de recueillement pour un quart d'heure environ, et la lecture un quart d'heure, ou devant ou apres : au soir, demy quart d'heure pour l'examen et la recommandation : parmi le jour, beaucoup de saintes aspirations en Dieu.

J'ay pensé sur ce que vous m'escrivistes, que M. N. vous avoit conseillé de ne point vous servir de l'imagination, ni de l'entendement, ni de longues oraysons, et que la bonne mere Marie de la Trinité vous en avoit dict de mesme touchant l'imagination.

Et pour cela, si vous faites quelque imagination vehemente, et que vous vous y arrestiés puissamment, sans doute vous avés eu besoin de cette correction ; mais si vous la faites briefve et simple, pour seulement rappeler vostre esprit à l'attention, et reduire ses puissances à la meditation, je ne pense pas qu'il soit encor besoin de la du tout abandonner ; il ne faut, ni s'y amuser, ni la du tout mespriser. Il ne fant ni trop particulariser, comme seroit de penser à la couleur des cheveux de nostre Dame, à la forme de son

visage, et choses semblables ; mais simplement en gros, que vous la voyés souspirante apres son filz, et choses semblables, et cela brievement.

De ne point se servir de l'entendement, j'en dis de mesme : si vostre volonté sans violence court avec ses affections, il n'est pas hesoin de s'amuser aux considerations ; mais parce que cela n'arrive pas ordinairement à nous autres imparfaitz, il est force de recourir aux considerations encor pour un peu.

De tout cela je recueille que vous devés vous abstenir de longues oraysons, car je n'appelle pas longue l'orayson de trois quartz d'heure ou demy heure ; et des imaginations violentes, particularisées et longues, car il faut qu'elles soyent simples et fort courtes, ne devant servir que de simple passage de la distraction au recueillement ; et tout de mesme des applications de l'entendement, car aussi ne se font-elles que pour esmouvoir les affections, et les affections pour les resolutions, et les resolutions pour l'exercice, et l'exercice pour l'accomplissement de la volonté de Dieu, en laquelle nostre ame se doit fondre et resoudre. Voyla ce que je vous en puis dire. Que si je vous avois dit quelque chose contraire, ou que vous eussiés entendue autrement, il la faudroit reformer sans doute.

J'appreuve vos abstinences du Vendredy, mais sans vœu, ni trop grande contrainte. J'appreuve encor plus que vous faciés ces ouvrages de vos mains, comme le filer et semblables, aux heures que rien de plus grand ne vous occupe ; et que vos besoignes soyent destinées ou aux autelz, ou pour les pauvres ; mais non pas que ce soit avec si grande rigueur que, s'il vous arrivoit de faire quelque chose pour vous ou les vostres, vous voulussiés pour cela vous contraindre à donner aux pauvres la valeur ; car il faut par tout que la sainte liberté et franchise regne, et que nous n'ayons point d'autre loy ni contrainte que celle de l'amour, lequel, quand

il nous dictera de faire quelque besoigne pour les nostres , il ne doit point estre corrigé comme s'il avoit mal fait , ni luy faire payer l'amende comme vous voudriés faire : aussi , à quoy qu'il nous convie , ou pour le pauvre , ou pour le riche , il fait tout bien , et est esgalement agreable à nostre Seigneur.

Je pense que si vous m'entendés bien , vous verrés que je dis vray , et que je combatz pour une bonne cause quand je deffens la sainte et charitable liberté d'esprit , laquelle , comme vous sçavés , j'honore singulierement , pourveu qu'elle soit vraye et esloignée de la dissolution et du libertinage , qui n'est qu'un masque de liberté.

Après cela j'ay ry vraiment , et ay ry de bon cœur , quand j'ay veu vostre dessein de vouloir que vostre sarge soit employée pour mon usage , et que je donne ce qu'elle pourra valoir aux pauvres ; mais je ne m'en mocque pourtant pas , car je voy bien que la source de ce desir est belle et claire , quoy que le ruisseau soit un peu trouble. O Dieu ! mon Dieu me face tel , que tout ce que j'employe à mon usage soit rapporté à son service , et que ma vie soit tellement sienne , que ce qui sert à la maintenir puisse estre dit servir à sa divine Majesté !

Je ry , ma chere Fille , mais ce n'est pas sans meslange d'aprehension bien forte de la difference qu'il y a entre ce que je suis et ce que plusieurs pensent que je sois. Mais , bien que vostre intention vous vaille devant Dieu , j'en suis content pour une piece : mais qui me l'estimera à sa juste valeur ? car , si je voulois rendre aux pauvres son prix selon que je l'estimeray , je n'aurois pas cela vaillant , je vous en assure. Jamais vestement ne me tint si chaud que celuy-là , duquel la chaleur passera jusques au cœur ; et ne penseray pas qu'il soit violet , mais pourprin et escarlatin , puis qu'il sera , ce me semble , teinct en charité. Or sus donc , soit dit pour une fois : car sachés que je ne fay pas toutes les an-

nées faire des habitz, mais seulement selon la nécessité; et, pour les autres années, nous treuverons moyen de bien loger vos travaux selon vostre desir.

Ce n'est pas encor tout¹: ce dessein m'a donné milles gayes pensées; mais je ne veux vous en dire qu'une, que je faysois le jour de l'octave du saint Sacrement², le portant à la dernière procession. Je vous dresseois, ce me semble, bien de la besoigne à filer, et sur une brave quenouille.

Voyés-vous, j'adorois celuy que je portois, et me vint au cœur que c'estoit le vray *Aigneau de Dieu, qui oste les pechés du monde*³. O saint et divin Aigneau, ce disois-je, que j'estois miserable sans vous! Helas! je ne suis revestu que de vostre laine, laquelle couvre ma misere devant la face de vostre Pere. Sur cette cogitation, voyci Isaïe qui dit que nostre Seigneur en sa Passion estoit *comme une brebis que l'on tond sans qu'elle die mot*⁴. Et qui est cette divine toyson, sinon le merite, sinon les exemples, sinon les mysteres de la Croix? Il me semble donques que la Croix est la belle quenouille de la sainte Espouse des Cantiques, de cette devote Sunamite; la laine de l'innocent Aigneau y est pretieusement liée, ce merite, cet exemple, ce mystere.

Or mettés avec reverence cette quenouille à vostre costé gauche, et filés continuellement par considerations, aspirations et bons exercices, je veux dire, par une sainte imitation; filés, dis-je, et tirés dans le fuseau de vostre cœur toute cette blanche et delicate laine: le drap qui s'en fera vous couvrira et gardera de confusion au jour de vostre mort; il vous tiendra chaude en hiver; et, comme dit le Sage, *vous ne craindrés point le froid des neiges*⁵. Et c'est

¹ « Le Saint va nous apprendre à filer. » Note manuscrite de l'exemplaire de l'édition de 1626 conservé au couvent de la Visitation de Reims.

² Le 2 juin.

³ Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. Joan., I, 29.

⁴ Quasi agnus coram tondente se obmutescet. Is., LI:I, 7.

⁵ Non timebit domui suæ à frigoribus nivis. Prov., XXXI, 21.

ce que le mesme Sage a peut estre pensé, quand loüant cette sainte mesnagere, il dit qu'*elle porta sa main à choses hardies, et ses doigts prindrent le fuseau* ¹. Car qui sont ces choses hardies qui se rapportent au fuseau, sinon les mysteres de la Passion filés par nostre imitation? Là dessus je vous souhaittay mille et mille benedictions, et qu'à ce grand jour du jugement nous nous treuvassions bien revestus, qui en Evesque, qui en vefves, qui en mariées, qui en Capucins, qui en Jesuites, qui en vigneron, mais tous d'une mesme laine blanche et rouge, qui sont les couleurs de l'Espoux.

Voyla, ma chere Fille, ce que j'avois au cœur, pendant que j'avois en mes mains l'Aigneau mesme de la laine duquel je parle. Mais, il est vray, vous me venés presque tousjours à la traverse en ces exercices divins, sans neanmoins les traverser ni les divertir, graces à ce bon Dieu. Fais-je bien, ma chere Fille, de vous dire mes pensées? Je pense qu'au moins ne fais-je pas mal, et que vous les prendrés pour telles qu'elles sont.

Or, ces desirs de vous voir esloignée de toutes ces recreations mondaines, comme vous dites, ne peuvent estre que bons, puis qu'ilz ne vous inquietent point; mais ayés patience, nous en parlerons l'année suivante, si Dieu nous conserve yci bas. Cela suffira bien; et aussi n'ay-je point voulu vous respondre à ces desirs de s'esloigner de sa patrie, ou de servir au Noviciat des filles qui aspirent à la Religion: tout cela, ma chere Fille, est trop important pour estre traitté sur le papier; il y a du tems assés. Cependant vous filerés vostre quenouille, non pas avec ces grandz et gros fuseaux, car vos doigtz ne les scauroyent manier, mais seulement selon vostre petite portée: l'humilité, la patience, l'abjection, la douceur de cœur, la resignation, la simpli-

¹ Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum. Prov., XXXI, 19.

cité, la charité des pauvres malades, le support des fascheux, et semblables imitations, pourront bien entrer en vostre petit fuseau ; et vos doigtz les manieront bien en la conversation de sainte Monique, de sainte Elisabeth, de sainte Liduvine, et plusieurs autres, qui sont aux piedz de vostre glorieuse Abbesse¹, laquelle, pouvant manier toutes sortes de fuseaux, manie plus volontier ces petitz, à mon advis, pour nous donner exemple.

Et bien, c'est assés, pour ce coup, parlé de la laine de nostre Aigneau immaculé : mais de sa divine chair, n'en mangerons-nous pas un peu plus souvent ? O qu'elle est souëfve et nourrissante ! Je dis que, se pouvant commodement faire, il sera bon de le recevoir un jour de la semaine, le Jeudy, outre le Dimanche, sinon que quelque feste se presentast à quelque autre jour parmi la semaine ; cela pourtant sans bruit, sans incommoder nos affaires, sans laisser de filer non plus l'une que l'autre quenouïlle.

Je me resjouys de voir les bons Peres Capucins en vostre Autun ; car j'espere que Dieu en sera glorifié. J'ay receu une lettre que le frere Matthieu m'a envoyée de Thounon², où il s'est arrêté.

Je ne sçai où est nostre Monsieur l'Archevesque³ : vous me ferés le bien de luy envoyer ma lettre. Je l'honnore de toute l'estenduë de mes forces, et ne se passe aucune celebration en laquelle je ne le recommande à nostre Seigneur. On m'a-voit dit qu'il avoit obtenu un Prieuré proche de ce Diocese, c'est Nantua ; mais je n'entens plus rien. Ce bon pere⁴, ce bon oncle⁵, tout cela m'est bien avant au cœur, et leur souhaite tout ce que je puis de graces celestes, et à ces pe-

¹ Il entend par ce mot la Sainte Vierge.

² C'est ce que portent les éditions de 1626 et de 1663, au lieu de Thonon qui y a été substitué par les éditions modernes.

³ André Frémiot, archevêque de Bourges, frère de madame de Chantal.

⁴ Benigne Frémiot, président à mortier au Parlement de Bourgogne.

⁵ Claude Frémiot.

titz enfans, que je tiens pour miens, puis qu'ilz sont vostres; Dieu soit leur protecteur à jamais, et de Celse Benigne ¹, duquel je n'ay rien appris, il y a long-tems; mais Claude m'en dira quelque chose à son retour.

Reste ma petite seur ², de laquelle il faut que je parle. Je ne revoque point en doute si je la vous dois donner, ou non; car outre mon inclination, ma mere le veut si fort, qu'elle le veut avec inquietude dès qu'elle a sceu que cette fille ne vouloit pas estre Religieuse; si que, quand je ne le voudrois pas, il faudroit que je le voulusse. A cet effect, je vous ay envoyé trente escus par Lyon, tant pour la despence qui sera necessaire à l'envoyer prendre, qu'à faire ses petitz honneurs avec les filles qui servent Madame l'Abbesse, avec lesquelles elle n'aura pas tant demeuré sans les beaucoup incommoder. Or, comme cela se doit faire, je ne le sçaurois deviner. Il faut, je vous en prie, ma chere Fille, que vous preniés le soin d'en ordonner comme il convient. J'ay bien un peu d'apprehension que Madame vostre Abbesse ne s'en fasche; mais il n'y a remede: si n'estoit-il pas raysonnable de laisser si longuement dans un Monastere une fille qui n'y veut pas vivre toute sa vie.

Et avec vous feray-je point quelque petite ceremonie pour vous remettre ce fardeau sur les bras! Je vous assure que cela ne seroit pas en mon pouvoir; mais ouy bien de vous supplier, mais je dis conjurer, et s'il se peut dire quelque chose de plus, que vous ayés à me marquer tout ce qui sera requis pour l'equiper et tenir equipée à vostre guise, comme les Princesses d'Espagne font quand on leur donne des filles pour menines ³: car cela, je le veux, et tres absolument; voire jusques à luy faire porter un chaperon de drap, si cela

¹ C'est le fils de madame de Chantal. — ² Sa sœur Jeanne.

³ *Menins*, *menines*, en espagnol *meninos*, c'est-à-dire mignons, ou favoris. Ce sont de jeunes enfans de qualité qu'on met auprès des princes pour être élevés avec eux.

appartient à vos livrées. Vous voyés bien, ma chere Fille, que je ne suis pas en mes mauvaises humeurs; mais à bon escient je vous conjure. Il faut, je veux, et, si le sujet le portoit, je commanderois que vous me marquiés tout ce qu'il faut pour cette fille là; je dis pour son equipage, puis que, quant au ratellier, il n'en faut pas parler; autrement vous m'en diriés mille maux, je le sçai bien. J'escriis à M. vostre beau pere pour le supplier d'avoir agreable la faveur que vous me voulés faire; mais la verité est qu'en termes de belles paroles je n'y entens rien: vous le suppleerés, s'il vous plait.

Mais ne triomphés-vous pas quand vous m'imposés silence sur vos secretz? Vrayement ce n'est pas moy, ma chere Fille, qui a dit à M. N. que vous estiés ma fille: il me le vint dire tout d'abord, comme chose que je devois recevoir fort à gré; et aussi fis-je. Comme aussi ce que M. de N. me dit, que vous n'estiés point pompeuse, et que vous ne portiés point de vertugadin, et que vous ne pensiés pas à vous remarier; mais cela me fut dit si naïvement, ma chere Fille, que je le croy. Et puis vous me defendés de dire vos secretz apres que tout le monde les sçayt. Or bien, je ne diray mot de vos besoignes, ni de l'employ que vous en voulés faire; car à qui, je vous prie, le dirois-je?

J'ayme bien vostre petite cadette¹, puis que c'est un esprit angelique, comme vous me dites.

Je sçavois des-ja le depart du bon Pere N., ce qui m'avoit fashé; car il ne sera peut estre pas aysé de rencontrer un esprit si sortable à vostre condition que celui-là. Il me semble que nous nous rencontrions fort bien presque en toutes choses. Mais, au bout de là, nostre chere liberté d'esprit remedie à tout. On m'a dit qu'en sa place est arrivé un grand personnage des premiers Predicateurs de France, mais que je ne connois que par son nom, qui est grand et plein de reputation.

¹ Françoise Rabutin de Chantal qui épousa dans la suite le comte de Toulongeon.

Je partiray d'yci à dix jours pour continuer ma visite cinq mois entiers parmi toutes nos montaignes, où les bonnes gens m'attendent avec bien de l'affection. Je me conserveray tant qu'il me sera possible, pour l'amour de moy, que je n'ayme que trop, et encor pour l'amour de vous qui le voulés, et qui aurés part à tout ce qui s'y fera de bon, comme vous avés en general à tout ce qui se fait en mon Diocese, selon le pouvoir que j'ay par ma qualité de le communiquer. Mon frere le Chanoyne¹ vous vouloit escrire; je ne sçai s'il le fera. Ce pauvre garçon n'est point bien fait de santé : il se traine tant qu'il peut, avec plus de cœur que de force. Il pourra se reprendre pour un peu aupres de sa mere, pendant que je sauteray de rochers en rochers sur nos montaignes. J'ay escrit à Madame du N., de laquelle je n'ay point de nouvelles, il y a long-tems : j'entens que ses filles souspirent apres leurs Carmelines, où elles ne peuvent atteindre, et perdent cœur à la perfection de leur Monastere, laquelle elles pourroyent aysement procurer : c'est l'ordinaire.

M. de N. m'a promis qu'il viendrait avec vous, et seroit vostre conducteur, et qu'il avoit esté nourry aupres de vous; et cela me pleut fort : comme aussi ce que vous m'escrivés de l'amour reciproque de nostre seur de Digeon et de vous; car je la tiens pour une femme bien bonne, brave et franche. Je suis aussi consolé de ce que ces bonnes Dames Carmelines vous affectionnent, et voudrois bien sçavoir d'où est la bonne Seur Marie de la Trinité. J'en connois de celles de Paris, et reveire bien fort leur Ordre.

A Dieu, ma chere Fille, à Dieu soyons-nous à jamais, sans reserve, sans intermission! qu'à jamais il vive et regne en nos cœurs! Amen. F. ². Vive Jesus, ma chere Fille, et qu'à jamais vive Jesus! Amen.

Les Octaves de Pentecoste et de la Feste Dieu ont esté

¹ Jean-François de Sales, prévôt du chapitre de Saint-Pierre de Genève, qui fut évêque de Genève après son frère. — ² Signature abrégée du Saint.

miennes, ma chere Fille, mais seulement pour demeurer yci, et non pas pour y avoir aucun loysir : de ma vie, que j'aye memoire, je n'ay esté plus occupé à diverses choses, mais bonnes; je dis ceci pour m'excuser, si je ne vous escriis plus amplement.

J'oublois de vous prier de m'envoyer, le plus tost que vous pourrés, des chansons spirituelles que vous avés de delà; faites-moy ce bien, je vous prie, ma chere Fille, pour l'amour de Dieu, qui vous veuille benir et conserver eternellement. Amen.

A Nessi, le VIII juin 1606.

XLV.

LETTRE¹

A MADAME BRULART.

Avis aux femmes mariées sur les devoirs du mariage, les aumônes, la confession, la communion, etc.

8 juin 1606.

Ma tres chere Dame et tres aymée Seur,

A l'arrivée de M. de Sauzea, j'ay receu mille consolations par le recit qu'il m'a fait de tout ce qui se passe de delà, particulièrement pour vostre regard. Allés tous-jours outre, ma chere fille, et ne vous destournés point ni à droite ni à gauche. Je suis dans une occupation qui me tient la bride si courte, que je ne me puis guere eschapper pour vous escrire selon mon souhait, ni à madame nostre abbessse. Je respondray donq brièvement à ce que vous me demandés.

Communiés assurement, selon le conseil de MM. de

¹ C'est la 400^e de la collection - Blaise, et la 3^e du livre III des anciennes éditions.

Berulle et Galemant , puis que vous vous y sentés inclinée et consolée. Ne vous mettés nullement en peyne de l'apparence qu'il y a de quelque irreverence pour l'exercice de la condition dans laquelle vous estes ; car, ma chere Fille, il n'y a nulle irreverence , mais seulement une apparence. Cet exercice là n'est nullement deshonneste devant les yeux de Dieu : au contraire , il luy est agreable , il est saint , il est meritoire , au moins pour la partie qui rend le devoir, et n'en recherche pas l'acte , mais seulement y condescend pour obeir à celuy à qui Dieu a donné l'autorité de se faire obeir pour ce regard.

Ma chere Fille, il ne faut pas juger des choses selon nostre goust , mais selon celuy de Dieu ; c'est le grand mot. Si nous sommes saintz selon nostre volonté , nous ne le serons jamais bien ; il faut que nous le soyons selon la volonté de Dieu. Or la volonté de Dieu est que pour l'amour de luy vous faciés librement ainsy, et que vous aymiés franchement l'exercice de vostre estat. Je dis que vous l'aymiés et cherissiés , non pour ce qui est exterieur, et qui peut regarder la sensualité en elle-mesme, mais pour l'interieur, parce que Dieu l'a ordonné, parce que sous cette vile escorce la sainte volonté de Dieu s'accomplit.

Mon Dieu ! que nous nous trompons souvent ! Je vous dis encor une fois qu'il ne faut point regarder à la condition exterieure des actions , mais à l'interieure, c'est à dire, si Dieu les veut ou ne les veut pas. Les conceptions mondaines se broüillent et se meslent tous-jours parmi nos pensées. En la mayson d'un prince , ce n'est pas tant d'estre soüillon de cuisine comme d'estre gentil-homme de la chambre ; mais en la mayson de Dieu , les soüillons et soüillardes sont les plus dignes bien souvent , parce que , encor qu'ils se sotillent , c'est pour l'amour de Dieu, c'est pour sa volonté et son amour ; et cette volonté donne le prix à nos actions , non pas à l'exterieur.

Je me confons souvent en cette consideration , me voyant en une condition si excellente au service de Dieu : faut-il que l'action qui est si basse en l'exterieur soit si haute en merite, et mes predications, mes confirmations, si relevées en l'exterieur, soyent si basses en merite pour moy, faute d'amour et de dilection ? J'ay dit ceci de la sorte, affin que vous sachiés que la communion n'est nullement incompatible avec l'obeissance, en quelque sorte d'action qu'on l'exerce. En l'ancienne Eglise on communioit tous les jours, et neanmoins S. Paul ordonne aux mariés qu'ilz ne se defraudent point l'un l'autre pour le devoir du mariage^t. Cela soit dit pour une fois, et qu'il vous suffise que c'est la vraye verité.

Mais la partie qui recherche peche-elle point si elle seçayt que l'autre ayt communié ? Je dis que non, nullement, sur tout quand les communions sont frequentes. Ce que j'ay dit de l'Eglise primitive en fait foy, et la rayson est toute claire. Il y a plus ; c'est que, si la partie communiée recherchoit elle-mesme le jour de sa communion, le peché ne seroit que tres veniel et tres leger, à cause d'un peu d'irreverence qui en reviendroit : mais ne recherchant pas, ains condescendant, c'est grand merite ; la grace de la communion s'en accroist, tant s'en faut qu'elle amoindrisse. C'est assés.

Pour l'aumosne, vous devés seçavoir si c'est l'intention de M. vostre mary que vous en faciés à proportion de vos facultés et des moyens de vostre mayson. Et parce qu'il me semble que vous m'avés dit qu'ouy, il n'y a nulle difficulté non seulement que vous la pouvés, mais que vous la devés faire. Quant à la quantité, cela ne se peut mieux juger que par vous-mesme ; il faut considerer vos moyens et vos charges,

* Uxori vir debitum reddat, similiter autem et uxor viro. Mulier sui corporis potestatem non habet, sed vir; similiter autem et vir sui corporis potestatem non habet, sed mulier. Nolite fraudare invicem, nisi fortè ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi, et iterùm revertimini in idipsum, ne tentet vos Satanas propter incontinentiam vestram. I. Cor., VII, 2, 4 et 5.

et sur cela proportionner vos aumosnes selon les necessités des pauvres : car en tems de famine , la mayson demeurant sobrement pourveuë , il faut estre plus liberal à donner ; en tems d'abondance , il est moins requis , et plus loysible de beaucoup espargner.

Pour escrire la confession , cela est indifferent : mais , pour vous , je vous assure que vous n'en avés nul besoin ; car je me resouviens que vous fistes exactement et bien la generale , mesme sans l'avoir escriite : ains plusieurs n'appreuvent pas qu'on escrive , c'est à dire , ayment mieux qu'on s'accuse par cœur.

Les Confessions annuelles sont bien bonnes ; car elles nous rappellent à la consideration de nostre misere , nous font reconnoistre si nous avançons ou reculons , et nous font rafraichir plus vivement nos bons propos : mais il les faut faire sans inquietude et scrupule , non tant pour estre absoute que pour estre encouragée ; et n'est pas requis de faire si exactement l'examen , mais seulement de gros en gros. Si vous les pouvés faire de la sorte , je vous les conseille ; si moins , je ne desire point que vous les faciés.

Vous me demandés encor , ma chere Seur , un petit memorial des vertus plus propres à une femme mariée ; mais de cela je n'en ay pas le loysir : un jour je vous en mettray quelque chose par escrit , car je desire de tout mon cœur de vous servir ; et bien que je sache que vous ne manqués pas de bons conseilz , ayant la communication que vous avés avec tant de saintes et sçavantes ames , si est-ce que , puis que vous voulés encor le mien , je le vous diray.

Quant à ramener ma seur¹ , ce ne sera pas si tost , puis que ma mere l'a laissée à nostre Madame l'Abbesse encor pour

¹ Jeune seur du Saint , dont il a été déjà question tant de fois , et que sa mere madame de Boisj avoit confiée à madame de Chantal et à l'abbesse du Puits-d'Orbe , pour son éducation. Voyez sur la mort prématurée de cette jeune personne la lettre du 2 novembre 1607

cette année. Vous faites trop de faveur à cette petite et vile creature de la desirer aupres de vous ; mais ma mere juge que la vie des champs est plus propre pour les filles de ce pays que celle des villes ; c'est cela qui luy fit prendre resolution d'en importuner plustost Madame de Chantal que vous ; et, pour moy, je vous tiens pour si amies vous deux, qu'avec laquelle qu'elle soit, je croiray qu'elle sera encor avec l'autre.

Quelle consolation de sçavoir que de plus en plus M. vostre mary reçoit de la douceur et suavité de vostre société ! C'est là une des vertus des femmes mariées, et celle seule que S. Paul inculque ¹.

Je vous supplie, ma chere Fille, ne me traittés point avec ceremonie ; car je suis vostre tout sincerement. Nostre Seigneur soit à jamais le cœur, l'ame et la vie de nos cœurs ! Amen.

¹ Quæ nupta est cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro. I. Cor., VII, 34.

Mulieres viris suis subditæ sint sicut Domino ; quoniam vir caput est mulieris, sicut Christus caput est Ecclesiæ... ; et sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres suis in omnibus. Ephes., V, 23 et 24.

XLVI.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui enseigne comment elle doit se comporter à l'égard de celui qui a tué son mari.

Le 2 juillet 1606 ².

J'ay receu vostre derniere lettre, ma tres chere Fille, justement ainsy que je montois à cheval, pour venir yci ³ en cette action. Vous me demandiés comment je voulois que vous fissiés à l'entreveuë de celui qui tua M. vostre mary : je respons par ordre.

Il n'est pas besoin que vous en recherchiés ni le jour ni les occasions ; mais s'il se presente, je veux que vous y portiés vostre cœur doux, gracieux et compatissant. Je sçai que sans doute il se remuera et renversera, que vostre sang bouillonnera ; mais qu'est cela ? Si fit bien celui de nostre cher Sauveur à la veuë de son Lazare mort, et de sa passion representée. Ouy, mais que dit l'Escriture ? Qu'à l'un et à l'autre il leva les yeux au ciel. C'est cela, ma fille : Dieu nous fait voir en ces esmotions combien nous sommes de chair, d'os et d'esprit.

C'est aujourd'huy et tout maintenant que je vay prescher l'Evangile du pardon des offenses et de l'amour des ennemis. Je suis passionné quand je voy les graces que Dieu me fait,

¹ C'est la 104^e de la collection-Blaise, et la 72^e (al. 68^e) du livre III des anciennes éditions.

² L'édition de 1626 porte 1607 pour date de cette lettre, intitulée : *A une Dame vefve.*

³ A la Biolle, village situé à quatre lieues et demie d'Annecy au sud-ouest, et dont la paroisse est dédiée à la sainte Vierge.

après tant d'offences que j'ay commises. Je me suis assés expliqué ; je replique.

Je n'entens pas que vous recherchiés le rencontre de ce pauvre homme , mais que vous soyés condescendante à ceux qui le vous voudront procurer, et que vous tesmoigniés que vous aimés toutes choses : ouy, la mort mesme de vostre mary ; ouy, celle de vos pere , enfans et plus proches ; ouy, la vostre , en la mort et en l'amour de nostre doux Sauveur.

Courage , ma Fille ; cheminons, et pratiquons ces basses et grossieres , mais solides , mais saintes , mais excellentes vertus. A Dieu , ma Fille ; demeurés en paix , et tenés-vous sur le bout de vos pieds , et vous estendés fort du costé du ciel.

Je me porte bien , ma chere Fille , emmi une si grande quantité d'affaires et d'occupations, qu'il ne se peut dire plus. C'est un petit miracle que Dieu fait ; car tous les soirs quand je me retire, je ne puis remuer ni mon corps ni mon esprit, tant je suis las par tout, et le matin je suis plus gay que jamais. D'ordre, de mesure, de rayson, je n'en tiens point du tout maintenant ; car je ne vous sçaurois rien dissimuler : et cependant me voyla tout fort , Dieu merci.

O ma chere Fille, que j'ay treuvé un bon peuple parmi tant de hautes montagnes ! Quel honneur, quel accueil, quelle veneration à leur Evesque ! Avant-hier j'arrivay en cette petite ville tout de nuict ; mais les habitans avoyent tant fait de lumieres, tant de feste , que tout estoit au jour. Ha ! qu'ilz meriteroyent bien un autre Evesque !

Vivés joyeuse ; communiés les Festes solempnelles , et les Dimanches , quoy que ce soit consecutivement ; levés souvent vos yeux au ciel pour les divertir des curiosités de la terre. A Dieu, ma Fille, mais à Dieu soyons-nous à jamais, comme il est nostre eternellement ! Vive Jesus !

XLVII.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Idée du zèle et de la vigilance d'un Pasteur de l'Eglise. Sainteté d'une villa-geoise. Peines intérieures; état de victime; n'en point demander la délivrance, mais les souffrir avec résignation. L'amour pour Dieu doit être très-pur.

Au commencement d'août 1606.

Mon Dieu ! ma bonne Fille, que vos lettres me consolent, et qu'elles me représentent vivement vostre cœur et confiance en mon endroit, mais avec une si pure pureté, que je suis forcé de croire que cela vient de la mesme main de Dieu !

J'ay veu ² ces jours passés des montz espouvantables, tout couvertz d'une glace espaisse de dix ou douze piques; et les habitans des vallées voisines me dirent qu'un berger, allant pour recouvrer une sienne vache, tomba dans une fente de douze piques de haut, en laquelle il mourut gelé. O Dieu ! ce dis-je, et l'ardeur de ce berger estoit-elle si chaude à la queste de sa vache, que cette glace ne l'a point refroidie ? Et pourquoy donq' suis-je si lasche à la queste de mes brebis ?

¹ C'est la 106^e de la collection-Blaise, et la 13^e (al. 37^e) du livre II des anciennes éditions.

² Cette même histoire va être racontée dans la lettre n^o XLVIII, et racontée comme celle-ci à sainte Chantal, et les deux lettres sont également datées du commencement du mois d'août 1606. Il y a donc ici double emploi. Laquelle des deux lettres est-elle authentique ? Nous les croyons authentiques toutes les deux ; seulement nous inclinons à penser que celle-ci est un composé de fragments de plusieurs, et que la lettre n^o XLVIII a fourni un de ces fragments.

Certes, cela m'attendrit le cœur, et mon cœur tout glacé se fondit aucunement.

Je vis des merveilles en ces lieux-la : les vallées estoyent toutes pleines de maysons, et les montz tout pleins de glaces jusques au fond. Les petites vefves, les petites villageoises, comme basses vallées, sont si fertiles ; et les Evesques, si hautement eslevés en l'Eglise de Dieu, sont tout glacés. Ha ! ne se trouvera-il pas un soleil assés fort pour fondre celle qui me transit ?

A mesme tems on m'apporta un recueil ¹ de la vie et mort d'une sainte villageoise de mon Diocese, laquelle estoit decedée au mois de Juin. Que vouliés-vous que je pensasse là dessus ? Je vous en enverray un jour un extrait ; car, sans mentir, il y a je ne sçay quoy de bon en cette petite histoire d'une femme mariée, et qui estoit, de sa grace, de mes grandes amies, et m'avoit souvent recommandé à Dieu.

Je viens de parler pour vous à nostre Seigneur en la sainte Messe, ma tres chere Fille ; et certes je n'ay pas osé luy demander absolument vostre delivrance ; car, s'il luy plait d'escorcher l'offrande qui luy doit estre présentée, ce n'est pas à moy de desirer qu'il ne le face pas : mais je l'ay conjuré et conjure, par cette si extreme dereliction par laquelle il sua le sang, et s'escria sur la Croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as-tu delaissé* ² ? qu'il vous tienne tous-jours de sa sainte main, comme il a fait jusques à present, bien que vous ne sachiés pas de quel costé il vous tient, ou au moins que vous ne le sentiés pas. Certes, vous ferés bien de regarder simplement nostre Seigneur crucifié, et de luy protester vostre amour et absolue resignation, toute seche, aride et insensible qu'elle est, sans vous amuser à considerer ni examiner vostre mal, non pas mesme pour me le dire.

En fin, nous sommes tout à Dieu, sans reserve, sans di-

¹ Voyez, à la suite de cette lettre, le *Recueil* ou récit dont il s'agit.

² Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? Matth., XXVII, 46.

vision, sans exception quelconque, et sans autre pretention que de l'honneur d'estre siens. Si nous avions un seul filet d'affection en nostre cœur qui ne fust pas à luy et de luy, ô Dieu ! nous l'arracherions tout soudainement. Demeurons donques en paix, et disons avec le grand amoureux de la croix : *Au demeurant, que nul ne me vienne inquieter ; car, quant à moy, je porte en mon cœur les stigmates de mon Jesus*¹. Ouy, ma tres chere Fille, si nous sçavions un seul brin de nostre cœur qui ne fust pas marqué au coin du Crucifix, nous ne le voudrions pas garder un seul moment. A quel propos s'inquieter ? *Mon ame, espere en Dieu ; pourquoy es-tu triste, et pourquoy me troubles-tu*², puis que Dieu est mon Dieu, et que mon cœur est un cœur tout sien ? Ouy, ma tres chere Fille, priés pour celuy qui incessamment vous souhaite mille benedictions, et la benediction des benedictions, qui est son saint amour parfait.



. XLVIII.

RÉCIT³

DE LA VIE EDIFIANTE D'UNE SAINTE VILLAGEOISE,

Adressé au saint évêque de Genève, et communiqué par lui à sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

30 juillet 1606.

Monseigneur,

Puis qu'il vous plaist de sçavoir l'histoire de la bonne Mairaine, je tascheray de la raconter le mieux qu'il me sera

¹ De cætero, nemo mihi molestus sit; ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. Ad Gal., VI, 17.

² Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me? Spera in Deo. Ps. XLII, 5.

³ Tiré de la Vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales, tome I, liv. VI, pag. 426 et suiv. C'est la 105^e lettre de la collection-Blaise.

possible. Elle estoit fille de Pierre Boutey, dict Cody, marchand de sel et de fer, bourgeois et habitant de la Roche, et de Marguerite d'Aragon, legitîmement mariez, et luy fut baillé au baptesme le nom de Pernelle. Son pere la laissa en enfance sous la charge de sa mere, qui l'instruisit soigneusement et syncerement en toute sorte de pieté : c'est pourquoy en sa jeunesse elle conceut le desir d'estre religiense ; mais ses parens et alliez n'y voulurent point bailler leur consentement : et certes la nature ne luy avoit pas baillé la force pour supporter les rigueurs de la Religion.

Ayant donc atteint l'aage de vingt ans, elle fust mariée à Pierre du Mugnal d'Arenton, qui avoit levé boutique à la Roche de toute sorte de merceries, mais principalement de drapperie, avec lequel elle a tousjours vescu tres-sainctement. Car en la maison elle entretenoit la paix et la concorde, quoy que son mary fust assez fascheux, avoit charge de toutes les affaires domestiques, dont elle s'acquittoit fort bien, estant soigneuse, pourvoyante, et jamais oisive, tres-liberale envers les pauvres, tousjours de bonne intelligence avec ses parens et voisins.

Elle entendoit tous les jours la messe, quoy que l'eglise fust fort esloignée. Elle ne manquoit à point de predications ; et après les avoir ouyes, elle redisoit les principales choses à ses domestiques, louant les vertus et inculquant la fuite des vices. Elle jeusnoit exactement tous les vendredys ; les jours de veille, des quatre Temps et de Caresme, elle ne mangeoit que du pain et des legumes, et ne beuvoit de vin que la moitié de son verre ; si elle avoit plus de soif, elle ne beuvoit que d'eau. Jamais elle ne s'assit à table chez soy. Elle visitoit les malades, et assistoit aux ensevelissemens autant qu'il luy estoit possible.

Elle enseignoit le catechisme et la pieté à ses serviteurs, et leur payoit leurs salaires avec toute justice et equité ; tres-obeyssante à son mary, et tres-humble ; elle se confessoit et

communioit tous les mois une fois, et bien souvent de quinze en quinze jours, avec une grande preparation. Elle recitoit le chappellet tous les jours, non seulement une, mais trois et quatre fois. Elle aymoît grandement et honoroit les vierges et les personnes chastes.

Elle a porté le cordon de saint François à gros nœuds sur la chair toute nuë, mesme au dict., par l'espace de vingt ans; dont elle estoit toute escorchée. Elle se levoit du lict toutes les nuicts à certaine heure, avec la seule chemise, soit en hyver, soit en esté, ayant la permission de son mary (avec lequel elle conchoit d'ordinaire), et prioit Dieu, ou meditoit l'espace d'une heure.

Si par fortune elle n'avoit pas la commodité d'oüyr la messe, elle s'enfermoit dans son cabinet, et là prioit Dieu l'espace de deux heures. Presque tous les ans elle faisoit un pelerinage à saint Claude, et envoyoit fort souvent de bonnes aumosnes aux freres Mineurs de l'observance d'Amancy et de Cluses. Quand son mary estoit absent, elle couchoit sur la paille, ou bien sur une couverte de gros drap. Elle parloit presque tousjours des quatre fins de l'homme, et preschoit fort souvent son mary de l'heure incertaine de la mort.

En fin, il faudroit que j'employasse bien du temps, si je voulois raconter les actions de sainteté que ceste bonne femme a faites devant les hommes: car des autres œuvres de pieté qu'elle a faites devant Dieu tant seulement, il n'y a personne qui les puisse raconter: elle cachoit ses belles vertus, de sorte que difficilement pouvoit-on les remarquer; jusques au premier dimanche du mois de juin (selon que nous autres laïcs avons coustume de compter) le quatriesme jour, elle s'en alla à l'eglise parroissiale d'Amancy, tenant une petite croix en ses mains, et, estant desja fort foible, elle se confessa et communia.

Les deux jours suivans de lundy et mardy, elle fit reduire

en farine quatorze coupes de froment , et separa neuf quarts de febyes et de poix , et une grande quantité de sols de Savoye , mettant un tres-bon ordre à tout le reste des affaires de la maison.

Le mercredy elle commença à parler de sa mort , et predict qu'elle arriveroit le neuviesme du mois , à cinq heures du soir. Son mary et tous les domestiques croyoient qu'elle resvast. Elle voulut aller à l'église pour recevoir l'extreme onction ; mais , outre qu'elle estoit fort debile , son mary le luy deffendit , lequel toutesfois elle pria de luy faire faire sa biere ; ce qu'il refusa , ne luy permettant plus de sortir de la maison. Alors elle luy dit : « Mon enfant (car c'est ainsi qu'elle l'appelloit) , je ne vous ay jamais esté desobeysante , je ne le veux pas estre sur la fin de ma vie ; mais je vous prie bien fort de faire faire ma biere quand vous en avez le loisir : car si vous attendez à demain , vous vous plaindrez du temps. » De tout cela il ne faisoit que se rire. Ceste nuict là elle redisoit toutes les predications qu'elle avoit oüyes depuis trente ans , avec admiration d'un chacun.

Le jour estant venu , elle se mist à genoux pour prier Dieu avec son livre d'heures , et , estant retournée au lict par le commandement de son mary , elle fit un long discours des peines et travaux que la glorieuse Vierge Marie nostre Dame avoit soufferts , tant en eslevant son divin Enfant qu'en Egypte et autre part. Elle tira de son coffre le linceul avec lequel elle vouloit estre ensevelie ; et ayant appelé son fils et ses deux filles , elle leur dit plusieurs belles parolles touchant la crainte et l'amour de Dieu , la dilection du prochain et soing des choses domestiques ; après quoy elle leur bailla sa benediction maternelle.

Son mary vouloit faire venir des medecins de Geneve ; mais elle eut horreur au seul nom , et luy dit : « Pleust à Dieu que ces medecins n'eussent jamais mis le pied dans vostre maison ! car ils sont ennemis de Dieu. » Elle disna avec son

mary, prenant du vin autant qu'il en peut entrer au creux de la main ; et après disner, son mary devant aller à la Roche pour des affaires , elle luy monstra tout ce qu'elle avoit préparé et disposé, luy persuada de doter la chappelle d'Amancy, selon qu'il vous promet, Monseigneur, et de faire faire des habits d'Eglise ; disant qu'il falloit assembler des thresors au ciel¹, et n'avoir plus de goût aux choses qui sont sur la terre, mais à celles qui sont au dessus de nous².

Elle vouloit tousjours aller à l'eglise ; mais il le luy deffendit derechef en s'en allant.

Elle fut visitée par le curé d'Amancy, auquel elle demanda l'extreme onction ; ce que toutesfois il ne luy accorda pas, ne croyant pas qu'elle fust si fort malade. Elle fut encore visitée par sa sœur Nicole, qui vouloit demeurer auprès d'elle ; mais elle luy dit : « Ma sœur, allez vous-en ; vous avez des affaires à la Roche, et estes plus malade que moy ; nous nous verrons bien-tost en Paradis, avec l'ayde de Dieu. »

Le sire François chirurgien arriva aussi tost, qui luy appliqua des ventouses, pendant lesquelles elle perdit la parole et jetta à force larmes. Alors le sieur curé pria Christophle du Monet, vicaire de l'Eglise de la Roche, d'aller visiblement prendre les onctions ; quoy entendant, la bonne femme dressa la teste, et leva les yeux au ciel. Son mary revint avec le sieur vicaire, pleurant à chaudes larmes ; et elle, après avoir receu le Sacrement, tenant l'image du crucifix entre ses mains, les yeux levez au ciel, rendit doucement son esprit à Dieu, selon qu'elle avoit predit, le neufviesme de juin, à cinq heures du soir ; et alors il fallut haster de faire la biere.

Elle devint plus belle après sa mort qu'elle n'avoit esté durant sa vie, et ne rendit point de mauvaises odeurs. Son

¹ Thesaurizate vobis thesauros in cœlis. Matth., VI, 20.

² Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. Coloss., III, 2.

mary (comme il estoit fort riche) luy fit de belles funerailles, et donna de bonnes et grosses aumosnes à cinq cens pauvres. Sa vie fut de quarante huit ans.

La Nicole sa sœur, après avoir receu les sacremens de Penitence, de l'Eucharistie et de l'Extreme Onction, dans la mesme Eglise de la Roche, l'Office des chanoines estant achevé, expira comme elle luy avoit predict, par jeudy, le quinziésme du mesme mois.

XLIX.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Du soin que les Evêques doivent prendre de leurs ouailles.

Août 1606.

Ma tres chere Fille,

Croyés-moy, Dieu sera glorifié en vostre voyage et venuë², d'autant que c'est luy seul qui dispose, et m'a osté les empeschemens que je voyois nagueres devant mes yeux pour le faire si-tost. Mais avant que vous partiés, demandés la benediction à M. d'Autun, s'il se peut, avec permission de vous prevaloir des Indulgences qui vous seront octroyées où vous passerés, par les Evesques : bien que cela ne soit pas fort necessaire, si est-il bon. Venés, venés donq, ma tres chere Fille ; que vostre bon Ange soit tous-jours joint à vous, pour vous heureusement amener. Vous serés consolée de voir ma petitesse en mayson, en train, en tout, et de voir

¹ C'est la 107^e de la collection-Blaise, et la 43^e du livre VII^e des anciennes éditions.

² Madame de Chantal se disposoit à venir à Annecy pour voir le saint Evêque.

nostre bel Office ; car en cela mon chapitre excelle. A Dieu donq, ma tres chere Fille, jusques à ce tems là ; et en ce tems là, et en l'éternité, à Dieu soyons-nous, et à Dieu sans plus, puis que hors de luy et sans luy nous ne voulons rien, non pas mesme nous-mesmes, qui aussi bien, hors de luy et sans luy, ne sommes que des vrays riens.

Je sçai que vous n'avez pas besoin d'autres connoissances pour estre consolée, que de celle de Dieu, lequel vous treuverés indubitablement yei, où il attend les pecheurs à penitence, et les penitens à sainteté, comme il fait aussi à tous les endroitz du monde ; car je l'ay mesme rencontré tout plein de douceur et de suavités parmi nos plus hautes et aspres montaignes, où beaucoup de simples ames le chersoyent et adoroient en toute verité et syncerité, et les chevreurz et chamois couroyent çà et là parmi les effroyables glaces pour annoncer ses loüanges : il est vray que, faute de devotion, je n'entendois que quelques motz de leur langage ; mais il me sembloit bien qu'ilz disoyent de belles choses. Vostre S. Augustin les eust bien entendus, s'il les eust veus.

Mais, ma chere Fille, vous diray-je pas une chose qui me fait frissonner les entrailles de crainte ? Chose vraye : devant que nous fussions au país des glaces, environ huit jours, un pauvre berger couroit çà et là sur les glaces, pour recourir une vache qui s'estoit esgarée ; et, ne prenant pas garde à sa course, il tomba dans une crevasse et fente de glace de douze piques de profondeur. On ne sçavoit qu'il estoit devenu, si son chapeau, qui, à sa cheute, luy tomba de la teste, et s'arresta sur le bord de la fente, n'eust marqué le lieu où il estoit. O Dieu ! un de ses voysins se fit devaler avec une corde pour le chercher, et le treuva non seulement mort, mais presque tout converty en glace ; et en cet estat il l'embrasse, et crie qu'on le retire vistement, autrement qu'il mourra du gel. On le retira donq avec son mort entre ses bras, lequel apres il fit enterrer.

Quel esguillon pour moy, ma chere Fille! Ce pasteur qui court par des lieux si hazardeux pour une seule vache; cette cheute si horrible que l'ardeur de la poursuite luy cause, pendant qu'il regarde plustost où est sa queste, et où elle a mis ses piedz, que non pas luy-mesme, où il chemine; cette charité du voysin, qui s'abysme luy-mesme pour oster son amy de l'abysme. Ces glaces me devroyent-elles pas ou geler de crainte, ou brusler d'amour? Mais je vous dis ceci par impetuositè d'esprit; car au demeurant, je n'ay pas beaucoup de loysir de vous entretenir. Vive Jesus, et en luy toutes choses! C'est luy qui m'a rendu irrevocablement et inviolablement vostre

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

L.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Il faut travailler avec courage à son salut et à sa perfection, soit dans les consolations, soit dans les tribulations. Ce que c'est que l'abjection; sa différence d'avec l'humilité; en quel sens on dit qu'il faut l'aimer. Vouloir changer d'état est un grand obstacle à la perfection. Avis sur la conduite que les parents doivent tenir relativement à la vocation de leurs enfants pour un état, soit dans le monde, soit hors du monde, et sur l'éducation qui doit les y conduire. Avis sur les tentations; ne pas trop y réfléchir. Dieu veut être plus aimé que craint.

Le 6 août 1606.

Dieu me veuille assister, ma tres chere Fille, pour répondre utilement à vostre lettre du 9 Juillet. Je le desire infiniment; mais je prevois bien que je n'auray pas assés de

¹ C'est la 108^e de la collection - Blaise, et la 54^e du livre IV des anciennes éditions.

loisir pour ajancer mes pensées ; ce sera beaucoup si je les puis produire.

C'est bien dit , ma Fille , parlés avec moy franchement , comme avec moy , c'est à dire avec une ame que Dieu , de son autorité souveraine , a renduë toute vostre.

Vous mettés un peu la main à l'œuvre , ce me dites-vous. Hé , mon Dieu ! que voyla une grande consolation pour moy ! Faites tous-jours cela , mettés un peu la main à l'œuvre ; filés tous les jours quelque peu , soit le jour à la lumiere des goustz et clartés interieures , soit de nuict à la lueur de la lampe , parmi les impuissances et sterilités.

Le Sage louë de cela la femme forte : *Ses doigtz* , dit-il , *ont manié le fuseau* ¹. Que je vous dirois volontier quelque chose sur cette parole ! Vostre quenouille , c'est l'amas de vos desirs : filés tous les jours un peu , tirés à poil vos desseins jusques à l'exécution , et vous en chevirés sans doute. Mais gardés de vous empresser ; car vous entortilleriés vostre filet à nœudz , et embarrasseriés vostre fuseau. Allons tous-jours ; pour lentement que nous advancions , nous ferons beaucoup de chemin.

Vos impuissances vous nuysent beaucoup ; car , dites-vous , elles vous gardent de rentrer en vous-mesme , et de vous approcher de Dieu. C'est mal parler , sans doute : Dieu vous laisse là pour sa gloire et vostre grand proffit. Il veut que vostre misere soit le throsne de sa misericorde , et vos impuissances le siege de sa toute-puissance. Où est-ce que Dieu faisoit resider la force divine qu'il avoit mise en Samson , sinon en ses cheveux , la plus foible partie qui fust en luy ? Que je n'ouye plus ces paroles d'une fille qui veut servir son Dieu selon son divin playsir , et non selon les goustz et agilités sensibles. *Qu'il me tue* , dit Job , *j'espereray en luy* ². Non , ma Fille , ces impuissances ne vous empeschent pas de

¹ *Digiti ejus apprehenderunt fusum. Prov., XXXI, 19.*

² *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo. Job, XIII, 15.*

rentrer en vous-mesme ; mais elles vous empeschent bien de vous plaire en vous-mesme.

Nous voulons tous-jours ceci et cela ; et, quoy que nous ayons nostre doux Jesus sur nostre poictrine, nous ne sommes point contens ; et neanmoins c'est tout ce que nous pouvons desirer. Une chose nous est necessaire, qui est d'estre aupres de luy.

Dites-moy, ma chere Fille, vous scavés bien qu'à la naissance de nostre Seigneur les bergers oüyrent les chantz angeliques et divins de ces espritz celestes ; l'Escriture le dit ainsy : il n'est pourtant point dit que nostre Dame et S. Joseph, qui estoient les plus proches de l'Enfant, oüyssent la voix des Anges, ou vissent ces lumieres miraculeuses ; au contraire, au lieu d'oüyr les Anges chanter, ilz oüyoient l'enfant pleurer, et virent, à quelque lumiere empruntée de quelque vile lampe, les yeux de ce divin garçon tout couvertz de larmes, et transissant sous la rigueur du froid. Or, je vous demande, en bonne foy, n'eussiez-vous pas choysi d'estre en l'estable tenebreux et plein des cris du petit poupon, plustost que d'estre avec les bergers à pasmer de joye et d'allegresse à la douceur de cette musique celeste, et à la beauté de cette lumiere admirable ?

Ouy dà, dit S. Pierre, *il nous est bon d'estre yci* ¹, à voir la transfiguration ; et c'est aujourd'huy le jour qu'elle se celebre en l'Eglise, 6 d'aoust : mais vostre Abbesse ² n'y est point, ains seulement sur le mont de Calvaire, où elle ne voit que des mortz, des cloux, des espines, des impuissances, des tenebres extraordinaires, des abandonnemens et derelictions.

C'est assés dit, ma Fille, et plus que je ne voulois sur ce sujet desja tant discouru entre nous : non plus, je vous prie. Aynés Dieu crucifié parmi les tenebres ; demeurez aupres

¹ Bonum est nos hic esse. Matth., XVII, 4.

² La Sainte Vierge.

de luy ; dites : *Il m'est bon d'estre icy ; faisons-y troys tabernacles*, l'un à nostre Seigneur, l'autre à nostre Dame, l'autre à S. Jean. Troys croix sans plus, et rangés-vous à celle du Fils, ou à celle de la Mere vostre Abbesse, ou à celle du Disciple : par tout vous serés bien receue avec les autres filles de vostre Ordre, qui sont là tout autour.

Aymés vostre abjection. Mais, dites-vous, qu'est cela, aymés vostre abjection ? car j'ay l'entendement obscur et impuissant à tout bien. Et bien, ma Fille, c'est cela : si vous demeurés humble, tranquille, douce, confiante parmi cette obscurité et impuissance ; si vous ne vous impatientés point, si vous ne vous empressés point, si vous ne vous troublés point pour tout cela ; mais que de bon cœur, je ne dis pas gayement, mais je dis franchement et fermement, vous embrassés cette croix et demeurés en ces tenebres, vous aymerez vostre abjection. Car qu'est-ce autre chose estre abject, qu'estre obscur et impuissant ? Aymés-vous comme cela, pour l'amour de celuy qui vous veut comme cela, et vous aymerez vostre propre abjection.

Ma Fille, en latin l'abjection s'appelle humilité, et l'humilité s'appelle abjection ; si que, quand nostre Dame dit : *Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante* ¹, elle veut dire : *Parce qu'il a eu esgard à mon abjection et vilité*. Neanmoins il y a quelque difference entre la vertu de l'humilité et l'abjection, parce que l'humilité est la reconnoissance de son abjection : or le haut point de l'humilité, c'est de non seulement reconnoistre son abjection, mais l'aymer ; et c'est cela à quoy je vous ay exhortée.

Affin que je me face mieux entendre, sachés qu'entre les maux que nous souffrons, il y en a des abjectz et des honorables : plusieurs s'accommodent aux maux honorables, peu aux abjectz.

Exemple : Voyla un Capucin tout deschiré et plein de froid ;

¹ *Resepxit humilitatem ancillæ suæ. Luc, l, 48.*

chacun honnore son habit deschiré, et a compassion de son froid. Voyla un pauvre artisan, un pauvre escolier, une pauvre vefve, qui en est de mesme; on s'en mocque, et sa pauvreté est abjecte.

Un Religieux souffrira patiemment une censure de son Superieur, chacun appellera cela mortification et obediencie : un Gentil-homme en souffrira une autre pour l'amour de Dieu, on l'appellera coüardise; voyla une vertu abjecte, une souffrance mesprisée. Voyla un homme qui a un chancre au bras, un autre l'a au visage : celui-là le cache, et n'a que le mal; celui-ci ne le peut cacher, et avec le mal il a le mespris et l'abjection. Or je dis, qu'il ne faut pas seulement aymer le mal, mais aussi l'abjection. De plus, il y a des vertus abjectes et des vertus honorables. Ordinairement la patience, la douceur, la mortification, la simplicité parmi les seculiers, ce sont des vertus abjectes : donner l'aumosne, estre courtois et prudent, ce sont des vertus honorables.

Il y a des actions d'une mesme vertu qui sont abjectes, les autres honorables. Donner l'aumosne et pardonner les offenses, sont des actions de charité : la premiere est honorable, et l'autre est abjecte aux yeux du monde.

Je suis malade en une compaignie qui s'en importune : voyla une abjection conjointe au mal. Des jeunes Dames du monde, me voyant en equipage de vraye vefve, disent que je fais la bigotte, et, me voyant rire, quoyque modestement, elles disent que je voudrois encor estre recherchée; on ne peut croire que je ne souhaite plus d'honneur et de rang que je n'ay, que je n'ayme pas ma vocation sans repentir : tout cela sont des morceaux d'abjection. Aymer cela, c'est aymer sa propre abjection. En voyci d'autre sorte.

Nous allons, mes seurs et moy, visiter les malades; mes seurs me renvoient à la visitation des plus miserables, voyla une abjection selon le monde; elles me renvoient vi-

siter les moins miserables , voila une abjection selon Dieu ; car cette visitation selon Dieu est la moins digne , et l'autre selon le monde. Or j'aymerai l'une et l'autre , quand elle m'escherra. Allant aux plus miserables , je diray : C'est bien dit que je sois ravallée. Allant aux moins miserables : C'est bien dit , car je n'ay pas assés de merites pour faire une visitation plus sainte.

Je fais une sottise, elle me rend abjecte ; bon. Je donne du nez en terre , et tombe en une colere desmesurée ; je suis marry de l'offense de Dieu , et bien ayse que cela me declare vil , abject et miserable.

Neanmoins , ma Fille , prenés bien garde à ce que je m'en vay vous dire. Encor que nous aymions l'abjection qui s'ensuit du mal , il ne faut pourtant pas laisser de remedier au mal. Je feray ce que je pourray pour ne point avoir le chancre au visage ; mais si je l'ay , j'en aymeray l'abjection. Et en matiere de peché , il faut encor plus fort tenir cette regle : je me suis deregulé en ceci , en cela ; j'en suis marry , quoyque j'embrasse de bon cœur l'abjection qui s'ensuit ; et si l'un se pouvoit separer de l'autre , je garderois cherement l'abjection , et osterois le mal et peché.

Encor faut-il avoir esgard à la charité , laquelle requiert quelquefois que nous ostions l'abjection pour l'edification du prochain ; mais en ce cas il la faut oster des yeux du prochain , qui s'en scandalizeroit , mais non pas de nostre cœur , qui s'en edifie. *J'ay choysi* , dit le Prophete , *d'estre abject en la mayson de Dieu , plus tost que d'habiter és tabernacles des pecheurs* ¹.

En fin , ma Fille , vous desirés sçavoir quelles sont les meilleures abjections. Je vous dis que ce sont celles que nous n'avons pas choysies , et qui nous sont moins agreables ; ou , pour mieux dire , celles esquelles nous n'avons pas beaucoup

¹ Elegi abjectus esse in domo Dei mei , magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. Ps. LXXXIII , 2.

d'inclination ; mais, pour parler net, celles de nostre vocation et profession.

Comme, par exemple, cette femme mariée choisiroit toutes autres sortes d'abjections que celles de l'exercice du mariage ; cette Religieuse obeyroit à toute autre qu'à sa Supérieure ; et moy, je souffrirois plustost d'estre gourmandé d'une Supérieure en Religion que d'un beau pere en ma mayson ¹.

Je dis qu'à chacun son abjection propre est la meilleure, et nostre choix nous oste une grande partie de nos vertus. Qui me fera la grace que nous aymions bien nostre abjection, ma chere Fille ? Nul ne le peut, que celui qui ayma tant la sienne, que pour la conserver il voulut mourir. C'est bien assés.

Vous treuvant plongée en l'esperance et pensée d'entrer en Religion, vous eustes peur d'avoir contrevenu à l'obeissance ; mais non, je ne vous avois pas dit que vous n'en eussies nulle esperance, ni nulle pensée ; ouy bien, que vous ne vous y amusassies pas, parce que c'est chose certaine qu'il n'y a rien qui nous empesche tant de nous perfectionner en nostre profession, que d'aspirer à une autre ; car, en lieu de travailler au champ où nous sommes, nous envoyons nos bœufs avec la charruë ailleurs au champ de nostre voisin, où neanmoins nous ne pourrons pas moissonner cette année ; et tout cela est une perte de tems ; et est impossible que, tenant nos pensées et esperances d'un autre costé, nous puissions bien bander nostre cœur à la conqueste des vertus requises au lieu où nous sommes. Non, ma Fille, jamais Jacob n'ayma bien Lia pendant qu'il souhaitta Rachel ; et tenés cette maxime, car elle est tres veritable.

Mais, voyés-vous, je ne dis pas qu'on n'y puisse penser et esperer ; mais je dis qu'on ne s'y doit pas amuser, ni em-

¹ Madame de Chantal demouroit avec le pere de son mari, et y est beaucoup de chagrin.

ployer beaucoup de ses pensées à cela. Il est permis de regarder le lieu où nous desirons d'aller, mais à la charge qu'on regarde tous-jours devant soy. Croyés-moy, jamais les Israëlités ne peuvent chanter en Babylonne, paroe qu'ilz pensoient à leur pays; et moy, je voudrois que nous chantassions partout.

Mais vous me demandés que je vous die si je ne pense pas qu'un jour vous quitiés tout à fait et tout à plat toutes les choses de ce monde pour nostre Dieu, et que je ne le vous cele pas, ains que je vous laisse cette chere esperance. O doux Jesus! que vous diray-je, ma chere Fille? Sa toute-bonté sçayt que j'ay fort souvent pensé sur ce point, et que j'ay imploré sa grace au saint Sacrifice et ailleurs; et non seulement cela, mais j'y ay employé la devotion et les prieres des autres meilleurs que moy. Et qu'ay-je appris jusques à present? Qu'un jour, ma Fille, vous devés tout quitter; c'est à dire, affin que vous n'entendiés pas autrement que moy, j'ay appris que je vous dois un jour conseiller de tout quitter. Je dis tout; mais que ce soit pour entrer en Religion, c'est grand cas; il ne m'est encor point arrivé d'en estre d'avis, j'en suis encor en doute, et ne voy rien devant mes yeux qui me convie à le desirer. Entendés bien, pour l'amour de Dieu : je ne dis pas que non, mais je dis que mon esprit n'a encor sceu trouver dequoy dire ouy. Je prieray de plus en plus nostre Seigneur, affin qu'il me donne plus de lumieres pour ce sujet, affin que je puisse voir clairement l'ouy, s'il est plus à sa gloire, ou le non, s'il est plus à son bon plaisir.

Et sachés qu'en cette enquete je me suis tellement mis en l'indifference de ma propre inclination pour chercher la volonté de Dieu, que jamais je ne le fis si fort; et neanmoins l'ouy ne s'est jamais peu arrester en mon cœur, si que jusques à maintenant je ne le sçaurois dire ni prononcer; et le non, au contraire, s'y est tous-jours treuvé avec beaucoup de fermeté.

Mais parce que ce point est de tres grande importance, et qu'il n'y a rien qui nous presse, donnés-moy encor du loysir et du tems pour prier d'avantage, et faire prier à cette intention, et encor faudra-il, avant que je me resolve, que je vous parle à souhait, qui sera l'année prochaine, Dieu aydant; et apres tout cela, encor ne voudrois-je pas qu'encore ce point vous prissiés entiere resolution sur mon opinion, sinon que vous eussiés une grande tranquillité et correspondance interieure en icelle. Je vous la diray bien au long, le tems en estant venu; et, si elle ne vous donne pas du repos interieur, nous employerons l'avis de quelque autre, à qui Dieu peut estre communiquera plus clairement son bon plaisir.

Je ne voy point qu'il soit requis de se haster; et cependant vous pourrés vous-mesme y penser, sans vous y amuser et perdre le tems : car, comme je vous dis, encor que jusques à present l'avis de vous voir en Religion n'a sceu prendre place en mon esprit, si est-ce que je n'en suis pas entierelement resolu; et quand j'en serois tout resolu, encor ne voudrois-je pas contester et preferer mon opinion, ou à vos inclinations, quand elles seroyent fortes en ce sujet particulier (car par tout ailleurs je vous tiendray parole à vous conduire selon mon jugement, et non selon vos desirs), ou au conseil de quelques personnes spirituelles que l'on pourroit prendre.

Demeurés, ma Fille, toute resignée és mains de nostre Seigneur; donnés-luy le reste de vos ans, et le suppliés qu'il les employe au genre de vie qui luy sera plus agreable. Ne preoccupés point vostre esprit par de vaines promesses de tranquillité, de goust, de merite; mais presentés vostre cœur à vostre espoux, tout vuide d'autres affections que son chaste amour; et le suppliés qu'il le remplisse purement et simplement des mouvemens, desirs et volontés qui sont dedans le sien, affin que vostre cœur, comme une mere-perle,

ne conçoive que de la rosée du ciel, et non des eaux du monde; et vous verrés que Dieu vous aydera, et que nous ferons prou et au choix et à l'exécution.

Quant à nos petites¹, j'approuve que vous leur préparés un lieu dedans des monasteres, pourveu que Dieu prepare dedans leur cœur un lieu pour le Monastere : c'est à dire, j'approuve que vous les faciés nourrir és monasteres, en intention de les y laisser, moyennant deux conditions : l'une, que les Monasteres soyent bons et reformés, et esquelz on face profession de l'interieur ; l'autre, que le tems de leur profession estant arrivé, qui n'est qu'à seize ans, on sache fidelement si elles s'y veulent porter avec devotion et bonne volonté ; car, si elles n'y avoyent pas affection, ce seroit un grand sacrilege de les y enfermer.

Nous voyons combien les filles receues contre leur gré ont peyne de se ranger et resoudre : il faut les mettre là dedans avec des douces et souefves inspirations, et si elles y demeurent comme cela, elles seront bien heureuses, et leur mere aussi de les avoir plantées dans les jardins de l'Espoux, qui les arrosera de cent mille graces celestes. Dressés leur donq ce party tout bellement et soigneusement ; j'en suis bien d'avis.

Mais quant à nostre Aymée², d'autant qu'elle veut demeurer en la tourmente et tempeste du monde, il faut, sans doute, avec un soin cent fois plus grand, l'asseurer en la vraye vertu et pieté ; il faut beaucoup mieux fournir sa barque de tout l'attelage requis contre le vent et l'orage ; il faut luy planter creusement dans son esprit la vraye crainte de Dieu, et l'eslever és plus saints exercices de devotion.

Et pour nostre C. B.³, je m'asseure que M. son oncle⁴ aura

¹ Les filles cadettes de madame de Chantal.

² La fille aînée de madame de Chantal.

³ Celse-Benigne, le fils de madame de Chantal. — ⁴ L'archevêque de Bourges.

plus de soin de l'éducation de sa petite ame que de celle de son extérieur. Si c'estoit un autre oncle, je dirois que vous en eussiez le soin vous-mesme, afin que ce thresor d'innocence ne se perdist. Ne laissés pas pourtant de jeter dans son esprit des douces et souëfves odeurs de devotion, et de souvent recommander à M. son oncle la nourriture de son ame. Dieu en fera à son playsir, et il faudra que les hommes s'y accommodent.

Je ne vous scaurois dire autre chose pour l'apprehension que vous avés de vostre mal, ni pour la crainte des impatiences à le souffrir. Ne vous dis-je pas, la premiere fois que je parlay à vous de vostre ame, que vous appliquiés trop vostre consideration à ce qui vous arrive de mal et de tentation; qu'il ne falloit le considerer que *grosso modo*; que les femmes et les hommes aussi quelquesfois font trop de reflexions sur leurs maux; et que cela entortilloit les pensées l'une dans l'autre, et les craintes et les desirs, dont l'ame se trouve tellement embarrassée qu'elle ne s'en peut demesler?

Vous resouvient-il de M. N., comme son esprit s'estoit entortillé et entrelassé és vaines craintes sur la fin du Carisme, et que cela n'a esté nullement utile? Je vous supplie, pour l'honneur de Dieu, ma Fille, ne craignés point Dieu, car il ne vous veut faire nul mal: aymés-le fort, car il vous veut faire beaucoup de bien. Allés tout simplement à l'abry de nos resolutions, et rejettés les reflexions d'esprit que vous faites sur vostre mal, comme des cruelles tentations.

Que puis-je dire pour arrester ce flux de pensées en vostre cœur? Ne vous mettés point en peyne de le guerir, car cette peyne le rend plus malade. Ne vous efforcés point de vaincre vos tentations, car ces effortz les fortifieroyent; mesprisés-les, ne vous y amusés point. Representés à vostre imagination Jesus-Christ crucifié entre vos bras et sur vostre poitrine, et dites cent fois en baysant son costé: C'est yci mon esperance, c'est la vive source de mon bonheur, c'est le cœur

de mon ame, c'est l'ame de mon cœur; jamais rien ne me desprendra de ses amours¹; je le tiens, et ne le lascherai point² qu'il ne m'ayt mise en lieu d'assurance. Dites-luy souvent : *Que puis-je avoir sur terre, ou que pretens-je au ciel, sinon vous, ô mon Jesus? Vous estes le Dieu de mon cœur, et l'heritage que je desire eternellement*³. Que craignés-vous, ma Fille? Oüyés nostre Seigneur qui crie à Abraham et à vous aussi : *Ne crains point, je suis ton protecteur*⁴. Que cherchez-vous sur terre, sinon Dieu? et vous l'avez. Demeurés ferme en vostre resolution. Arrestés-vous à la barque où je vous ay embarquée; et vienne l'orage et la tempeste, vive Jesus, vous ne perirés point : il dormira; mais en tems et lieu il s'esveillera pour vous rendre le calme. Mon S. Pierre, dit l'Ecriture⁵, voyant l'orage qui estoit tres impetueux, il eut peur; et tout aussi-tost qu'il eut peur, il commença à s'enfoncer et noyer, dont il cria : *O Seigneur, sauves moy*⁶. Et nostre Seigneur le prit à la main, et luy dit : *Homme de peu de foy, pourquoy as-tu douté? Voyés ce saint Apostre; il marche pied sec sur les eaux, les vagues et les vents ne scauroyent le faire enfoncer; mais la peur du vent et des vagues le fait perdre, si son maistre ne l'eschappe.*

¹ Quis nos separabit à charitate Christi? Rom., VIII, 35.

² Tenui eum, nec dimittam. Cant., III, 4.

Non dimittam te, donec benedixeris mihi. Gen., XXXII, 26.

³ Quid mihi est in cælo? et à te quid volui super terram? Deus cordis mei, et pars mea, Deus in æternum. Ps. LXXII, 25.

⁴ Noli timere, Abram : ego pater tuus. Gen., XV, 1.

⁵ Ascendente eo (Jesu), secuti sunt eum discipuli ejus; et ecce motus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus. Ipse verb dormiebat. Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum, dicentes : Domine, salva nos, perimus. Et dicit eis Jesus : Quid timidi estis, modicæ fidei? Tunc surgens, imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna. Matth., VIII, 23, 24, 25 et 26.

⁶ Descendens Petrus de naviculâ, ambulavit super aquam ut veniret ad Jesum; videns verb ventum validum, timuit; et cum cœpisset mergi, clamavit, dicens : Domine, salvum me fac. Et continuò Jesus extendens manum, apprehendit eum, et ait illi : Modicæ fidei, quare dubitasti? Et cum ascendisset in naviculam, cessavit ventus. Matth., XIV, 29, 30, 31 et 32.

La peur est un plus grand mal que le mal. O fille de peu de foy, qu'est-ce que vous craignés ? Non , ne craignés point ; vous marchés sur la mer entre les ventz et les flotz, mais c'est avec Jesus. Qu'y a-il à craindre là ? Mais si la peur vous saisit, criés fort : O Sauveur ! sauvés-moy. Il vous tendra la main : serrés-la bien , et allés joyeusement. Bref, ne philosophés point sur vostre mal , ne repliqués point, allés franchement. Non, Dieu ne sçauroit vous perdre , pendant que , pour ne point le perdre , vous vivrés en vos resolutions. Que le monde renverse , que tout soit en tenebres , en fumée , en tintamarre , mais Dieu est avec nous ; mais si Dieu habite és tenebres et en la montaigne de Sinai ¹, toute fumante et couverte de tonnerres , d'esclairs et de fracas , ne serons-nous pas bien aupres de luy ?

Il faut vous dire un mot de moy ; car vous m'aimés comme vous-mesme. Nous avons eu ces quinze jours un tres grand jubilé , qui sera par tout le monde , sur le commencement de l'administration du pape ² et de la guerre de Hongrie. Cela m'a tenu occupé , mais consolé à la reception de plusieurs confessions generales , et changemens de consciences , outre la mer de mes affaires ordinaires , entre lesquelles (je le dis à vous) je vis en plein repos de cœur , resolu de m'employer fidelement cy apres et soigneusement à la gloire de mon Dieu , premierement chés moy-mesme , et puis en tout ce qui est en ma charge. Mon peuple commence à m'aymer tendrement , et cela me console.

¹ Cœperunt audiri tonitrua , ac micare fulgura , et nubes densissima operire montem ; clangorque buccinæ vehementius perstrepebat... Totus mons Sinai fumabat , eò quòd descendisset Dominus super eum in igne , et ascenderet fumus ex eo quasi de fornace ; eratque omnis mons terribilis. Exod., XIX, 16 et 18.

² Le cardinal Borghèse fut élevé sur la chaire de S. Pierre le 17 mai 1605, et prit le nom de Paul V. Ce fut un excellent pape et un grand homme. Il accorda un jubilé à son exaltation , pour obtenir la bénédiction de Dieu sur la guerre de Hongrie ; c'est de ce pape qu'il est ici question.

Tous les vostres de deçà se portent bien , et vous honno-
rent d'un amour tout particulier.

Vivés, vivés, ma chere Fille, vivés toute en Dieu, et ne
craignés point la mort : le bon Jesus est tout nostre ; soyons
tout entierement siens. Nostre tres honorée dame, nostre
Abbesse, le nous a donné; gardons-le bien, et courage, ma
Fille. Je suis infiniment vostre, et plus que vostre.



LI.

LETTRE ¹A UNE SUPÉRIEURE ² DE LA VISITATION.

Sur la fête de l'Assomption de Notre-Dame, et sur la dévotion à la
sainte Vierge.

15 août 1606.

Hé ! qu'elle est belle , cette aube du jour eternel , laquelle,
montant devers le ciel , va , ce semble , de plus en plus crois-
sant en benedictions de son incomparable gloire ! Qu'à jamais
les odeurs d'éternelles suavités , esparses sur les cœurs de ses
devotz , remplissent celuy de ma tres chere mere comme mon
cœur propre ; et que nostre chere petite Congregation , toute
vouée à la loüange de son Fils et des mammelles sacrées qui

¹ C'est la 109 de la collection-Blaise , et la 47^e du livre VII des anciennes
éditions.

² Cette lettre paroît avoir été adressée à sainte Jeanne-Françoise de Chantal,
dont elle porte le nom écrit à la main , comme explication de son titre , dans
un précieux exemplaire de l'édition de 1626 conservé au couvent de la Visi-
tation de Sainte-Marie de Reims. Nous donnons à cette lettre la date de 1606
sur la foi de M. Blaise , quoique la congrégation de la Visitation , à laquelle
le Saint y fait allusion , n'existât pas encore à cette époque. Ne vaudroit-il
pas mieus lui rendre son ancienne date de 1610, ou bien, au lieu de 1606,
lire plutôt 1616 ?

l'ont allaité, jouissent des benedictions préparées aux ames qui l'honnorent !

Hier au soir j'eus un sentiment fort particulier du bien que l'on a d'estre enfant, quoy qu'indigne, de cette glorieuse mere, estoille de mer, *belle comme la lune, esleü comme le soleil*¹.

O mon Dieu ! ma tres chere Mere, j'ay eu une speciale consolation de voir comme elle donna une robbe d'une blancheur nompareille à son serviteur S. Hildefonse, Evesque de Toledo² ; car, pourquoy n'en donnera-elle pas une à nostre cher cœur ? Voyés-vous, je retourne tous-jours à mes brebis : entreprenons de grandes choses sous la faveur de cette mere ; car si nous sommes un peu tendres en son amour, elle n'a garde de nous laisser sans l'effect que nous pretendons.

O Dieu ! quand je me resouviens qu'aux Cantiques elle dit : *entourés-moy de pommes*³, jè voudrois volontier luy donner nostre cœur ; car quelle autre pomme peut desirer de moy cette belle Fruitiere ? Je viens du Sermon, où je voudrois bien avoir plus saintement et amoureusement parlé de nostre glorieuse et sacrée Maistresse : je la supplie qu'elle me veuille pardonner. Dieu nous face la grace de nous voir un

¹ *Pulchra ut luna, electa ut sol. Cant., VI, 9.*

² Vers la fête de l'Assomption de la Vierge, saint Hildefonse s'étant disposé par trois jours de jeünes, alla de grand matin à l'église selon sa coutume, assisté seulement d'un diacre et d'un sous-diacre. Dès l'entrée il aperçut la très-sainte Mère de Dieu assise sur le trône épiscopal, entourée d'une troupe d'anges qui chantoient ; alors la divine Marie l'envisageant, lui dit ces paroles : « Approchez, serviteur de Dieu très-fidèle, recevez ce présent de ma main : » je vous l'ai apporté du trésor de mon Fils. » C'étoit une très-riche chasuble dont elle la revêtit, lui ordonnant de s'en servir seulement aux jours des fêtes qui seroient célébrées en son honneur. Cette apparition fut si authentique, qu'an un concile tenu en Espagne, sous l'évêque de Tolède appelé Gille, il fut ordonné qu'en considération de la grâce que la sainte Vierge avoit faite à saint Hildefonse, cette fête seroit solennisée avec office double par tout le diocèse. (Giry, *Vie des Saints*, au 23 janvier.)

³ *Stipate me malis. Cant., II, 5.*

jour consommés au divin amour. Cependant, bonsoir, ma tres chere Mere.

Le 15 aoust, jour de la glorification de nostre tres honnorée Maistresse, qui soit à jamais nostre amour.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

LII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Sur les peines intérieures; leur avantage pour la perfection. Dieu se communique plutôt dans les afflictions que dans les douceurs.

Le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, 14 septembre 1606.

Ne vous mettés nullement en peyne de moy pour tout ce que vous m'escrivés : car, voyés-vous, je suis en vos affaires comme Abraham ² fut un jour. Il estoit couché parmi les obscures tenebres, en un lieu fort affreux : là il sentit des grandz espouvantemens ; mais ce fut pour peu, car soudain il vit une clarté de feu, et oÿt la voix de Dieu qui luy promet ses benedictions. Mon esprit sans doute vit parmi vos tenebres et tentations, car il accompagne fort le vostre ; le recit de vos maux me touche de compassion : mais je voy bien que la fin en sera heureuse, puis que nostre bon Dieu nous fait profiter en son eschole, en laquelle vous estes plus

¹ C'est la 110^e de la collection-Blaise, et la 10^e du livre V des anciennes éditions.

² Cùm sol occumberet, sopor irruit super Abram, et horror magnus et tenebrosus invasit eum... Cùm ergò occubisset sol, facta est caligo tenebrosa, et apparuit clibanus fumans, et lampas ignis transiens inter divisiones illas (animalium scilicet immolandorum). In illo die pepigit Dominus fœdus cum Abram, dicens : Semini tuo dabo terram hanc, etc. Gen., XV, 12, 17 et 18.

esveillée à la sentinelle qu'en autre tems. Escrivés-moy seulement à cœur ouvert et de vos maux et de vos biens, et ne vous mettés en nulle peyne : car mon cœur est bon à tout cela.

Courage, ma chere Fille, allons, allons tout le long de ces basses vallées, vivons la croix entre les bras, avec humilité et patience.

Que nous importe-il que Dieu nous parle parmi les espines ou parmi les fleurs ? Mais je ne me resouviens pas qu'il ayt jamais parlé parmi les fleurs, ouy bien parmi les desertz et halliers plusieurs fois. Cheminés donq, ma chere Fille, et avancés chemin parmi ces mauvais tems et de nuit ; mais sur tout escrivés-moy fort syncerement : c'est le grand commandement que de me parler à cœur ouvert, car de là depend tout le reste ; et fermés les yeux à tout respect que vous pourriés porter à mon repos, lequel, croyés-moy, je ne perdray jamais pour vous pendant que je vous verray ferme de cœur au desir de servir nostre Dieu, et jamais, jamais, s'il plait à sa bonté, je ne vous verray qu'en cette sorte-la. Partant, ne vous mettés nullement en peyne.

Soyés courageuse, ma chere Fille, nous ferons prou, Dieu aydant ; et croyés-moy, que le tems est plus propre au voyage, que si le soleil fondoit sur nos testes ses ardantes chaleurs. Je voyois l'autre jour les abeilles qui demeuroyent à recoy dans leurs ruches, parce que l'air estoit embrouillé ; elles sortoyent de fois à autre voir que c'en seroit, et neanmoins ne s'empressoyent point à sortir, ains s'occupoyent à repaistre leur miel. O Dieu ! courage : les lumieres ne sont pas en nostre pouvoir, ni aucunes consolations que celle qui depend de nostre volonté, laquelle estant à l'abry des saintes resolutions que nous avons faites, et pendant que le grand sceau de la chancellerie celeste sera sur vostre cœur, il n'y a rien à craindre.

Je vous diray ces deux motz de moy. Depuis quelques

jours je me suis veu à moitié malade ¹ : un jour de repos m'a guery. J'ay le cœur bon, Dieu merci, et j'espere de le rendre encor meilleur selon vostre desir.

Mon Dieu ! que je lis avec beaucoup de consolation les paroles que vous m'escrivistes, que vous desiriés de la perfection à mon ame, presque plus qu'à la vostre. C'est une vraye fille spirituelle, cela ; mais faites courir vostre imagination tant que vous voudrés, elle ne sçauroit atteindre où ma volonté me porte pour vous souhaitter de l'amour de Dieu.

Ce porteur part tout maintenant, et je m'en vay faire une exhortation à nos penitens du Crucifix : je ne peux faire plus de paroles que pour vous donner la benediction ; je la vous donne donq au nom de Jesus-Christ crucifié, la croix duquel soit nostre gloire et nostre consolation, ma chere Fille ; que puisse-elle bien estre exaltée parmi nous, et plantée sur nostre teste, comme elle le fut sur celle du premier Adam ² ! Que puisse-elle remplir nostre cœur et nostre ame, comme elle remplit l'esprit de S. Paul, qui ne sçavoit autre chose que

¹ Le saint prélat, en faisant la visite de son diocèse, parcourut des montagnes d'un très-difficile accès ; lorsqu'il fut arrivé au sommet de ces montagnes, où est située Notre-Dame de Nancy-sur-Cluses, il se trouva avoir les pieds tout écorchés et ensanglantés, en sorte que dix jours après il pouvoit à peine se soutenir ; cependant il ne laissa pas de continuer sa visite sans interruption jusqu'au 21 d'octobre, où il l'interrompit.

² C'est une ancienne tradition, que Jésus-Christ fut crucifié au même lieu où Adam avoit été enterré, c'est-à-dire sur le Calvaire, ou que du moins la tête du premier homme fut apportée après le déluge sur cette montagne, qui pour cette raison fut appelée Calvaire. Cette opinion est appuyée sur les rapports qui se trouvent entre le premier et le second Adam, et entre le péché de l'un et la réparation du péché par l'autre. On compte parmi les Pères qui ont suivi ce sentiment, Origène (Traité XXXV sur S. Matthieu), Tertullien, S. Athanase, S. Basile, S. Chrysostome, S. Epiphane, hérésie XLVI ; S. Ambroise, livre X sur S. Luc, et dans l'épître LXXI, nombre 10 ; et S. Jérôme, sur le chapitre XXVII de S. Matthieu. Saint Irénée avance qu'Adam mourut un vendredi. C'est pour toutes ces raisons que l'on a bâti sur le Calvaire, vers l'endroit où Jésus-Christ fut crucifié, une chapelle en l'honneur d'Adam, laquelle est desservie par les Grecs.

cela ¹ ! Courage, ma Fille, Dieu est pour nous. Amen. Je suis immortellement tout vostre, et Dieu le sçayt, qui l'a voulu ainsy, et qui l'a fait d'une main souveraine et toute particuliere.

LIII.

LETTRE ²

A M. L'ABBÉ DE SAINTE-CATHERINE.

Eloge de madame de la Flechère, à l'occasion de la mort de son mari; estime que le saint Evêque en faisoit.

An 1606.

J'appris hier au soir la nouvelle du decés de nostre bon M. de la Flechere. O Dieu! avec quelle ardeur sa chere vefve va sacrifier le sacrifice de toute justice à Dieu! Quand je n'aurois que cette parfaite brebis en mon bercail, je ne peux me fascher d'estre le pasteur de cet affligé diocese. Apres nostre madame de Chantal, je ne sçai si j'ay fait rencontre d'une ame plus forte dans un corps feminin, d'un esprit plus raysonnable et d'une humilité plus syncere. Je ne doute nullement, Monsieur mon cher confrere, que, passant si proche d'elle, vous n'alliés la visiter. Portés-luy l'assurance que mes prieres luy sont acquises pour le repos de l'ame de son cher defunt, et pour sa consolation particuliere, que je m'assure estre toute en ces deux mots : *Le nom de Dieu soit beny, et, sa volonté soit faite.*

¹ Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. I. Cor., II, 3.

² Tirée de la Vie de madame de la Flechère, fondatrice du monastère de Rumilly. C'est la 113^e de la collection-Blaise.

LIV.

LETTRE ¹

▲ UNE DEMOISELLE.

Il l'exhorte à conserver le dessein qu'elle avoit de se faire religieuse, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de le faire réussir, et lui trace la conduite à tenir jusqu'à cette époque.

14 décembre 1606.

Madamoyselle,

Ce m'est tous-jours bien de la consolation de sçavoir que votre cœur s'avance en l'amour de nostre Seigneur, comme M. de N. m'en a assuré, bien qu'il ne m'en ayt parlé qu'en bloc, ne m'ayant particularisé qu'un desir que vous avés d'estre Religieuse. Le desir est bon, sans doute; mais il faut que vous ne luy permettiés pas de vous inquieter, puis que pour le present vous ne le pouvés pas reduire en effect; si nostre Sauveur veut qu'il reüssisse, il le procurera par des moyens convenables, qu'il sçayt, et que nous ne sçavons pas encor.

Mais cependant faites bien la besoigne qui est devant vos yeux maintenant; c'est a dire, continués à faire tout doucement vos exercices spirituelz; rendés vostre esprit et vostre cœur cent fois le jour entre les mains de Dieu, luy recommandant vostre travail en toute sincerité; voyés quelles occasions vous rencontrés tous les jours pour servir sa divine Majesté, soit pour vostre advancement, soit pour celuy du prochain, et les employés fidelement; car, voyés-vous, ma Fille, vous pouvés beaucoup profiter si vous aymés bien Dieu et sa gloire.

¹ C'est la 114^e de la collection-Blaise, et la 73^e du livre VII des anciennes éditions.

Je sçay que l'abandonnement de vostre pere vous afflige ; mais repetés souvent et de cœur et de bouche la parole du Prophete : *Mon pere et ma mere m'ont delaisé, et le Seigneur m'a eslevé à soy* ¹. C'est une croix , sans doute , à une fille , que d'estre ainsy abandonnée du secours des hommes ; mais c'est une croix tres sainte, et qui est la plus propre pour gagner plus entierement l'amour de Dieu. Il faut avoir un grand courage en cet heureux amour divin, et une grande confiance sur l'assurance que nous avons que jamais ce celeste Espoux ne manque aux ames qui esperent en luy.

Je vous envoye à ce propos une petite croix au milieu de laquelle il y a une sainte Thecle martyre , à la veuë de laquelle image vous vous animerés à souffrir beaucoup pour nostre Seigneur. Ce n'est pas pour eschange de vostre beau present, mais seulement pour souvenance de l'amour affectionné que je porte à vostre ame en nostre Seigneur, auquel je vous prie de me recommander souvent, comme vostre tres assureé et bien humble en nostre sainte croix , etc.



LV.

LETTRE ²

▲ SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Souhais de bénédiction pour la nouvelle année.

29 décembre 1606.

Voyci, ma tres chere Fille, cette année qui se va abysmer dans le gouffre où toutes les autres se sont jusques a present

¹ Pater meus et mater mea dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me. Ps. XXVI, 10.

² C'est la 115^e de la collection-Blaise, et la 11^e du livre VII des anciennes éditions.

aneanties. O que l'éternité est desirable, au prix de ces misérables et perissables vicissitudes ! Laissons couler le tems avec lequel nous nous escoulons petit a petit pour estre transformés en la gloire des enfans de Dieu.

C'est la dernière fois de cette année que je vous écris, ma chere Fille. Hé ! que je vous souhaite de benedictions, et avec quelle ardeur ! cela ne se peut dire. Helas ! quand je pense que j'ay employé le tems de Dieu, je suis bien en peyne qu'il ne me veuille point donner son eternité, puis qu'il ne la veut donner qu'a ceux qui useront bien de son tems.

Il y a trois mois que je suis sans vos lettres, mais je croy que Dieu est avec vous ; ce m'est assés : c'est luy que je vous desire uniquement. Je vous écris sans loysir, car ma chambre est pleine de gens qui me tirent : mais mon cœur est solitaire toutesfois, et plein de desir de vivre à jamais tout pour ce saint amour, qui est l'unique pretention de ce mesme cœur.

Au moins parmi ces jours sacrés, mille desirs m'ont saisy de vous donner le digne contentement que tant vous souhaités de mon ame comme de la vostre mesme, en m'advançant soigneusement à cette sainte perfection à laquelle vous aspirés, et pour laquelle vous respirés en la faveur de ce cœur, qui reciproquement vous souhaite sans fin toute la plus haute union avec Dieu qui se peut treuver yci bas. C'est l'unique souhait de celui que Dieu vous a donné.

FRANÇOIS, Evesque deGeneve.

LVI.

LETTRE ¹

A UNE DAME MARIÉE.

Souhais pour le nouvel an.

29 décembre 1606.

Or sus, qu'importe-il à vostre chere ame, ma tres chere Fille, que je luy escrive d'un air ou d'un autre, puis qu'elle ne me demande rien que l'assurance de ma chetive santé, de laquelle je ne merite que l'on ayt la moindre pensée du monde? mais je vous diray qu'elle est bonne, graces à nostre Seigneur, et que j'espere qu'elle me servira ces bonnes festes pour prescher, comme elle a fait le reste de l'Advent; et qu'ainsi nous acheverons cette année pour en recommencer une nouvelle.

O Dieu! ma chere Fille, elles s'en vont, ces années, et courent à la file imperceptiblement les unes apres les autres; et, en devuidant leur durée, elles devuident nostre vie mortelle; et, se finissant, elles finissent nos jours. O que l'éternité est incomparablement plus aymable, puis que sa durée est sans fin, et que ses jours sont sans nuict, et ses contentemens invariables!

Que puissiés-vous, ma tres chere Fille, posseder cet admirable bien de la sainte eternité en un si haut degré que je le vous souhaite! Que de bonheur pour mon ame, si Dieu, luy faisant misericorde, luy faysoit voir cette douceur! Mais en attendant de voir nostre Seigneur glorifié, voyons-le des

¹ C'est la 116^e de la collection-Blaise, et la 12^e du livre VII des anciennes éditions.

yeux de la foy tout humilié dans son petit berceau. Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, ma tres chere Fille. Amen. Vive Jesus.

LVII.

LETTRE ¹

DE S. FRANÇOIS DE SALES A UNE DAME QU'IL APPELOIT SA MÈRE.

Pour le nouvel an.

30 décembre 1606.

Ma tres chere Mere,

Nous voyci maintenant a la fin de l'année, et demain au commencement de la suivante. Faut-il pas louer Dieu de tant de graces que nous avons receuës, et le supplier de respandre le sang de sa circoncision sur l'entrée de l'année prochaine, affin que l'ange exterminateur n'ayt point d'accés en icelle sur nous? Ainsy soit-il, ma tres chere Mere, et que, par ces années passageres, nous puissions heureusement arriver à l'année permanente de la tres sainte eternité.

Employons donq bien ces petitz momens perissables a nous exercer en la sacrée douceur et humilité que l'enfant circoncis nous vient apprendre, affin que nous ayons part aux effectz de son divin nom, lequel je ne cesse point d'invoquer sur vostre chere ame, ma tres chere et tres bonne Mere, a ce qu'il la remplisse de l'odeur de son parfum, et avec elle celles de toutes les vostres. Je suis, toutes les années de ma vie, vostre, etc.

¹ C'est la 117^e de la collection-Blaise, et la 19^e du livre VII des anciennes éditions.

LVIII.

LÉTTRE ¹

A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Il lui recommande l'éducation de sa jeune sœur, Jeanne de Sales.
Conseils sur la communion.

Annecy, 30 janvier 1607.

Madame,

Ma tres chere seur et fille bien aymée, je m'en vay vous dire tout ce que je pourray le plus vistement et briefvement que je scaurois ; car je n'ay nul loysir, l'homme de M. de sainte Claire m'estant arrivé en un tems que je n'ay que ce soir pour escrire, je pense, vingt lettres. Il vous tarde que vous ne sachiés de mes nouvelles : mais je ne puis penser à quoy il tient que vous n'en ayés plus souvent ; car j'escris a toutes occasions, et mon affection n'en laisse pas escouler une seule qu'elle ne me violente pour l'employer.

La pauvre madame de sainte Claire et son mary m'es-crivent combien d'asseurances charitables ilz reçoivent de vous : je m'en resjouys en Dieu, pour l'amour duquel je les vous ay recommandés, et vous le servés.

M. vostre bon pere m'escrit, qu'affin que ma petite seur n'oublie les exercices de devotion, vous et Madame de Villers luy en faites des repetitions, et la conduisés : la dessus je luy dis deux ou troys motz de joye, affin qu'il luy playse de le permettre ; que s'il vous la remet pour l'avoir pres de vous, je n'en seray que plus ayse, puis qu'elle ne sera moins aupres de luy, et sera plus pres de vous et de Madamoyselle

¹ Tirée du monastère de la Visitation de Saint-Denis. C'est la 118^e de la collection-Blaise.

vostre fille , que je pense ne devoir estre guere plus eagée qu'elle. Vous voyés de quelle ceremonie j'use avec vous, car je ne fay rien qu'accepter.

Mais quant à vostre fille, l'ay-je jamais veuë? Je croy que non, et qu'elle estoit avec la seur de M. vostre mary en un monastere pendant que j'estois à Dijon. Mais si je ne l'ay pas veuë encor, je la voy en esprit, et l'honore et cheris comme toute mienne, en celuy qui m'a rendu tout vostre et tout sien. Sa lettre ressent a vostre cœur, et m'a beaucoup consolé : si c'est celle-la de laquelle vous me demandiés de la comunier, je puis bien dire qu'ouy, qu'elle est capable.

Madamoyselle Cotenod (Denyse) m'escrit de Paris, comme au chemin de Religion; mais je ne sçai quelle Religion, ni où ce sera. Or de par Dieu soit-il; neanmoins cela m'empeschera de luy faire responce, aussi bien n'en aura-elle pas besoin.

Vous me demandés si vous comunierés deux jours l'un apres l'autre, quand il arrive de grosses festes joignantes au jour ordinaire de vostre communion. Je vous avois dit que vous en fissiés selon l'advis de vos confesseurs; mais puisqu'ilz ne sont pas d'accord, je vous diray, comme j'ay dit à nostre Madame de Chantal : Quand les festes seront grandes, nonobstant la communion ordinaire, il ne faut pas laisser de les celebrer par une communion extraordinaire; car comme pourrons-nous bien celebrer une grande feste sans ce festin? Ce que je vous renvoyois à vos Confesseurs, c'est que je ne sçai pas clairement les particularités de vostre necessité. Je sçai bien que vous en avés de fort capables la, et celuy des Carmelines, et aux Jesuites, et celuy de vostre paroisse.

Cette multitude de pensées qui tracassent vostre esprit ne doivent nullement estre attaquées; car quand auriés-vous achevé de les defaire l'une apres l'autre? Il faut seulement, de tems en tems, je veulx dire plusieurs et plusieurs fois le jour, les desmentir toutes ensemble, et les rejeter en gros,

et puis laisser l'ennemy faire tant de fracas qu'il voudra à la porte de vostre cœur; car, pourveu qu'il n'entre point, il n'importe. Demeurés donc en paix parmi la guerre, et ne vous troublés point; car Dieu est pour vous. Je le supplie qu'il vous rende toute à luy et pour luy. Amen. Je suis, sans fin et à jamais, vostre frere et serviteur plus humble.

Vous avés rayson de vous accuser de la superfluité et excés dont vous usés à toutes les compagnies; mais apportés-y donq de la moderation, et voyés de garder cette regle : c'est que vous traictiés en sorte, qu'en esgard à vostre qualité et de ceux que vous traictés, vous ne faciés pas comme les moins liberaux et magnifiques de vostre condition, ni aussi comme les plus magnifiques et liberaux. Je suis enclin à ce vice-la, mais je m'en garde fort exactement : il est vray que les regles ecclesiastiques m'y servent de loy et de garant.

LIX.

LETTE ¹

À M. FRÉMIOT, PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

Témoignages de son amitié.

Monsieur,

Il me semble que j'ay desja trop mis de tems sans vous escrire pour me ramentevoir en vostre bienvenueillance; mon ame, qui est toute vouée à la vostre, me fait de grandz reproches sur cette intermission, bien que je sçai que vous ne jugerés pas de mes affections par cette sorte de tesmoignage, et que ce soit le moindre effect de l'infini devoir que je vous ay.

¹ C'est la 119^e de la collection-Blaise, et la 13^e du livre IV des anciennes éditions.

Je passeray ce Caresme à faire residence en ma cathedrale, et à rhabiller un peu mon ame, qui est presque toute decousüe par tant de tracas qu'elle a souffertz depuis la chere consolation que j'eus aupres de vous en vostre mayson à Dijon : c'est une horloge detraquée; il faut la demonter piece a piece, et, apres l'avoir netoyée et enhuylée, la remonter pour la faire sonner plus juste.

Voyla, Monsieur, ce que je m'essayerai de faire; ce que je vous dis parce qu'estant si tres fort vostre, comme je suis, vous devés sçavoir ce que je fay. Mon Dieu me face la grace de bien faire ce que je dois, pour vivre moins indigne des misericordes avec lesquelles il supporte mes miseres! Je suis, sans fin, Monsieur, vostre, etc.

LX.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Sur l'amour de Dieu et sur des affaires du monastère.

Annecy, 11 février 1607.

J'ay esté dix semaines entieres sans recevoir un seul brin de vos nouvelles, ma chere, je dis ma tres chere Fille, et vos dernieres lettres estoyent du commencement de novembre passé, mais le bon est que ma belle patience perdoit presque contenance dedans mon cœur, et crois qu'elle l'eust perduë du tout, si je ne me fusse resouvenu que je la devois

¹ L'original en est conservé au monastère de la Visitation de San Remo, diocèse de Ventimiglia. C'est la 106^e inédite de la collection-Blaise, en même temps que la 120^e de la même collection, et la 45^e du liv. VII des anciennes éditions, où elle avoit été mutilée en plusieurs endroits.

conserver pour pouvoir librement la prescher aux autres. Or, en fin, ma tres chere Fille, hier voyci un paquet qui m'arrive, comme une flotte des Indes, riche de lettres et de chansons spirituelles. O! qu'il fut lè bien venu et que je le caressay! il y avoit une lettre du 22 novembre, l'autre du 30 decembre de l'année passée, et la 3^e du premier de celle-ci; que si toutes les lettres que je vous ay escrites pendant ce tems la, estoyent en un paquet, elles seroyent bien en plus grand nombre, car tant que j'ay peu, j'ay tous-jours escrit et par Lyon et par Dijon, cela soit dit pour la descharge de ma conscience, laquelle se tiendrait pour fort coupable si elle ne correspondoit au cœur d'une fille si uniquement aymée. Je m'en vay vous dire beaucoup de choses par ci par la selon le sujet de vos lettres. Mon Dieu, que vous faites bien de mettre vostre desir de sortir du monde, en deposités mains de la Providence celeste, affin qu'il n'occupe point vostre ame inutilement, comme il feroit indubitablement qui le laisseroit maneger¹ et remuer à sa fantasie! J'y penseray bien fort, et presenteray plusieurs messes pour obtenir la clarté du saint Esprit pour m'en bien resoudre, car, voyés-vous, ma chere Fille, c'est un maistre coup que celuy-la et qui doit estre pesé au poidz du sanctuaire. Prions Dieu, supplions sa volonté qu'elle se face connoistre, disposons la nostre a ne rien vouloir que par la sienne et pour la sienne, et demeurons en repos sans empressement ni agitation de cœur.

A nostre premiere veüe, Dieu nous sera misericordieux, s'il lui plait; mais pourquoy donques, je vous supplie, ma Fille, remettrois-je vostre voyage de saint Claude? S'il n'a point d'autre incommodité que celles qui se presentent, il me semble qu'il n'y a² pas de quoy le remettre.

Quant a celuy que je desire faire de dela, que de peyne à

¹ L'édition Blaise porte *menager*.

² L'édition Blaise porte *qu'il n'a pas*.

le preparer, et de hazard à le faire; mais Dieu qui voit mon intention, en disposera par sa bonté, et nous en parlerons avant que le tems en arrive. Et de dessus de ma petite seur aussi, la quelle alla à Dijon avec le bon monsieur de Cressay, qui ne la vint point trop confier à madame Brulart, de peur qu'elle ne la face Carmeline.

J'escris dès maintenant affin qu'elle vous soit remise incontinent apres Pasques; mais escrivés-moy donques si je vous enverray prendre a Montelon ou a Dijon, et si vous prendrés cette petite a Dijon, ou si j'enverray la prendre a Dijon pour vous la faire conduire a Montelon où comment? Venés donques pour le jeudy avant Pentecoste et passés a Besançon tant que vous voudrés pour y voir le saint Suayre, tout cela n'est que tout à mon goust; vous y verrés des Cordilieres du tiers ordre que l'on louë fort, et peut estre une abbesse d'une autre Religion, qui est a quatre lieuës de la, (c'est) a dire a Baume, tres..... qui est fort vertueuse, des plus grandes maysons de mon diocese et qui m'ayme singulierement. Cependant, nostre petite Françoise vous accompagnera, et vous la laisserés selon vostre desir et le conseil du bon P. de Villars. Cette petite Françoise, je l'ayme, parce qu'elle est vostre petite et vostre Françoise.

Or sus, croyés-moy, je vous prie, ma Fille, j'ay pensé il y a plus de troys moys à vous escrire que ce Caresme nous ferions bien de faire une desfaite de vostre vertugadin. Faisons-la donques, puis que Dieu vous l'inspire aussi; vous ne laisserés pas d'estre assés brave sans cela aux yeux de vostre espoux et de vostre abbesse.

Il faut a l'exemple de nostre saint Bernard estre bien net et bien propre, mais non pas curieux ni mixte. La vraye simplicité est tous-jours honne et agreable à Dieu. Je voy que toutes les saysons de l'année se rencontrent en vostre ame, que tantost vous sentés l'hyver, demain les sterilités, distractions, degoustz, tourmens et ennuy, tantost les ro-

sées du mois de may, avec l'odeur des saintes fleurettes, tantost des chaleurs de desirs de plaire a nostre bon Dieu. Il ne reste que l'automne duquel, comme vous dites, vous ne voyés pas beaucoup de fruitz, mais il arrive bien souvent qu'en battant les bleds, et pressant les raysins on treuve plus de biens que les moyssons et vendanges n'en promettoyent pas. Vous voudriés bien que tout fust en printems et esté; mais non, ma chere Fille, il faut de la vicissitude en l'interieur aussi bien qu'en l'exterieur. Ce sera au ciel où tout sera en printems quant a la beauté, tout en automne quant a la jouyssance, tout en esté quant a l'amour. Il n'y aura nul hyver, mais ici l'hyver y est requis pour l'exercice de l'abnegation et de mille petites belles vertus qui s'exercent au tems de la sterilité. Allons tous-jours nostre petit pas : pourveu que nous ayons l'affection bonne et bien resoluë, nous ne pouvons que bien aller. Non, ma tres chere Fille, il n'est pas besoin pour l'exercice des vertus de se tenir tous-jours actuellement attentive a toutes. Cela de vray entortilleroit et entreficheroit trop vos pensées et affections. L'humilité et la charité sont les maistresses cordes, toutes les autres y sont attachées. Il faut seulement se bien maintenir en ces deux-la; l'une est la plus basse, l'autre la plus haute; la conservation de tout l'edifice depend du fondement et du toit; tenant le cœur bandé a l'exercice de celle-ci, a la rencontre des autres, on n'a pas grande difficulté.

Ce sont les meres aux vertus; elles les suivent comme les petitz poussins font leurs meres poules. O vrayement j'appreuve fort que vous soyés maistresse d'escolle. Dieu vous en sçaura bon gré, car il ayme les petitz enfans, et comme je disoys l'autre jour au catechisme pour inciter nos dames a prendre soin des filles, les anges des petitz enfans aymant d'un particulier amour ceux qui les eslevent en la crainte de Dieu, et qui instillent en leurs tendres cœurs la sainte de-

votion, comme au contraire nostre Seigneur menace ceux qui les scandalisent de la vengeance de leurs anges.

Voyla donc qui va bien. Si vous n'estes pas a Dijon le Caresme, il n'importe pas. Vous ne laisserés pas d'estre aupres de nostre bon Dieu, de l'ouïr et servir mesme en l'assistance de Monsieur vostre pere auquel je dois tant d'honneur et de respect, pour le bien qu'il me fait de m'aymer. Je louë Dieu que vous vouliés accorder vos proces. Depuis que je suis de retour de la visite, j'ay tant esté pressé et empressé à faire des appointemens, que mon logis estoit tout plein de playdeurs, qui, par la grace de Dieu pour la pluspart s'en retournoyent en paix et repos. Cependant je confesse que cela me dissipoit mon tems, mais il n'y a remede; il faut ceder à la necessité du prochain.

Que je suis consolé de la guerison de ce bon personnage atteint, ci devant, d'amour profane ou fausses amitiés! Ce sont des maladies qui sont comme les fievres legeres; elles laissent apres elles une grande santé. Je m'en vay parler à nostre Seigneur de nos affaires en son autel, apres cela j'escriray le reste. Non, vous ne contrevenés pas à l'obeissance n'eslevant pas si souvent vostre cœur a Dieu et ne pratiquant pas si a souhait les advis que je vous ay donnés. Ce sont advis bons et propres pour vous, mais non point commendemens. Quand on commende on use de termes qui se font bien entendre; sçavés-vous que les advis requierent? ilz requierent qu'on ne les mesprise pas, et qu'on les ayme. Cela est bien assés, mais ilz n'obligent aucunement. Courage, ma seur, ma fille, eschauffés bien vostre cœur ce saint Caresme. J'ay donné charge au porteur, qui est M. Davre mon grand vicair, de vous envoyer la presente aussi-tost qu'il sera arrivé, affin que vous ayés le loysir de luy renvoyer vostre response, puis qu'il sera à Dijon huit jours entiers.

Je n'ay encor sceu revoir la vie de nostre bonne vilageoise pour la mettre au net; mais affin que vous sachiés tout ce

que je sçai, quand je puis avoir quelque quart d'heure de relay, j'escris une vie admirable d'une sainte de laquelle vous n'avés encor point ouy parler, et je vous prie aussi de ne point en dire mot; mais c'est une besoigne de longue haleyne, et que je n'eusse pas osé entreprendre si quelques-uns de mes plus confidens ne m'y eussent poussé; vous en verrés quelque bonne piece quand vous viendrés. Je pourray y joindre celle de nostre vilageoise en quelque petit coin, car celle-la sera deux fois pour le moins aussi grande que la grande vie de la mere Terese; mais comme je vous dis, je desire que cela ne se sache point qu'elle ne soit entierement faite, et je ne fay que de la commencer. C'est pour me recreer et filer aussi bien que vous ma quenouille.

J'ay receu vos cantiques que j'ayme bien: car si bien ilz ne sont pas de si bonne rime que beaucoup d'autres, ilz ne laissent pourtant pas d'estre de bonne affection. Et si je ne suis point inesté par là dedans, je les feray chanter en mon catechisme. Et en eschange je vous envoie le livre joint auquel vous verrés beaucoup de beaux traitz qui furent en partie faitz sur mes premieres predications par M. le President de cette ville, homme de rare vertu et fort chrestien.

Que vous diray-je davantage? Je viens tout maintenant de faire le catechisme où nous avons fait un peu de desbauche avec nos enfans a faire un peu rire l'assistance en nous moquant des masques et des balz; car j'estois en mes belles humeurs, et un grand auditoire me convioit par son applaudissement a continuer de faire l'enfant avec les enfans. On me dit qu'il me sied¹ bien, et je le croy. Dieu me face vrayement enfant en innocence et simplicité; mais ne suis-je pas aussi un vray simple de vous dire cecy? il n'y a remede, je vous fay voir mon cœur tel qu'il est et selon la varieté de ses mouvemens, affin que, comme dit l'Apostre, vous ne pensiés de moy plus qu'il n'y a en moy. Vivés joyeuse et coura-

¹ Au lieu de *sied*, l'édition Blaise porte *sût*.

geuse, ma chere Fille. Il n'en faut point douter, Jesus-Christ est nostre ; ouy, ce m'a tantost respondu une petite fille, il est plus mien que je ne suis sienne, et plus que je ne suis pas mienne à moy-mesme.

Je m'en vay un peu le prendre entre mes bras, le doux Jesus, pour le porter en la procession de la confrerie du Cordon, et je luy diray le *Nunc dimittis* avec Simeon, comme de vray, pourveu qu'il soit avec moy, je ne me soucie point auquel monde j'aïlle. Je luy parleray de vostre cœur, et croyés de tout le mien, je le supplieray qu'il vous rende sa chere, sa bien-aymée servante. Ah ! mon Dieu ! que je suis redevable à ce Sauveur qui nous ayme tant, et que je voudrois bien pour une bonne fois le serrer et coller sur ma poitrine ! J'entens aussi bien sur la vostre, puis qu'il a voulu que nous fussions si inseparablement tous en luy. A Dieu, ma tres cherie, mais vrayement tres chere seur et fille.

Qu'a jamais Jesus soit en nos cœurs, qu'il y vive et regne eternellement ; que tous-jours son saint nom soit benit et ce-luy de sa glorieuse mere. *Amen.*

Je suis, sans fin, serviteur de monsieur vostre beau pere.

LXI.

LETTRE ¹

A MADAME DE LA FLÉCHÈRE.

Saint François lui parle de sa chute et de ses conséquences, et la console sur ses peines spirituelles.

28 février 1607.

Ma chere Fille,

J'ay eu fort peu de mal de ma cheute qui ne m'auroit apporté qu'une foulure de nerfs, et un os demis, mais j'en ai

¹ L'original en appartient à M. Anthoine, curé de Samoëns. C'est la 107^e inédite de la collection-Blaise.

l'incommodité de demeurer au lit, et par consequent de ne point celebrer. J'espere néanmoins dimanche prochain, jour de mon S.-François, recommencer mon petit train, et mardy prochain partir pour aller achever le mariage de mon frere ¹, chez nostre bonne M^{me} de Chantal. Nostre seur a bien fait de m'advertir de ces petites tricheries de paroles que cette pauvre religieuse va semant. Car cela me peut servir, et ne peut nuire à personne, puis que je ne suis point depiteux, et pour cela ne laisseray pas de penser à quelque moyen d'ayder cette chetive ame, qui à mon advis est pleine de legereté et inconstance, plus tost que de malice; je fay response à l'autre conseil que nostre seur desire de moy. Pour vous, ma chere Fille, je louë Dieu des sentimens de l'amour que vous avés envers luy. Sur lequel il ne faut point faire ces curiosités de penser (si) S. D. Majesté ² vous laissera pour vostre inutilité : non, il ne faut point avoir ces craintes; mais en vous humiliant et reconnoissant que vous estes toute inutile, esperés en la grandeur de la misericorde divine, qu'elle vous sera propice de plus en plus. Il ne faut voyrement pas se haster de soy-mesme, pourveu qu'on se contienne en humilité, et dedans les exercices ausquelz nostre vocation nous oblige. Vous faites bien pour ce qui regarde l'orayson, et ces distractions et petites envies spirituelles; ne vous amusés point à cela, mais d'un cœur eslevé travaillés devant Dieu avec vostre volonté superieure, vous animant au saint amour. L'exercice que vous m'avés envoyé est bon, mais prenés garde qu'en l'execution vous n'abandonniés point la resolution de vous mortifier es rencontres que vostre vocation vous fera faire. J'envoye le livre ci joint à nostre seur, et me reserve à vous en envoyer un à mon retour, n'en ayant pas pour le present que ce qu'il me faut pour porter où je vay. Je vous recommande M. de Charmeyer qui est

¹ M. le baron de Thorenc avec mademoiselle Marie-Aimée de Chantal.

² C'est-à-dire sa divine Majesté. Si est omis dans l'édition Blaise.

tout malade, à ce que me dit M. de Charmoy, et une bonne œuvre que nous allons entreprendre pour le bien de plusieurs âmes.

Je suis tout entièrement tout vostre en N.-S. qui vive et regne es siècles des siècles. *Amen.*



LXII.

FRAGMENT DE LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il l'avertit, dans ce fragment, de ne point s'engager dans des embarras qui puissent empêcher un voyage qu'elle devoit faire à Annecy.

5 avril 1607.

Cette incertitude me seroit ennuyeuse, si Dieu ne vouloit que j'y fusse : je vous écrirai au plus tost la résolution.

Je pense aussi que vous vous tiendrés déliée, affin que, si Dieu le veut, vous puissiés venir au tems que nous avons marqué; si moins, au tems que nous marquerons.

Je vous écris par Dijon une autre lettre tout maintenant, affin que si l'une vous arrive tard, l'autre puisse suppleer a l'attente. A Dieu, ma chere Fille, a laquelle je souhaite tant de bien, à laquelle Dieu m'a si uniquement donné. Le doux Jesus soit tous-jours le cœur de nos cœurs, et qu'a jamais son saint nom soit benit! Je suis vostre serviteur.

¹ Communiqué par M. l'abbé Grisel, vicaire de Saint-Germain-l'Auxerrois. C'est la 122^e des lettres de la collection-Blaise.

LXIII.

LÉTTRE ¹

A LA MÊME.

Il lui parle des fruits de ses prédications du Carême à Annecy, en 1607.

Annecy, vers le 8 avril 1607.

Voyés-vous, ma chere Fille, vous sçavés bien que le Carême, c'est la moysson des ames. Je n'avois encor point fait de Caresme en cette chere ville, que celui-ci depuis que je suis Evesque, hormis le premier, auquel on me regardoit pour voir ce que je ferois; et j'avois assés à faire à prendre contenance, et pourvoir au general des affaires du diocese qui m'estoit tombé sur les bras tout fraichement. Maintenant sachés que je moyssonne un peu avec des larmes, partie de joye et partie d'amour. O mon Dieu! à qui dirois-je ces choses, sinon à ma chere Fille?

Je viens de treuver dans nos sacrés filetz un poisson que j'avois tant désiré il y a quatre ans. Il faut que je confesse la verité, j'en ay esté bien ayse, je dis extremement. Je la recommande à vos prieres, affin que nostre Seigneur establisse en son cœur les resolutions qu'il y a mises. C'est une dame, mais toute d'or, et infiniment propre à servir son Sauveur: que si elle continue, elle le fera avec fruit ².

Il y a sept ou huit jours que je n'ay point pensé à moy-mesme, et ne me suis veu que superficiellement; d'autant

¹ C'est la 60^e du livre VII des anciennes collections, et la 123^e de la collection-Blaise.

² Il s'agit de la conversion d'une jeune dame protestante à la religion catholique.

que tant d'ames se sont adressées à moy, affin que je les visse et servisse, que je n'ay eu nul loysir de penser à la mienne. Il est vray que, pour vous consoler, il faut que je vous die que je la sens encor toute dedans mon cœur, dont je louë Dieu ; car c'est la verité que cette sorte d'occupation m'est infiniment profitable. Que puisse-elle estre bien utile à ceux pour qui je la prens !

Vivés, ma chere Fille, avec nostre doux Sauveur, entre ses bras en ce saint tems de Passion ¹ : qu'à jamais puisse-il reposer entre vos mammelles, comme un sacré faisceau de myrrhe : ce vous sera un epitheme souverain pour tous vos tremousemens de cœur. O ! ce matin (car il faut encor dire cecy), presentant le Filz au Pere, je luy disois en mon ame : Je vous offre vostre cœur, ô Pere eternal ! veillés en sa faveur recevoir encor les nostres. Je nommois le vostre et celuy de cette jeune servante de Dieu de qui je vous parlois, et plusieurs autres. Je ne sçavois lequel pousser plus avant, ou le nouveau par sa necessité, ou le vostre pour mon affection. Regardés quelle conteste !

Or sus, demeurés tous-jours en paix entre les bras du Sauveur, qui vous ayme si chèrement, et duquel le seul amour nous doit servir de rendés-vous general pour toutes nos consolations. Ce saint amour, ma Fille, sur lequel le nostre est fondé, enraciné, creù, nourry, sera eternellement parfait et perdurable. Je suis celuy que Dieu vous a donné irrevocablement.

¹ En 1607 le dimanche de la Passion étoit le 1^{er} d'avril.

LXIV.

LÉTTRE ¹

A LA MÈME.

Il l'encourage, par son exemple, à souffrir patiemment qu'on ne lui rendit pas justice sur la douceur qu'elle faisoit paroître dans les contradictions domestiques qu'elle avoit à souffrir.

Le Samedi-Saint, 14 avril 1607.

O ma tres chere Fille, nous voyci à la fin de la sainte Quarantaine, et à la glorieuse Resurrection. Hé! que je desire que nous soyons bien ressuscités avec nostre Seigneur! je m'en vay l'en supplier, comme je fay journellement; car je n'appliquay jamais si fort mes communions à vostre ame comme j'ay fait ce Caresme, et avec un particulier sentiment de confiance en cette immense bonté qu'elle nous sera propice.

Ouy, ma chere Fille, il faut avoir bon courage. Il n'est que bien que vostre support de la contradiction domestique soit interpreté à dissimulation; et pensés-vous que je sois exempt de pareilles attaques? Mais, c'est la verité, je ne fay que m'en rire quand je m'en resouviens, qui est fort peu souvent. O Dieu! que ne suis-je insensible aux autres accidens et suggestions malignes, comme je le suis aux injures et mauvaises opinions que l'on a de moy. Il est vray qu'elles ne sont pas ni cuisantes, ni en grand nombre: mais encor m'est-il advis que s'il y en avoit beaucoup davantage, je ne m'en estonnerois pas, moyennant l'assistance du saint Esprit. O courage, ma tres chere et bien-aymée Fille! c'est cela qu'il

¹ C'est la 124^e de la collection-Blaise, et la 28^e du livre V des anciennes éditions.

nous faut, que nostre peu d'onguent soit treuvé puant au nez du monde.

A Dieu, ma tres chere Fille; a Dieu soyons-nous au tems et en l'éternité! qu'a jamais puissions-nous unir nos petitez croix a la sienne grande!

Hier (car il faut que je vous die encor ce mot) je fis un Sermon de la Passion devant nos Religieuses de sainte Claire, qui m'en avoyent tant conjuré, apres le Sermon de la ville auquel j'assistay; et quand ce vint au point auquel je contemplois comme on chargea la croix sur les espauls de nostre Seigneur, et comment il l'embrassa, en disant qu'en sa croix et avec icelle il advoüa et prit à soy toutes nos petites croix, et qu'il les baysa toutes pour les sanctifier; venant à particulariser qu'il baysa nos secheresses, nos contradictions, nos amertumes, je vous assure, ma chere Fille, que je fus fort consolé, et eus peyne de contenir les larmes.

A quel propos dis-je cecy? je ne sçai, sinon que je n'ay peu m'empescher de vous le dire. J'eus bien de la consolation en ce petit sermon, auquel assisterent vingt-cinq ou trente devotes ames de la ville, outre celles du monastere; si que j'eus toute commodité de lascher la bride à mes pauvres et menuës affections sur un si digne sujet. Le bon et debonnaire Jesus soit à jamais le Roy de nos cœurs. Amen.

J'ayme nostre Celse-Benine et la petite Françon¹. Dieu soit à jamais leur Dieu; et l'Ange qui a conduit leur mere² les vestille benir à jamais! Ouy, ma Fille; car ç'a esté un grand Ange qui vous a donné vos bons desirs. Ainsy puisse-il vous en donner l'exécution et la perseverance. Vive Jesus, qui m'a rendu; et me tient pour jamais tout vostre. Amen.

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

¹ Celse-Benigne étoit le fils de madame de Chantal, et la petite Françon, c'est-à-dire Françoise (depuis comtesse de Toulonjon), sa fille cadette.

² C'est ce que Jacob dit en bénissant ses enfans, étant sur le point de mourir: *Angelus qui eruit me de cunctis malis benedicat pueris istis.* Gen., XLVIII, 16.

LXV.

LETTRE ¹A MADEMOISELLE DE VILLERS ².

Témoignages d'amitié.

Le vendredi de Pâques, 20 avril 1607.

Madamoyselle ma tres chere Mere ,

Pressé de mille sortes d'empeschemens sur ce depart que je fais pour aller celebrer un grand jubilé ³ à Thonon, je vous salue humblement par cette occasion, vous suppliant de me faire part un peu amplement de vos nouvelles par madame de Chantal, laquelle, comme je crois, fera avec nous la feste de la Pentecoste : car, ma chere Mere, voyez-vous, je vous veux parler un peu plus tendrement desormais de me promettre vostre venue à saint Claude. Je ne le puis faire pour cette année, quoyque nostre bon M. Robin m'en ayt jetté quelque assentement. Je sçai que vous estes tendre au voyage, et que vous n'avez pas tant de santé que de volonté : mais, croyés-moi, ou je mourray à la poursuite, ou je m'approcheray un jour ; en sorte que s'il vous faut faire quelque partie du chemin en ma faveur, elle sera fort courte. Je suis en si peu de liberté, que je ne puis pas dire si ce sera cette année ; mais j'ay tant de desir de vous revoir, que je ne puis ne l'esperer pas. Aymés-moy cependant, et croyés que mon ame

¹ L'original en appartenoit autrefois à M. Delabaume, ancien docteur de Sorbonne. C'est la 125^e de la collection-Blaise.

² La suite de la lettre prouve qu'il s'agit d'une personne déjà d'un certain âge et sans doute mariée : le nom de *demoiselle* se donnoit alors aux personnes mariées comme à celles qui ne l'étoient pas.

³ Il s'agit ici du jubilé pour l'exaltation de Paul V au souverain pontificat.

vous est toute dediée en nostre Seigneur, qui m'a rendu vostre filz et serviteur, etc.



LXVI.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Témoignages d'amitié.

Juin 1607.

Je pense que maintenant vous estes arrivée en vostre maison, ma tres chere Fille; car voyci justement l'octave de vostre depart: et je m'en vay par cette lettre et en esprit vous revoir, et vous demander des nouvelles du succès de vostre voyage. Vous estes-vous bien portée, ma chere Fille? Avés-vous point rencontré nostre Sauveur en chemin? car il vous attendoit par tout. Si avés, je n'en doute nullement. Je l'en ay supplié fort souvent, quoy que fort froidement, selon mon ordinaire misere; mais particulièrement à la sainte Messe, et en nostre exercice du soir², aux Litanies de nostre chere Dame et Maistresse, je vous ay recommandée et fait recommander à tous nos prestres, affin de suppleer à mon insuffisance.

Hier, ma chere Fille, je fus si consolé en la grande Messe, voyant que l'on chantoit en musique, *Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra eternellement*³; et on le repetoit souvent. O Dieu! (me vint-il dans le cœur) peut-estre mainte-

¹ C'est la 127^e de la collection-Blaise, et la 6^e du livre II des anciennes éditions.

² Il s'agit sans doute de la prière du soir, que le saint évêque faisait publiquement en sa maison avec ses officiers prêtres et ses autres domestiques, et où l'on récitoit les litanies de la sainte Vierge.

³ Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. Joan., VI, 49.

nant même cette fille le mange. Là dessus un certain accoissement d'esperance pour vous respandit une suavité bien grande en tout mon esprit. Ouy, ma tres bonne Fille, il le faut esperer fort assurement, que nous vivrons eternellement. Et nostre Seigneur, que feroit-il de sa vie eternelle, s'il n'en donnoit point aux pauvres petites et chetives ames?

Nostre bon Pere Bonivard partit hier, qui, par une pure rencontre de sentiment, apprenve infiniment le choix que j'ay fait pour vous. Pour moy, je le sens tous-jours plus ferme en mon ame : et puis que, apres tant de considerations, de prieres et de sacrifices, nous avons fait nos resolutions, ne permettés point à vostre cœur de s'appliquer à des autres desirs ; mais benissant Dieu de l'excellence des autres vocations, arrestés-vous humblement à celle-cy plus basse et moins digne, mais plus propre à vostre suffisance, et plus digne de vostre petitesse. Demeurés donques simplement en cette resolution, sans regarder ni à droite, ni à gauche.

Or sus, ma fille, je suis pressé, et faut que je ferme cette lettre. Je me porte bien. Je m'essayeray de garder ma santé, et de devenir affectionné au service de nostre commun maistre. Tout ce que vous aymés yci se porte bien. Mais, mon Dieu ! ma chere Fille, tenés vostre cœur au large, reposés-le souvent entre les bras de la Providence divine. Courage, courage, Jesus est nostre : qu'à jamais nos cœurs soyent à luy. Il m'a rendu, ma chere Fille, et me rend tous les jours plus, ce me semble, au moins plus sensiblement, plus suavement, du tout, en tout, et sans reserve, uniquement, inviolablement vostre ; mais vostre en luy et par luy, a qui soit honneur et gloire aux siecles des siecles, et a sa sainte Mere. Amen.

Recommandés-moy à vostre bon Ange et à nostre sainte Marthe¹.

¹ Les éditions de Blaise, et les autres éditions plus récentes, portent ici

LXVII.

LETTRE ¹

A LA MÈRE.

Excellence et avantages du chemin de la croix; moyen d'y marcher en assurance.

7 juillet 1607.

O mon Dieu ! que je desire vostre consolation , ma chere Fille ! Cela s'entend sous le bon playsir de sa divine Majesté : car s'il vous veut sur la croix , j'y acquiesce. Et vous aussi , ma bien-aymée Fille , non pas ? Ouy , sans doute. Mais les croix de Dieu sont-elles pas douces et pleines de consolation ? Ouy , pourveu que l'on y meure , comme fit le Sauveur. Or sus , mourons-y donques , ma chere Fille , s'il est expedient. Ne nous faschons point de nos tempestes et des orages qui par fois troublent nostre cœur , et nous ostent nostre bonace. Mortifions-nous jusques au fin fond de nostre esprit : et pourveu que nostre cher esprit de la foy soit fidele , laissons renverser toutes choses , et vivons en assurance. Quand tout mourroit en nous , pourveu que Dieu y vive , que nous en doit-il chaloir ? Allons , allons , ma chere Fille , nous sommes en bon chemin. Ne regardés ni à droite ni à gauche : non , cestuy-cy est le meilleur pour nous. Ne nous amusons point à la consideration de la beauté des autres ; mais saluons seulement ceux qui passent par iceux , et disons leur simplement : Dieu nous conduise à nous revoir au logis.

notre sainte Mère au lieu de *notre sainte Marthe*. L'édition de 1626, que nous suivons de préférence, offre cette dernière leçon : est-ce une faute ?

¹ C'est la 123^e de la collection-Blaise, et la 14^e (al. 13^e) du livre V des anciennes éditions.

Vous ne sçauriés croire combien mon cœur s'affermir en nos resolutions , et comme toutes choses concourent à cet affermissement. Je m'en sens une suavité extraordinaire , comme aussi de l'amour que je vous porte : car j'ayme cet amour incomparablement. Il est fort impliable et sans mesure ni reserve , mais doux , facile , tout pur , tout tranquille ; bref , si je ne me trompe , tout en Dieu. Pourquoi donques ne l'aymerois-je pas ? mais où vay-je ? Si ne rayeray-je pas ces paroles : elles sont trop veritables , et hors de danger. Dieu qui voit les intimes replis de mon cœur , sçayt qu'il n'y a rien en ceci que pour luy et selon luy , sans lequel je veux , moyennant sa grace , n'estre rien à personne , et que nul ne me soit rien ; mais en luy je veux non seulement garder , mais je veux nourrir , et bien tendrement , cette unique affection. Mais , je le confesse , mon esprit n'avoit pas congé de s'espancher comme cela : il s'est eschappé ; il luy faut pardonner pour cette fois , à la charge qu'il n'en dira plus mot.

Vous me demandastes si vous parliés point trop souvent de feu M. vostre cher mary. Que vous dis-je , ma chere Fille ? car je ne m'en resouviens pas. Maintenant donq , y ayant pensé , je vous dis qu'il n'y a point de danger d'en parler , quand l'occasion s'en presente ; car cela ne tesmoigne que la memoire que vous en devés avoir : mais je crois qu'il seroit mieux , parlant de luy , d'en parler sans paroles et souspirs , qui tesmoignassent un amour attaché et engagé à la presence corporelle ; et partant , en lieu de dire , feu mon pauvre mary , je voudrois dire , mon mary que Dieu ayt en sa misericorde ; et ces dernieres paroles , les dire avec sentiment d'un amour non point affoibly par le tems , mais bien affranchy et espuré par l'amour superieur. Je pense que vous m'entendés bien ; car vous m'entendés tous-jours bien.

Il s'est treuvé que les deux saintz Suaires de nostre Seigneur sont tout semblables , et les mains croisées.

Tout ceci ne sont pas des grandes choses ; mais je les vous ay voulu dire , parce qu'elles me sont venuës en l'esprit, apres avoir escrit une douzaine de lettres à ces messieurs de la Cour, en recommandation de nostre chapitre de saint Pierre.

Tenés vostre cœur ferme , et haut eslevé en Dieu par une entiere confiance en sa sainte providence, laquelle, sans doute, ne vous a pas donné le dessein de la servir, qu'elle ne vous donne tous les moyens de ce faire. Humiliés-vous bien fort ; mais, ma fille , tous-jours d'une humilité douce, et non empressée : car encor en cela y peut-il avoir de l'empressement.

A Dieu , ma chere Fille : ce n'est pas avec loysir que je vous escriis ; c'est par impetuosité que j'ay conduit ma plume jusques icy, partie avant la sainte messe, partie apres. A Dieu donques soyons-nous à jamais, sans fin , sans mesure, sans reserve ! Priés souvent pour celuy qui ne sçauroit prier sans vous faire part de ses prieres, ni plus desirer son salut que le vostre.

. Conservés vos vœux et vos resolutions : tenés-les à l'abry dans le fond de vostre ame : nous sommes assés riches, si ce thresor nous reste ; comme il fera infailliblement, Dieu aydant , lequel me rend tous-jours plus puissamment et inviolablement vostre. Amen. Vive Jesus.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

LXVIII.

LETTRE ¹

A UNE DE SES SŒURS.

Eviter les empresses dans la dévotion, et pratiquer les mortifications qui se présentent d'elles-mêmes, de quelque nature qu'elles soient, plutôt que d'en chercher d'autres.

20 juillet 1607.

Madame ma tres chere Seur,

Il ne m'est pas possible de me contenir de vous escrire à toutes sortes d'occasions qui s'en presentent. Ne vous empressés point ; non, croyés-moy, exercés-vous à servir nostre Seigneur avec une forte et soigneuse douceur : c'est la vraye methode de ce service. Ne veuillés pas tout faire, mais seulement quelque chose, et sans doute vous ferés beaucoup. Pratiqués les mortifications desquelles le sujet se presente plus souvent à vous : car c'est une besoigne qu'il faut faire la premiere ; apres celle-la nous en ferons d'autres. Baysés souvent de cœur les croix que nostre Seigneur vous a luy-mesme mises sur les bras. Ne regardés point si elles sont d'un bois pretieux ou odorant : elles sont plus croix, quand elles sont d'un bois vil, abject, puant. C'est grand cas que ceci me revient tous-jours en l'esprit, et que je ne sçai que cette chanson. Sans doute, ma chere Seur, c'est le cantique de l'Aigneau : il est un peu triste, mais il est harmonieux et beau. *Mon Pere, qu'il soit fait, non pas selon que je veux, mais selon que vous voulés* ².

Magdaleine cherche nostre Seigneur en le tenant : elle le

¹ C'est la 129^e de la collection-Blaise, et la 74^e du livre IV des anciennes éditions.

² Pater mi, non sicut ego volo, sed sicut tu. Matth.. XXVI, 59.

demande à luy-mesme : elle ne le voyoit pas en la forme qu'elle vouloit ; c'est pourquoy elle ne se contente pas de le voir ainsy, et le cherche pour le trouver autrement : elle le vouloit voir en son habit de gloire, et non pas dans un vil habit de jardinier ; mais neanmoins en fin elle connut que c'estoit luy, quand il luy dit : *Marie* ¹.

Voyés-vous, ma chere *Seur*, ma *Fille*, c'est nostre *Seigneur* en l'habit de jardinier que vous rencontrés tous les jours ça et là **és occurrences des mortifications ordinaires** qui se **presentent** à vous. Vous voudriés bien qu'il vous offrist d'autres plus belles mortifications. O Dieu ! les plus belles ne sont pas les meilleures. Croyés-vous pas qu'il vous dit : *Marie*, *Marie* ? Non : avant que vous le voyés en sa gloire, il veut planter dedans vostre jardin beaucoup de fleurs petites et basses, mais a son gré : c'est pourquoy il est ainsy vestu. Qu'a jamais nos cœurs soyent unis au sien, et nos volontés a son bon plaisir ! Je suis sans fin et sans mesure, *Madame* ma *Seur*, vostre frere, etc.

Ayés bon courage, ne vous estonnés point : soyons seulement a Dieu, car Dieu est nostre. Amen.

¹ Dicunt *Marie Magdalene Angeli* : Mulier, quid ploras ? Dicit eis : Quia tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum. Hæc cum dixisset, conversa est retrorsum, et vidit Jesum stantem ; et non sciebat quia Jesus est. Dicit ei Jesus : Mulier, quid ploras ? quem quæris ? Illa existimans quia hortulanus esset, dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego eum tollam. Dicit illi Jesus : Maria. Conversa illa dicit ei : Rabboni (quod dicitur Magister). Joan., XX, 13, 14, 15 et 16.

LXIX.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il l'encourage à fouler aux pieds le démon et toutes ses suggestions. Les assauts dont il lui parle, et dont il dit qu'elle lui avoit fait des monstres, étoient les difficultés qu'il lui falloit surmonter pour concilier l'abandon de ses enfants et la séparation de toute sa famille avec sa vocation.

20 juillet 1607.

C'est aujourd'huy la feste de sainte Marguerite, ma tres chere Fille ; et je viens tout maintenant de dire la messe pour vous. Je puis tous-jours dire *pour vous*, ma Fille ; car vous y avés part en un certain rang si special et particulier, qu'il me semble presque que ce n'est que pour vous. Or bien, je vous y ay despeinte en mon desir comme on despeint la sainte du jour. O mon Sauveur ! disois-je, que cette fille que vous m'avés si uniquement confiée ayt tous-jours sous ses piedz le dragon infernal crevé et gasté, vostre croix bien estroicte-ment serrée sur sa poitrine, et ses yeux bien eslevés au ciel, où vous estes.

Ne vous desiré-je pas, ma chere Fille, tout ce qui se doit desirer ? Non, ne vous estonnés de rien : mocqués-vous de ces assautz de nostre ennemy ; je dis, de ces assautz desquelz vous m'avés fait des monstres pendant vostre séjour en ce país. Tenés-vous bien à couvert sous nos grandes et inviolables resolutions, sous nos vœux et consecrations : ne nous effrayons point de ses fanfares. Il ne nous sçauroit faire nul mal ; c'est pourquoy il nous veut au moins faire peur, et par

¹ C'est la 130^e de la collection - Blaise, et la 7^e du livre II des anciennes éditions.

cette peur nous inquieter, et par l'inquietude nous lasser, et par la lassitude nous faire quitter : mais contentons-nous que, comme petitz poussins, nous nous sommes jettés sous les aisles de nostre chere Mere. N'ayons point de crainte que de Dieu, et encor une crainte amoureuse ; tenons nos portes bien fermées ; prenons garde a ne point laisser ruyner les murailles de nos resolutions , et vivons en paix. Laissons roder et vire-volter l'ennemy : qu'il enrage de mal-talent ; mais il ne peut rien. Croyés, ma chere Fille, ne vous tourmentés point pour toutes les suggestions que cet adversaire vous fera. Il faut avoir un peu de patience a souffrir son bruit et son tintamarre aux aureilles de vostre cœur : au bout de la il ne scauroit vous nuire.

Vous ne scavés pas, ma chere Fille, ce qui me vient en l'esprit ? je dis, tout presentement ; car je suis esmeu a la joye. Je suis yci a Thiez, qui est la terre de mon Evesché. Or les sujetz estoyent anciennement obligés, par reconnoissance formelle, de faire taire les grenouilles des fossés et marecages voysins, pendant que l'Evesque dormoit. Il me semble que c'est une dure loy, et pour moy, je ne veux point exiger ce devoir : qu'elles crient tant qu'elles voudront, pourveu que les crapaux ne me mordent point, je ne laisseray pas de dormir pour elles, si j'ay sommeil. Non, ma chere Fille ; si vous estiés yci, encor ne voudrois-je pour cela pas entreprendre de faire taire les grenouilles ; mais ce vous dirois-je bien qu'il ne les faudroit pas craindre, ni s'en inquieter, ni ne penser pas à leur bruit. Falloit-il pas que je disse cela pour tesmoigner que je suis esmeu a rire ? Tenés donq seulement la Croix de nostre Seigneur sur vostre poitrine ; repliqués doucement et par actes positifs nos resolutions ; ne vous efforcés point de ruyner la superbe, mais taschés de bien assurer l'humilité en l'exerçant positivement ; et ne doutés point, car tandis que vous aurés la Croix entre vos bras, l'ennemy sera tous-jours sous vos piés. Tenés vos yeux au Ciel. Ouy,

ma chere Fille, attachés-vous fort a la providence divine : qu'elle face ce qu'elle voudra de vous , et de tout ce qui est vostre.

Mon Dieu ! ma Fille, que j'ay de consolation en l'assurance de vous voir eternellement conjointe en la volonté d'aymer et louer Dieu ! Que la divine providence nous conduise par où il luy semblera mieux : mais j'espere , ains je vous assure que nous aboutirons a ce signe, et arriverons a ce port. Vive Dieu, ma chere Fille, j'ay cette confiance. Soyons joyeux en ce service, je vous supplie. Soyons joyeux sans dissolution, et assurés sans arrogance; craignons sans nous troubler; soyons soigneux sans nous empressez. Je m'arreste, ma Fille, et laisse ce discours auquel mon cœur me porte impetueusement. Je suis vostre en nostre Seigneur, mais je dis, d'une façon sans pareille. Vive Jesus ! Amen.

LXX.

LETTRE ¹

DU PRÉSIDENT FRÉMIOT A S. FRANÇOIS DE SALES.

Marques de l'estime, du dévouement, du respect et de la considération qu'il portoit à notre Saint.

31 juillet 1607.

Monsieur,

Vos vertus et vos merites m'obligeoyent assés a vous honorer, et à vous consacrer mes tres humbles services; mais l'affection qu'il vous plait porter à toute nostre petite famille, et l'estime que vous faites de ma fille de Chantal, m'accable d'obligations; de sorte que, ne pouvant assés m'ac-

¹ L'original en a appartenu dans le temps à M. l'abbé Camus, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon. C'est la 131^e de la collection-Blaise.

quitter, je seray contraint de faire cession, non seulement de ce peu de bien que Dieu m'a donné, mais aussi de moy-mesme, qui suis et veux demeurer à jamais vostre tres humble serviteur.

Je puis bien, Monsieur, vous promettre la mesme chose pour M. de Bourges, mon fils : car, outre l'inclination naturelle qu'il en a, je vous assure, Monsieur, que son plus grand desir et contentement seroit de pouvoir meriter l'honneur de vos bonnes graces ; comme le mien seroit quelques-fois d'avoir le bonheur de recueillir les doux et agreables fruitz de vostre sainte et douce conversation.

Mais puis que vostre charge, et de meilleures et plus importantes raysons vous retiennent par delà les Monts, je vous supplie, Monsieur, de faire souvent part à luy et à moy du doux miel de vos saints et divins discours, pour nous resveiller du sommeil dans lequel nous nous trouvons presque tousjours engagés par les affaires du monde, et rappeler nostre esprit à la contemplation de la Divinité et de la beaulté eternelle.

Les freres de l'eglise cathedrale de M. de Bourges sont à la verité de fort honnestes gens, et d'une société agreable pour leur prelat. Par les lettres qu'il m'en escrit, il s'en loué fort ; mais ils ne sont pas tels que les vostres, ni si remplis qu'eux des graces de Dieu.

Le chef donne cette vigueur aux membres, en les animant des saintes inspirations qui decoulent d'un esprit tout divin, tel qu'est le vostre. M. de Bourges n'est pas comme cela ; cependant je puis dire que de tous les prelates qui sont en deçà de vos montagnes, il est le mieux avec ses confreres.

Si les affaires de ceux de vostre chapitre eussent esté en estat, je leur aurois volontiers tesmoigné l'estime que je fais de vostre recommandation ; mais quand le procez se jugera, je me souviendray bien des bons et honorables tesmoi-

✱

gnages que vous avés rendus de leur vertu et de leur sainte maniere de vivre. Les chanoines sont vrayement dignes d'un tel Evesque, et l'Evesque digne de tels chanoines.

Je prie Dieu, Monsieur, qu'il veuille les benir tous, et multiplier sur vous toutes ses saintes graces. Je saluë humblement tout ce qui vous appartient. Vostre, etc.



LXXI

LETTRE ¹

DE S. FRANÇOIS A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Pensées sur les larmes et les parfums de la Magdeleine. Il n'est pas nécessaire pour la direction, de rendre compte en détail de ses fautes. Les longs pèlerinages ne conviennent pas aux personnes du sexe. Il l'exhorte à la simplicité, et lui montre combien la duplicité est blâmable. Ne pas tant désirer la délivrance des tentations.

24 juillet 1607.

Ce fut seulement dimanche passé, jour de sainte Magdeleine, que je receus tout a coup vos lettres, celle du 4 et celle du 12 de ce mois. Que ce me fut un grand contentement, ma chere Fille ! vous ne le sçauriés croire ; car je ne sçai, le matin en l'orayson j'avois eu de grandes esmotions d'esprit a vous recommander a nostre Sauveur, lequel je voyois, ce me sembloit, de bonne humeur, pour estre accosté chez Simon le Lepreux : mais pour respect de nostre chere Magdeleine, nous n'osions pas aller a ses piés, ains a ceux de sa sainte mere, laquelle, si je ne me trompe, se treuvoit la ; et j'estois bien marry que nous n'avions ni tant de larmes ni tant de parfums que cette sainte penitente : mais nostre sainte Dame se contentoit de certaines gouttelettes respan-

¹ C'est la 132^e de la collection-Blaise, et la 94^e (al. 80^e) du livre IV des anciennes éditions.

dues sur le bord de sa robe; car nous n'osions pas toucher ses sacrés piés. Une seule chose me consolait fort; apres le disner, nostre Seigneur remit sa chere convertie à nostre Dame : aussi vous voyés que depuis elle estoit presque tous-jours avec elle, et cette sainte vierge caressoit extremement cette pecheresse. Cela me donnoit du courage, et j'en estois infiniment resjouy.

Or je n'ay le loysir de respondre aux vostres a plein fond; mais je diray seulement quelque chose par ci par la. Non, ma Fille, ne marqués plus ainsy par le menu vos defautz, remarqués-les seulement en bloc; car cela suffira abondamment pour vous faire connoistre a qui vous desirés, et pour vostre direction.

Il n'est pas besoin de nommer ceux pour lesquels vous voulés faire dire des Messes; il suffit que par vostre intention ce bien-la leur soit appliqué.

Les grans et esloignés voyages ne sont pas utiles a vostre sexe, ni d'edification au prochain : au contraire, on en parle, on attribuë cela a la legereté, on murmure contre les peres spirituelz. Ce n'est plus le tems de nos saintes Paule et Melanie. Arrestons-nous la.

Nous aurons assés a faire de reduire en effect nos resolutions, lesquelles neanmoins me contentent tous les jours plus, et j'y vois tous-jours plus de la gloire de Dieu, en la seule providence duquel j'espere cet evenement. Je ne sçai si vous me connoissés bien : je pense qu'ouy, pour beaucoup de parties de mon cœur. Je ne suis guiere prudent, et si, c'est une vertu que je n'ayme pas trop; ce n'est que par force que je la cherais, parce qu'elle est necessaire; je dis tres necessaire, et sur cela je vays tout a la bonne foy, a l'abry de la providence de Dieu.

Non, de vray, je ne suis nullement simple; mais j'ayme si extremement la simplicité, que c'est merveille. A la verité dire, les pauvres petites et blanches colombelles sont

bien plus agreables que les serpens ; et quand il faut joindre les qualités de l'un a celles de l'autre, pour moy , je ne voudrois nullement donner la simplicité de la colombe au serpent , car le serpent ne laisseroit pas d'estre serpent ; mais je voudrois donner la prudence du serpent a la colombe, car elle ne laisseroit pas d'estre belle.

Or sus donques a cette simplicité, seur de l'innocence, fille de la charité. Mais cependant l'acte que vous me marqués n'est pas fort double; au moins il n'est pas double d'une fort mauvaise estoffe; car que pretendriés-vous pour vous, a faire connoistre que le bon M. le Comte jeusnoit? La fascheuse duplicité, c'est celle qui a une bonne action doublée d'une intention mauvaise ou vaine. Bien, escrivés-moy donques de ces duplicités ce qui vous en faschera le plus; je m'essayeray de vous bien esclaircir sur cela, car je m'y entens un peu.

Ma chere Fille, lisés le xxviii^e chapitre du *Combat spirituel*, qui est mon cher livre, et que je porte en ma poche il y a bien dix-huit ans, et que je ne relis jamais sans proffit. Tenés ferme a ce que je vous ay dit.

Pour vos vieilles tentations¹, n'en affectionnés pas tant la delivrance; dissimulés de les sentir; ne vous effarouchés point pour leurs attaques: vous en serés delivrée bien-tost, Dieu aydant, lequel j'en supplieray, mais je vous assure, avec beaucoup de resignation en son bon playsir, je dis une resignation gaye et douce. Vous desirés infiniment que Dieu vous laisse paysible, dites-vous, de ce costé-la; et moy, je desire que Dieu soit paysible de tous costés, et que pas un de nos desirs ne soit contraire aux siens.

Or sus, je ne veux point que vous desiriés d'un desir volontaire cette paix inutile et peut estre nuisible: mais ne vous tourmentés point a practiquer ce commandement; car c'est cela que je veux, que vous ne vous tourmentiés point,

¹ C'étoient des tentations contre la foi.

ni par ces desirs, ni par autres quelconques. Mon Dieu! ma Fille, vous avés trop avant ces desirs dans le cœur; pourveu que l'esprit de la foy vive en nous, nous sommes trop heureux.

Voyés-vous, nostre Seigneur nous donnera sa paix, quand nous nous humilierons a doucement vivre en la guerre. Courage, ma Fille, tenés vostre cœur ferme : nostre Seigneur nous aydera, et nous l'aymerons bien.

Vous faites bien de n'avoir nul soin de vostre ame, et de vous en reposer sur moy. Vous serés bienheureuse, si vous continués. Dieu sera avec moy pour cette conduite, et nous n'errerons point, moyennant sa grace. Croyés-moy, mon ame ne m'est point, ce me semble, plus chere que la vostre. Je ne fay qu'un mesme desir, que mesmes prieres pour toutes deux, sans division ni separation. Je suis vostre : Jesus le veut, et je le suis.

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

LXXII.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

Il lui enseigne quelles qualités doivent avoir les desirs de la perfection, et l'exhorte à tenir ferme dans les désolations.

La veille de St.-Laurent, 9 août 1607.

C'est par nostre bon Pere Gardien des Capucins que je vous écris, ma bonne, ma tres chere Fille : mais que vous écriray-je? Tenés vostre cœur au large; ne le pressés point

¹ C'est la 133^e de la collection-Blaise, et la 63^e (al. 59^e) du livre III des anciennes éditions.

trop de desirs de perfections : ayés-en'un bon, bien resolu, bien constant, c'est a dire l'ancien, celui qui vous fit faire vos vœux avec tant de courage; car pour celui-la, ma Fille, il le faut arrouser souvent de l'eau de la sainte orayson; il faut avoir grand soin pour le conserver dans nostre verger : car c'est l'arbre de vie.

Mais certains desirs qui tyrannisent le cœur, qui voudroit que rien ne s'opposast à nos desseins, que nous n'eussions nulles tenebres, mais que tout fust en plein midy; qui ne voudroit que suavités en nos exercices, sans degoustz, sans resistance, sans divertissemens, et tout aussi-tost qu'il nous arrive quelque tentation interieure; ces desirs-la ne se contentent pas que nous n'y consentions pas, mais voudroyent que nous ne les sentissions pas—ilz sont si delicatz, qu'ilz ne se contentent pas que l'on nous donne une viande de bon suc et nourrissante, si elle n'est toute sucrée et musquée—ilz voudroyent que nous ne-vissions pas seulement les mouches du mois d'aoust passer devant nos yeux : ce sont ces desirs d'une perfection trop douce : il n'en faut pas avoir beaucoup.

Croyés-moy, ma Fille, les viandes douces engendrent les vers aux petitz enfans, et en moy qui ne suis pas petit enfant; c'est pourquoy nostre Sauveur nous les entremesle d'amertume.

Je vous souhaite un courage grand, et non point chatouilleux; un courage lequel, tandis qu'il peut dire bien resolument, Vive Jesus, sans reserve, ne se soucie point ni du doux ni de l'amer, ni de la lumiere, ni des tenebres. Hardiment, ma Fille, cheminons en cet amour essentiel, fort et implicable de nostre Dieu, et laissons courir ça et la ces fantomes de tentations : qu'ilz entrecouperent, tant qu'ilz voudront, nostre chemin.

Ha da! disoit S. Anthoine, *je vous vois, mais je ne vous regarde pas.* Non, ma Fille; regardons à nostre Sauveur,

qui nous attend au dela de toutes ces fanfares ¹ de l'ennemy : reclamons son secours ; car c'est pour cela qu'il permet que ces illusions nous facent frayeur.

Hier au soir nous eumes yci des grans tonnerres et des esclairs extremes ; et j'estois si ayse de voir nos jeunes gens, mais particulièrement mon frere et nostre Groysi, qui multiplioyent des signes de croix et le nom de Jesus ! Ha ! ce leur dis-je, sans ces terreurs nous n'eussions pas tant invoqué nostre Seigneur. Sans mentir, je recevois une particuliere consolation pour cela , bien que la violence des esclatz me fist tremousser, et ne me pouvois contenir de rire.

Courage , ma Fille ; n'avons-nous pas occasion de croire que nostre Sauveur nous ayme ? Si avons , certes. Et pourquoy donques se mettre en peyne des tentations ? Je vous recommande nostre simplicité, qui est si jolie , et qui est si agreable a l'Espoux, et encor nostre pauvre humilité, qui a tant de credit vers luy ; et faites-moy une charité pareille en me les recommandant : ce que Dieu me dit par le prochain , m'esmeut beaucoup.

Je fais par tout prier Dieu pour vous , et veux , Dieu aydant, prier encor plus et mieux que je n'ay fait ci devant. J'ay, ce me semble, plus de volonté et de desir a l'amour de nostre Sauveur, que je n'ay jamais eu. Son saint nom soit benit et lotié ! Ne sommes-nous pas trop heureux de sçavoir qu'il faut aymer Dieu , et que tout nostre bien gist a le servir, et toute nostre gloire a l'honorer ? O que sa bonté est grande sur nous !

¹ Le mot de *fanfares* est mis ici pour un grand bruit qui étonne, tel qu'est le son des instruments de guerre qui annoncent la venue de l'ennemi.

LXXIII.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Pensées sur les exercices de la vie active et contemplative. C'est un grand bonheur, mais peu connu, de parler à Dieu seul à seul.

En août 1607.

Voyci la septieme fois que je vous escris depuis vostre retour. Je n'en laisse escouler aucune occasion; encor mon affection n'est pas satisfaite, car elle est insatiable au desir de rendre a mon Dieu le devoir que j'ay envers vous. Je dis a Dieu, ma Fille, parce que je me confirme tous les jours plus en la creance que j'ay que c'est Dieu qui m'impose ce devoir : c'est pourquoy je le cheris si incomparablement.

Avant-hier ² et hier j'eus une extraordinaire consolation au logis de sainte Marthe, laquelle je voyois si naïvement embesoignée a traiter nostre Seigneur, et, a mon advis, un peu jalouse des contentemens que sa seur prenoit aux piés d'iceluy. De vray, ma chere Fille, elle avoit rayson de desirer qu'on l'aydast a servir son cher hoste; mais elle n'avoit pas rayson de vouloir que sa seur quittast son exercice pour cela, et laissast la le doux Jesus tout seul : car ses mammelles abondantes en lait de suavité luy donnoyent des esclancemens de douleur, pour le remede desquelz il falloît au moins un enfant à succer et prendre cette celeste liqueur.

¹ C'est la 134^e de la collection-Blaise, et la 33^e du livre II des anciennes éditions.

² Dans l'octave de l'Assomption, dont l'évangile parle de la réception que firent Magdeleine et Marthe à notre Seigneur.

Scavés-vous comme je voulois accommoder le differend ? Je voulois que sainte Marthe, nostre chere maistresse, vinst aux piés de nostre Seigneur en la place de sa seur, et que sa seur allast apprester le reste du souper ; et ainsy elles eussent partagé et le travail et le repos, comme bonnes seurs. Je pense que nostre Seigneur eust treuvé cela bon. Mais de vouloir laisser nostre Sauveur tout fin seul, elle avoit, ce me semble, tort ; car il n'est pas venu en ce monde pour vivre en solitude, mais pour estre avec les enfans des hommes.

Ne voyla pas des pensées estranges, de vouloir corriger nostre bonne sainte Marthe ? Oh ! c'est pour l'affection que je luy porte ; et si, je croy que ce qu'elle ne fit pas alors, elle sera bien ayse de le faire maintenant en la personne de ses filles¹ ; en sorte qu'elles partagent leurs heures, donnant une bonne partie aux œuvres exterieures de charité, et la meilleure partie a l'interieur de la contemplation. Or cette consequence, je la tire maintenant en vous escrivant ; car alhors je n'y pensay pas, d'autant que je n'avois nulle vorte d'attention qu'a ce qui se passoit au mystere.

Et puis que mon cœur me presse de vous dire ce qui luy arrive de consolation (ce qu'aussi bien ne sçai-je faire a beaucoup pres a nulle autre creature), je vous diray que ces trois jours passés j'ay eu un playsir noppareil a penser au grand honneur qu'un cœur a de parler seul a seul a son Dieu, a cet Estre souverain, immense et infiny. Ouy ; car ce que le cœur dit a Dieu, nul ne le sçait que Dieu mesme de premier abord, et, par apres, ceux à qui Dieu le fait sçavoir. Ne voyla pas un merueilleux secret ? Je pense que c'est cela que les docteurs disent, que pour faire l'orayson, il est bon de penser qu'il n'y a que Dieu au monde ; car sans doute cela retire fort les puissances de l'ame, et l'application d'icelles s'en fait bien plus forte.

¹ Madame de Chantal et quelques Ames dévotes de ses amies.

Il m'a esté force de vous dire cela. Voyés-vous, ma Fille, il faut que je vous parle souvent; c'est pourquoy je suis contraint de vous dire ces choses selon qu'elles se presentent a moy, hors de propos et a propos. Ainsy ce ne sont pas yci des responces; car je n'ay encore eu que deux lettres de vous, auxquelles j'ay rendu responce il y a long-tems.

A Dieu, ma chere Fille, je suis fort pressé d'affaires. M. de Nemours m'a tellement conjuré de luy envoyer l'Orayson funebre de madame sa mere ¹, que je suis contraint d'en escrire une presque tout autre; car je ne me resouviens pas de celle que je dis, sinon *grosso modo*. J'ay peyne, sans doute, a faire ces choses, où il faut mesler de la mondanité, a laquelle je n'ay point d'inclination, Dieu merci. Je commence fort a me reserver la matinée, et a manger a certaines heures. Tous les vostres de deça se portent bien.

Mon Dieu! que ma pauvre mere eut grand'peur le jour que tant d'esclairs et de tonnerres se firent, dont je vous escrivis dernièrement ²; car la foudre tomba en plusieurs endroitz tout autour de Sales, sans interest neanmoins d'aucunes creatures, mais avec tant d'eau et de tintamarre, que jamais on n'avoit rien veu de tel. Tout estoit fourré et coigné dans la petite chappelle. Or bien, ma Fille, que nostre ame soit quelquefois comme cela; que la tempeste et les foudres fondent tout autour, si faut-il avoir courage, et se tenir dans nostre petit tabernacle, les colonnes duquel pendant qu'elles sont entieres, il n'y a que la peur, mais point de mal.

Je ne sçai où madame de Charmoyssi est ³; toutefois on dit qu'elle sera yci dans huit jours, et je le desire bien; car, voyés-vous, je suis tous-jours un peu en peyne du noviciat.

¹ Cette oraison funèbre fut prononcée le 8 juin 1607.

² Le 9 août 1607 (voy. p. 249), et la tempête étoit arrivée le 8 au soir.

³ Cette dame est celle à qui notre Saint écrivit un grand nombre de lettres, qui depuis ont servi à composer l'*Introduction à la vie dévote*.

Je dis en peyne sans peyne ; car je suis plein de toute bonne esperance , a cause de nostre Seigneur, qui est si bon et si doux, et si amoureux des ames qui desirent l'aymer.

A Dieu, ma Fille ; je m'en vais dire la sainte messe, apres laquelle j'escriray un petit mot a M. le Comte, si je puis. A Dieu donq, ma Fille ; a Dieu, dis-je, infiniment, sans reserve, sans mesure ; a tout le reste, sous son bon playsir. Tenons-nous bien a Dieu, ma Fille, et a sa sainte Mere. Amen.

Je suis par sa volonté uniquement et inviolablement tout vostre.

LXXIV.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Les croix intérieures sont l'école où l'on apprend à se connoître soi-même ; la résignation en est le remède.

Le premier jeudi, 6 septembre 1607.

Que de choses, ma Fille, j'aurois a vous dire, si j'en avois le loysir ! car j'ay receu vostre lettre du jour de sainte Anne, escrite d'un stil particulier, et qui ressent au cœur, et requiert une ample responce.

Vous voyla bien, ma Fille ; continués seulement : ayés patience sur vostre croix interieure. Helas ! nostre Sauveur vous la permet, affin qu'un jour vous connoissiés mieux que c'est que vous estes de vous-mesme. Ne voyés-vous pas, ma Fille, que le trouble du jour est esclaircy par le repos de la

¹ C'est la 136^e de la collection-Blaise, et la 24^e du livre V des auciennes éditions.

nuit? signe evident que nostre ame n'a besoin d'autres choses que de se resigner fort en son Dieu, et se rendre indifferente a le servir, soit parmi les espines, soit parmi les roses. Croiriés-vous bien, ma tres bonne Fille, que ce soir propre j'ay eu une petite inquietude pour une affaire qui ne meritoit certes pas que j'y fisse pensée? Or cela neanmoins m'a fait perdre deux bonnes heures de mon sommeil, chose qui m'arrive rarement. Mais il y a plus, c'est que je me mocquois en moy-mesme de ma foiblesse; et mon esprit voyoit clair comme le jour que tout cela estoit une inquietude d'un vray petit enfant; mais de treuver le chemin d'en sortir, nulle nouvelle: et je connoissois bien que Dieu me vouloit faire entendre que si les assautz et grandes attaques ne me troublent point, comme a la verité elles ne le font, ce n'est pas moy qui fais cela, c'est la grace de mon Sauveur: et sans mentir, apres cela je me sens consolé de cette connoissance experimentale que Dieu me donne de moy-mesme.

Je vous assure que je suis fort ferme en nos resolutions, et qu'elles me playsent beaucoup. Je ne puis vous dire beaucoup de choses, car ce bon Pere part dans une heure, et il faut que je die la messe: je laisseray donq tout le reste. Vous me fistes un grand playsir en l'une de vos lettres de me demander voir si je faysois pas l'orayson. O ma Fille! si faites: demandés-moy tous-jours l'estat de mon ame; car je sçai bien que vostre curiosité en cela sort de l'ardeur de la charité que vous me portés. Ouy, ma Fille, par la grace de Dieu, je puis dire maintenant mieux que ci devant, que je fais l'orayson mentale, parce que je ne manque pas un seul jour a cela, si ce n'est quelquefois le dimanche, pour satisfaire aux confessions; et si Dieu me donne la force de me lever quelquefois devant le jour pour cet effect, quand je prevois la multitude des embarrasemens du jour, et tout cela gayement: et me semble que je m'y affectionne, et vou-

drois bien pouvoir en faire deux fois le jour ; mais il ne m'est pas possible.

Vive Jesus ! vive Marie ! A Dieu , ma chere Fille ; je suis celui qu'il a rendu , sans fin , sans reserve et sans comparayson , vostre.

LXXV.

LETTRE ¹ (FRAGMENT).

A UNE SUPÉRIEURE.

Le Saint lui peint les douceurs de la vie du cloître , et l'encourage à persévérer dans ses bonnes résolutions.

Le 18 septembre , veille de l'exaltation de la très-sainte Croix.

(Le commencement manque).
 un cœur de longue haleyne a la poursuite de vostre saint project ; ouy , ma Fille , il le fera luy mesme , car il desire de pouvoir dire de vostre religion , c'est un jardin fermé , une fontaine scellée ; y a-il rien de si doux que de ne voir guere de terre et beaucoup de ciel ? Mais souvenés vous que je parle d'une clausure tres douce , comme celle des Chartreux , et vous jugerés aussi-tost qu'elle est faysable , pour peu qu'on y veuille employer de loysir , d'industrie , de priere.

Je voudrois bien sçavoir tout nettement ce que je dois esperer de l'assistance de M. Viardot pres des Peres Jesuites pour vostre Mayson

Or bien , la gloire de Dieu soit faite. Pour moy , ma Fille,

¹ Communiquée par M. Jules Fontaine , bibliographe. C'est la 20^e des nouvelles lettres inédites de la collection-Blaise. Il semble par l'offre que saint François y témoigne que lui faisoit madame de Chantal de faire passer ses lettres par Autun , que cette lettre a été écrite à une époque où la sainte baronne étoit encore dans le monde , et par conséquent avant 1610.

tant que je vivray et que mes forces se pourront estendre au travers de cette distance de lieux en laquelle il nous faut vivre, je n'abandonneray jamais l'entreprise de servir vostre chere ame et tout vostre monastere. Quand vous ne le voudriés pas, encor pensés que je me desguiserois pour, sous la personne d'un autre, vous rendre le service auquel je me sens attaché par la main de N. S. Ce me seroit pourtant de la consolation de vous voir assistée de quelqu'un qui fust propre a vostre dessein, et qui par la veuë et presence sçeust mieux juger des particulieres convenances que je sçaurois faire de si loing. Vous exlamés de desir de me revoir; mais, croyés-moy, ma Fille, mon cœur en pousse des clameurs bien fortes devant Dieu; s'il les exauce, sans doute je vous reverray plus tost que les circonstances de ma charge ne me le promettent pas. Nous parlons de la clausure, mais j'y suis bien à bon escient, et nos montaignes sont les murailles de mon monastere, et la malice de nostre eage sert de portier, qui m'empesche de sortir. Mais laissons-nous aller à la providence de Dieu, qui sçait ce qui est mieux. Non, ma Fille, demeurés ferme, mais je vous l'ordonne au nom de nostre maistre; demeurés ferme a ne point dire vos heures ni l'office tant que les medecins vous diront que le recit vous seroit dommageable; vous ne laisserés pas, je m'asseure, de faire exhaler de vostre cœur mille parfums de courtes, mais ardantes prieres, aux piés de Jesus-Christ crucifié, qui doit estre l'ordinaire object de vos pensées en ce saint tems de vos tribulations. Le feu, si on l'applique, servira bien a cet effect, car il fera monter vos affections, comme l'encens s'esleve a mesure qu'il se consomme ici bas; mais. . . .

J'escriray à vos jeunes filles comme vous desirés, mais je ne sçay quelle inscription mettre au dessus de la lettre. Je vous l'envoyeray en blanc, et vous l'y ferés mettre telle que vous jugerés. Par ci apres vous pourrés me faire escrire tant que vous voudrés par l'entremise de madame de Chantal,

qui a treuvé une voye fort aysée a Aoustum, par laquelle je vous escriray aussi le plus que je pourray. Je ne retiens vostre homme qu'un seul jour, tant je desire de vous. . . . l'assurance que vous desirés de ma chestive et inutile santé, et de tout ce qui est a vous de deça.

Courage, ma Fille, courage; a quoy sert-il de desguiser nostre bonheur? Non sans doute, Dieu nous donne des grandes conjectures qu'il est nostre, et que nous serons un jour du tout a luy. Ce bon succes du commencement de nostre reformation, ces bons desirs, ces bonnes affections a la poursuite de la vertu, ces feux, ces fers, ces litz de douleurs, cette jambe boiteuse, ces contradictions, que pensés-vous que soit tout cela? Marqus de l'amour de Dieu, signes de son bon plaisir en nous. Il niche sur l'aubespine de nos affections. Nous voyla revestus de ses saintes livrées, soyons fideles jusques a la mort, il nous couronnera sans doute.

Oui, ma Fille, je prieray incessamment sa bonté qu'elle soit aupres de vous, et vous tienne de sa main, affin que rien ne vous esbranle. J'ay confiance en sa misericorde qu'il nous l'accordera. Jesus soit vostre cœur, son cœur soit vostre courage, son courage vostre force, et sa force vostre secours. *Amen.*

Je suis, ma chere Fille, plus vostre que mien, vostre autant que vous mesme, puisque celuy qui vous a donné à vous mesme m'a rendu vostre F.

Au bas :

J'escris un billet de salutation a madame de Chantal vostre sœur si affectionnée; elle l'aura par commodité, car il n'y a rien qui presse.

LXXVI.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Consolations pour une personne qui étoit contrainte, par son service à la cour d'une dame, de quitter une partie de ses exercices de piété, et de se priver de quelques secours spirituels. Au défaut des secours extérieurs, Dieu en substitue d'intérieurs. Comment elle peut suppléer à ce qui lui manque.

Anney, 27 septembre 1667.

Madame,

Il n'est nullement besoin de faire des excuses et ceremonies pour m'écrire ; car vos lettres me consolent bien fort en nostre Seigneur, pour lequel je vous ayme sincèrement.

Je voy que vous avés de l'apprehension de vous ranger au chasteau, d'autant que vous serés privée des commodités que vous aviés de servir Dieu par la hantise du College des Jesuites : Je vous en sçai vrayement bon gré ; mais si faut-il que vous ne perdiés point courage pour cela. Car, encor que vous n'aurés pas tant d'ayde exterieure, si est-ce que, tenant tous-jours vos desirs et resolutions d'estre toute a Dieu bien vifs et formés en vostre ame, le saint Esprit vous consolera par une secrette assistance qui supplera aux exercices que vous laissés, puis que vous ne les laissés que pour l'honneur et la gloire de cette mesme divine bonté.

Je pense que vos communions vous seront permises, car je ne voy pas que cela vous puisse estre refusé. Vous pourrés bien avoir une demy heure chaque jour pour vostre orayson mentale, outre la priere d'appareil qui sé fait avec Ma-

¹ Tirée des Œuvres du Saint, Paris, 1663, 2 vol. in-fol., tom. II, pag. 404. C'est la 133^e de la collection-Blaise.

dame : avec cela vous pouvés justement vous contenter, et suppleer le manquement des autres exercices par des frequentes et ferventes oraysons jaculatoires, ou eslancemens d'esprit en Dieu, et les sermons par une devote et attentive lecture de bons livres.

Au demeurant, d'estre sujette et vivre en compagnie, vous donnera mille sujetz de vous bien mortifier, et rompre vostre volonté, qui n'est pas un petit moyen de perfection, si vous l'employés avec humilité et douceur de cœur. Ce doivent estre vos deux cheres vertus, puis que nostre Seigneur les a tant recommandées; et la troysieme, une grande pureté du mesme cœur; et la quatrieme, une grande synce-rité en vos paroles, sur tout en vos confessions.

Nulle compagnie, nulle sujettion ne vous peut empescher de parler souvent avec nostre Seigneur, ses Anges et ses Saintz, ni d'aller souvent parmi les rués de la Jerusalem celeste, ni d'escouter les Sermons intérieurs de Jesus-Christ et de vostre bon Ange, ni de communier tous les jours en esprit. Faites donq avec gayeté de cœur tout cela; et de mon costé, en correspondant a la confiance que vous avés en moy, je prieray sa divine Majesté qu'elle vous remplisse des graces de son saint Esprit, et vous rende de plus en plus unique-ment sienne.

Vostre bien humble et tres affectionné en nostre Seigneur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

LXXVII.

LETTRE ¹

A UNE DAME RELIGIEUSE.

L'indifférence en toutes sortes d'événements est louable lorsqu'elle a en vue la volonté de Dieu. Avis touchant les distractions dans l'oraison.

23 octobre 1607.

Madame ma tres chere Fille ,

Vous verrez la lettre que j'écris à M. de Cisteaux et à Madame votre bonne seur. Il me reste à vous dire, selon le peu de loysir que j'ay, que j'approuve infiniment l'indifference que vous avés, tant en l'affaire de Bons qu'en toutes autres, puis que c'est en contemplation de la volonté de Dieu. Je n'ayme nullement certaines ames qui n'affectionnent rien, et à tous evenemens demeurent immobiles; mais cela, elles le font faute de vigueur et de cœur, ou par mespris du bien et du mal : mais celles qui, par une entiere resignation a la volonté de Dieu, demeurent indifferentes, o mon Dieu! elles en doivent remercier sa divine Majesté; car c'est un grand don que celui-la. Je vous dirois mieux ceci de bouche; mais vous l'entendrés, je pense, assés, ainsy que je le dis.

C'est une tentation, de vray, de vous amuser en l'orayson a penser ce que vous avés a me descouvrir de vostre ame; car ce n'en est pas le tems. N'escrimés neanmoins point contre ces pensées; ains destournés-en tout bellement vostre esprit, par un simple retour a l'objet de vostre orayson.

Je vous écriray avec plus de loysir a la premiere rencontre de commodité; car maintenant il faut que je parte

¹ C'est la 140^e de la collection-Blaise, et la 9^e (al. 8^e) du livre IV des anciennes éditions.

pour aller faire la visite d'une paroisse, et j'ay beaucoup de gens autour. Dieu soit au milieu de vostre cœur, ma chere Fille, et le veuille enflammer de son saint amour! C'est luy qui m'a rendu pour jamais vostre, etc.

LXXVIII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Consolations sur la mort ² de sa jeune sœur Jeanne de Sales, morte dans les bras de madame de Chantal. Exercices spirituels qu'il lui recommande pour toutes les semaines.

2 novembre 1607.

Et bien, ma chere Fille; mais n'est-il pas raysonnable que la tres sainte volonté de Dieu soit executée, aussi bien és choses que nous cherissons comme aux autres? Mais il faut que je me haste de vous dire que ma bonne mere a beu ce calice avec une constance toute chrestienne; et sa vertu, de laquelle j'avois tous-jours bonne opinion, a beaucoup devancé mon estime.

Dimanche matin ³ elle envoya prendre mon frere le chanoyne ⁴; et parce qu'elle l'avoit veu fort triste, et tous les autres freres aussi, le soir precedent, elle luy commença a dire: J'ay resvé toute la nuict que ma fille Jeanne est morte. Dites-moy, je vous prie, est-il pas vray? Mon frere, qui attendoit que je fusse arrivé pour le luy dire (car j'estois a la

¹ C'est la 141^e de la collection-Blaise, et la 75^e (*al.* 73^e) du livre V des anciennes éditions.

² Voyez, au sujet de cette sœur de saint François de Sales, la lettre du 8 juin 1606, page 179.

³ 28 octobre.

⁴ Jean-François de Sales, qui succéda dans la suite au saint évêque.

visite)¹, voyant cette belle ouverture de luy presenter le hanap, et qu'elle estoit couchée dans son lit : Il est vray, dit-il, ma mere; et cela sans plus, car il n'eut pas assés de force pour rien adjoüster. La volonté de Dieu soit faite! dit ma bonne mere; et pleura un espace de tems abondamment; et puis appellant sa Nicole² : Je veux me lever pour aller prier Dieu en la chappelle pour ma pauvre Fille, dit-elle; et tout soudain fit ce qu'elle avoit dit. Pas un seul mot d'impatience, pas un seul clin d'œil d'inquietude; mille benedictions a Dieu, et mille resignations en son vouloir. Jamais je ne vis une douleur plus tranquille : tant de larmes que merveille; mais tout cela par de simples attendrissemens de cœur, sans aucune sorte de fierté : c'estoit pourtant son cher enfant. Et bien! cette mere, ne la dois-je pas bien aymer?

Hier, jour de Toussaints³, je fus le grand confesseur de la famille, et avec le tres saint Sacrement je cachetay le cœur de cette mere contre toute tristesse. Au demeurant, elle vous remercie infiniment du soin et de l'amour maternel que vous avés exercé a l'endroit de cette petite defunte, avec obligation aussi grande que si Dieu l'eust conservée par ce moyen. Autant vous en dit toute la fraternité, laquelle de vray s'est tesmoignée d'extremement bon naturel au ressentiment de ce trespas, sur tout nostre Boisy⁴, que j'en ayme davantage.

Je sçai bien que vous me dirés volontier : Et vous, comme vous estes-vous comporté? Ouy, car vous desirés sçavoir ce que je fay. Helas! ma Fille, je suis tant homme que rien

¹ Saint François étoit occupé à la visite de son diocèse. Le 28 octobre il visitoit l'église de Saint-Jean-Baptiste d'Arbusigny, et il apprit la fâcheuse nouvelle de la mort de sa seur le 30, étant à Saint-Pierre de Monetier, ou à Saint-George de Mornex, par où il termina sa course cette fois-là, pour se rendre auprès de madame sa mère, en vue de la consoler.

² Nicole Rolland, sa femme de chambre.

³ C'étoit le jeudi cette année-là.

⁴ Gallois de Sales, seigneur de Boisy, le même qui est appelé ailleurs *Groyst*.

plus : mon cœur s'est attendry plus que je n'eusse jamais pensé. Mais la verité est que le desplaysir de ma mere et le vostre y ont beaucoup contribué ; car j'ay eu peur de vostre cœur et de celui de ma mere. Mais quant au reste, o ! vive Jesus, je tiendray tous-jours le party de la Providence divine : elle fait tout bien, et dispose de toutes choses au mieux. Quel bonheur a cette fille d'avoir esté *ravie du monde*, afin que la malice ne pervertist son esprit ¹, et d'estre sortie de ce lieu fangeux avant qu'elle s'y fust souillée ! On cueille les fraises et les cerises avant les poires bergamottes et les capendus ; mais c'est parce que leur sayson le requiert. Laissons que Dieu recueille ce qu'il a planté en son verger ; il prend tout a sayson.

Vous pouvés penser, ma chere Fille, combien j'aymois cordialement cette petite fille. Je l'avois engendrée a son Sauveur ; car je l'avois baptisée de ma propre main, il y a environ quatorze ans. Ce fut la premiere creature sur laquelle j'exerçay mon ordre de sacerdoce. J'estois son pere spirituel, et me promettois bien d'en faire un jour quelque chose de bon. Et ce qui me la rendoit fort chere (mais je dis la verité), c'est qu'elle estoit vostre. Mais neanmoins, ma chere Fille, au milieu de mon cœur de chair, qui a eu tant de resentimens de cette mort, j'apperçois fort sensiblement une certaine souëfveté, tranquillité, et certain doux repos de mon esprit en la Providence divine, qui respand en mon ame un grand contentement en ces desplaysirs.

Or bien voyla mes mouvemens representés comme je puis. Mais vous, ma chere Fille, que voulés-vous dire, quand vous me dites que vous vous estes bien treuvée en cette occasion telle que vous estiés ? Dites-moy, je vous prie : nostre éguille marine n'a-elle pas tous-jours esté tendante a sa belle estoille, a son saint astre, a son Dieu ? Vostre cœur, qu'a-il

¹ Raptus est, ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius. Sap., IV, 11.

fait? Avés-vous scandalisé ceux qui vous ont veuë sur ce point et en cet evenement? Or cela, ma Fille, dites-le moy clairement : car vous voyés, je n'ay pas treuvé bon que vous ayés offert ni vostre vie, ni celle de quelqu'un de vos autres enfans, en eschange de celle de la defunte.

Non, ma chere Fille, il ne faut pas seulement aggreer que Dieu nous frappe; mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qu'il luy plaira. Il faut laisser le choix a Dieu, car il luy appartient. David offroit sa vie pour celle de son Absalon¹, mais c'est parce qu'il mouroit perdu; c'est en ce cas-la qu'il faut conjurer Dieu : mais és pertes temporelles, ô ma Fille! que Dieu touche et pince par où il voudra, et sur telle corde de nostre luth qu'il choysira, jamais il ne fera qu'une bonne harmonie. Seigneur Jesus, sans reserve, sans si, sans mais, sans exception, sans limitation, vostre volonté soit faite sur pere, sur mere, sur fille, en tout et par tout. Ah! je ne dis pas qu'il ne faille souhaitter et prier pour leur conservation : mais de dire à Dieu, Laissés ceci et prenés cela; ma chere Fille, il ne le faut pas dire. Aussi ne ferons-nous. Non pas? Non, ma Fille, moyennant la grace de sa divine bonté.

Je vous vois, ce me semble, ma chere Fille, avec vostre cœur vigoureux, qui ayme et qui veut puissamment. Je luy en sçai bon gré : car ces cœurs à demy mortz, à quoy sont-ils bons? Mais il faut que nous facions un exercice particulier, toutes les semaines une fois, de vouloir et d'aymer la volonté de Dieu plus vigoureusement (je passe plus avant), plus tendrement, plus amoureusement que nulle chose du monde; et cela non seulement és occurences supportables, mais aux plus insupportables. Vous en treuverés je ne sçai

¹ Contristatus rex (nuntiata sibi morte filii sui Absalon) ascendit cœnaculum portæ (urbis in quâ erat), et flevit. Et sic loquebatur vadens: Fili mi Absalon! Absalon fili mi! quis mihi tribuat ut ego moriar pro te? Absalon fili mi! fili mi Absalon! II. Reg., XVIII, 32.

quoy dans le petit livre du *Combat spirituel*, que je vous ay si souvent recommandé.

Helas! ma Fille, a la verité dire, cette leçon est haute; mais aussi Dieu, pour qui nous l'apprenons, est le Tres Haut. Vous avés, ma Fille, quatre enfans; vous avés un beau pere, un si cher frere, et puis encor un pere spirituel : tout cela vous est fort cher, et avec rayson; car Dieu le vent. Et bien, si Dieu vous ravissoit tout cela, n'auriés-vous pas encor assés d'avoir Dieu? n'est-ce pas tout, a votre advis? quand nous n'aurions que Dieu, ne seroit-ce pas beaucoup?

Helas! le Filz de Dieu, mon cher Jesus, n'en eut presque pas tant sur la Croix, lhors qu'ayant tout quitté et laissé pour l'amour et obeissance de son Pere, il fut comme quitté et laissé de luy; et, le torrent des passions emportant sa barque a la desolation, a peyne sentoit-il l'eguille, qui non seulement regardoit, mais estoit inseparablement unie a son Pere. Ouy, il estoit un avec son Pere; mais la partie inferieure n'en sçavoit ni appercevoit du tout rien : essay que jamais la divine bonté n'a fait ni fera en aucune autre ame, car elle ne le pourroit supporter.

Et bien donques, ma Fille, si Dieu nous ostoit tout, si ne s'ostera-il jamais a nous, pendant que nous ne le voudrons pas. Mais il y a de plus; c'est que toutes nos pertes et nos separations ne sont que pour ce petit moment. O! vrayement, pour si peu que cela, il faut avoir patience.

Je m'espanche, ce me semble, un peu trop. Mais quoy? je suis mon cœur, qui ne pense jamais trop dire avec cette si chere Fille. Je vous envoye un escusson pour vous aggreer; et puis qu'il vous plait de faire faire le service la où cette fille repose en son corps, je le treuve bon; mais sans grandes pompes, sinon celles que justement la coustume chrestienne exige : car a quoy bon tout le reste? Vous ferés par apres tirer en liste tous ces frais, et ceux de sa maladie, et me l'envoyerez; car je le veux ainsy : et cependant on priera Dieu en

deça pour cette ame , et luy ferons joliment ses petitz honneurs. Nous n'envoyérons point a son Quarantal ¹ : non, ma Fille, il ne faut pas tant de mysteres pour une fille qui n'a jamais tenu aucun rang en ce monde; car ce seroit se faire mocquer. Vous me connoissés; j'ayme la simplicité et en la mort et en la vie. Je seray bien ayse de sçavoir le nom et le tiltre de l'Eglise où elle est. Voyla tout pour ce sujet. Vostre tres affectionné serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

LXXIX.

LETTRE ²

A UNE DAME.

Marque de la bonne oraison; avis sur cet exercice et sur le choix des livres de piété, sur la confession et la communion pascale.

En novembre 1607.

Madame ma tres chere Seur,

Je m'estonne comme vous recevés si peu de mes lettres. Il m'est advis que je n'en laisse point des vostres sans quelque responce. Or bien, Dieu soit loué.

J'ay regretté toutes les pertes qui se sont faites en vostre mayson, de laquelle je suis l'un des enfans, au moins en affection. Helas! la pauvre madamoyselle Jacob doit avoir esté bien affligée de fils, de pere, de mary. Je luy ay une grande compassion, et prie Dieu qu'il luy soit pour tout cela.

J'ay desja escrit a Madame vostre mere : maintenant j'es-

¹ C'est sans doute un service qui se faisoit solennellement quarante jours après la mort d'une personne. Il y a de semblables pratiques en divers lieux, et il se fait de ces services solennels, trois jours, huit jours, trente jours, un an après la mort, etc. — ² C'est la 142^e de la collection-Blaise, et la 40^e (al. 36^e) du livre II des anciennes éditions.

eriray a cette seur , mais je ne sçai si ce sera avec consolation ; car, je ne sçai point de belles paroles , et ne luy ayant jamais escrit ni parlé de devotion , elle trouvera peut estre bien estrange mon stil ; mais estant du lieu où elle est , elle prendra tout en bonne part.

Je n'iray pas a Salins; mais je veux pourtant bien faire en sorte que cette année suivante ne se passe pas sans que nous nous revoyons tous ; dequoy pourtant je ne desire point que le bruit coure.

Ne vous tourmentés point pour vostre orayson , que vous me dites se passer sans paroles ; car elle est bonne , pourveu qu'elle vous laisse des bons effectz au cœur. Ne vous violentés point pour parler en cet amour divin : c'est assés parler , qui regarde et se fait voir. Suivés donques le chemin auquel le saint Esprit vous tire , sans toutefois què je desire que vous laissiés de vous préparer a la meditation , comme vous faysiés au commencement ; car c'est cela que vous devés de vostre costé , et ne devés point entreprendre d'autre chemin de vous-mesme : mais quand vous vous y voudrés mettre , si Dieu vous tire en un autre , allés-y avec luy. Il faut faire de nostre costé une preparation proportionnée a nostre portée , et quand Dieu nous portera plus haut , a luy seul en soit la gloire.

Vous pourrés utilement lire les livres de la mere Terese et de sainte Catherine de Sienne , la *Methode de servir Dieu* , l'*Abregé de la perfection chrestienne* , la *Perle evangelique* : mais ne vous empressés point a la practique de tout ce que vous y verrés de beau ; mais allés tout doucement , aspirant apres ces beaux enseignemens , et les admirant tout bellement ; et vous resouvenés qu'il n'est pas question qu'un seul mange tout un festin préparé pour plusieurs. *As-tu treuvé du miel , manges-en ce qui suffit* , dit le Sage. La *Methode* , la *Perfection* , la *Perle* , sont des livres fort obscurs , et qui cheminent par la cime des montaignes : il ne s'y faut guere

amuser. Lisés et relisés le *Combat spirituel*; ce doit estre vostre cher livre, il est clair et tout practiquable.

Non, ma chere Fille, vous confessant a de bons confesseurs, ne doutés nullement; car s'ilz n'avoient le pouvoir de vous ouir, ilz vous renvoyeroient. Et si, il n'est nullement besoin de faire ces revettes generales en la paroisse, desquelles vous m'escrivés; il suffit d'y rendre son devoir a Pasques, en s'y confessant, ou au moins communiant. Estant aux champs, les prestres que vous treuverés es paroisses vous pourront aussi confesser. Ne vous laissés point presser de scrupules, ni de trop de desirs: cheminés doucement et courageusement. Dieu soit a jamais vostre cœur, ma chere Seur; et je suis en luy vostre, etc.

LXXX.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL, A MONTELOU ².

Le Saint la rassure sur la crainte qu'elle avoit témoignée de perdre son affection par suite de la mort de sa sœur.

25 novembre 1607.

O ma chere Fille! ne voyés pas grand cas, c'est mon Noë qui va a Lyon, et neanmoins je n'ay pas loysir de vous escrire; car je ne sçavois pas qu'il partist avant qu'aller dire la messe, et au sortir d'icelle, nos messieurs les chanoynes

¹ Communiquée par M. Gossin, ancien conseiller à la cour royale de Paris. C'est la 16^e des nouvelles lettres inédites de la collection-Blaise. L'original en est conservé au monastère de la Visitation de Montélimar.

² M. Blaise donne Montelou pour le lieu d'où cette lettre fut écrite: c'est une erreur; Montelon étoit le château qu'habitoit madame de Chantal, et par conséquent le lieu où cette lettre fut envoyée.

m'ont prié de l'envoyer pour certaines affaires qui regardent encor le service de Dieu. Le voyla donq qu'il part avec ces quatre lignes, qui vous diront brièvement que l'aspreté du tems m'a enfin fait sonner a la retraite, et suis, dés avant hier, de retour a la ville. Mais il y a dix jours que Jacques revint, qui m'apporta vos lettres, lesquelles m'ont bien fort consolé. Ony, ma Fille, car je vous diray ce que je craignois. On m'avoit dit que quand ma seur fut morte, vous aviés tesmoigné une grandissime impatience avec de la defiance que cet accident ne rendist l'affection que je vous ay alanguie. Croyés-moy, ma Fille, je ne creu point cela; mais il me fut impossible d'en divertir entierement la premiere frayeur. Car vous le sçavés bien, ce qu'on craint fort fait de l'apprehension malgré toute la rayson du cœur. O Dieu! non, ni la mort ni les choses presentes, ni les futures, ni les prosperités, ni les adversités, ne nous separent jamais de la charité qui est en Jesus-Christ. Dieu soit loué, benit et magnifié en tout ce que vous me dites par vostre lettre. J'envoye seulement aujourd'huy mon laquays a Sales porter de vos nouvelles. Je vous escriray bientost plus au long, et de point en point je considereray vos lettres pour voir s'il y a quelque chose. Enfin, j'ay encor le loysir d'adjouster ce mot.

Je vous dresseray, Dieu aydant, quelque petit exercice pour nostre chere volonté divine; je dis nostre, car si nous ne voulons que ce que Dieu veut, sa volonté et la nostre ne seront qu'une volonté. O quel bonheur, ma chere Fille!

Vous sçavés bien que je suis revenu de ma visite avec un desir bien grand de servir nostre Sauveur; mais, hélas! quand sera-ce que nos fleurs se convertiront en fruitz? Je viens tout maintenant de prescher pour annoncer à mon pauvre peuple les advens. Je feray venir icy ma mere pour les festes. Ma chere Fille, j'escriray a Monsieur vostre beau pere selon vostre desir; mais vous n'escrivés pas selon le

mien ni a ma merè ni a M. de Charmoyssi, quand vous dites nostre bon et saint evesque; car, au lieu que ces bonnes femmes devroyent lire sot evesque, elles lisent saint evesque. Je sçai bien que du tems de nostre saint Hierosme on appeloyt saintz tous les evesque à rayson de leur charge; mais ce n'en est pas la coustume maintenant.

Mais, dites-moy, ma chere Fille, n'est-ce pas nostre bon Dieu qui ouvre le chemin au mariage de nos jeunes gens? Cette facilité de messieurs vos plus proches, d'où peut elle provenir que de la Providence celeste? De deça, ma Fille, je le confesse, mon esprit y est, je ne dis pas porté, mais lié et collé. Ma mere ne pense qu'a cela. Toute la fraternité y conspire, et, tandis que la sayson s'avancera, prions bien Dieu que sa sainte main conduise l'œuvre. Du vœu de saint Claude, nous en parlerons a nostre ayse. Non, ma chere Fille, quand je vous destinay le chapelet de saint François, je le fis a rayson de la dignité de sa matiere; mais sur le champ il me vint en l'esprit que vous en seriés mortifiée, et sur cela, je dis : hé bien ! tant mieux. Quant à l'autre, faites en comme vous voudrés, car il est vostre. La lettre de nostre bon M. le Comte me console beaucoup; je l'ayme sincerement, et le recommande tous-jours à Dieu. Je vous escriray aussi souvent que je pourray, n'en doutés pas. Je ne vous escriis point de nos Dames ni de M. de Lalée, que j'ayme bien, affin que vous le sachiés, car je n'ay encor veu que M^{me} la presidente et M^{me} de Charmoyssi, mais tout simplement en des courtes confessions. Il faut que je sois un peu fou pour vous resjouir. J'ay presché sur les paroles de Hieremie. Dieu escrit par Hieremie : *Je pense des pensées de paix, et non point d'affliction.* Or, voyés-vous, il me semble que j'ay dit de belles choses pour monstrier que ce souverain bon, quoy qu'il se courrouce, et qu'il semble (ne) respirer qu'ire et indignation, il pense tous-jours des pensées de douceur et de consolation. Falloit-il pas que je vous dise cela? mais

non, ce n'est pas par vantance ça, ce n'est que par liberté.

A Dieu, ma tres chere Fille, a ce grand Dieu, dis-je, auquel nous nous sommes voués et consacrés, et qui m'a rendu pour jamais et sans reserve tout dedié a vostre ame que je cherais comme la mienne, ains que je tiens pour toute mienne, en ce Sauveur qui nous donnant la sienne, nous joint inseparablement en luy. F. Vive Jesus! Amen.

Je ne sçai ce que je vous escriis; mais il n'importe. Vous sçavés bien de quel cœur je vous escriis. Je salue dame Jeanne. Mon frere ne sçayt pas que je vous escriive (jour de sainte Catherine). Encor maintenant il faut aller a la messe de sainte Catherine, qui est solemnelle en nostre Eglise, si que je vous escriis entre ma messe et celle de nostre Chapitre, et il m'a fallu dérober un peu de ce loysir pour confesser nose M. de Charmoy, qui m'a consolé beaucoup de le voir tousjours ferme en la resolution de vivre a Dieu. Vivons a Dieu, ma Fille, vivons pour Dieu, vivons en Dieu, qui vit et regne a jamais.

LXXXI.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

Cause de la faim spirituelle de la communion; effet et avantage de cette nourriture céleste; disposition requise pour s'en approcher. Utilité du livre du *Combat spirituel*. Avis touchant l'aumône et la volonté de Dieu exercée dans l'orayon.

24 janvier 1608.

Ma Fille,

Je prends la plume pour vous escrire le plus que je pourray, et avec desir de vous escrire beauoup, en contre-es-

¹ Communiquée par M. Gossin, ancien conseiller à la cour royale de Paris. C'est la 145^e de la collection-Blaise, et la 55^e du liv. II des anciennes éditions.

change du long tems qu'il y a , ce me semble , que je ne vous ay point escrit qu'en courant. J'ay vos lettres du 18, 19 et 25 novembre, et du 5, 14 et 22 decembre, de l'année passée, ausquelles je n'ay pas entierement respondu ; au moins je m'en doute.

En la premiere vous me dites que vous vous sentés affamée, plus que l'ordinaire, de la tres sainte communion. Il y a deux sortes de faim : l'une qui est causée de la bonne digestion : l'autre, du desreglement de la force attirante de l'estomach.

Humiliés-vous fort, ma Fille, et eschauffés fort vostre estomach du saint amour de Jesus-Christ crucifié, affin que vous puissiés bien digerer spirituellement cette celeste viande; et puis qu'assés demande du pain celuy qui se plaint de la faim, je vous dis, ma Fille, ouy, communiés ce Caresme, les mercredis et vendredis, et le jour de nostre Dame, outre les dimanches.

Mais qu'entendés-vous que l'on face digestion spirituelle de Jesus-Christ? Ceux qui font bonne digestion corporelle ressentent un renforcement par tout leur cors, par la distribution generale qui se fait de la viande en toutes leurs parties. Ainsy, ma Fille, ceux qui font bonne digestion spirituelle ressentent que Jesus-Christ, qui est leur viande, s'espanche et communique a toutes les parties de leur ame et de leur cors. Ilz ont Jesus-Christ au cerveau, au cœur, en la poictrine, aux yeux, aux mains, en la langue, aux aureilles, aux piés. Mais ce Sauveur, que fait-il par tout par la? Il redresse tout, il purifie tout, il mortifie tout, il vivifie tout : il ayme dans le cœur, il entend au cerveau, il anime dans la poictrine, il void aux yeux, il parle en la langue, et ainsy des autres : il fait tout en tout. Et lhors nous vivons, non point nous-mesmes, mais Jesus-Christ vit en nous¹. O quand sera-ce, ma chere Fille? mon Dieu! quand sera-ce? Mais ce-

¹ Vivo autem, jam non ego; vivit verò in me Christus. Galat., II. 20.

pendant je vous montre ce a quoy il faut pretendre, bien qu'il se faille contenter d'y atteindre petit a petit. Tenons nous humbles, et communions hardiment : peu a peu nostre estomach interieur s'apprivoisera avec cette viande, et apprendra a la bien digerer. C'est un grand point, ma Fille, de ne manger que d'une viande, quand elle est bonne; l'estomach fait bien mieux son devoir. Ne desirons que le Sauveur, et j'espere que nous ferons bonne digestion. Je ne pensois pas vous tant dire sur ce premier point : mais je me laisse emporter aysement avec vous; et puis je m'en vay tantost a cette sainte refection avec vous : car c'est jeudy, et ce jour-la nous nous tenons l'un a l'autre, et nos cœurs, ce me semble, s'entre-toucheent par ce saint Sacrement.

En la seconde, vous ne me dites rien a quoy il faille respondre. Ouy, ma Fille, le *Combat spirituel* est un grand livre. Il y a quinze ans que je le porte en ma pochette, et ne le lis jamais qu'il ne me profite.

En la troisieme, vous me parlés du jeune garçon que vous desirés mettre avec moy : je pensois que ce fust quelque garçon de respect. C'est pourquoy je vous escrivis l'autre jour que je le prendrois dans quelque tems, apres que je me serois desfait d'un autre; mais parce que par une autre lettre vous me distes que Jacques le connoissoit, je m'en enquis, et il me dit que c'estoit un enfant bon a tout. C'est pourquoy je vous dis maintenant que, quand il vous plaira me l'envoyer, je le recevray de bon cœur. Non point que, par ce mot de bon a tout, je le veuille traiter indiscrettement; mais je veux dire que je le pourray faire servir, non seulement a la plume, mais a la chambre, et en fin a beaucoup de petitiz services, et le tenir humble. Je me feray mieux entendre en vous disant que je crains de rencontrer des secretares qui, quand on leur dit, donnés-moy ma botte, bridés ce cheval, faites ce lit, ilz respondent, je ne suis pas pour cela : car en tout j'employe le premier que je treuve, hormis les ecclesi-

tiques. Envoyés-le moy donques , et j'en auray un soin particulier ; j'entens quand vous voudrés , car je voy le tems aspre , et auquel je fay scrupule d'envoyer un homme a troys lieuës loin. Vous m'escrirés , s'il vous plait, ce que je luy devray donner.

* Je prescheray a Rumilly, petite bourgade de ce diocese, a la A. Je prie Dieu pour tous vos enfans , car, ma Fille, tout cela, ce me semble, m'appartient de si pres, que nul parentage n'y scauroit rien adjouster. Je veux dire que je les tiens pour mes enfans, et les tiens comme cela du profond de mon cœur. Aymée Marie au parti de la elle est l'aysnée, et si je suis obligé de l'aymer plus tendrement parce qu'un (jour) que vous n'estiés pas au logis a Dijon, elle me fit bien des faveurs, et me permit de la bayser d'un bayser d'innocence. Ay-je donq pas bien rayson de prier N. S'. qu'il la rende toute agreable a sa bonte ? Je vous ay escrit que vous fussiés commere de M. de Chapelle. Pour les conditions que je desire en vostre obeissance, elles sont toutes en une, car je n'y desire que la simplicité, laquelle fait acquiescer doucement le cœur au commandement, et fait qu'on s'estime bienheureux d'obeir mesme és choses repugnantes, et plus en celles-la qu'en nulle autre. A la 5°. Je treuve bon vosres conseil de n'aller pas en Bourgoigne qu'avec grande apparence de profiter. Je le feray, quoy que M. nostre seur Brulart me die, laquelle, comme je croy, ne tient pas que mon voyage fust inutile, parce que en particulier quelques ames me pourroyent employer a leur service ; mais ce n'est pas cela que je pretens. Nous penserons pendant le Caresme, et je luy escriray a cœur clair mon intention et pretention sur mon voyage¹.

Vous me faites grand playsir, je dis tres grand, de m'exhorter a l'humilité ; non pas parce qu'il ne me manque que

¹ L'astérisque au commencement de cet alinéa, comme des deux de la page suivante, indique les passages retrouvés et copiés sur l'autographe.

cette vertu-la , mais parce que c'est la premiere et le fondement des autres. Tous-jours , quand vostre cœur vous le dira , recommandés-moy les vertus. Je vous entens bien en la maniere que vous me le dites , avec laquelle vous vous mettés a l'adventure , en faysant les actions que vous ne reconnoissés pas du tout bien. Je l'appreuve , car vraiment elle est bonne ; et si , j'en fay de mesme. Il faut , pendant que je m'en resouviens , que je vous defende ce mot de *saint* , quand vous escrives de moy : car , ma Fille , je suis plus faint que saint ; aussy la canonization des saintz ne nous appartient pas : a peu que pour cela je ne retinsse la lettre de M. de Charmoyssi ; mais la consolation qui luy en pouvoit revenir m'en empescha.

* Je voudrois avoir un cachet comme le vostre ; nous n'avons pas icy qui les face ; s'il n'y a pas beaucoup d'incommodité , envoyés-m'en un.

* A la 6^e. Je presse M. de Sausea pour sçavoir (ce) qu'il a fait des lettres que je vous escrivois en responce de celles qu'il m'apporta. Je vous escrivois une grande lettre et avec liberté , car il m'avoit dit qu'il envoyoit son homme expres pour le procès. Ecrivez quand vous pourres à M. de Charmoyssi ; cela luy profitera , et escrives-luy de cœur tout hardiement. Les deux pointz que je vous dis en la chapelle de Sales pour la pureté du cœur , sont d'eviter le peché , et de ne point y laysser entrer aucune affection formée qui ne tende a l'honneur et amour de Dieu. Est-ce pas cela , ma Fille ? Demeures en paix. Amen.) Je n'escris point a vos dames de Dijon , ni a M. de Crespy , ni a ses filles , ce sera un de ces jours que je vous escriray a toutes quand vous y serés ./ Vive Jesus.

J'aurois grande envie de vous dire un mot de l'amour de la volonté de Dieu ; car je m'apperçois que vous en faites l'exercice en l'orayson , et ce n'est pas cela que je voulois dire ; car il ne faut point vous assujettir en icelle (j'entens a

*

l'orayson) a aucun point ordinaire : mais en vous promenant seule ou ailleurs, jettés l'œil sur la volonté generale de Dieu, par laquelle il veut toutes les œuvres de sa misericorde et de sa justice, au ciel, en terre, sous terre ; et, avec une profonde humilité, approuvés, loüés, puis aymés cette volonté souveraine, toute sainte, toute equitable, toute belle.

Jettés l'œil sur la volonté de Dieu speciale, par laquelle il aymé les siens, et fait en eux des œuvres diverses de consolation et de tribulation ; et cela il le faut un peu mascher, considerant la varieté des consolations, mais sur tout des tribulations que les bons souffrent ; puy, avec grande humilité, approuvés, loués et aymés toute cette volonté.

Considerés cette volonté en vostre particuliere personne, et en tout ce qui vous arrive de bien et de mal, et qui peut vous arriver, hors le peché : puy approuvés, loués et aymés tout cela, protestant de vouloir a jamais honorer, cherir, adorer cette souveraine volonté ; exposant a sa merci et luy donnant vostre personne et celle de tous les vostres, et j'en suis. En fin, conclusés par une grande confiance en cette volonté, qu'elle fera tout bien pour nous et pour nostre bonheur.

J'ay presque dit ce qu'il faut : mais j'adjouste qu'ayant fait deux ou troys fois cet exercice en cette façon, vous pourrés l'accourcir, le diversifier et accommoder comme vous le treuverés mieux ; car il le faut souvent ficher au cœur par maniere d'eslancemens. Il me semble que la devotion s'accroist un peu, et que nostre Seigneur dispose la place a l'exercice d'une petite troupe de chestives femmelettes, qui se retireront, Dieu aydant, un jour en ces quartiers. Vous sçavés ce que je dis. Or a Dieu, ma Fille tres chere et tres aymée ; a Dieu soyons-nous a jamais. Je suis en luy uniquement vostre. Vive Jesus ! Amen.

LXXXII.

LETTRE ¹

DE MADEMOISELLE FAVRE A S. FRANÇOIS DE SALES.

Elle lui promet d'être soumise à sa conduite.

Après le 2 février 1608.

Je n'ay plus besoin de chercher le chemin de la vertu ; M. de Boisy, en vostre absence, Monseigneur, me le monstre si clairement, que je n'ay qu'à l'embrasser et l'affectionner contre la liberté que mon esprit ayme si fort. Je travaille, selon mon premier desir, à me rendre obeissante, et je ne puis estre meuë foiblement à ce dessein, puisqu'il y a des couronnes eternelles jointes à une temporelle, qui est l'honneur d'estre eternellement vostre fille, Monseigneur. Je tascheray de me conserver ce bon cœur, me sousmettant entierement à vos volontés.

¹ Tirée de la Vie de la mère Favre, par la mère de Changi. C'est la 146^e de la collection-Blaise.

LXXXIII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui recommande de ménager sa santé, et de ne pas s'exténuer par de trop grandes veilles, afin de pouvoir subvenir à tous les exercices. Il ne veut pas qu'elle soit pointilleuse dans sa dévotion, ni trop sensible aux tentations. Il lui conseille de s'ouvrir à son confesseur ordinaire sur ses peines d'esprit et sur leurs desseins communs.

5 février 1608.

Hier seulement je vous escrivis, ma chere Fille, par la voye de Lyon; et maintenant voyci arriver l'homme de M. de sainte Claire, qui m'apporte vostre lettre du 24 janvier, a laquelle je vay brièvement respondre; et, si je puis, je respondray encor a quelqu'une des autres.

Je commence par vostre coucher et lever matin. Pourquoi faites-vous cela, ma chere Fille? Non certes, il ne faut pas accabler l'esprit a force de travailler le corps. S. François le disoit a ses disciples. Je fais cela, il est vray, mais c'est par une vive force : autrement je dors fort bien ce qui m'est necessaire, et je veux que vous en faciés de mesme. La lettre ci-jointe vous fut escrite a la minuict; mais il y avoit longtems que je n'avois tant veillé. Il ne faut pas pour peu de chose se destriquer comme cela, notamment les femmes; car apres on ne vaut rien tout le long du jour.

Et bien, ma chere Fille, vous avés eu vostre esprit tout entortillé ces deux ou troys jours premiers de Caresme. Tout cela ne m'estonne nullement : car vous avés un esprit si doüillet et si jaloux de ce que vous avés en resolution,

¹ C'est la 147^e de la collection-Blaise, et la 5^e du livre II des anciennes éditions.

que tout ce qui le touche a biais contraire vous est si sensible que rien plus : et je vous ay dit mille fois qu'il ne faut pas, ma chere Fille, aller si pointilleusement en nostre besoigne.

Helas ! ma Fille, vous diray-je ce qui m'est advenu ces jours passés ? Jamais de ma vie je n'avois eu un seul ressentiment de tentation contraire a ma perfection. L'autre jour, sans y penser, il m'en tomba une dans l'esprit, non point de desirer que je ne fusse pas d'Eglise, car cela eust esté trop grossier ; mais parce qu'un peu auparavant, parlant avec des personnes de confiance (et vraiment je pense que ce fut nostre Groyssi), je dis que si j'estois encor en l'indifference, et que je fusse heritier d'un duché, je choisirois neanmoins l'estat ecclesiastique, tant je l'aymois, il m'arriva un debat en l'ame, que si, que non, qui dura quelque tems. Je le voyois, ce me sembloit, la bas, bien bas, au fin fond de la partie inferieure de l'ame, qui s'enflloit comme un crapaud. Je m'en mocquay, et ne voulus pas seulement penser si j'y pensois : il alla tost en fumée, et je ne le vis plus. La verité est que je cuiday m'en importuner, et j'eusse tout gasté : mais en fin je pensay en moy-mesme que je ne meritois pas d'avoir une si haute paix que l'ennemy n'osast pas regarder de loin mes murailles.

Mon Dieu ! ma Fille, je voudrois que vous eussies la peau du cœur un peu plus dure, affin que vous ne laissassies pas de dormir pour les puces. Quand les tentations vous viendront a gauche, je ne m'en mettray pas en peyne ; car elles sont trop grossieres. Ces importunités ne sont pas pour tous-jours, mais pour l'estat present de vos affaires ; c'est pourquoy je vous ay dit qu'il falloit avoir patience. O ! pour cela, nous avons de quoy nous bravement defendre, et en bataille rangée.

Mais quand elles vous viendront a droite, alors je ne vous sçauray que dire, sinon : Croyés-moy, ma Fille, reposés-

vous sur mon ame pour ce regard. J'ay bien des raysons, a mon advis, irreprochables : mais pour ces choses-la, on ne peut ni doit entrer en dispute; il faut que cela se demesle avec des considerations tranquilles et en repos, tout a l'ayse et de cœur a cœur.

Or sus, je parle trop de ceci : car puis que vous demeurés ferme en nos resolutions, je ne devois vous dire, sinon, demeurés en paix, ma Fille; tout cela n'est rien. La foy, l'esperance, la charité, pieces immobiles de nostre cœur, sont bien sujettes au vent, quoy que non pas a l'esbranlement : comment voulons-nous que nos resolutions en soyent exemptes? Vous estes admirable, ma Fille, si vous ne vous contentés pas que nostre arbre demeure bien et profondement planté, mais que vous vouliés encor que pas une feuille ne soit agitée!

Usés fort de diversion en semblables occasions, par des actes positifs d'amour en Dieu et de confiance en sa grace. Apres tout cela ne craignés pas, pour ces bagatelles, de contrevénir a nos resolutions, ni a la confiance et repos que vous devés prendre en icelles et en moy. Ce sont des craintes sans sujet; car si l'Ange de Satan, souffletant S. Paul par tant d'agitations de pensées deshonestes, ne sceut neanmoins offenser sa pureté, pourquoy tiendrons-nous nos resolutions offencées par ces mouvemens d'esprit?

Au demeurant, vous avés choisi un Confesseur bon, prudent et docte : dites-luy hardiement nos resolutions, telles qu'elles sont, affin de bien allegger vostre esprit par ses advis; car je ne doute nullement qu'il n'y bougera rien, mais vous y confortera. Je les dis au pere recteur de Chambéry, sans rien nommer; il m'y conforta : je les dis à un autre grand ecclesiastique; il m'y conforta : je les ay dites mille fois a Dieu, mais hélas ! non pas si reveremment que je devois, et tous-jours il m'y a conforté. Expliqués donq bien vostre fait a vostre confesseur le pere Gentil. Dites-luy les

considerations qui font differer la sortie, et puis celles que j'ay faites pour le genre de vie apres la sortie ; mais, outre cela, ce sera sans doute la plus grande gloire de Dieu, pour des raysons que je ne puis dire : et vous verrés qu'il dira que nos resolutions sont resolutions faites de la main de Dieu. Pour moy, je n'en doute nullement.

Mais cependant que j'ecris sans mesure sur ce sujet, il me vient un scrupule que je n'en die trop. Non, ma Fille, ne philosophés point sur tout ceci : car je ne l'ecris pas a cette intention, ni pour crainte que j'aye que le cœur vous faille; non, nullement : c'est simplement affin que, l'ayant proposé au pere Gentil, vous puissiés, non point fortifier ces resolutions, car je les tiens invariables, mais vous y consoler, et moy aussi. Mon Dieu ! c'est assés.

J'ay veu en la lettre que M. m'a apportée, que vous avés parlé franchement et librement a vostre Confesseur, dont je louë Dieu, et qu'il s'est conformé a nos opinions. Nostre Seigneur soit toujours avec vous, ma Fille; je suis d'une affection incomparable tout vostre en luy et par luy. Amen.

- LXXXIV.

LETTRE ¹A LA MÈME ².

Il lui parle d'une nouvelle convertie, et lui envoie un exercice de piété.
Profonde humilité du Saint.

A Rumilly, le 3 mars 1608.

Je vous ay escrit il n'y a justement que six heures, par l'homme qui rameyne le cheval sur lequel Thibaut est venu : maintenant encor quatre motz, et le tout sans avoir receu ³ vos lettres, lesquelles neanmoins je lis tous-jours avec tant d'avidité la premiere fois, qu'il ne m'en demeure qu'une generale consolation sans sçavoir presque ce que j'ay leu. Il n'y a pas moyen maintenant; car il est bien tard, et je presche demain matin. Tandis qu'on allumoit la chandelle, j'ay demandé a Thibaut de vostre santé; il m'a dit qu'elle estoit bonne. Cela m'a un peu arresté; car j'estois en peyne sur ce mal sensible, mais non dangereux, avec lequel vous m'avés escrit la derniere lettre. Et cependant, voyés-vous, quand vous m'escrirés, dites-moi bien tous-jours de vostre santé. Il m'a dit que nostre Marie Aymée, et tres aymée, estoit aupres

¹ « L'original de cette lettre nous a été communiqué, ainsi que plusieurs autres, par MM. du séminaire de Saint-Sulpice. Nous en rétablissons le texte. » Blaise, 1834. Cette lettre, jusque-là inédite, est la 148^e de cette édition.

² « Le (25^e jour de février) de l'année 1608, ce saint Pasteur commença de prêcher le Carême à Rumilly, petite ville de son Diocèse. Il écrivit à notre vénérable Mère, qu'il y prêchoit d'aussi bon cœur qu'il avoit fait autrefois dans Paris, et même avec plus de consolation; parce que, disoit-il, je vois venir ce bon peuple avec une humilité et simplicité, qui l'ap proche plus de la grace, et m'éloigne plus de la flatterie et de la vanité. » Année sainte de la Visitation, tome 1^{er}, page 117.

³ Ne faudroit-il pas ici *releu*, plutôt que *receu*?

de vous, car je le luy ay demandé ; mais il m'a dit que vous la mettiés fort au monde, sans que je le luy demandasse. Sçavés-vous, ne la nous faites pas aussy si brave, qu'elle nous desdaigne pour cela. Si j'estois pres de vous, je confesse que je voudrois bien estre preferé a la mettre a la communion, car c'est un coup memorable pour une ame destinée au bien comme celle-la. Mais encor ne faut-il pas que mon ambition la prive de cette celeste viande pour ses Pasques. Or je suis donq bien d'advise que vous la faciés communier. Et ce bon Dieu la veuille prendre pour sa bien-aymée, et luy donner le ressentiment de son amour pour cela. Non plus, ma chere Fille, car je ne puis plus. Dans troys jours ou quatre, nos chanoynes envoient a Dijon ; il faudra que lhors j'y aille, et peut estre auray-je plus de loisir. Alhors je vous diray que mes chanoynes font merveilles a faire des exhortations et a gagner nos jeunes demoiselles, pour la devotion, ... grand la conformité de l'Ange y sert. Mais, sçavés-vous, tout cela va par ordre, et n'y a rien a craindre, sinon parce que tout ce tient a moy qui suis un grand miserable ; mais ne vous effarouchés pas pour cela a dire : Mais que dois-je donq estre, moy ? car ma Fille, je ne sçai comme je suis fait ; encor que je me sens miserable, je ne m'en trouble point, et quelquefois j'en suis joyeux, pensant que je suis une vraye bonne besoigne pour la misericorde de Dieu, a laquelle je vous recommande sans cesse : ouy, ma chere Fille, c'est l'action continuelle de mon cœur. Je veux vous envoyer un exercice que j'ay dressé et fait practiquer a madame de Charmoyssi, car je voudrois que je ne fisse rien sans que vous le sceussiés. Je le dressay a intention de luy faire rafraischir ses bons propos, ausquelz certes elle avoit fort constamment perseveré. C'est une bonne ame, et admirable a ne se point empresser. Elle ne m'avoit jamais escrit de son ame que ces jours passés. Elle ne cesse de demander quand vous viendrés, et se fait accroire qu'il

faut que ce soit pour toute cette année. O ! Dieu sçayt comme mon cœur le desireroit ardamment, si je ne pensois que la volonté divine veut de nous un peu de patience. Mais espérons tous-jours beaucoup. A Dieu, ma Fille, ma tres chere Fille.

Je ne dis pas cela pour la loüer, car j'ayme bien que l'on m'escrive et tres souvent ; et si, j'ayme mieux voir un peu d'empressement que de ne voir jamais point de lettres, en des absences de troys et quatre mois : je dis ceci affin que vous ne pensassiés pas, pour n'estre pas empressée, qu'il faille ne m'escrive pas le plus souvent que vous pourriés. Si, ma Fille, escrivés tous-jours.

LXXXV.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

C'est un grand bonheur de se tenir humblement au pied de la croix.

Rumilly, 20 mars 1608.

Ma chere Fille,

Tenons-nous, je vous supplie, tout au bas bout de la Croix; trop heureux si quelque goutte de ce baume qui distille de toutes partz tombe dedans nostre cœur, et si nous pouvons recueillir de ces basses herbettes qui naissent-la autour.

O ! je voudrois bien, ma tres chere Fille, vous entretenir un peu sur la grandeur de ce benit saint ² que nostre cœur ayme, parce qu'il a nourry l'amour de nostre cœur et le

¹ C'est la 150^e de la collection-Blaise, et la 27^e du livre VII des anciennes éditions.

² Saint Joseph, dont la fête, comme on le sait, arrive le 19 mars.

cœur de nostre amour, sur ces paroles : *Seigneur, faites bien aux bons et aux droitz de cœur*¹.

O vray Dieu! dis-je, qu'il falloit que ce saint fust bon et droit de cœur, puis que nostre Seigneur luy a fait tant de bien, luy ayant donné la Mere et le Filz! Car, ayant ces deux gages, il pouvoit faire envie aux Anges, et desfier le Ciel tout ensemble d'avoir plus de bien que luy; car qu'y a-il entre les Anges de comparable a la Reyne des Anges, et en Dieu plus que Dieu?

Bon soir, ma toute chere Fille, je supplie ce grand saint, qui a si souvent dorloté nostre Sauveur, et qui l'a si souvent bercé, qu'il vous face les caresses interieures qui sont requises a l'avancement de vostre amour envers ce Redempteur, et qu'il vous impetre abondance de paix interieure, vous donnant mille benedictions. Vive Jesus, vive Marie, et encor le grand saint Joseph qui a tant nourry nostre vie.

A Dieu, ma Fille; la vefve de Naïm² m'appelle aux funeraillles de son cher filz. Ce n'est pas que sur ce sujet je ne pense à ce que vous m'escrivés du vostre. A Dieu soyons nous sans fin, sans reserve, sans mesure! Jesus soit nostre couronne! Marie soit nostre miel! Je suis, au nom du Filz et de la Mere, vostre, etc.

¹ Benefac, Domine, bonis et rectis corde. Ps. CXXIV, 4.

² Le jeudi de la quatrième-semaine de Carême.

LXXXVI.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Le Saint s'excuse sur ses nombreux travaux ; il prie la sainte Vierge de lui accorder ses grâces.

A la Visitation ².

Quoy qu'extremement occupé, comment pourrois-je m'empescher de saluer ma tres chere Fille, au jour de la plus heureuse salutation qui fut jamais faite? hé! je supplie cette glorieuse Vierge qui fut aujourd'huy saluée, qu'elle nous impetre quelque part à la tres sacrée consolation qu'elle recet ; mays Dieu vous benie, vous remplisse de graces; Dieu soit avec nous, ma tres chere Fille ; car je n'ay pas davantage de loysir, grace a nostre Seigneur, lequel nous fait la faveur de nous employer yci et la a son tres saint service; car c'est a cela que je suis occupé en diverses sortes, de maniere que le cœur de ma tres chere Fille, comme le mien, en sera bien ayse. Salut a toutes nos filles tres cherement, a la chere petite seur, a qui j'escryray au premier rencontre de loysir.

Ce matin , jour de l'Annonciation.

¹ « Nous sommes redevables de la communication de cette lettre à M. l'abbé Pourchon. » (Blaise.) C'est la 17^e des nouvelles lettres inédites de la collection de cet éditeur.

² Nous ne comprenons pas cette indication, que nous nous contentons de copier sur l'édition de Blaise. La lettre est du reste sans aucune date, et il nous paroît évident qu'elle fut écrite à une époque où la maison de la Visitation d'Annecy étoit déjà fondée.

LXXXVII.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Moyen de conserver la paix.

8 avril 1606.

Madame,

J'ay receu vostre premiere lettre avec une particuliere consolation, comme un bon commencement de la communication spirituelle que nous devons avoir ensemble, pour l'avancement du royaume de Dieu dans nos cœurs. Veuillez ce mesme Dieu me bien inspirer ce qui sera plus propre pour vostre conduite.

Il n'est pas possible que vous soyés si-tost maistresse de vostre ame, et que vous la teniés en vostre main si absolument de premier abord. Contentés-vous de gagner de tems en tems quelque petit avantage sur vostre passion ennemie. Il faut supporter les autres : mais premierement il se faut supporter soy-mesme, et avoir patience d'estre imparfait.

Mon Dieu! ma chere Fille, voudrions-nous bien entrer au repos interieur sans passer par les contradictions et contestes ordinaires? Observés bien ces pointz que je vous ay dit.

Preparés dès le matin vostre ame a la tranquillité; ayés un grand soin le long du jour de l'y rappeler souvent, et de la reprendre en vostre main.

S'il vous arrive quelque acte de chagrin, ne vous en espouventés point, ne vous en mettés nullement en peyne : mais,

¹ C'est la 151^e de la collection-Blaise, et la 42^e (al. 35^e) du livre IV des anciennes éditions.

l'ayant reconneu, humiliés-vous doucement devant Dieu, et taschés de mettre vostre esprit en posture de suavité; dites a vostre ame : Or sus, nous avons fait un faux pas, allons maintenant tout bellement, et prenons garde a nous. Et toutes fois et quantes que vous retomberés, faites-en de mesme.

Quand vous aurés le repos, employés-le vivement, faysant le plus d'actes de douceur que vous pourrés, és occasions les plus frequentes que vous en ayés, pour petites qu'elles soyent; car, comme dit nostre Seigneur, *qui est fidele és petites choses, on luy confiera les grandes*¹.

Sur tout, ma Fille, ne perdés point courage, ayés patience; attendés, exercés-vous fort a l'esprit de compassion; je ne doute point que Dieu ne vous tienne de sa main; et, bien qu'il vous laissera broncher, ce ne sera que pour vous faire connoistre que, s'il ne vous tenoit, vous tomberiés du tout, et affin que vous luy serriés la main de plus fort. A Dieu, Madame; a Dieu soyés-vous entierement, absolument, irrevocablement. Je suis en luy vostre, etc.

LXXXVIII.

LETTRE¹

▲ UNE DEMOISELLE.

Conseils relatifs à un vœu de chasteté.

Annecy, 18 mai 1608.

Madamoyselle,

Je crois que le desir que vous avés de vouer vostre chasteté a Dieu n'a pas esté conçu en vostre ame, que premiere-

¹ Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est. Luc, XVI, 10.

² C'est la 154^e de la collection-Blaise, et la 88^e du liv. VI des anciennes édit.

ment vous n'ayés long-tems considéré son importance : c'est pourquoy j'appreuve que vous le faciés, et le jour de la Pentecoste mesme ¹. Or, pour le bien faire, prenés le loysir, les troys jours precedens, de bien preparer vostre vœu par l'orayson, laquelle vous pourrés tirer de ces considerations.

Considerés combien la sainte chasteté est une vertu agreable a Dieu et aux Anges, ayant voulu qu'elle fust eternellement observée au Ciel, où il n'y a plus aucune sorte de playsirs charnelz, ni de mariages. Ne serés-vous pas bien heureuse de commencer en ce monde la vie que vous continuerés eternellement en l'autre? Benissés donq Dieu, qui vous a donné cette sainte inspiration.

Considerés combien cette vertu est noble, qui tient nos ames blanches comme le lys, pures comme le soleil; qui rend nos cors consacrés, et nous donne la commodité d'estre tout entierement a sa divine Majesté, cœur, cors, esprit et sentimens. N'est-ce pas un grand contentement de pouvoir dire a nostre Seigneur : *Mon cœur et ma chair tressaillent de joye* ² en vostre bonté, pour l'amour de laquelle je quitte tout amour, et pour le playsir de laquelle je renonce a tous autres playsirs? Quel bonheur de n'avoir point reservé de delices mondaines pour ce cors, affin de donner plus entierement son cœur a son Dieu!

Considerés que la sainte Vierge voüa la premiere sa virginité a Dieu, et apres elle tant de vierges, hommes et femmes. Mais avec quelle ardeur, avec quel amour, avec quelle affection furent voüées ces virginités, ces chastetés? O Dieu! cela ne se peut dire. Humiliés-vous fort devant la troupe celeste des vierges, et par l'humble priere suppliées qu'elles vous reçoivent avec elles, non pas pour pretendre a les esgaler en pureté, mais au moins affin que vous soyés advouée leur servante indigne, en les imitant au plus pres

¹ Cette année elle arrivoit le 25 mai.

² Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. Ps. LXXXIII, 3.

que vous pourrés. Suppliez-les qu'elles offrent avec vous votre vœu a Jesus-Christ, Roy des vierges, et qu'elles rendent agreable votre chasteté par le merite de la leur. Sur tout recommandés votre intention a nostre Dame, puis a votre bon Ange, affin que desormais il luy playse d'un soin particulier preserver votre cœur et votre cors de toute sottilleure contraire à votre vœu.

Puis le jour de Pentecoste, lhors que le Prestre eslevra la sainte hostie, offrés avec luy a Dieu le Pere eternel le cors pretieux de son cher enfant Jesus, et tout ensemble votre cors, lequel vous ferés vœu de conserver en chasteté tous les jours de votre vie. La forme de faire ce vœu pourroit estre telle :

O Dieu eternel, Pere, Filz et saint Esprit, je, N., votre indigne creature, constituée en votre divine presence et toute votre cour celeste, prometz a votre divine Majesté, et fay vœu de garder et observer, tout le tems de la vie mortelle qu'il vous plaira me donner, une entiere chasteté et continence, moyennant la faveur et la grace de votre saint Esprit. Playse-vous accepter ce mien vœu irrevocable en holocauste de suavité; et puis qu'il vous a pleu m'inspirer de le faire, donnés-moy la force de le parfaire a votre honneur, par tous les siecles des siecles.

Quelques-uns escrivent ou font escrire ce vœu, et le signent; puis le remettent a quelque Pere spirituel, affin qu'il en soit comme le protecteur et le parrain : mais, bien que cela soit utile, il n'est pas necessaire.

Vous communierés sur cela, et pourrés dire a nostre Seigneur, que vrayement il est votre espoux.

Mais parlés-en a votre Confesseur : car s'il vous ordonnoit de ne le faire pas, il le faudroit croire; puis que, voyant l'estat present de votre ame, il pourra mieux juger ce qui est expedient que moy.

Mais, ma bonne Fille, ce vœu estant fait, il faut que vous

ne permettiés jamais a personne de chatouiller vostre cœur d'aucun propos d'amour et de mariage ; mais que vous ayés un grand respect a vostre cors, non plus comme a vostre cors, mais comme a un cors sacré, a une tres sainte relique. Et comme on n'ose plus toucher ni profaner un calice apres que l'evesque l'a consacré, ainsy, le saint Esprit ayant consacré vostre cœur et vostre corps par ce vœu, il faut que vous luy portiés une grande reverence.

Au demeurant, je recommanderay le tout a Dieu, lequel scayt que je vous chers fort affectionnément en luy ; et le mesme jour de Pentecoste je luy offriray vostre cœur et ce qui en sortira pour sa gloire. Qu'a jamais Jesus soit vostre amour, et sa sainte Mere vostre guide ! Amen. Vostre serviteur en Jesus-Christ, etc.

LXXXIX.

LETTRE ¹

A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Vouloir trop ce que l'on veut, c'est la source de l'inquiétude. Remède à ce mal.
Le désir de la communion est une disposition à bien communier. Sur la légèreté de l'esprit dans l'oraison.

25 juin 1608.

Madame ma tres chere Seur,

J'ay receu vostre lettre du 16 may. Que je seray marry, si les bons projectz de la reformation de ce Monastere * s'esvanouyssent comme cela ! Si est-ce pourtant que, si l'esperance que j'ay d'aller en Bourgoigne n'est point vaine, je me resous d'aller jusques-la, pour voir ce que c'est. Je ne

¹ C'est la 156^e de la collection-Blaise, et la 41^e (al. 38^e) du livre III des anciennes éditions.

* Du Puits-d'Orbe.

suis point homme extreme, et me laisse volontier emporter a mitiguer, quand on ne peut faire absolument. Je n'ecris point a Madame l'Abbesse, quoy que je le desire, parce que je n'en ay pas le loysir, et il faut que je luy escrive un peu a mon ayse. C'est grand cas ! je pense tous-jours que si je la voy a souhait avec toute sa troupe, si nous ne faysons pas tout ce qui seroit desirable, nous en ferons quelque chose ; car j'ay quelque confiance en la confiance qu'elle a en moy, qui aussi la chers d'un amour fort particulier en nostre Seigneur.

Vous me parlés de vostre impatience : est-ce bien une vraye impatience ? ou sont-ce point seulement des repugnances naturelles ? Mais puis que vous la nommés impatience, je la tiendray pour telle ; et en attendant de vous en parler plus amplement de bouche, devant que l'automne se passe, je vous diray, ma chere Seur, en esprit de liberté, qu'a ce que j'ay reconneu de vous par vos lettres, plus que par le peu de conversation que j'ay eu avec vous, vous avés un cœur qui s'attache puissamment aux moyens de vostre pretention.

Vous ne pretendés, je le sçai bien, que l'amour de nostre Dieu : pour y parvenir, il faut employer des moyens, des exercices, des pratiques. Or je dis que vous vous attachés puissamment aux moyens que vous goustés, et voudriés tout reduire la : c'est pourquoy vous avés de l'inquietude, quand on vous empesche ou qu'on vous distrait.

Le remede seroit de prendre la peyne de bien persuader et bien destremper vostre esprit en ce sentiment : c'est que Dieu veut que vous le serviés ainsy comme vous estes, et par les exercices convenables a cet estat, et par les actions qui en despendent ; et en suite de cette persuasion, il faut que vous vous rendiés tendrement amoureuse de vostre estat et des exercices d'iceluy, pour l'amour de celuy qui le veut ainsy. Mais, voyés-vous, ma chere Seur, il ne faut pas penser

à ceci simplement en passant ; il faut mettre cette cogitation bien avant dans votre cœur, et, par des recollections et attentions particulieres, vous rendre cette verité savoureuse et bien venue dans votre esprit ; et croyés-moy, tout ce qui est contraire a cet advis n'est autre chose qu'amour propre.

Quant a la sainte communion, j'appreuve que vous continués a la desirer fort frequente, pourveu que ce soit avec la sousmission que vous devés avoir a vostre confesseur, qui voit l'estat present de vostre ame, et est si digne personnage.

Cette varieté, en laquelle vostre esprit se voit, en l'orayson et hors de l'orayson, tantost fort, tantost foible, tantost regardant le monde avec playsir, tantost avec degoust, ce n'est autre chose qu'un sujet que Dieu vous laisse de vivre bien humblement et doucement : car vous voyés par ce moyen quelle vous estes de vous-mesme, et quelle avec Dieu ; de sorte que vous ne devés nullement vous en descourager pour cela.

Il n'est ja besoin que madame vostre chere seur l'Abbesse m'envoye un homme pour me faire sçavoir de ses nouvelles, ni pour sçavoir comme elle me pourra voir ; car si je fais mon voyage, comme j'espere, je vous advertiray assés devant mon depart pour cela.

Je vous recommande a nostre Seigneur continuellement, et ay vostre dilection fort avant dans mon cœur. Je feray memoire de vous en mes sacrifices.

Je presente mes recommandations a la Mere Prieure des Carmelites ; j'honore generalement tout cet Ordre, et la remercie de la charité dont elle use a mon endroit, de prier pour moy, qui suis des plus necessiteux de la sainte Eglise.

Qu'a jamais le saint amour de Dieu vive et regne dans nos espritz ! Amen. Vostre tres affectionné et tout dedié frere et serviteur.

XC.

LÉTTRE ¹

A MADAME DE LA FLÉCHÈRE.

Pour l'exhorter à conserver, durant les rudes épreuves de sa grossesse, le calme d'esprit et la sérénité d'âme nécessaires pour les supporter avec résignation.

A Neci, 13 juillet 1608.

Madame,

Je n'ay pas répondu ci devant a vostre dernière lettre, parce que je n'ay point rencontré de porteur assuré, et maintenant, je n'ay pas le loysir requis pour vous bien satisfaire. J'ay voulu néanmoins vous escrire, pour simplement vous tesmoigner que je prie tous les jours N. S. pour vous, mais je dis d'une affection toute spéciale, le requérant qu'il vous assiste de ses saintes consolations parmi les travaux que vostre grossesse vous donnera. Voyés-vous, Madame, je m'imagine que l'humeur melancholique se prevaldra de vostre grossesse pour vous attrister beaucoup, et que vous voyant triste, vous vous inquieterez; mais ne le faites pas, je vous prie. Si vous vous treuvés pesante, triste et sombre, ne laissés pas pour cela de demeurer en paix, et bien qu'il vous semblera que tout ce que vous ferés se face sans goust, sans sentiment et sans force, ne laissés pourtant pas d'embrasser nostre Seigneur crucifié et de luy donner vostre cœur, et consacrer votre esprit avec vos affections telles quelles et toutes languissantes qu'elles sont. La Bienheureuse Angeline de Foligni disoit que N. S. luy avoit revelé, qu'il n'avoit nulle sorte de bien tant agreable que

¹ Communiquée par M. le comte de Sales, ambassadeur de Sardaigne près la cour de France. C'est la 111^e inédite de la collection-Blaise.

celuy qui lui estoit fait par force , c'est a dire , que celui qu'une volonté bien resoluë luy fait contre les alanguissemens de la chair, les respugnances de la partie inferieure, et au travers des secheresses, tristesses et desolations interieures. Mon Dieu, ma chere Fille, que vous serés heureuse si-vous estes fidele en vos resolutions, parmi les croix qui se presentent, a celui qui vous ayma si fidelement jusques a la mort, et la mort de la croix. J'escriray au premier loysir sur le sujet de vostre lettre derniere, et à monsieur de Miendry et à madame La Forest, vostre bonne seur. Demeurés avec Jesus, vivés en luy et par luy, qui m'a fait

Vostre serviteur tout dedié,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

XCI

LETTRE ¹

A UNE DE SES COUSINES.

Il l'exhorte à faire tous les jours de nouveaux progrès dans la piété.

A Saint-Rambert, le 21 août 1608.

Madame ma tres chere Cousine,

A mesure que je m'esloigne de vous selon l'exterieur, mon esprit retourne plus frequemment ses yeux du costé du vostre, d'avec lequel il est inseparable, et je ne manque point d'invoquer tous les jours la bonté de nostre Sauveur sur vous, et la soigneuse assistance de vostre bon Ange, pour la conservation de vostre cœur, auquel d'une ardeur

¹ C'est la 158^e de la collection-Blaise, et la 27^e du livre III des anciennes éditions.

nomporeille je souhaite toutes les plus desirables faveurs du Ciel, et sur tout cette inviolable fidelité au saint amour, que vous avés vouée par tant de resolutions au cœur debonnaire de ce doux et cher Jesus.

Vivés tous-jours, ma chere Cousine, ma fille, avec ce courage d'aggrandir perpetuellement en la dilection de Dieu; tenés bien estroitement sur vostre poictrine, et entre les bras de vos saintes resolutions, celui qui, par tant de signes visibles, vous a tesmoigné d'avoir eu eternellement vostre nom et vostre cœur gravé en sa volonté pleine de bienveillance en vostre endroit.

Je pars pour aller voir cette chere seur que vous aimés tant, avec laquelle vous pouvés penser si je m'entretiendray de vostre ame, laquelle je porte tous-jours presente a la mienne par affection. Je vous supplie de visiter par lettre la bonne mere l'Ancienne, a laquelle vos encouragemens seront profitables; car pour le present je n'ay nul loysir que pour vous escrire ces quatre motz, que je fais, vous donnant la sainte benediction de Dieu, qui tous les jours me rend plus vivement et singulierement, Madame ma chere Cousine, vostre tres fidele et tres affectionné serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

Je finis aujourd'huy ma quarante-unieme année : priés nostre Seigneur qu'il rende le reste de mon eage utile a sa gloire et a mon salut. Dieu soit tous-jours au milieu de vostre cœur.

XCII.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Il faut obéir aux médecins dans les maladies, et supporter son mal avec amour.

29 septembre 1608.

Je m'advise, ma chere Fille, que vous estes malade d'une maladie plus fascheuse que dangereuse; et je sçay que telles maladies sont propres a gaster l'obeissance que l'on doit aux medecins: c'est pourquoy je vous veux dire que vous n'es-pargniés nullement ni le repos, ni les medecines, ni les viandes, ni les recreations qui vous sont ordonnées. Vous ferés une sorte d'obeissance et de resignation en cela, qui vous rendra extremement agreable a nostre Seigneur. En fin voyla une quantité de croix et mortifications que vous n'avés pas choysies, ni voulües. Dieu vous les a données de sa sainte main; recevés-les, baysés-les, aymés-les. Mon Dieu! elles sont toutes parfumées de la dignité du lieu d'où elles viennent.

Bon jour, ma chere Fille; je vous cherais avec empressement: que si j'avois le loysir, j'en dirois davantage; car j'affectionne infiniment que vous soyés fidele en ces petites et fascheuses occurrences, et que, tant au peu qu'au prou, vous disiés tous-jours: Vive Jesus. Vostre, etc.

¹ C'est la 159^e de la collection-Blaise, et la 49^e du livre VI des anciennes éditions.

XCIII.

LETTRE¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui fait part de la découverte qu'il avoit faite d'une pauvre paysanne bien pieuse, pour servir les religieuses de son institut.

29 septembre 1608.²

Ma Fille,

Il faut que je vous die, que dimanche dernier je fus tres consolé. Une paysanne de naissance, tres noble de cœur et de desir, me pria, apres l'avoir confessée, de la faire servir les Religieuses que je voulois establir. Je m'enquis d'où elle scavoit une nouvelle encor toute cachée en Dieu. De personne, me répondit-elle, mais je vous dis ce que je pense. O Dieu, dis-je en moy-mesme, avés-vous donq revelé vostre secret a cette pauvre servante? Son discours me consola beaucoup, et j'yray tant qu'il me sera possible encourageant et soustenant cette fille, la croyant autant pieuse et studieuse qu'il est requis pour servir en nostre petit commencement.

Cette bonne servante prétenduë me demande souvent quand Madame viendra. Voyés-vous, ma Fille, vostre venuë luy est bien a cœur, parce qu'elle espere de servir bien Dieu en vostre personne, et en celle des filles et femmes qui seront si heuruses que de vous suivre en la petite, mais sainte et aymable retraite que nous meditons.

¹ Tirée de la Vie de sœur Anne-Angélique Coste, par la mère de Changy. C'est la 160^e de la collection-Blaise.

² Il y a peut-être ici une erreur de date, mais qu'il ne nous est pas donné de corriger.

XCIV.

LETTRE¹

A MADAME LA BARONNE DE CHANTAL, A MONTELOM.

Réponse sur trois désirs que lui avoit manifestés la baronne de Chantal. Sentiments du Saint sur diverses plaintes que lui avoit faites le P. Valtodier.

Anneci, 29 septembre 1608.

Jesus és entrailles duquel mon ame cherit uniquement la vostre , soit a jamais nostre consolation , ma Fille. J'ay plusieurs choses sur le cœur pour vous dire, je ne sçai si je les pourray mettre sur le papier, car j'ay grandement pensé en vous tout le long de mon retour, je dis grandement. Vos troys desirs pour la vie mortelle ne me desplaysent point, car ilz sont justes , pourveu qu'ilz ne soient pas plus grans que leurs objetz meritent. C'est bien fait sans doute de desirer la vie a celui que Dieu vous a donné pour conduire la vostre.

Mais, ma Fille, ma bien aymée, Dieu a cent moyens, je veux dire infinis moyens pour vous guider sans cela. C'est luy qui vous conduit comme une brebis. Ah! je vous prie, tenés bien vostre cœur en haut, attachés-le indissolublement a la souveraine volonté de ce tres bon cœur paternel de nostre Dieu. Qu'a jamais il soit obey et souverainement obey par nos ames! J'auray pourtant soin de moy selon que je vous l'ay promis, et plus pour cela sans doute que pour inclination que j'aye a cette sorte d'attention, car je croy bien que Dieu

¹ L'original en est conservé dans les archives de la Visitation d'Annecy. C'est la 112^e inédite de la collection-Blaise, en même temps que la 161^e de la même collection, et la 108^e (al. 94^e) du liv. IV des anciennes éditions.

veut que je veuille quelque chose pour l'amour de vous. Or, Dieu face de moy selon son gré.

Ma Fille, tandis que Dieu voudra que vous soyés au monde, pour l'amour de luy mesme, demeurés-y volontier et gayement. Plusieurs sortent du monde, qui ne sortent pas pour cela d'eux-mesmes, cherchans par cette sortie leurs goustz, leur repos, leurs contentemens, et ceux-ci s'empresment merueilleusement apres cette sortie, car l'amour propre qui les pousse, est un amour turbulent, violent et desreglé. Ma Fille, je dis, ma vraye fille, ne soyons point de ceux-la, sortons du monde pour servir Dieu, pour suivre Dieu. Et en cette sorte, tandis que Dieu voudra que nous le servions, suivions et aymions au monde, nous y demeurerons de bon cœur ; car puisque ce n'est que ce saint service que nous desirons, où que nous le facions, nous nous contenterons.

Demeurés en paix, ma Fille, faites bien ce pourquoy vous restés au monde, faites-le de bon cœur, et croyés que Dieu vous en sçaura meilleur gré que de cent sorties faites par vostre propre volonté et amour.

Mais faut-il pas que je vous die cecy, puisque j'en ay esté consolé? Je rencontray a Chaslons M. André Valladier, c'est ce grand predicateur qui prescha apres moy estant Jesuite. Or il me fit mille sortes d'honneurs et de caresses, et me dit mille choses diverses. Entre autres choses il me dit que sainte Françoise nouvellement canonisée avoit esté une des plus grandes saintes qu'il soit possible d'imaginer, et qu'il avoit luy mesme escrit sa vie en latin par le commandement du Pape, et qu'il alloit a Paris pour la faire imprimer; et m'enquerant des particularités de cette vie, il me dit qu'elle avoit esté quarante ans mariée, et qu'en sa viduité elle avoit erigé une congregation de vefves qui demeurent ensemble en une mayson, dans laquelle elles observent une vie religieuse, et personne n'entre en ycelle que pour grande cause; elles ne-

anmoins sortent pour servir les pauvres et les malades, et quoy gist leur plus particulier exercice ; et que cette mayson rend un fruit et un exemple bien grand à Rome. Vous oüistes ce que M. Blondeau dit de Paris. Vive Dieu ! ma Fille, et qu'a jamais il regne dans nos cœurs. Je n'avois rien sceu de tout cela quand je vous parlois a Dijon et a nos bonnes vefves. C'est le saint Esprit sans doute qui donne ses mouvements conformes en divers endroitz de son Eglise. Prions Dieu, humilions-nous, attendons en patience, et nous serons consolés.

Ce bon personnage me dit bien d'autres choses qui ne me furent pas si aggreables, car il parloit avec grande vehemence de sa sortie, et, comme vous sçavés, j'ay grande aversion des esprits troubles. Il me dit que les impertinentes procedures de ce Religieux, duquel nous parlâmes en carrosse, et duquel vous aviés parlé a M. de la Curne, estoient venuës aux oreilles du cardinal de Givry et de l'Inquisition de Rome ; je fus marry dequoy il m'en parla comme d'une chose que je sçavois, quoy que je n'en fisse nul semblant. Je crains d'un costé que cela ne s'esvente, car ce seroit un grand scandale et appresteroit beaucoup a dire aux mondains. D'autre part, je voudrois bien que ce mal fust reprimé, de peur qu'il ne se glisse en d'autres. Il me dit que le Pere duquel vous me monstrastes la vostre a Beaune, faisoit presque aussi mal ; cela me desplut infiniment. Si je vay où il est, je m'essayeray de luy en parler.

Tout cela, ma chere Fille, me fait desirer que mes seurs, mes filles ne s'abandonnent gueres a nulle sorte de grande confiance qu'en la seule confession. Car, mon Dieu, voyla pas des grans dangers ! Ah ! je veux croire qu'il n'y a pas tant de mal, mais il y en a encor moins d'estre bien discret. Je diray volontier a ceux qui se meslent des ames, comme saint Bernard a ses novices : *Je ne veux pour cela que des ames, et que les cors ne s'en meslent point.* Or j'ay dit tout

cela parce qu'il m'est ainsy venu , et avec une ame que je connois, et en laquelle j'ay rayson d'avoir confiance absolue. Servés-vous des advis de tous quand il en sera besoin , mais ayés peu de confiance és hommes quoy qu'ilz semblent des Anges ; je veux dire par des confiances grandes et entieres. Or ceci soit dit entre nous deux.

Revenons a vostre troisieme desir :

Il est bon aussi ; mais, mon Dieu , ma Fille, il ne merite pas qu'on s'y affectionne : recommandons-le a Dieu , faysons tout bellement ce qui se peut pour le faire reüscir, ainsy que je feray de mon costé ; mais au bout de la , si l'œil de Dieu qui penetre l'advenir , voyant que cela ne reviendrait pas peut estre ni a sa gloire , ni a nos intentions , sa Divine Majesté ordonne autrement, il ne faut pas, ma Fille, pour cela en perdre le sommeil d'une seule heure. Le monde parlera , que dira-on ? Tout cela n'est rien pour ceux qui ne voyent le monde que pour le mespriser, et qui ne regardent le tems que pour viser a l'eternité. Je m'essayeray de tenir l'affaire liée, en sorte que nous la puissions voir achevée , car vous ne la desirés pas plus que moy. Mais s'il ne plait pas a Dieu, il ne me plait pas non plus , ni a vous, car je parle de vous comme de moy.

J'ay treuvé ma pauvre bonne mere si tres malade , à mon gré, que j'en ay esté estonné, non pas qu'elle soit alitée, mais il semble que ce soit une attitude ¹ et acheminement a une defaillance de nature. Et bien ! nous y ferons ce qui se pourra, et Dieu face selon son bon playsir de nous et de tout ce qui est a nous.

Nostre livre de devotion n'est pas encor imprimé ; quand il le sera , j'en enverray a tous ceux a qui j'en ay promis.

Nostre bon pere ² est venu joyeusement , et a une ame inclinée a la devotion , mais l'embarras des affaires apporte sans doute quelque sorte d'empeschement a une entiere pre-

¹ L'édition Blaise porte *latitude*. — ² M. le président Frémiot.

paration qui luy seroit necessaire en ce declin de sa vie. Mais elle se doit procurer tout bellement. Je luy ay proposé la lecture de certains livres propres a cela , et il l'a receue de fort bon cœur. Je luy suis tout dedié, non seulement pour les obligations exterieures , mais par inclination interieure.

J'ay pensé a vostre cher filz , et connoissant son humeur , je pense qu'il faut avoir grand soin de son esprit , affin que maintenant il se forme a la vertu , ou qu'au moins il ne panche pas au vice , et pour ce il le faut bien recommander au bon M. Robert , et luy faire souvent gouster le bien de la vraye sagesse par des remontrances et des recommandations de ceux qui sont vertueux.

Je suis tous-jours bien ayse d'avoir veu tous les enfans de ma chere Fille , car vrayement je les ayme comme miens en nostre Seigneur. Demeurés en paix avec un singulier amour de la volonté et Providence Divine. Demeurés avec nostre Sauveur crucifié, planté au milieu de vostre cœur. Je vis , il y a quelque tems , une fille qui portoit un seau d'eau sur sa teste, au milieu duquel elle avoit mis un morceau de bois ; je voulois sçavoir pourquoy , et elle me dit que c'estoit pour arrester le mouvement de l'eau , de peur qu'elle ne s'espanchast. Et donques doresenavant , ce dis-je , il faut mettre la croix au milieu de nos cœurs pour arrester les mouvemens de nos affections en ce bois et par ce bois , affin qu'elles ne s'espanchent ailleurs aux inquietudes et troublement d'esprit. Il faut tous-jours que je vous die mes petites cogitations.

A Dieu , ma chere Fille , a laquelle je suis tout donné en celuy qui s'est tout donné a nous , affin qu'estant mort pour nous, nous ne vivions plus qu'a luy. J'escris au bon Monsieur le Prevost, a l'ame duquel j'ay un grand amour, parce qu'elle mē semble bonne, ronde et franche. J'escris aussi a nostre Monsieur de la Curne , et luy envoie les escritz ci-jointz que je vous prie luy faire tenir.

Vive Jesus et Marie, *amen*.

Je suis celui que ce mesme Jesus a rendu vostre.

Je vous escriray le plus souvent que je pourray.

P. S. J'ay ouvert les lettres de mon frere de Groysi par curiosité de sçavoir ce qu'il vous disoit, et a nostre Aymée; mais celle de madamoyselle de Breehard, ç'a esté par mesgarde, la prenant pour la vostre. M. de Charmoy si vous salue et ne sçayt pas que j'escrive.

XCIV.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Réflexion sur la fête de la Dédicace, appliquée à la consécration des cœurs et des corps à Dieu par les vœux.

Anney, le 8 octobre 1608.

Nous celebrons aujourd'huy, ma chere Fille, la dedicace de nostre Eglise; mais, entre les Offices, je vous viens escrire cette lettre, pour retourner bientost a l'autel, où je veux avec des particulieres affections faire actions de graces a nostre doux Sauveur, de la dedicace de nos cœurs et de nos cors, que par sa misericorde nous luy avons faite par nos vœux. O que nous serons heureux, ma bonne chere Fille, si nos temples ne sont point violés? Qu'a jamais le saint Esprit y reside, et ne permette point qu'aucune irreverence y soit commise; que ce soyent des maysons d'orayson et de priere, où les sacrifices de louange, de mortification et d'amour soyent immolés.

¹ C'est la 162^e de la collection-Blaise, et la 42^e (al. 36^e) du livre II des anciennes éditions.

O ma Fille, que mon cœur est plein de bons souhaits pour le vostre ! Vous diray-je bien ce sentiment ? Dimanche je fis un Sermon du Rosaire, parce que je suis de cette confrerie-la il y a long-tems, et presque toute cette villette en est ; et d'autant que je voulois faire entendre a mon cher peuple pourquoy on appelloit le Chappellet *Couronne*, je fus contraint d'apporter le passage de saint Paul auquel il appelle ses disciples sa *couronne* : *Demeurés ainsy, mes tres chers.* O ma Fille tres chere et tres désirée ! je vous laissay en l'hospital de Beaune, pleine de desir d'aymer, d'honorer, de servir et d'adorer la volonté de Dieu ; resignant en toutes choses, grandes et petites, la vostre a la misericorde de la sienne : je vous laissay avec nostre Seigneur reellement receu en vous-mesme, et cela entre les pauvres de nostre Seigneur. Mon Dieu ! machere et tres singulierement chere Fille, comme cela vous estes et ma joye et ma couronne ; et demeurés donq ainsy, ma tres chere : demeurés de cœur et d'esprit avec nostre Sauveur, demeurés resignée a sa volonté, demeurés entre ses pauvres par affection. Et puisque sa volonté est que vous soyés encor au service et a la conduite de vostre famille, demeurés-y en paix avec la fidelité que vous devés a ce saint vouloir. Je suis celuy que nostre Seigneur veut estre tout vostre, et tout singulierement vostre.

XCVI.

LETTRE ¹

A UNE DAME MARIÉE.

Réflexions sur les vendanges.

12 octobre 1608.

Madame,

On m'a dit que vous estiés bien avant en vos vendanges. Dieu soit loué. Il faut que mon cœur vous die ce mot que je dis l'autre jour a une autre vendangeuse, qui est bien de vos plus cheres cousines.

Es Cantiques des Cantiques, l'Espouse sacrée, parlant a son divin Espoux, dit que *ses mammelles sont meilleures que le vin, odorantes en onguens pretieux*². Mais quelles mammelles a cet Espoux ? Ce sont sa grace et sa promesse ; car il a sa poitrine amoureuse de nostre salut, pleine de graces, qu'il distille d'heure a heure, ains de momens en momens, dedans nos espritz ; et si nous voulons bien y penser, nous treuverons qu'il est ainsy : et de l'autre costé, il a la promesse de la vie eternelle, avec laquelle, comme avec un saint et amiable lait, il nourrit nostre esperance, comme avec sa grace il repaist nostre amour.

Cette liqueur pretieuse est bien plus delicieuse que le vin. Or, comme on fait vendange en pressant les raysins, on vendange spirituellement en pressant la grace de Dieu et ses promesses ; et pour presser la grace de Dieu, il faut multiplier l'orayson par les courtz, mais vifs eslancemens de nos

¹ C'est la 163^e de la collection-Blaise, et la 53^e du livre VII des anciennes éditions.

² *Meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis.* Cant., I, 1 et 2.

cœurs; et pour presser sa promesse, il faut multiplier les œuvres de charité; car ce seront elles à qui Dieu donnera l'effect de ses promesses. *J'ay esté malade, et vous m'avés visité*¹, dira-il. Toutes choses ont leur sayson : il faut presser le vin en l'une et en l'autre sorte de vendange; mais il faut presser sans s'empreser, avoir du soin sans inquietude. Encor pensant, ma chere Fille, que les mammelles de l'Espoux soyent son flanc percé sur la croix, o Dieu! combien cette croix est un cep tortillé, mais bien chargé! Il n'y a qu'un seul raisin, mais qui en vaut plus que mille. Combien de grains y ont treuvéés les ames saintes, par la consideration de tant de graces et vertus que ce Sauveur du monde y a montrées!

Faites belles et bonnes vendanges, ma chere Fille, et que les unes vous servent d'eschelon et de passage aux autres. Saint François aymoît les aigneaux et moutons, parce qu'ilz luy representoyent son cher Sauveur : et je veux que nous aymions ces vendanges temporelles, non seulement parce que ce sont choses appartenantes au soin qui correspond a la demande que nous faysons tous les jours de nostre pain quotidien, mais aussi, et beaucoup plus, parce qu'elles nous eslevent aux vendanges spirituelles.

Tenés vostre cœur plein d'amour, mais d'un amour doux, paysible et rassis. Regardés vos fautes, comme celles des autres, avec compassion plustost qu'avec indignation, avec plus d'humilité que de severité. A Dieu, Madame; vivés joyeuse, puis que vous vous estes toute dediée a la joye immortelle, qui est Dieu mesme, qui veuille a jamais vivre et regner au milieu de nos cœurs. Je suis, en luy et par luy, vostre humble et tres assureé serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

¹ Infirmus (fui), et visitastis me. Matth., XXV, 36.

XCVII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Humilité de notre Saint ; il ne pouvoit souffrir qu'on eût pour lui la moindre estime.

Le jour de S. Simon et S. Jude, 28 octobre 1608.

Je ne sçaurois maintenant , ma chere Fille , respondre a votre lettre du septieme de ce mois, que je receus hier au soir bien tard ; car il faut que je die Messe , et que j'aïlle visiter une Eglise a une lieuë d'yci. Je diray ce que je pourray.

Ma Fille , je ne suis que vanité , et neanmoins je ne m'estime pas tant que vous m'estimés. Je voudrois bien que vous me conneussiés bien ; vous ne lairriés pas d'avoir une absoluë confiance en moy , mais vous ne m'estimeriés guiere. Vous diriés : Voyla un jonc sur lequel Dieu veut que je m'appuye : je suis bien assuree , puis que Dieu le veut ; mais le jonc ne vaut pourtant rien.

Hier , apres avoir leu vostre lettre , je me promenay deux tours , avec les yeux pleins d'eau , de voir ce que je suis et ce qu'on m'estime. Je voy donq ce que vous m'estimés , et m'est advis que cette estime vous contente beaucoup : cela , ma Fille , c'est un idole. Or bien , ne vous fashés point pour cela ; car Dieu n'est point offencé des pechés de l'entendement , bien qu'il s'en faille garder , s'il est possible. Vos affections fortes s'adouciront tous les jours par les frequentes actions de l'indifference. Revoyés une lettre que je vous es-

¹ C'est la 164^e de la collection-Blaise , et la 113^e (al. 95^e) du livre IV des anciennes éditions.

crivis au commencement ¹, de la liberté de l'esprit. A Dieu, ma Fille tres chere; je suis celui que Dieu rend tous-jours plus vostre.



XCVIII.

LETTRE ²

A MADAME DE MIENDRY, A RUMILLY.

Conseils spirituels.

4 novembre 1608.

Madame,

Hasté du soudain despart de....., vostre porteur, je vous respondray brievement. Escrivés-moy tous-jours quand il vous plaira, avec entiere confiance et sans ceremonie; car, en cette sorte d'amitié, il faut cheminer comme cela. Mochés-vous, je vous prie, de toutes ces menuës pensées de vaine gloire qui se viennent presenter a vostre ame parmi vos bonnes actions; car ce ne sont proprement que des mouches, lesquelles ne vous peuvent faire nul autre mal que de vous importuner. Ne vous amusés donq point a examiner si vous y avés consenty ou non; mais tout simplement continués vos œuvres comme si cela ne vous regardoit nullement.

Ne poussés pas vostre cœur a la pitié ou compassion en la meditation de la Passion du Sauveur; car il suffit en toutes meditations d'en tirer de bonnes resolutions pour nostre amendement et fermeté en l'amour de Dieu, encor que ce soit sans larmes, sans soupirs et sans douceur de cœur; car

¹ Cette lettre est datée du 14 octobre 1604.

² Communiquée par M. l'abbé de Bourdeille, chanoine de la cathédrale de Troyes. C'est la 165^e de la collection-Blaise.

il y a bien de la difference entre la tendreté de cœur que nous desirons, parce qu'elle console, et la fermeté de cœur que nous devons desirer, parce qu'elle nous rend vrayes serviteurs de Dieu. Ne respondés non plus aucun mot a la pensée deshonneste qui vous arrive; seulement dites en vostre cœur a nostre Seigneur : O Seigneur, vous sçavés que je vous honnore. Ah! je suis toute vostre; et passés outre sans disputer avec cette tentation.

Ne vous troublés point du defect de vostre examen de conscience; car il ne peut pas estre grand, puisque vous avés desir de vous bien purifier : il ne faut pas tourmenter son ame quand on la sent desireuse d'estre fidele a Dieu. Quand vous n'aurés pas vostre Confesseur ordinaire, il ne faut pas laisser d'aller a un autre, regardant a Dieu, et non pas a l'homme qui confesse ou absout, mesmement vous confessant souvent, comme vous faites. Dieu soit tous-jours au milieu de vostre cœur. Je suis en luy, Madame, vostre, etc.

XCIX.

LETTRE ¹

A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Avis spirituels.

Décembre 1608.

Madame ma tres chere Seur,

Vous m'avés infiniment consolé a m'escire si souvent comme vous avés fait : de mon costé, je n'ay jamais manqué de vous escire par toutes les commodités qui s'en sont presentées. Je vous ay jusques a present respondu de point en

¹ C'est la 166^e de la collection-Blaise, et la 20^e du livre IV des anciennes éditions.

point a tout ce que vous m'âvés demandé, et je sçai que vous âvés maintenant des lettres en main. Il me reste a vous dire que j'ây escrit si amplement a Madame l'Abbesse vostre bonne seur, que j'espere qu'elle en sera consolée.

Je sçai que sa santé corporelle despend en bonne partie de la consolation spirituelle. Il me semble qu'elle a un petit trop de crainte que je ne m'offence, si elle communique son interieur a quelque autre; et la verité est que quiconque veut proffiter, il ne faut pas l'aller espanchant ça et la indistinctement, ni changer a toute apparence de methode et façon de vivre : mais aussi doit-on vivre avec une honneste liberté; et quand il est requis, il ne faut faire nulle difficulté d'apprendre d'un chascun, et de se prevaloir des dons que Dieu met en plusieurs. Je ne desire rien tant que de voir en elle un cœur estendu, et sans aucune contrainte au service de Dieu : je le vous dis aussi, afin que vous me connoissiez fort, et que vous alliés a vostre ayse, tant qu'il se peut, en la voye de la sainte perfection.

J'ây escrit assés amplement a M. N., a qui j'âvois jetté beaucoup de mon amitié, estant par delà. Je prie qu'il voye le plus qu'il pourra le Monastere du Puys d'Orbe : je m'assure qu'il luy sera utile; et Dieu, sans doute, l'a preparé pour cela, dont je louë sa divine Majesté de tout mon cœur.

Pour vous, ma chere Seur, je vous ay des-ja dit en une autre lettre, que non seulement j'apprevois le choix que vous âviés fait d'iceluy pour estre vostre Confesseur, mais que je m'en consolais; et vous disois que vous pourrés apprendre de luy ce qui sera convenable touchant les aumosnes et autres charités que vous voulés et devés faire : vous ferés bien aussi de luy obeir en tout le reste de vostre conduite interieure et spirituelle, sans que pourtant je me veuille exempter de contribuer tout ce que Dieu me donnera de lumieres et de force : car il ne me seroit pas possible de defaire la sainte liayson que Dieu a mise entre nous.

Affermissés tous les jours de plus en plus la resolution que vous avés prise, avec tant d'affection, de servir Dieu selon son bon plaisir, et d'estre tout entierement sienne, sans vous en rien reserver pour vous ni pour le monde. Embrassés avec syncerité ses saintes volontés, quelles qu'elles soyent, et ne pensés jamais avoir atteint a la pureté de cœur que vous luy devés donner, jusques a ce que vostre volonté soit non seulement du tout, mais en tout, et mesme és choses plus repugnantes, librement et gayement sousmise a la sienne tres sainte; regardant a ces fins, non le visage des choses que vous ferés, mais celuy qui vous les commande, qui tire sa gloire et nostre perfection des choses les plus imparfaites et chetifves, quand il luy plait.

Non, plus de ceremonies entre nous; nos liens ne sont pas faitz de ces cordes-la : ilz sont invariables, incorruptibles et eternalz, puis que nous nous aymerons au Ciel pour le mesme amour de Jesus-Christ, qui nous joint de cœur et d'ame yci bas, et qui me rend vostre, etc.

C.

LETTRE ¹

A MADAME L'ABBESSE DU PUIITS-D'ORBE.

Le Saint lui adresse des souhaits de santé et prospérité, et lui promet de lui adresser ses conseils écrits.

A Dijon, le 1^{er} décembre 1608.

Je vous avois promis, ma chere seur, ma Fille, de vous escrire par le retour de vostre laquais; mais l'ayant rencontré en lieu où je ne pouvois le faire, je repare ce defect, vous

¹ Communiquée par M. l'abbé Thomas, économe de l'Institution de la rue du Regard, à Paris. C'est la 3^e des nouv. lettres inédites de la collect.-Blaise.

escrivant le soir de mon arrivée en cette ville; mais que vous
 écriray-je donques, ma chere Fille? rien, sinon qu'a me-
 sure que je me suis esloigné de vous corporellement, mon
 esprit s'est retourné plus ardamment de vostre costé pour
 vous souhaitter mille benedictions. Sa divine majesté vous
 les donne tres abondantes, et vous veuille fortifier de plus
 en plus és saintes resolutions qu'il vous a inspirées. Helas!
 je regrette sans doute tant d'incommodités qui s'opposent a
 nos desirs, mais faysant ce qui est en nous doucement et
 constamment, le bon Dieu supplera au reste, et vous con-
 solera de son assistance speciale. Je vous écriray, Dieu
 aydant, avant mon depart d'icy, et a mon premier loysir, je
 vous mettray par ordre tout ce qui me semble propre a la
 reprise de nos bons propos. Ah! que je desire de bonheur a
 vostre chere ame, ma Fille bien aymée! qu'a jamais puis-
 sions-nous vivre pour ce saint amour celeste! Je suis avec
 une affection inviolable, ma chere Fille, vostre tres fidele et
 tres affectionné serviteur.

FRANÇOIS.

CI.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Du repos de nos cœurs dans la volonté de Dieu.

La veille du glorieux S. Nicolas, 5 décembre 1608.

Ma tres chere Fille,

Depuis mon retour de la visite, j'ay eu quelque ressenti-
 ment de fièvre catarrheuse. Nostre medecin n'a point voulu

¹ C'est la 168^e de la collect.-Blaise, et la 46^e (al. 89^e) du liv. IV des anc. édit.

m'ordonner d'autre remede que le repos, et je luy ay obey. Vous sçavés, ma Fille, que c'est aussi le remede que j'ordonne volontier, que la tranquillité, et que je defens toujours l'empressement. C'est pourquoy, en ce repos corporel, j'ay pensé au repos spirituel que nos cœurs doivent avoir en la volonté de Dieu, où qu'elle nous porte : mais il ne m'est pas possible d'estendre les considerations qui se doivent faire pour cela, qu'avec un peu de loysir bien franc et net.

Vivons, ma Fille, vivons, tandis qu'il plait à Dieu, en cette vallée de miseres, avec une entiere sousmission a sa sainte volonté souveraine. Ah! que nous sommes redevables a sa bonté, qui nous a fait desirer avec tant de resolution de vivre et mourir en sa dilection ! Sans doute, ma Fille, nous le desirons, nous y sommes resolu : esperons encor que ce grand Sauveur, qui nous donne le vouloir, nous donnera aussi la grace de le parfaire ¹.

Je considerois l'autre jour ce que quelques auteurs disent des alcyons ², petitz oiseletz qui pondent sur la rade de la mer. C'est qu'ilz font des nidz tous rondz, et si bien pressés, que l'eau de la mer ne peut nullement les penetrer; et seulement au dessus il y a un petit trou par lequel ilz peuvent respirer et aspirer. La-dedans ilz logent leurs petitz, affin que, la mer les surprenant, ilz puissent nager en assurance, et flotter sur les vagues sans se remplir ni submerger; et l'air qui se prend par le petit trou sert de contre-poidz, et balance tellement ces petitz pelotons et ces petites barquettes, que jamais elles ne renversent.

O ma Fille! que je souhaite que nos cœurs soyent comme

¹ Qui operatur in vobis et velle et perficere. Philipp., II, 13.

² L'alcyon est une espèce d'oiseau de mer de la grosseur d'une caille : il a le plumage bleu, vert et rouge, le corps de couleur rousse et enfumée, le bec tranchant, les jambes et les pieds cendrés. Il fait son nid sur la mer, vers le solstice d'hiver, dans les jours où la mer est calme, et que l'on appelle jours *alcyoniens*, à cause de cet oiseau. On l'appelle aussi *martinet*, oiseau de *Saint-Martin*, *martinet pêcheur* et *drapier*.

cela bien pressés, bien calfeutrés de toutes partz; affin que si les tourmentes et tempestes du monde les saisissent, elles ne les penetrent pourtant point, et qu'il n'y ayt aucune ouverture que du costé du Ciel, pour aspirer et respirer a nostre Sauveur! Et ce nid, pour qui seroit-il fait, ma chere Fille? Pour les petitz poussins de celuy qui l'a fait pour l'amour de Dieu, pour les affections divines et celestes.

Mais pendant que les alcyons bastissent leurs nidz, et que leurs petitz sont encor tendres pour supporter l'effort des secousses des vagues, hélas! Dieu en a le soin, et leur est pitoyable, empeschant la mer de les enlever et saisir. O Dieu! ma Fille, et donques cette souveraine bonté assurera le nid de nos cœurs pour son saint amour, contre tous les assautz du monde, ou il nous garantira d'estre assaillis. Ah! que j'ayme ces oyseaux qui sont environnés d'eaux, et ne vivent que de l'air; qui se cachent en mer, et ne voyent que le ciel! Ilz nagent comme poissons, et chantent comme oyseaux; et ce qui plus me plait, c'est que l'ancre est jettée du costé d'en haut, et non du costé d'en bas, pour les affermir contre les vagues. O ma seur, ma Fille! le doux Jesus veuille nous rendre telz, qu'environnés du monde et de la chair, nous vivions de l'esprit; que, parmi les vanités de la terre, nous visions tous-jours au ciel; que, vivant avec les hommes, nous le loüyons avec les Anges; et que l'affermissement de nos esperances soit tous-jours en haut et au Paradis!

O ma Fille! il a fallu que mon cœur ayt jetté cette pensée sur ce papier, jettant aux piés du Crucifix ses souhaitz, affin qu'en tout et par tout le saint amour divin soit nostre grand amour. Hélas! mais quand sera-ce qu'il nous consumera? et quand consumera-il nostre vie, pour nous faire mourir a nous-mesmes, et nous faire revivre a nostre Sauveur? A luy seul soit a jamais honneur, gloire et benediction. Mon Dieu! ma chere Fille, qu'est-ce que je vous escriis? je veux dire, a quel propos cela? O ma Fille! puis que nostre invariable

propos et finale et invariable resolution tend incessamment a l'amour de Dieu, jamais les paroles de l'amour de Dieu ne sont hors de propos pour nous. A Dieu, ma Fille; ouy, je dis ma vraye Fille en celuy duquel le saint amour me rend obligé, ains tout consacré d'estre, vivre, mourir, et revivre a jamais vostre, et tout vostre. Vive Jesus! que Jesus vive et nostre Dame! *Amen.*

CII.

LETTRE ¹

A MADEMOISELLE DE TRAVES.

Témoignages d'amitié, et exhortation à l'amour de Dieu.

18 décembre 1608.

Madamoyselle,

Mon frere, qui va la, vous dira peut estre que je vous chers et honnore bien fort; mais vous croiriés peut estre bien aussi qu'il me feroit ce bon office par charité, et je desire que vous sachiés que c'est mon cœur qui a vrayement ce sentiment-la. C'est pourquoy je l'ecris ainsy de ma main et de mon cœur. Mais dites-moy donq, Madamoyselle, je vous supplie, l'amour de Dieu regne-il pas tous-jours en vostre ame? N'est-ce pas luy qui tient les resnes de toutes vos affections, et qui dompte toutes les passions de vostre cœur? O! je n'en doute nullement: mais, Madamoyselle, il faut que vous permettiés a un esprit qui vous ayme chèrement, de vous demander ce qu'il sçayt, pour le plaisir qu'il prend d'ouïr dire et de redire vostre bonheur. On demande si souvent, *Vous portés-vous bien?* encor que l'on voye ceux

¹ Tirée du monastère de la Visitation du Puits-d'Orbe. C'est la 169^e de la collection-Blaise.

qu'on interroge en fort bonne santé : ayés donq aggreable que, sans defiance de vostre vertu et constance, je vous demande par amour : Aymés-vous bien Dieu, Madamoyselle ? Si vous l'aymés bien, vous vous plairés a le considerer souvent, a parler a luy et de luy, a vous reunir souvent en luy au tres saint Sacrement. Qu'a jamais puisse-il estre nostre propre cœur, Madamoyselle ! Je suis en luy vostre, etc.

CIII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Désintéressement de notre Saint, et son désir sincère de n'être qu'à Dieu.

A la fin de 1608.

On parle de m'aggrandir², mais c'est a bon jeu, bon argent, et du costé de dela. Cela m'a mis en peyne : car c'est avec le tiltre de la plus grande gloire de Dieu et du service de l'Eglise. Or, demeurés en paix, ma tres chere Fille; car il ne se fera rien que selon le bon playsir de sa divine Majesté, et sous sa conduite. Je ne seçay d'où cela peut arriver, que ce grand Prince continuë si fort a me favoriser, sans que j'aye jamais fait nulle chose pour cela. J'ay fait responce (car, comme je vous dis, c'est tout de bon), que j'estois tout a Dieu, et que je luy dirois : *Seigneur ! que voulés-vous que je face*³ ? Entre ci et deux mois, je seray hors de cette peyne, par une reso-

¹ Extraite de la *Vie de madame de Chantal*, par Ch.-Aug. de Sales. C'est la 171^e de la collection-Baise, et la 101^e (al. 89^e) du livre IV des anciennes éditions.

² Il s'agit du dessein qu'on avoit à la cour de France d'attirer notre Saint dans ce royaume, en l'élevant aux plus hautes dignités de l'Eglise.

³ Domine, quid me vis facere ? Act., IX, 6.

lution absoluë. Priés donques bien pour moy, ma chere Fille, afin que mon cœur se tiennë pur de toutes vanités et pretentions mondaines. Pour moy, je proteste que je ne veux que Dieu pour mon partage, comme que ce soit.

La commodité de nos resolutions ¹ ne se peut bonnement perdre, mais de plus en plus faciliter, moyennant la grace divine. O ma Fille, quand serons-nous unis a nostre Dieu, de l'union parfaite? quand aurons-nous des cœurs embrasés de son amour? Courage, ma chere Fille; nous sommes destinés a cette heureuse fin. Ne nous troublons point des sterilités, car les sterilités enfanteront en fin; ni des secheresses, car la terre seche se convertira en sources d'eaux vivantes ².

L'autre jour en l'orayson, considerant le costé ouvert de nostre Seigneur, et voyant son cœur, il m'estoit advis que nos cœurs estoient tout alentour de luy, qui luy faisoient hommage, comme au souverain Roy des cœurs. Qu'a jamais soit-il nostre cœur! *Amen.*

Et cette petite Aymée ³ sera des tres mieux aymées seurs du monde; car je seray son frere: mais avec tout cela, ceci ne sera que nostre alliance exterieure; car celuy a l'œil duquel le fond de mon cœur est ouvert, seçayt bien que le lien interieur duquel il joint mon esprit au vostre est totalement independant de tous ces accidens, qui ne peuvent ni adjoûster ni diminuer a cette intime et tres pure affection et union que Dieu a faite en nous.

¹ L'établissement d'une congrégation, et le mariage de M. de Torens avec mademoiselle Aimée de Chantal.

² Quæ erat arida erit in stagnum, et sitiens in fontes aquarum. Is., XXXV, 7.

³ Marie-Aimée Rabutin de Chantal, qui devoit épouser le baron de Torens, frère du Saint.

CIV.

LETTRE ¹

A M. BRETAGNE, CONSEILLER AU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

Politesse pour le commencement de l'année.

28 décembre 1608.

Monsieur,

Cette année, qui se passe en ces deux jours suivans, me sera memorable pour avoir en icelle receu le bien de vostre amitié et connoissance. Avant donq qu'elle finisse, je me veux ramentevoir en vostre souvenance, et vous supplier de me conserver en cette nouvelle année venante le mesme bonheur que vous m'avés donné en celle-cy. Elles s'en vont bien viste, ces années, et nous vont ravissant apres ou plustost avec elles : mais que nous en doit-il chaloir, puis que, moyennant la misericorde de Dieu, elles nous vont fondre et abysmer dans une profonde eternité? Je suis toute ma vie, Monsieur, vostre, etc.

¹ L'original en appartenoit à M. Landrin, prêtre de la mission de St.-Lazare. C'est la 172^e de la collection-Blaise.

CV.

LETTRE¹

A UNE DAME MARIÉE.

Il lui recommande de ses défauts avec tranquillité, et de ne point désirer inutilement ce qu'elle ne peut avoir.

30 janvier 1609.

Madame,

Il n'y a point de doute que vous vous expliqueriés bien mieux et plus librement a vive voix que par escrit : mais en attendant que Dieu le veuille, il faut employer les moyens qui se presentent. Voyés-vous, les assoupissemens, alangou-rissemens et engourdissemens des sens ne peuvent estre sans quelque sorte de tristesse sensuelle ; mais, tandis que vostre volonté et le fond de vostre esprit est bien resolu d'estre tout a Dieu, il n'y a rien a craindre : car ce sont des imperfec-tions naturelles, et plustost maladies que pechés ou defautz spirituelz. Il faut neanmoins s'exciter et provoquer au cou-rage et activité d'esprit tant qu'il vous sera possible.

O! cette mort est hideuse, ma chere Fille, il est bien vray, mais la vie qui est au dela, et que la misericorde de Dieu nous donnera, est bien fort desirable aussi; et si, il ne faut nullement entrer en defiance : car, bien que nous soyons miserables, si ne le sommes-nous pas a beaucoup pres de ce que Dieu est misericordieux a ceux qui ont volonté de l'aymer, et qui en luy ont logé leurs esperances. Quand le B. Cardinal Borromée estoit sur le point de la mort, il fit ap-porter l'image de nostre Seigneur mort, affin d'adoucir sa

¹ C'est la 173^e de la collection-Blaise, et la 88^e (al. 81^e) du livre IV des anciennes éditions,

mort par celle de son Sauveur. C'est le meilleur remede de tous contre l'apprehension de nostre trespas, que la cogitation de celuy qui est nostre vie, et de ne jamais penser a l'un qu'on n'adjouste la pensée de l'autre.

Mon Dieu ! ma chere Fille, n'examinés point si ce que vous faites est peu ou prou, si c'est bien ou mal, pourveu que ce ne soit pas peché, et que tout a la bonne foy vous ayés volonté de le faire pour Dieu. Tant que vous pourrés, faites parfaitement ce que vous ferés; mais quand il sera fait, n'y pensés plus, ains pensés a ce qui est a faire. Allés bien simplement en la voye de nostre Seigneur, et ne tourmentés pas vostre esprit. Il faut haïr nos defautz, mais d'une hayne tranquille et quiete, non point d'une hayne despitueuse et troublée : et si, il faut avoir patience de les voir, et en tirer le profit d'un saint abbaïssement de nous-mesmes. A faute de cela, ma Fille, vos imperfections, que vous voyés subtilement, vous troublent encor plus subtilement, et par ce moyen se maintiennent, n'y ayant rien qui conserve plus nos tares, que l'inquietude et l'empressement de les oster.

C'est une rude tentation de se desplaire en s'attristant au monde, quand il y faut estre par necessité. La providence de Dieu est plus sage que nous. Il nous est advis que, changeant de navire, nous nous porterons mieux; ouy, si nous nous changeons nous-mesmes. Mon Dieu ! je suis ennemy conjuré de ces desirs inutiles, dangereux et mauvais : car, encor que ce que nous desirons est bon, le desir est neanmoins mauvais, puis que Dieu ne nous veut pas cette sorte de bien, mais une autre, auquel il veut que nous nous exercions. Dieu nous veut parler dedans les espines et le buisson, comme il fit a Moïse; et nous voulons qu'il nous parle dans le petit vent doux et frais, comme il fit a Helie. Sa bonté vous conserve, ma Fille; mais soyés constante, courageuse, et vous resjouyssés dequoy il vous donne la volonté d'estre toute sienne. Je suis en elle tres entierement vostre, etc.

CVI.

LÉTTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Envoi de quelques exemplaires de l'*Introduction à la vie dévôte*, pour plusieurs personnes.

Fin de février 1609 ².

Mon Dieu ! que vous serés la bien venuë, ma chere Fille ; et comme il m'est advis que mon amë embrasse la vostre cherement ! Partés donq au premier beau jour que vous verés, apres que vostre cheval se sera delassé, lequel, sans doute, on ne pourroit pas bien vous renvoyer, sinon depuis troys jours en ça, pour les dernieres pluyes qui sont tombées en ce pays. Je vous souhaite bon et heureux voyage, et que ma petite fille ne soit pas mallement du travail du chemin ; mais arrivant de bonne heure le soir, et la faysant bien dormir, j'espere qu'elle fera prou.

M. de Ballon desire tant que vous faciés vostre giste chez luy ; que je suis contraint aussi de le desirer pour la bonne amitié qu'il nous porte.

Madame du Puys d'Orbe m'avoit escrit qu'elle desiroit de venir avec vous ; mais ni la sayson n'est pas propre pour elle,

¹ Tirée du monastère de la Visitation de Toulouse. C'est la 174^e de la collection-Blaise.

² Il est dit dans l'*Année sainte de la Visitation* (tom. Ier, pag. 186) : « Le » quinziesme jour de février de l'année 1609, nôtre Père S. François de Sales » écrit une lettre à nôtre vénérable Mère de Chantal, dans laquelle il fait » assez paroître l'horreur qu'il avoit pour les désordres du carnaval : car il lui » dit, que le tems du Carême-prenant est pour lui le plus triste de l'année. » Cette lettre est apparemment perdue, puisque nous ne lisons rien de semblable dans celle que nous donnons ici, et qui est la seule qui nous reste des lettres que le Saint a pu écrire à sainte Chantal en février 1609.

ni je ne voudrois pas l'avoir en tems si incommode comme est le Caresme. Je luy escriis donq qu'elle attende le vray Printems , et qu'elle vienne en litiere, affin que si l'une de ses seurs veut l'accompagner, elle le puisse faire sans apprehension d'aller a cheval. Je luy envoie le livre ci joint ¹, l'autre a madamoyselle de Traves selon vostre desir. Le Pere de Mandi m'en demandoit un : si vous luy donnés celuy que vous avés, je vous en rendray un plus brave yci ; car encor le faut-il consoler. J'en voudrois envoyer a plusieurs personnes ; mais je vous assure que pour tout il n'en est venu que trente en ce pays , et je n'ay peu fournir a la dixieme partie de ceux a qui j'en devois donner : il est vray que je n'en suis pas tant en peyne , parce que je sçai que de dela il y en a plus qu'yci. J'ay creu neanmoins que je devois en envoyer un a M. de Chantal ², et qu'il s'offenceroit si je ne le faysois ; c'est pourquoy le voyla.

Qu'ay-je a vous dire de plus, ma chere Fille ? Mille choses, mais que je n'ay nul loisir d'escrire, car je veux que Claude parte sans plus tarder. Sachés seulement, ma vraye Fille, que je suis tout plein de joye et de contentement dequoy vostre Groysi ³ parle non seulement avec respect, mais avec un amour tout affectionné, de vous et de messieurs vos peres ⁴, et, ce qui me plait le plus, de ma chere petite Aymée. Je vous dis la verité, il ne me sçauroit plus donner de playsir que par la, et vrayement j'espere que tout ira fort bien, et qu'il ne demeurera nul sujet de mescontentement a personne.

Ne vous repentés point de m'avoir escrit des douze cens livres ; car vous ne vous devés nullement repentir de rien qui se passe avec moy.

¹ L'Introduction à la vie dévote.

² Le beau-père de madame la baronne de Chantal.

³ Gallois de Sales, seigneur de Groysi, frère de notre Saint.

⁴ C'est-à-dire du président Frémiot et du baron de Chantal.

Et bien, je verray donq bien des miseres, et nous en parlerons, a mon advis, a souhait.

Ma mere desire que vous faciés vostre petit delassement a Sales, où elle vous attendra pour vous accompagner icy ; mais ne croyés pas que je vous y laisse sans moy : non pas, certes, car ou je vous y attendray, ou j'y seray aussitost que je vous y sçauray. Je n'escriis point a vostre commere, car j'auray loysir de l'entretenir bien au long : et si, je confesse que vous m'avés bien fait playsir de la mettre sur vostre train, bien que pour elle il faudra peut estre que je me mette en despense, affin qu'a son retour elle face bon recit de ma magnificence. Voyés-vous, je ris des-ja dans le cœur sur l'attente de vostre arrivée.



CVII.

LETTRE ¹

A M. L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER.

Marques d'amitié, d'estime, de respect et d'humilité.

Avril 1609.

Monseigneur,

C'est de tout mon cœur que je vous escriis esgalement avec respect et confiance : celle-ci procede de la connoissance que j'ay de la sincerité de vostre bienveillance en mon endroit, et celuy-la de la multitude des riches qualités qui decorent le rang que vous tenés en l'Eglise de Dieu ; auquel, bien que je vous aye devancé quant au tems, je vous voy neanmoins devant moy en tant d'autres façons, que c'est le moins que je veuille et doive faire, que d'user exactement d'une reci-

¹ Tirée du monastère de la Visitation de St.-Jacques, à Paris. C'est la 178^e de la collection-Blaise.

proque reverence en vostre endroit. Et si vous ne vous estiés pas mis à l'extremité du plus haut point d'honneur envers moy, je me fusse essayé de vous en rendre plus que vous ne m'en donnés; mais il faut que je demeure vaincu, tant parce que vous sçavés tout mieux faire que moy, que d'autant que le lieu d'où sort l'honneur que vous me faites luy donne un poidz si excessif, que je n'ay rien qui le puisse esgaler. Mais c'est assés. Continués, je vous supplie, Monseigneur, d'aimer celuy qui vous souhaite toute sorte de bonheur en la grace de Dieu, et qui est, d'une affection inviolable, vostre, etc.

CVIII.

LETTRE ¹

A MADEMOISELLE DE TRAVES.

Il l'engage à refuser le parti du mariage, et l'exhorte à supporter courageusement les peines de son état et la charge de sa famille.

18 avril 1609.

Madamoyselle,

Vous voulant honorer, cherir et servir toute ma vie, je me suis enquis de Madame vostre chere cousine ma seur, de l'estat de vostre cœur, duquel'elle m'a dit chose qui m'a consolé. Que vous serés heureuse, ma chere Fille, si vous perseverés a mespriser les promesses que le monde vous fera faire! car en vraye verité, ce n'est qu'un vray trompeur. Ne regardons jamais tout ce qu'il propose, que nous ne considérons ce qu'il cele. Il est vray, sans doute, c'est une grande assistance que celle d'un bon mary; mais il en est peu, et

¹ Tirée du monastère de la Visitation du Puits-d'Orbe. C'est la 179^e de la collection-Blaise.

pour bon qu'on l'ayt, on reçoit plus de sujettion que d'assistance. Vous avés un grand soin pour la famille qui est sur vos bras; mais il n'amoineroit pas, quand vous entreprendriés la charge d'une autre peut-estre aussi grande. Demeurés ainsy, je vous prie, et, croyés-moy, faites-en une resolution si forte et si sensible, que nul n'en doute plus. L'exercice auquel vous estes maintenant vous servira d'un petit martyre, si vous continués a joindre les travaux que vous y aurés a ceux du Sauveur, de nostre Dame, et des Saintz et Saintes, qui, emmi la varieté et multiplicité des importunités que leur soin leur donnoit, ont conservé inviolablement l'amour et la vraye devotion a la tres sainte unité de Dieu, en qui, par qui, et pour qui ilz ont conduit leurs vies a une fin tres heureuse. Que puissiés-vous donq comme eux conserver et consacrer a Dieu vostre cœur, vostre corps, vostre amour, et toute vostre vie. Je suis, en toute sincerité, vostre, etc.

CIX.

LETTRE ¹

A UNE DE SES NIÈCES.

Il lui recommande de ne pas laisser trop engager son cœur dans l'amour de ses parents, et la console sur ce qu'on ne vouloit pas lui permettre de communier sans entendre la messe.

Mai 1609.

Or sus, ma chere niece, ma Fille, vous voyla donques aupres de Monsieur vostre pere, que vous regardés comme une image vivante du Pere eternel; car c'est en cette qualité

¹ C'est la 181^e de la collection-Blaise, et la 54^e du livre II des anciennes éditions.

que nous devons honneur et service a ceux desquelz il s'est servy pour nous produire.

Tenés bien vostre ame en vos mains, affin qu'elle ne vous eschappe ni a gauche ni a droite; je veux dire, ni qu'elle s'amollisse entre les affections des parens, ni qu'elle s'attriste parmi leurs passions et les diversités des humeurs avec lesquelles il faut vivre.

Vrayement je croy fort bien que vous fustes vivement touchée en vous retirant de vostre chere mere; car elle m'escriit que de son costé elle fut extremement pressée: mais un jour cette societé durera eternellement, s'il plait a l'Eternel; et en attendant, demeurons tous bien unis en son saint amour.

J'admire que M. N. se soit persuadé cette opinion, que l'on ne puisse pas communier sans ouir la messe; car non seulement elle est sans rayson, mais elle est sans apparence de rayson. Puis que toutesfois il faut que vous passiés par la, multipliés tant plus les communions spirituelles, que nul ne peut vous refuser. Dieu vous veut aussi sevrer, ma chere niece, et vous faire manger des viandes solides, c'est a dire des viandes dures; car de plus solides, il n'y en a point au ciel ni en la terre que la sainte communion: mais son refus qui est plus dur a vostre ame, qui aspire a son saint amour, requiert aussi des desirs plus fortz.

Je vous escriis sans loysir, ma chere niece, ma Fille, et prie nostre Seigneur qu'il soit tous-jours en vostre cœur. Je suis en luy entierement vostre, etc.

CX.

LETTRE ¹A MADAME DE CORNILLON, SA SŒUR ².

Consolations sur la mort de sa jeune sœur Jeanne de Sales ; la pensée de la mort conduit à l'amour divin, et la vertu s'accroît dans les afflictions.

15 mai 1609.

Mon Dieu ! ma chere Fille, ma seur, soyés joyeusement devote. Que vous serés heureuse si vous embrassés constamment ce dessein ! La pauvre petite seur ³, qui s'en est allée si chrestienement et si soudainement, a bien resveillé mon esprit a l'amour de ce souverain bien auquel toute cette courte vie doit estre rapportée. Aymons-nous bien, chere seur, et nous tenons bien ensemblement a ce Sauveur de nos ames, en qui seul nous pouvons avoir nostre bonheur. Je suis tout plein d'esperance que nostre Seigneur sera de plus en plus fidellement servy, obey et honoré de vous, qui est le plus grand bien que je vous puisse souhaitter.

La multitude des ennuyes que vous avés és affaires de vostre mayson (desquelz mon bon frere me parla l'autre jour) vous serviront infiniment pour rendre vostre ame vertueuse, si vous vous exercés a supporter le tout en esprit de douceur, de patience et de debonnaireté. Tenés tous-jours bien vostre cœur bandé a cela, et considerés souvent que Dieu vous regarde de son œil d'amour parmi toutes ces pe-

¹ C'est la 182^e de la collection-Blaise, et la 2^e du livre V des anciennes éditions.

² Gaspard de Sales, épouse de Melchior de Cornillon, seigneur de Mérens.

³ Elle mourut en octobre 1607 à Totte, l'une des terres de la baronnie de Chantal, et auprès de la pieuse baronne, qui prenoit soin de son éducation.

tites incommodités et brouilleries, pour voir comme vous vous y comporterés selon son gré : faites donques bien joliment la pratique de son amour en ces occasions; et s'il vous arrive quelquesfois de vous impatienter, ne vous troublés point pour cela, mais vous remettés soudainement en douceur. Benissés ceux qui vous affligent; et Dieu, ma chere Fille, vous benira. Je l'en supplie de tout mon cœur, comme pour ma seur bien-aymée, et ma Fille tres chere, a laquelle je suis tout dedié.

CXI.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Les embarras des affaires sont des occasions de pratiquer les vertus; leur multiplicité est une espèce de martyre; il faut y apporter de la patience et de la modération. Par rapport à l'autre vie, elles ne sont rien moins que des affaires; l'unique affaire est celle du salut.

19 mai 1609.

Je me resouviens que vous me distes combien la multiplicité de vos affaires vous chargeoit; et je vous dis que c'estoit une bonne commodité pour acquerir les vrayes et solides vertus. C'est un martyre continuel, que celui de la multiplicité des affaires; car, comme les mouches font plus de peyne et d'ennuy a ceux qui voyagent en esté que ne fait le voyage mesme, ainsy la diversité et la multitude des affaires fait plus de peyne que leur pesanteur mesme.

Vous avés besoin de la patience; et j'espere que Dieu vous la donnera, si vous la luy demandés soigneusement, et que

¹ C'est la 185^e de la collection-Blaise, et la 5^e du livre V des plus anciennes éditions.

vous vous efforciés de la pratiquer fidèlement, vous y préparant tous les matins par une application speciale de quelque point de vostre meditation, et vous opiniastant de vous mettre en patience le long de la journée, tout autant de fois que vous vous en sentirés distraite. Ne perdés nulle occasion, pour petite qu'elle soit, d'exercer la douceur de cœur envers un chacun.

Ne vous confiés pas de pouvoir reüscir en vos affaires par vostre industrie, ains seulement par l'assistance de Dieu ; et partant reposés-vous en son soin, voyant qu'il fera ce qui sera mieux pour vous, pourveu que de vostre costé vous usiés d'une douce diligence ; je dis douce diligence, parce que les diligences violentes gastent le cœur et les affaires, et ne sont pas diligences, mais empressemens et troubles.

Mon Dieu ! Madame, nous serons bien-tost en l'éternité, et lhors nous verrons combien toutes les affaires de ce monde sont peu de chose, et combien il importoit peu qu'elles se fissent ou ne se fissent pas. Maintenant neanmoins nous nous empressons comme si c'estoyent des choses grandes. Quand nous estions petitz enfans, avec quel empressement assemblions-nous des morceaux de tuyles, de bois, de la bouë, pour faire des maysons et petitz bastimens ! et si quelqu'un nous les ruynoît, nous en estions bien marrys et pleurons : maintenant nous connoissons bien que tout cela importoit fort peu. Un jour nous en ferons de mesme au ciel, que nous verrons que nos affections au monde n'estoient que de vraies enfances.

Je ne veux pas oster le soin que nous devons avoir de ces petites tricheries et bagatelles, car Dieu nous les a commises en ce monde pour exercice ; mais je voudrois bien oster l'ardeur et la chaleur de ce soin. Faysons nos enfances, puis que nous sommes enfans ; mais aussi ne nous morfondons pas a les faire : et si quelqu'un ruyne nos maysonnettes et petitz desseins, ne nous en tourmentons pas beaucoup ; car aussi

quand ce viendra le soir, auquel il se faudra mettre a couvert, je veux dire la mort, toutes ces maysonnettes ne seront pas a propos; il faudra se retirer en la mayson de nostre pere. Soignés fidèlement a vos affaires; mais sachés que vous n'âvés point de plus dignes affaires que celle de vostre salut, et l'acheminement du salut de vostre ame a la vraye devotion.

Ayés patience avec tous, mais principalement avec vous-mesme : je veux dire que vous ne vous troublés point de vos imperfections, et que vous ayés tous-jours courage de vous en relever. Je suis bien ayse dequoy vous recommencés tous les jours : il n'y a point de meilleur moyen pour bien achever la vie spirituelle, que de tous-jours recommencer, et ne penser jamais avoir assés fait.

Recommandés-moy a la misericorde de Dieu, laquelle je supplie de vous faire abonder en son saint amour. Amen. Je suis vostre serviteur bien humble, etc.

CXII.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Saint François consent à ce que cette dame et sa sœur malade fassent voyage pour venir le voir, et fixe les conditions qu'il met à ce consentement. Il lui marque en attendant quelle sorte de prières peuvent faire les malades dans leur état de souffrance. Il lui trace aussi une règle à suivre par rapport à certains legs.

†

Je respons brièvement mais exactement a votre lettre que le curé de Sessel m'a rendue. Je voy l'esprit de nostre chere

¹ L'autographe de cette lettre est conservé au couvent de la Visitation de Sainte-Marie de Reims. C'est la 180^e de la collection-Blaise, et la 12^e du livre II des anciennes éditions.

seur, qui desire de venir faire un voyage et s'en promet un grand alegement. Encore faut-il un peu condescendre a cette pauvre fille, qui est vrayement bonne, quoy qu'infirmes. Et pour cela, ie luy dirois volontiers quelle vint, si ie ne craignois l'inquietude et la diversité de sentimens que Messieurs vos parens en prendront. Il se peut neanmoins faire qu'ilz l'auront agreable; et si vous connoissés que ce soit tout a la bonne foy, et simplement qu'ilz l'auront agreable, vous pourrés fort librement luy donner courage de venir, et venir vous mesme sous les mesmes conditions. Je vay ainsy reservé en ce dessein parce que ie doute que les congés qu'ilz accordent, ne soyent pas donnés de bon cœur et la dessus se disent mille choses. Or quand elle se resoudra de venir il faut que ce soit sans bruit et tout simplement comme pour venir a saint Trauer et a saint Claude et vous aussi et la bonne madamoyselle de Putigne aussi si elle est de la troupe, affin deviter les curiosités de ceux qui voudront tout enquerir et si il ne faut pas que ce soit si lon¹ par ce que nous avons un peu de soupçon de guerre, qui sevacuera, et que monsieur le Duc de Nemours doit passer icy pour quelques iours pendant lesquelz ie ne pourray pas labandonner. Si que, si vous prenes resolution, il faudra prendre le tems un peu bien avant, vers le moys d'aoust, sur la fin ou sur le commencement de septembre. Car quant au moys de juillet ie seray hors d'icy; et si, il me faudra aller consacrer un digne evesque que nous avons a Beley; action laquelle, bien quelle soit conste², si est ce quelle mē tient en suspens par ce que ie ne sçay pas le tems precisement. Au demeurant croyés que i'auray bien de la consolation si ie vous puis voir dans nos montaignes, qui sont toutes en fort bon air; en un

¹ Au lieu de *si lon* (ou *long*, suivant l'orthographe actuelle), les autres éditions portent *si tost*, ce qui est un vrai contre-sens.

² C'est-à-dire *constante* ou *certaine*. Les autres éditions portent *cowrte* au lieu de *conste*.

mot, prenez garde que vos congés soyent donnés franchement : et cela estant , ce me sera un grand contentement de vous voir un peu parmi nous, quoy que vous ne serés nullement bien traittées, encor que nous voulussions. Mais vous serés receues par certaine sorte de cœurs qui ne sont pas vulgaires.

Quant a la meditation , les medecins ont rayson ; tandis que vous estes infirme, il s'en faut sevrer; et pour reparer ce manquement, il faut que vous facies au double des oraysons iaculatoires, et que vous appliquies le tout a Dieu par un acquiescement entier ¹ a son bon playsir, qui vous separe aucunement de luy, vous donnant cet empeschement a la meditation ; mais c'est pour vous unir plus solidement a luy par l'exercice de la sainte et tranquille resignation. Que nous importe-il que nous soyons avec Dieu , ou d'une façon ou d'autre? En verité, puisque nous ne cherchons que luy et que nous ne le treuvs pas moins en la mortification qu'en l'orayson, sur tout quand il nous touche de maladie, il nous doit estre aussi bon de l'un que de l'autre. Outre que les oraysons iaculatoires, ces eslancement de nostre esprit sont des vrayes continuelles oraysons, et la souffrance des maux est la plus digne offrande que nous puissions faire a celui qui nous a sauvés en souffrant. Faites vous lire quelque bon livre parfois : car encor cela supplée.

Quant a la communion continués tousiours, et il est vray que ie vous ay dit qu'il nestoit nul besoin d'ouir la messe pour se communier les iours ouvriers, ni mesme aux iours de feste quand on a oüy une deuant ou qu'on en peut ouir une apres, quoy qu'entre deux on face beaucoup d'autres choses. Cela est vray.

Pour le legat ², sur l'appréhension de vostre mort, vous le

¹ Ce mot *entier* se trouve omis dans toutes les précédentes éditions.

² C'est-à-dire *legs*. Cet alinéa tout entier a été omis dans les précédentes éditions.

pourrés bien faire; mais il faut que ce soit avec modération, en telle sorte que cela ne soit pas a trop grande charge aux vostres. Car vous leur donneriés sujet de refuser ou de murmurer et se troubler. Je vous dis , comme saint Paul ¹, *faysons bien tandis que nous en avons le tems*; mais tousiours avec modération.

Ne vous inquietez point de ne pouvoir pas servir Dieu selon vostre goust; car en bien vous accommodant a vos incommodités vous le servirés selon le sien qui est bien meilleur que le vostre. Qu'a jamais soit-il beni et glorifié. Vive Jesus et ie suis en luy d'un cœur tres fidelle tout entierement vostre F. xxx may 1609.

Je salue tres humblement le bon P. Gentil.



CXIII.

LETTRE ²

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui annonce sa prochaine arrivée.

+

Ma chere Seur,

Nous allons a la messe, pour disner par apres et partir. Mais qu'il me tarde que je sois vers vous! Je n'y seray neanmoins qu'un peu tard, car nos chevaux sont recreuz des grandes journées que nous avons faites; si nous treuvons monsieur de Chantal couché, nous ne laisserons pas de luy aller donner le bon soir. Mais il faut que je prie ma bonne

¹ Gal., VI, 10.

² Cette lettre étoit restée inédite jusqu'à ce jour. L'autographe en est conservé au monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Rennes.

niece, si elle (est) aupres de vous, de me faire la charité, d'un petit bain de sauge pour mon pied, que je vous porte un peu boiteux. Bon soir, ma chere Sœur ma Fille, vostre filz, vostre neveu et la Thuille¹ vous baysent les mains. Nous avons pensé amener monsieur de Charmoyssi ; mais la venue de monsieur de Hemans nous a osté cette bonne compagnie.

Nostre Seigneur soit avec vous.

~~~~~

CXIV.

## LETTRE<sup>2</sup>

A LA MÈME.

Il lui parle de son *Traité de l'amour de Dieu*.

†

Ma tres chere Mere ma Fille,

Je vous veux un peu donner le bon jour pour contenter mon cœur, partout, car encor le faut-il aymer ce pauvre cœur, puisque tout infirme qu'il est, il veut aymer son Dieu de toute l'estendue de ses forces, en sincerité et pureté. Or je desire, mais je n'ose me promettre que je vous aille voir aujourd'huy. Entre autres causes de ma defiance, c'est que voyci arriver M. l'ausmonier de Belleville, qui est celuy qui

<sup>1</sup> Le comte Louis de Sales, frère du saint évêque.

<sup>2</sup> Cette lettre parolt avoir été écrite à la sainte baronne pendant le séjour qu'elle fit en 1609 à Annecy. Restée inédite jusqu'à ce jour, elle nous a été communiquée par M. l'abbé Houet, aumônier du Sacré-Cœur à Rennes, de la part de M. Guilloux, curé de Corps-Nuds, qui en possède l'autographe. Au revers de la pièce originale, on lit cette indication, d'une écriture déjà ancienne : *Lettre escrite de la main de S. François de Sales, a madame de Chantal fondatrice de l'ordre des filles de la Visitation.*



ma escrit par M. Desgouffiez; et la rayson veut que venant expres pour me voir, je luy en donne le plus de commodité que je pourray. Je croy qu'il vous ira voir aussi, et je desire que ce soit a sa consolation et edification. Mesme qu'il a quelque sorte d'inclination a vouloir estre de nostre future congregation, si Dieu nous fait la grace que nous lerignons. Il voudra aussi peut estre voir nostre fille Bellod, parce qu'il est beau frere de M. Lesleu Bellod. Jay desja travaillé deux heures en l'*amour de Dieu*<sup>1</sup>. Mays faut-il pas que je vous die le desplaysir que j'eus hier de la nouvelle de la mort de nostre monsieur le baron de Lux, tué comme l'on dit d'un coup de pistolet par le chevalier de Guyse. La nouvelle est un peu suspecte pour venir de Geneve; neanmoins, ainsy comme on lasseure, jay grande opinion quelle soit veritable. Helas, que je le plains s'il est mort ainsi! Car autrement la mort est trop commune et trop necessaire, pour sen estonner extraordinairement. Ma tres chere Fille, ma tres bonne Mere, Dieu vous comble de ses plus sacrees benedictions en tout vostre cœur en toute vostre vie. Ne me respondes que ce soir. Mais dites a M. Michel comme vous vous portes. Vive Jesus.

<sup>1</sup> On verra plus loin, par sa lettre du 5 février 1610, que le saint évêque travailloit dès lors à cet ouvrage.

CXV.

LETTRE <sup>1</sup>

A LA MÊME.

La foiblesse de l'homme est digne de compassion dans sa sensibilité à la mort de ses proches; il est vrai qu'on ne peut pas y être tout-à-fait insensible; mais, après avoir payé le tribut à la nature, il faut que la raison et la religion prennent le dessus.

La veille de l'Assomption, 14 août 1609.

Voyci la troisieme fois que je vous escriis depuis vostre depart, ma chere Seigneur, ma Fille. N. m'a bien dit de vos nouvelles, et de celles de M<sup>e</sup>, laquelle il m'a depeinte pour fort affligée: mais je le croy bien; c'estoit sa fille, celle qui est morte. Helas! il faut avoir compassion a nos miserables ames, lesquelles, tandis qu'elles sont en l'imbecilité de nos corps, sont si tres fort sujettes a la vanité. *Comment est-il possible, disoit S. Gregoire a un Evesque, que les orages de la terre esbranlent si fort ceux qui sont au ciel? S'ilz sont au ciel, comme sont-ilz agités de ce qui se passe en la terre?* O Dieu! que cette leçon de la sainte constance est requise a ceux qui veulent serieusement embrasser leur salut! Il est vray que cette imaginaire insensibilité de ceux qui ne veulent pas souffrir qu'on soit homme, m'a tous-jours semblé une vraye chimere; mais aussi, apres qu'on a rendu le tribut a cette partie inferieure, il faut rendre le devoir a la superieure, en laquelle sied, comme en son throsne, l'esprit de la foy qui doit nous consoler dans nos afflictions, ains nous consoler par nos afflictions. Que bienheureux sont ceux les-

<sup>1</sup> C'est la 185<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 47<sup>e</sup> (al. 40<sup>e</sup>) du livre IV des anciennes éditions.

quelz se resjouissent d'estre affligés, et qui convertissent l'absinthe en miel! Il ne faut pas que je vous die, ma chere Fille, combien affectionnement je vous recommande a nostre Seigneur; car c'est avec un cœur tout nouveau, et qui va tous-jours s'aggrandissant de ce costé-la.

Je suis un peu plus a l'oraison qu'a l'ordinaire : car ne vous faut-il pas un peu parler de mon ame, qui est tant vostre? Graces a Dieu, j'ay un extreme desir d'estre tout a luy, et de bien servir son peuple. A Dieu, ma chere Fille, que mon ame ayme et cherit incomparablement, absolument, uniquement en celuy qui, pour nous aymer et se rendre nostre amour, s'est rendu a la mort. Vive Jesus, vive Marie. Amen.

## CXVI.

LETTRE <sup>1</sup>

## A UN ECCLÉSIASTIQUE NOMMÉ A UN ÉVÊCHÉ.

Le Saint promet à un de ses amis, nommé à un évêché, de le consacrer. Alliance spirituelle que contractent ensemble l'évêque consécrateur avec le consacré.

Monseigneur,

Je prens avidement cette commodité de vous escrire, quoy qu'elle soit un peu pressante, pour respondre a vostre derniere lettre toute marquée de suavité, du jour du grand pere S. Joseph, grand amy du bien-aymé, grand espoux de la

<sup>1</sup> C'est la 64<sup>e</sup> de Blaise, et la 40<sup>e</sup> du livre 1<sup>er</sup> des anciennes éditions. Nous ne voyons pas que saint François de Sales ait sacré d'autres évêques que l'évêque de Belley, Jean-Pierre Camus, qu'il alla sacrer à Belley même le 30 août 1609, celui de Lausanne, pour lequel il fit peut-être vers juillet 1608 le voyage de la Franche-Comté (voyez, tome LX, page 571,) et celui de Sion, Hildebrand Josse, au sacre même duquel il est dit simplement qu'il assista dans la cathédrale de Sion. En conséquence, nous regardons comme plus probable que cette lettre a été adressée à M. Camus, l'ami de prédilection de Saint.

bien-aimée du Pere celeste, qui a voulu que son Filz celeste fust repeu entre les lis de cette espouse et de cet espoux. Je ne treuve rien de plus doux a mon imagination que de voir ce celeste petit Jesus entre les bras de ce grand Saint, l'appellant mille et mille fois papa en son langage enfantin et d'un cœur filialement tout amoureux.

Or sus, venés donq, mon tres cher frere, et que ce soit par mon ministere que vous soyés orné de ce grand caractere du sacerdoce evangelique, affin qu'en certaine façon tres veritable, mais que le sang et la chair n'entendent pas, nous contractions par ce moyen un parentage spirituel, que la mort mesme ni les cendres de nos cors ne pourront desfaire, qui durera eternellement, et pour lequel mon esprit aura une reelle relation de paternité, filiation et fraternité avec le vostre. Dieu sçait que j'irois au bout du monde pour vous mettre la mitre en teste, et serois jaloux si un autre me ravissoit cet honneur.

---

 CXVII.

 LETTRE <sup>1</sup>

## ▲ UNE DAME.

Il la console dans une maladie, et lui donne les moyens d'en faire un saint usage.

20 août 1609.

Selon la sainte et parfaite amitié que Dieu m'a donnée pour vous, ma tres chere Fille, j'ay de la peyne de vostre maladie. Or sus, il faut pourtant s'accommoder a non seulement vouloir, mais a cherir, honorer et caresser le mal,

<sup>1</sup> C'est la 186<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 51<sup>e</sup> du livre V des anciennes éditions.

comme venant de la main de cette souveraine bonté , a laquelle et pour laquelle nous sommes. Que puissiez-vous bien-tost guerir, si c'est la plus grande gloire de Dieu, ma chere Fille ! si moins , que puissiez-vous amoureusement souffrir, tandis qu'ainsy le requiert la Providence celeste ; affin que , guerissant ou souffrant , le bon playsir divin soit exercé.

Que vous puis-je plus dire , ma chere Fille , sinon ce que je vous ay si souvént dit , que vous alliés tous-jours vostre train ordinaire , le plus que vous pourrés, pour l'amour de Dieu , faysant plus d'actions interieures de cet amour, et encor des exterieures ; et sur tout contournant tant que vous pourrés vostre cœur a la sainte douceur et tranquillité , et a la douceur envers le prochain, quoy que fascheux et ennuyeux ; a la tranquillité envers vous-mesmes, quoy que tentée et affligée, et quoy que miserable ?

J'espere en nostre Seigneur que vous vous tiendrés tous-jours en sa main, et que par consequent jamais vous ne tresbucherés du tout ; que si , a la rencontre de quelque pierre, vous choppés, ce ne sera que pour vous faire tant mieux tenir sur vos gardes, et pour vous faire de plus en plus reclamer l'ayde et le secours de ce doux Pere celeste , que je supplie vous avoir a jamais en sa sainte protection. Amen.

Je suis en luy tres fermement tout vostre, etc.

CXVIII.

LETTRE<sup>1</sup>

AUX MAGISTRATS DE LA VILLE DE SALINS.

Il les remercie de la proposition qu'ils lui avoient faite de venir prêcher le Carême en leur ville l'année suivante.

Dole, jour de Toussaint, 1609.

Messieurs,

Vous m'obligez extrêmement par le desir que vous avés de mes predications, lesquelles seront utiles a vostre peuple, si Dieu me donne autant de force comme il m'a donné de courage et d'affection de vous rendre du service. Que s'il exauce mes prieres, vous vivrés tous longuement, heureusement et saintement en ce monde, et eternellement, glorieusement et tres semblablement en l'autre ; car ce sont les souhaitz continuelz que je feray meshuy devant sa divine Majesté, pour vous et pour vostre ville, estant, Messieurs, vostre, etc.

<sup>1</sup> Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Salins. C'est la 188<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

## CXIX.

LÉTTRE <sup>1</sup>

## A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il fait l'éloge d'une bonne fille qu'il destinoit à être la première courière de la congrégation qu'il vouloit établir.

En novembre 1609.

Vostre Anne Jacqueline <sup>2</sup> me contente tous-jours plus. La dernière fois qu'elle se confessa, elle me demanda licence, pour se preparer et accoustumer, dit-elle, a estre religieuse, de jeusner au pain et a l'eau les advens, et d'aller nudz piés tout l'hiver. O ma Fille ! il faut vous dire ce que je luy respondis ; car je l'estime aussi bon pour la maïstresse que pour la servante : que je desirois que les filles de nostre congregation eussent les piés bien chaussés, mais le cœur bien deschaussé et bien nud des affections terrestres ; qu'elles eussent la teste bien couverte, et l'esprit bien descouvert, par une parfaite simplicité et despouillement de la propre volonté.

<sup>1</sup> Tirée de la Vie de sœur Anne-Jacqueline Costre, par la mère de Changi. C'est la 189<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

<sup>2</sup> Anne-Jacqueline Costre, qui demandoit à entrer dans la future congrégation.

CXX.

LETTRE <sup>1</sup>

A SA MÈRE, MADAME DE BOYSL.

Sur sa santé et sur la résignation à la volonté de Dieu.

Veille Saint-André, 29 nov.

Madame ma Mere,

La nouvelle que mon jeune frere m'a donnée de vostre meilleure santé, m'a fort consolé. Et néanmoins je ne laisse pas d'approuver l'advis de mon cousin Chaudens, que le sieur Marcofredo soit consulté sur vostre santé, ou le faisant venir a Sales, ou si vous le pouvés, allant vous-mesme a Geneve pour troys ou quatre jours. Mais en ce dernier cas, il faudroit faire le voyage bien tost, pour prevenir les grandes froides. Si mon frere m'eust aussi bien sçeu dire en quel estat estoit vostre esprit, ma consolation eust esté plus grande : mais, il ne m'a sçeu dire, sinon que par fois vous estiés assés joyeuse et par fois triste, et que vous n'aviés pas voulu que l'on vous fist des souliers, estimant que vous ne vivrés pas assés pour les user. Or, en tout cela il n'y a pas grand mal. Mais je desire pourtant bien que petit a petit vous vous desfaciés et desengagiés de ces petites pensées, les quelles sont entierement inutiles et infructueuses, et outre cela, elles tiennent la place d'autres cogitations meilleures et agreables a nostre Seigneur. Il faut un petit plus mettre vostre esprit au large et a l'ayse avec nostre Seigneur, et ne point (le) charger de ces menuës affections ou pensées, et vivre librement, laissant a la prudence de nostre Seigneur ce qu'il luy

<sup>1</sup> Tirée de la copie authentique conservée dans la maison Trivulzio, de Milan. C'est la 116<sup>e</sup> inédite de la collection-Blaise.



plaira faire de vous. Mais avec vostre permission, je vous parleray clairement. Il faut, ma chere Mere, ne plus vous amuser a certaines considerations qui ne servent a rien, et sont de trop peu de valeur pour occuper l'esprit, et ayant mis doucement l'ordre qui se peut mettre aux affaires, s'ilz vont bien, en louer Dieu; s'ilz ne vont pas si bien que vous desireriés, puisque vous ne pouvés pas mieux faire de vostre costé, remettés le tout entre les bras de Dieu, qui en fin conduit toutes choses selon qu'il voit expedient a nostre bien. Voyla mon petit advis, ma chere Dame et bonne mere. Pour l'amour de Dieu, soyés un peu fort courageuse. Dites cent fois le jour, mais dites-le de cœur : Dieu nous aydera, et vous verrés qu'il le fera. Commandés librement a vos enfans, car Dieu le veut.

Je vous envoie deux lettres de Dijon, et vous souhaittant toutes les graces que nostre Seigneur donne a ses loyales servantes, je demeure,

Madame ma chere mere,

Vostre filz tres humble,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.



CXXI.

## LETTRE <sup>1</sup>

A UN INTIME AMI.

Sur une accusation calomnieuse.

A mon arrivée, j'ay treuvé une grande calomnie pour me mettre en la disgrace de ce prince qui a tesmoigné me tant

<sup>1</sup> Tirée de la Vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales. C'est là 493<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

aymer. Or j'attens l'événement; cette bourrasque passera tantost, Dieu aydant : mais quand je l'appelle bourrasque, ne pensés pas que j'en sois agité. Non plus certes, que de la moindre chose du monde; car il n'y a en cela pour tout aucun sujet de mon costé. Ceux qui me connoissent sçavent que je ne pensay jamais a intelligences<sup>1</sup>, et que je fais mille traitz de courage par une vraye simplicité, non pas certes simplicité d'esprit (car je ne veux pas parler doublement avec vous), mais simplicité de confiance. Or tout cela n'est rien; je ne le dis qu'a vous.

## CXXII.

LETTRE<sup>2</sup>

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il l'exhorte à s'abandonner tout entière au bon plaisir de Dieu pour tous les événements, et à persévérer dans le dessein qu'elle avoit formé de se consacrer à lui.

27 décembre 1609.

Vous croirés bien mieux que nous sommes venus a bon port, ma chere Fille, quand vous en verrés ce petit tesmoignage de ma main. Et bien, vous voyla donq toute resignée entre les mains de nostre Sauveur, par un abandonnement de tout vostre estre a son bon playsir et sainte providence. O Dieu! quel bonheur d'estre ainsy entre les bras et les mammelles de celuy duquel l'espouse sacrée disoit : *Vos tins sont incomparablement meilleurs que le vin*<sup>3</sup>. Demeurés

<sup>1</sup> Qui me cognoscunt, ad nullum me cum aliquo clandestinum commercium idoneum esse sciunt. Aug. de Sales, liv. VII, p. 338.

<sup>2</sup> C'est la 194<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 19<sup>e</sup> du livre IV des anciennes éditions.

<sup>3</sup> Meliora sunt ubera tua vino. Cant., I, 4.

ainsy, chere Fille ; et, comme un autre petit S. Jean, tandis que les autres mangent a la table du Sauveur diverses viandes, reposes et panchés par une toute simple confiance vostre teste, vostre ame, vostre esprit, sur la poitrine amoureuse de ce cher Seigneur ; car il est mieux de dormir sur ce sacré aureiller, que de veiller en toute autre posture.

Vous ne scauriés croire combien je sens mon cœur plein de grans desirs de servir ce Seigneur. Certes, ma Fille, mes affections sont si grandes, ce me semble, que j'espere de le faire un jour, apres que je me seray bien humilié devant sa bonté. Vive Dieu, ma chere Fille, il m'est advis que tout ne m'est plus rien qu'en Dieu, auquel neanmoins et pour lequel j'ayme plus tendrement que jamais ce que j'ayme, et surtout vostre ame. Or il est vray, ma Fille, j'ay ce sentiment-la.

Nous avons fait un heureux voyage au Comté<sup>1</sup>. O que j'y ay prié de bon cœur pour vous au saint suaire<sup>2</sup> que l'on monstra publiquement, a ma contemplation a la sainte hostie, et a nostre cher saint Claude, où je fus logé a vostre logis, et pris playsir a voir le lieu où je receus vostre confession, et fus consolé a représenter ce cœur, qu'en qualité de pere je presentay pour la premiere fois a l'autel de saint Claude!

Il faut que je vous die que la sorte de vie que nous avons choisie me semble tous les jours plus desirable, et que nostre Seigneur en sera fort servy. Je vois bien plusieurs difficultés : mais croyant que Dieu le veut, cela ne me donne aucune crainte. Il faut avoir un peu de patience. Je vous recommande, ce me semble, de bon cœur a Dieu, ma chere Fille ; croyés que je le fais avec une affection du tout incomparable.

Vivés bien doucement cependant aupres de nostre Seigneur, et de nostre Dame, et de S. Joseph. Mon Dieu ! ma

<sup>1</sup> C'est-à-dire en Franche-Comté ou Comté de Bourgogne.

<sup>2</sup> Conservé à Besançon.

Fille, quelquefois j'ay de si bonnes et douces affections en mon ame a l'endroit de ce Sauveur : mais, hélas! je n'ay guieres en mes mains<sup>1</sup>. Je ne pers point pourtant courage, ma Fille. Ne sommes-nous pas bien heureux de ne pretendre rien moins qu'a Dieu?

A Dieu, ma chere Fille, je m'en vay aux prieres du soir, qui se font devant le saint Sacrement, pour les necessités de la paix; vous n'y serés pas oubliée, car vous tenés un rang en mon cœur qui ne le peut permettre. Ouy, je croy en mon ame que Dieu veut que je sois tres inseparablement et inviolablement tout vostre.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

CXXIII.

## LETTRE<sup>2</sup>

A UNE PERSONNE DE PIÉTÉ.

Il l'encourage à la pratique de l'humilité, et lui indique deux remèdes contre les assoupissemens auxquels elle étoit sujette.

5 janvier 1610.

Vous me dites trois bons motz, ma tres chere Fille, en la lettre que j'ay receue de vous : que vous faites une grande violence pour empescher l'eslevement de vostre courage, et pratiquer l'amour de l'abiection; que c'est a quoy vous vous étudiés maintenant, et que vous<sup>3</sup> vos desirs (sont) plus disposés au vouloir divin qu' auparavant. Il faut bien tous-

<sup>1</sup> Saint François fait ici allusion aux présents des bergers et des mages.

<sup>2</sup> Communiquée par M. Tarbé de Vauxclairs, conseiller d'Etat, inspecteur général des ponts et chaussées. C'est la 29<sup>e</sup> des nouvelles lettres inédites de la collection-Blaise. — <sup>3</sup> Le saint évêque a passé ici un mot, probablement trouvez; à moins qu'au lieu de vous, il ne faille lire tous.

iours faire ainsy, ma chere Fille; car comme dit nostre Seigneur, *le royaume des cieux souffre violence, et les violens le ravissent.* <sup>1</sup> Plus la sainte humilité vous coustera de travaux, plus elle vous donnera de graces. Continués donq courageusement a bien ravalér vostre courage par l'humilité, et a l'exalter par (la) charité: car ainsy vous monterés et descendrés comme les Anges sur la sainte eschelle de Jacob. Estudiés bien cette leçon; car c'est l'unique leçon de nostre souverain maistre: *Apprennés de moy que ie suis debonaire, et humble de cœur.* <sup>2</sup> Que vous serés heureuse, ma chere Fille, si vous vous resignés pleynement au vouloir de nostre Seigneur! OÛy, car ce saint vouloir est tout bon, et sa disposition toute bonne; mieux ne pouvons-nous marcher que sous sa providence et conduite. Mais sçavés-vous ce qui me plait? c'est que vous me dites que vous me parlés a cœur ouvert. Car, ma chere Fille, c'est une bonne condition, pour avancer selon l'esprit, que d'avoir le cœur ouvert, pour la fidele et naïfve communication que nous devons faire entre nous. D'autant que nostre Seigneur, qui se plait tant a communiquer son esprit aux siens, se plait aussi beaucoup a voir que nous nous entrecommuniquions les nostres, pour nous entresoulager et ayder. Marchés donq comme cela, ma chere Fille, et ne vous troublés point pour vos assoupissemens, contre lesquelz il faut faire deux choses. L'une, c'est de changer souvent de contenance en l'orayson, comme de tenir tantost les mains croisées sur lestomach, tantost jointes, tantost bandées, tantost estre debout, tantost à genoux, (tantost) sur un genouil, tantost sur l'autre, a mesure que les assoupissemens vous arriveront. La seconde chose, c'est d'eslancer souvent des paroles exterieures de bouche, semées parmi vostr'orayson plus ou moins dru, selon que plus ou moins vous vous verrés attaquée des assoupissemens. Dieu vous soit a jamais favorable, ma chere Fille, affin que vous che-

<sup>1</sup> Matt., XI, 12. — <sup>2</sup> *Ibid.*, 29.

miniés bien avant en son amour, pour lequel ie vous cheriray toute ma vie, et me recommandant de plus en plus en vos prieres, ie suis vostre bien humble serviteur.

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

CXXIV.

## LETTRE <sup>2</sup>

A UN AMI.

Il se plaint de ce qu'il ne veut pas se réconcilier avec son fils, ni lui accorder son pardon.

Annecy, le 8 janvier 1610.

Monsieur,

Mais serois-je donq ainsy esconduit és prieres que je fais a ceux que je chers et honnore tant, et pour choses si honnestes et si justes ? Monsieur d'Avully me fait attendre plus longuement, a mon advis, que ne merite une bonne et favorable resolution du mariage que je luy ay proposé.

Et vous, Monsieur, me refuserés-vous la grace que je vous ay requise, de voir et recevoir Monsieur vostre filz, qui recourt a vostre sein paternel, pour y vivre meshuy avec toute humilité et obeissance qu'il vous doit rendre ? Donnés-moy, je vous conjure, Monsieur, ce contentement, que ce soit par mon entremise que ce bonheur arrive a ce filz, affin qu'il sache que je tiens un rang en vostre bienveillance aussi grand que celuy que vous tenés en mon honneur et respect. Encor faut-il, Monsieur, que j'adjouste a ma supplication ce mot de mon mestier. Tandis que les peres exer-

<sup>1</sup> Pent-être faut-il lire *a*, le mot *en* paroit surchargé d'un *a*.

<sup>2</sup> Tirée du monastère de la Visitation de Strasbourg. C'est la 195<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

cent leur severité a l'endroit de leurs enfans par necessité, ilz leur doivent preparer de la douceur en leur volonté, afin que la rigueur qui les a chastiés ne les accable pas, degenerating en dureté et fierté. Cet enfant se jette a vos piés, et je vous supplie de le recevoir paternellement, cependant que je m'essayeray de vaincre aussi de l'autre costé Monsieur d'Avully. Que si tout en retour de mon attente, je suis par tout rejezté, je cesseray cet office d'interceder vers l'un et l'autre, mais non jamais d'estre, Monsieur, vostre, etc.

~~~~~

CXXV.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il faut suivre l'attrait du Saint-Esprit dans l'oraison. Quelle différence il y a entre se tenir et se mettre en la présence de Dieu. On peut se tenir en la présence de Dieu, même en dormant.

26 janvier 1610.

Ma tres chere Fille,

Vostre façon d'oraison est bonne : soyés seulement bien fidelle a demeurer aupres de Dieu en cette douce et tranquille attention de cœur, et en ce doux endormissement entre les bras de sa providence, et en ce doux acquiescement a sa sainte volonté : car tout cela luy est agreable.

Gardés-vous des fortes applications de l'entendement, pais qu'elles vous nuisent, non seulement au reste, mais à l'oraison mesme, et travaillés autour de vostre cher objet avec les affections tout simplement, et le plus doucement que vous pourrés. Il ne se peut faire que l'entendement ne face quelquefois des eslancemens pour s'appliquer ; et il ne faut

¹ C'est la 196^e de la collection-Blaise, et la 60^e (n^o. 53^e) du livre II des anciennes éditions.

pas s'amuser a s'en tenir dessus sa garde, car cela serviroit de distraction; mais il faut se contenter que, vous en appercevant, vous retourniés aux simples actions de la volonté.

Se tenir en la presence de Dieu, et se mettre en la presence de Dieu, ce sont, a mon advis, deux choses : car pour s'y mettre, il faut revoquer son ame de tout autre objet, et la rendre attentive a cette presence actuellement, ainsy que je dis dans le livre : mais apres qu'on s'y est mis, on s'y tient tous-jours, tandis que, ou par l'entendement, ou par la volonté, on fait des actes envers Dieu, soit en le regardant, ou regardant quelqu'autre chose pour l'amour de luy; ou ne regardant rien, mais luy parlant; ou ne le regardant ni parlant a luy, mais simplement demeurant où il nous a mis, comme une statuë dans sa niche. Et quand a cette simple demeure se joint quelque sentiment que nous sommes a Dieu, et qu'il est nostre tout, nous en devons bien rendre graces a sa bonté. Si une statuë que l'on auroit mise en une niche au milieu d'une sale, avoit du discours, et qu'on luy demandast : Pourquoi es-tu la? Parce que, diroit-elle, le statuare mon maistre m'a mise yci. Pourquoy ne te remuës-tu point? Parce qu'il veut que j'y demeure immobile. Dequoy sers-tu la? quel preffit te revient-il d'estre ainsy? Ce n'est pas pour mon service que j'y suis, c'est pour servir et obeir a la volonté de mon maistre. Mais tu ne le vois pas. Non, diroit-elle, mais il me voit et prend playsir que je sois où il m'a mise. Mais ne voudrois-tu pas bien avoir du mouvement, pour aller plus près de luy? Non pas, sinon qu'il me le commandast. Ne desires-tu donc rien? Non; car je suis où mon maistre m'a mise, et son gré est l'unique contentement de mon estre.

Mon Dieu! ma Fille, que c'est une benne oraysen, et que c'est une bonne façon de se tenir en la presence de Dieu, que de se tenir en sa volonté et en son bon playsir! Il m'est advis que Magdaleine estoit une statuë en sa niche, quand,

sans dire mot, sans se remuer, et peut estre sans le regarder, elle escoutoit ce que nostre Seigneur disoit, assise a ses piés : quand il parloit, elle escoutoit ; quand il entrelaisoit de parler, elle cessoit d'escouter, et cependant elle estoit tous-jours la.

Un petit enfant qui est sur le sein de sa mere dormante, est vrayement en sa bonne et desirable place, bien qu'elle ne luy die mot, ni luy a elle.

Mon Dieu, ma Fille, que je suis aysé de parler un peu de ces choses avec vous? Que nous sommes heureux, quand nous voulons aymer nostre Seigneur! Aymons-le bien donq; ne nous mettons point a considerer trop par le menu ce que nous faysons pour son amour, pourveu que nous sachions que nous ne voulons jamais rien faire que pour son amour. Pour moy, je pense que nous nous tenons en la presence de Dieu mesmement en dormant : car nous nous endormons a sa veuë, a son gré et par sa volonté; et il nous met la sur le lit, comme des statuës dans une niche ; et quand nous nous esveillons, nous treuvons qu'il est la aupres de nous, il n'en a point bougé, ni nous aussi : nous nous sommes donq tenus en sa presence, mais les yeux fermés et clos.

Or, voyla qu'on me presse : bon soir, ma chere Seur, ma Fille, vous aurés de mes nouvelles le plus souvent que je pourray.

Croyés que la premiere parole que je vous escrivas fut bien veritable, que Dieu m'avoit donné a vous; les sentimens en sont tous les jours plus grans en mon ame. Ce grand Dieu soit a jamais nostre tout. Je saluë ma chere petite fille, ma seur, et toute la Mayson. Tenés ferme, chere Fille; ne doutés point; Dieu vous tient de sa main, et ne vous abandonnera jamais. Gloire luy soit és siecles des siecles! Amen.

Vive Jesus et sa tres sainte mere! Amen. Et loué soit le bon pere saint Joseph! Dieu vous benisse de mille benedictions.

LXXVI.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Il lui fait part de diverses nouvelles, et entre autres, qu'il va commencer le livre de *l'Amour de Dieu*.

5 février 1610.

Cette lettre sera courte, tres chere Fille, car je n'ay nul loysir. Elle vous dira donq seulement qu'avant hier j'ay sceu que je n'irois pas a Salins ce Caresme, parce que Monsieur l'Archevesque de Besançon a resolu a ceux de cette ville-la, qu'il ne vouloit pas que j'y allasse; et il est leur prelat. Le ² pourquoy de cela, je ne le sçay pas bien; mais, a le dire entre nous, il ne sera pas grandement pris en bonne part de tous. Quant a moy, j'en suis bien ayse, quoy que je fusse resolu d'y aller de bon cœur.

Mon frere vous envoyera son laquais dans peu de jours, en attendant d'y aller luy-mesme, apres qu'il aura demeslé quelques affaires de deça.

Madamoyselle Favre s'est en fin resoluë, avec le bon congé de son pere, d'estre toute a nostre Seigneur, et de demeurer ma fille plus que jamais; et je croy que nous en ferons quelque chose de bon.

J'escoute de toute part ce que Dieu demande de moy. Priés-le, ma chere Fille, qu'il en dise ce bon mot, que je suis sien; ouy certes, je le suis de tout mon cœur, quoy que miserable et chetif: je ne manque point a la promesse

¹ Tirée du premier monastère de la Visitation de Sainte-Mobie, à Aix. C'est la 198^e de la collection-Blaise.

² Au lieu de *Le Blaise* fait lire *Et* à ses lecteurs.

faite de l'orayson ; car il faut que de tems en tems je vous en rende conte.

La pauvre chere seur est toute grosse , et vrayement fort bonne, ainsy que j'ay veu par la reveue annuelle qu'elle a faite ces jours passés avec grande devotion. Je vay mettre la main au livre *de l'amour de Dieu*, et m'essayeray d'en escrire autant sur mon cœur comme je feray sur le papier. Bon jour, mon unique , ma tres chere, mon incomparable chere Fille , soyés toute a Dieu. J'espere tous les jours plus en luy que nous ferions prou en nostre dessein de vie. Mon Dieu ! j'escris a perte d'haleyne.



CXXVII.

LETTRE ¹

A MADAME DE CORNILLON, SA SŒUR.

Il la console sur la mort de leur mère. Il lui propose, pour motifs de consolation, les grâces que Dieu avoit faites à la défunte pour la disposer à ce passage, et la sainteté de sa vie.

4. mars 1610.

Ma tres chere Seur, ma Fille ,

Consolons-nous le plus que nous pourrons, en ce trespas de nostre bonne mere : car les graces que Dieu a exercées en son endroit, pour la disposer a une si heureuse fin, sont des marques fort certaines que son ame est doucement receue entre les bras de sa divine misericorde, si qu'elle est bien heureuse d'estre desprise et demeslée des travaux de ce monde ; et nous aussi, chere seur, serons bien heureux a nostre tour, si comme elle nous vivons le reste de nos jours en la crainte et amour de nostre Seigneur, ainsy que nous

¹ C'est la 200^e de la collection-Blaise, et la 67^e (al. 63^e) du livre V des anciennes éditions.

nous le sommes promis l'un a l'autre l'autre jour a Nessay.

Sa divine Majesté nous attire en cette sorte au desir du Ciel, y retirant petit a petit tout ce qui nous estoit plus cher icy bas. Soyés donq bien consolée, ma chere Fille; et si vostre cœur ne peut s'empescher d'avoir du ressentiment en cette separation, faites au moins qu'il soit tellement moderé par l'acquiescement que nous devons au bon playsir de nostre Sauveur, que sa bonté ne soit point offensée, ni le fruit qu'il a mis en vostre ventre, mal-mené.

Encor faut-il que je vous die ce mot pour nostre contentement : c'est que cette pauvre bonne mere, avant que de partir de Nessay, revit tout l'estat de sa conscience, renouvela toutes les bonnes resolutions qu'elle avoit faites de servir Dieu, et vint si contente de moy, que rien plus, car Dieu ne voulut pas qu'elle fust en estat de melancholie quand il la prendroit a soy. Or sus, ma chere Seigneur, ma Fille, aimés-moy tous-jours bien, car je suis plus vostre que jamais : et pleust a Dieu que vous peussiez venir faire la sainte semaine avec nous ! je m'en sentirois fort consolé. Bon jour, ma Fille ; je suis vostre frere, etc.

CXXVIII.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Ne point croire aux présages, et remettre tous ses intérêts entre les mains de la Providence. Pratique pour les jours de jeûne, et particulièrement de ceux du Carême.

27 mars 1610.

Ma tres chere Fille,

Voyci comme je vous respons. Il n'y eut nulle offence en tout ce qui se passa touchant les presages du peril de Mon-

¹ C'est la 203^e de la collect.-Blaise, et la 8^e (*al.* 7^e) du liv. IV des anc. édit.

sieur vostre filz ; bien qu'il ne faille pas attendre son esprit a donner creance a ces preoccupations, mais aller doucement, remettant tout ce qui vous touche entre les mains de la divine providence ; et mesme quand quelque violent pressage nous arrive, tel qu'estoit celuy duquel vous m'escrivés, il faut renoncer aux apprehensions qui nous en reviennent, tant qu'il nous est possible, de peur que nostre ennemy, nous treuvant faciles a croire telz pressentimens, n'abuse de nostre facilité.

Mais la verité est qu'il n'abusera jamais de choses quelconques en vostre endroit, tandis que, comme vous faites, vous tiendrés vostre cœur naïvement et humblement ouvert a vostre guide.

Il faut bien tous-jours faire pour toutes occurrences comme vous faites pour le proces perdu ; c'est a dire, il faut bien tous-jours s'accommoder a doucement supporter ces rencontres.

Faites comme le Pere François vous a dit touchant le jeusne, et faites hardiement un peu bonne collation.

Pour l'orayson, vous faites bien de vous laisser aller a la mentale, quand nostre Seigneur vous y semond, lhors que vous dites les vocales.

Dites donq ce reste de Caresme cinq *Pater noster*, et cinq *Ave*, les genoux nudz et les mains nuës, par obeissance, et pour vous conformer a celuy qui va nud sur la Croix pour nous, c'est a dire duquel nous allons rememorer la mort.

Il est mieux de choysir quelque pauvre prêtre, et luy faire dire une messe le samedi, que de donner tous les jours un liard : ainsy vous soulagerés le prochain, et louèrés la Vierge Marie par une excellente action.

Que s'il ne se treuve point de Prestre qui ayt besoin de cette assistance, je pense que sainte Claire en pourra estre aydée. Il est vray qu'en cas qu'il y eust d'autres pauvres en necessité, il le leur faudroit appliquer, parce qu'allhors

le soulagement du prochain est commandé en ce que l'on peut bonnement.

Bon soir, ma tres chere Fille, demeurés toute en nostre Seigneur. Je suis en luy tout vostre.



CXXIX.

LETTRE ¹

DE M. FRÉMIOT A S. FRANÇOIS DE SALES.

Il lui marque sa douleur sur le départ de sa chère fille, mais une douleur tranquille et pleine de résignation.

29 mars 1610.

Monseigneur,

Ce papier devoit estre marqué de plus de larmes que de lettres, puis que ma Fille, en laquelle pour ce monde j'avois mis la meilleure partie de ma consolation et du repos de ma miserable vieillesse, s'en va, et me laisse pere sans enfans. Toutesfois, a vostre exemple, Monseigneur, qui, sur le decez de Madame vostre mere, avez pris une ferme et constante resolution sur la volonté de Dieu, je me resous et conforme a ce qui plaist a Dieu, et, puis qu'il veut avoir ma Fille pour son service en ce monde, pour la rendre, par ce chemin en sa gloire eternelle, je veux bien monstrier que j'ayme mieux son contentement avec le repos de sa conscience que mes propres affections.

Elle s'en va donc consacrer à Dieu; mais c'est a la charge qu'elle n'oubliera pas son pere, qui l'a si chèrement et tendrement aymée. Elle emmeine deux gages, l'un desquels j'estime heureux, puis qu'il entre en vostre beniste famille;

¹ Tirée de la Vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales, tom. II, liv. VII, p. 59-60. C'est la 204^e de la collection-Blaise.

l'autre, je voudrois bien qu'elle voulust nous le conserver. Pour son filz, j'en auray le soing qu'un bon pere doit aux siens, et, tant que Dieu aura agreable de me laisser en cette vallée de pleurs et de miseres, je le feray instituer en tout honneur et vertu.

Je vous supplie tres humblement, Monseigneur, de me continuer tous-jours vos bonnes volontés, et croire que je ne desire rien plus, après les graces et benedictions de ce bon Dieu que j'implore, et dont j'ay bien besoing, que d'estre conservé en vostre souvenance, et demeurer toute ma vie, Monseigneur, vostre tres-humble et tres-affectionné serviteur, Fremiot.

CXXX.

LETTRE ¹

DE SAINT FRANÇOIS A UNE DAME.

Le Saint l'exhorte à la patience.

29 mars 1610.

Madame,

Je suis extremement desplaysant du retardement que je voy pour l'arrivée du depesche que ce porteur et vous attendés; et s'il estoit en mon pouvoir, vous auriés une prompte satisfaction pour ce regard. Or, esperant que la chose ne peut pas aller beaucoup plus au long, je vous exhorte de vous consoler, et conserver la sainte patience, en vivant tous-jours en la crainte de nostre Seigneur, que je prie vous donner les graces de son saint Esprit, et suis vostre humble serviteur en nostre Seigneur.

¹ Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen. C'est la 205^e de la collection-Blaise.

CXXXI.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il l'exhorte à être entièrement unie à Dieu, et à demeurer en lui.

24 avril 1610².

Il faut bien prendre courage, ma chere Fille, et se tenir en santé, puis que vous voyci a la veille de vostre embarquement pour aller au Havre de grace et de consolation. J'ay bien pensé je ne sçai quoy de bon ce matin sur l'Evangile courant, en ces paroles : *Qui demeure en moy, et moy en luy, il porte beaucoup de fruit ; car sans moy vous ne pouvez rien faire* ³. Il m'est bien advis que nous ne demeurons plus en nous-mesmes, et que, de cœur, d'intention et de confiance, nous nous logerons pour jamais dans le costé percé du Sauveur; car sans luy, non seulement nous ne pouvons, mais quand nous pourrions, nous ne voudrions rien faire. Tout en luy, tout par luy, tout avec luy, tout pour luy, tout luy.

¹ C'est la 206^e de la collection-Blaise, et la 107^e (al. 93^e) du livre IV des anciennes éditions.

² Ce fut en cette année que se fit l'établissement de l'ordre de la Visitation.

³ Qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum; quia sine me nihil potestis facere. Joan., XV, 5.

CXXXII.

LÉTTRE ¹

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE HERCE.

Le Saint marque une grande ardeur de servir une dame dans la conduite de son âme. Il la console sur les surprises des passions qu'elle ressentoit, et dont elle étoit alarmée. Il lui apporte l'exemple de saint Paul. L'amour-propre ne meurt qu'avec le corps; il suffit de ne point consentir à ses attaques. La nature n'est point indifférente aux peines dans cette vie mortelle; notre Seigneur nous en est un exemple dans sa passion. Remède aux saillies de l'amour-propre. Comparaison prise d'un luth qui n'est point d'accord. M. l'évêque de Belley étoit venu voir le saint prélat, et avoit prêché chez lui. Le Saint avoit été parrain d'un enfant de la dame à qui il écrit, et l'avoit nommé François en le baptisant; il dit des choses charmantes de cet enfant, qui n'avoit pourtant guère qu'un an, étant né pendant son dernier voyage en France.

Annecy, le 7 juillet 1610.

Madame,

Dieu nostre Sauveur sçayt bien qu'entre les affections qu'il a mises en mon ame, celle de vous cherir infiniment et vous honorer très parfaitement est l'une des plus fortes, et tout a fait invariable, exempte de vicissitude et d'oubly. Or sus, cette protestation estant faite tres religieusement, je vous diray ce petit mot de liberté et de franchise, et recommenceray a vous nommer du nom cordial de ma tres chere Fille, puis qu'en verité je sens bien que je suis cordialement vostre pere d'affection.

Ma tres chere Fille donq, je ne vous ay point escrit; mais dites-moy, je vous prie, et vous, m'avés-vous escrit depuis mon retour en ce país? Mais pour cela vous ne m'avés pas oublié; o certes, ni moy non plus; car je vous dis en toute

¹ L'original en appartenoit à M. le Supérieur du Séminaire de la ville de Meaux. C'est la 212^e de la collection-Blaise.

fidélité et certitude, que ce que Dieu a voulu que je vous fusse, je le suis, et sens bien que je le seray a jamais tres constamment et tres fortement, et ay en cela une tres singuliere complaisance accompagnée de beaucoup de consolation et d'utilité pour mon esprit.

J'attendois que vous m'escrivissiés, non point pour penser que vous le deussiés, mais ne doutant point que vous ne le feriés, et que par ce moyen je vous escrirois un peu plus amplement. Mais si vous eussiés tardé davantage, croyés-moy, ma tres chere Fille, je ne pourrois plus attendre, non plus que jamais je ne pourray obmettre vostre chere personne et toute vostre aymable Mayson en l'offrande que je fay journellement a Dieu le Pere sur l'autel, où vous tenés, en la commemoration que j'y fay des vivans, un rang tout particulier ; aussi m'estes-vous tout particulierement chere.

O! je voy, ma tres chere Fille, dedans vostre lettre un grand sujet de benir Dieu pour une ame en laquelle il tient la sainte indifference en effect, quoy que non pas en sentimens. Ce n'est rien, ma tres chere Fille, que tout ce que vous me dites de vos petites saillies. Ces petites surprises des passions sont inevitables en cette vie mortelle ; car pour cela le grand Apostre crie au ciel ¹ : *Helas, pauvre homme que je suis ! je sens deux hommes en moy, le vieil et le nouveau ; deux loys, la loy des sens et la loy de l'esprit ; deux operations, de la nature et de la grace. Hé ! qui me delivrera du corps de cette mort ?*

Ma Fille, l'amour propre ne meurt jamais qu'avec nostre corps ; il faut tous-jours sentir ses attaques sensibles ou ses pratiques secrettes, tandis que nous sommes en cet exil. Il suffit que nous ne consentions pas d'un consentement voulu,

¹ Condelector legi Dei secundum interiorem hominem : video autem aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati quæ est in membris meis. Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis hujus ? Ad Rom., VII, 21, 22, 23 et 24.

deliberé, arrêté et entretenu : et cette vertu de l'indifference est si excellente, que nostre vieil homme, en la portion sensible et la nature humaine, selon les facultés naturelles, n'en fut pas capable, non pas mesme en nostre Seigneur, qui, comme enfant d'Adam, quoy qu'exempt de tout peché et de toutes les appartenances d'iceluy en sa portion sensible et selon ses facultés humaines, n'estoit nullement indifferent, ains desira ne point mourir en la Croix, l'indifference estant toute reservée, et l'exercice d'icelle, a l'esprit, a la portion superieure, aux facultés embrasées de la grace, et en somme a luy-mesme en tant qu'il estoit le nouvel homme.

Or sus, demeurés donq en paix. Quand il nous arrive de violer les loix de l'indifference és choses indifferentes, ou pour les soudaines saillies de l'amour propre et de nos passions, prosternons soudainement, si tost que nous pouvons, nostre cœur devant Dieu, et disons en esprit de confiance et d'humilité : *Seigneur, misericorde ; car je suis infirme* ¹. Relevons-nous en paix et tranquillité, et renoüons le filet de nostre indifference, puis continuons nostre ouvrage. Il ne faut pas ni rompre les cordes, ni quitter le luth quand on s'apperçoit du desaccord : il faut prester l'oreille pour voir d'où vient le detraquement, et doucement tendre la corde, ou la relascher selon que l'art le requiert.

Demeurés en paix, ma tres chere Fille, et escrivés-moy confidemment quand vous estimerés que ce soit vostre consolation. Je respondray tous-jours fidelement et avec un plaisir particulier, vostre ame m'estant chere comme la mienne propre.

Nous avons eu ces huit jours passés nostre bon Monseigneur de Beley, qui m'a favorisé de sa visite, et nous a fait des sermons tout a fait excellens. Or, pensés si nous avons souvent parlé de vous et de vostre Mayson. Mais que de

¹ Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum. Ps. VI, 3.

joye, quand M. Jantet me disoit que mon tres cher petit filleul estoit si gentil, si doux, si beau, et quasi des-ja si devot ! Je vous assure en verité, ma tres chere Fille, que je ressens cela avec un amour noppareil, et me resouvien de la grace et douce petite mine avec laquelle il recent, comme avec un respect enfantin, la filiation de nostre Seigneur entre mes mains. Si je suis exaucé, il sera saint, ce cher petit François : il sera la consolation de ses pere et mere, et aura tant de faveurs sacrées aupres de Dieu, qu'il m'obtiendra le pardon de mes pechés, si je vis jusques a ce qu'il me puisse aymer actuellement. En fin, ma tres chere Fille, je suis tres parfaitement, et sans condition ni exception quelconque, vostre, etc.

Quand vous craindriés la perte de vos lettres en chemin, bien que presque jamais il ne s'en perd, vous pouvés bien ne point vous signer, car je connoistray bien tous-jours vostre main.

Oseray-je bien vous supplier de presenter mes tres humbles affections et mon service a Madame la Marquise de Menelay¹? Elle est assés humble pour le treuver bon, et le petit François assés sage pour le luy persuader, et madame de Chenoyse.

Encor faut-il que je salue madame de la Haye.

¹ Marguerite de Gondy, Marquise de Menelay ou Magnelay, sœur de l'évêque de *Paris*.

CXXXIII.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Il l'encourage à souffrir de bon cœur les tribulations. L'amour de Dieu s'entretient par les croix.

11 septembre 1610.

Madame,

Mais moy, j'ay bien de la consolation de vous voir recevoir si doucement les essays que je fay au service de vostre chere ame, laquelle voyant marquée de plusieurs graces celestes, je ne puis que je n'ayme tendrement et puissamment : c'est pourquoy je luy souhaite de plus en plus beaucoup d'avancement au saint amour de Dieu, qui est la benediction des benedictions.

Or vous scavés, ma tres chere Fille, que le feu que Moyse vit sur la montagne representoit ce saint amour; et que, comme ces flammes se nourrissoyent entre les espines, aussi l'exercice de l'amour sacré se maintient bien plus heureusement parmi les tribulations qu'emy les contentemens. Vous avés donq bien occasion de connoistre que nostre Seigneur desire que vous profitiés en sa dilection, puis qu'il vous donne une santé presque tous-jours incertaine, et plusieurs autres exercices.

Mon Dieu, ma tres chere Fille, que c'est chose douce de voir nostre Seigneur couronné d'espines sur la Croix, et de gloire au Ciel! car cela nous encourage a recevoir les contradictions amoureusement, scachans bien que, par la cou-

¹ C'est la 214^e de la collection-Blaise, et la 9^e du livre V des anciennes éditions.

ronne d'espines, nous arriverons a la couronne de felicité. Tenés-vous tous-jours bien serrée et jointe a nostre Seigneur, et vous ne scauriés avoir aucun mal qui ne se convertisse en bien. Madame, vostre humble et tres affectionné serviteur et compere

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

CXXXIV.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Il console une personne qui avoit un procès. Les peines qui viennent des procès sont plus dangereuses à l'âme que celles qui viennent des maladies et des péchés mêmes : cependant c'est le moyen de pratiquer bien des vertus.

19 septembre 1610.

Ma tres chere Fille,

J'ay sceu la multitude de vos peynes, et je les ay recommandées a nostre Seigneur, affin qu'il luy pleust de les benir de la sacrée benediction de laquelle il a beni celles de ses plus chers serviteurs, affin qu'elles soyent employées a la sanctification de son saint nom en vostre ame.

Et faut que je confesse qu'encor qu'a mon advis les afflictions qui regardent les personnes propres et celles des pechés soyent plus affligeantes, neanmoins celles des proces me donnent plus de compassion, parce qu'elles sont plus dangereuses pour l'ame. Combien de gens avons-nous veuz, en paix dans les espines des maladies et perte des amys, perdre la paix interieure dans le tracas des proces exterieurs? Et voyci la rayson, ou plustost la cause sans rayson : nous

¹ C'est la 215^e de la collection-Blaise, et la 34^e du livre V des anciennes éditions.

avons peyne de croire que le mal des proces soit employé de Dieu pour nostre exercice, parce que nous voyons que ce sont les hommes qui font les poursuites; et, n'osans pas nous remuer contre cette Providence toute bonne, toute sage, nous nous remuons contre les personnes qui nous affligent, et nous nous en prenons a eux, non sans grand peril de perdre la charité, la seule perte de laquelle nous devons craindre en cette vie.

Or sus, ma tres chere Fille, quand voulons-nous tesmoigner nostre fidelité a nostre Sauveur, sinon en ces occasions? Quand voulons-nous tenir en bride nostre cœur, nostre jugement et nostre langue, sinon en ces pas si raboteux et proches des precipices? Pour Dieu, ma tres chere Fille, ne laissés pas passer une sayson si favorable a vostre advancement spirituel, sans bien recueillir les fruitz de la patience, de l'humilité, de la douceur et de l'amour de l'abjection. Souvenés-vous que nostre Seigneur ne dit un seul mot contre ceux qui le condamnerent: il ne les jugea point: il fut jugé et condamné a tort, et il demeura en paix, et ne se vengea qu'a prier pour eux. Et nous, ma tres chere Fille, nous jugeons nos juges et nos parties; nous nous armons de plaintes et de reproches.

Croyés-moy, ma tres chere Fille, il faut estre forte et constante en l'amour du prochain: et je dis cecy de tout mon cœur, sans avoir esgard ni a vos parties ni a ce qu'ilz me sont; et m'est advis que rien ne me touche en ces rencontres, que la jalousie de vostre perfection. Mais il faut que je cesse, et je ne pensois pas mesme en tant dire. Vous aurés Dieu tous-jours, quand il vous playra. Et n'est-ce pas estre assés riche? Je le supplie que sa volonté soit vostre repos, et sa Croix vostre gloire; et je suis sans fin vostre tres humble et invariable serviteur en luy.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

CXXXV.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui procure une occasion pour écrire à son fils.

Ma tres chere Mere,

Avec une agreable occasion, je prens le contentement de vous donner le bon soir. Un fort honneste gentil-homme me vint demander une lettre vers M. le Grand, pour la recommandation de quelque affaire qu'il a. J'ay pensé que peut estre auriés-vous playsir d'escrire a vostre cher enfant. Ce n'estoit que je sçai que vous avés peur que l'amour naturel ne soit trop refroidy, et presque tout esteint, je n'ose-rois pas vous donner cette atteinte pour le resveiller.

Or sus, si vous escrivés, il faut avoir la lettre encor ce soir. Et Dieu vous benisse, ma tres vraye, tres aymée et tres aymable Mere. Je salue nos filles, notamment la malade, et suis, comme vous sçavés vous-mesme, tout vostre, par nostre Seigneur. Amen.

¹ C'est la 663^e de la collection-Blaise. Cette lettre et les deux suivantes ont dû être écrites vers la fin de 1609 ou dans le courant de l'année 1610, c'est-à-dire peu de temps après le départ définitif de sainte Jeanne-Françoise pour Annecy et la fondation du nouvel institut.

CXXXVI.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

Il se réjouit saintement avec elle du bonheur de sa vocation à la vie religieuse, et de la gloire qui revenoit à Dieu de leur institut.

A mesure ² que la souveraine bonté de la divine Trinité renvoie l'esprit de son adoration en la sainte Eglise, elle renouvelle, ce me semble, celui de la sacrée vocation de ma tres chere, tres bonne et tres honorée mere, laquelle sortant de son pays, sans sçavoir où elle alloit, mays croyant a Dieu ³, qui luy avoit dit : *Sors de ta terre et de ton parentage* ⁴, elle vint en la montaigne qui avoit pour son nom, *Dieu la verra* ⁵; et Dieu l'a veue, multipliant sa race spirituelle comme les estoilles du Ciel.

O! Dieu soit a jamais glorifié, ma tres chere Mere, avec laquelle je me resjouys, ains au cœur de laquelle mon cœur se resjouyt comme en soy-mesme. O! qu'il soit, ce cœur de

¹ C'est la 650^e de la collection-Blaise, et la 22^e (al. 17^e) du livre VI des anciennes éditions.

² Au lieu de *A mesure*, les éditions de 1626 et de 1663 portent *A mesme*.

³ « Creditit Abraham Deo, et reputatum est illi ad justitiam. » Gen., XV, 6.

⁴ « Dixit Dominus ad Abram : Egredere de terrâ tuâ, et de cognatione tuâ, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi. » Gen., XII, 1.

⁵ « Ait illi (Abrahamo) Deus : Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis, Isaac, et vade in terram visionis; atque ibi offeres eum in holocaustum, super unum montium quem monstravero tibi... Appellavitque nomen loci illius, Dominus videt. Unde usque hodie dicitur : In monte Dominus videbit. Vocavit autem Angelus Domini Abraham secundò de cœlo, dicens : Per memetipsum juravi, dicit Dominus : quia fecisti hanc rem, et non pepercisti unigenito filio tuo propter me, benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli, et velut arenam quæ est in littore maris. » Gen., XXII, 2, 14-17.

ma mere, eternellement fiché au Ciel, comme une belle estoille, qui en ayt une grande troupe autour. Est-il possible que nous chantions eternellement le cantique de gloire au Pere, au Filz et au saint Esprit? Ouy, l'ame de ma mere le chantera és siecles des siecles. Amen. Et Dieu en sera benit en l'eternité des eternités. Amen. Vive Jesus. Gloire soit au Pere, au Filz et au saint Esprit, de l'assemblée qu'il a faite de tous ces cœurs pour son honneur. Mays, hélas! que de confusion pour le mien, qui a si peu fidelement cooperé a une si sainte besoigne! Or sus, cette mesme tres sainte Trinité, qui est une tres souveraine bonté, nous sera propice, et nous ferons desormais sa volonté. Amen.

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

CXXXVII.

LETTRE¹

A LA MÈME.

Le Saint lui annonce l'arrivée de son fils, et l'exhorte à le recevoir avec tendresse.

Ce sera moy, je pense, qui le premier vous annonceray, ma tres chere Fille, la venue du bien-aymé Celse Benine. Il vint hier soir tout tard, et nous eusmes de la peyne a le retenir de vous aller voir dans le lit, où vous estiés tout indubitablement. Que je suis marry de ne pouvoir estre tesmoin des caresses qu'il recevra d'une mere insensible a tout ce qui est de l'amour naturel! Car je croy que ce seront des caresses terriblement mortifiées. Ah! non, ma chere Fille,

¹ C'est la 665^e de la collection-Blaise. Elle doit avoir été écrite de *Nessy* à *Nessy*, l'an 1609 au plus tôt, ou l'an 1610 au plus tard.

ne soyés pas si cruelle ; tesmoignés-luy du gré de sa venuë , a ce pauvre jeune Celse Benine. Il ne faut pas faire ainsi tout a coup de si grans signes de cette mort de nostre naturelle passion.

Or sus , je vous iray voir , si je puis , mais sobrement ; car aupres d'un objet si aymable , nous ne devons pas bonnement estre insensibles , car l'amitié descend plus qu'elle ne monte. Je me contenteray de ne cesser point de vous cherir autant comme ma Fille , que vous le cherirés comme vostre Filz ; et si , je vous desfie de faire mieux que moy.



CXXXVIII.

LETTRE¹

A UNE DEMOISELLE.

Il la console sur ses peines intérieures, et lui donne des nouvelles de sa sœur qui étoit avec la mère de Chantal.

Annecy, 4 janvier 1611.

J'ay de la consolation de voir en vostre lettre, ma chere Fille, que, nonobstant tous vos desgoustz et toute vostre tristesse, vous avés perseveré a faire vos exercices sans vous en estre oubliée que fort peu ; car, pourveu qu'on face en consideration de l'amour de Dieu ce qu'on fait, bien que ce soit sans sentiment et sans goust, l'ame ne laisse pas de prendre force et vigueur en l'interieur, et en la portion superieure spirituelle.

Cheminés donq avec courage et parfaite confiance en nostre Seigneur, car il vous tiendra de sa main ; et, par la variété

¹ Communiquée à l'ancien éditeur, par M. Beaume, docteur de Sorbonne. C'est la 228^e de la collection-Blaise.

des sentimens a laquelle nous sommes sujetz en ce miserable monde, il vous conduira au Ciel, où nous n'aurons qu'un seul et invariable sentiment de joye amoureuse de sa divine bonté, a laquelle je vous conjure de me recommander perpetuellement.

La bonne seur que vous avés icy est vrayement une bonne Fille; et pourveu qu'il playse a la sainte providence de nostre Seigneur de nous laisser quelque tems Madame de Chantal, ainsy que nous l'esperons, j'ay confiance en ce mesme Sauveur que cette chere seur sera bien consolée en ce genre de vie qu'elle a embrassé. Je vous prie d'avoir souvenance de tout cela en vos oraysons.

CXXXIX.

LETTRE ¹

A MADAME L'ABBESE DU PUIITS-D'ORBE.

Témoignages d'amitié.

4 janvier 1611.

Si vostre lettre m'a comblé de joye, je le demande a mon cœur, qui a esté tout absorbé de consolation, voyant et la souvenance que vous avés de moy, et l'honneur que vous continués de me faire en m'aymant, mais tendrement et cheurement, comme vous me le tesmoignés. Mais que puis-je faire ni dire, ma tres chere Seur, qui puisse dignement vous satisfaire sur ce sujet? Je confesse ingenuement que je suis vaincu, et que, comme vous me devancés infiniment de toutes partz, vous le faites tres particulierement en celle-cy

¹ Tirée du monastère de la Visitation, rue St.-Antoine, à Paris. C'est la 224^e de la collection-Blaise.

de me rendre les devoirs et les tesmoignages d'amitié pour celle-la avec laquelle je vous ayme.

Je la sens si grande, si forte et si fidelle, qu'il ne me semble pas qu'aucun autre me puisse devancer de ce costé. Mais je ne sçai comme mon malheur a voulu que je vous en aye rendu si peu de preuves cette année passée. Il faut, ma chere Seur, l'attribuer aux occasions qui ne s'en sont point presentées, et non jamais a nulle sorte de mesconnoissance des obligations que je vous ay, qui sont indicibles, puis qu'elles ne sont pas comprehensibles. Croyés, ma tres chere Seur, que mon cœur est fraternellement amoureux du vostre; et que, si j'avois la commodité d'assouvir ses desirs, je serois bien-tost en vostre solitude, laquelle, vous dites, je redoute pour son aspreté, mais laquelle j'ayme précisément pour mille sujetz, mais principalement pour l'amour de vous, qui, par vostre presence, me l'avés renduë cy devant plus douce et plus agreable que ne furent jamais les plus delicieuses conversations des villes.

Il ne faut pas oublier de dire quatre motz, avant de finir, de la chere Seur qui a manqué de nous estre ravie ces jours passés par un brave et galant gentil-homme qui la recherchoit en mariage. Je seray tous-jours extremement ayse de son contentement; mais, quand il sera de n'estre point mariée, cette joye doublera en moy.

Mon Dieu! ne nous verrons-nous jamais tretous ensemble? J'en fus ¹ un peu, a dire vray, impatient; mais je ne croy plus qu'elle m'ayme, puis que, non obstant que je luy escrivisse dernièrement, je n'ay point de ses nouvelles que par vostre entremise. Or sus, si ne laisseray-je pas de luy escrire.

Vous connoistrés bien, ma tres chere Seur, par la longueur de cette lettre, le playsir que j'ay de la faire et de m'entretenir avec vous. Mais il n'y a remede; vostre charité

¹ Ne faudroit-il pas plutôt lire *j'en suis* ?

me pardonnera ; je n'ay pas tous les jours le bien de vous pouvoir entretenir ; quand j'en ay la commodité, il s'en faut prevaloir. Je ne vous parle point de M. ni de Madame de Chantal ; ilz vous escrivent tretous.

Vous me dites sur la fin de vostre lettre je ne sçai quoy de vos belles et bonnes confitures , et desquelles, estant avec vous, j'ay si abondamment usé. Mais, ma chere Dame, vous estes , avec la petite seur, la souveraine friandise pour m'attirer par devers vous : tout le reste n'est qu'*accessoire* ; ces deux personnes, que je viens de nommer , sont le principal.

Il faut finir en vous recommandant le soin de vostre santé, avec la joye interieure et la recreation exterieure, qui vous serviront pour un entier restablissement. Faites-le, ma chere Seur, sinon pour vous, pour le moins en consideration de ceux qui la souhaitent entiere et parfaite. Je suis de ceux-la, et vous le croyés, n'est-ce pas ? Ma chere Seur, il faut bien le faire, et m'aymer absolument presque sans reserve. Je suis en nostre Seigneur, que je vous desire propice eternellement, ma tres chere Seur, vostre, etc.



CXL.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Avantages de sa vie nouvelle ; exhortations à supporter paisiblement la soustraction des suavités divines.

25 janvier 1611.

Le tres grand et miraculeux S. Paul nous a reveillés de grand matin, ma tres chere Fille, si fort il s'est escrié aux

¹ C'est la 225^e de la collection-Blaise, et la 14^e du livre II des anciennes éditions.

aureilles de mon cœur et du vostre; *Seigneur, que voulés-vous que je face* ¹?

Ma tres chere Mere et toute chere Fille, quand sera-ce que, tous mortz devant Dieu, nous revivrons a cette nouvelle vie, en laquelle nous ne voudrons plus rien faire, ains laisserons vouloir a Dieu tout ce qu'il nous faudra faire, et laisserons agir sa volonté vivante sur la nostre toute morte?

Or sus, ma chere Fille, tenés-vous bien a Dieu, consacrés-luy vos travaux, attendés en patience le retour de vostre beau soleil. Ah! Dieu ne nous a pas forclos de la jouissance de sa douceur : il l'a seulement soustraite pour un peu, affin que nous vivions a luy et pour luy, et non pour ces suavités; affin que nos seurs travaillées treuvent chez nous un secours compatissant et un support suave et amoureux; affin que d'un cœur tout escorché, mort et matté, il reçoive l'odeur agreable d'un saint holocauste.

O Seigneur Jesus! par vostre tristesse incomparable, par la desolation nompareille qui occupa vostre cœur divin au mont Olivet et sur la Croix, et par la desolation de vostre chere Mere, qu'elle eut tandis qu'elle fut privée de vostre presence, soyés la joye ou au moins la force de cette fille, quand vostre Croix et passion est tres uniquement conjointe a son ame.

Je vous envoye cet esclat de nostre cœur, ma tres chere Fille, que le grand S. Paul benisse. Je pense qu'il vous faut caresser la seur de nostre seur N.; car en fin la douce charité est la vertu qui respand la bonne odeur edificative, et les personnes moins eslevées la reçoivent avec plus de profit.

¹ Domine, quid vis me facere? Act., IX, 6.

CXLI.

FRAGMENT D'UNE LETTRE ¹

A LA MÊME.

Sur le nom de Sœurs Oblates qu'il avoit d'abord adopté pour sa Congrégation naissante. Sainte Françoise, Patronne de la Visitation.

9 mars 1611.

Ouy, ma chere Fille, ouy sans opiniastreté, nous changerons le nom de Seurs Oblates, puis que cette expression desplaît si fort a ces messieurs; mais nous ne changerons jamais le dessein et le vœu eternal d'estre a jamais les tres humbles servantes de la mere de Dieu. Renouvelés-en la promesse en vostre communion; j'en feray de mesme au sacrifice de la Messe. Helas! il y a aujourd'huy douze ans que j'eus la grace de celebrer dans le monastere de cette sainte vefve Romaine, avec mille desirs de luy estre devot toute ma vie. Comme elle est nostre sainte Patronne, il faut qu'elle soit nostre modele. Elle aymoit bien autant son petit Batiste que vous aymés vostre Celse Benine; mais elle laissa a Dieu l'entiere disposition d'en faire a sa volonté, et il en fit un enfant de salut: ainsi je l'espere du tres cher enfant de ma tres chere Mere.

¹ Tiré de l'*Année sainte de la Visitation*, tome 1^{er}, page 294. Puisque cette lettre a été écrite par son auteur juste 12 ans après la messe qu'il avoit célébrée à Rome dans le monastère de Sainte-Françoise, et qu'il étoit à Rome en mars 1599, nous inférons avec vraisemblance de ce double fait que cette lettre doit avoir pour date l'an 1611, et le 9 mars, qui est le jour où tombe la fête de la sainte de ce nom.

CXLII.

LETTRE ¹

A UNE DAME MARIÉE.

Il l'exhorte au mépris du monde.

22 mars 1611.

Helas ! ma tres chere Fille, que ce miserable monde est puissant a nous traisner apres ses niaiseries et amusemens ! Or, je suis un peu bien ayse que nous nous soyons un peu apprivoisés, M. vostre mary et moy, a cette intention. Je luy parlay bien amplement de mes affaires et des occurrences qui me regardoyent, et ne sçavois bonnement comment faire pour luy celer l'extreme mespris que Dieu m'a donné de toutes ces adventures qu'on appelle de fortune et d'establissement ; car il ne veut pas que cela soit mesprisé d'un si grand mespris, comme est celuy que, graces a nostre Seigneur, j'en ressens en mon ame.

O Dieu ! ma chere Fille, que ce monde est estrange en ses fantasies, et a quelle sorte de prix est-il servy ! Si le Createur ordonnoit des choses si difficiles comme le monde, combien peu treuveroit-il de serviteurs ! Or sus, demeurés en paix aupres de la tres sainte croix, eslevée en ce tems ² pour enseigne de salut a nos ames.

¹ C'est la 226^e de la collection-Blaise, et la 72^e (*al.* 64^e) du livre VI des anciennes éditions.

² Le mardi de la semaine de la Passion.

CXLIII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Saint François n'ayant pu la visiter la prie de lui envoyer de ses nouvelles.

Tyrannisé de visites et entretiens importuns, me voyci à la fin du jour sans vous avoir veuë, ma tendre Fille : j'ex-
cepte pourtant la visite de la petite seur qui vient de me
laisser maintenant, et laquelle m'a laissé avec bon goust,
parce que nous avons parlé de bonnes choses; mais ne laissés
pas, ma chere Fille..... de me faire sçavoir comme vous vous
portés cett' apres disner, et apres souper, en peu de lignes,
de peur de vous travailler. O! Dieu me donnera demain
quelqu'heure pour vous voir. Croyés que ce ne sera pas si
tost que je le souhaite. Vive Jesus, Maria.

CXLIV.

LETTRE ²

A LA MÊME.

Saint François lui envoie des Psaumes.

Voyla donq, ma tres chere Mere, ma Fille, les psalmes;
vous en pourrés prendre ou les troys derniers, pour tous les

¹ L'original en appartenoit autrefois à M. l'abbé Chuit, chanoine à Chambéry. C'est la 299^e inédite de la collection-Blaise. Quoique sans date, elle a dû être écrite à une époque où la sainte fondatrice de la Visitation se trouvoit malade, ayant près d'elle sa fille François, depuis comtesse de Toulonjon, que saint François avoit coutume d'appeler *la petite seur*.

² L'original en appartenoit autrefois à M. Revel, doyen de la métropole de Chambéry. C'est la 300^e inédite de la collection-Blaise.

troys jours, ou varier de troys en troys pour chasque jour. Cependant quel contentement a ma pauvre ame de vous saluer encor un peu par cett' occasion, vous, dis-je, ma tres chere Mere, que mon ame chérit comm' elle-mesme ! Dieu soit à jamais l'unique ame de nostr' unique vie, et l'unique vie de nostr' unique ame.

CXLV.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Saint François la prie de se pourvoir d'un prêtre pour une messe à dire dans sa communauté.

Pensés, ma tres chere Mere, si je fus hier bien mortifié, que je n'eus pas seulement le loysir de vous envoyer un petit bon soir. Au moins bon jour pour ce matin, ma tres chere Mere, et je vous demande si vous pourrés avoir un Pere Barnabite, car monsieur Roland est a compter de l'argent. Que s'il ne le peut, bonnement renvoyés-moy, et je vous pourvoiray bravement, et, tout au fin pis, ce sera d'un pauvre Evesque que vous aymés comme vous mesme, aussi est-il tout a vous.

¹ L'original en est conservé dans le monastère de la Visitation d'Alzano, près de Bergame. C'est la 301^e inédite de la collection-Blaise.

CXLVI.

LETTRE OU BILLET ¹

A LA MÊME.

Et pourquoy non moy à ² ma Mere? Vrayement, bon soir, ma tres chere Mere, j'ay fait avec le procureur Latour qu'il ira jeudi à Duzonche : c'est un bon personnage qui fera fort bien l'office. Or sus, portés-vous bien, ma tres chere Mere; Dieu vous comble de paix, benediction et amour. *Amen.*

CXLVII.

AUTRE BILLET ³

ADRESSÉ A LA MÊME.

Ma tres chere Fille,

Je vous donne le bon jour, et peut-estre iray-je vous donner le bon soir en personne; cependant si je puis, et mesme parce que Madame Lancienne ⁴ est venue, laquelle (on m'assure) ira vers vous avec intention d'avoir plus de commodités de me parler, bien que je voy qu'elle en aura peu, où que ce soit, a rayson de nostre synode, duquel les abors commencent demain. Bon jour, ma tres chere Fille, et priés pour moy.

¹ L'original en est conservé chez S. G. Monseigneur l'Evêque d'Anneoy. C'est la 302^e inédite de Blaise.

² Au lieu de lire ici à, ne seroit-on pas mieux de supposer plutôt une virgule, et de lire ainsi : *Et pourquoy non moy, ma mere ?*

³ Cet autre billet, sans date comme les précédents, et conservé à l'Evêché d'Anneoy, fait également partie du n^o 302 des lettres inédites de Blaise.

⁴ Pour l'Ancienne sans doute.

CXLVIII.

LETTRE ¹

A UNE DAME MARIÉE.

Il faut rendre sa conversation utile au prochain. Moyens d'attirer en nous notre Seigneur.

Après le 3 avril 1611.

Ma tres chere Seur,

Escrivant a Monsieur vostre mary en recommandation d'un mien amy Chanoine de Lyon, je vous fay ce petit billet pour tout simplement vous saluër de tout mon cœur, mais de la part encor de la chere et bonne seur Madame de Chantal, laquelle va de bien en mieux pour sa santé, et pour le dire encor entre nous deux, pour la sainteté a laquelle les tribulations et maladies sont fort propres pour donner l'avancement, a cause de tant de solides resignations qu'il faut faire és mains de nostre Seigneur.

Vivés toute pour Dieu, ma chere Fille : et puis qu'il faut que vous vous exposiés a la conversation, rendés-vous y utile au prochain par les moyens que souvent je vous ay escritz. Ne pensés pas que nostre Seigneur soit plus esloigné de vous tandis que vous estes parmi le tracas auquel vostre vocation vous porte, qu'il ne seroit si vous estiés dans les delices de la vie tranquille. Non, ma tres chere Fille, ce n'est pas la tranquillité qui l'approche de nos cœurs, c'est la fidelité de nostre amour; ce n'est pas le sentiment que nous avons de sa douceur, mais le consentement que nous donnons a sa sainte volonté, laquelle il est plus desirable qu'elle soit

¹ C'est la 228^e de la collection-Blaise, et la 14^e du livre III des anciennes éditions.

executée en nous, que si nous executions nostre volonté en luy.

Bon jour, ma tres chere Seur, ma Fille : je prie cette souveraine bonté qu'elle nous face la grace de la bien chercher par amour; et suis en elle tout entierement, Madame, vostre tres humble serviteur, etc.



CXLIX.

LETTRE ¹

A UNE DAME MARIÉE AVEC UN MAGISTRAT.

Dieu se contente souvent de notre bonne volonté dans le choix d'un état de vie : il faut alors se soumettre à sa détermination. Sages précautions des parents pour le mariage des filles; avis touchant le bal. Il ne convient point aux personnes du sexe d'entreprendre des pèlerinages, principalement s'ils sont longs. Dévotion à la sainte Vierge recommandée; faire l'aumône abondamment : cependant la discrétion doit les régler dans un père ou une mère de famille.

Après le 8 avril 1611.

Ce m'a esté un extreme contentement d'apprendre un peu plus amplement que de coustume de vos nouvelles, ma tres chere Seur, ma Fille. Bien que je n'aye pas encor tant eu de loysir pour parler avec Madame de Chantal, que j'aye peu m'enquerir si particulierement comme je desirois de toutes vos affaires, desquelles je pense que vous aurés communiqué avec elle comme avec une parfaite amie; or pour le moins m'a-elle dit que vous cheminés fidellement en la crainte de nostre Seigneur, qui est le grand mot de la consolation, puis que mon ame desire tant de bien a la vostre tres chere.

¹ C'est la 229^e de la collection-Blaise, et la 10^e du livre III des anciennes éditions.

Au reste , pour respondre brievement a la vostre, N. fit tres bien d'entrer aux Carmelites; car il y avoit apparence que Dieu en seroit glorifié : mais puis qu'elle en sort par ordre des Superieures, elle doit estimer que Dieu, se contentant de son essay, veut qu'elle le serve ailleurs; si bien qu'elle fera mal, si, apres les premiers ressentimens de sa sortie, elle n'appaise son esprit, et ne prend ferme resolution de vivre toute en Dieu en quelqu'autre condition; car par plusieurs voyes on va au ciel. Pourveu qu'on ayt la crainte de Dieu pour guide, il importe peu quelle vöye on tienne, bien qu'en elles-mesmes les unes soyent plus desirables que les autres a ceux qui ont la liberte de choysir.

Mais quant a vous, ma chere Fille, dequoy vous mettés-vous en peyne pour ce regard? Vous avés fait charité de procurer une si sainte retraite a cette pauvre fille : s'il ne plait pas a Dieu qu'elle y persevere, vous n'en pouvés mais. Il faut acquiescer a cette providence souveraine, laquelle n'est pas obligée de suivre nos eslections et persuasions, mais son infinie sagesse. Si N. est sage et humble, Dieu luy treuvera bien une place en laquelle elle pourra bien servir sa divine Majesté, ou par consolations ou par tribulations.

Cependant les bonnes Meres Carmelines font bien d'observer exactement leurs Constitutions, et de rejeter les espritz qui ne sont pas propres pour leur maniere de vivre.

Ma chere Fille, ce petit esbranlement de cœur que vous avés en cette occasion, vous doit servir d'avertissement que l'amour propre est grand et gros dans vostre cœur, et qu'il faut faire bon guet, de peur qu'il ne s'en rende le maistre. Ah ! Dieu par sa bonté ne le veuille jamais permettre, ains face regner sans fin en nous, sur nous, et contre nous, et pour nous, son tres saint amour celeste.

Touchant le mariage de cette chere Fille, que j'ayme bien fort, je ne puis bonnement vous donner conseil, ne sachant de quelle nature est ce Chevalier qui la recherche. Car ce que

Monsieur vostre mary dit est veritable, qu'il pourroit a l'adventure changer toutes ces mauvaises humeurs que vous remarqués; mais, cela s'entend, s'il est de bon naturel, et que ce ne soit que la jeunesse ou la mauvaise compaignie qui le gaste. Mais si c'est un esprit de nature mal qualifié, comme il ne s'en void que trop, certes, c'est tenter Dieu de hazarder une fille en ses mains, sous l'incertaine et douteuse presumption d'amendement, et sur tout si la fille est jeune et qui ayt besoin de conduite elle-mesme : auquel cas, ne pouvant rien contribuer a l'amendement du jeune homme, ains estant plustost a craindre que l'un ne serve de sujet de perte a l'autre, qu'y a-il en tout cela qu'un evident danger? Or, Monsieur vostre mary est grandement sage, et m'asseure qu'il fera toute bonne consideration, a quoy vous le servirés; et moy, je prieray, selon vostre desir, qu'il playse a Dieu de bien adresser cette chere fille, affin qu'elle vive et vieillisse en sa crainte.

De mener au bal ¹ cette fille fort souvent ou rarement, puis que c'est avec vous qu'elle ira, il imperte peu. Vostre prudence doit juger de cela a l'œil, et selon les occurrences : mais la voulant dedier au mariage, et elle ayant cette inclination, il n'y a pas de mal de l'y conduire, tant souvent que ce soit assés, et non pas trop. Si je ne me trompe, cette fille est vive, vigoureuse et de naturel un peu ardent : or, maintenant que son entendement commence a se deployer, il faut y fourrer doucement et suavement les premisses et premieres

¹ Il faut lire après ce passage, et comme correctif, ce que notre Saint dit de ce même plaisir dans *l'Introduction à la vie dévote*, Partie I^{re}, chap. 23. Il y explique et y développe plus au long sa pensée à cet égard.

« O Philotée ! ces ridicules divertissemens sont ordinairement dangereux ; » ilz dissipent l'esprit de devotion ; ilz affoiblissent les forces de la volonté ; » ilz refroidissent la sainte charité, et ilz reveillent en l'ame mille sortes de » mauvaises dispositions ; c'est pourquoy l'on ne doit jamais se les permettre, » dans la nécessité même, qu'avec de grandes precautions. » (Voyez ce livre du Saint, *Des bals et autres divertissemens permis, mais dangereux* ; et surtout le *Traité contre les danses et les mauvaises chansons*.)

semences de la vraye gloire et vertu , non pas en la tançant de paroles aigres , mais en ne cessant pas de l'advertir avec des paroles sages et amiables a tout propos , et les luy faisant redire , et luy procurant des bonnes amitiés des filles bien nées et sages.

Madame de N. m'a dit que , pour vostre exterior et la bienséance de vostre mayson , vous marchiés fort sagement ; et tant elle que mon frere de Torens m'ont dit une chose qui me remplit d'ayse : c'est que monsieur vostre mary acqueriroit de plus en plus grande et bonne reputation d'estre bon justicier , ferme , equitable , laborieux au devoir de sa charge , et qui en tout vivoit et se comportoit en grand homme de bien et bon chrestien. Je vous prometz , ma chere Fille , que j'ay tressailly de joye a ce recit : car voyla une grande et belle benediction. Entr'autres choses , ilz m'ont dit que toujours il commençoit sa journée par l'assistance a la sainte messe ; qu'és occasions il tesmoigne un zele solide et digne de sa qualité pour la sainte religion catholique. Dieu soit tous-jours a sa dextre , affin qu'il ne change jamais que de mieux en mieux. Vous estes donq bien heureuse , ma chere Fille , d'avoir chés vous les benedictions temporelles et spirituelles.

Le voyage de Lorette est un grand voyage pour les femmes ; je vous conseille de le faire souvent en esprit , joignant par intention vos prieres a cette grande multitude de personnes devotes qui y vont honorer la mere de Dieu , comme au lieu où premierement l'honneur incomparable de cette maternité luy arriva. Mais puisque vous n'avés pas de vœu qui vous oblige d'y aller en presence corporelle , je ne vous conseille pas de l'entreprendre ; ouy bien d'estre de plus en plus zelée a la devotion de cette sainte Dame , de laquelle l'intercession est si forte et favorable aux ames , que pour moy je l'estime le plus grand appuy que nous puissions avoir envers Dieu pour nostre advancement en la vraye pieté ; et puis

parler de cela , pour en sçavoir plusieurs particularités remarquables. Qu'a jamais le nom de cette sainte Vierge soit benit et exalté. Amen.

Pour vos aumosnes , ma chere Fille, faites-les tous-jours un peu bien largement, et a bonne mesure; neanmoins avec la discretion qu'autrefois je vous ay dit ou escrit : car si ce que vous jettés dans le sein de la terre vous est rendu avec usure par sa fertilité, sachés que ce que vous jettés dans le sein de Dieu vous sera infiniment plus fructueux, ou d'une façon, ou d'une autre; c'est a dire, que Dieu vous en recompensera en ce monde, ou en vous donnant plus de richesses, ou plus de santé, ou plus de contentement.



CL.

LETTRE ¹

A UN ÉVÊQUE.

Il lui recommande un domestique qui désiroit entrer à son service, et en rend un témoignage avantageux.

12 avril 1611.

Monseigneur,

Cet honneste homme, parisien, a servy longuement, fidellement et agreablement M. le premier president de Savoie; et, pour quelque sujet hors de luy, il quitte maintenant ce service, et a desiré de moy cette lettre pour faire la reverence en vous la presentant, estimant que si d'aventure vous aviés besoin de quelque serviteur de sa sorte, par cette occasion il pourroit entrer au bien de l'estre. Or, Monseigneur, c'est ainsy sans artifice que je vous dis l'artifice

¹ Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Meaux. C'est la 231^e de la collection-Blaise.

louable de ce bon personnage, auquel je sçai bon gré dequoy par ce moyen je puis me ramentevoir en vostre sainte, sacrée et inviolable bienveillance, a laquelle je me recomande tres humblement, luy dediant mon obeissance et service perpetuel. Dieu vous conserve et vous comble de ses graces, Monseigneur; et je suis vostre, etc.

CLL.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Avis sur l'entrée d'une fille en religion. Dangers des fréquentations entre les confesseurs et les pénitentes. Conseil sur la fréquente communion.

Ma tres chere Seur, ma Fille,

J'ay vos deux lettres, dont la premiere est de l'onze du mois passé, et la seconde de l'onzieme de celuy-ci; et j'ay tant a respondre a la premiere, parce que je l'ay receuë seulement depuis peu, et non gueres plus tost que la seconde.

Vous devés croire le Confesseur de N. en ce qui regarde son entrée en Religion; car vous ne sçauriés mieux apprendre l'intention de nostre Seigneur, que par l'advis de celuy qu'il a donné pour directeur a la fille dont il s'agit, que sa divine Majesté ne vouloit pas cet holocauste en effect final, mais seulement en affection et application commencée, comme il fit d'Isaac: c'est a dire, si cette chere Fille, estant entrée en l'Ordre, ne se treuvoit pas forte pour y perseverer, mon Dieu! quel mal y auroit-il en cela? Nul, sans doute; et en

¹ C'est la 232^e de la collection-Blaise, et la 11^e du livre III des anciennes éditions.

ce cas il faudroit renoncer a nos goustz et plus secrettes affections , pour acquiescer a la sainte volonté de Dieu.

Puis que donq maintenant elle est preste , au jugement de son pere spirituel et bonnes meres carmelites, et que M. son pere contribuë son consentement , il semble qu'en toute assurance vous en pouvés faire l'offrande, et que nostre Seigneur l'aura fort agreable, sauf neanmoins a son bon plaisir de disposer de sa perseverance en cet estat particulier, ou de sa sortie, selon que sa providence trouvera meilleur ; a quoy nous nous conformerons tous-jours, et sans repliquer. Car il n'est pas raysonnable de prescrire a cette infinie sapience la façon de laquelle il nous veut rendre siens. Voyla pour le premier point.

Pour le second , je regrette infiniment que ce personnage se laisse si long tems tromper , et trompe soy-mesme en cette indiscrete et superfluë hantise, et sur tout puis qu'elle donne du scandale. O Dieu ! que ce leur seroit chose utile a tous deux de renoncer a ces inutiles et inconsiderées complaisances, et que ce seroit aussi une grande charité de les en retirer ! Mais , quant a la personne que je connois, quoyque jadis elle fut aucunement interessée en ce mal , qui, pour n'estre pas vicieux, ne laisse pas d'estre perilleux, je ne treuve aucun inconvenient que quelquefois, selon les occurrences, elle se confesse en toute liberté a ce personnage la, dans le cœur duquel, s'il y avoit quelque impureté, elle ne s'y glisseroit pas par la confession, mais ouy bien par les autres conferences, conversations ou privautés et hantises. Qu'elle s'y confesse donq librement és occasions; mais qu'elle ne luy parle pas hors de la que courtement et promptement.

Pour le troysieme, croyés fermement que vous n'avés ni retenés a vostre escient aucune affection contre la volonté de Dieu , c'est a dire pour le peché veniel, encor que plusieurs imperfections et de mauvaises inclinations de tems en tems

*

vous surprennent; et ne laissés pas de faire la communion le jedy, et les festes sur semaine, et les mardis du Caresme : mais cela n'en doutés plus, ains employés vostre cœur a estre bien fidele en l'exercice de la pauvreté parmi les richesses, de la douceur et tranquillité parmi le tracas, et de la resignation du cœur de tout ce qui doit vous arriver en la providence de Dieu. Qu'est-ce qui nous peut manquer, ayant Dieu ?

Pour le quatrieme, il est mieux en toute façon que vous ouyiés la sainte Messe tous les jours, et y faire l'exercice de la Messe, que de ne l'ouir pas, sous pretexte de continuer l'orayson chés vous. Je dis qu'il est mieux, non seulement parce que cette reelle presence de l'humanité de nostre Seigneur en la Messe ne peut estre suppléée par la presence mentale, bien que pour quelque digne respect on demeure esloigné d'icelle, mais aussi parce que l'Eglise desire fort que l'on assiste a la Messe : et ce desir tient lieu de conseil, auquel cette espece d'obeysance doit s'accommoder quand on le peut bonnement; et parce que vostre exemple est utile au simple peuple en la qualité que vous estes : or il n'aura point d'exemples de ce que vous ferés en vostre Oratoire. Arrestés-vous donq a ceci, ma tres chere Fille.

Je ne prescheray ce Caresme qu'au Monastere de cette ville, et cinq ou six fois en la grande Eglise. Je suis plein de santé, a mon advis; füssé-je plein de sainteté, comme mon rang et ma charge le requierent !

La bonne Madame de Chantal a tesmoigné et tesmoigne une vertu toute particuliere en l'occasion du trespas de Monsieur son pere, qu'elle n'a sceu que depuis troys jours, parce que, la voyant si affoiblie de sa maladie, je luy celay cette mauvaise nouvelle tant que je peus, sachant bien que cela retarderoit le retour de sa santé. ¹ *Vanité des vanités, et toutes*

¹ Vanitas vanitatum, et omnia vanitas, preter amare Deum et illi soli servire. *De Imitatione Christi*, lib. I, c. 1, n. 3.

choses sont vanité, ma tres chere Fille, *sinon d'aymer et de servir Dieu*. Cette bonne seur a esté toute consolée d'entendre que son pere estoit mort en l'acte de repentance. Demeurés toute en Dieu, ma tres chere Fille, vivés saintement joyeuse, douce et paysible. Je suis, mais fort absolument, ma tres chere Fille, vostre, etc.

CLII.

LETTRE ¹

A MADAME L'ABBESSE DU PUIITS-D'ORBE.

Chacun doit suivre sa vocation aux dépens même de l'amour des parents. Les fautes de fragilité ne doivent point nous décourager, non plus que les sécheresses dans la dévotion. Il faut s'attacher au solide, qui est l'affranchissement de nos mauvaises inclinations, et la persévérance dans le bien. Conseils relatifs à quelques affaires particulières au monastère.

A Sales, le 30 avril 1611.

Or sus, ma chere Seur, ma Fille, je m'en vay vous escrire tant que je pourray sur le sujet de vostre lettre, qui m'a esté rendue par la seur que vous aymés tant, et qui vous chérit reciproquement de tout son cœur.

Il est vray, nous l'avons en fin cette chere seur ²; mais ce n'est pas moy pourtant qui vous l'ay ostée; c'est Dieu qui nous l'a donnée, ainsy que, Dieu aydant, la suite le tesmoignera. Je ne doute nullement que cette petite conversation que vous eustes ensemble a Bourbilly ne vous fust bien douce; car c'est une heureuse rencontre que deux espritz

¹ Tirée du monastère de la Visitation du Puits-d'Orbe. C'est la 235^e de la collection-Blaise.

² Je crois qu'il s'agit dans cette lettre de madame de Chantal, qui faisoit son noviciat. Le terme de *seur* ne lui est pas contraire, parce qu'elle étoit seur spirituelle de l'abbesse, étant sous la conduite de M. de Genève comme elle.

qui ne s'ayment que pour mieux aymer Dieu ; mais il ne se pouvoit faire que cette sensible presence durast long tems, puisque notre commun maistre vous demande l'une la , l'autre icy, pour son service. Nous ne laissons pourtant pas d'estre tous-jours jointz et unis, nous entretenant les uns aux autres par la commune pretention ou entreprise que nous avons.

Je suis bien ayse dequoy vous manqués peu aux exercices que je vous ay marqués; car cela monstre que ces fautes que vous y faites ne proviennent pas d'infidelité, mais de foiblesse; et la foiblesse n'est pas un grand mal, pourveu qu'un fidele courage la redresse petit a petit, ainsy que je vous conjure de faire, ma chere Fille, pour la vostre, sans vous affliger nullement de ce que vous n'avez ni sentiment ni goust ordinairement en tous vos exercices; car nostre Seigneur ne requiert pas cela de nous : aussi ne depend-il pas de nous de l'avoir ou de ne l'avoir pas.

C'est pourquoy il nous faut mettre sur le solide, et considerer si nostre volonté est bien affranchie de toutes mauvaises affections, comme seroit toute dureté de cœur envers le prochain, impatience, mespris d'autruy, amitiés trop ardentes envers les creatures, et semblables choses. Que si nous n'avons point de reserve d'estre tout a Dieu; si nous avons le courage de plus-tost mourir que de l'offenser, et moyennant que telles soyent les resolutions de nos cœurs, et que nous les sentions tous-jours plus fortes en nous, il n'y a rien a craindre, ni a prendre de la peyne pour n'en sentir pas les degoustz ¹ et les sentimens.

Or voyci une bonne preuve de la fortification de ces cheres resolutions, que par la grace de Dieu vous avez perseveré a conserver ce que je vous dis en confession, ainsy que vous m'asseurez; car cela vaut mieux que cent mille goustz spirituelz. Faites donq tous-jours ainsy.

¹ Ce seroit plutôt goustz qu'il faudroit lire ici.

Je diray la Messe que vous me demandés, bien que jamais je n'en die point qui ne soit tres expressément vostre : mais je n'ay peu me mettre en memoire le sujet que vous dites que je scai ; aussi n'en est-il pas besoin..

Si Madame Theniée persevere a ne vouloir pas se ranger, vous n'aurez point de part a sa coulpe : cependant je me resjouis dequoy le reste de nos articles s'observe. Et pour la particuliere qui ne veut pas s'accommoder a la Communauté, il faut user de support et de benignité envers elle, et Dieu la reduira au train des autres.

Et bien, ma chere Fille, la multitude des difficultés vous fit peur, et vous eustes des pensées de tout quitter ; cependant vous avés veu que tout est fait : il en sera de mesme en tout le reste ; la perseverance vaincra tout.

Pour les pensions, elles sont bien entre vos mains, puis que nul autre ne s'en peut charger ; mais vous pourrés bien faire tenir conte d'icelles a une des filles. Vous m'avés bien fait rire, quand vous m'avés escrit que vous eussiés remis lesdites pensions, a chascune desdites Religieuses la sienne, si vous n'eussiés eu peur que je ne me faschasse a vous. Da, ma chere Fille, quand m'avés-vous veu fasché a vous ? Je suis pourtant bien ayse que l'on craigne un peu de desplaire a un pauvre chetif pere ; car vraiment vous ne me desplairés jamais, ma chere Fille, que quand vous desplairés a nostre Seigneur, et que vous vous esloignerés de son pur et saint amour.

Il faut vraiment aller au Chapitre, malgré toute la repugnance que vous y avés ; et, apres la lecture de la regle, il faut dire quelque chose, quand ce ne seroit que : *Dieu nous face la grace d'observer ce qui a esté leu.*

En la Feste-Dieu, je ne voy nul inconvenient que l'on face le tour du cloistre ; car cela ne tire point a consequence, a cause de la grandeur de la solennité.

Helas ! ma Fille, si personne ne servoit aux ames que

ceux qui n'ont point de difficultés és exercices, et qui sont parfaits, vous n'auriés point de pere en moy; et il ne faut pas laisser de soulager les autres, encor que l'on soit soy-mesme en perplexité. Combien y a-il de bons medecins qui ne sont gueres sains? et combien se fait-il de belles peintures par des peintres bien laidez? Quand donq vos filles viennent a vous, dites-leur tout bellement et en charité ce que Dieu vous inspirera, et ne les renvoyés point vuides d'aupres de vous.

Vous faites bien de faire venir ainsy des Peres Minimes de tems en tems; car cela eslargira le cœur aux filles, et soulagera leurs ames. Je suis marry avec vous du desgoust qu'elles ont de vostre Chapelain ordinaire; mais l'entremise des Minimes peut suppleer a tout cela, puis que, comme vous dites, il est certes mal aysé de trouver des prestres bien conditionnés, et que celuy-ci est assés capable. En fin, ma tres chere Seur, ma Fille tres chere, il faut reprendre vostre premier courage, et plus-tost mourir que de demordre.

Tenés-vòs le plus que vous pourrés aupres de vos filles; car vos absences ne leur peuvent donner que des sujetz de murmurer; et rien ne leur peut tant adoucir leur sujettion que la vostre; rien ne les peut tant retenir dans l'enclos de l'observance, que de vous y voir avec elles; et c'est en cela qu'il faut se crucifier pour celuy qui a esté crucifié pour nous. Que vous serés heureuse, si vous aymés bien vostre petit troupeau? car apres l'amour de Dieu, celuy-la tient le premier rang.

Je vous escriray tous-jours quand je pourray, et tant que je pourray; et sans varier, je persevereray a jamais en l'affection que je vous ay une fois de si bon cœur dediée. Demeurés ferme en cette creance: car elle est, Dieu aydant, infailible. Non, ni la mort, ni les choses presentes, ni celles qui sont a venir, ne me separeront jamais de cette dilection que

je vous porte en Jesus nostre Seigneur, auquel soyent honneur et gloire. Vostre, etc.

Mais, voyés-vous, ma tres chere Fille? ce que je vous dis, je vous le recommande bien estroitement, car la seur m'a dit que vous vouliés que je parlasse ainsy.

Ma chere Seur, assureés toutes vos bonnes et bien-aymées seurs et filles, que je les honnore et cheris tres intimement, et specialement Madame vostre tres chere seur ¹, marry de ne leur pouvoir escrire maintenant : et pour vous humilier encor un peu, salués de ma part M. Lafon, et ces bonnes filles qui servent Dieu en la personne de ses servantes ; car tout cela m'est cher.



CLIII.

LETTRE ²

A SAINTE JEANNE - FRANÇOISE DE CHANTAL.

Le Saint lui donne avis de son retour à Annecy.

A Gex, 19 mai 1611.

Je manque a ma parole, ma tres chere Fille, mais je ne manque pas au desir d'estre ce soir a Nussy. Ce sera demain, Dieu aydant ; car les affaires le requierent ainsy. Or sus, en attendant, bon soir, ma tres unique Fille. Nostre Seigneur vous comble de son amour.

¹ M^{me} Brulart.

² Tirée de la maison des Dames de Miramion. C'est la 266^e de la collection-Blaise, édition de 1834, et la 661^e de l'édition de 1821. Cette lettre, dans sa rédaction native, portoit pour toute suscription : Gex, xix may. Nous nous permettons d'y ajouter le millésime de 1611, parce que la lettre du 17 mai 1611, rapportée, t. IX, p. 412, prouve que saint François se trouvoit effectivement à Gex à cette époque. L'hypothèse admise par M. Blaise, et d'après laquelle cette lettre devroit être datée de l'an 1612, ne porte sur aucun fondement.

J'ay eu un peu de peyne pour la maladie de la petite tres chere seur, bien que j'en espere bonne issuë. Je saluë toutes nos filles. Mais vray, ma tres chere Fille, vous estes vrayement tout uniquement et veritablement moy-mesme. Vive Jesus! Amen.

CLIV.

LETTRE ¹

À LA MÈRE PÉRONNE-MARIE DE CHASTEL.

Il la félicite sur sa convalescence.

Juillet 1611.

Courage, au nom de nostre Seigneur, ma tres chere Fille Peronne-Marie; remettons-nous du tout en vigueur pour servir de nouveau notre divin maistre *en sainteté et justice tous les jours de nostre vie* ². Tenés-vous doucement en repos en Dieu, pour reprendre vos forces de sa main; affin que quand nostre chere mere reviendra, elle nous treuve tous braves. Qu'auroit-elle dit, cette bonne mere, si, en son absence, nous eussions laissé mourir sa chere Peronne? Sans doute son cœur en eust esté maternellement affligé. Beni soit Dieu, qui nous a visités en sa douceur, et qui nous a consolés. Amen.

¹ C'est la 237^e de la collection-Blaise.

² Ut serviamus illi in sanctitate et justitiâ coram ipso, omnibus diebus nostris. Luc, I, 75.

CLV.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Exhortation à se livrer à l'oraison mentale.

21 juillet 1611.

Madame ma tres chere Fille ,

Je vous escrivis avant-hier, seulement pour accompagner une lettre que la bonne Madamoyselle N. envoioit a M. vostre mary, son frere; mais j'ayme bien mieux vous escrire maintenant sur le sujet de vostre lettre.

Tandis que nos cors sont en douleur, il est mal-aysé d'eslever nos cœurs a la consideration parfaite de la bonté de nostre Seigneur; cela n'appartient qu'a ceux qui, par de longues habitudes, ont leur esprit entierement contourné du costé du Ciel: mais nous qui sommes encor trop tendres, nous avons des ames qui se divertissent aysément au sentiment des travaux et douleurs du cors. C'est pourquoy, ce n'est pas merveille si durant vos maladies vous avés intermis l'usage de l'orayson interieure: aussi en ce tems-la il suffit d'employer ces prieres jaculatoires et sacrées aspirations; car puis que le mal nous fait souvent soupirer, il ne couste rien de soupirer en Dieu, et a Dieu, et pour Dieu, plus-tost que de soupirer pour faire des plaintes inutiles.

Mais maintenant que Dieu vous a rendu vostre santé, il faut bien, ma chere Fille, reprendre vostre orayson, au moins pour demy heure le matin, et un quart d'heure le soir avant souper: car, depuis qu'une fois nostre Seigneur

¹ C'est la 239^e de la collection-Blaise, et la 13^e du livre II des anciennes éditions.

vous a donné le goust de ce miel celeste, ce vous sera un grand reproche si vous vous en degoustés, et mesmement puis qu'il vous l'a fait gouter avec beaucoup de facilité et de consolation, ainsy que je me resouviens fort bien que vous me l'avés advoué. Il faut donq bien prendre courage, et ne point permettre que les conversations, et cette vaine sujettion que nous rendons a ceux que nous hantons, vous privent d'un si rare bien comme est celuy de parler cœur a cœur avec son Dieu.

Vous m'obligerés certes beaucoup de me donner un peu des nouvelles de vostre ame : car la mienne l'ayme cherelement, et ne se peut empescher de desirer de sçavoir en quel estat elle se treuve : mais la varieté des desseins que M. vostre mary a eus de vous faire revenir icy, et de vous faire demeurer aux champs, m'a retenu de vous en demander. Faites-moy donq ce bien, je vous en supplie, de m'escire quelquefois, avec assurance que je vous donne de tous-jours vous respondre, comme aussi de correspondre fidelement a l'honneur que vous me faites de me vouloir du bien, par une tres sincere affection a vostre service. Dieu soit a jamais au milieu de vostre cœur, pour le remplir et faire abonder en son saint amour. Ce sont les souhaitz journaliers, Madame ma chere Fille, de vostre, etc.

CLVI.

LETTRE ¹.

A UNE DAME MARIÉE A UN SÉNATEUR.

Il l'exhorte à se donner toute à Dieu, l'assurant que c'est l'unique bonheur.

17 août 1611.

Madame,

Le souvenir de vos vertus m'est si agreable, qu'il n'a pas besoin d'estre nourry par la faveur de vos lettres; elles vous acquierent neanmoins une nouvelle obligation sur moy, puisque je reçois par icelles et beaucoup d'honneur et beaucoup de contentement, de voir que non seulement vous avés reciproquement memoire de moy, mais que vous l'avés agreablement; aussi n'en sçauriés-vous conserver pour personne qui ayt plus de sincere affection pour vous, a qui je souhaite continuellement devant nostre Seigneur mille benedictions, et celle-la sur toutes et pour toutes, que vous soyés toute parfaitement sienne : soyez-le, Madame, de tout vostre cœur, car c'est le grand, ains l'unique bonheur qui vous puisse arriver; et si, Monsieur le senateur n'en aura point de jalousie, puis que vous n'en serés pas moins sienne, et en recevra de l'utilité, puis que vous ne sçauriés donner vostre cœur a Dieu que le sien n'y soit engagé.

Je suis, Madame, mais je suis de tout le mien, vostre, etc.

¹ Tirée du monastère de Saint-Nicolas du Chardonnet. C'est la 241^e de la collection-Blaise.

CLVII.

LETTRE¹

A LA MÈRE DE BRECHARD.

Il la console sur les peines et les afflictions qu'elle ressentoit de son absence et de celle de madame de Chantal, alors en Bourgogne pour ses affaires de famille.

Vers le mois de septembre 1611.

Ma tres chere Fille ,

Il faut prendre du repos, et du repos suffisamment, laisser amoureusement du travail aux autres, et ne vouloir pas avoir toutes les couronnes : le cher prochain sera tout aise d'en avoir quelques-unes. L'ardeur du saint amour, qui vous pousse a vouloir tout faire, vous doit aussi retenir, et laisser faire quelque chose aux autres pour leur consolation. Dieu nous sera bon, ma Fille; j'espere qu'il vous menace pour ne vous point frapper, et que la chere personne de nostre mere ira au devant de son arrivée, avec sa tres chere lieutenantante sa fille tres aymée, que je desire qui travaille avec un esprit ardent, mais doux; fervent, mais moderé; attendant le bon succes des maladies et affaires, non de sa peyne, non de son soin, mais de l'amoureuse bonté de son espoux. Qu'il la vetuille benir eternellement, avec toute la troupe de ma tres chere mere absente, et qui nous est si presenté au cœur, en la presence de celui qui est l'unique tout du cœur de la mere et des filles : priés-le aussi qu'ainsy soit du pere, affin que tout soit saintement esgal en vostre pauvre chere petite Visitation. Amen.

¹ Tirée de la Vie de la mère de Brechard, par la mère de Changy. C'est la 242^e de la collection-Blaise.

CLVIII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE FRANÇOISE DE CHANTAL, ALORS EN BOURGOGNE
POUR LES AFFAIRES DE SON FILS.

Il l'exhorte à ne point se troubler de la multiplicité et de la difficulté de ses affaires, mais à expédier l'une après l'autre tout doucement.

Ibonon, 10 septembre 1611.

Me voyci a Tonon depuis troys jours, ma tres chere Fille, où je vins fort heureusement, et sans ressentiment d'aucune lassitude. O Dieu ! ma tres chere Fille, je ne sçai quel chemin j'ay fait, ou celuy de Tonon, ou celui de Bourgoigne; mais je sçai bien que je suis plus en Bourgoigne qu'icy. Ouy, ma Fille, puis qu'il plait ainsi a la divine bonté, je suis inseparable de vostre ame; et pour parler avec le saint Esprit, *nous n'avons meshuy plus qu'un cœur et qu'une ame*² : car ce qui est dit de tous les Chrestiens de la naissante Eglise, se treuve, graces a Dieu, maintenant entre nous. Or, demeurons donq bien ainsy en nostre Seigneur, ma tres aymée.

Je suis tous-jours attendant des nouvelles du succes de vostre voyage, que je me prometz avoir esté bon, mais non pas sans crainte pourtant, a cause de la foiblesse de vostre santé, et l'excessive chaleur qui a regné quelques heures de ces jours passés; mais je veux croire que ces jours-la vous aurés sejourné, et aurés employé les matinées et les soirs, qu'il a tous-jours fait un peu de vent. Je prie Dieu qu'il vous conserve chèrement et saintement comme ma propre ame.

¹ C'est la 243^e de la collection-Blaise, et la 32^e (al. 29^e) du livre III des anciennes éditions.

² *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una.* Act., IV, 32.

Hé! je vous supplie, ma tres chere Fille, tenés-vous bien a Jesus-Christ et a nostre Dame, et a vostre bon ange, en toutes vos affaires, affin que la multiplicité d'icelles ne vous trouble point, et que leur difficulté ne vous estonne point. Faites l'un apres l'autre au mieux que vous pourrés, et employés pour cela fidelement vostre esprit, mais doucement et suavement. Si Dieu vous en donne l'issuë, nous l'en benirons; s'il ne luy plait pas, nous l'en benirons aussi. Et il vous suffira que tout a la bonne foy vous vous soyés essayée de reüscir, puis que nostre Seigneur et la rayson ne requierent pas de nous les effectz et evenemens, mais nostre fidelle et franche application, emploite et diligence : car ceci depend de nous, mais non pas les succes.

Dieu benira vostre bonne intention en ce voyage, et en l'entreprise que vous avés faite de mettre en ordre les affaires de cette mayson-la pour vostre filz, et vous recompensera, ou par une bonne issuë, ou par une sainte humiliation et resignation. Mon cœur fera cependant mille millions de bons desirs pour le vostre, comme pour soy-mesme, et ne cessera point d'implorer les prieres de la tres sainte Vierge en ce lieu, qui est tout consacré a son honneur.

Je renvoye ce jourd'huy nostre M. Michel aupres de nos filles, affin qu'elles ne demeurent pas tout a fait privées de quelqu'un en qui elles ayent confiance. J'ecris a nostre seur de Brechard une lettre pour toutes, affin de leur donner courage. Ma petite seur se porte bien; car la vostre petite, ma cousine, me l'ecrit par une fille de chambre qu'elle a envoyée icy. Ce sont toutes vos nouvelles, ma chere Fille. De jour a autre je vous tiendray advertie de ce que je feray.

Monsieur de Blonay depeschera sa fille pour vostre retour. Je la vis le jour de nostre Dame; elle a tous-jours sa bonne mine et les marques de vertueuse fille. Ce jour-la je preschay devant un grand peuple et force estrangers; et la glorieuse Reyne du Ciel m'assista, pour dire quelque chose de

bon a sa gloire. Je me despescheray au plus-tost en faveur de nos filles.

A Dieu, ma tres chere Fille; a Dieu soyons-nous a jamais! que son amour soit eternellement l'unité de nostre cœur.

Je saluë d'une affection extreme ma tres chere grande fille¹, a laquelle je recommande tous-jours la santé de nostre douce mere, et luy porte bien envie, sans luy desirer la privation de ce qu'elle possede : elle vacquera cependant a rendre son cœur un peu fort et genereux contre la tendreté et delicatesse qui le tenoit a tout propos sujet au degoust. Vous sçavés, ma Fille, que nostrè cœur ayme d'amour celuy de cette grande fille. Salués-la donq amoureusement de ma part, comme je la prie de saluër de la mienne² « madamoiselle de N. et toutes ces Dames de la, specialement madame la Prieure et monsieur N. car j'avois oublié ces petites particularités. Je saluë aussi monsieur de N. et mademoiselle N. mais tout a part, monsieur de N. pour le bonheur duquel je prie tous les jours : et monsieur de N. et enfin monsieur de Torens » mon cher frere, auquel je recommande le service de sa mere, sa santé et sa consolation. M. de Boisy a esté un peu estonné de la chaleur; mais il se remet, Dieu mercy.

Vive Jesus et Marie! Dieu vous benisse, ma tres chere Fille. Je suis en luy ce que luy seul sçayt.

¹ La mère Favre.

² Ce que nous mettons ici entre guillemets avoit été omis dans toutes les éditions, excepté celle de 1626.

CLIX.

LETTRE ¹

A LA MÈME.

Même sujet que la précédente.

14 septembre 1611.

O Dieu ! ma tres chere Fille, si est-ce que je vous escriis soigneusement a toutes les occasions. Or sus, benit soit Dieu, qui vous a fait arriver au lieu où les affaires qu'il vous avoit laissées sur les bras vous ont appelée. Ma tres chere Fille, appliqués le travail et tracas que vous y souffrirés a la gloire de la divine Majesté, pour la gloire de laquelle vous les subissés ; traittés des affaires de la terre avec les yeux fischés au Ciel. Je seray tous-jours present a vostre chere ame comme vous-mesme, et respandray soigneusement la benediction des sacrifices divins sur vostre peine, affin qu'elle vous soit douce et utile au saint amour, pour lequel mieux practiquer vous estes allée terminer les occasions de vos distractions. Ma chere Fille, tout ce qui se fait pour l'amour est amour ; le travail, ouy mesme la mort n'est qu'amour, quand c'est pour l'amour que nous les recevons. Or sus, parlons de nos affaires.

J'ay achevé ce bout de visite assés heureusement, et avec esperance de quelque fruit pour les ames.

Je me porte extremement bien, a mon advis, et observe soigneusement vos ordonnances pour ma santé ; mais pour ma sainteté, qui est ce que vous affectionnés le plus, je ne

¹ C'est la 244^e de la collection-Blaise, et la 33^e (al. 30^e) du livre III des anciennes éditions.

fais gueres de choses , sinon mille continuelz desirs et quelques prieres particulieres, affin qu'il playse a nostre Seigneur les rendre utiles et fructueux pour tout nostre cœur ; et presque ordinairement je me treuve plein d'une douce confiance que sa divine bonté nous exaucera : et puis qu'en verité nous désirons, en verité nous parviendrons ; car ce grand amy de nostre cœur ne le remplit, ce me semble, de desirs, que pour le combler d'amour, comme il ne charge les arbres de fleurs, que pour les recharger de fruitz.

Ha ! Sauveur de nostre ame, quand serons-nous autant ardans a vous aymer, que nous le sommes a le desirer ? Il me tarde, ma tres chere Fille, que ce cœur que Dieu vous a donné soit uniquement et inseparablement donné et lié a son Dieu par ce saint amour unissant qui est plus fort que la mort et que tout.

Mon Dieu ! ma tres chere Fille, remplissons nostre cœur de courage, et faysons desormais des merveilles pour l'avancement de nostre cœur en cet amour celeste ; et remarquons que nostre Seigneur ne vous donne jamais de violentes inspirations de la pureté et perfection de vostre cœur, qu'il ne me donne la mesme volonté, pour nous faire connoistre qu'il ne faut qu'une inspiration d'une mesme chose a un mesme cœur, et que, par l'unité de l'inspiration, nous sachions que cette souveraine Providence veut que nous soyons une mesme ame, pour la poursuite d'une mesme œuvre, et pour la pureté de nostre perfection.

Or sus, ma tres chere Fille, ma Mere, il faut finir. C'est aujourd'huy le jour de la sainte Croix : o Dieu ! qu'elle est belle, et qu'elle est aymable ! On donne des batailles pour en avoir le boys, et on l'exalte sur le mont du Calvaire. Ma tres chere Fille, hélas ! que bienheureux sont ceux qui l'ayment et qui la portent ! Elle sera plantée au Ciel, quand nostre Seigneur viendra juger les vivans et les mortz, pour nous apprendre que le Ciel est l'autel des crucifiés. Aymons

*

donq bien ces croix que nous rencontrons en nostre chemin.
Dieu vous benisse en l'amour de la sainte Croix.

CLX.

LETTRE ¹

A UN ONCLE ².

Il le console sur la mort de son épouse, par l'espérance qu'il avoit que la bonne vie de la défunte lui devoit procurer le salut éternel, et qu'il iroit bientôt la rejoindre.

A Saint-Julien, le 12 octobre 1611.

Monsieur mon Oncle,

Quel desplaysir viens-je de recevoir en la triste nouvelle du trespas de Madame ma tante, et qui m'aymoit si tendrement et chèrement, a laquelle j'avois si justement voté tant d'affection! J'irois moy-mesme vous tesmoigner ce ressentiment, si je croyois par ce moyen de pouvoir alléger le vostre, ou que cet engagement auquel je suis parmi les assignations de ma visite me le permist; mais au moins voyla mon frere qui va recevoir vos commandemens pour luy et pour moy, et vous assurer que, comme j'ay honoré de tout mon cœur la vie de cette chere defunte, aussi cheriray-je a jamais son honorable memoire, autant qu'aucun de ses parens et ser-viteurs qu'elle ayt laissés en ce monde.

Au demeurant, Monsieur mon Oncle, cette si fascheuse separation est d'autant moins dure, qu'elle durera peu, et que non seulement nous esperons, mais nous aspirons a cet heureux repos auquel cette belle ame est ou sera bien tost logée.

¹ C'est la 245^e de la collection-Blaise, et la 60^e du livre V des anciennes éditions.

² Le même à qui il écrira la lettre du 16 janvier 1620.

Prenons, je vous supplie, en gré cette petite attente qu'il nous faut faire icy bas; et, au lieu de multiplier nos soupçons et nos larmes sur elle, faysons-les pour elle devant nostre Seigneur, affin qu'il luy playse haster sa reception entre les bras de cette divine bonté, si des-ja il ne luy a fait cette grace.

Certes, pour moy, j'ay beaucoup de consolation en la connoissance que j'avois de l'interieur de cette bonne tante, laquelle plusieurs fois, avec extreme confiance, me l'avoit communiqué en la sacrée confession : car j'en tire une assurance que cette divine Providence, qui luy avoit donné un cœur si pieux et chrestien, l'aura comblée de benedictions en ce depart qu'elle a fait d'entre nous.

Benissons et louons Dieu, Monsieur mon tres cher Oncle; adorons la disposition de ses ordonnances, et reconnoissons la conduite et instabilité de cette vie, et attendons en paix la future. Je m'en vay a l'Eglise, où, par le saint Sacrifice, je commenceray les recommandations de cette chere et precieuse ame, et celles que je dois a jamais continuer pour vous et tout ce qu'elle ayroit le plus. Je suis sans fin et sans reserve, Monsieur mon Oncle, vostre tres humble et tres fidele nepveu et serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve-

CLXI.

LETTRE ¹

A UN RELIGIEUX.

Il lui témoigne une grande amitié, et lui demande des nouvelles d'une personne nouvellement entrée en religion.

19 octobre 1611.

O mon tres cher Pere!

Que mes yeux portent d'envie a ceux de N. et de ce garçon mon nepveu, car ilz vous verront : mais je ne porte point d'envie au cœur de qui que ce soit; car jamais il n'y en aura qui vous ayme et chersisse plus que le mien fait; et si je ne craignois d'offencer celui de ma tres chere fille (dites-moy son nom moderne), je dirois absolument : ni tant que le mien fait et fera jamais.

Or sus, que fait-elle, cette chere fille? M. N. et M. N. me firent un grand cas dequoy toute la cour de Madame, des serenissimes Princes et Princesses, furent a sa reception au noviciat; et moy, je me resjouys en la creance que j'ay dequoy nostre Dame, les Anges et les Saintz du Paradis y furent, et l'honorèrent de leur attention, et Dieu nostre Seigneur de sa benediction.

Nous sommes a faire les formalités pour le Prieuré. O mon Dieu! que le monde est fascheux en ces saintes occasions!

Mais dites-moy, je vous prie, mon tres cher Pere, puis-je loysiblement oser vous supplier de faire tres humblement la reverence de ma part a nos serenissimes Dames Infantes, ou du

¹ C'est la 246^e de la collection-Blaise, et la 63^e du livre I^{er} des anciennes éditions.

moins a la serenissime Princesse Catherine ? car mon Pere , si cela est bonnement permis a mon indignité , faites-le , je vous en prie de tout mon cœur , et dites-leur que je les revere grandement , a cause de leurs altesses , que je regarde avec toute extreme sousmission ; mais que je les revere encor davantage a rayson de la profonde humilité qu'elles pratiquent en leur serenissime altesse et grandeur. Au moins , mon reverend Pere , faites bien sçavoir a la serenissime Infante Catherine , que je luy souhaite les benedictions des plus serenissimes princesses qui furent jamais , et sur tout la perseverance aux desirs fervens d'aymer de plus en plus Jesus-Christ crucifié , qui est la benediction des benedictions.

O mon Pere ! on me presse , et il faut faire partir cet enfant , qui est vostre , puis qu'il est mien , filz de mon frere , qui me le donna , mourant tout a fait comme un saint entre mes bras , comme l'autre mourut entre les vostres.

Je suis vostre , mon cher Pere , je dis tout vostre , sans reserve.

CLXII.

LETTRE¹

A MADAME DE VISSILIEU.

Il la console par le motif de l'inconstance des choses du monde , et l'engage à jeter la vue de son esprit sur l'éternité et sur la croix de Jésus-Christ.

13 décembre 1611.

Il ne faudroit pas vous avoir au milieu de mon cœur , ma tree chere Fille , pour ne pas avoir avec vous part a vos

¹ Tirée du monastère des filles de la Visitation de Toulouse. C'est la 248^e de la collection-Blaise.

afflictions; mais il est tout vray qu'estant ce que je vous suis et a vostre Mayson, je compatis grandement a toutes vos afflictions, et de Madame la Baronne vostre chere seur. Helas! ma tres chere Fille, il me semble que vous estes un peu plus susceptible des consolations que cette chere seur; c'est pourquoy je vous dis que nous avons tort, si nous regardons nos parens, nos amys, nos satisfactions et contentemens comme choses sur lesquelles nous puissions establir nos cœurs. Sommes-nous, je vous prie, en ce monde, qu'avec les conditions des autres hommes, et de la perpetuelle inconstance dans laquelle il est establi? Il faut s'arrester la, ma chere Fille, et reposer nos intentions en la sainte eternité, a laquelle nous aspirons. O paix du cœur humain! on ne te treuve qu'en la gloire et en la croix de Jesus-Christ. Ma tres chere Fille, vivés ainsy, et resjouyssés souvent vostre cœur bien aymé en la veritable esperance de jouir un jour eternellement de la bienheureuse et immuable eternité. Je suis pressé, ma tres chere Fille, et il ne me reste de loysir que pour vous dire que je suis a jamais tout vostre, etc.

Et Madame de Priançon, comment se porte-elle? Je luy escriray tout a la fine premiere commodité. La niece qui est yci est bien heureuse d'estre si bonne et si douce religieuse comme elle est.

CLXIII.

LETTRE ¹

AU TRÈS-RÉVÉREND PÈRE EN N.-S. LE PÈRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES CHARTREUX,
En faveur de mademoiselle de Bressieux, qui désiroit d'être admise comme
religieuse au monastère de Melans.

Mon tres Reverend Pere,

Comme cacheroit-on le feu ? Je ne puis non plus celer l'extreme affection que j'ay au milieu de mon cœur a vous honorer de toute ma force. Et chacun croid que reciproquement j'aye le bonheur d'estre grandement aymé de vostre bonté. Et sur cela, comme vous voyés, souvent on recourt a mon intercession aux occurrences esquelles on recherche vostre faveur. Messieurs de Bressieux ont une seur au monastere de Melans qui a grand desir d'y estre religieuse. Ilz vous supplieront, mon tres Reverend Pere, de les gratifier de vostre autorité requise pour cela, et, puisqu'ilz le souhaitent, j'implore avec eux vostre bonté, ce que je fay d'autant plus volontier que si je puy prendre connoissance des qualités de cette fille par celle de son aynée, qui est ma belle seur, elle sera vertueuse et bonne servante de Dieu ; et j'allegue cet argument ainsy a la bonne foy affin de dire encor une des raysons pour lesquelles je doy cooperer aupres de vostre Paternité pour le bien et la consolation de cette ame, puisque mesme je me promets d'estre advoué de vostre debonnairété, tel que je suis et que l'on me croid,

Mon tres Reverend Pere,

Vostre tres humble et tres affectionné confrere et serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

xiii Dec. 1611, Annessy.

¹ Cette lettre étoit restée inédite jusqu'à ce jour ; elle nous a été communiquée de la part de Mgr. l'Archevêque de Chambéry.

CLXIV.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui donne des avis sur la conduite à tenir dans une visite que devoit lui faire M. Berthelot.

1611.

Dieu vous comble de son saint amour, ma tres chere Fille, ma Mere ! Hier madame la Presidente me dit que M. Berthelot vous vouloit aller voir avec elle, et crois que ce sera aujourd'huy. Or ainsy qu'elle me parla, il a tout plein de bonnes volontés pour nostre congregation ; c'est pourquoy il le faut recevoir avec un accueil saintement et devotement agreable, et agreablement devot et saint, et luy tesmoigner que des-ja la congregation a beaucoup d'obligations a monseigneur de Nemours (qu'il faut nommer Monsieur tout court), a cause de la bonne volonté qu'il a eue tant pour les laods de ce que vous acheteriez de son fait que pour le four ; et que puis qu'il a pleu a Dieu de donner commencement a cette petite Congregation dans sa ville principale, vous vous-és avoir une speciale devotion pour son salut et prosperité, et le tenir comme special protecteur : qu'il ne se pourra, qu'en plusieurs occasions, vous n'ayés besoin de ses graces et faveurs, et que vous priés ledit sieur Berthelot de vous y vouloir assister de sa charité et intercession ; que la Congregation s'essayera de faire en sorte, que personne n'aura du repentir de l'avoir aydée ; et semblables petites choses. Ledit sieur Berthelot est un jeune homme fort esveillè, mais il ne

¹ L'original en est conservé dans le monastere de la Visitation d'Annecy. C'est la 135^e inédite de la collection-Blaise.

faut pas laisser de le traiter devotement, et de l'entretenir selon le loisir que vous en aurés. Il dit que luy-mesme contribuera, si M. de la Bretonniere se peut resoudre de faire nostre chapelle.

Bon jour, ma tres chere Fille; pour ce jourd'huy je n'iray pas vers vous, voulant laisser le loisir a cette autre visite. Dites-moy si vous vistes hier M. de Mirebel; je pense l'aller voir aujourd'huy.

CLXV.

LETTRE ¹

A UN SEIGNEUR.

Souhais de la nouvelle année.

Premier jour de l'an 1612.

Monsieur,

A ce commencement de nouvelle année, je vous supplie de recevoir agreablement le renouvellement des offres de mon bien humble service, qu'avec beaucoup d'affection, de sincerité et de reconnoissance je vous ai ci devant faites. Que si nostre Seigneur exauce mes vœux, cet an vous sera l'an de prosperité, de contentement et de benediction sur vous, Monsieur, en vous, et tout autour de vous, qui par apres en verrés une grande suite de pareilz, lesquelz en fin aboutiront a l'année eternelle, en laquelle vous jouirés immortellement de l'auteur de toute vraye prosperité et benediction. C'est le souhait, Monsieur, de vostre tres humble et tres affectionné serviteur en nostre Seigneur, etc.

¹ C'est la 249^e de la collection-Blaise et la 16^e du livre VII des anciennes éditions.

CLXVI.

LÉTTRE ¹

A SAINTE JEANNE FRANÇOISE DE CHANTAL.

La chair de Jésus-Christ dans la sainte communion est une tablette cordiale. Il faut conserver la patience dans les abandons sensibles de Dieu, sans aucun retour sur soi-même.

17^e janvier 1612.

Voyla M. Michel qui va un peu plus tost que l'ordinaire, afin que vous puissés prendre vostre tablette au moins une heure avant disner. Mais, ma tres chere Fille, toutes ces deux prises que vous ferés sont des tablettes cordiales; sur tout la premiere, composée de la plus excellente poudre qui fut jamais au monde. Ouy, ma chere Fille; car nostre Sauveur a pris nostre vraye chair, qui est, en somme, poudre: mais en luy elle est si excellente, si pure, si sainte, que les cieux et le soleil ne sont que poussiere au prix de cette poudre sacrée. Or, la tablette de la sainte communion est cela mesme qui a esté mis en tablette, afin que nous la puissions mieux prendre; bien que ce soit la tres divine et tres grande table, que les Cherubins et Seraphins adorent, et de laquelle ilz mangent par contemplation reelle, comme nous le mangeons par reelle communion.

O Dieu! quel bonheur, que nostre amour, en attendant cette manifeste union que nous aurons avec nostre Seigneur

¹ C'est la 250^e de la collection-Blaise, et la 61^e (al. 54^e) du livre II des anciennes éditions. — ² Les éditions de 1626 et de 1663 ne donnent d'autre date à cette lettre que celle de l'année 1612. Les nouvelles éditions lui donnent de plus pour date le 7 janvier: c'est une erreur de chiffre, puisque la suite de cette lettre prouve qu'elle fut écrite le jour de la Saint-Antoine, qui, comme on le sait, arrive le 17 janvier.

au Ciel, s'unisse par ce mystere si admirablement a luy! Ma tres chere Fille, tenés vostre esprit en paix, ne regardés d'où sa petite maladie luy vient, ni ne vous mettés nullement en peyne de le guerir; mais divertissés-le, tant qu'il vous sera possible, de retourner sur soy-mesme.

Le grand saint Anthoine, duquel les intercessions font une extraordinaire influence cette journée, vous fera, par la bonté de Dieu, lever demain toute brave. C'est une grande joye au cœur, de s'imaginer ce grand saint entre ses hermites, tirer de son esprit des sentences graves et sacrées, et les prononcer avec une veneration incomparable, comme des oracles du Ciel; mais, entre autres, il me semble qu'il dit a nostre ame ce qu'il disoit parmi ses disciples, pris de l'Evangile : *Ne soyés en souci de vostre ame, ou, pour vostre ame*¹. Non, ma chere Fille, demeurés en paix; car Dieu, a qui elle est, la soulagera.

Cependant, ma bien aymée Fille, je ne laysse pas, dans le fond de mon esprit, de prendre des saintes esperances, qu'apres que par ces petitz abandonnemens Dieu nous aura es-prévés et exercés en la mortification interieure, il nous vivifiera par ses consolations sacrées. Il ne nous abbaisse, ce doux amour de nostre cœur, que pour nous eslever : il se musse et cache, et regarde par les treillis quelle contenance nous tenons². Hé! Seigneur et Sauveur, j'entrevois, ce me semble, la clarté de votre ceil debonnaire, qui nous promet le retour de vos rayons, pour faire renaistre un beau printemps en nostre terre. Ha! ma Fille, nous en avons bien passé de plus aspres³; pourquoy n'aurons-nous pas le cœur de surmonter encor cette difficulté? Croyés, ma Fille, que je prie nostre Seigneur pour vous avec tout mon cœur : car mon ame est collée a la vostre, et je vous cheris comme mon ame,

¹ Ne solliciti sitis animæ vestræ. Math., VI, 25. — ² Stat post parietem, respiciens per cancellos. Cant., II, 9. — ³ L'édition de 1626 présente ainsi ce passage : *pour faire renaistre un beau printemps en nostre terre à ma Fille. Nous en avons bien passé de plus aspres.*

ainsy qu'il est dit de Jonathas et de David ¹. Dieu soit a jamais propice a ce cœur tout voué, tout dédié, tout consacré au celeste amour.

Bon soir, ma tres chèrement unique Fille; tenés bien Jesus-Christ crucifié entre vos bras, car l'espouse l'y tenoit comme un bouquet de myrrhe ², c'est a dire d'amertume : mais, ma tres chere Fille, ce n'est pas luy qui nous est amer, c'est luy seulement qui permet que nous nous soyons amers a nous-mesmes. *Voyci*, dit Ezechias, *que neanmoins, emmi mes travaux, ma tres amere amertume est en paix* ³. O ! le Dieu de douceur veuille addoucir vostre cœur, ou au moins faire que vostre amertume soit en paix.

Cette bonne religieuse desire vous communiquer un peu au large son cœur, mais elle dit qu'elle ne sçayt comme faire : il faudra donc l'ayder ; et luy pourrés dire que je vous l'ay dit. Dieu soit benit. Amen.

CLXVII.

LETTRE ¹

A UNE RELIGIEUSE DE L'ORDRE DE SAINT-BENOIT.

Il faut s'appuyer sur la divine Providence, à l'exclusion des créatures, qui peuvent nous manquer ; exercer ses emplois avec affection, et ne point tenir à ses volontés. Quand les jugements téméraires sont mortels ou véniels.

20 janvier 1612.

Il ne m'arrivera jamais, ma tres chere Seigneur, ma Fille, d'oublier vostre cœur, que le mien aymera perpetuellement

¹ Anima Jonathæ conglutinata est animæ David, et dilexit eum Jonathas quasi animam suam. I. Reg., XVIII, 1.

² Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi. Cant., I, 12.

³ Ecce in pace amaritudo mea amarissima. Cant. d'Ezechias, Is., XXXVIII, 17.

⁴ C'est la 252^e de la collection-Blaise, et la 7^e (al. 6^e) du livre IV des anciennes éditions.

en nostre Seigneur. Je vois par vostre lettre, que vous ne vous appuyés pas assés en la sainte providence divine. Ma chere Fille, si elle retiroit vostre bonne seur, ce que nous devons esperer n'arriver pas si tost, vous ne laisseriés pas pour cela d'estre sous la protection de ce tres bon Pere eternel, qui vous couvrirait de ses aisles. Nous serions miserables, ma Fille, si nous n'establiissions nostre appuy en Dieu que par l'entremise des creatures que nous affectionnons : mais avec cela, ma chere Seur, il ne se faut pas former des craintes inutiles. Il suffira bien de recevoir les maux qui de tems en tems nous arrivent, sans les prevenir par l'imagination.

Pour la charge que vous avés, c'est une tentation de n'y avoir pas l'amour requis pour le tems auquel vous y serés : au contraire, je voudrois, et Dieu voudroit que vous l'exercassiés gayement et amoureusement; et par ce moyen il auroit soin du desir que vous avés d'estre deschargée, et le feroit reüscir en son tems : car notés une fois pour toutes, qu'il ne faut jamais s'aheurter avec une de nos volontés; ains quand il nous arrive quelque chose contre nostre gré, il le faut accepter de bon cœur, quoy que de bon cœur on desirast que cela ne fust point : et quand nostre Seigneur voit que nous sommes ainsy souples, il condescend a nos intentions. J'escriray a vostre seur qu'elle vous face faire les services comme les autres, car cela est bon.

Quand les pensées nous arrivent du mal d'autrui, et que nous ne les rejettons pas promptement, ains nous y amusons quelque peu, pourveu que nous ne facions pas un jugement entier, disant en nous-mesmes : *Il est vrayement ainsy*; ce n'est pas peché mortel, quand bien nous dirions absolument : *Il est ainsy*, pourveu que ce ne fust pas en chose d'importance. Car quand ce dequoy nous jugeons nostre prochain n'est pas chose grievve, ou que nous ne jugeons pas absolument, ce n'est que peché veniel; et de mesme pour

avoir obmis quelque verset de l'office ou quelque ceremonie, il n'y a que peché veniel.

Et quand la memoire de telle faute nous arrive apres la confession, il n'est pas requis de retourner vers le confesseur, pour aller a la communion; ains est bon de n'y retourner pas, mais le reserver a dire pour l'autre confession suivante, affin de le dire si on s'en souvient.

Tandis que vostre seur n'a pas voulu recevoir vostre pension, il n'y a nulle faute pour vous; mais ce sera chose bonne qu'elle la manie. Ma tres chere Seur, il ne faut point perdre courage, encor que vous ne practiquiés pas si fidelement les resolutions que vous faites : vous devés fortifier vostre cœur, pour en venir a l'execution. Continués donq, tres chere Seur, ma Fille, et ne cessés point d'invoquer Dieu et d'esperer en luy, et il vous fera abonder en ses benedictions; ainsy l'en supplié-je, par le merite de sa passion et les intercessions de sa mere et de sainte Françoise. Nostre doux Sauveur soit donq avec vous, ma chere Seur, ma Fille, et je suis tout en luy, vostre bien humble serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

La bonne mere de Chantal, qui est malade sans danger, comme j'espere, vous saluë de tout son cœur. Je la recomande a vos prieres, et moy aussi, ma chere Seur, ma Fille. A Dieu.

CLXVIII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Saint François l'entretient des difficultés qui l'ont empêché de la voir.

24 janvier.

Que diray-je plus, ma tres chere Mere ? En somme il faut acquiescer a la providence de Dieu en ces petitz momens, qu'il faut employer tantost en ceci, tantost en cela, au prejudice de l'extreme desir que j'ay de voir ma pauvre tres chere Mere. J'allois; M. Flocard et M. de Conflans me sont venus parler de vos affaires : quand ilz m'ont laissé, j'alloys de rechef; il m'a fallu arrester avec les deputés d'un monastere qui est de ma charge, qui me sont venus proposer leurs necessités, pour continuer leur reforme. Quel moyen de refuser cette si bonne audience a des gens qui viennent pour Dieu, et de deux journées loin, pour une si bonne affaire ? Le cœur de ma mere, comme le mien propre, se fust courroucé et mutiné, si pour tel sujet je n'eusse renoncé a son contentement qui est le mien mesme. Mais demain c'est le jour de sainte Clementine, et de la naissance de ma mere; Dieu ne permettra pas que je sois ainsi retenu; car mesme j'ai a conferer avec elle de choses qui sont pour son amour divin, et assurer la partie; il faut aller dire la Messe pour cette mere aupres d'elle, et elle l'oüyra cordialement dès sa

¹ L'original en est conservé dans le monastère de la Visitation de San Remo, diocèse de Ventimiglia. C'est la 303^e inédite de Blaise. Cette lettre n'avoit aucune date; mais comme nous voyons qu'elle a été écrite la veille de la naissance de la sainte baronne de Chantal, nous lui donnons pour date le 24 janvier, sans pouvoir préciser l'année.

chambre, afin qu'elle et moy, d'un cœur, d'un esprit, et d'une ame, offrions a sa Divine Majesté la suite de nostre vie pour consacrer a son service tous les instans qui nous en restent ; cependant je vay a la priere que nous esperons de convertir bien tost en action de graces pour la paix. Bon soir, ma tres chere Mere, reposés bien vostre cœur sur la poictrine de nostre Sauveur. Amen.

CLXIX.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Saint François consent à ce que madame de Vigni soit reçue dans le monastère.

Je ne trouve nul inconvenient que l'on recoive M^{me} de Vigni et toutes autres bienfaitrices, sur tout quand elles ne veulent plus sortir du monastere, ou que du moins elles en veulent sortir peu souvent ; car en cela il n'y a rien de contraire a la bienséance ; je ne croy pas qu'il faille recevoir dans les monasteres de la Visitation toutes les filles repentantes, mais je ne croy pas aussi qu'il les faille esconduire toutes. Il faut moderer la prudence par la douceur, et la douceur par la prudence.

Il y a quelquefois tant a gagner es ames penitentes, qu'on ne doit rien leur refuser. Il me semble que les balustres doivent estre a la grille du chœur comme a celle du parloir. Je pense aussi, ma tres chere Mere, qu'il faudra dire qu'avec un peu de loysir on pourra pourvoir a Marseille.

¹ L'original en est conservé dans le monastère de la Visitation de San Remo, diocèse de Ventimiglia. C'est la 304^e inédite de la collection-Blaise.

CLXX.

LETTRE ¹

A LA MÊME.

Saint François demande son avis pour recevoir un ermite au service du monastère.

Ma tres chere Seur, ma Fille,

Ce bon hermite venu de la part du P. de Monchi, me dit hier au soir que si le P. de Monchi venoit, il reviendrait aussi avec luy, parce qu'il s'estoit mis sous son obeysance, et il l'avoit pris pour superieur. Cela, ma chere Fille, me tient encor plus en opinion de differer encor un peu a le faire venir, en luy parlant neanmoins en sorte que s'il vouloit venir, il n'en fust pas du tout fasché; car pour parler entre nous deux, s'il vient sur ma parole, il me sommera de le si bien accommoder, que j'en auray bien de la peyne, ce qu'il ne feroit pas s'il venoit d'autre façon. Car le bonhomme va selon son esprit, et je ne desire point de luy donner aucun sujet de plainte; mais dites-moy vostre advis sur cela, ma tres chere Fille, a laquelle je souhaite incessamment un parfait engloutissement en l'amour tres pur de nostre Seigneur, auquel soit honneur et gloire. Bon jour, ma tres chere Fille, ma Seur. Nostre Baron ² a peyne de penser au retour; mais il me semble tous-jours qu'il l'y faut disposer.

¹ L'original s'en conserve dans le monastère de la Visitation de San Remo, diocèse de Ventimiglia. C'est la 305^e inédite de la collection-Blaise.

² Ce baron ne seroit-il pas le baron même Celse-Bénigne de Chantal, fils de notre sainte ?

CLXXI.

LÉTTRE ¹

A LA MÈME.

Sur une affaire du monastère.

Que dites-vous , ma tres chere Mere ? la messe du P. dom Simplician vous sera-elle suffisante ? Si cela n'est , je m'y en vay. Or , je suis sur le livre ² que j'ay tant laissé ces jours passés , et apres disné nous avons un concours , apres le quel je verray d'acheminer l'eschange des jardins. Hier nous ne fismes rien , la partie estant remise a jeudy. Bon jour , ma tres chere Mere , a laquelle je souhaite mille benedictions.

CLXXII.

LÉTTRE ³

A LA MÈME.

Saint François renvoie à M^{me} de Chantal une relique de sainte Apolline.

9 février 1612.

Ma tres chere Fille ,

Voyla nostre sacré remede , que je puis dire m'avoir esté souverain , puis que Dieu a agi avec moy selon vostre foy ,

¹ L'original en étoit conservé chez l'abbé Pullini , à Turin. C'est la 306^e inédite de la collection-Blaise. — ² Sans doute le *Traité de l'amour de Dieu*.

³ Tirée du registre des lettres de saint François de Sales , conservé au monastère de la Visitation de Pignerol. C'est la 136^e inédite de la collection-Blaise.

vostre esperance et vostre charité, et je dois confesser a la gloire de Jesus-Christ et de sa sainte Espouse, que je ne croyois pas de pouvoir dire la Messe aujourd'huy a cause de la grande enflure de ma jouë, et du dedans de ma bouche; mais estant appuyé sur mon prie-Dieu et ayant posé la relique sur ma jouë, j'ay dit : Mon Dieu, qu'il me soit fait comme mes filles desirent, si c'est vostre sainte volonté; et tout aussi-tost mon mal a cessé. Nostre Seigneur m'a donné pendant ce tems-la plusieurs bonnes pensées sur le ruminement que la sainte Espouse dit qu'elle faysoit entre ses dens. Au sortir de la chacun m'a dit que ma jouë estoit desenflée, et je le sentoie fort bien moy-mesme. O vive Dieu! ma Fille; il est admirable en ses saintes espouses et en tous les Saintz; il a voulu que ce mal soit venu aujourd'huy pour nous faire honorer son espouse Apolonie, et pour nous donner une preuve sensible de la communion des Saintz.

~~~~~

CLXXIII.

## LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME.

Un confesseur peut retrancher la fréquente communion à certaines personnes, soit pour les éprouver, soit pour les obliger de se corriger de leurs défauts; il faut supporter cette privation avec une humble obéissance, pour la rendre avantageuse. Ne pas s'en tenir au désir qu'on a d'être tout à Dieu, et au goût que l'on sent pour l'oraison, mais avec cela travailler à l'acquisition des vertus.

11 février 1612.

Vous avés maintenant, ma tres chere Fille, ma responce a la lettre que N. m'apporta; et voyci celle que je fais a la

<sup>1</sup> C'est la 254<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 45<sup>e</sup> du livre II des anciennes éditions.

vostre du quatorzieme janvier. Vous avés bien fait d'obeyr a vostre confesseur, soit qu'il vous ayt retranché la consolation de communier souvent pour vous espreuver, soit qu'il l'ayt fait parce que vous n'aviés pas assés de soin de vous corriger de vostre impatience; et moy, je crois qu'il l'a fait pour l'un et pour l'autre, et que vous devés perseverer en cette patience tant qu'il vous l'ordonnera, puisque vous avés tout sujet de croire qu'il ne fait rien qu'avec une juste consideration : et si vous obeissés humblement, une communion vous sera plus utile en effect que deux ou troys faites autrement; car il n'y a rien qui nous rende la viande si profitable, que de la prendre avec appetit et apres l'exercice; or, la retardation vous donnera l'appetit plus grand, et l'exercice que vous ferés a mortifier vostre impatience revigorena vostre estomach spirituel.

Humiliés-vous cependant doucement, et faites souvent l'acte de l'amour de vostre propre abjection. Demeurés pour un peu en la posture de la Cananée : *Ouy, Seigneur, je ne suis pas digne de manger le pain des enfans*<sup>1</sup>; si, je suis vraiment une chienne qui rechigne et mords le prochain sans propos par mes paroles d'impatience. Mais si les chiens ne mangent le pain entier, au moins ont-ils les miettes de la table de leurs maistres. Ainsi, o mon doux maistre! je vous demande, sinon vostre cors, au moins les benedictions qu'il respand sur ceux qui en approchent par amour. C'est le sentiment que vous pourrés faire, ma tres chere Fille, es jours que vous souliés communier, et que vous ne communiés pas.

Le sentiment que vous avés d'estre toute a Dieu n'est point trompeur; mais il requiert que vous vous amusiés un peu plus a l'exercice des vertuz, et que vous ayés un soin special

<sup>1</sup> (Jesus) ait : Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. At illa (Chananaea) dixit : Etiam, Domine : nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensâ dominorum suorum. Matth., XV, 26 et 27.

d'acquiescer celles esquelles vous vous treuvés plus defaillante. Relisés le *Combat spirituel*, et faites une speciale attention aux documens qui y sont : il vous sera fort a propos.

Les sentimens de l'orayson sont bons ; mais il ne faut pas pourtant s'y complaire tellement, qu'onnes'employe diligemment aux vertus et mortifications des passions. Je prie tous-jours pour la bonne mere <sup>1</sup> des cheres Filles. De vray, puisque vous estes en train de l'orayson, et que la bonne mere Carmeline vous assiste, il suffit. Je me recommande a ses prieres et aux vostres, et suis sans fin ni reserve tres parfaitement vostre. Vive Jesus. Amen.

## CLXXIV.

LETTRE <sup>2</sup>

A UNE RELIGIEUSE.

Il lui recommande de ne point tourmenter son cœur, mais de le traiter doucement, l'encourager, et veiller sur lui.

10 mars 1612.

Nous parlons yci de vous si souvent, et avec tant de plaisir, ma chere Fille, que vous ne devés pas avoir soin de nous en rafraischir la memoire. Mais ce n'est pas cela que je vous veux dire ; car j'ay d'autres choses a vous demander. Dites-moy donq vous-mesme, ma chere Fille ; le pauvre cœur bien-aymé, comme se porte-il ? est-il tous-jours vaillant et vigilant pour s'empescher des surprises de la tristesse ? Je le vous recommande au nom de nostre Seigneur, ne le tourmentés point ; je dis mesme, quand bien il auroit

<sup>1</sup> Au lieu de ce mot : *mere*, l'édition de 1663 porte : *issue*. — <sup>2</sup> C'est la 261<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 37<sup>e</sup> du livre IV des anciennes éditions.



fait quelque petit destour : mais reprenés-le doucement, et le ramenés en son chemin ; car il est bon , certes , ce chetif petit cœur de ma grande fille ; et pourveu qu'elle le traite bien , qu'elle demeure un peu soigneusement en attention sur luy , que souvent elle le rencourage par de petites oraisons jaculatoires, par de petites conferences de ses bons souhaitz avec nostre mere et avec moy, par de petites bonnes cogitations faites sur ce sujet en diverses occasions, vous verrés, ma chere Fille , que ce cœur deviendra un vray cœur selon le cœur de Dieu. Seigneur Jesus, c'est pour cela que deux fois le jour je vous fais priere particuliere. Vivés joyeuse, ma tres chere Fille ; Dieu vous ayme , et vous fera la grace que vous l'aymerés : c'est le souverain bonheur de l'ame pour cette vie et pour l'eternelle. Ma tres chere Fille, je suis incomparablement tout vostre.

CLXXV.

## LETTRE <sup>1</sup>

A SON COUSIN.

Saint François lui envoie une lettre de son oncle M. Bonvilars.

A Chambéry, le 2 avril 1612.

Monsieur mon Cousin,

Voyla une lettre de M. Bonvilars nostr' oncle , a laquelle je ne puis faire autre responce que celle que vous m'ordonnerés.

Cependant je demeureray de vous et de M<sup>me</sup> ma cousine,  
Tres affectionné , plus humble cousin et serviteur ,

FRANÇOIS , Evesque de Geneve.

<sup>1</sup> L'original en est conservé au monastère de la Visitation de Pignerol. C'est la 140<sup>e</sup> inédite de la collection-Blaise.

CLXXVI.

LETTRE <sup>1</sup>

A UNE SUPÉRIEURE DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

Conseils pour une personne qui désiroit fonder un monastère de religieuses de la Visitation. Esprit de cet ordre.

23 avril 1612.

Ma tres chere Fille,

En peu de motz je vous dis que les ames qui sont si heu-  
reuses que de vouloir employer les moyens que Dieu leur a  
donnés, a sa gloire, doivent se determiner aux desseins  
qu'elles font, et se resoudre de les practiquer conformément  
a cette fin. Si elles sont inspirées de faire un couvent de Char-  
treux, il ne faut pas qu'elles veuillent qu'on y face les es-  
colles, comme aux Jesuites; si elles veulent faire un college  
de Jesuites, il ne faut pas qu'elles veuillent qu'on y observe  
la solitude et le silence.

Si cette bonne dame, que vous ne nommés point, veut  
faire un monastere de Religieuses de la Visitation, il ne faut  
pas qu'elle les charge de grandes prieres vocales, ni de plu-  
sieurs exercices extérieurs : car ce n'est pas vouloir des filles  
de la Visitation.

Il doit, a mon advis, suffire que tout l'interieur et l'ex-  
terieur des filles de la Visitation est consacré a Dieu ; que ce  
sont des hosties de sacrifice, et des holocaustes vivans, et  
toutes leurs actions et resignations sont autant de prieres et  
d'oraysons, toutes leurs heures sont dediées a Dieu, ouy,  
mesmes celles du sommeil et de la recreation, et sont des fruitz

<sup>1</sup> C'est la 263<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 20<sup>e</sup> du livre VI des anciennes éditions.

de la charité. Cela employé pour son ame , et la gloire qui revient a Dieu de la retraite de tant de filles , estant dediée pour l'accroissement de la charité de ce cœur, fait une somme presque infinie de richesses spirituelles.

Voilà mon sentiment. De charger les monasteres de la Visitation des practiques qui divertissent de la fin pour laquelle Dieu les a disposés, je ne pense pas qu'il le faille faire. De vouloir tirer des olives d'un figuier, ou des figues d'un olivier, c'est chose hors de propos. Qui veut avoir des figes, qu'il plante des figuiers; qui veut avoir des olives, qu'il plante des oliviers.

Ma tres chere Fille, vous estes tout a fait de mon humeur. En la reception des filles, je prefere infiniment les douces et les humbles, quoy qu'elles soyent pauvres, aux riches moins humbles et moins douces, quoy qu'elles soyent riches. Mais nous avons beau dire : *Bienheureux sont les pauvres*<sup>1</sup>; la prudence humaine ne laissera pas de dire : *Bienheureux sont les Monasteres, les Chapitres, les maysons riches.* Il faut en cela mesme cultiver la pauvreté que nous estimons; que nous souffrions amoureusement qu'elle soit mes-estimée.

Vous avés receu deux nouvelles, mais anciennes filles de vostre Mayson : le retour est tous-jours plus agreable aux meres que le depart des enfans. Je suis de tout mon cœur, ma tres chere Fille, tres entierement vostre tres humble pere et serviteur , etc.

<sup>1</sup> Matt., V, 3.

CLXXVII.

LETTRE <sup>1</sup>A S. A. CHARLES-EMMANUEL I<sup>er</sup>, DUC DE SAVOIE.

Saint François demande à S. A. la permission de prêcher le Carême à Lyon.

Anneci, 26 mai 1672.

Monseigneur ,

Je suys conjuré de la part de MM. les doyen et comtes de Saint Jean de Lion , de leur accorder mes predications pour le caresme prochain ; la qualité de cett' Eglise-la, qui est si honorable entre toutes celles de France ; le voysinage, et perpetuel commerce de ceux de ce pais ci avec les Lionnois, l'honneur que ces seigneurs m'ont fait de m'envoyer expres monsieur le comte de Saconay, originaire sujet et vassal de V. A., et le quel tient un rang fort principal entr'eux, me convie a ne point refuser en une si affectonnée et digne recherche ; seulement, ay-je reservé le bon playsir de V. A., sous lequel je veux tous-jours vivre ; qui me fait la tres humblement supplier de me faire sçavoir ce qu'elle aura agreable pour ce sujet, tandis que je continueray mes vœux pour sa prosperité, comme doit,

Monseigneur,

Son tres humble, tres obeissant et tres fidele orateur  
et serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

<sup>1</sup> L'autographe en est conservé aux archives de la cour de Turin. C'est la 142<sup>e</sup> inédite de la collection-Blaise.

CLXXVIII.

LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME.

Le Saint l'exhorte à être fidèle aux exercices spirituels et aux vertus, et à ne point s'inquiéter de sa foiblesse. De quelle manière il faut prendre son cœur lorsqu'il a failli.

28 mai 1612, en hâte.

Madame,

Il est vray, je desire fort que quand vous penserés tirer de la consolation en m'escrivant, vous le faciés avec confiance. Il nous faut joindre ces deux choses ensemble : une extreme affection de bien exactement practiquer nos exercices, tant de l'orayson que des vertus, et de nullement nous troubler, ni inquieter, ni estonner, s'il nous arrive d'y commettre des manquemens ; car le premier point depend de nostre fidelité, qui doit tous-jours estre entiere et croistre d'heure en heure ; le second depend de nostre infirmité, laquelle nous ne sçaurions jamais deposer pendant cette vie mortelle.

Ma tres chere Fille, quand il nous arrive des defautz, examinons nostre cœur tout a l'heure, et demandons-luy s'il a pas tous-jours vive et entiere la resolution de servir a Dieu ; et j'espere qu'il nous respondra qu'ouy, et que plustost il souffriroit mille mortz que de se separer de cette resolution.

Demandons-luy de rechef : Pourquoi donq bronches-tu maintenant ? pourquoi es-tu si lasche ? il respondra : J'ay esté surpris, je ne sçai comment ; mais je suis ainsy pesant maintenant.

Helas ! ma chere Fille, il luy faut pardonner : ce n'est pas

<sup>1</sup> C'est la 267<sup>e</sup> de l'édition de 1834 de Blaise, la 800<sup>e</sup> de l'édition de 1821 du même éditeur, et la 39<sup>e</sup> (al. 32<sup>e</sup>) du livre IV des auciennes éditions.

par infidélité qu'il manque, c'est par infirmité; il le faut donc corriger doucement et tranquillement, et non pas le courroucer et troubler davantage. Or sus, luy devons-nous dire, mon cœur, mon amy, au nom de Dieu, prens courage, cheminons, prenons garde a nous, eslevons-nous a nostre secours et a nostre Dieu. Helas! ma chere Fille, il nous faut estre charitables a l'endroit de nostre ame, et ne la point gourmander, tandis que nous voyons qu'elle n'offence pas de guet a pend.

Voyés-vous, en cet exercice nous practiquons la sainte humilité: ce que nous faisons pour nostre salut, est fait pour le service de Dieu; car nostre Seigneur mesme n'a fait en ce monde que nostre salut. Ne desirés point la guerre, mais attendés-la de pied coy. Nostre Seigneur soit vostre force.

Je suis en luy vostre tres affectionné serviteur, etc.

Le 28 may en haste.

CLXXIX.

## LETTRE <sup>1</sup>

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Sur la réception d'une fille de Dijon dans le monastère de la Visitation.

17 juin 1612.

Vive Jesus, ma tres chere Seur, ma Fille, je..... je suis sans loysir: mesme que demain il faut que jaille estre l'aumosnier de nos seurs de la Visitation pour la reception d'une fille de Dijon de fort bonne famille et de tres bonne mine, qui y est arrivée ce matin avec sa mere et assés bien

<sup>1</sup> L'original en appartenoit à madame la comtesse Massimino di Ceva, née Carron de Saint-Thomas, à Turin. C'est la 144<sup>e</sup> inédite de la collection-Blaise.

accompagnée. C'est un acquiescement que M. de Millet et mes filles ont fait en leur voyage. Je voudrois, mais je ne puis écrire à M. de la Forest sur sa convalescence; ce sera donc à la première commodité. Gloire soit au Père et au Fils et au saint Esprit dont nous célébrons la foy aujourd'hui<sup>2</sup>.

Vostre tres humble frere et serviteur,  
FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

CLXXX.

**LÉTTRE** †

A. S. A. CHARLES-EMMANUEL 1<sup>er</sup>, DUC DE SAVOIE.

Recommandation en faveur de M. Chaperon, qui alloit remercier S. A. de l'obtention de sa liberté.

Annecy, 18 juin 1613.

Monseigneur,

Après que le sieur Chaperon a eü receu la liberté par la bonté et équité de V. A., il a voulu aller à ses piés pour luy en porter le tres humble remerciement qu'il en doit.

Et moy, Monseigneur, qui ay intercedé pour luy, je l'accompaign'encor en cett' action de graces, et suppliant nostre Seigneur qu'il comble de prosperité V. A., je demeure,

Monseigneur,

Vostre tres humble, tres obeissant et tres fidele orateur et serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

† Dimanche de la sainte Trinité.

<sup>2</sup> L'original en est conservé aux archives de la cour de Turin. C'est la 14<sup>me</sup> inédite de la collection-Blaise.

CLXXXI.

LETTRE <sup>1</sup>A S. A. CHARLES-EMMANUEL I<sup>er</sup>, DUC DE SAVOIE.

Recommandation en faveur d'un Gentilhomme qui a besoin de recourir  
à la justice de S. A.

Annecy, 30 juin 1612.

Monseigneur,

Ce gentil-homme qui a en ce païs plusieurs alliés dignes de recommandation, recourt a la justice de V. A. S. pour tirer rayson d'un homme qui est maintenant a Thurin, des-ja remarqué pour desloyal, ainsy qu'on lui a faiet entendre. Et bien que la justice ne soit desniée a personne, si est-ce <sup>2</sup> que si V. A. le reçoit en sa speciale protection pour ce regard, il espere qu'il jouira beaucoup plus tost des fruitz qu'il en pretend; et pour cela il impløre sa bonté, a quoy j'adjouste ma tres humble intercession, qui suis,

Monseigneur,

Tres humble, tres obeissant et tres fidele orateur et  
serviteur de V. A. S.

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

<sup>1</sup> L'original en existe aux archives de la cour de Turin. C'est la 146<sup>e</sup> inéd. de la collection-Blaise.

<sup>2</sup> L'édition-Blaise porte ici *estre*, au lieu de *est-ce*. C'est une erreur visible.



CLXXXII.

LÉTTRE <sup>1</sup>

A UNE DE SES SŒURS.

Le Saint lui recommande la douceur et la paix dans les contre-temps de cette vie.

30 juin 1612.

Ma chere Seur, ma Fille,

Je suis marry que je n'ay plus tost receu la salutation que maistre Constantin m'avoit apportée de vostre part : car j'eusse eu plus de loysir de vous escrire selon mon cœur, qui est si plein d'affection pour vous, et vous chérit si fort, qu'il ne peut se contenter de vous en entretenir pour un peu. Je vis avec beaucoup de contentement de sçavoir que vostre ame est toute dediée a l'amour de Dieu, auquel vous pretendés de vous avancer petit a petit par toutes sortes de saintz exercices. Mais je vous recommande tous-jours plus que tout, celui de la sainte douceur et suavité és rencontres que cette vie vous presente sans doute souventesfois. Demeurés tranquille et toute amiable avec nostre Seigneur sur vostre cœur. Que vous serés heureuse, tres chere Seur, ma Fille, si vous continués de vous tenir a la main de sa Divine Majesté, entre le soin et le train de vos affaires, lesquelles reüssiront bien plus a souhait quand Dieu vous y assistera ! et la moindre consolation que vous en aurés sera meilleure, que les plus grandes de celles que vous pourriés avoir de la terre.

Ouy, ma chere Fille, ma Seur, que je vous ayme, et plus

<sup>1</sup> C'est la 271<sup>e</sup> de l'édition de 1834 de Blaise, la 751<sup>e</sup> de l'édition de 1821 du même Editeur, et la 26<sup>e</sup> (27-18<sup>e</sup>) du livre IV des anciennes éditions.

que vous ne sçauriés croire, mais principalement dés que j'ay veu en vostre ame ce digne et honorable desir de vouloir aymer nostre Seigneur avec toute fidelité et syncerité, a quoy je vous conjure de perseverer constamment, et de m'aymer tous-jours bien entierement, puis que je suis d'un cœur tout entier et fidele, vostre humble frere et tres affectionné serviteur, etc.

CLXXXIII.

LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME.

Il compatit à ses afflictions, et se réjouit de son courage et de sa patience; il l'exhorte à continuer, et lui en marque les moyens.

20 juillet 1612.

Madame,

Sachés que j'ay un particulier contentement, quand je reçois de vos lettres, de voir que, parmi beaucoup d'empeschemens et de contradictions, vous conservés la volonté de servir nostre Seigneur : car c'est la verité que, si vous estes bien fidele entre ces traverses, vous en aurés d'autant plus de consolations, que les difficultés que vous avés auront esté grandes. Je pense en vous quand moins vous le pensés, et vous voy avec un cœur de compassion, sachant bien combien vous avés de rencontres en ce tracas parmi lequel vous vivés, qui vous peuvent divertir de la sainte attention que vous desirés avoir a Dieu. Pour cela je ne veux point cesser de recommander a sa divine bonté vostre nécessité; mais je ne veux pas aussi laisser de vous conjurer de la rendre utile a vostre advancement spirituel.

<sup>1</sup> C'est la 273<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 12<sup>e</sup> (al. 11<sup>e</sup>) du livre V des anciennes éditions.

Nous n'avons point de recompense sans victoire, ni point de victoire sans guerre. Prenés donq bien courage, et convertissés vostre peyne, qui est sans remede, en matiere de vertu. Voyés souvent nostre Seigneur, qui vous regarde, pauvre petite creature que vous estes, et vous voit emmi vos travaux et vos distractions. Il vous envoie du secours, et benit vos afflictions. Vous devés, a cette consideration, prendre patiemment et doucement les ennuys qui vous arrivent, pour l'amour de celuy qui ne permet cet exercice vous arriver que pour vostre bien.

Eslevés donq souvent vostre cœur a Dieu : requerés son ayde, et faites vostre principal fondement de consolation au bonheur que vous avés d'estre sienne. Tous les objetz de desplayisir vous seront peu de chose, quand vous sçaurés d'avoir un tel amy, un si grand support, et un si excellent refuge. Dieu soit tous-jours au milieu de vostre cœur, Madame ma tres chere Fille, et je suis de tout le mien, vostre humble et tres affectionné compere et serviteur, etc.

CLXXXIV.

## LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME MARIÉE.

Avantages d'un saint mariage; on doit, par motif de reconnoissance envers Dieu, y vivre dans la pratique de la vertu, et continuer à pratiquer les bonnes résolutions qu'on avoit prises auparavant.

Madame,

L'esperance que j'ay tous-jours eu, dés une année en ça, d'aller en France, m'a retenu de vous ramentevoir mon inviolable affection a vostre service par lettre, puis que je

<sup>1</sup> C'est la 274<sup>e</sup> de l'édition de 1834 de Blaise, la 786<sup>e</sup> de celle de 1821 du même Editeur, et la 6<sup>e</sup> du livre III des anciennes éditions.

croyois que quelque heureux rencontre me donneroit le moyen de vous rendre ce devoir en presence; mais maintenant que je n'espere presque plus ce bien, et que ce digne porteur me donne une commodité si assurée, je me resjouis de tout mon cœur avec vous, ma tres chere Fille; car ce mot est plus cordial.

Je me resjouis et louë nostre Seigneur de vostre si estimable et aymable mariage, qui vous servira de fondement pour bastir et eslever en vous une douce et agreable vie en ce monde, et pour heureusement passer cette mortalité en la tres sainte crainte de Dieu, en laquelle, par sa grace, vous avés esté nourrie dès vostre berceau; car tout le monde me dit que Monsieur vostre mary est un des plus sages et accomplis cavaliers de France, et que vostre liayson est non seulement nouée de la sainte amitié qui la doit serrer de plus en plus, mais aussi des-ja benie de la fertilité par laquelle vous estes a la veille de vos couches, ainsy que N. m'asseur.

Il faut donq bien correspondre a toutes les faveurs du Ciel, ma tres chere Fille; car elles vous sont sans doute données afin que vous les faciés profiter a la gloire de celuy qui vous gratifie, et a vostre salut. Je ne puis que je ne croye, ma tres chere Fille, que vous n'employés vostre courage a cela, et que vous ne le faciés comme sachant que le bonheur de vostre mayson et de vostre personne depend de cela en cette vie passagere, et l'assurance de l'immortelle apres celle-ci.

Or sus, en ce nouvel estat de mariage auquel vous estes, renouvellés souvent les resolutions que nous avons si souvent faites de vivre saintement et vertueusement, de quelle condition que Dieu nous fist estre. Et si vous l'avés agreable, continués a me favoriser de vostre bienveillance filiale, comme je vous assure, ma tres chere Fille, que d'un cœur tout remply d'affection paternelle, je ne celebre jamais la

tres sainte Messe, que tres particulierement je ne vous recommande a Dieu avec Monsieur vostre mary, auquel je suis et seray tous-jours, ainsy que je suis pour vous, Madame, vostre tres humble et tres affectionné serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

La veille de nostre Dame, a Lyon 14 août, 1612.

CLXXXV.

## LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME.

De la résignation dans les peines, et de la douceur chrétienne.

17 août 1612.

Or sus, que voulés-vous que je vous die, ma tres chere Fille, sur le retour de vos miseres, sinon qu'autour de l'ennemy il faut reprendre et les armes et le courage pour combattre plus fort que jamais? Je ne voy rien de bien grand au billet. Mais, mon Dieu! gardés-vous bien d'entrer en aucune sorte de desfiance : car cette celeste bonté ne vous laisse pas tomber de ces cheutes pour vous abandonner, ains pour vous humilier, et faire que vous vous teniés plus serrée et ferme a la main de sa misericorde.

Vous faites extremement a mon gré de continuer vos exercices emmi les secheresses et langueurs interieures qui vous sont revenuës. Car, puis que nous ne voulons servir Dieu que pour l'amour de luy, et que le service que nous luy rendons parmi le travail des secheresses luy est plus agreable que celuy que nous faysons parmi les douceurs,

<sup>1</sup> C'est la 275<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 87<sup>e</sup> (al. 31<sup>e</sup>) du livre II des anciennes éditions.

nous devons aussi de nostre costé l'aggreer davantage, au moins de nostre volonté superieure; et, bien que selon nostre goust et l'amour propre, les suavités et tendretés nous soyent plus douces, les secheresses neanmoins, selon le goust de Dieu et son amour, sont plus profitables, ainsy que les viandes seches sont meilleures aux hydropiques que les humides, bien qu'ilz ayent tous-jours plus les humides.

Pour vostre temporel, puis que vous vous estes essayée d'y mettre de l'ordre, et que vous n'avez peu, il faut donc maintenant user de patience et de resignation, embrassant volontiers la croix qui vous est arrivée en partage; et selon que les occasions se presentent, vous practiquerez l'avis que je vous avois donné pour ce regard.

Demeurés en paix, ma chere Fille; dites souvent a nostre Seigneur que vous voulés estre ce qu'il veut que vous soyés, et souffrir ce qu'il veut que vous souffriés. Combattés fidelement vos impatiences, en exerçant non seulement a tous propos, mais encor sans propos, la sainte debonnaireté et douceur a l'endroit de ceux qui vous sont plus ennuyeux, et Dieu benira vostre dessein. Bon soir, ma tres chere Fille: Dieu soit uniquement vostre amour.

Je suis en luy de tout mon cœur tout vostre,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

CLXXXVI.

LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME DU MONDE.

Il prescrit à une dame surchargée d'affaires les exercices qui sont propres à cet état, et l'exhorte à souffrir sans se plaindre ses peines intérieures.

29 septembre 1612.

Madame ma tres chere Fille,

Vous sçaurés, par cette si digne porteuse, parmi quelle multitude de tracas je vous escriis, qui me servira d'excuse si je ne vous parle pas si amplement comme je desirerois. Vous devés mesurer la longueur de vos prieres a la quantité de vos affaires; et puis qu'il a pleu a nostre Seigneur de vous mettre en une sorte de vie en laquelle vous avés perpetuellement des distractions, il faut que vous vous accoustumiés a faire vos oraysonscourtes; mais qu'aussi vous les vous rendiés si ordinaires, que jamais vous ne les layssiés sans grande necessité. Je voudrois que le matin au lever vous plyassiés les genoux devant Dieu pour l'adorer, faire le signe de la Croix, et luy demander sa benediction pour toute la journée, ce qui se peut faire au tems que l'on diroit un ou deux *Pater noster*. Si vous avés la Messe, il suffira qu'avec attention et reverence vous l'escoutiés, ainsi qu'il est marqué dans l'*Introduction*, en disant vostre Chappellet. Le soir avant souper ou environ, vous pourriés aysément faire un peu de prieres ferventes, vous jettant devant nostre Seigneur autant comme on diroit un *Pater*; car il n'y a point d'occasion qui vous tienne si sujette, que vous ne puissiés desrober ce petit bout

<sup>1</sup> C'est la 277<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 20<sup>e</sup> du livre II des anciennes éditions.

de loisir. Le soir, avant qu'aller coucher, vous pourrés, faisant autre chose, en quel lieu que ce soit, faire la reveuë de ce que vous aurés fait parmi la journée de gros en gros, et, allant au lict, vous jetter brièvement a genoux, demander pardon a Dieu des fautes que vous aurés commises, et le prier de veiller sur vous, et vous donner sa benediction : ce que vous pourrés faire courtement, comme pour un *Ave Maria*.

Mais surtout je desire qu'a tous propos, parmi la journée, vous retirés vostre cœur en Dieu, luy disant quelques courtes paroles de fidelité et d'amour.

Quant aux afflictions de vostre cœur, ma chere Fille, vous discernerez aysément celles ausquelles il y a du remede, et celles esquelles il n'y en a point. Où il y a du remede, il faut tascher de l'apporter doucement et paysiblement : celles où il n'y en a point, il faut que vous les supportiés comme une mortification que nostre Seigneur vous envoye pour vous exercer et rendre toute sienne.

Prenez garde a ne vous relascher guieres aux plaintes, ains contraignés vostre cœur de souffrir tranquillement. Que s'il vous arrive quelque sorte de saillie d'impatience, soudain que vous vous en appercevrés, remettés vostre cœur en la paix et douceur. Croyés-moy, ma chere Fille, Dieu ayme les ames qui sont agitées des flots et tempestes du monde, pourveu qu'elles reçoivent de sa main le travail, et, comme vaillantes guerrieres, s'essayent de garder la fidelité emmi les assautz et combatz.

Si je puis, je diray quelque chose sur ce sujet a cette chere Seur tant aymable, affin qu'elle vous le redise ; et je m'en vay pour l'accommodement d'une querelle chaude, qu'il faut empescher. Je suis, mais d'un cœur fort entier, Madame, vostre humble et tres affectionné C. et serviteur, etc.



CLXXXVII.

LETTRE <sup>1</sup>

A MADAME LA PRÉSIDENTE FAVRE.

Avis et conseils sur différentes matières de piété.

Annecy, 18 novembre 1612.

Ma tres chere Seur <sup>2</sup>,

J'ay receu vos deux lettres, toutes douces et de bonnes nouvelles; car vostre chere ame va bien, puis qu'elle veut bien s'avancer au saint amour de nostre Seigneur. Faisons bien cela, ma tres chere Fille, car en fin tout le reste n'est que vanité: et parce que l'amour ne loge qu'en la paix, soyés tous-jours soigneuse de bien conserver la sainte tranquillité de cœur que je vous recommande si souvent.

Que nous sommes bienheureux, ma chere Seur, d'avoir des travaux, des peynes et des ennuys! car ce sont les voyes du ciel, pourveu que nous les consacrons a Dieu.

Je vous renvoie les papiers de devotion, que je treuve bien utiles: mais si on les imprimoit, je ne voudrois pas que vostre nom y fust descouvert, pour ne point donner lieu aux babillars d'en parler, et surtout l'œuvre estant si courte.

Vous pouvés bien, ce me semble, choisir ce bon Pere-la pour confesseur, puis que aussi bien le Pere Recteur est souvent empesché.

<sup>1</sup> Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Turin. C'est la 281<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

<sup>2</sup> Nous avons vu que saint François de Sales, par une affection particulière pour le président Favre, l'appeloit son frère; c'est pourquoi il donne à son épouse le nom de sœur.

Nos bonnes Dames de la Visitation font extrêmement bien ; et quand leur logement sera du tout commode , elles seront tres bien où elles sont maintenant.

Vostre fille<sup>1</sup> chemine fort devotement , et se porte tres bien. La bonne mere de Chantal est presque guerie , et a aujourd'huy esté a la sainte Messe.

Ce seroit un tres grand bien qu'a Chamberi il y eust des Ursulines , et voudrois bien y pouvoir contribuer quelque chose ; car en fin , bonheur a ceux qui nourrissent les enfans<sup>2</sup> pour l'amour , crainte et service de Dieu. Il ne faut que troys filles ou femmes courageuses pour commencer ; Dieu donnera l'accroissement. Nos Dames de la Visitation doivent donner courage d'entreprendre a celles qui seront tant soit peu disposées. Selon mon jugement , ce n'est pas hazarder , que de se confier un peu extraordinairement a nostre Seigneur es desseins de son service.

Ma tres chere Seur , ma Fille , aymés tous-jours bien mon ame qui ayme tant la vostre. Je suis en nostre Seigneur tout vostre , etc.

*P. S.* La bonne Tiollier sera , a mon advis , fort consolée en cette Congregation , laquelle se trouvera composée mercredi prochain de seize bonnes filles , layssant a part celles qui sont receuës , et qui ne peuvent encor venir. Desormais on sera en peyne a refuser , et neanmoins il le faudra faire , si ce n'est pour quelque personne qui puisse rendre quelque extraordinaire service a nostre Seigneur ; et quant aux moyens , rien n'y abonde , et rien n'y manque. Dieu a soin de ses servantes , et nostre Dame les pourvoit. Il vous faut tous-jours dire des nouvelles de cette petite assemblée , laquelle , comme je croy , vous est chere. La pauvre Tiollier estoit si empressée , qu'elle oublia le paquet de la bonne

<sup>1</sup> La mère Favre , fille du président.

<sup>2</sup> L'éducation des jeunes demoiselles est un des principaux objets de l'institut des Ursulines.

madame d'Aiguebelle , a laquelle pourtant je ne scaurois répondre.

Je salue de tout mon cœur ma tres chere niece.

CLXXXVIII.

## LETTRE <sup>1</sup>

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Grands témoignages d'affection à cette dame, à qui il rappelle la mémoire de son sacre.

Vers le 8 décembre 1612.

J'ay bien veu au Sermon nostre bien-aymée fille Françoise <sup>2</sup>, mais je n'ay pas osé luy demander comme ma tres chere mere se portoit ; car il y avoit trop de gens qui m'eussent ouy, et eussent esté en peyne de curiosité pour sçavoir quell' estoit cette tres chere mere, autre que Dieu, ses Anges, ses saintz et nostre cœur ne sachant combien l'affection qui me rend pere, filz, et une mesme ame avec vous, est suffisante et plus que suffisante pour faire cela.

Je donne donq la charge a ce petit billet de vous demander l'estat de vostre santé, et a nostre chere petite fille de vous redire quelque chose du sermon, lequel j'ay fait hardiment et passionnément, et entr'autres choses, ayant differé hier de parler de mon sacre a cause qu'aujourd'huy j'aurois plus de gens, j'ay dit qu'il y avoit dix ans que j'avois esté consacré <sup>3</sup>, c'est a dire que Dieu m'avoit osté a moy-mesme

<sup>1</sup> Tirée du deuxième monastère de la Visitation de la ville de Rouen. C'est la 282<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

<sup>2</sup> C'est mademoiselle Françoise de Chantal, fille cadette de la sainte veuve, qui épousa dans la suite M. de Toulangeon.

<sup>3</sup> A savoir, le 8 décembre 1602.

pour me prendre a luy, et puis me donner<sup>1</sup> au peuple, c'est a dire qu'il m'avoit converti de ce que j'estois<sup>2</sup> pour moy en ce que je fusse pour eux.

Mais pour ce qui nous regarde, vous sçavés que Dieu m'a osté a moy-mesme, non pas pour me donner a vous, mais pour me rendre vous-mesme. Ainsy puisse-il advenir qu'ostés a nous-mesmes, nous soyons convertis en luy-mesme, par la souveraine perfection de son St. amour ! Amen. Bon soir, ma tres chere mere et plus que mere. Le bon soir a nos filles.

Non, ce n'est pas le pere Archange du Tillet, c'est le Pere Constantin de Chamberi<sup>3</sup>, qui sera nostre predicateur le reste de cet advent ; et moy je seray souvent celuy de nos cheres seurs. Car ce n'est pas souvent, fors tous-jours, que je suis le vostre.

CLXXXIX.

## LÉTTRE<sup>4</sup>

A LA MÊME.

Le Saint lui recommande de ne point jeûner dans sa maladie.

Vers le 6 septembre ou décembre 1612 ou 1613.

Je treuve certes encor meilleure la methode que vous dites, d'escire au Pere de Mouchy tout nuement vostre pensée, ma tres chere Fille ; car apres cela, il n'y aura rien a dire.

<sup>1</sup> Ici est une lacune à laquelle on a suppléé par le mot *donner*, y ayant un resté dans l'original. — <sup>2</sup> Là est encore une lacune.

<sup>3</sup> Au lieu de *Constantin de Chamberi*, les éditions-Blaise portent *Constahui de Chambrai*, leçon évidemment fautive. Nous maintenons la nôtre, comme certainement conforme à l'original conservé au deuxième convent de Sainte-Marie de Rouen, d'après l'assurance que nous en a donnée madame la Supérieure, en prenant, comme elle a bien voulu le faire, la peine de nous copier cette lettre tout entière de sa propre main.

<sup>4</sup> C'est la 660<sup>e</sup> de la collection-Blaise. On voit par le contenu de cette lettre

Ce bon frere qui est icy ne partira que jedy ; car tout aujourd'huy j'ay esté tant tracassé, qu'il n'est pas possible de (l'estre) plus.

Ne jeusnés pas, ma tres chere Fille, ni nostre fille de Brechard ; car quant a vous, je me souviendray bien, apres que vous serés bravement guerie, de vous faire jeusner un samedy en eschange.

Envoyés-moy vostre seur Françon<sup>1</sup> que nous confesserons ce soir. Parlés amiablement, mais gravement, au bon enfant M. de Grenier<sup>2</sup>, lequel, j'espere, fera quelque chose de bon.

Nostre cher nepveu<sup>3</sup> a certain desir de ne retourner pas voir le pere ; mays je ne voy point d'apparence.

Il faut bien tout cet hyver pour la digestion de nostre resolution.

Au demeurant, je me suis treuvé ce matin avec une si parfaite douceur et tranquillité d'esprit, sans aucun sentiment de l'estonnement que mon cœur avoit eu, que j'ay conneu clairement que la venue de nostre Dame s'approchoit, par un pressentiment de sa douce lumiere.

J'ay envie de vous parler un peu bien a loysir de cela : cependant, bon soir, ma tres chere Fille, ma Seur. Faites bien la cour a cette celeste pouponne qui nous arrive, et luy de-

qu'elle a été écrite d'Annecy plutôt que de Paris, car on ne voit pas que la mere de Brechard ait jamais été à Paris; 2<sup>o</sup> aux approches de la fête de la Conception, ou de la Nativité, et d'un jour de jeûne; 3<sup>o</sup> à madame de Chantal convalescente à Annecy. Toutes ces raisons nous portent à conjecturer que cette lettre est de 1612 ou 1613.

<sup>1</sup> Mademoiselle François Rabutin, seconde fille de madame de Chantal, qui épousa depuis M. de Toulonjon; elle demouroit dans le couvent avec sa mere, qui prenoit soin de son éducation. *Note de M. Blaise.*

<sup>2</sup> Peut-être faudroit-il lire ici M. de Granier.

<sup>3</sup> « Ce pourroit bien être Charles-Auguste de Sales, fils de Louis, comte de Sales; car ce jeune homme aimoit beaucoup la solitude, » dit ici M. Blaise; mais Charles-Auguste avoit à cette époque à peine sept ou huit ans, puisqu'il étoit né le 1<sup>er</sup> janvier 1606, il n'est donc pas croyable que ce soit de lui qu'il s'agisse en cet endroit. Voyez *La maison naturelle de S. François de Sales*, p. 576.

mandés sa grace pour impetrer celle de son Filz. Jamais je n'eus tant de sainte affection que j'en ay pour vostre ame et nostre tres unique cœur.

CXC.

## LETTRE <sup>1</sup>

A MADAME L'ABBESSE DU PUIITS-D'ORBE.

Il la félicite sur l'avancement de sa Maison en la piété.

Annecy, 18 décembre 1612.

Sans doute, ma tres chere Seur, que je ne passeray jamais en Bourgoigne sans aller voir vostre ame bien-aymée, qui est tous-jours presente a la mienne ; mais je ne suis pas prest pour aller en ces quartiers-la. Il faut que je me treuve a Paris<sup>2</sup> pour le saint Caresme. Monsieur m'escrit que vostre Mayson s'avance fort a la piété, dont je me resjouis selon la mesure avec laquelle je vous souhaite toute santé.

Hier je receus vostre billet, et j'y respons hastivement ce matin ; mais je ne sçai nulles nouvelles de vostre santé, c'est a dire de l'estat de vostre pauvre jambe, de laquelle vous ne me faites nulle mention, non plus que si vous n'estiés pas ma chere Fille, et que cette jambe ne fust pas la meilleure des deux pour vous avancer en la profession de l'amour divin : et vous sçavés, ma tres chere Fille, que je vous ay tous-jours dit que vous m'escrivissiés plus amplement par l'entremise de madame la Presidente<sup>3</sup>, qui aura bien le soin de

<sup>1</sup> Tirée du monastère de la Visitation du Puits-d'Orbe. C'est la 283<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

<sup>2</sup> Saint François comptoit sans doute se rendre à Paris l'année suivante, mais il n'y alla point.

<sup>3</sup> Madame Brulart, sœur de l'abbesse.

m'envoyer vos lettres, comme aussi de vous faire tenir les miennes.

M. l'abbé de saint Maurice ne donne pas la survivance pour le prieuré de Semur, ne le pouvant faire ; mais en toute occurrence de vacance , je feray tout ce qui me sera possible pour Monsieur vostre frere. Je suis plus que jamais , ma tres chere Fille , d'un cœur invariable , vostre tres humble serviteur.



CXCI.

## LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME.

Il n'y a point de temps plus propre pour marquer à Dieu notre fidélité, que celui des afflictions dont cette vie est toujours pleine.

Le jour des Innocents, 1612.

Je ne doute point, ma chere Fille, que vous ne soyés grandement exercée de diverses rencontres desplaysantes, sachant une partie des sujetz qui vous en peuvent donner ; mais en quoy, et quand, et comment pouvons-nous tesmoigner la vraye fidelité que nous devons a nostre Seigneur, qu'entre les tribulations, és contradictions, et au tems des repugnances ?

Cette vie est telle qu'il nous faut plus manger d'absinthe que de miel : mais celui pour lequel nous avons resolu de nourrir la sainte patience au travers de toutes oppositions, nous donnera la consolation de son saint Esprit en sa sayson. Gardés bien , dit l'Apostre, de perdre la confiance par la-

<sup>1</sup> C'est la 285<sup>e</sup> de l'édition de 1834 de Blaise, et la 848<sup>e</sup> de celle de 1821 du même Editeur.

quelle estant revigorés, vous souffrirés et supporterés vaillamment le combat des afflictions, pour grand qu'il soit<sup>1</sup>.

J'ay esté, certes, marry, quand j'ay sceu cette petite altercation survenuë entre les deux chers cousins pour ce morceau de pain laissé par le pauvre M. de N. Ainsi arrive-il entre les enfans des hommes.

Or sus, je suis pressé. Dieu nous donne la grace de bien et saintement commencer et passer cette nouvelle année prochaine. Que puissions-nous en icelle sanctifier le saint nom de Jesus, et faire profiter le sacré soin de nostre salut. Je suis immortellement tout vostre, etc.

CXCII.

## LETTRE<sup>2</sup>

A UNE DAME.

Consolations à une mère sur la mort de son fils en bas âge. Les accidents nous sont sensibles, parce que nous ne les voyons pas tels qu'ils sont, ni le but où ils tendent. La mort prématurée n'est point à plaindre, elle est même avantageuse.

3 janvier 1613.

Je vous assure, ma tres chere Fille, que vostre affliction m'a touché vivement, ne doutant point qu'elle ne vous ayt esté fort rude; d'autant que vostre esprit, comme celui du reste des hommes, ne voyant pas la fin et intention pour laquelle les choses arrivent, il ne les reçoit pas en la façon qu'elles sont, mais en la façon qu'il les sent.

Voyla, ma chere Fille, que vostre filz est en assurance;

<sup>1</sup> Nolite amittere confidentiam vestram, quæ magnam habet remunerationem. Hebr., X, 35.

<sup>2</sup> C'est la 236<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 76<sup>e</sup> (al. 74<sup>e</sup>) du livre V des anciennes éditions.



il possède le salut eternel : le voyla eschappé et garanti du hazard de se perdre, auquel nous voyons tant de personnes. Dites-moy, je vous supplie, ne pouvoit-il pas devenir, avec l'aage, fort desbauché ? Ne pouviés-vous pas recevoir beaucoup de desplaisir de luy à l'advenir, comme tant d'autres meres en reçoivent des leurs ? car ma chere Fille, on en reçoit souvent de ceux desquelz on en attend le moins : et voyla que Dieu l'a retiré de tous ces periliz, et luy a fait recueillir le triomphe sans bataille, et moissonner les fruitz de la gloire sans labeur.

A vostre advis, ma chere Fille, vos vœux et vos devotions ne sont-ils pas bien recompensés ? Vous les faysiés pour luy, mais affin qu'il demeurast icy avec vous en cette vallée de miserés. Nostre Seigneur, qui entend mieux ce qui est bon pour nous que nous-mesmes, a exaucé vos prieres en faveur de l'enfant pour lequel vous les faysiés, mais aux despens des contentemens temporelz que vous en pretendiés.

En verité, j'appreuve bien la confession que vous faites, que c'est pour vos pechés que cet enfant s'en est allé, parce qu'elle procede d'humilité ; mais je ne croy pas pourtant qu'elle soit fondée en verité. Non, ma chere Fille, ce n'est pas pour vous chastier, c'est pour favoriser cet enfant, que Dieu l'a sauvé de bonne heure. Vous avés de la douleur de cette mort, mais l'enfant en a un grand profit : vous en avés receu du desplaisir temporel, et l'enfant playsir eternel. A la fin de nos jours, lhors que nos yeux seront dessillés, nous verrons que cette vie est si peu de chose, qu'il ne falloit pas regretter ceux qui la perdoient bien tost. La plus courte est la meilleure, pourveu qu'elle nous conduise a l'eternelle.

Or sus, voyla donq vostre petit enfant au Ciel avec les Anges et les saints Innocens. Il vous sçayt gré du soin que vous avés eu de luy ce peu de tems qu'il a esté en vostre

charge, et sur tout des devotions faites pour luy; en contr'eschange, il prie Dieu pour vous, et respand mille souhaitz sur vostre vie, affin qu'elle soit de plus en plus conforme a la volonté celeste, et que par icelle vous puissiés gagner celle dont il jouyt. Demeurés en paix, ma chere Fille, et tenés bien vostre cœur au Ciel, où vous avés ce brave petit Saint. Perseverés a vouloir tous-jours plus fidelement aymer la bonté souveraine du Sauveur, et je le prie qu'il soit a jamais vostre consolation. Je suis sans fin vostre plus humble, tres affectionné et fidele compere et serviteur,

FRANÇOIS, Evesque de Geneve.

CXCIII.

## LETTRE <sup>1</sup>

AU DUC DE SAVOIE.

Le Saint le remercie d'un présent qu'il avoit reçu de lui.

Monseigneur,

Je ne puis dignement vous remercier des beaux presens qu'il vous a pleu m'adresser, que j'ay receus avec une ex-

<sup>1</sup> Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Bordeaux. C'est la 639<sup>e</sup> de la collection-Blaise, où elle porte pour suscription : *A un Evêque*. Mais 1<sup>o</sup> saint François qualifie de *Monseigneur* et de *Vostre Altesse* l'éminent personnage auquel il écrit, tandis qu'il l'eût nommé simplement *Monsieur* et *Vostre Grandeur* s'il se fût adressé à un évêque, du moins de France. 2<sup>o</sup> Il eût trouvé ce personnage à Paris, si Son Altesse lui avoit permis cette année-là d'en faire le voyage; or il n'avoit pu obtenir du Duc de Savoie la permission d'aller à Paris prêcher le Carême en 1613, tandis que le Duc lui-même put fort bien y aller cette même année. 3<sup>o</sup> Saint François se proposoit de faire le voyage du Piémont au printemps de cette année où il écrit, et nous voyons en effet qu'il se trouvoit à Turin au printemps de l'année 1613 pour la fête du Saint-Suaire. Il résulte de toutes ces raisons que cette lettre a pu être adressée au Duc de Savoie vers janvier ou février 1613.

treme joye, non certes pour leur valeur, qui est grande, mais parce que ce sont de grans tesmoignages du cœur que vous avés envers moy, m'estant envoyés avec bien du soin et incommodité; et pour en retirer plus de gloire, je n'ay pas oublié d'en faire part a tous ceux de cette ville que j'estime capables de peser le bonheur que ce m'est d'estre aymé de vous, auquel ne pouvant donner avec contre-eschange, je fay pour le moins humble reconnoissance que mon devoir surpasse mes forces, lesquelles neanmoins vous les dedie toutes a l'honneur de vostre service.

Mais quel contre-tems ! si j'eusse esté si heureux d'aller a Paris cette année, selon le desir de Monsieur nostre Grand, pour recueillir autour de vous et de luy les fruitz de la plus excellente consolation que je pouvois avoir ! J'acquiesce neanmoins a l'ordonnance de la providence celeste, laquelle au moins a permis que, pour mes pechés, ce plaisir me soit interdit. J'espere que le voyage de Piedmont, dont j'ay dessein pour ce printems, impetrera de vostre Altesse une si forte confiance en ma simplicité, que je pourray l'année suivante avoir ma juste liberté.

Cependant allés, Monseigneur, dessus ce grand theastre ; et suyvant Dieu, comme vous faites, esperés toutes sortes de bons effectz, et vous employés pour le bien de l'Eglise et de la providence pour laquelle vous vous acheminés. Mais disons doucement et toutefois, si vous me croyés, un peu avidement, de la presence du grand amy, que j'estime si grand pour moy, que je ne voy rien de si grand parmi toutes les grandeurs de Paris, qu'il ne me semble petit en comparayson de sa bienveillance. Que si quelquefois, comme je n'en doute pas, vous me favorisés de quelque mention de nous ensemblement, je vous conjure, Monseigneur, que ce soit comme de vostre tres humble, etc.

CXCIV.

LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME.

Le Saint console une de ses pénitentes sur l'emprisonnement de son mari. C'est dans les afflictions que l'on doit marquer son amour à notre Seigneur; elles sont préférables aux satisfactions. Il l'exhorte à mettre sa confiance en Dieu, et lui promet de s'employer pour l'élargissement du prisonnier.

Ma tres chere Fille,

C'est maintenant, que vous estes en affliction, que vous devés tesmoigner nostre Seigneur l'amour que vous luy avés si souvent promis et protesté entre mes mains. Ce me sera une extreme consolation d'apprendre que vostre cœur se comporte bien pour ce regard.

Recommandés-vous aux prieres de saint Louis, lequel apres avoir longuement assisté et servy les malades de contagion en son armée, s'estima bienheureux d'en mourir, prononçant cette orayson pour ses dernieres paroles : *J'entreray en ta mayson, ô mon Dieu, j'adoreray en ton temple, et confesseray ton nom* <sup>2</sup>.

Remettés-vous en la volonté divine, qui vous conduira selon vostre mieux pour l'emprisonnement de vostre mary. Je voudrois bien en cette occasion vous donner quelque sorte de bonne consolation, mais je n'ay pas dequoy. Je prie donq

<sup>1</sup> C'est la 837<sup>e</sup> de Blaise, et la 32<sup>e</sup> du livre V des anciennes éditions. Nous présumons que cette lettre a pu être adressée à madame de Charmoysi, dont le mari se trouvoit emprisonné à l'époque du 20 mai 1613 (Voyez, tom. VII, pag. 232). Du reste, rien ne prouve que cette lettre n'ait pas été écrite à toute autre occasion.

<sup>2</sup> Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo. Ps. CXXXVII, 2.

\*

nostre Seigneur qu'il soit vostre consolation, et qu'il vous face bien entendre *que par plusieurs travaux et tribulations il vous faut entrer au royaume des cieux*<sup>1</sup>; et que les croix et afflictions sont plus aymables que les contentemens et delectations, puisque nostre Seigneur les a choisies pour soy et pour tous ses vrayz serviteurs<sup>2</sup>.

Ayés bon courage, ma chere Fille, tenés ferme vostre confiance en celuy au service duquel vous vous estes dediée et abandonnée, car il ne vous abandonnera point : et cependant je m'employeray de tout mon cœur affin d'ayder vostre mary envers tous ceux que je croy avoir du credit pour le faire delivrer, et que je sçauray vouloir faire quelque chose a ma consideration; et des-ja j'ay commencé ce bon office dès avant hier, vous cherissant comme ma vraye fille, et tout ce qui vous appartient, pour l'amour de nostre Seigneur a qui vous appartenés; la volonté duquel soit faite és siecles des siecles. Amen.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

A Nussy.

<sup>1</sup> Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. Act., XIV, 21.

<sup>2</sup> Proposito sibi gaudio, (Jesus) sustinuit crucem, confusione contempta. Hebr., XII, 12.

CXC.V.

LETTRE <sup>1</sup>

A UNE JEUNE DAME NOUVELLEMENT MARIÉE.

Il la complimente sur son mariage, et, pour son réglemeut de vie, la renvoie à l'*Introduction à la vie dévote*. Il lui conseille la douce humilité, l'amour de son époux, le combat de ses inclinations, la pratique des vertus, etc.

12 mars 1613.

Dieu soit benit et glorifié de ce changement de condition que vous avés fait pour son nom, ma tres chere Fille ; et je dis tous-jours ma tres chere Fille, car ce changement ne changera rien en cette affection vrayement paternelle que je vous ay dediée. Vous verrés bien que si vous avés une parfaite resignation de vostre ame en la providence et volonté de nostre Seigneur, vous marcherés en cette vocation, vous y aurés bien de la consolation, et deviendrés fort sainte a la fin. C'estoit ce qu'il falloit a vostre esprit, puis que vous avés rencontré ce gentil-homme si plein de bonne inclination. Vous avés tort de faire scrupule de rompre le jeusne, puis que l'advis du Medecin le porte.

Conduisés-vous en la Communion au gré de vostre Confesseur ; car il luy faut donner cette satisfaction, et vous ne perdrés rien pour cela ; car ce que vous n'aurés pas par la reception du Sacrement, vous le rencontrerés en la sousmission et obeissance. De regles pour vostre vie, je ne vous en donneray que celle qui est dans le livre : mais si Dieu dispose que je vous puisse voir, et s'il y a quelque sorte de difficulté, je vous respondray.

<sup>1</sup> C'est la 288<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 43<sup>e</sup> (*alias* 36<sup>e</sup>) du livre IV des anciennes éditions.

Il n'est nul besoin que vous m'escriviez votre confession : que si vous avés quelque point particulier duquel vous desirés conférer avec mon cœur, qui est tout vostre, vous le pourrés.

Soyés bien douce : ne vivés point selon vos humeurs et selon vos inclinations, mais selon la rayson et la devotion. Aymés vostre mary tendrement, comme vous ayant esté donné de la propre main de nostre Seigneur.

Soyés bien humble envers tous : vous devés avoir un grand soin de ranger vostre esprit a la paix et tranquillité, et d'estouffer ces mauvaises inclinations que vous avés, par une intention a la pratique des vertus contraires, en vous resolvant d'estre plus diligente, attentive et active a la pratique des vertus : et marqués ces quatre paroles que je vous vay dire : vostre mal vient dequoy vous craignés plus les vices, que vous n'aymés les vertus.

Si vous pouviés provoquer un peu profondément vostre ame a l'amour et la pratique de la douceur et de la vraye humilité, ma chere Fille, vous seriés brave ; mais il faut y penser souvent. Faites la preparation du matin <sup>1</sup>, et en somme prenés a prix fait cette besoigne, que Dieu vous payera de mille consolations ; et pour cela, n'oubliés de souvent eslever vostre cœur en Dieu, et vos pensées a l'eternité. Lisés, au nom de Dieu, tous les jours un peu, je vous en prie : faites cela pour moy, qui tous les jours vous recommande a Dieu ; et je prie son infinie bonté qu'a jamais elle vous benisse.

<sup>1</sup> *Introduction à la vie dévote*, II<sup>e</sup> Partie, chap. X, de l'*Exercice du matin*.

CXCVI.

LETTRE <sup>1</sup>

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Le Saint lui parle de diverses affaires temporelles.

A Turin, 14 mai 1618.

Et moy, ma chere Fiile, je vous escriis encor plus courtement pour responce a vostre lettre du 5 de ce mois, tant pour mille petites affaires et visites que je reçois, que pour la ferme esperance que j'ay de vous voir bien tost, resolu, Dieu aydant, de partir d'yci samedi ou dimanche prochain, pour estre a Nussy au jour de la sainte Pentecoste, puis que je n'arreste plus que pour l'affaire de ces pauvres bannis : car, quant aux despeches, je laisseray le bon M. de Blonay, qui de bon cœur demeurera pour les solliciter ; mais cette negociation de l'appaisement de Monseigneur de Nemours ne peut estre faite qu'en presence.

Or, j'ay toute ma confiance en Dieu d'en reüssir. Je vous ay des-ja fait sçavoir que nous aurons Madame la Duchesse de Mantoue, qui est la vertu mesme, pour nostre protectrice ; mais il ne faut pas encor faire du bruit, pour une raison que je vous diray. M. de La Bretonniere est encor en volonté de nous ayder en quelques choses pour l'edification de nostre Oratoire.

Caressés cordialement les Messieurs qui s'en revont, en particulier M. Floccard. Je suis en peine du retardement de Madame des Gouffiez, remettant neanmoins cela a la sainte

<sup>1</sup> Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Laval-dotte. C'est la 289. de la collection-Blaise.



providence de nostre Seigneur, comme aussi nostre pauvre petite malade.

Nous ramenerons vostre filz, qui, a la verité, a grand desir de s'employer a la guerre, si elle suit. Je salue fort ma chere Fille, Madame de Torens, et madame de Rabutin, qui est aussi ma Fille ; comme encor toutes celles qui sont autour de vous, que vous sçavés m'estre precieuses plus qu'il ne se peut dire.

Dieu soit a jamais dedans nostre cœur pour y vivre et regner eternellement ; c'est luy qui sçayt ce qu'il luy plait que nous soyons en la tres parfaite union qu'il a faite en luy-mesme et par luy-mesme. Amen.

*P. S.* Il seroit mieux qu'on accommodast le procès en mon absence, a cause de ma trop grande condescendance. Je prieray pour le pauvre sire Pierre, et louë Dieu qu'il soit passé en bonne disposition.



CXCVII.

## LETTRE<sup>1</sup>

A MADAME DE TREVERNEY.

Il la remercie de son amitié, et souhaite des bénédictions à sa filleule, qui étoit fille de cette dame.

15 juin 1613.

Ma tres chere Fille,

Ce n'est que pour vous remercier bien simplement, que je vous écris ce billet, me sentant extrêmement obligé de quoy vous agréés si fort mes lettres, et l'affection que je porte a vostre ame, a laquelle, en verité, je souhaite toute sainte consolation et perfection.

<sup>1</sup> Tirée du second monastère de la Visitation de la ville de Reanes. C'est la 293<sup>e</sup> de la collection de Blaise.

Je fais un mot de responce a la bonne madamoyselle des Crilles, puis qu'il vous plait de l'envoyer.

La petite chere filleule, comme je pense, a quelque ressentiment secret de l'amour que je luy ay, puis qu'elle me cherit si fort. Dieu la rende si brave et si bonne, que vous en ayés le contentement que vous en devés esperer. Je suis de tout mon cœur et sans fin, ma tres chere Fille, vostre, etc.

CXCVIII.

## LETTRE <sup>1</sup>

A MADAME L'ABBESSE DU PUIITS-D'ORBE.

Il lui fait déclarer ses intentions par madame de Chantal, et attend sa réponse par la même voie. Marques de son amitié.

16 juillet 1613.

Ma tres chere Seur, ma Fille,

Ce billet n'est que pour vous advertir que nostre bonne seur de Chantal est la meilleure et plus grande lettre que je vous puisse envoyer ; car elle vous peut dire toutes choses, et parler de mon cœur envers vous comme du sien mesme. Elle me rapportera dedans le sien tout ce que vous luy confierés. Je vous prie aussi de luy bien confier, car il y a si longtemps que je ne voy rien de vostre cœur, que le mien en est mortifié.

Croyés bien cette chere seur, surtout quand elle vous assure que je suis plus parfaitement vostre que chose du monde : car je le suis en verité. Je ne prie point sans vous, jé ne celebre point sans vous ; et si, je ne le dis pas par van-tance, car je m'y sens infiniment obligé.

<sup>1</sup> Tirée du monastère de la Visitation du Puits-d'Orbe. C'est la 294<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

Je saluë toute vostre chere troupe , toutes unies en nostre Seigneur. Pour Monsieur N., je ne sçai s'il est la , je l'embrasse de cœur. Dieu soit a jamais au milieu de vostre cœur, ma tres chere et bien aymée Fille , a qui je suis tout dedié. Amen.

CXCIX.

## LETTRE <sup>1</sup>

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui marque sa résignation à la volonté de Dieu, et lui enseigne un remède pour guérir ses maladies spirituelles.

12 août, 1613.

Haussons nostre cœur, ma tres chere Mere : voyons celui de Dieu tout bon , tout amiable pour nous : adorons et benissons toutes ses volontés : qu'elles tranchent , qu'elles taillent sur nous , par tout où il luy plaira ; car nous sommes siens eternellement. Vous verrés bien que parmi tant de deserts nous ferons prou , et que nostre Seigneur nous conduira par les desertz a sa sainte terre de promission , et que de tems en tems il nous donnera dequoy priser les desertz plus que les fertiles campagnes , dans lesquelles les blé croissent en leurs saysons , mais la manne pourtant n'y tombe pas.

Mon Dieu ! ma tres chere Mere , quand vous m'escrivistes que vous estiés une pauvre abeille , je pensay que je ne le voudrois pas , tandis que vos secheresses et afflictions interieures durent <sup>2</sup> : car ce petit animal , qui en santé est si di-

<sup>1</sup> C'est la 295<sup>e</sup> de la collection-Blaise , et la 54<sup>e</sup> du livre VII des anciennes éditions. — <sup>2</sup> Les nouvelles éditions portent *dureront*, au lieu de *durent*, qui

ligent et pressant, perd le cœur et demeure sans rien faire tout aussi tost qu'il est malade.

Mais depuys je changeay de souhaitz, et dis : Ha ! ouy, je le veux bien, que ma mere soit abeille, mesme quand elle sera en travail spirituel : car ce petit animal n'a point d'autre remede de soy-mesme en ses maladies, que de s'exposer au soleil, et attendre sa guerison de sa chaleur et de sa lumiere.

O Dieu ! ma Fille, mettons-nous ainsy devant nostre Soleil crucifié, et puis disons-luy : O beau Soleil des cœurs, vous vivifiés tout par les rayons de vostre bonté : nous voyci my mortz devant vous, d'où nous ne bougerons point, que vostre chaleur ne nous avive, Seigneur Jesus.

Ma chere Fille, la mort est une vie, quand elle se fait devant Dieu. Appuyés vostre esprit sur la pierre qui estoit representée par celle que Jacob avoit sous sa teste quand il vid sa belle eschelle : car c'est celle-la mesme sur laquelle saint Jean l'Evangeliste se reposa au jour de l'exces de la charité de son maistre. Jesus, nostre cœur et le cœur de nostre cœur, veillera amoureusement sur vous. Demeurés en paix. Dieu soit a jamais au milieu de nostre cœur ; qu'a jamais il le rende plus uniquement sien. Vive Jesus. Amen, amen.

est la leçon que présentent les éditions de 1626 et de 1663, et que nous préférons pour cette raison.

CC.

LETTRE <sup>1</sup>

A UN HOMME DU MONDE.

Exhortation à la vie dévote. Ce que c'est que la vie éternelle; il faut être fidèle à l'inspiration que Dieu nous donne d'y aspirer. Importance du bon exemple dans les grands. Qualités de l'amour paternel. Usage de quelques chapitres du livre de l'*Introduction*, etc.

Annecy, 24 août 1613.

Monsieur,

Parmi les lassitudes et autres ressentimens que la maladie m'a layssés, j'ay dressé le memorial qu'il vous avoit pleu desirer de moy, et ay voulu y adjouster un abrégé, affin qu'il vous fust plus commode en vos confessions de le porter et voir; le grand vous demeurant comme en reserve, pour y avoir recours en vos difficultés, et en tirer l'esclaircissement de ce qui se treuveroit obscur en l'abrégé. Le tout est a la bonne foy, sans art ni couleur; car ces matieres n'en veulent point, la simplicité leur servant de beauté, comme a Dieu qui en est l'auteur. Vous y treuverés, Monsieur, des marques de ma maladie: car si j'eusse fait ce petit ouvrage en pleine santé, j'eusse sans doute employé un soin plus exact de le rendre moins indigne de vostre reception. Je n'ay sceu non plus l'escrire moy-mesme; mais ceux qui l'ont escrit n'ont point de connoissance de l'usage auquel je l'ay dedié.

Beni soit Dieu eternellement de la bonté qu'il exerce envers vostre ame, Monsieur, l'inspirant si puissamment a la resolution de consacrer le reste de vostre vie mortelle au

<sup>1</sup> C'est la 296<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 47<sup>e</sup> (al. 41<sup>e</sup>) du livre II des anciennes éditions.

service de l'éternelle : vie éternelle, qui n'est autre chose que la Divinité mesme, en tant qu'elle vivifiera nos esprits de sa gloire et félicité : vie seule vraie vie, et pour laquelle seule nous devons vivre en ce monde, puis que toute vie qui n'aboutit pas à la vitale éternité, est plustost une mort qu'une vie.

Mais, Monsieur, si Dieu vous a si amiablement inspiré d'aspirer à l'éternité de gloire, il vous a quand et quand obligé à recueillir humblement et pratiquer soigneusement son inspiration, sous peyne d'estre privé de cette grace et gloire : privation laquelle, à l'ouïr nommer seulement, remplit le cœur d'effroy, pour peu qu'il ayt de courage.

C'est pourquoy, en la simplicité de mon ame, je vous conjure, Monsieur, d'estre fort attentif pour bien conserver ce que vous avés, affin que vous ne perdiés point vostre couronne. Vous estes indubitablement appelé à une devotion masle, courageuse, vaillante, invariable, pour servir de miroüer à plusieurs en faveur de la verité de l'amour celeste ; digne reparation des fautes passées, si jamais vous l'aviés esté de la vanité des amours terrestres.

Voyés, je vous supplie, Monsieur, comme je laysse aller mon esprit en liberté autour du vostre, et comme ce nom de pere, dont il vous a pleu m'honorer, m'emporte. C'est qu'il est entré dans mon cœur, et mes affections se sont rangées aux loix de l'amour qu'il signifie, le plus grand, le plus vif et le plus fort de tous les amours. En suite duquel il faut que je vous supplie de rechef, Monsieur, de pratiquer diligemment les exercices que je marque és chapitres X, XI, XII et XIII de la seconde partie de l'*Introduction*, pour le matin et le soir, pour la retraite spirituelle et pour les aspirations en Dieu. La bonté de vostre esprit, le courage noble que Dieu vous a donné, vous serviront grandement à cette pratique-la, laquelle vous sera d'autant plus aysée, qu'il n'est besoin d'y employer que des momens desrobés, ains retirés

justement en diverses occasions ça et la sur les autres affaires. La dixieme partie d'une heure, voire encor moins, suffira pour le matin, et autant pour le soir.

O ! si vous pouviés doucement decevoir vostre chere ame, Monsieur, et en lieu que vous avés entrepris de communier tous les mois un an durant, mais un an de douze mois, quand vous auriés achevé le douzieme, (que) vous y adjoustassiés le treizieme, puis le quatorzieme, puis le quinzieme, et que vous allassiés ainsy poursuivant de mois en mois : quel bonheur a vostre cœur, qui, a mesure qu'il recevroit plus souvent son Sauveur, se convertiroit aussi plus parfaitement en luy ! Et cela, Monsieur, se pourroit bravement faire sans bruit, sans interest des affaires, et sans que le monde eust rien a dire. L'experience m'a fait toucher, en vingt et cinq ans qu'il y a que je sers les ames, la toute-puisante vertu de ce divin Sacrement pour fortifier les cœurs au bien, les exempter du mal, les consoler, et en un mot les diviniser en ce monde, pourveu qu'il soit hanté avec la foy, la pureté et la devotion convenables.

Mais c'est assés dit, Monsieur : l'influence celeste, vostre bon Ange et vostre generosité, suppléeront a ce que mon insuffisance ne permet pas de vous proposer. Ainsy prié-je nostre Seigneur qu'il vous face de plus en plus abonder en ses faveurs, et suis sans fin, Monsieur, vostre tres humble et fidele serviteur, etc.

CCI.

**LETTRE**<sup>1</sup>

A UNE COUSINE.

Il lui apprend la mort de son mari, et lui adresse des consolations spirituelles à ce sujet.

28 septembre 1613.

Mon Dieu ! que cette vie est trompeuse, Madame ma tres chere Cousine ! et que ses consolations sont courtes ! Elles paroissent en un moment, et un autre moment les emporte : et n'estoit la sainte eternité, a laquelle toutes nos journées aboutissent, nous aurions raison de blasmer nostre condition humaine.

Ma tres chere Cousine, sachés que je vous escriis le cœur plein de desplaysir, pour la perte que j'ay faite, mais plus encor pour l'imagination vive que j'ay du coup que le vostre recevra, quand il entendra les tristes nouvelles de vostre viduité si prompte, si inopinée, si lamentable.

Que si la multitude de ceux qui auront part a vostre regret vous en pouvoit diminuer l'amertume, vous en auriés tantost bien peu de reste ; car nul n'a connu ce brave Cavalier decedé, qui ne contribue une particuliere douleur a la reconnoissance de ses merites.

Mais, ma tres chere Cousine, tout cela ne vous peut point soulager qu'apres le passage de vostre plus fort sentiment, pendant lequel il faut que ce soit Dieu qui soustienne vostre esprit, et qui luy soit refuge et support.

Or cette souveraine bonté sans doute, ma tres chere Cou-

<sup>1</sup> C'est la 298<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 84<sup>e</sup> (al. 81<sup>e</sup>) du livre V des anciennes éditions.



sine, s'inclinera vers vous, et viendra dedans vostre cœur, pour l'ayder et le secourir en cette tribulation, si vous vous jettés entre ses bras, et vous resignés en ses mains paternelles.

Ce fut Dieu, ma tres chere Cousine, qui vous donna ce mary : c'est luy qui l'a repris et retiré a soy : il est obligé de vous estre propice és afflictions que les justes affections, lesquelles il vous avoit eslargies pour vostre mariage, vous causeront meshui en cette privation.

C'est en somme tout ce que je vous puis dire. Nostre nature est ainsy faite, que nous mourons a l'heure impourveue, et ne scaurions eschapper cette condition : c'est pourquoy il faut y prendre patience, et employer nostre rayson pour addoucir le mal que nous ne pouvons eviter ; puis regarder Dieu et son eternité, en laquelle toutes nos pertes seront réparées, et nostre société desunie par la mort sera restaurée.

Dieu et vostre bon Ange vous vetillent inspirer toute sainte consolation, ma tres chere Cousine. J'en supplieray sa divine Majesté, et contribueray au repos de l'ame du cher trespasé plusieurs saintz sacrifices : et a vostre service, ma tres chere Cousine, je vous fais tres sincerement offre de tout ce qui est a mon pouvoir, sans aucune reserve. Car je suis, et veux encor plus puissamment que jamais, faire profession d'estre, Madame ma tres chere Cousine, vostre plus humble et plus affectionné cousin et serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

---

## CCII.

LETTRE <sup>1</sup>

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

La mère de Blonay, étant encore dans le monde chez son père, reçut sept pauvres, les assista, et en pansa trois d'ulcères fort dégoûtants <sup>2</sup>.

Quelque temps après sa profession religieuse, étant malade de la fièvre, un matin, après ses prières, et en attendant l'accès de son mal, elle s'endormit, et s'imagina voir en songe ces sept pauvres qu'elle avoit logés et pensés chez son père. « Hélas ! dit-elle en sa pensée, je suis religieuse, et, m'étant » une fois dépouillée de tout, je n'ai plus rien pour faire l'aumône. »

Sur cela le premier pauvre, répondant à sa pensée, lui dit : « Ma sœur Marie- » Aimée de Blonay, vous êtes véritablement religieuse professe, et vous avez » tout quitté ; aussi nous ne venons pas ici pour vous rien demander, mais » pour vous donner ; » et, lui serrant la main, ilajouta : « Celui qui vaincra, » mangera du fruit de l'arbre de vie qui est dans le paradis de mon Dieu <sup>3</sup>. »

Le second, en la touchant de même, lui dit : « Quiconque sera vainqueur ne » recevra aucune atteinte de la seconde mort <sup>4</sup>. »

Le troisième, en usant de même, dit : « Le victorieux aura de la manne » cachée, et une pierre blanche sur laquelle sera écrit un nom nouveau, » qu'aucun autre ne connoît que celui qui le reçoit <sup>5</sup>. »

Le quatrième dit, en marquant une joie particulière : « Dieu donnera puissance » sur les peuples à quiconque sera victorieux <sup>6</sup>. »

Le cinquième dit : « Celui qui sera vainqueur, sera vêtu d'habits blancs ; son » nom ne sera point effacé du livre de vie ; et de plus, notre maître et votre » époux confessera son nom devant le Père éternel et devant les anges <sup>7</sup>. »

<sup>1</sup> Tirée de la *Vie* de la mère de Blonay, par Ch.-Aug. de Sales. C'est la 299<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

<sup>2</sup> Apocalypsis Jesu Christi..... Joannes septem Ecclesiis quæ sunt in Asiâ : Gratia vobis et pax ab eo qui est, et qui erat, et qui venturus est, et à septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt. *Apoc.*, I, 1 et 4.

<sup>3</sup> Angelo Ephesi Ecclesiæ scribe... Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in paradiso Dei mei. *Ibid.*, II, 1 et 7.

<sup>4</sup> Angelo Smyrnæ Ecclesiæ scribe... Qui vicerit, non lædetur à morte secunda. *Ibid.*, 8 et 11.

<sup>5</sup> Angelo Pergami Ecclesiæ scribe... Vincenti dabo manna absconditum, et dabo illi calculum candidum, et in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit. *Ibid.*, 12 et 17.

<sup>6</sup> Angelo Thiatyræ Ecclesiæ scribe... Qui vicerit... dabo illi potestatem super gentes. *Ibid.*, 18 et 26.

<sup>7</sup> Angelo Ecclesiæ Sardis scribe... Qui vicerit... vestiatur vestimentis albis, et non delebo nomen ejus de libro vitæ, et confitebor nomen ejus coram Patre meo, et coram angelis ejus. *Ibid.*, III, 1 et 15.

Le sixième ajouta : « Quiconque sera vainqueur deviendra une ferme colonne  
 » dans le temple de mon Dieu, et ne sortira plus. Il portera écrit sur son  
 » front le nom de mon Dieu et le nom de la ville de mon Dieu, qui est la  
 » nouvelle Jérusalem <sup>1</sup>. »

Le septième enfin lui serra fortement la main, en lui disant : « Jésus notre  
 » roi fera asseoir celui qui remportera la victoire, dans la gloire éternelle  
 » de son propre trône, comme il est assis lui-même sur le trône de son  
 » Père <sup>2</sup>. »

Il est à remarquer que, lorsque ce songe arriva à la mère de Blonay, elle n'avoit jamais lu ni entendu lire de suite ces sept passages, et que cette vérité a été bien reconnue par ses supérieurs, comme l'assure l'auteur de sa vie, qui la connoissoit fort bien, ayant été son évêque et son supérieur immédiat.

Après ces paroles, ils se retirèrent tous, excepté le premier, qui lui serra les deux mains et lui dit : « Ma sœur Marie-Aimée de Blonay, soyez généreuse  
 » et victorieuse ; car qui est semblable au grand Dieu des armées pour qui  
 » nous combattons ? » Sur cela la mère de Blonay s'éveilla sans aucun frisson ni ressentiment de fièvre, et avec de très-grandes lumières dans le fond de son âme.

Elle le fit récit de son heureuse aventure à la mère de Chantal, et celle-ci l'envoya par écrit au saint fondateur, qui étoit alors obligé de garder la chambre pour un mal de jambe. Le saint Prélat lui écrivit en réponse cette lettre.

Vers octobre 1613.

Quand ma mauvaise jambe me le permettra, j'iray voir la bonne santé et le bon cœur de nostre chere cadette. Si ces pauvres qui luy ont parlé sont de la terre ou du ciel, je ne sçai, Dieu le sçayt ; mais je sçai bien qu'ilz luy ont parlé le langage de Jesus-Christ <sup>3</sup>, et de saint Jean escrivant aux evesques d'Ephese, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. Dites a cette chere fille, qu'elle n'examine point curieusement le songe qu'elle a fait, mais qu'elle profite soigneusement et humblement de sa santé de cœur et de corps pour le service et la gloire de Dieu. L'humilité et la fidelité interieure, jointes

<sup>1</sup> Angelo Philadelphie Ecclesie scribe... Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei ; et foras non egredietur amplius : et scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei novae Jerusalem. *Apoc.*, III, 7 et 12.

<sup>2</sup> Angelo Laodicie Ecclesie scribe... Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo, sicut et ego vici, et sedi cum Patre meo in throno ejus. *Ibid.*, 14 et 21.

<sup>3</sup> Les passages latins qui sont ci-dessus justifient ce que dit ici le Saint.

a la vraye charité et constance au bien, sont les veritables marques des veritables graces surnaturelles.

CCIII.

## LETTRE <sup>1</sup>

A LA MÊME.

Il lui mande l'état de sa santé et de ses occupations, et témoigne un grand zèle pour le service de Dieu et le salut des âmes.

Vers le 20 novembre 1618.

Tres chere Fille,

Il sera force que vous souffriés ma briefveté; car me voyci encor parmi tant d'affaires, que je ne sçai de quel costé me tourner, surtout maintenant au depart. Or sus, qu'est-il besoin de parler ainsi a une ame qui me connoist comme elle-mesme? Je me porte fort bien, graces a nostre Sauveur, qui me donne un certain courage nouveau de l'aymer, servir et honorer plus que jamais, de tout mon cœur, de toute mon ame et de tout moy-mesme; mais je dis de tout moy-mesme, ma tres chere Fille, m'estant advis que jusques a present je n'ay point eu l'ardeur ni le soin convenables au devoir que j'ay a cette immense bonté.

Helas! je voy ces pauvres brebis errantes: je traite avec elles, et considere leur aveuglement palpable et manifeste. O Dieu! la beauté de nostre sainte foy en paroist si belle, que j'en meurs d'amour; ce m'est advis que je dois serrer le don pretieux que Dieu m'en a fait, dedans un cœur tout parfumé de devotion. Ma tres chere Fille, remerciés cette souveraine clarté, qui respand si misericordieusement ses

<sup>1</sup> C'est la 301<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 84<sup>e</sup> (al. 70<sup>e</sup>) du livre IV des anciennes éditions.

rayons dans ce cœur, qu'a mesure que je suis parmi ceux qui n'en ont point, je voy plus clairement et illustrement sa grandeur et sa desirable suavité. Dieu, qui en cela m'assiste, veuille retirer et ma personne et mes actions a sa gloire et a son honneur selon nostre souhait.

Il nous faut faire des effortz pour devenir saintz, et rendre des grans services a Dieu et au prochain : sa bonté me fait savourer des douceurs, certes, extraordinaires et suaves, et qui ressentent au lieu d'où elles viennent. O! que nostre Sauveur est bon, et comme il traite tendrement avec mon pauvre chetif courage! mais je suis bien resolu de luy estre fort fidele, et specialement au service de nostre cœur, que plus sensiblement que jamais je voy et sens estre unique. O Dieu! ma tres chere Fille, qui pouvoit mesler si parfaitement deux espritz, qu'ilz ne fussent qu'un seul esprit indivisible, inseparable, sinon celuy qui est unité par essence?

Les affaires de religion, qui s'accroissent yci tous les jours, me font arrester plus longuement que je ne pensois, ma tres chere Fille; mais, certes, tres agreablement, puisque c'est pour la gloire de Dieu, et le service des ames qu'il a rachetées : lesquelles, en divers lieux de ce bailliage, demandent qu'on leur restablisse le saint exercice. Mon Dieu! ma tres chere Fille, que ce m'est une honorable et douce peyne que celle-cy, qui me fait esperer que, sinon maintenant, au moins par ci apres, tout ce país pourra estre purgé de tant d'infection que le malheur de l'heresie y avoit assemblé!

Hier nous restablismes le saint exercice a Divonne, gros et beau village. Ces jours suivans il y a apparence d'en faire de mesme en deux autres; et outre cela, nous prescherons yci, et parlerons a quelques ames desvoyées, et, bien que peut-estre ne les reduirons-nous pas, parce que pour l'ordinaire les considerations humaines empeschent celles de leur salut, si est-ce que nous ne nensons pas peu faire quand

nous leur faysons confesser que nous avons rayson , comme plusieurs ont fait jusques a present. Priés particulierement ce Sauveur, ma tres unique Fille, pour la conversion de ceux pour lesquelz j'ay commencé de travailler, affin qu'ilz voyent la sainte verité, sans laquelle ilz ne sçauroyent que se perdre.

Mille et mille fois le jour mon cœur se treuve chez vous, avec mille et mille souhaitz qu'il respand devant Dieu pour vostre consolation. Hé! Seigneur Jesus, vivés et regnés eternellement dans ce cœur que vous nous avés donné. Vostre tres affectionné serviteur, etc.



CCIV.

LETTRE <sup>1</sup>

A LA MÊME.

Sur l'amour de Dieu dans les changements, et sur la fin de l'année.

Le dernier jour 1613.

Ouy, ma tres chere Fille, ma Mere, il faut aymer la tres sainte volonté de Dieu aux petitz et grans changemens. Celle qui m'empesche d'aller a vous aujourd'hui est petite et grande, je vous la diray a nostre premiere veuë; cependant, faites vos petitz et grans changemens avec le plus de perfection qu'il vous sera possible. Apres y avoir bien pensé devant Dieu, je me suis resolu qu'il faut affermir nostre congregation a faire ses changemens ce jour au quel Dieu fait les siens, nous faysant tous passer d'une année a l'autre, don-

<sup>1</sup> Tirée du registre des lettres de saint François de Sales, conservé au monastère de la Visitation de Pignerol. C'est la 161<sup>e</sup> inédite de la collection-Blaise.

nant une leçon annuelle de nostre instabilité, de nostre changement, du renversement et de l'aneantissement des années qui nous menent à l'éternité.



CCV.

LÉTTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME.

Il faut s'abandonner entièrement à la Providence dans les afflictions, et se plaindre modérément de l'auteur de ses peines. Le souverain remède aux injures est de les dissimuler.

7 janvier 1644.

Ma Seur tres chere, et tous-jours de plus en plus  
tres chere Seur,

Je viens tout maintenant de recevoir les deux lettres que vous aviez confiées à M. (madame) de Treverney; et une autre, par laquelle elle me spécifie la qualité de vostre desplaisir, que je voy estre grandement fascheux pour la multitude des accidens qui semblent attachés aux sujetz dont il vous est arrivé. Ma tres chere Seur, ces brouillars ne sont pas si espais que le soleil ne les dissipe. En fin Dieu, qui vous a conduite jusques à present, vous tiendra de sa tres sainte main; mais il faut que vous vous jettiés avec un total abandonnement de vous-mesme entre les bras de sa providence; car c'est le tems desirable pour cela.

Se confier en Dieu emmi la douceur et la paix des prosperités, chascun presque le sçait faire: mais de se remettre à luy en les orages et tempestes, c'est le propre de ses enfans; je dis se remettre à luy avec un entier abandonnement

<sup>1</sup> C'est la 302<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 23<sup>e</sup> du livre V des anciennes éditions.

Si vous le faites, croyés-moy, ma chere **Seur**, vous serés tout estonnée de la merveille, qu'un jour vous verrés esvanouir devant vos yeux tous ces espouvantailz qui maintenant vous troublent. Sa divine Majesté attend cela de vous, puisqu'il vous a tirée a soy pour vous rendre extraordinairement sienne.

De cet homme, sur lequel vous pensés devoir estre jettée une partie de la faute, parlés-en peu et consciencieusement : c'est a dire, ne vous estendés guères en vos plaintes, et n'en faites pas souvent; et quand vous en ferés, n'asseurés rien qu'a mesure que vous en aurés la connoissance, ou conjecture de lá faute, parlant douteusement des choses douteuses, plus ou moins, selon qu'elles le seront.

Je vous escriis du tout sans loysir, en un jour le plus embarrassé que j'aye eu il y a long-tems. Je suppleeray de plus en plus, s'il plait a Dieu, priant pour vostre repos et consolation. Appaisés, tant que vous pourrés, doucement et sagement les espritz de Messieurs vos parens. Helas ! en telles occasions la dissimulation guerit plus le mal en une heure, que les ressentimens en un an. Dieu doit faire le tout : c'est pourquoy il l'en faut supplier. Dieu soit a jamais au milieu de vostre cœur, ma tres chere **Seur**. Je suis tres parfaitement vostre, etc.

---



CCVI.

FRAGMENT <sup>1</sup> D'UNE LETTRE

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui annonce qu'il travaille, à partir de ce jour, à la composition de son *Traité de l'Amour de Dieu*.

41 janvier 1614.

Nostre interieur n'a plus de resistance ; il faut que la crainte et la paresse de l'homme exterieur cede a la volonté victorieuse de nostre maistre, qui veut que tout froid et tout glacé que je suis, j'escrive de son saint amour. Contés ce jour pour celuy auquel je commence d'y employer tous les moyens que je pourray tirer de la presse de mes autres devoirs, et invoqués incessamment sur moy l'amour du divin Amant.

<sup>1</sup> Tiré de l'*Année sainte de la Visitation*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 46, où nous lisons ces mots : « Le onzième jour de l'année 1614. Nôtre Père S. François de Sales faisant Oraison, fût fortement inspiré de faire son ouvrage de l'Amour de Dieu, comme il l'escrivit à nôtre Venerable Mère en ces termes (suit le fragment que nous donnons ici). Pendant que ce digne Prélat travailloit à cet ouvrage d'Amour, les Démons faisoient leurs efforts pour troubler son imagination, et pour interrompre son attention par des bruits, et hurlemens que monsieur Louis de Sales son frère ouit un jour avec fraieur ; mais nôtre Saint le rassura, et lui dit en riant : Mon Frère ne craignez point. Dieu tient la place, elle ne sera ni prise, ni surprise. »

CCVII.

LETTRE <sup>1</sup>

A MONSIEUR DE ROCHEFORT.

Consolations à un père au sujet de la mort de son fils.

20 janvier 1614.

Monsieur,

Me sentant le sentiment que vous avés eu de M. vostre filz, par le ressentiment que j'en ay eu, je m'imagine qu'il a esté extreme; car c'est la verité, que me resouvenant du contentement que vous preniés a me parler l'autre jour de cet enfant, j'entray en une grande compassion, quand je me representay combien vostre regret seroit douloureux a la nouvelle de son decés; mais je n'osay pourtant vous tesmoigner ma condoléance, ne sachant pas ni que la perte fust certaine, ni qu'elle vous eust esté annoncée; et maintenant, Monsieur, je viens trop tard pour contribuer de la consolation a vostre cœur, lequel aura, je m'asseure, des-ja receu beaucoup de soulagement, pour ne plus demeurer au regret qu'une si sensible affliction luy avoit donné.

Car vous aurés bien sceu considerer que ce cher enfant estoit a Dieu plus qu'a vous, qui ne l'aviés qu'en prest de cette souveraine liberalité. Que si sa providence a jugé qu'il estoit tems de le retirer a soy, il faut croire qu'elle l'a fait en faveur de son bien, auquel un pere bien cherissant comme vous doit acquiescer doucement. Nostre siecle n'est pas si agreable, que ceux qui en eschappent doivent estre beaucoup lamentés. Ce filz, pour luy, a, ce me semble, beau-

<sup>1</sup> Tirée du premier monastère de la Visitation de la ville de Lyon. C'est la 304<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

coup gagné d'en sortir avant presque d'y estre bonnement arrivé.

Le mot de mort est espouvantable , ainsy qu'on nous le propose : car on nous vient dire : Vostre cher pere est mort ; et, Vostre filz est mort : et ce n'est pas bien parler entre nous autres Chrestiens : car il faudroit dire : Vostre filz , ou vostre pere s'est retiré en son pays et au vostre ; et parce qu'il le falloit , il est passé par la mort , en laquelle il n'a point arresté. Je ne sçai pas , certes , comme nous pouvons en bon jugement estimer nostre patrie ce monde , auquel nous ne sommes que pour si peu , en comparayson du ciel , auquel nous devons estre eternellement. Nous nous en allons , et sommes plus asseurés de la presence de nos chers amis qui sont la haut , que de ceux qui sont yci bas ; car ceux-la nous attendent , et nous allons vers eux ; ceux-cy nous laissent aller , et retarderont le plus qu'ilz pourront apres nous ; et s'ilz vont comme nous , c'est contre leur gré.

Que si quelque reste de tristesse pousse encor vostre esprit pour le depart de cette douce ame , jettés-vous le cœur devant nostre Seigneur crucifié , et demandés-luy secours ; il vous le donnera , et vous inspirera la pensée et le ferme propos de vous bien preparer pour faire a vostre tour , a l'heure qu'il a marquée , cet espouvantable passage , en sorte que vous arrivés heureusement au lieu où nous devons esperer estre des-ja logé nostre pauvre , ains bienheureux defunt. Monsieur , si je suis exaucé en mes continuelz souhaitz , vous serés comblé de toute sainte prosperité ; car c'est de tout mon cœur que je chers et honnore le vostre , et qu'en cette occasion et en toute autre , je me nomme et dedie , Monsieur , vostre , etc.

CCVIII.

LETTRE <sup>1</sup>

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Sur le jour de la naissance de madame de Chantal.

Le 23 janvier 1614.

Ma tres chere Fille ,

Vous m'avez fait plaisir en me faysant sçavoir que c'est aujourd'huy le jour de vostre naissance, car je n'y pensois pas ; Job desiroit que le jour de sa naissance perist, et moy , je souhaite que le jour qui a veu naistre ma tres chere mere, soit conté entre les jours heureux et benis es siecles des siecles ; cependant, ces jours de nos naissances doivent nous humilier en nous faisant voir le neant d'où nous venons , et nous encourager en faisant voir la fin pour la quelle Dieu nous a donné commencement.

<sup>1</sup> Tirée du registre des lettres de saint François de Sales, conservé au monastère de la Visitation de Pignerol. C'est la 163<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

CCIX.

LETTRE <sup>1</sup>

A MONSIEUR DESHAYES.

Il lui envoie un mémoire d'une sœur de la demoiselle de Charansonay, sa parente, pour le prier d'appuyer les droits qu'elle prétendoit avoir à la moitié de la succession de sa mère, que madame d'Angoulême retenoit injustement. Cette demoiselle avoit promis, si elle réussissoit, de consacrer la moitié de ce bien à des œuvres pieuses, dont le saint évêque auroit l'administration. Le Saint apprend en même temps à M. Deshayes que M. de Charmoy si étoit à Chambéry, où il s'étoit rendu pour saluer le cardinal d'Est.

17 mars 1614.

Monsieur,

C'est tout a propos, et pour cela presque hors de propos, que je vous importune des occurrences qui me viennent; mais la faveur de vostre bienveillance m'asseure. Je vous supplie de voir le memorial ci joint, et de considerer si on pourroit en quelque sorte faire ressentir a madame d'Angoulême l'obligation qu'elle auroit de tenir conte a la seconde sœur de la damoyselle de Charansonay de la moitié de la legitime de sa mere; car selon l'advis que vous prendrés la peyne, s'il vous plait, de m'en donner, je verray si ce sera chose que je puisse entreprendre.

Or la damoyselle qui pretend est ma parente; et pour me porter encor davantage, elle me veut donner la moitié de ce qu'elle pourroit avoir, pour estre employée en œuvres pies. Mais pourtant j'ay une telle aversion de telles affaires, que sinon qu'il y eust grande apparence et de la facilité, je ne voudrois pas y penser. Je vous supplie donq, Monsieur, de me faire la grace de me faire sçavoir si, toutes choses consi-

<sup>1</sup> C'est la 294<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

derées, c'est une pretention digne d'estre relevée. Je vous escrivis il n'y a que trois jours, et a M. de Charmoyssi; qui me retiendra de vous entretenir davantage, estant mesmement pressé du depart de ce jeune gentil-homme, qui, par sa courtoisie, m'offre bien de retarder, mais il n'est pas raisonnable. Je suis a jamais et par mille sortes de devoirs, Monsieur, vostre, etc.

Monsieur, je salue tres humblement Madame vostre femme, et suis son tres humble serviteur.

M. de Charmoyssi est a Chamberi, où il s'est rendu pour le passage du cardinal d'Est, et se porte fort bien; qui est tout ce que je pourray dire de plus agreable a Madame de Charmoyssi sa femme, ma cousine, que je salue yci avec vostre permission.

CCX.

## LETTRE OU BILLET<sup>1</sup>

▲ SAINTE JEANNE - FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui envoie les Litanies de saint Joseph.

Annessy, xix mars 1614.

Ma tres chere Fille,

Voyla les Litanies du glorieux Pere de nostre vie et de nostre amour. Je croyois de vous les envoyer escrites de ma main; mais comme vous sçavés, je ne suis pas a moy. J'ay neanmoins pris le loysir de les revoir, de les corriger, et d'y mettre les accens, affin que nostre fille de Chastel ayt plus de facilité a les chanter, sans y faire des fautes. Mais vous,

<sup>1</sup> Tiré de l'Année sainte de la Visitation, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 337, où il est dit : « Le jour de S. Joseph de l'année 1614, nôtre Bien-heureux Prêlat envia dès le matin ce Billet à nôtre Vénéable Mère de Chantal. »

ma Fille, qui ne pourrés pas chanter les louanges de ce saint de nostre cœur, vous les ruminérés, comme l'Espouse, entre vos dens; c'est a dire, que vostre bouche estant close, vostre cœur sera ouvert a la meditation des grandeurs de cet Espoux de la Reyne de tout le monde, nommé Pere de Jesus, et son premier adorateur apres sa divine Espouse.



CCXI.

LÉTTRE <sup>1</sup>

A UNE NIÈCE.

Il loue une de ses nièces de la ferveur de sa dévotion; il l'encourage à persévérer, et la console sur des tentations d'amour-propre qu'elle éprouvoit.

19 avril 1614.

J'ayme mieux vous escrire sans loysir ni commodité, que de l'attendre plus long tems, ma tres chere niece ma Fille. Vostre lettre m'a fort pleu, par ce que j'y vois les marques de vostre resolution de perseverance au dessein de servir a jamais nostre Seigneur avec toute la pureté et fidelité que vous pourrés. Que bienheureux est vostre cœur, ma chere Fille, qui se dedie a une affection si juste et si sainte! Plus nous irons avant, plus nous reconnoistrans la grandeur de la grace que le saint Esprit nous fait de nous donner ce courage.

Et, bien que quelquefois vous recevés des secousses de l'amour propre et de vostre imbecilité, ne vous en troublés point; car Dieu le permet ainsy, affin que vous luy serriés

<sup>1</sup> C'est la 308<sup>e</sup> de la collection-Blaise; l'autographe s'en conserve aujourd'hui au couvent de la Visitation de Rennes, où il nous a été permis d'en tirer copie.

la main, que vous vous humiliés et réclamés son secours paternel.

L'esperance de vous voir avec Madame la premiere <sup>1</sup>, m'excuse de vous parler plus au long par escrit, principalement pressé comme je suis. Salués, je vous prie, de ma part Madame de la Flechere, et toutes deux ensemble Madame d'Aiguebellette, si elle est la.

Je suis sans reserve, d'un cœur tout fidele, vostre plus humble oncle et serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

Je salue vostre cœur de tout le mien ensemble.



CCXII.

## LETTRE <sup>2</sup>

A UNE DAME.

Il console cette dame, en lui faisant envisager les croix comme le chemin de la perfection, et il l'engage à en profiter en lui proposant l'exemple de Jésus-Christ.

30 avril 1614.

L'autre jour que la bonne M. de Treverney fut icy, je sçeu plus amplement la variété des travaux parmi lesquels vous vivés, ma tres chere seur ma Fille, et certes, j'en eu de la compassion mais plus de consolation encores, sur l'esperance que j'ay, que Dieu vous tiendra de sa main, et vous conduira par ce chemin qu'il a frayé, a beaucoup de perfec-

<sup>1</sup> C'est-à-dire sans doute madame Favre, épouse du premier président du Sénat de Chambéry.

<sup>2</sup> C'est la 309<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 39<sup>e</sup> du livre V des anciennes éditions. L'autographe en est conservé au couvent de la Visitation de Sainte-Marie de Reims.



tion , car je veux croire , ma chere Seur , que vous voulés demeurer éternellement liée a la tres sainte volonté de cette divine majesté , et que vous luy avés consacré toute vostre vie ; et cela estant ainsy , quelle grace destre non seulement sous la croix , mais sur la croix et au moins un peu crucifiée avec nostre Seigneur ! Ayés bien courage , ma chere Seur , convertissés la necessité en vertu , et ne perdés pas l'occasion de bien tesmoigner vostre amour envers Dieu parmi les tribulations , ainsy quil tesmoigna le sien envers nous parmi les espines. Mon ame souhaite le comble de toute sainteté a la vostre , et suis dune affection invariable vostre humble tres affectionné frere et serviteur.

Le porteur va prendre M. de Charmoy si a une journée de Mascon.

CCXIII.

## LÉTTRE <sup>1</sup>

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Réflexions religieuses sur le Saint-Suaire.

4 mai 1614.

En attendant de vous voir , ma tres chere Mere , mon ame salue la vostre de mille et mille souhaitz , que Dieu la remplisse toute de la vie et mort de son filz nostre Seigneur.

J'estois il y a un an , et environ ces heures , a Turin ; et monstrant le saint Suaire parmi un si grand peuple , plusieurs gouttes de la sueur qui tomboit de mon visage rencontrerent dedans le saint Suaire mesme ; et nostre cœur sur

<sup>1</sup> C'est la 310<sup>e</sup> de la collection-Blaise , et la 23<sup>e</sup> du livre VII des anciennes éditions.

cela fit ce souhait : Hé! playse a vous, Sauveur de ma vie, mesler mes indignes sueurs avec les vostres, et destremper mon sang, ma vie, mes affections dedans les merites de vostre sacrée moiteur!

Ma tres chere Mere, le Prince Cardinal se cuida fascher dequoy ma sueur degouttoit sur le saint Suaire de mon Sauveur : mais il me vint au cœur de luy dire que nostre Seigneur n'estoit pas si delicat, et qu'il n'avoit point respandu de sueur ni de sang que pour les mesler avec les nostres, affin de leur donner le prix de la vie eternelle. Ainsy puissent nos soupairs s'allier aux siens, affin qu'ilz montent en odeur de suavité devant le Pere eternel!

Mais dequoy me vay-je souvenir? J'ay veu que quand mes freres estoient malades en leur enfance, ma mere les faysoit coucher dans la chemise de mon pere, disant que les sueurs des peres estoyent salutaires aux enfans. O que nostre cœur se couche en cette sainte journée dans le suaire de nostre divin pere, enveloppé de ses sueurs et de son sang; et que la il soit, comme la mort mesme de ce divin Sauveur, ensevely dans le sepulchre d'une invariable resolution de demeurer tous-jours mort en soy-mesme, jusques a ce qu'il resuscite en la gloire eternelle. *Nous sommes ensevelis, dit l'Apostre, avec Jesus-Christ en la mort d'iceluy, affin que nous ne vivions plus de la vieille vie, mais de la nouvelle*<sup>1</sup>. Amen.

<sup>1</sup> Consepulti sumus cum Christo per baptismum in mortem, ut... nos in novitate vitæ ambulemus. Rom., VI, 4.

CCXIV.

LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME MARIÉE.

**Exhortation à la fidélité envers Dieu et à l'humilité.** Il n'est pas mal quelquefois qu'un Directeur éprouve certaines âmes par la privation de la communion pendant quelque temps ; mais elles ne doivent pas pour cela cesser de fréquenter le sacrement de Pénitence.

Avant le 25 juin 1614.

Je respons a vos deux lettres, ma tres chere Fille, vous conjurant avant toutes choses de ne plus appeller importunité pour moy la reception de vos lettres, laquelle en vraye verité m'est tous-jours extremement agreable. Je vois bien en la premiere vostre cœur tous-jours plein de bon et vertueux desir ; car il est de naturel fort bon. Mais, ce me dites-vous, vous ne vous corrigés pas assés puissamment de vos imperfections.

Vous sçavés que je vous ay souvent dit que vous devriés estre affectionnée esgalement a la pratique de la fidelité envers Dieu, et a celle de l'humilité : de la fidelité, pour renouveler vos resolutions de servir la divine bonté aussi souvent que vous les romprés, et vous tenant sur vos gardes pour ne point les rompre : de l'humilité, quand il vous arrivera de les violer, pour reconnoistre vostre chetiveté et abjection.

Mais certes, il faut tout de bon avoir soin de vostre cœur, pour le purifier et fortifier selon la multitude et grandeur des inspirations que vous en avés. Et je ne treuve pas mau-

<sup>1</sup> C'est la 313<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 59<sup>e</sup> (al. 52<sup>e</sup>) du livre II des anciennes éditions.

vais que vous soyés un peu privée de la tres sainte Communion, puisque c'est l'advis de vostre Confesseur, pour voir si le desir de retourner a la frequentation d'icelle ne vous fera point un peu prendre plus garde a vostre amendement. Et tous-jours ferés-vous bien de vous humilier fort aux advis de vostre Confesseur, qui voit l'estat present de vostre ame, lequel, quoyque je m' imagine assés, sur ce que vous m'en dites par vos lettres, si est-ce qu'il ne me peut pas estre conneu si particulièrement comme a celuy a qui vous en rendés conte.

Or, j'entens qu'encor que vous esloignerés un peu vos communions, vous ne laysserés pas pour cela de bien suivre la frequence des confessions; car de celles-ci, il n'y peut avoir aucune rayson de les esloigner; au contraire, elles vous seront utiles pour assujettir vostre esprit, qui de soy-mesme n'ayme pas la sujettion, et pour l'humilier, et luy faire mieux discerner ses fautes.

Je vay a Lyon, pour contenter Monseigneur l'Archevesque<sup>1</sup> de ce lieu-la, qui vouloit venir vers moy en toute façon, si je ne me fusse resolu d'aller auprés de luy, puisque c'estoit bien la rayson que je le previnsse en cet endroit. Ce sera un voyage de quinze jours ou environ, apres lequel j'en veux faire un autre en Chablaix, pour estre de retour de tous deux en septembre; mais je passeray par icy, et seray tous-jours bien ayse de vous escrire, si je puis.

Relevés bien vostre esprit en Dieu: lisés le plus souvent que vous pourrés, mais peu a la fois, et avec devotion. Ay-més tous-jours mon ame, qui cherit tres parfaitement la vostre. Resalués Monsieur vostre mary de ma part, et l'asseurés que je suis son serviteur. Je vous respons a part, en la fetuille ci jointe, a la demande que vous m'avés faite pour la Dame vefve, affin que, si vous voulés, vous puissiés

<sup>1</sup> Le cardinal de Marquemont.

monstrer ma response, et suis invariablement, ma tres chere  
Fille, tout vostre, et vostre serviteur plus humble,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.



CCXV.

## LETTRE <sup>1</sup>

AU PÈRE DOMINIQUE DE CHAMBÉRY, PROVINCIAL DES FRÈRES CAPUCINS.

Le Saint lui donne avis d'un voyage qu'il va faire a Lyon, et de quelques affaires qu'il veut y consommer.

Avant le 23 juin 1614.

Mon Reverend Pere,

Si le tems n'empire point, je pense partir pour aller demain a Lyon; et par ce voyage je serois bien ayse si je pouvois esclaircir le cœur de M. Maguin avec le frere Adrien, et que le frere Adrien accommodast pour une bonne fois toutes les affaires que l'on a de cette ville a Lyon pour ce qui regarde la soye. Or je vous propose cette mesme pensée, affin que, si vous l'approuvés, il vous playse donner l'obedience audit frere Adrien, affin qu'il vienne tandis que je seray la, qui ne sera que cinq ou six jours, et si de plus je puis rendre quelque service a vostre reverence, soit pour l'argent de M. Belloit, soit pour autre chose, je le feray de tout mon cœur, comme estant, mon reverend Pere, vostre, etc.

<sup>1</sup> Tirée du monastère de la Visitation de la ville d'Aurillac. Cette lettre, qui est la 650<sup>e</sup> de la collection-Blaise, étoit restée sans date jusqu'ici. Nous avons cru pouvoir sans inconvénient la rapporter à l'époque du voyage que saint François fit à Lyon pour conférer avec le cardinal de Marquemont, et qui ne dura effectivement pas plus de huit jours.

CCXVI.

LETTRE <sup>1</sup>

A UN HOMME DE LA COUR.

Il l'encourage à persévérer dans la sainte résolution qu'il avoit prise de servir Dieu.

31 juillet 1614.

Monsieur,

J'ay receu la lettre par laquelle vostre grandeur s'abbaïsse jusques a me conjurer que desormais je l'appelle mon filz : et ma petitesse s'esleve bien aussi jusques la que de le vouloir faire ; et pensés que je le puis sans faire tort a ce que vous estes.

Bien qu'a la verité ce sera chose rare de voir la disproportion d'un si chetif pere avec un enfant si relevé ; mais la nature mesme, qui est si sage, a bien fait une pareille singularité en une plante que les arboristes nomment communément *le filz avant le pere* <sup>2</sup>, parce qu'elle pousse son fruit avant ses fleurs.

Et puis vous ne regardés pas, comme je pense, ma personne, mais cet Ordre sacré duquel elle est douée, qui est le premier de tous les Ordres en l'Eglise, de laquelle vous avés cet incomparable honneur et bonheur d'estre un membre vivant, et non seulement vivant, mais animé de l'amour sacré, qui seul est la vie de nostre vie, comme vos bons desirs le tesmoignent.

Or sus donq, Monsieur, je vous appelleray desormais mon

<sup>1</sup> C'est la 314<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 64<sup>e</sup> (al. 63<sup>e</sup>) du livre VII des anciennes éditions.

<sup>2</sup> *Filius ante patrem*, c'est le nom sous lequel on désigne quelquefois le *tussilage* ou *pas-d'âne*, qui a effectivement cette propriété.

filz; mais parce que vous seriés ennuyé de voir tous-jours des protestations du respect avec lequel j'useray de ce terme d'amour, je vous veux dire une fois pour toutes que je vous nommeray mon filz avec deux differentes mais accordantes affections, dont Jacob appella deux de ses enfans, enfans et filz.

Car voyés-vous, Monsieur, il appella son cher Benjamin son filz avec un cœur si plein d'amour, que pour cela on a depuis appelé ainsy tous les enfans bien-aymés de leurs peres.

Mais son cher enfant Joseph, devenu vice-roy en Egypte, il l'appella son filz avec un amour si plein d'honneur, que pour ce grand honneur il est dit que mesme il l'adora : car si bien ce fut en songe, ce ne fut pas en mensonge, mais en verité, que ce grand gouverneur d'Egypte avoit veu, lhors de son enfance, que son pere, sous le signe du soleil, luy faysoit une profonde reverence que l'Escriture sainte appelle du nom d'adoration.

Voyla donq comme je proteste de vous appeller mon filz, et comme mon Benjamin d'amour, et comme mon Joseph d'honneur. Ainsy ce mot de filz sera plus plein d'honneur, de respect et de reverence que celuy de monsieur; mais d'une reverence toute destrempée en l'amour, pour le meslange duquel elle respandra en mon ame une suavité qui n'aura point d'esgale. C'est pourquoy je n'adjousteray point au nom de filz celuy de Monsieur, sinon quelquefois, parce qu'il n'en sera pas besoin, l'un estant plus exquisement compris en l'autre qu'il ne scauroit estre exprimé.

Que d'ayse, mon cher filz, quand on me dit que vous estes le seigneur au grand cœur, qui, emmi ces vaines vanités de la cour, demeurés ferme en la resolution que ce cœur a prise de contenter celuy de Dieu! Hé! si faites, mon cher filz, perseverés à communier souvent, et a faire les autres exercices que Dieu vous a si souvent inspirés. Le monde croit vous avoir des-ja perdu : il ne vous tient plus des siens. Il se

faut bien garder qu'il ne vous regaigne ; car ce seroit vous perdre du tout , que de vous laisser gagner a cet infortuné , que Dieu a perdu et perdra eternellement. Le monde vous admirera , et , malgré sa mauvaise humeur , il vous regardera par honneur quand il vous verra emmi ses palais , ses galeries , ses cabinetz , conserver soigneusement les regles de la devotion , mais devotion sage , sérieuse , forte , invariable , noble et toute suave. Ainsy soit-il , mon cher filz ; qu'a jamais Dieu soit vostre grandeur , et le monde vostre mespris : et je suis ce pere qui vous ayme comme son Benjamin , et vous honnore comme son Joseph.

## CCXVII.

LETTRE <sup>1</sup>

## A UNE DAME.

Il l'exhorte à l'humilité : cette vertu est le véritable esprit de l'ordre de la Visitation. Cet ordre est établi pour la plus grande gloire de Dieu , et doit respecter les autres instituts.

15 octobre 1614.

Si la Providence divine vous employe , ma tres chere Fille , vous devés vous humilier grandement , et vous resjouir , mais en cette bonté souveraine , laquelle , comme vous sçavés , vous a fait assés connoistre qu'elle vous vouloit vile et abjecte a vos propres yeux , par les consolations qu'elle vous a données és essays que vous avés faitz de vous avilir et abaisser. Non , certes , ma chere Fille , je ne seray point en peyne de vostre conduite , si vous marchés sur ce chemin-la ; car Dieu sera vostre guide , et puis vous ne manquerez pas

<sup>1</sup> C'est la 324<sup>e</sup> de la collection-Blaise , et la 52<sup>e</sup> (al. 47<sup>e</sup>) du livre VI des anciennes éditions.



de personnes qui vous donneront conseil pour cela, selon vostre desir. J'escris au pere Grangier, que je vous prie encor de saluer fort affectionnément de ma part, et l'asseurer de mon humble service pour luy.

Vous faites extremement bien de tesmoigner une tres absolue indifference ; car aussi est-ce le vray esprit de nostre pauvre Visitation, de se tenir fort abjecte et petite, et de ne rien s'estimer, sinon en tant qu'il plaira a Dieu de voir son abjection : et partant, que toutes les autres formes de vivre en Dieu luy soyent en estime et honneur ; et comme je vous ay dit, qu'elle se tienne entre les Congregations comme la violette entre les fleurs, basse, petite, de couleur moins esclatante ; et luy suffise que Dieu l'a creée pour son service, et affin qu'elle donnast un peu de bonne odeur en l'Eglise : si que tout ce qui est le plus a la gloire de Dieu doit estre suivy, aymé et poursuivy. C'est la regle de tous les vrayes serveurs du Ciel.

C'est sans doute la grande gloire de Dieu qu'il y ayt une Congregation de la Visitation au monde ; car elle est utile a quelques particuliers effectz qui luy sont propres : c'est pourquoy, ma tres chere Fille, nous la devons aymer. Mais s'il se treuve des personnes plus relevées, qui ayent aussi des pretentions plus grandes, nous devons les servir et reverer tres cordialement quand l'occasion s'en presentera. J'attendray donq de vos nouvelles plus particulieres sur le service que vous pourrés rendre a cette nouvelle plante, laquelle si Dieu veut estre une plante de la Visitation, et une seconde Visitation, sa bonté en soit a jamais glorifiée.

Je suis bien ayse que vous logiés aux Ursulines : c'est une des Congregations que mon esprit ayme. Resalués-les de ma part, et les assureés de mon affection a leur service en tout ce que je pourray, qui ne sera pourtant jamais rien, a cause de ce que je suis.

Tenés bon, ma tres chere fille, dans l'enclos de nos sa-

créées resolutions : elles garderont vostre cœur, si vostre cœur les garde avec l'humilité, la simplicité, et la confiance en Dieu.

Vostre plus humble et affectionné frere et serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

CCXVIII.

## LETTRE <sup>1</sup>

A LA MÈRE PÉRONNE-MARIE DE CHASTEL.

Cette lettre a déjà été donnée dans le tome VII, page 284 et suivantes, mais sous la fausse date de 1603 au lieu de 1614. L'original en existe au deuxième couvent de Sainte-Marie de Rouen, et c'est madame la Supérieure elle-même qui a eu l'extrême obligeance de nous fournir les moyens d'en corriger les éditions précédentes, y compris la nôtre, en nous en adressant l'exacte copie.

Outre la date, placée à la fin, suivant l'usage du saint évêque, et conque de cette manière : *Jour Sts.-Simon et Jude, 1614*, cette copie présente les différences que nous allons marquer ici :

Page 284, ligne 4, au lieu de : *en ses ordinaires*, il falloit mettre : *en ces ordinaires*.

Page 285, ligne 1, au lieu de : *Marie*, il falloit mettre *Peronne Marie*.

Ligne 3, au lieu de : *est comme une certaine Marie*, il falloit mettre : *est une certaine Peronne*.

Ligne 4, au lieu de : *et se despiteroit*, il falloit mettre : *et depiteroit*.

Ligne 6, au lieu de *Marie*, il falloit mettre *Peronne*.

Ligne 7, au lieu de : *c'est une certaine Marie*, il falloit mettre : *c'est une certaine Peronne Marie*.

Ligne 12, au lieu de : *cette Marie*, il falloit mettre : *cette Peronne Marie*.

Ligne 14, au lieu de : *et les deux filles*, il falloit mettre : *et ces deux filles*.

Ligne 17, au lieu de : *est plus*, il falloit mettre : *est la plus*.

Ligne 18, au lieu de *chere Marie*, il falloit *chere Peronne Marie*.

Ligne 20, au lieu de *perverse*, il falloit *afficheuse, perverse*.

Ligne 26, au lieu de : *esveillés*, il falloit : *reveillez*.

Page 286, ligne 4, au lieu de *leurs secours*, il falloit *leur secours*.

Même ligne, au lieu de *quelque tems*, il falloit *quelque fois*.

Ligne 4, au lieu de : *point de honte*, il falloit mettre : *point honte*.

## CCXIX.

LETTRE <sup>1</sup>

A UNE DAME SA COUSINE.

Il la console au sujet de la mort de son père, et répond à la recommandation qu'elle lui avoit faite d'un ecclésiastique pour une cure. Sa pratique dans la collation des bénéfices.

1<sup>er</sup> novembre 1614.

Nous avons esté yci, au moins moy, ma tres chere Fille, entre la crainte et l'esperance pour le sujet duquel j'ay scen depuis peu que le seul desplaysir vous estoit demeuré. Et je puis dire en verité que la consideration de vostre ennuy fut une des plus promptes apprehensions dont je fus touché, a l'abord de l'assurance du mal, qu'on vous avoit presagé par les bruitz incertains qui nous en arrivoyent. Mays, or sus, ma tres chere cousine, il faut pourtant accoiser vostre cœur, et pour rendre juste vostre douleur, il la faut borner par la rayson. Nous avons deu sçavoir, que nous ne sçavons l'heure en laquelle quelque semblable evenement nous arri-veroit par le trespas des autres, ou aux autres par le nostre. Que si nous n'y avions pas pensé, nous devons advouer nostre tort, et nous en repentir : car le nom que nous portons tous de mortelz nous rend inexcusables.

Ne nous fashons pas, ma Fille : nous serons bien tost tous reünis. Nous allons incessamment, et tirons pais du costé où sont nos trespasés, et en deux ou troys momens

<sup>1</sup> C'est la 311<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 88<sup>e</sup> (al. 85<sup>e</sup>) du livre V des anciennes éditions.

nous y arriverons. Pensons seulement a bien marcher, et a suivre tout le bien que nous aurons reconneu en eux. Benit soit Dieu, qui a fait la grace a celuy duquel nous ressentons l'absence, de luy donner le loysir et la commodité de se bien disposer pour faire le voyage heureusement. Mettés vostre cœur, je vous prie, ma tres chere Fille, au pied de la croix, et acceptés la mort et la vie de tout ce que vous aymés, pour l'amour de celuy qui donna sa vie et receut la mort pour vous. Au reste, rien ne me pouvoit empescher de vous rendre le contentement que vous desirés de moy, sinon le devoir que j'ay au service de nostre Seigneur et de l'Eglise, lequel s'estant treuvé favorable a vostre souhait, j'ay esté extremement consolé de vous pouvoir donner satisfaction, comme je feray en tout ce qu'il me sera possible. Mais en la distribution des cures, je suis attaché a une methode de laquelle je ne peux me departir<sup>1</sup>. Si selon icelle je puis faire selon vostre desir, ce sera mon contentement : si je ne puis en l'occasion presente, ce porteur ne perdant point courage, et s'avançant aux lettres et en la vertu, comme je pense qu'il a fort bien commencé, il ne manquera pas d'autres occurrences, où il trouvera vostre recommandation utile. Au demeurant, je ne vous assureray point de mon service fidele en cette occasion : il vous a esté dedié une fois pour toutes fort entierement, et je vous supplie de n'en jamais douter, non plus que du soin que j'auray d'assister des Sacrifices que je presente a Dieu l'ame de ce digne chevalier, les merites duquel je veux a jamais honorer avec tout ce qu'il a laissé de plus cher icy bas. Dieu soit au milieu de vostre cœur, ma tres

<sup>1</sup> La pratique du Saint étoit, afin que tous les prêtres s'appliquassent sérieusement à l'étude, de ne donner les bénéfices, et surtout les cures, qu'au concours, où les plus habiles et les plus vertueux étoient les seuls favorisés et préférés, sans qu'aucune recommandation pût lui faire changer cet ordre. Le cardinal de Marquemont, Archevêque de Lyon, ayant une fois honoré ce concours de sa présence, vit refuser une cure à un candidat, qui menaça le Saint des princes temporels dont il avoit apporté des lettres.

chere cousine, ma Fille, et je suis de tout le mien vostre plus humble et tres affectionné cousin et serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.



CCXX.

## LETTRE <sup>1</sup>

▲ SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il lui souhaite un heureux voyage.

Vers le 23 janvier 1615.

Voyci le souhait de vostre pere, ma tres chere Fille : Dieu soit avec vous au chemin par lequel vous irés ; Dieu vous tienne tous-jours vestue de la robbe de sa charité ; Dieu vous nourrisse du pain celeste de ses consolations ; Dieu vous ramene saine et sauve en la mayson de vostre pere ; Dieu soit a jamais vostre Dieu, ma chere mere ! Ce sont les benedictions que Jacob se souhaitoit <sup>2</sup>, quand il partit de Bethel, et ce sont celles-la que je me souhaite a moy-mesme <sup>3</sup>, ma tres

<sup>1</sup> C'est la 662<sup>e</sup> de la collection-Blaise. Cette lettre y est donnée sans indication de date, et ce n'est que par conjecture que nous lui assignons pour époque le voyage que la Sainte fit à Lyon avec les mères Favre, de Chastel et de Blonay pour y fonder la seconde maison de leur institut, et pour date le moment même de leur départ d'Annecy.

<sup>2</sup> *Vovit etiam (Jacob) votum, dicens : Si fuerit Deus mecum, et custodierit me in via per quam ambulo, et dederit mihi panem ad vescendum, et vestimentum ad induendum, reversusque fuero prospere ad domum patris mei, erit mihi Dominus in Deum. Gen., XVIII, 20-21.*

<sup>3</sup> Il paroit difficile de comprendre que saint François se souhaite à lui-même les bénédictions qu'il dirige à madame de Chantal, et de savoir comment elle peut demeurer en partant, et partir en demeurant, si l'on ne savoit que quand il parloit de lui et d'elle, c'étoit presque toujours comme d'une personne unique, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme. Ainsi il ne pouvoit rien lui souhaiter qu'il ne se le souhaitât à lui-même, et quand elle partoit en personne d'Annecy, elle y demouroit dans la personne de saint François.

chere et tres unique Fille, a vostre depart de ce lieu, où vous demeurés en partant, et d'où vous partés en demeurant.

Allés en paix, ma tres chere Fille, allés en paix où Dieu vous appelle; demeurés en paix, mays demeurés en la sainte paix de Dieu, où il vous tient et arreste yci. Les ames que Dieu a rendues tout une sont inseparables: car qui peut separer ce que Dieu a joint<sup>1</sup>? Non, ni la mort, ni chose quelconqué ne nous separera jamais de l'unité qui est en Jesus-Christ<sup>2</sup>, qui vive a jamais en nostre cœur! Amen.



CCXXI.

## LETTRE<sup>3</sup>

A LA MÈME, A LYON.

Il lui souhaite mille bénédictions, et l'encourage à surmonter toutes les difficultés qui pourroient se rencontrer dans son entreprise; enfin il lui promet l'assistance de ses prières.

26 janvier 1615.

Or sus, ma chere Fille, puisque Dieu est l'unité de nostre cœur, qui nous en separera jamais? Non, ni la mort, ni la vie, ni les choses presentes, ni les futures, ne nous separeront jamais, ni ne diviseront nostre unité. Allons donq, ma tres chere Fille, avec un seul cœur, où Dieu nous appelle: car la diversité des chemins ne rend rien de divers en nous, puisque c'est a un seul objet et pour un seul sujet que nous allons. O Dieu de mon cœur! tenés ma tres chere fille de vostre main: que son Ange soit tous-jours a sa dextre, pour

<sup>1</sup> Quod Deus conjunxit, homo non separet. Matt., XIX, 6.

<sup>2</sup> Certus sum quia neque mors... neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro. Rom., VIII, 38 et 39.

<sup>3</sup> C'est la 329<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 25<sup>e</sup> (al. 20<sup>e</sup>) du livre VI des anciennes éditions.

la protéger ; que la sainte Vierge nostre Dame la recrée toujours de l'aspect de ses yeux debonnaire.

Ma tres chere Fille, la providence celeste vous assistera : invoqués-la avec confiance en toutes les difficultés desquelles vous vous treuverés environnée. A mesure que vous allés outre, ma tres chere Mere, ma Fille, vous devés prendre courage, et vous resjouyr dequoy vous contentés nostre Seigneur, le contentement seul duquel contente tout le Paradis. Pour moy, je suis la où vous estes vous-mesme, puis que la divine Majesté l'a ainsy voulu eternellement. Allons donq, ma chere Fille, allons suavement et joyeusement faire l'œuvre que nostre Maistre nous a marquée.

Hé ! ma tres chere Mere, ma Fille, il me vient en memoire que le grand S. Ignace, qui portoit Jesus-Christ en son cœur, alloit joyeusement servir de pasture aux lions, et souffrir le martyre de leurs dens : et voyla que vous allés, et nous allons, s'il plait a ce grand Sauveur, a Lyon, pour y faire plusieurs services a nostre Seigneur, et luy preparer plusieurs ames, desquelles il se rendra l'espoux : pourquoy n'irions-nous joyeusement au nom de nostre Sauveur, puisque ce saint alla si allegrement au martyre de nostre Sauveur ?

Que bienheureux sont les espritz qui marchent selon la volonté de ce divin esprit, et le cherchent de tout leur cœur, laissant tout, et le pere<sup>1</sup> mesme qu'il leur a donné, pour suivre sa divine Majesté !

Allés, ma tres chere Mere, ma Fille ; vos Anges de deça tiennent les yeux sur vous et sur vostre petite troupe, et ne vous peuvent abandonner, puisque vous n'abandonnés le

<sup>1</sup> On sait que madame de Chantal abandonna son père et sa famille pour aller fonder son ordre à Annecy, et que ses compagnes suivirent son exemple. Rien n'empêche encore qu'on n'attribue ce même terme à Saint François de Sales, qui étoit le père spirituel de cette sainte troupe, et qu'on ne dise qu'il parle ainsi pour la consoler de son absence, qui ne laissoit pas de lui être sensible, quoiqu'elle ne dût pas être continuelle.

lieu de leur protection , ni les personnes de leur garde , que pour n'abandonner pas la volonté de celuy pour la volonté duquel ilz s'estiment heureux d'abandonner maintes fois le Ciel. Les Anges de delà , qui vous attendent , enverront a vostre rencontre leurs benedictions, et vous regardent allant vers leurs lieux avec amour, puisque c'est pour cooperer a leur saint ministere.

Tenés vostre cœur en courage ; car, puisque vostre cœur est a Dieu , Dieu sera vostre courage. Allés donq, ma Fille , allés avec mille et mille benedictions que vostre pere vous donne ; et sachés que jamais il ne manquera de respandre , par toutes les inspirations que son ame fera , des combles de souhaitz sacrés sur la vostre. Ce sera son premier exereice au reveil du matin , le dernier au coucher du soir, et le principal a la sainte Messe. Vive Jesus et Marie ! Amen.

CCXXII.

## LETTRE <sup>1</sup>

A LA MÊME.

Les difficultés sont les marques de la bonté des entreprises, et les contradictions sont inséparables du service de Dieu. Les aversions sont les tentations des personnes spirituelles, et il en arrive ordinairement dans les bonnes œuvres qui dépendent du concours de plusieurs personnes. Il faut alors se supporter mutuellement, et mettre sa confiance en Dieu.

Fin de janvier 1615.

Je n'ay receu aucune de vos lettres , ma tres chere Fille , depuis vostre depart : cela , je vous prie , que veut-il dire ? Or, je sçai bien neanmoins que vostre charité est invariable,

<sup>1</sup> C'est la 330<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la III<sup>e</sup> du livre IV des anciennes éditions.



mais j'apprens par les lettres venues de Lyon , que vous estes malade , et un peu mesme estonnée de n'avoir point treuvé les choses en si bons termes comme nostrè desir me le faysoit imaginer. Voyla , ma tres chere Fille , des vrays signes de la bonté de l'œuvre : l'accés y est tous-jours difficile , le progrès un peu moins , et la fin bienheureuse.

Ne perdés point courage ; car Dieu né perdra jamais le soin de vostre cœur et de vostre troupe , tandis que vous vous confierés en luy. La porte des consolations est mal-aysée , la suite sert de recompense. Ne vous desgoustés point , ma chere Fille , et ne laissés point affoiblir vostre esprit entre les contradictions. Quand fut-ce que le service de Dieu en fut exempt , sur tout en sa naissance ?

Mais il faut que je vous die naïvement ce que je crains plus que tout en cette occurrence : c'est la tentation des aversions et repugnances entre vous et nostre N. ; car c'est la tentation qui arrive ordinairement és affaires qui dependent de la correspondance de deux personnes ; c'est la tentation des Anges terrestres , puisqu'elle est arrivée entre les plus grans saintz , et c'est nostre imbecillité de tous tant que nous sommes enfans d'Adam , qui nous ruyne , si la charité ne nous en delivre.

Quand je vois deux Apostres<sup>1</sup> se separer l'un de l'autre pour n'estre pas d'accord au choix d'un troysieme compaignon , je treuve bien supportable ces petites repugnances , pourveu qu'elles ne gastent<sup>2</sup> rien , comme cette separation la , qui ne troubla point la mission apostolique. Si quelque

<sup>1</sup> Paulus et Barnabas demorabantur Antiochiæ , docentes et evangelizantes cum aliis pluribus verbum Domini. Post aliquot autem dies , dixit ad Barnabam Paulus : Revertentes visitemus fratres per universas civitates in quibus prædicavimus verbum Domini , quomodo se habeant. Barnabas autem volebat secum assumere et Joannem , qui cognominabatur Marcus. Paulus autem rogabat eum ( ut qui discessisset ab eis de Pamphylia , et non iisset cum eis in opus ) non debere recipi. Facta est autem dissensio , ita ut discederent ab invicem ; et Barnabas quidem , assumpto Marco , navigaret Cyprum : Paulus verò , electo Sila , profectus est , traditus gratiæ Dei a fratribus. Act., XV, 35 et suiv.

chose de tel arrivoit entre vous deux qui estes filles, cela ne seroit pas estrange, pourveu qu'il ne durast pas. Mais neanmoins, ma tres chere Fille, rehaussés vostre esprit, et croyés que vostre action est de grande consequence : souffrés, ne depités point, addoucissés tout; regardés que c'est la besoigne de Dieu a laquelle cette Dame s'employe selon son sentiment, et vous selon le vostre, et que toutes les deux vous devés vous entre-porter et entre-supporter pour l'amour du Sauveur : deux ou troys années se passent bien-tost, et l'eternité demeure.

Vostre maladie corporelle sert de surcharge; mais l'assistance promise aux affligés vous doit grandement fortifier. En somme, gardés-vous bien des discouragemens. Croyés-moy, il faut semer en travail, en perplexité, en angoisse, pour recueillir en joye, en consolation, en bonheur; et la sainte confiance en Dieu addoucit tout, impetre tout, et establit tout. Je suis tout vostre, certes, ma tres chere Fille, et je ne cesse point de prier Dieu qu'il vous face sainte, forte, constante et parfaite en son service.

Je salue tres cordialement nos cheres sœurs, et les conjure de prier Dieu pour mon ame, inseparable de la vostre et des leurs en la dilection qui est selon Jesus nostre Sauveur.

CCXXIII.

LETTRE <sup>1</sup>

A LA MÊME.

Dans la vie spirituelle nous devons chaque jour croire que nous ne faisons que commencer, et ne nous point décourager de ce que nous trouvons toujours quelque chose à corriger en nous. Il ne faut jamais parler de soi-même, s'il se peut ; sobrement de son directeur, seulement lorsqu'il y va de la gloire de Dieu.

Février 1615.

Croyés-moy, ma tres chere Mere, comme vous-mesme : Dieu veut je ne sçai quoy de grand de nous.

Je vis les pleurs de ma pauvre seur N., et il me semble que toutes nos enfances ne procedent d'autre defaut que de celuy-cy : c'est que nous oublions la maxime des Saintz qui nous ont advertis que tous les jours nous devons estimer de commencer nostre advancement en perfection ; et si nous pensions bien a cela, nous ne nous treuverions point estonnés de rencontrer de la misere en nous, ni de quoy retrancher. Il n'est jamais fait ; il faut tous-jours recommencer et recommencer de bon cœur. *Quand l'homme aura achevé, dit l'Écriture, alors il commencera*<sup>2</sup>. Ce que nous avons fait jusques a present est bon, mais ce que nous allons commencer sera meilleur ; et quand nous l'aurons achevé, nous recommencerons une autre chose qui sera encor meilleure, et puis une autre, jusques a ce que nous sortions de ce monde, pour commencer une autre vie qui n'aura point de fin, parce que rien de mieux ne nous pourra arriver. Allés

<sup>1</sup> C'est la 332<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 56<sup>e</sup> (al. 52<sup>e</sup>) du livre III des anciennes éditions.

<sup>2</sup> Cum consummaverit homo, tunc incipiet. Eccl., XVIII 6.

voir donq, ma chere Mere, s'il faut pleurer quand on treuve de la besoigne en son ame, et s'il faut avoir du courage pour tous-jours aller plus avant, puisqu'il ne faut jamais s'arres-ter, et s'il faut avoir de la resolution pour retrancher, puis qu'il faut mettre le rasoir *jusques a la division de l'ame et de l'esprit, des nerfs et des tendons*<sup>1</sup>.

Certes, ma tres chere Mere, vous voyés que mon cœur et le vostre propre est plein de ce sentiment, puisqu'il verse ces paroles, quoy qu'il soit sans loysir et qu'il n'y eust pas pensé. Mais, ma tres chere mere, observés donq bien le pre-cepte des Saintz, qui tous ont adverty ceux qui le veulent devenir, de parler ou peu ou point de soy-mesme et des choses qui sont nostres. Ne pensés pas que pour estre a Lyon vous soyés dispensée du pacte que nous avons fait, que vous seriés sobre a parler de moy, comme de vous-mesme. Si la gloire du maistre ne le requiert, soyés courte, et exacte observatrice de la simplicité. L'amour de nous mesmes nous esblouyt souvent : il faut avoir les yeux bien fermés pour n'estre pas deceus a nous voir nous-mesmes. C'est pour- quoy le grand Apostre s'escrie : *Celuy qui se recommande soy-mesme n'est pas approuvé, mais celuy que Dieu recom- mande*<sup>2</sup>.

Le bon pere Granger parla bien, et le saint Esprit luy en sçaura gré. Je suis bien ayse qu'en vostre ruche, et au mi- lieu de cet essaim nouveau, vous ayés vostre Roy, vostre miel et vostre tout. La presence de cette sacrée humanité remplira toute vostre mayson de suavité, et c'est une grande consolation aux ames qui sont attentives a la foy, d'avoir ce thresor de vie proche. J'ay prié ce matin avec une ardeur par- ticuliere pour nostre advancement au saint amour de Dieu,

<sup>1</sup> *Vivus est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti, et pertingens usque ad divisionem animæ et spiritûs, compagum quoque ac medullarum, etc. Ad Hebr., IV, 12.*

<sup>2</sup> *Non qui seipsum commendat, ille probatus est; sed quem Deus commen- dat. II. Cor., X, 18.*

et me sens des plus grans desirs que jamais au bien de vostre ame. Ah ! ce dis-je , ô Sauveur de nostre cœur , puisque nous sommes tous les jours a vostre table , pour manger non seulement vostre pain , mais vous-mesme , qui estes nostre pain vivant et sur-essentiel , faites que tous les jours nous facions une bonne et parfaite digestion de cette viande tres parfaite , et que nous vivions perpetuellement de vostre sacrée douceur , bonté et amour. Or sus , Dieu ne donne pas tant de desir a nostre tres unique cœur , qu'il ne nous veuille favoriser de quelque effect correspondant. Esperons donq , ma tres unique mere , que le saint Esprit nous comblera un jour de son saint amour ; et , en attendant , esperons perpetuellement , et faysons place a ce sacré feu , voidant nostre cœur de nous-mesmes , tant qu'il nous sera possible. Que nous serons heureux , ma tres chere mere , si nous changeons un jour nostre nous-mesme a cet amour , qui , nous rendant plus un , nous vuidera parfaitement de toute multiplicité , pour n'avoir au cœur que la souveraine unité de sa tres sainte Trinité , qui soit a jamais benite au siecle des siecles ! Amen. 1615.

CCXXIV.

## LETTRE <sup>1</sup>

A UNE RELIGIEUSE.

Effets et signes différens de l'amour-propre et de la vraie charité. Exemples, comparaisons, remèdes.

1615.

O pleust a Dieu , ma tres chere Fille , que ce fust le Traitté de l'amour celeste qui me tinst occupé toutes les matinées !

<sup>1</sup> C'est la 333<sup>e</sup> de la collection-Blaise , et la 39<sup>e</sup> (al. 36<sup>e</sup>) du livre III des anciennes éditions.

il seroit bien tost achevé, et je serois bien heureux d'appliquer mon esprit a de si douces considerations; mais ce sont des infinités de petites nyaiseries, que le monde par force m'apporte tous les jours, qui me font de la peine et de la fascherie, et rendent mes heures inutiles : neanmoins, tant que je m'en puis eschapper, je metz tous-jours quelques petites lignes en faveur de ce saint amour, qui est le lien de nostre mutuelle dilection.

Or, venons a nostre lettre. L'amour propre peut estre mortifié en nous; mais il ne meurt pourtant jamais; ains de tems en tems et a diverses occasions, il produit des rejettons en nous, qui tesmoignent qu'encor qu'il soit coupé par le pied, si n'est-il pas desraciné. C'est pour cela que nous n'avons pas la consolation que nous devrions avoir, quand nous voyons les autres bien faire; car ce que nous ne voyons pas en nous ne nous est pas si agreable, et ce que nous voyons en nous nous est fort doux, parce que nous nous aymons tendrement et amoureusement.

Que si nous avons la vraie charité, qui nous fait avoir un mesme cœur et une mesme ame avec le prochain, nous serions parfaitement consolés quand il feroit du bien.

Ce mesme amour propre fait que nous voudrions bien faire telle ou telle chose par nostre eslection, mais nous ne la voudrions pas faire par eslection d'autrui ni par obeissance; nous voudrions la faire comme venant de nous, mais non pas comme venant d'autrui. C'est tous-jours nous-mesmes qui recherchons nous-mesmes, nostre propre volonté et nostre amour propre : au contraire, si nous avons la perfection de l'amour de Dieu, nous aymerions mieux faire ce qui est commandé, parce qu'il vient plus de Dieu et moins de nous.

Quant a se plaire plus a faire des choses aspres qu'a les voir faire aux autres, ce peut estre par charité, ou parce que secrettement l'amour propre craint que les autres ne nous esgalent ou surmontent. Quelquefois nous nous mettons plus

en peyne de voir mal-traitter les autres que nous, par bonté de naturel : quelquefois c'est parce que nous croyons estre plus vaillans qu'eux, et que nous supporterions mieux le mal qu'eux mesmes, selon la bonne opinion que nous avons de nous.

Le signe de cela, c'est qu'ordinairement nous aymerions mieux avoir les petitz maux, que si un autre les avoit; mais les grans, nous les aymerions mieux pour les autres que pour nous. Sans doute, ma chere Fille, ce qu'on a de repugnance a l'imaginaire rehaussement des autres, c'est parce que nous avons un amour propre qui nous dit que nous ferions encor mieux qu'eux, et que l'idée de nos bonnes propositions nous promet des merveilles de nous mesmes, et non pas tant des autres.

Au bout de tout cela, sachés, ma vrayement tres chere Fille, que ce que vous avés ne sont que des sentimens de la portion inferieure de vostre ame; car je m'asseure que vostre supreme portion desadvoüe tout cela. C'est le seul remede qu'il y a de desadvoüer les sentimens, invoquant l'obeissance et protestant de la vouloir aymer, non-obstant toute repugnance, plus que non pas la propre eslection; louant Dieu par force du bien que l'on void en autruy, et le suppliant de le continuer, et ainsy des autres.

Il ne se faut nullement estonner de treuver chés nous l'amour propre, car il n'en bouge. Il dort quelquefois comme un renard, puis tout a coup se jette sur l'espaule<sup>1</sup>; c'est pourquoy il faut avec constance veiller sur luy, et avec patience et tout doucement se defendre de luy. Que si quelquefois il nous blesse, en nous desdisant de ce qu'il nous a fait dire, et en desadvouant ce qu'il nous a fait faire, nous sommes gueris.

Or, je ne vis que passamment la Dame qui devoit venir

<sup>1</sup> Au lieu de : *se jette sur l'espaule*, qui est la leçon que présente l'édition de celle de 1663 donne pour leçon : *se jette sur les poulés*. Le lecteur choisira.

pour faire sa confession generale, et avec des yeux tous moites d'avoir laissé sa fille : car les Grans<sup>1</sup> du monde se laissent en se laissant; mais ceux de Dieu ne se laissent jamais, ains sont tous-jours unis ensemblement avec leur Sauveur. Dieu vous benisse, ma chere Fille.

CCXXV.

## LETTRE<sup>2</sup>

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Le Saint lui fait part de quelques consolations qu'il avoit eues.

Le second jour de carême, ou 26 février 1615.

Je vous escrivis allant a Sales, ma tres chere Mere; et maintenant je vous escriis a mon retour. J'y ay eu troys consolations, et vous serés bien ayse de les sçavoir; car ce qui me console vous console aussi comme moy-mesme.

Premierement, ma chere petite seur, que je treuve tous-jours plus aymable, et desireuse de devenir brave et devote.

Secondement, qu'hier, jour des Cendres, je fis ma matinée tout seul a la galerie et en la chappelle, ou j'eus une douce memoire de nos aymables et desirables entretiens lhors de vostre confession generale : mais il ne se peut dire quelles bonnes pensées et affections Dieu me donna sur ce sujet.

Troisiemement, il avoit fort neigé, et la cour estoit couverte d'un grand pied de neige. Jean vint au milieu, et balaya certaine petite place emmi la neige, et jetta la de la graine a manger pour les pigeons, qui vinrent tous ensemble en ce refectoire-la prendre la refection avec une paix et res-

<sup>1</sup> Au lieu de *grans*, ne seroit-il pas mieux de lire ici *gens*?

<sup>2</sup> C'est la 338<sup>e</sup> de la collection-Blaise, et la 22<sup>e</sup> du liv. VII des anciennes édit.



pect admirable; et je m'amusay a les regarder. Vous ne scauriés croire la grande edification que ces petitz animaux me donnerent; car ilz ne dirent jamais un seul petit mot, et ceux qui eurent plus tost fait leur refection s'envolerent la aupres pour attendre les autres.

Et quand ilz eurent vuide la moytié de la place, une quantité d'oysillons qui les regardoyent vinrent la autour d'eux; et tous les pigeons qui mangeoyent encor se retirerent en un coin, pour laisser la plus grande part de la place aux petitz oyseaux, qui vinrent aussi se mettre a table et manger, sans que les pigeons s'en troublassent.

J'admirois la charité; car les pauvres pigeons avoyent si grand' peur de fascher ces petitz oyseaux, ausquelz ilz donnoyent l'aumosne, qu'ilz se tenoyent tous rassemblés en un bout de la table. J'admiray la discretion de ces mendians, qui ne vindrent a l'aumosne que quand ilz virent que les pigeons estoyent sur la fin du repas, et qu'il y avoit encor des restes a suffisance.

En somme, je ne sceus m'empescher de venir aux larmes, de voir la charitable simplicité des colombes, et la confiance des petitz oyseaux en leur charité. Je ne sçay si un predicateur m'eust touché si vivement. Cette image de vertu me fit grand bien tout le jour.

Mais voyla qu'on me vient presser, ma tres chere Mere : mon cœur vous entretient de ses pensées, et mes pensées s'entretiennent le plus souvent de vostre cœur, qui est, certes, un mesme cœur avec le mien.

Vostre orayson de simple remise en Dieu est extremement sainte et salutaire. Il n'en faut jamais douter : elle a tant esté examinée, et tous-jours l'on a treuvé que nostre Seigneur vous vouloit en cette maniere de priere. Il ne faut donq plus autre chose que d'y continuer doucement.

Dieu me favorise de beaucoup de consolations et saintes affections, par des clartés et des sentimens qu'il respand en

la superieure partie de mon ame : la partie inferieure n'y a point de part. Il en soit benit eternellement. Dieu, qui est l'ame de nostre cœur, ma tres chere Mere, vous veuille a jamais remplir de son saint amour. Amen.

Je fay ce que je puis pour le livre<sup>1</sup>. Croyés que ce m'est un martyr bien grand de ne pouvoir gagner le tems requis; néanmoins j'avance fort, et croy que je tiendray parole a ma tres chere Mere. Vous estes, ma tres chere Mere, toute pretieuse a mon cœur. Dieu vous rende de plus en plus toute sienne. Je salue nos cheres Seurs.

CCXXVI.

## LETTRE<sup>2</sup>

A LA MÊME.

Il lui intime les ordres du médecin par rapport à ses infirmités. Il lui prescrit certaines choses sur la façon de lui écrire. Il approuve son état d'oraison. Il lui donne des avis sur quelques points de la discipline religieuse.

Avant le 4 mars 1615.

Quoyque ce soit par nostre M. de Medio<sup>3</sup> que je vous escriis, ma tres chere Mere, si est-ce que je vous escriis sans loysir et empressement : car sachés que je ne pensois pas qu'il partist si tost; et outre cela, je suis tellement embesoinné du livre<sup>4</sup>, que tout le tems que je puis gagner bonnement, je l'employe la; si qu'ayant attendu jusques a cette heure, je me treuve bien en peyne; car je voudrois vous

<sup>1</sup> *Le Traité de l'Amour de Dieu.*

<sup>2</sup> Tirée du monastère de la Visitation du faubourg St.-Jacques. C'est la 334<sup>e</sup> de la collection-Blaise.

<sup>3</sup> C'étoit un chanoine de Saint-Nisier, à Lyon.

<sup>4</sup> *Le Traité de l'Amour de Dieu.*

escrire une grande lettre, et je ne sçai si je pourray. Je m'en vais dire en desordre tout ce que je treuveray devant mon esprit sur le sujet de vos troys lettres; l'une receue par voye de Chamberi, l'autre par M. de Medio, la troysieme par le sieur Pierre.

1° M. Grandis consent que vous laissiés fermer vostre caustique de la teste, pourveu qu'une semaine devant vous preniés une dose ordinaire de vos syrops.

2° Il est requis que vous mangiés des œufs; et n'y a personne, ce crois-je, qui s'en puisse mal-edifier.

3° Voyés-vous, ma tres chere Mere, quand je vay voir nos filles <sup>1</sup>, il leur vient des petites envies de sçavoir de vos nouvelles par moy; et si je leur pouvois monstrier de vos lettres, cela les contenteroit grandement. C'est pourquoy je vous demande ainsy des feuilles que je leur puisse monstrier, et a M. de Torenc, et au neveu. Or, quant a ma niece de Brechard <sup>2</sup>, elle sçayt bien que je suis vous-mesme, car elle a veu des billetz qui contiennent cette verité-la : mais pourtant je ne luy ay pas voulu monstrier ces troys dernieres lettres, ni en tout, ni en partie. Mais de ce point faites vos commodités tout a vostre gré, car je ne feray rien que de bien a propos.

4° Dans les billetz de salutations, quand vous m'en escrirés, il ne faut pas me dire, *môn pere*, *mon amy*; car je les veux pouvoir monstrier pour la consolation de ceux que vous saluerés.

5° Je loué Dieu de vostre accoisement, et de quoy vous estes hors de doute que l'orayson de simple remise en Dieu ne soit extremement sainte et salutaire. O ma chere Mere, ma Fille! il n'en faut jamais douter; il y a si long-tems que

<sup>1</sup> Les religieuses de la Visitation de la ville d'Annecy.

<sup>2</sup> La mère de Brechart étoit assistante et maitresse des novices, et gouvernoit le monastère d'Annecy pendant que madame de Chantal étoit à Lyon pour fonder son second mouastère. Du reste, elle n'étoit point parente de S. François de Sales, qui ne l'appelloit sa niece que par marque d'affection.

nous l'avons examiné, et tous-jours nous avons treuvé que Dieu vous vouloit en cette maniere de prier. Il n'y faut donq plus autre chose que continuer doucement.

6° Certes, en ces grandes villes <sup>1</sup> je ne voudrois pas ouvrir la porte aux visites des parens malades <sup>2</sup>, pour en faire des sorties ordinaires; et si elles sont extraordinaires, au moins faut-il que le pere spirituel sache la necessité qu'il y a; comme aussi pour aller voir un monastere de filles, quand on en seroit recherché. Mais je voudrois que l'obligation de faire sçavoir au pere spirituel ne tendist qu'a luy faire pourvoir aux circonstances des sorties, et a la bienseance; combien si quelque accident inopiné ne surprenoit, je pense que ces visites de parens ne se devroyent faire que sur une deliberation prise en Chapitre. C'est a dire, si un pere, si un frere desiroit d'estre visité, je voudrois que, selon la grandeur de la maladie, la distance du lieu, la qualité de la mayson, on advisast si on devra plusieurs fois visiter, si avec service et assistance, si en carrosse, ou en tems qu'on ne rencontre pas des gens; si c'est une mayson où il y ayt un grand abord, ou une mayson de devotion, et ainsy du reste. Mais nous y penserons encor mieux.

7° Ceux avec lesquelz on confere ou on se confesse ainsy quelquefois par occasion ou rencontre, ne sont ni Confesseurs ordinaires ni extraordinaires, mais confesseurs de devotion: or, estant gens qualifiés, il n'est pas besoin de demander licence. On appelle Confesseurs extraordinaires ceux qui en certain tems, comme quatre et cinq fois l'année, viennent; mais ceux de devotion ne viennent que par rencontre.

8° Je n'entens pas ce que vous me demandés, quand vous

<sup>1</sup> Telles que Lyon.

<sup>2</sup> Alors les religieuses de la Visitation n'avoient pas la clôture, mais sortoient pour visiter et assister les pauvres et les malades, selon l'esprit de leur institut.

me dites que je vous envoie une copie de l'établissement auquel il faudra spécifier les sorties.

9° Le Pere Recteur seroit excellent pour Confesseur.

CCXXVII.

## LETTRE <sup>1</sup>

A LA MÊME.

Le Saint lui laisse la liberté de recevoir des filles qui sortoient de chez les Capucines, quoiqu'elles n'eussent pas l'âge compétent. Il lui parle ensuite des sorties de ces filles.

Samedi-Saint, 18 avril 1615.

Pensés comme je vous écris, ma tres chere Mere! hier, jour de la mort de nostre vie, au retour des Tenebres, je treuvay vos lettres; ce matin jour de la sepulture, tout en allant faire les ordres pour sept a huit personnes de qualité en nostre chappelle de la Visitation : 1° pour ma tres chere seur M. S. Elizabeth<sup>2</sup>, je ne desapprouve pas son ouvrage, ni ne l'approuve; mays il seroit inutile que je commette quelqu'un pour ouyr les tesmoins, et recevoir authentiquement leurs depositions; et non seulement les temoins, mays madame du Paraquet et ses religieuses : or il faut que je face

<sup>1</sup> Cette lettre, qui est la 667 de l'édition de 1821 de Blaise, étoit jusqu'ici sans date; mais on voit dès les premières lignes que le Saint l'a écrite un jour de samedi-saint. On voit ensuite que le Saint s'attendoit à recevoir à Annecy la visite d'un archevêque, et que cette visite avoit en particulier pour objet de se procurer des religieuses de la Visitation : toutes choses qui conviennent fort bien au voyage que le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, se proposoit de faire à Annecy dès les premiers mois de l'année 1615, mais qu'il ne put exécuter qu'au mois d'octobre de cette même année. Pâques tombant cette année-là le 19 avril, nous inférons de toutes ces données que cette lettre fut écrite le 18 avril 1615, jour du Samedi-Saint.

<sup>2</sup> La sœur Elizabeth dont il est question ici est sans doute mademoiselle de Gouffier, dont il a été parlé, tome VII, pages 247, 270, 291, 323, 381, 423, etc.

cela avec conseil et beaucoup de soin. Cependant nous penserons s'il sera expedient qu'elle mesme y aille; il faut en tenir secrette la deliberation.

Si Monseigneur l'Archevesque vient, on pourra bien dispenser pour l'aage en la reception de ces damoyelles, en la contemplation des meres, qui pourront tenir place d'une partie de la resolution que l'aage ne permet pas aux filles. En somme, il faudra fort condescendre aux volontés de Monseigneur l'Archevesque, pourveu que l'on treuve moyen d'esviter la consequence : car c'est une regle tres salutaire que celle-la, de ne recevoir point avant l'aage competent, pour oster toute excuse au repentir, s'il en venoit.

Toutes ces ames seront bonnes, si elles sont courageuses, et M. Colin et tout; mays pour me charger de soin quelconque d'affaires, hélas! vous sçavés comme moy-mesme quel homme je suis pour cela; c'est a dire que je ne suis pas homme pour cela. Vous pouvés tous-jours respondre pour moy sans scrupule, car il se treuvera tous-jours que ce sera moy qui auray respondu. Vous estes, et d'esprit, et de volonté, et de tout, une mesme chose avec moy : vous sçavés ce que je puis, que je veux, et que je souhaitté. Ne me renvoyés donq rien, mays respondés hardiement. On peut faire venir les damoyelles des Capucines pour essayer, et estant treuvéés propres, ne les point renvoyer : car il n'y a pas grand hazard de les tenir en leur habit.

Monseigneur l'Archevesque venant, humiliés-vous fort cordialement pour moy, comme moy-mesme, et l'asseurés fort de l'estime, amour et reverence que j'ay a sa personne.

Prenés garde a retenir la liberté des sorties extraordinaires, entre lesquelles les jubilés..., la visite des proches malades, ouy mesme de quelque signalé bienfacteur ou grand amy de la mayson, et mesme de quelque sermon, comme celuy de la Passion, doyvent, ce me semble, estre reservés, et toutes autres occasions esquelles la communauté

des Seurs, avec l'avis du pere spirituel, trouveront que ce seroit a propos; car il faut reduire la prattique des sorties a la seule bien-seance et modestie que la religion, jointe a la condition du sujet, requiert : car ainsy en fait-on es congregations d'Italie.

Helas! ma chere Mere, il faut que je finisse. Nos Seurs ne sçavent pas que j'ecris; car c'est par la voye de Chamberi. Elles ont madame de Chateaufort, madame la baronne de Chatelard, et madame de la Fléchere la vefve, troys bonnes et braves hostesses, dont la premiere parle fort de revenir un jour de tout, et l'autre est mariée, mais une perle; son mary est filz du baron de la Serraz; fille de madame Mont-Saint-Jean.

Hier je fis le sermon de la Passion en deux heures et demie; nos hommes disent que c'est chose extraordinaire. Ma tres chere Mere, j'ay tant prié Dieu pour vous, et le feray encor. Tout m'annonce le bien de nostre indivisible unité. O Seigneur Jesus, vivés a jamais, regnés, et a jamais soyés benit dans nostr' unique cœur. Amen.

~~~~~

CCXXVIII.

LETTRE ¹

A UNE DAME MARIÉE.

La sainteté est souvent le fruit des maladies reçues des mains de Dieu. Les bons désirs disposent à la sainteté et à la dévotion, mais ils n'en sont pas une marque certaine.

26 avril 1615.

Madame,

J'ay sceu vostre maladie, et n'ay pas oublié de rendre le devoir que j'ay a une si chere fille. Si Dieu exauce mes

¹ C'est la 339^e de la collection-Blaise, et la 57^e (al. 55^e) du livre V des anciennes éditions.

vœux, vous releverés avec un grand accroissement de santé, et sur tout de sainteté ; car souvent on sort de telz accidens avec ce double avantage, la fievre dissipant les mauvaises humeurs du corps, et espurant celles du cœur, en qualité de tribulation provenant de la main de Dieu.

Ce n'est pas que je vous appelle sainte, quand je vous parle d'accroissement de sainteté en vous ; non, certes, ma tres chere Fille, car il n'appartient pas a mon cœur de flatter le vostre : mais que vous ne soyés pas sainte, vos bons desirs sont saintz, je le sçai bien ; et je souhaite qu'ilz deviennent si grans, qu'en fin ilz se convertissent en parfaite devotion, en douceur, patience et humilité.

Remplissés tout vostre cœur de courage, et vostre courage de confiance en Dieu : car celuy qui vous a donné les premiers attraitz de son amour sacré, ne vous abandonnera jamais, si vous ne l'abandonnés jamais ; dequoy je le supplie de tout mon cœur ; et suis sans fin vostre plus humble serviteur, ma tres chere Fille, et a Monsieur vostre mary, que je viens de voir presentement.

CCXXIX.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Etre calomnié est une marque de l'approbation de Dieu ; les peines intérieures sont un excellent moyen de parvenir à la perfection. La charité unit les cœurs, en quelque distance que soient les corps.

13 mai 1615.

Je louë Dieu, ma tres chere Mere, dequoy cette pauvre petite Congregation de servantes de la divine Majesté est fort

¹ C'est la 343^e de la collection-Blaise, et la 53^e (al. 48^e) du livre VI des anciennes éditions.

calomniée. Helas ! je regrette les pechés des calomniateurs : mais cette injure receue est une des meilleures marques de l'approbation du Ciel : et, affin que nous sceussions entendre ce secret, nostre Seigneur luy-mesme de combien de façons a-il esté calomnié ! *Oh ! que bienheureux sont ceux qui endurent persecution pour la justice* ¹ !

Vostre affliction interieure est encor une persecution pour la justice ; car elle tend a bien adjuster vostre volonté a la resignation et indifference que nous ayons et louons tant. Plus nostre Seigneur soustrait ses consolations sensibles, plus il nous prepare de perfections , pourveu que nous nous humilions devant luy, et que nous jettions toute nostre esperance sur luy.

Il faut cultiver la tres sainte indifference a laquelle nostre Seigneur nous appelle. Que vous soyés la ou yci, hélas ! *qui nous peut separer de l'unité qui est en nostre Seigneur Jesus-Christ* ² ? En fin c'est chose desormais, ce me semble, qui n'adjoute plus rien pour nostre esprit, que nous soyons en un ou deux lieux, puisque nostre tres aymable unité subsiste par tout, graces a celuy qui l'a faite : combien de fois vous ay-je dit, ma tres chere Mere, que le ciel et la terre ne sont point en assés grande distance pour esloigner les cœurs que nostre Seigneur a jointz ! Demeurons en paix sous cette assurance.

J'ayme bien mieux que l'on se fie tout en vous de la mayson ; car cela se fera fort doucement et suavement, pourveu que l'on vous laisse vostre liberté, et qu'on se repose sur vostre foy : mais je crains qu'on ne veuille vous arrester la ; ce qui seroit une cogitation injuste, et que je ne pourrois ouyr. Je dis la cogitation ; car de l'effect il n'en faut point parler. Il faut donq en cet article parler souevnement et jus-

¹ Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Matth., V, 10.

² Quis nos separabit à charitate Christi ? Rom., VIII, 35.

tement, et arrester que vous aurés un soin tres suffisant de cette mayson-la.

Il faut garder comme la prunelle de l'œil la sainte liberté que l'Institut donne pour les communications et conferences spirituelles. L'experience me fait voir que rien n'est si utile aux servantes de Dieu, quand elle sera practiquée selon nos Regles.

Je respons que la vivacité de ces espritz nourris en leur propre jugement ne m'estonneroit point, pourveu qu'on leur eust proposé les maximes generales de la douceur, charité et simplicité, et le despouillement des humeurs, inclinations et aversions naturelles, qui doit regner en la Congregation : car en fin, qui ne voudroit recevoir que des espritz avec lesquels il n'y eust point de peine, les Religions ne serviroient gueres au prochain, puisque ces espritz-la feroient presque bien par tout.

O ma tres chere mere ! vivés joyeuse, toute brave, toute douce, toute jointe au Sauveur : et playse a sa bonté de benir la tres sainte unité qu'il a faite de nous, et la sanctifier de plus en plus. Je salue nos cheres seurs. Helas ! que je leur souhaite de perfection !

Ce treizieme jour de may ¹ (1615) auquel je commence la vingt-troisieme année de ma vie en l'estat ecclesiastique, plein de confusion d'avoir fait si peu d'estat de vivre en la perfection de cet estat.

¹ C'est le 12 mai 1593 que notre Saint avoit pris possession de la prévôté de Genève.

CCXXX.

LETTRE ¹

A UNE DAME.

Consolations à une mère sur la mort de son fils.

21 mai 1615.

O que mon ame est en peyne de vostre cœur, ma tres chere mere! Car je le vois, ce me semble, ce pauvre cœur maternel tout couvert d'un ennuy excessif; ennuy toutefois que l'on ne peut ni blasmer ni treuver estrange, si on considere combien estoit aymable ce filz, duquel ce second esloignement de nous est le sujet de nostre amertume.

Ma tres chere mere, il est vray, ce cher filz estoit un des plus desirables qui fut onques : tous ceux qui le conneurent le reconneurent et le connoissent ainsy. Mais n'est-ce pas une grande partie de la consolation que nous devons prendre maintenant, ma tres chere mere? Car en verité, il semble que ceux desquelz la vie est si digne de memoire et d'estime vivent encor apres le trespas, puis qu'on a tant de playsir a les ramentevoir et représenter aux espritz de ceux qui de-meurent.

Ce filz, ma tres chere mere, avoit des-ja fait un grand esloignement de nous, s'estant volontairement privé de l'air du monde auquel il estoit né, pour aller servir son Dieu, et son Roy, et sa patrie, en un autre nouveau monde. Sa generosité l'avoit animé a cela, et la vostre vous avoit fait descendre a une si honorable resolution, pour laquelle

¹ C'est la 345^e de la collection-Blaise, et la 53^e du livre V des anciennes éditions.

vous aviés renoncé au contentement de le revoir jamais en cette vie, et ne vous restoit que l'esperance d'avoir de tems en tems de ses lettres. Et voyla, ma tres chere mere, que, sous le bon playsir de la providence divine, il est party de cet autre monde, pour aller en celuy qui est le plus ancien et le plus desirable de tous, et auquel il nous faut tous aller, chacun en sa sayson, et où vous le verrés plus tost que vous n'eussiés fait, s'il fust demeuré en ce monde nouveau, parmi les travaux des conquestes qu'il pretendoit faire a son Roy et a l'Eglise.

En somme il a fini ses jours mortelz en son devoir et dans l'obligation de son serment. Cette sorte de fin est excellente, et ne faut pas douter que le grand Dieu ne la luy ayt rendue heureuse, selon que dés le berceau il l'avoit continuellement favorisé de sa grace, pour le faire vivre tres chrestienement. Consolés-vous donq, ma tres chere mere, et soulagés vostre esprit, adorant la divine providence qui fait toutes choses tres suavement : et, bien que les motifs de ses decretz nous soyent cachés, si est-ce que la verité de sa debonnaireté nous est manifeste, et nous oblige a croire qu'elle fait toutes choses en parfaite bonté.

Vous estes quasi sur le depart pour aller où est cet aimable enfant. Quand vous y serés, vous ne voudriés pas qu'il fust aux Indes ; car vous verrés qu'il sera bien mieux avec les Anges et les Saintz, qu'il ne seroit pas avec les Tygres et Barbares. Mais, en attendant l'heure de faire voyle, apaysés vostre cœur maternel par la consideration de la tres sainte eternité, en laquelle il est, et de laquelle vous estes toute proche. Et en lieu que vous luy escririés quelquefois, parlés a Dieu pour luy, et il sçaura promptement tout ce que vous voudrés qu'il sache, et recevra toute l'assistance que vous luy ferés par vos vœux et prieres ¹, soudain que

¹ Le Saint fait ici allusion aux voyages de long cours, et aux secours temporels que les parents envoient à leurs enfants qui sont dans les pays étrangers.

*

vous l'aurés faite et delivrée entre les mains de sa divine Majesté.

Les Chrestiens ont grand tort d'estre si peu chrestiens, comme ilz sont, et de violer si cruellement les loix de la charité, pour obeyr a celles de la crainte : mais, ma tres chere mere, il faut prier Dieu pour ceux qui font ce grand mal, et appliquer cette priere-la a l'ame de vostre defunt ¹. C'est l'orayson la plus agreable que nous puissions faire a celuy qui en fit une pareille sur la Croix, a laquelle sa tres sainte mere respondit de tout son cœur, l'aymant d'une tres ardante charité.

Vous ne sçauriés croire combien ce coup a touché mon cœur; car en fin c'estoit mon cher frere, et qui m'avoit aymé extremement. J'ay prié pour luy, et le feray tous-jours, et pour vous, ma tres chere mere, a qui je veux rendre toute ma vie un particulier honneur et amour, de la part encor de ce frere trespasé, duquel l'amitié immortelle me vient solliciter d'estre de plus en plus, Madame, ma tres chere mere, vostre, etc.

¹ Cette prière est celle que le Sauveur fit sur la croix pour ceux qui le faisoient mourir : Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font : *Pater, dimitte illis; non enim sciunt quid faciunt.* Luc, XXIII, 34.

CCXXXI.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Sur les fêtes de la Pentecôte et sur les dons du Saint-Esprit.

Vers le 7 juin 1615.

*Oste-toy d'yci autour, o vent de bise; et viens, o vent du midy, et souffle dans mon jardin, et les parfums en sortiront abondamment*². O ma tres chere Fille, que je souhaite ce gracieux vent qui vient du midy de l'amour divin; ce saint Esprit qui nous donne la grace d'aspirer a luy, et de respirer pour luy! Ha! que je voudrois bien vous faire quelque don, ma chere Fille! mais outre que je suis pauvre, il n'est pas convenable qu'au jour auquel le saint Esprit fait ses presens, nous nous amusions a vouloir faire les nostres; il ne faut attendre qu'a recevoir au jour de cette grande largesse.

Mon Dieu! que j'en ay voirement bien besoin, de l'esprit de force! car je suis certes foible et infirme; *dequoy neanmoins je me glorife, affin que la vertu de nostre Seigneur habite en moy*³. J'ayme mieux estre infirme que fort devant Dieu; car les infirmes, il les prend entre ses bras; et les fortz, il les mene par la main. La sapience eternelle soit a jamais dans nostre cœur, affin que nous savourions les thresors de l'infinie douceur de Jesus-Christ crucifié.

¹ C'est la 868^e de Blaise, et la 31^e du livre VII des anciennes éditions.

² Surge, aquilo, et veni, auster: perfla hortum meum, et fluant aromata illius. Cant., IV, 16.

³ Gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. II. Cor., XII, 9.

Dites a la grande fille ¹, que, comme moy, elle se glorifie en la foiblesse, qui est toute propre pour recevoir la force; car a qui donner la force, qu'aux foibles?

Bon soir, ma tres chere Fille. Ce feu sacré qui change tout en soy veuille bien transmuier nostre cœur, affin qu'il ne soit plus qu'amour, et qu'ainsy nous ne soyons plus ay-mans, mais amour; non plus deux, mais un seul nous-mesme, puisque l'amour unit toutes choses en la souveraine unité. A Dieu, ma chere Fille; perseverons au desir de cette unité, de laquelle Dieu nous ayant fait jouyr des icy, autant que nostre condition infirme le peut porter, il nous en fera plus parfaitement jouyssans au ciel.

CCXXXII.

LETTRE ²

A UNE VEUVE.

C'est un grand bonheur à la jeunesse d'avoir quelqu'un pour veiller sur elle, parce qu'en cet âge l'amour-propre aveugle la raison.

14 juillet 1615.

Cette fausse estime de nous-mesmes, ma chere Fille, est tellement favorisée par l'amour propre, que la rayson ne peut rien contre elle. Helas ! c'est la quatrieme chose difficile

¹ C'est la mère Favre, Supérieure de la Visitation de Lyon, qu'il appelloit ainsi. Sainte Jeanne-Françoise étant allée à Lyon en 1613, où elle demeura neuf mois, à partir du 1^{er} février, avec la mère Favre, qu'elle y établit Supérieure du monastère nouvellement fondé, il nous paroît fort probable que c'est à cette même année 1615 qu'il faut rapporter cette lettre que le Saint lui écrivit.

² C'est la 348^e de la collection-Blaise, et la 63^e (al. 59^e) du livre VI des anciennes éditions. Elle semble, à en juger par le style, s'adresser à sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

a Salomon, et laquelle il dit luy avoir esté inconneue, que le chemin de l'homme en sa jeunesse ¹. Dieu donne a M. N. beaucoup de grace d'avoir M. son grand pere qui veille sur luy. Que longuement puisse-il jouyr de ce bonheur !

O ma Fille ! croyés que mon cœur attend le jour de vostre consolation avec autant d'ardeur que le vostre. Mais attendés, ma tres chere Sœur ; *attendés*, dis-je, *en attendant* ², afin que je me serve des paroles de l'Escriture. Or, attendre en attendant, c'est ne s'inquieter point en attendant ; car il y en a plusieurs qui en attendant n'attendent pas, mais se troublent et s'empresent.

Nous ferons prou, chere Fille, Dieu aydant : et tout plein de petites traverses et secrettes contradictions qui sont survenues a ma tranquillité, me donnent une si douce et suave tranquillité que rien plus, et me presagent, ce me semble, le prochain establissement de mon ame en son Dieu, qui est certes, non seulement la grande, mais a mon advis, l'unique ambition et passion de mon cœur : et quand je dis de mon ame, je dis de toute mon ame, y comprenant celle que Dieu luy a conjointe inseparablement.

Et puis que je suis sur le propos de mon ame, je vous en veux donner cette bonne nouvelle, c'est que je fay et feray ce que vous m'avés demandé pour elle, n'en doutés point ; et vous remercie du zele que vous avés pour son bien, qui est indivis avec celui de la vostre, si vostre et mien se peut dire entre nous pour ce regard. Je vous diray plus ; c'est que je la treuve un peu plus a mon gré que l'ordinaire, pour n'y voir plus rien qui la tienne attachée a ce monde, et plus sensible aux biens eternalz.

Que si j'estois aussi vivement et fortement joint a Dieu comme je suis absolument disjoint et separé du monde, mon

¹ « Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitens ignoro... viam viri in adolescentia. » Prov., XXX, 18-19.

² Expectans expectavi Dominum. Ps. XXXIX, 1.

cher Sauveur ! que je serois heureux ! et vous, ma Fille, que vous seriés contente ! Mais je parle pour l'interieur et pour mon sentiment : car mon exterieur, et, ce qui est le pis, mes deportemens, sont pleins d'une grande varieté d'imperfections contraires; *et le bien que je veux, je ne le fais pas*¹ : mais je sçay pourtant bien qu'en verité et sans feintise je le veux, et d'une volonté inviolable.

Mais, ma Fille, comment donq se peut-il faire que sur une telle volonté tant d'imperfections paroissent et naissent en moy ? Non, certes, ce n'est pas de ma volonté, ni par ma volonté, quoy qu'en ma volonté et sur ma volonté. C'est, ce me semble, comme le guy, qui croist et paroist sur un arbre et en un arbre, bien que non pas de l'arbre, ni par l'arbre. O Dieu ! pourquoy vous dis-je tout cecy, sinon parce que mon cœur se met tous-jours au large et s'espance sans bornes quand il est avec le vostre ?

Si vous demouriés de delà, je serois bien ayse d'entreprendre le service que le reverend pere N. desire de moy pour cette Dame; mais cela n'estant point, il me semble qu'un autre, qu'elle aura moyen de voir plus souvent, se rendra plus utile a cette bonne œuvre; et moy cependant, je prieray nostre Seigneur pour elle : car sur les bonnes nouvelles que vous m'en donnés, je commence a l'aymer tendrement, la pauvre femme. Helas ! quelle consolation de voir reverdir cette pauvre ame, apres un si dur, si long et si aspre hiver !

Je vous suis ce que Dieu sçayt. Amen.

¹ Non quod volo bonum hoc ago. Rom., VII, 15.

CCXXXIII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Il la console dans ses sécheresses, et l'encourage à les supporter patiemment, surtout par une pensée qui lui étoit survenue dans l'oraison sur ces paroles du Pater, *Que votre nom soit sanctifié.*

21 juillet 1615.

Ma tres chere Fille ,

Un jour Magdaleine parloit a nostre Seigneur ; et s'estimant separée de luy, elle pleuroit et le demandoit, et estoit tant oppressée, *que le voyant , elle ne le voyoit point* ².

Or sus, courage! ne nous empressons point : nous avons nostre doux Jesus avec nous; nous n'en sommes pas separés; au moins je l'espere fermement. *Dequoy pleurés-vous, ô femme* ³? Non, il ne faut plus estre femme, il faut avoir un cœur d'homme; et, pourveu que nous ayons l'ame ferme en la volonté de vivre et mourir au service de Dieu, ne nous estonnons ni des tenebres, ni des impuissances, ni des barrieres. Et a propos de barrieres, Magdaleine vouloit embrasser nostre Seigneur, et ce doux Maistre met une barriere. *Non*, dit-il, *ne me touchés point; car je ne suis pas encor monté vers mon Pere* ⁴. La haut il n'y aura plus de barriere : icy il en faut souffrir. Nous suffise que Dieu est nostre Dieu, et que nostre cœur est sa mayson.

Vous diray-je une pensée que je fis dernièrement en l'heure

¹ C'est la 349^e de la collection-Blaise, et la 23^e du livre VII des anciennes éditions.

² Vidit Jesum stantem, et non sciebat quia Jesus est. Joan., XX, 14.

³ Mulier, quid ploras? Ibid., 15.

⁴ Noli me tangere; nondum enim ascendi ad Patrem meum. Ibid., 17.

du matin que je reserve pour ma chetive ame? Mon point estoit sur cette demande de l'Orayson dominicale : *Ton nom soit sanctifié*¹. O Dieu, disois-je, qui me donnera ce bonheur de voir un jour le nom de Jesus gravé dans le fin fond du cœur de celle qui le porte marqué sur sa poitrine². Je me resouviens aussi des hostelz de Paris, sur le frontispice desquelz le nom des Princes ausquelz ilz appartiennent est escrit, et je me resjouissois de croire que celui de vostre cœur est a Jesus-Christ. Il y veuille habiter eternellement.

Priés fort pour moy, qui suis tant et si paternellement vostre.

CCXXXIV.

LETTRE³

A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, SA NIÈCE.

Il faut servir Dieu selon son gré, non pas selon le nôtre, et ne point se regarder soi-même, mais le bon plaisir de Dieu et la Providence.

12 octobre 1615.

Que fait le cœur de ma tres chere Fille, que le mien ayne en verité tres parfaitement? Je pense, certes, qu'il est toujours fort uny a celui de nostre Seigneur, et qu'il luy dit souvent :

Le Seigneur est ma lumiere,
C'est ma garde coustumiere :

¹ Sanctificetur nomen tuum. *Orat. Dom.*

² En 1609, madame de Chantal s'imprima sur la poitrine le nom de Jésus avec un fer rouge, si profondément, qu'elle en courut risque de sa vie; et du sang qui sortit de sa plaie, elle écrivit de nouveaux vœux pour s'unir irrévocablement à son divin Epoux.

³ C'est la 354^e de la collection-Blaise, et la 5^e du livre IV des anciennes éditions.

De qui scaurois-je avoir peur ?
 C'est l'Eternel qui m'appuye,
 Ferme soutien de ma vie :
 Qui peut esbranler mon cœur ¹ ?

Ma tres chere Fille , *jettés* profondement *vostre pensée sur* les divines espauls du *Seigneur* et Sauveur, *et il vous portera* et vous *fortifiera*². S'il vous appelle (et il est vray qu'il vous appelle) a une sorte de service qui soit selon son gré, quoy que non selon vostre goust, vous ne devés pas moins avoir de courage, ains davantage, que si vostre goust concouroit a son gré : car quand il y a moins du nostre en quelque affaire, elle en va mieux.

Il ne faut pas, ma chere niece, ma Fille, permettre a vostre esprit de se regarder soy-mesme, et de se retourner sur ses forces ni sur ses inclinations : il faut ficher les yeux sur le bon playsir de Dieu et sur sa providence.

Il ne faut pas s'amuser a discourir, quand il faut courir; ni a deviser des difficultés, quand il les faut devuider.

Ceignés vos reins de force, et remplissés vostre cœur de courage, et puis dites : Je feray prou; *non pas moy, mais la grace de Dieu en moy*³. *La grace de Dieu soit donq a jamais avec vostre esprit. Amen*⁴.

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

¹ Dominus illuminatio mea, et salus mea; quem timebo? Dominus protector vitæ meæ; à quo trepidabo? Ps. XXVI, 1 et 2.

² Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet. Ps. LIV, 23.

³ Non ego, sed gratia Dei mecum. I. Cor., XV, 10.

⁴ Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro, fratres. Amen. Galat., VI, 18.

CCXXXV.

LETTRE ¹A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION ².

Importance et nécessité du dépouillement intérieur.

Vers décembre 1615.

Je le voy certes de mes propres yeux, ce me semble, et le sens de mon propre cœur, ma tres chere Fille, que vous avés fait une pratique de tres grand despouillement. Mais, o que bienheureux sont les nudz de cœur ! car nostre Seigneur les revestira de graces, de benedictions et de sa speciale protection. Pauvres et chetives creatures que nous sommes en cette vie mortelle, nous ne pouvons quasi rien faire de bon qu'en souffrant pour cela quelque mal : non pas mesme nous ne pouvons quasi pas servir Dieu d'un costé, que nous ne le quittions de l'autre ; et souvent il nous convient quitter Dieu pour Dieu, renonçant a ses douceurs, pour le servir en ses douleurs et travaux.

Ma tres chere Fille, hélas ! les filles que l'on marie renoncent bien a la presence des peres et meres et a leur pais, pour se soumettre a des maris bien souvent inconneus, ou au moins d'humeurs inconneues, affin de leur faire des enfans pour ce monde. Il faut bien que les filles de Dieu ayent un courage encor plus grand que cela, pour former en sainteté et pureté de vie des enfans a sa divine Majesté. Mais avec tout cela, ma tres chere Fille, jamais nous ne pouvons nous quit-

¹ C'est la 357^e de la collection-Blaise, et la 46^e (al. 41^e) du livre VI des anciennes éditions.

² C'est vraisemblablement la mère Favre.

ter, nous que le propre sang de nostre Seigneur, je veux dire son amour, par le merite de son sang, tient collés et unis ensemble. Certes, pour moy, je suis en verité si parfaitement vostre, qu'a mesure que ces deux ou troys journées de distance semblent nous separer corporellement, de plus fort et avec plus d'affection je me joins spirituellement a vous, comme a ma Fille tres chere. Vous serés la premiere aupres¹ de nostre mere en mes prieres et en mes soucys : soucys pourtant bien doux, pour l'extreme confiance que j'ay en ce soin celeste de la divine Providence sur vostre ame, laquelle sera bien heureuse, si elle jette aussi dans ce sein d'amour infiny toutes ses apprehensions.

Or sus, ma chere Fille, tenés vos yeux haut eslevés en Dieu ; aggrandissés vostre courage en la tres sainte humilité, fortifiés-le en la douceur, confirmés-le en l'esgalité ; rendés vostre esprit perpetuellement maistre de vos inclinations et humeurs ; ne permettés point aux apprehensions d'apprehender vostre cœur : *un jour il vous donnera la science de ce que vous aurés a faire le jour suivant*². Vous avés ci devant franchi plusieurs passages, et ç'a esté par la grace de Dieu : la mesme grace vous sera présente en toutes les occasions suivantes, et vous delivrera des difficultés et mauvais chemins l'un apres l'autre, quand il devroit envoyer un Ange pour vous porter és pas plus dangereux.

Ne retournés point vos yeux devers vos infirmités et insuffisances, sinon pour vous humilier, et non jamais pour vous discourager. Voyés souvent Dieu a vostre dextre, et les deux Anges qu'il vous a destinés, l'un pour vostre personne, l'autre pour la direction de vostre petite famille. Dites-leur souvent a ces saintz Anges : Seigneurs, comment ferons-nous ? Suppliés-les qu'ilz vous fournissent ordinairement les

¹ Ne seroit-ce pas plutôt *apres nostre mere* qu'il faudroit lire ici ? Toutes les éditions portent *aupres de*.

² Dies dei eructat verbum. Ps. XVIII, 3.

connoissances du vouloir divin qu'ilz contemplent, et les inspirations que nostre Dame veut que vous receviés de ses propres mammelles d'amour. Ne regardés point cette variété d'imperfections qui vivent en vous et en toutes les filles que nostre Seigneur et nostre Dame vous ont confiées, sinon pour vous tenir en la sainte crainte d'offenser Dieu, mais non jamais pour vous estonner; car il ne se faut pas esbahir, si chaque herbe et chaque fleur requiert son particulier soin en un jardin.

J'ay sceu quelqu'une des graces que Dieu fit a nostre tres chere seur Marie-Renée¹ sur son trespas. Elle estoit fort ma fille; car lhors que je fus la, elle fit une reveue de toute sa vie, pour me donner connoissance de ce qu'elle avoit esté, avec une humilité et confiance incroyables, et sans grande nécessité, avec une extreme edification pour moy, quand j'y repense. La voyla maintenant a prier pour nous et pour vous specialement, puisqu'elle est trespassee vostre fille, et sous vostre assistance.

Faites-moi la consolation, ma chere Fille, de m'escrire souvent, et de me dire tous-jours en confiance les choses que vous croirés que je puisse utilement sçavoir de l'estat de vostre cœur, que je benis au nom de nostre Seigneur de tout le mien; et suis en Dieu tout vostre.

¹ Marie-Renée Irael, veuve, fondatrice et première novice du second monastère de la Visitation à Lyon, en Bellecour, n'acheva pas l'année de sa probation, ayant fait une chute où elle s'enfonça trois côtes, et ayant caché son mal par mortification, en sorte qu'il devint incurable. On lui fit faire profession avant sa mort, dix ou onze mois après la fondation du monastère, qui se fit le 2. février 1615.

CCXXXVI.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Madame de Chantal s'étant plainte à notre Saint de la pesanteur de la supériorité, il l'exhorte à la supporter avec courage. Il lui dit que ses filles seront sa couronne, et que sa congrégation est une source où bien des âmes viendront puiser les eaux du salut.

18 décembre 1615.

Je croy que Dieu vous tient de sa main, ma tres chere Fille, car le reverend Pere General des Feuillans ² me l'escrit. Tenés-vous donq bien a luy, et regardés deux ou trois fois le jour si vostre main n'est pas tous-jours fermement attachée a la sienne.

Voyés-vous, cette petite troupe de filles, c'est une couronne que Dieu vous prepare, et dont vous jouyrés en la felicité eternelle : mais il veut que vous la portiés toute dans vostre cœur en cette vie, et puis il la mettra sur vostre teste en l'autre.

Les espouses anciennement ne portoyent point de couronnes et chapeaux de fleurs au jour de leur nopces, qu'elles n'eussent elles-mesmes amassées, liées et adjancées ensemble. Je veux dire, ma chere Fille, ne plaignés point la perte de vos commodités spirituelles, et des contentemens particuliers de vos inclinations, pour bien cultiver ces cheres ames; car Dieu vous en recompensera au jour de vos nopces eternelles.

Ne voyés-vous pas, ma chere ame (car mon cœur me fait

¹ C'est la 359^e de la collection-Blaise, et la 28^e (al. 23^e) du livre VI des anciennes éditions.

² Dom Jean de Saint-François.

dire ainsy), que vostre petite Congregation est comme une fontaine sacrée en laquelle plusieurs ames puyseront les eaux de leur salut, et que des-ja plusieurs, a l'imitation de la vostre, veulent eriger d'autres pareilles Congregations a la grande gloire de Dieu, et a la grande facilité du salut pour plusieurs.

Ne vous lassés donq nullement d'estre mere, quoyque les travaux et soucys de maternité soient grans. O ma Fille tres chere ! que de benedictions mon ame souhaite a la vostre. Je salue nos seurs professes, du cœur qu'elles savent ; et nos novices, d'un cœur qu'elles ne savent pas. Hé ! Dieu respande sur elles l'esprit de douceur et de simplicité, l'esprit d'amour et d'humilité, l'esprit d'obeissance et de pureté, l'esprit de joye et de mortification ! Ma fille, mon cœur est tout vostre en ce mesme Sauveur. Dieu soit benit.



CCXXXVII.

LETTRE ¹

A LA MÈRE FAVRE.

Il la loue de l'humble aveu qu'elle lui a fait d'avoir manqué de charité envers une personne, et l'exhorte à se réconcilier parfaitement avec elle, et à supporter les défauts de tout le monde.

18 décembre 1615.

Il est certes vray, ma chere Fille, vos consolations me consolent grandement, mais sur tout quand elles sont fondées sur une si ferme pierre comme est celle de l'exercice de la presence de Dieu. Cheminés donq tous-jours ainsy

¹ C'est la 360^e de la collection-Blaise, et la 53^e (al. 46^e) du livre IV des anciennes éditions.

pres de Dieu ; car son ombre est plus salutaire que le soleil.

Ce n'est pas mal fait de trembler quelquefois devant celui en la presence duquel les Anges mesmes tremoussent, quand ilz le regardent en sa Majesté ; a la charge toutefois que le saint amour, qui predomine en toutes ses œuvres, tienne aussi tous-jours le dessus, le commencement et la fin de vos considerations.

Voyla donq qui va fort bien , puisque ces petitz esclairs de vostre esprit ne font plus leurs saillies si soudaines, et que vostre cœur est un peu plus doux. Soyés tous-jours fidele a Dieu et a vostre ame. Corrigés-vous tous-jours de quelque chose ; mais ne faites pas ce bon office par force, ains taschés d'y prendre playsir, comme font les amateurs des exercices champestres a esmonder les arbres de leurs vergers.

Nostre Seigneur sans doute supplera a tout ce qui vous defaudra d'ailleurs, affin que vous puissiés faire une plus parfaite retraite aupres de luy, pourveu que ce soit luy que vous aymiés, que vous cherchiés, que vous suiviés. Aussi faites-vous, je le sçai, ma Fille ; mais faites-le donq bien tous-jours, et me recommandés a sa misericorde, puisque de tout mon cœur je suis vostre tres affectionné serviteur, etc.

¹ Au lieu de : *Aussi*, comme le veulent toutes les éditions, ne seroit-il pas mieux de lire : *Ainsi* ?

CCXXXVIII.

LETTRE¹

A LA MÈRE FAVRE.

Que la naïve confession d'une faute commise est un trait généreux, et qu'il faut se supporter les unes les autres.

18 décembre 1615.

Si fay, si fay, de par Dieu, ma tres chere grande Fille, je sçai bien quel cœur vous avés eu en mon endroit : mais ne voulés-vous pas que je prenne le tems et la sayson pour y planter les plantes des vertus plus excellentes, desquelles le fruit est eternel? Or sus, je n'ay nul loysir; mais je vous dis en verité que vostre lettre a embaumé mon ame d'un si doux parfum, que de long-tems je n'avois rien leu qui m'eust donné une si parfaite consolation. Mais je dis de rechef, ma chere Fille, que cette lettre m'a donné des eslans d'amour envers Dieu qui est si bon, et envers vous qu'il veut rendre si bonne, que certes je suis obligé d'en rendre action de graces a sa divine providence. C'est ainsy, ma Fille, qu'il faut tout de bon mettre la main dans les replis de nos cœurs, pour en arracher les ordes productions que nostre amour propre y fait, par l'entremise de nos humeurs, inclinations et aver-sions.

O Dieu! quel contentement au cœur d'un pere tres ay-mant, d'ouyr celui de sa fille tres aymée protester qu'elle a

¹ C'est la 361^e. de la collection-Blaise, et la 58^e (al. 51^e) du livre IV des anciennes éditions. Cette lettre jusqu'ici étoit simplement intitulée : *A une religieuse de la Visitation*; mais une note manuscrite de l'exemplaire de 1626 conservé au monastère de la Visitation de Reims, qui l'a hérité de l'ancien couvent de Sainte-Claire de la même ville, prouve que cette religieuse, que S. François appelle sa *grande fille* ici comme ailleurs, ne pouvoit être que la mère Favre.

esté envieuse et maligne ! Que bienheureuse est cette envie , puisqu'elle est suivie d'une si naïve confession ! Votre main escrivant votre lettre faysoit un trait plus vaillant que ne fit jamais celle d'Alexandre. O ! faites donq bien , ma Fille , ce que vostre cœur a proietté. Ne vous estonnés point de ce qui s'est passé ; mais simplement , humblement , amoureusement , confidemment , reünissés vostre esprit a celuy de cette bien aymable ame , qui , je m'asseuré , en recevra mille et mille consolations. Helas ! ma Fille , c'est une grande partie de nostre perfection que de nous supporter les uns les autres en nos imperfections : car en quoy pouvons-nous exercer l'amour du prochain , sinon en ce support ? Ma Fille , elle vous aymera , et vous l'aymerés , et Dieu vous aymera toutes ; et moy , ma chere Fille , vous m'aymerés aussi , puisque Dieu le veut , et en suite de cela me donne un parfait amour de vostre ame , que je conjure d'aller de bien en mieux , et de mieux en mieux au pourchas des vertus. Allés courageuse et relevée. Vive Jesus. Amen.

CCXXXIX.

LETTRE ¹

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION ².

Les fautes contre la vertu de religion sont considérables. Réflexion sur la naissance de notre Seigneur.

27 décembre 1615.

Il faut donq bien faire ainsy , ma tres chere Fille ; escrire seulement au pere ou a la mere amplement , et a l'autre un seul petit billet.

¹ C'est la 362^e de la collection-Blaise , et la 51^e (al. 45^e) du livre II des anciennes éditions. — ² Il y a apparence que c'est madame de Chantal.

La tentation de rire en l'Eglise et a l'office est mauvaise, quoy qu'elle ne semble que folastre et badine ; car, apres la charité, la vertu de religion est la plus excellente. Car, comme la charité rend a nostre Seigneur l'amour qui luy est deu selon nostre pouvoir, aussi la religion lui rend l'honneur et la reverence requise ; et, partant, les fautes qui se commettent contre elle sont grandement mauvaises. Il est vray qu'en cela je ne voy pas grand peché, puisque c'est contre la volonté ; mais il ne faut pas pourtant laisser cela sans quelque penitence. *Quand l'ennemy ne peut pas rendre nos ames Marion, il rend nos cœurs Robin*¹ ; et il ne s'en soucie pas, pourveu que le tems se perde, que l'esprit se dissipe, et que tous-jours quelqu'un soit scandalizé. Mais voyés-vous, ma chere Fille de mon cœur, n'espouvantés pas ces bonnes filles ; car d'une extremité elles pourroyent passer a l'autre, ce qu'il ne faut pas.

Je ne vous dis pas encor mes pensées sur le sujet dont vous m'avés escrit, parce que c'est aujourd'huy Noël², jour auquel les Anges viennent chercher le Paradis en terre, où certes il est descendu en la petite spelonque de Bethlehem, dans laquelle, ma chere Fille, je vous treuveray ces jours suivans avec toutes nos cheres seurs, qui sans doute feront leur residence, comme de sages abeilles, aupres de leur petit Roy. Celles qui s'humilieront plus profondement le verront de plus pres ; car il est tout abysmé dans le fin fond de l'humilité, mais humilité courageuse, confiante et constante. Ce doux enfant soit a jamais la vie de vostre cœur, ma tres chere Fille, que je cherais nompareillement, et qui est tous-jours

¹ C'est une manière de parler proverbiale, et qui signifie que lorsque le démon ne peut pas nous faire tomber dans la mélancolie, il tâche de nous porter à une joie immodérée.

² C'est-à-dire, le temps ou l'octave de Noël ; la date de cette lettre ne permet pas de prendre le mot de Noël pour le jour même de cette fête ; à moins toutefois que la date n'ait été viciée à l'impression, comme nous avons eu plusieurs fois occasion d'observer que cela est arrivé pour d'autres lettres.

present au mien , tant il plait a Dieu que mon affection se fortifie par cette separation de bien exterieur !



CCXL.

LETTRE¹

A M. DE FORAX, GENTILHOMME DE M. LE DUC DE NEMOURS.

Témoignages d'amitié.

En l'année 1615.

Et moy, Monsieur mon tres cher frere, je vay en esprit vous embrasser a ce retour, et vous offrir ce cœur que j'ay pour vous tous-jours plus plein de toutes les affections plus sinceres qu'un frere peut avoir pour un frere extremement aymé, et presqu'autant aymé comme aymable. Mays non, mon tres cher frere, je ne dis pas sinon presqu'autant; car je confesse qu'apres que je vous ayme extremement, encor ne vous ayme-je pas assés selon vos merites. Venes² heureux, avec la benediction du filz³ et de la mere dont vous venés de venerer la sainte Mayson⁴. Je suis vostre plus humble frere et serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

¹ Tirée du 2^e monast. de la Visitat. de la ville de Rouen. C'est la 363^e de la collection-Blaise.

² Ne faudroit-il pas plutôt ici *Vivés*? Ici nous devons nous en rapporter à M^{me} la Supérieure du 2^e couvent de Sainte-Marie de Rouen, qui a bien voulu se donner la peine de nous envoyer la copie de ce billet, écrite de sa main, et qui a lu *venes* sur l'original.

³ Jésus et Marie.

⁴ M. de Forax venoit de faire le voyage de Notre-Dame de Lorette.

(Sur le même ¹ cahier se trouve ce billet du sieur de Boisj, frère du bienheureux.)

Voyla encor quatre lignes du pere, que je vay glisser dans mon paquet, parce que je desesperois, voyant ses affaires, qu'il peust les joindre : je l'avois desja fermé, et voicy qu'il m'envoye ce billet. Bon soir, vostre serviteur. Il est extrêmement tard.



CCXLI.

LETTRE ¹

AU MÊME.

En ce billet je confirme le don que je vous ay fait Monsieur mon frere, de mes plus sinceres affections dediées a vostre honneur et service ; faites moy reciproquement le bien de maymer selon la veritable qualité que je porte en mon ame de vostre plus humble tres affectionné frere et serviteur,

FRANÇOIS, Ev. de Geneve.

¹ Cette observation est de M. Blaise : car il n'est pas question de ce billet de M. de Boisj dans ce qui nous a été transmis de Rouen.

² Ce billet, inédit jusqu'ici, nous a été communiqué par M^{me} la Supérieure du 2^e couvent de Sainte-Marie de Rouen, qui en possède l'original. Il a été transcrit par madame la Supérieure sur le même feuillet que le précédent, mais à distance, sans doute parce qu'il n'est pas de la même époque que le premier. Il est du reste sans date.

CCXLII.

LETTRE ¹

A SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Le Saint renvoie, après les avoir corrigées, des lettres qui lui avoient été
soumises.

Vers 1615 ou 1616.

Ma tres bonne Mere,

Voyla vos lettres corrigées, il les faut faire escrire aujourdhu, et outre cela escrire a madame la contesse de Voiron, et luy faire un article par lequel vous luy direz quelle face prier monseigneur de Nemours au nom de madame la serenissime infante duchesse de Mantoüe, d'escrire a messieurs du conseil de cette ville, quen toutes occurrences ilz ayent vostre congregation en speciale recommandation. Hier au soir ie parlay encor a lun des scïndiques, qui me promit de haster laffaire le plus quil se pourra. Si vous naves pas du beau papier pour escrire, envoyes en prendre vers M. Roland, mais a vostre nom, car si cestoit au mien, il se courrouceroit, par ce que i'en ay trop despensé la semaine pas-

¹ Communiquée par M. Gossin, ancien conseiller à la cour royale de Paris. C'est la 37^e des nouvelles lettres inédites de la collection-Blaise, où elle a pour toute suscription ces mots : *A une Dame*, sans aucune date. Mais cette dame devoit être une Supérieure de la Visitation, puisque le Saint l'appelloit *ma tres bonne Mere*, et qu'il lui renvoyoit ses lettres corrigées. De plus, la présence de M. Roland semble indiquer que la lettre fut écrite d'Annecy à Annecy, et que par conséquent cette Supérieure étoit la Supérieure de la Visitation de cette ville, c'est-à-dire sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Enfin, puisque saint François avoit encore à travailler *sur le livre*, qui ne pouvoit guère être que son *Traité de l'amour de Dieu*, cette lettre a dû être écrite vers 1615 ou 1616, époque où la lettre du 25 avril 1617 à la Comtesse de San Secondo (voyez tom. VII, page 330) prouve qu'il étoit en relation avec la Duchesse de Mantoue.

sée. Ma tres chere mere que Dieu face toute sainte, ie vous donne mille fois le bonjour amen, et v'ay travailler tant que ie pourray sur le livre.

Il faut attendre de plier les lettres, car François ira faire cet office comme il faut : car ie ne puis y aller moy mesme.

CCXLIII.

LETTRE ¹

DE LA MÈRE FAVRE A S. FRANÇOIS DE SALES.

Elle lui rend compte de ses peines, tant intérieures que corporelles et extérieures, et de la disposition de son âme.

1616.

Monseigneur et mon tres cher Pere,

Que puis-je vous dire de moy ? Je ne vois que croix en mon chemin. Outre les imperfections de mon esprit, je commence a ressentir importunément le contre-poids de mon corps, etc.

Nous vivons dans les incertitudes, rebuts et humiliations de telle nature, que je ne sçais quelquefois où nous en sommes. Vostre pauvre grande fille a bien besoin d'estre fortifiée. En ces rencontres journalieres de mortifications, je n'ay maintenant nul sentiment de courage, ny quasi de confiance, bien que, graces a Dieu, je ressente tous-jours en la pointe de l'esprit de l'affection a tout ce qui arrive, parce que je le vois comme chose permise de Dieu pour m'humilier. Il faut avoüer, Monseigneur, que tout ce qui se passe conduiroit fort a l'humilité quiconque en feroit son profit. Il me semble que le fruit que nostre Seigneur nous

¹ Tirée de la *Vie* de la mère Favre, par la mère de Chauqi. C'est la 364^e de la collection-Blaise.

veut faire tirer de la est un denuement de toute chose créée, et l'affection de ne tenir qu'à luy seul. J'ai de tems en tems ces veuës avec quelque sentiment, et d'autres fois je les ay sans aucun goust; et d'ordinaire je vis sans satisfaction. Dieu vueille que ce soit a sa gloire, et cela me suffit.



CCXLIV.

LETTRE ¹

DE S. FRANÇOIS DE SALES A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Effets contraires de l'amour-propre et de l'amour de Dieu; cœur de Jésus, motif pressant d'aimer le prochain.

Au commencement de 1616.

Quand sera-ce que cet amour naturel du sang, des convenances, des bienseances, des correspondances, des sympathies, des graces, sera purifié et reduit a la parfaite obeissance de l'amour tout pur du bon plaisir de Dieu? Quand sera-ce que cet amour propre ne desirera plus les presences, les tesmoignages et significations exterieures, ains demeurera pleynement assouvy de l'invariable et immuable asseurance que Dieu luy donne de sa perpetuité? Que peut adjoûter la présence a un amour que Dieu a fait, soutient et maintient? Quelles marques peut-on requerir de perseverance en une unité que Dieu a créée? La distance et la presence n'apporteront jamais rien a la solidité d'un amour que Dieu a luy-mesme formé.

Quand sera-ce que nous serons tous destrempés en douceur et suavité envers nostre prochain? Quand verrons-nous

¹ Tirée de la *Vie du Saint*, par le père de la Rivière. C'est la 365^e de la collection-Blaise.

les ames de nos prochains dans la sacrée poitrine du Sauveur ! Helas ! qui regarde le prochain hors de la, il court fortune de ne l'aymer ni purement, ni constamment, ni esgalement ; mais la, mais en ce lieu, qui ne l'aymeroit, qui ne le supporteroit ? qui ne souffriroit ses imperfections ? qui le treuveroit de mauvaise grace ? qui le treuveroit ennuyeux ? Or, il est ce prochain, ma tres chere Fille, il est dans le sein et dans la poitrine du divin Sauveur ; il y est comme tres aymé, et tant aymable que l'amant meurt d'amour pour luy, amant duquel l'amour est en sa mort, et la mort en son amour.



CCXLV.

LETTRE¹

A UNE NIÈCE.

Le Saint l'exhorte à persévérer dans la résolution qu'elle avoit prise de servir Dieu, et ensuite lui prescrit la manière dont elle doit vivre.

5 mars 1616.

Ne pensés pas, je vous prie, ma tres chere niece ma Fille, que c'ayt esté faute de souvenance ou d'affection si j'ay tant tardé a vous escrire ; car, a la verité, le bon desir que j'ay veu en vostre ame de vouloir servir fort fidelement Dieu, en a fait naistre un extreme dans la mienne de vous assister et ayder de tout mon pouvoir, laissant a part le devoir que je vous ay d'ailleurs, et l'inclination que j'ay tous-jours eue pour vostre cœur, a cause de la bonne opinion que j'en ay dés vostre plus tendre jeunesse.

¹ C'est la 367^e de la collection-Blaise, et la 11^e du livre II des anciennes éditions.

Or sus donq, ma tres chere niece, il faut donq bien soigneusement cultiver ce cœur bien-aymé, et ne rien esparagner de ce qui peut estre utile a son bonheur : et quoy que en toute sayson cela se puisse faire, si est-ce que celle-cy en laquelle vous estes est la plus propre. Ah ! que c'est une rare grace, ma chere Fille, de commencer a servir ce grand Dieu tandis que la jeunesse de l'aage nous rend susceptibles de toutes sortes d'impressions ! et que l'offrande est agreable, en laquelle on donne les fleurs avec les premiers fruitz de l'arbre !

Tenés tous-jours ferme au milieu de vostre cœur les resolutions que Dieu vous donna quand vous estiés devant luy aupres de moy : car si vous les conservés en toute cette vie mortelle, elles vous conserveront en l'éternelle. Et pour non seulement les conserver, mais les faire heureusement croistre, vous n'avez pas besoin d'autres advis que ceux que j'ay donnés a Philothée dans le livre de l'*Introduction*, que vous avez : mais toutesfois, pour vous agreer, je vous veux bien specifier en peu de paroles ce que je desire principalement de vous.

1° Confessés-vous de quinze en quinze jours pour recevoir le divin Sacrement de la Communion : et n'allés jamais ni a l'un ni a l'autre de ces celestes mysteres qu'avec une nouvelle et tres profonde resolution de vous amender de plus en plus de vos imperfections, et de vivre avec une pureté et perfection de cœur tous-jours plus grande. Or, je ne dis pas que si vous vous treuvéés en devotion pour communier tous les huit jours, vous ne le puissiés faire ; et sur tout si vous remarqués que par ce sacré mystere vos inclinations fascheuses et les imperfections de vostre vie s'aillent diminuant ; mais je vous ay marqué de quinze en quinze jours, afin que vous ne differiés pas davantage.

2° Faites vos exercices spirituelz courtement et fervement, afin que vostre naturel ne soit point difficile a vous

y rendre par l'apprehension de la longueur, et que petit a petit il s'apprivoise avec ces actes de pieté. Par exemple, vous devés inviolablement faire tous les matins l'exercice du matin, qui est marqué en l'*Introduction* : or, pour le faire courtement, vous pourrés en vous habillant remercier Dieu, par maniere d'orayson jaculatoire, dequoy il vous a conservée cette nuict la, et faire encor le deuxieme et troysieme point, non seulement en vous habillant, mais au lit ou ailleurs, sans difference de lieu ou d'actions quelconques ; puis, tout aussi tost que vous pourrés, vous vous mettrés a genoux, et ferés le quatrieme point, commençant a faire cet eslan de cœur qui est marqué : *O Seigneur, voyla ce pauvre et miserable cœur*. J'en dis de mesme de l'examen de conscience, que vous pouvés faire le soir en vous retirant par tout où vous vous treuverés, pourveu qu'on face le troysieme et quatrieme point a genoux, tandis qu'aucune maladie ne vous en empesche.

Ainsy en l'Eglise ouyés la Messe avec une contenance d'une vraye fille de Dieu : et plustost que de relascher de cette reverence, sortés de l'église et vous en retirés.

3° Apprenés a faire souvent des oraysons jaculatoires, et des esclancemens de vostre cœur en Dieu.

4° Ayés soin d'estre douce et affable a tout le monde, mais sur tout dans le logis.

5° Les aumosnes qui se font chez vous soyent aussi faites par vous tous-jours quand vous le pourrés : car c'est un grand accroissement de vertu que de faire l'aumosne de sa propre main, quand elle se peut bonnement faire.

6° Visités les malades de vostre bourgade fort volontier : car c'est une des œuvres que nostre Seigneur regardera au jour du jugement.

7° Tous les jours lisés une page ou deux de quelque livre spirituel, pour vous tenir en goust et devotion ; et les festes un peu davantage, qui vous tiendra lieu de sermon.

8° Continué a beaucoup honorer vostre beau pere, parce que Dieu le veut, le vous ayant donné pour second pere en ce monde; et aymés cordialement le mary, luy rendant avec une douce et simple bienveillance tout le contentement que vous pourrés; et soyés sage a supporter les imperfections de qui que ce soit, mais sur tout de ceux du logis.

Je ne voy pas pour le present que j'aye a vous dire autre chose, sinon que lhors que nous vous reverrons, vous me dirés comme vous vous serés conduite en ce chemin de devotion: et s'il y a quelque chose a y adjoûter, je le feray. Vivés donq toute joyeuse en Dieu et pour Dieu, ma tres chere Fille, ma niepce, et croyés que je vous cherais tres parfaitement, et suis infiniment,

Madame,

Vostre, etc.



CCXLVI.

LETTRE ¹

A MA TRES CHERE FILLE EN N.-S., MA SEUR MARIE-JAQUELINE FAURE,
RELIGIEUSE DE SAINTE-MARIE, A LYON.

Manière de connoître les bons désirs: ce qu'il faut faire lorsque, dans la méditation, on se trouve inquiété d'imaginations obscènes.

Annecy, le 17 avril 1616.

Je revins hier de Chablay, ma tres chere Fille, où, grace a Dieu, j'ay laissé les PP. Barnabites établis selon le commandement de S. A. et du Prince Cardinal; demain je vay consoler Madame la comtesse de Tournon sur le trespas de

¹ L'original en est conservé dans le monastère de la Visitation de Chambéry. C'est la 187^e inédite en même temps que la 374^e de la collection-Blaise, et la 22^e du livre II des anciennes éditions.

son mary, y estant obligé par le parentage qui est entre nous, et par les obligations que j'ay a la memoire du decedé. C'est pour vous dire, ma tres chere Fille, que je vous escriis sans loysir, et neanmoins je vous veulx respondre aux deux questions que vous m'avez faites cy devant, car je voy bien que pour neant j'attens les commodités de mieux faire, puyisque je suis destiné au continuel accablement du tracas.

Ma tres chere Fille, il y a deux sortes de bons desirs : l'une de ceux qui augmentent la grace et la gloire des serviteurs de Dieu, l'autre de ceux qui n'operent rien. Les desirs de la premiere sorte s'expriment ainsy : Je desirerois de faire, par exemple, l'aumosne, mais je ne la fay pas parce que je n'ay pas dequoy ; et ces desirs accroissent grandement la charité, et sanctifient l'ame ; ainsy desirent les ames devotes le martyre, les oppobres et la croix, qu'ilz ne peuvent neanmoins obtenir. Les desirs de la seconde sorte s'expriment ainsy : Je desirerois de faire l'aumosne, mais je ne la veulx pas faire ; et ces desirs ne sont pas empeschés par l'impossibilité, mais par la lascheté, tiedeur et defaut de courage, c'est pourquoy ilz sont inutiles, et ne sanctifient point l'ame, ni ne donnent nul accroissement de grace, dont saint Bernard dit que l'Enfer est plein.

Il est vray que pour l'entiere resolution de vostre difficulté, il faut que vous remarquies qu'il y a des desirs qui semblent estre de la seconde sorte, qui sont toutefois de la premiere, comme au contraire il y en a qui semblent estre de la premiere et sont de la seconde. Par exemple, nul serviteur de Dieu ne peut estre sans ce desir : O ! que je desirerois bien de mieux servir Dieu ! Helas ! quand le serviray-je a souhait ? Et parce que nous pouvons tous-jours aller de mieux en mieux, il semble que les effectz de ces desirs ne sont empeschés que faute de resolution. Mays il n'est pas vray, car ils sont empeschés par la condition de cette vie mortelle en laquelle il ne nous est pas si aysé de faire que de

desirer. C'est pourquoy ces desirs en general sont bons et rendent meilleure l'ame, l'eschauffant, et affectionnant au progrès. Mais quand en particulier il se presente quelque occasion de profiter, et (qu')en lieu d'en venir a l'effect on en demeure au desir, comme par exemple il se presente occasion de pardonner une injure, de renoncer a la propre volonté en quelque particulier sujet, et en lieu de faire ce pardon, ou renoncement, je dis seulement : Je voudrois bien pardonner, mays je ne scaurois ; je voudrois bien renoncer, mais il n'y a moyen : qui ne void que ce desir est un amusement, ains qu'il me rend plus coupable, d'avoir une si forte inclination au bien, et ne la vouloir pas effectuer ? Et ces desirs ainsy faitz semblent estre de la premiere sorte, et sont de la seconde. Or, maintenant, il vous sera aysé de vous resoudre, comme je croy. Que s'il vous reste quelque difficulté, escrivés-la moy, et tost ou tard je vous respondray de tout mon cœur, qui est certes tout vostre, ma tres chere Fille.

Celles qui sont tentées d'imaginacions messeantes és meditations de la vie et mort du Sauveur, doivent, tant qu'elles peuvent, se representer les mysteres simplement par la foy, sans se servir de l'imagination. Par exemple : mon Sauveur a esté crucifié ; c'est une proposition de la foy ; il suffit que je l'apprehende simplement sans m'imaginer comme son cors pendoit sur la croix. Et lhors que les imaginacions deshonestes veulent naistre, il faut se revancher, et destourner par des affections procedantes de la foy. O ! Jesus crucifié, je vous adore ; j'adore vos tourmens, vos peynes, vostre travail ! vous estes mon salut. Car, ma tres chere Fille, de vouloir pour ces sales representations quitter la meditation de la mort et vie de N. S., ce seroit faire le jeu de l'ennemy, qui tasche par ce moyen de nous priver de nostre plus grand bonheur. Il faut donc gauchir et se destourner ainsy par le moyen de la simple foy.

En verité je suis sans haleynes, mais vous suppleerés par

vostre douceur. J'escriray une autre fois a ma seur G. M. et puis a ma seur M. A., et cependant je salue leur dilection, que je prie de me bien recommander a N. S., comme aussy ma seur Fr. Terese, et toutes les autres seurs, que je cheris extremement en la croyance du Sauveur. Je salue Monsieur l'Aumosnier, et suis tout sien. A Dieu, ma tres chere Fille, a Dieu soyons-nous eternellement pour l'aymer et benir sans cesse.

Je salue humblement M. de Saint-Nizier et le R. P. Philippe, et vous prie, quand vous verrés le R. P. Recteur, de l'asseurer de ma tres humble et syncere affection. Je salue Mesdames Vuliat et Colin.



CCXLVII.

BILLET ¹

Écrit de la main du saint Evêque de Genève, et trouvé parmi ses papiers

Vrayement, la moisson est bien grande : il se faut confier que Dieu donnera des ouvriers. Voyla Tolose ² qui veut de nos filles de sainte Marie, Moulins ³, Riom ⁴, Montbrison ⁵, Reims ⁶; et c'est grand cas ! Par tout, l'on veut la mere.

¹ Extrait des Mémoires de la mère Françoise-Madeleine de Chaugy, Paris, 1842.

² Le monastère de la Visitation Sainte-Marie de Toulouse ne fut fondé de fait qu'en 1647; rétabli en 1807. *Ibid.*, dans le *Tableau des monastères de la Visitation* qui termine le volume.

³ Celui de Moulins, fondé dès 1616, a été détruit par la révolution et n'est point encore rétabli. *Ibid.*, p. 163 et 516, où l'on a mis 1617; au lieu de 1616, par erreur.

⁴ La fondation du monastère de la Visitation de Riom date de 1623; depuis la révolution, il a été rétabli en 1817. *Ibid.*

⁵ Le monastère de la Visitation de Montbrison n'a été fondé qu'en 1642, et il a disparu à la révolution comme le précédent, mais n'a pas été rétabli. *Ibid.*

⁶ La fondation du monastère de la Visitation de Reims n'a jamais été qu'en projet jusqu'en 1826, qu'a été réalisé enfin le vœu du saint évêque de Genève. *Ibid.*

CCXLVIII.

LETTRE ¹A UN AMI QU'IL APPELOIT SON FRÈRE ².

La vieillesse et la caducité, une longue maladie, la nécessité de mourir, et la bonne vie des personnes que l'on regrette, sont autant de motifs de consolation après leur mort.

Annecy, 13 juillet 1616.

Monsieur mon cher Frere,

La longueur du tems que M. vostre pere a vescu, et les dernieres langueurs qui vous ont, il y a quelque tems, annoncé son trespas et menacé de son absence future, vous auront donné sujet de vous resoudre en la perte du bonheur que vous aviés de le sentir encor en ce monde; car, en somme, puis que nul n'est exempt de la mort, la plus favorable condition que nous puissions avoir d'elle, c'est quand elle nous laisse longuement jouyr de ceux a qui nous appartenons.

Il faut donq louer Dieu, et le benir de la faveur qu'il vous a faite de vous avoir longuement maintenu ce pere, et acquiescer a sa volonté, par laquelle il vous l'a osté maintenant. Pour moy, je ne veux point icy user des termes ordinaires avec vous : le lien qui me tient attaché a vostre amitié et service vous servira de gage et d'assurance que je rendray bien mon devoir a prier pour le defunt et honorer sa memoire; et, quant au reste, je suis, Monsieur mon frere, vostre, etc.

¹ C'est la 376^e de la collection-Blaise, et la 69^e (al. 67^e) du livre V des anciennes éditions.

² Il y a apparence que c'étoit son beau-frère.

CCXLIX.

LETTRE¹.

A LA SŒUR JEANNE-MARIE DE LA CROIX, SA NIÈCE,
ALORS AGÉE DE SEIZE ANS.

Il l'engage à se comporter si bien, qu'elle soit le modèle de ses compagnes,
surtout de celles de son âge.

Après le 3 août 1616.

Vous estes employée bien jeune a de grandes œuvres ; cela doit vous faire humilier profondément, et vous faire résoudre a fidelement obeyr aux regles et a vostre Superieure : car c'est pour vostre service qu'on vous a choisie, affin que, comme d'autres serviront de bons exemples aux filles plus avancées en eage qui se rangeront a la Congregation, vous serviés aussi de patron aux plus jeunes, ce qui est extremement important ; car Dieu ayme tres particulierement les premices des années, et desire qu'elles luy soyent consacrées. Allés donc bien sagement, ma chere Fille ; faites que vostre humilité, obeyssance, douceur et modestie, servent de miroir aux jeunes, et de consolation aux autres. Dieu soit a jamais avec vous, et vous vetille benir de sa dextre ! Amen. Vive Jesus !

¹ Tirée du second monastère de la Visitation d'Annecy. C'est la 377^e de la collection-Blaise.

CCL.

LETTRE¹.

A UN AMI.

témoignages d'amitié, et envoi du *Traité de l'Amour de Dieu*.

10 août 1616.

Il ne faut jamais, certes, Monsieur, puis que j'ay l'honneur que vous soyés mon tres cher filz, il ne faut point faire d'excuse quand vous ne m'escrivés pas ; car je ne puis non plus douter de vostre amour filial envers moy, que je ne puis vivre sans sentir continuellement dedans mon cœur les eslans de l'amour paternel envers vous. Les desfiances n'ont point de lieu où l'amour est parfait ; mais il est vray toutesfois, Monsieur mon filz, que vos lettres m'apportent toujours une delectation extreme, y voyant, ou du moins entrevoyant les traitz de vostre bonté naturelle et de la sainte charité de vostre ame, qui produit et nourrit la douceur de vostre dilection filiale que vous respandés sur moy, et qui me remplit de suavité.

Faites donq, Monsieur mon filz, faites souvent, je vous supplie, cette grace a mon esprit, mais seulement pourtant quand vous pouvés bonnement sans vous incommoder ; car, quoy que vos lettres me soyent plus delicieuses que je ne puis dire, si elles vous coustoyent de l'incommodité, elles me seroyent douloureuses, ayant plus vostre playsir que le mien, selon la coustume des peres : et moy, cependant, Monsieur mon tres cher filz, affin de suppler en quelque

¹ Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Meaux. C'est la 378^e de la collection-Blaise.

sorte les defautz que le manquement de commodités me pourroit faire faire de vous escrire souvent, je vous envoye le livre de l'*Amour de Dieu*, que je n'ay gueres exposé aux yeux du monde, et vous supplie que si quelquefois l'affection que vous avés pour moy vous donnoit quelque desir d'avoir de mes lettres, vous preniés ce traité et en lisiés un chapitre, vous imaginant que s'il n'y a point de Theotime au monde auquel s'adressent mes paroles, vous estes celui entre tous les hommes qui estes mon plus cher Theotime. Le libraire a laissé couler plusieurs fautes en cette œuvre, et moy aussi plusieurs imperfections ; mais s'il se treuve des besoignes parfaites en ce monde, elles ne doivent pas estre cherchées en ma boutique. Si vous lisiés celle-cy de suite, elle vous sera plus agreable a la fin.

Nous avons icy, depuis trois jours, Monseigneur le Prince de Piedmont, qui me fit l'honneur de venir descendre chez moy tout a l'improveu, estant venu par les postes, luy septieme : depuis il a esté logé au chateau. C'est le plus doux, gracieux et devot prince qu'on puisse voir ; un cœur plein de courage et de justice ; une cervelle pleine de jugement et d'esprit ; une ame qui ne respire que le bien et la vertu, l'amour de son peuple, et sur tout la crainte de Dieu. Vous sçaurés, je m'asseure, avant la reception de la presente, les causes de sa venue. Reste, Monsieur mon tres cher filz tres honoré, que je vous souhaite toutes les benedictions celestes ; et c'est la respiration ordinaire de mon cœur, puisque j'ay la faveur et le bonheur d'estre advoué vostre pere, et que je dois estre et suis a jamais vostre, etc.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

PRÉFACE.	v
I. Lettre à une religieuse novice, 16 janvier 1603.	1
II. Lettre à une tante, 13 mars 1603.	9
III. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, vers avril 1604.	11
IV. Lettre à l'abbesse du Puits-d'Orbe, après le 18 avril 1604.	<i>ibid.</i>
V. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 3 mai 1604.	22
VI. Lettre à la même, 14 juin 1604.	25
VII. Autre à la même, 24 juin 1604.	29
VIII. Lettre au duc de Nemours, 21 juillet 1604.	35
IX. Lettre à M. Frémiot, 7 octobre 1604.	36
X. Lettre à l'abbesse du Puits-d'Orbe, après le 9 octobre 1604.	42
XI. Lettre à Madame Brulart. après le 9 octobre 1604.	48
XII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 14 octobre 1604.	56
XIII. Autre à la même, 21 novembre 1604.	76
XIV. Autre à la même, 18 février 1605.	86
XV. Autre à la même, 19 février 1605.	94
XVI. Lettre à Mademoiselle de Villers, 24 mars 1605.	95
XVII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, avant le 18 mai 1605.	97
XVIII. Autre à la même, 29 mai 1605.	100
XIX. Lettre à une dame, 10 juin 1605.	102
XX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 10 juillet 1605.	104
XXI. Autre à la même, 28 août 1605.	107
XXII. Autre à la même, 13 septembre 1605.	109
XXIII. Autre à la même, 3 octobre 1605.	111
XXIV. Autre à la même, 1 ^{er} novembre 1605.	113
XXV. Lettre à Madame Brulart.	118
XXVI. Autre à la même.	123
XXVII. Lettre à l'abbesse du Puits-d'Orbe, 10 novembre 1605.	127
XXVIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 16 novembre 1605.	128
XXIX. Autre à la même, 30 novembre 1605.	130
XXX. Autre à la même, 28 décembre 1605.	135
XXXI. Autre à la même (<i>Je ne puis vous cacher</i>).	136
XXXII. Lettre à Madame Brulart, janvier 1606.	138
XXXIII. Lettre à une demoiselle, janvier 1606.	141
XXXIV. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 30 janvier 1606.	142
XXXV. Autre à la même, 21 février 1606.	148
XXXVI. Autre à la même, 7 mars 1606.	150

XXXVII. Autre à la même, 16 mars 1606.	153
XXXVIII. Lettre à un évêque (<i>Monsieur, je vous demanday congé</i>).	154
XXXIX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, avril 1606.	155
XL. Lettre à Madame Brulart, 29 avril 1606.	158
XLI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 1606.	160
XLII. Lettre à Madame de Charmoyssi-Marclaz, 30 mai 1606.	162
XLIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 1 ^{er} juin 1606.	164
XLIV. Autre à la même, 8 juin 1606.	163
XLV. Lettre à Madame Brulart, 8 juin 1606.	176
XLVI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 2 juillet 1606.	181
XLVII. Autre à la même, commencement d'août 1606.	183
XLVIII. Récit de la vie édifiante d'une sainte villageoise, 30 juillet 1606.	185
XLIX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, août 1606.	190
L. Autre à la même, 6 août 1606.	193
LI. Lettre à une supérieure de la Visitation, 15 août 1606.	203
LII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 14 septembre 1606.	207
LIII. Lettre à l'abbé de Sainte-Catherine, 1606.	210
LIV. Lettre à une demoiselle, 14 décembre 1606.	211
LV. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 29 décembre 1606.	212
LVI. Lettre à une dame mariée, 29 décembre 1606.	214
LVII. Lettre à une dame qu'il appelait sa mère, 30 décembre 1606.	215
LVIII. Lettre à Madame Brulart, 30 janvier 1607.	216
LIX. Lettre à M. Frémiot (<i>Monsieur, il me semble que j'ay des-ja</i>).	218
LX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 11 février 1607.	219
LXI. Lettre à Madame de la Fléchère, 28 février 1607.	225
LXII. Fragment de lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 5 avril 1607.	227
LXIII. Autre à la même, vers le 8 avril 1607.	228
LXIV. Autre à la même, 14 avril 1607.	230
LXV. Lettre à Mademoiselle de Villers, 20 avril 1607.	232
LXVI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, juin 1607.	233
LXVII. Autre à la même, 7 juillet 1607.	235
LXVIII. Lettre à une de ses sœurs, 20 juillet 1607.	238
LXIX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 30 juillet 1607.	240
LXX. Lettre du président Frémiot à S. François, 21 juillet 1607.	242
LXXI. Lettre de S. François à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 24 juillet 1607.	244
LXXII. Autre à la même, 9 août 1607.	247
LXXIII. Autre à la même, août 1607.	250
LXXIV. Autre à la même, 6 septembre 1607.	253
LXXV. Lettre à une supérieure, 13 septembre 1607.	255
LXXVI. Lettre à une dame, 27 septembre 1607.	258
LXXVII. Lettre à une dame religieuse, 23 octobre 1607.	260
LXXVIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 3 novembre 1607.	261
LXXIX. Lettre à une dame, novembre 1607.	266
LXXX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 25 novembre 1607.	268
LXXXI. Autre à la même, 24 janvier 1608.	271

LXXXII. Lettre de Mademoiselle Favre à S. François, après le 2 février 1608.	277
LXXXIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 5 février 1608.	278
LXXXIV. Autre à la même, 3 mars 1608.	282
LXXXV. Autre à la même, 20 mars 1608.	284
LXXXVI. Autre à la même (<i>Quoy qu'extremement occupé</i>)	286
LXXXVII. Lettre à une dame, 8 avril 1608.	287
LXXXVIII. Lettre à une demoiselle, 18 mai 1608.	288
LXXXIX. Lettre à Madame Brulart, 25 juin 1608.	291
XC. Lettre à Madame de la Fléchère, 13 juillet 1608.	294
XCI. Lettre à une de ses cousines, 21 août 1608.	295
XII. Lettre à une dame, 29 septembre 1608.	297
XIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 29 septembre 1608.	298
XCIV. Autre à la même, 29 septembre 1608.	299
XCV. Autre à la même, 8 octobre 1608.	304
XCVI. Lettre à une dame mariée, 12 octobre 1608.	306
XCVII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 28 octobre 1608.	308
XCVIII. Lettre à Madame de Miendry, 4 novembre 1608.	309
XCIX. Lettre à madame Brulart, décembre 1608.	310
C. Lettre à l'abbesse du Puits-d'Orbe, 1 ^{er} décembre 1608.	312
CI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 5 décembre 1608.	313
CII. Lettre à mademoiselle de Traves, 18 décembre 1608.	316
CIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, fin de 1608.	317
CIV. Lettre à M. Bretagne, 23 décembre 1608.	319
CV. Lettre à une dame mariée, 20 janvier 1609.	320
CVI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, fin de février 1609.	322
CVII. Lettre à l'évêque de Montpellier, avril 1609.	324
CVIII. Lettre à Mademoiselle de Traves, 18 avril 1609.	325
CIX. Lettre à une de ses nièces, mai 1609.	326
CX. Lettre à Madame de Cornillon, 15 mai 1609.	328
CXI. Lettre à une dame, 19 mai 1609.	329
CXII. Lettre à une dame, 30 mai 1609.	331
CXIII. Lettre (inédite) à sainte Jeanne-Françoise de Chantal (<i>Ma chere seur, nous allons</i>).	334
CXIV. Autre (inédite) à la même (<i>Ma tres chere mere, ma fille, je vous veux</i>).	335
CXV. Autre à la même, 14 août 1609.	337
CXVI. Lettre à un ecclésiastique nommé à un évêché (<i>Monseigneur, je prens avidement</i>).	338
CXVII. Lettre à une dame, 20 août 1609.	339
CXVIII. Lettre aux magistrats de la ville de Salins, 1 ^{er} novembre 1609.	341
CXIX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, novembre 1609.	342
CXX. Lettre à sa mère Madame de Boysi, 29 novembre.	343
CXXI. Lettre à un intime ami (<i>A mon arrivée, j'ay treuvé</i>).	344
CXXII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 27 décembre 1609.	345
CXXIII. Lettre à une personne de piété, 5 janvier 1610.	347
CXXIV. Lettre à un ami, 8 janvier 1610.	349

CXXV. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 16 janvier 1610.	350
CXXVI. Autre à la même, 5 février 1610.	353
CXXVII. Lettre à Madame de Cornillon, 4 mars 1610.	354
CXXVIII. Lettre à une dame, 27 mars 1610.	355
CXXIX. Lettre de M. Frémiot à S. François, 29 mars 1610.	357
CXXX. Lettre de S. François à une dame, 29 mars 1610.	358
CXXXI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 24 avril 1610.	359
CXXXII. Lettre à madame de Herce, 7 juillet 1610.	360
CXXXIII. Lettre à une dame, 11 septembre 1610.	364
CXXXIV. Lettre à une dame, 19 septembre 1610.	365
CXXXV. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal (<i>Ma tres chere mere, avec une agreable occasion</i>).	367
CXXXVI. Autre à la même (<i>A mesure que la souveraine bonté</i>).	367
CXXXVII. Autre à la même (<i>Ce sera moy, je pense</i>).	369
CXXXVIII. Lettre à une demoiselle, 4 janvier 1611.	370
CXXXIX. Lettre à l'abbesse du Puits-d'Orbe, 4 janvier 1611.	371
CXL. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 25 janvier 1611.	373
CXLI. Fragment d'une autre lettre à la même, 9 mars 1611.	375
CXLII. Lettre à une dame mariée, 22 mars 1611.	376
CXLIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal (<i>Tyrannisé de visites</i>).	377
CXLIV. Autre à la même (<i>Voyla donq, ma tres chere mere</i>).	<i>ibid.</i>
CXLV. Autre à la même (<i>Pensés, ma tres chere mere</i>).	378
CXLVI. Autre à la même (<i>Et pourquoy non moy</i>).	379
CXLVII. Autre à la même (<i>Ma tres chere fille, je vous donne le bon jour</i>).	<i>ibid.</i>
CXLVIII. Lettre à une dame mariée, après le 3 avril 1611.	380
CXLIX. Lettre à la femme d'un magistrat, après le 8 avril 1611.	381
CL. Lettre à un évêque, 12 avril 1611.	385
CLI. Lettre à une dame (<i>Ma tres chere seur, ma fille, j'ay vos deux lettres</i>).	386
CLII. Lettre à l'abbesse du Puits-d'Orbe, 20 avril 1611.	389
CLIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 19 mai 1611.	393
CLIV. Lettre à la mère Péronne-Marie de Chastel, juillet 1611.	394
CLV. Lettre à une dame, 21 juillet 1611.	395
CLVI. Lettre à la femme d'un sénateur, 17 août 1611.	397
CLVII. Lettre à la mère de Brechard, vers septembre 1611.	398
CLVIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 10 septembre 1611.	399
CLIX. Autre à la même, 14 septembre 1611.	402
CLX. Lettre à un oncle, 12 octobre 1611.	404
CLXI. Lettre à un religieux, 12 octobre 1604.	406
CLXII. Lettre à madame de Vissillieu, 13 décembre 1611.	407
CLXIII. Lettre (inédite) au général de l'ordre des Chartreux, 18 déc. 1611.	409
CLXIV. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 1611.	410
CLXV. Lettre à un seigneur, 1 ^{er} janvier 1612.	411
CLXVI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 17 janvier 1612.	412
CLXVII. Lettre à une religieuse de l'ordre de saint Benoit, 20 janvier 1612.	414
CLXVIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 22 janvier.	417

CLXIX. Autre à la même (<i>Je ne trouve nul inconvenient</i>).	418
CLXX. Autre à la même (<i>Ma tres chere seur ma fille, ce bon hermite</i>).	419
CLXXI. Autre à la même (<i>Que dites-vous, ma tres chere mere</i>).	420
CLXXII. Autre à la même (<i>Ma tres chere fille, voyla nostre sacré remede</i>).	<i>ibid.</i>
CLXXIII. Lettre à une dame, 11 février 1612.	421
CLXXIV. Lettre à une religieuse, 10 mars 1612.	423
CLXXV. Lettre à son cousin, 2 avril 1612.	424
CLXXVI. Lettre à une supérieure de l'ordre de la Visitation, 22 avril 1612.	425
CLXXVII. Lettre au duc de Savoie, 26 mai 1612.	427
CLXXVIII. Lettre à une dame, 28 mai 1612.	428
CLXXIX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 17 juin 1612.	429
CLXXX. Lettre au duc de Savoie, 18 juin 1612.	430
CLXXXI. Autre au même, 30 juin 1612.	431
CLXXXII. Lettre à une de ses sœurs, 30 juin 1612.	432
CLXXXIII. Lettre à une dame, 20 juillet 1612.	433
CLXXXIV. Lettre à une dame mariée, 14 août 1612.	434
CLXXXV. Lettre à une dame, 17 août 1612.	436
CLXXXVI. Lettre à une dame du monde, 29 septembre 1612.	438
CLXXXVII. Lettre à madame la présidente Favre, 18 novembre 1612.	440
CLXXXVIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, vers le 8 décembre 1612.	442
CLXXXIX. Autre à la même, vers le 6 septembre ou décembre 1612 ou 1613.	443
CXC. Lettre à l'abbesse du Puits-d'Orbe, 18 décembre 1612.	445
CXCI. Lettre à une dame, 28 décembre 1612.	446
CXCII. Autre lettre à une dame, 3 janvier 1613.	447
CXCIII. Lettre au duc de Savoie (<i>Monseigneur, je ne puis dignement</i>).	449
CXCIV. Lettre à une dame (<i>Ma tres chere fille, c'est maintenant</i>).	451
CXCV. Lettre à une jeune dame nouvellement mariée, 12 mars 1613.	453
CXCVI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 14 mai 1613.	455
CXCVII. Lettre à madame de Treverney, 15 juin 1613.	456
CXCVIII. Lettre à l'abbesse du Puits-d'Orbe, 16 juillet 1613.	457
CXCIX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 12 août 1613.	458
CC. Lettre à un homme du monde, 24 août 1613.	460
CCI. Lettre à une cousine, 28 septembre 1613.	463
CCII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, vers octobre 1613.	465
CCIII. Autre à la même, vers le 20 novembre 1613.	467
CCIV. Autre à la même, 31 décembre 1613.	469
CCV. Lettre à une dame, 7 janvier 1614.	470
CCVI. Fragment d'une lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 11 janvier 1614.	472
CCVII. Lettre à M. de Rochefort, 20 janvier 1614.	473
CCVIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 23 janvier 1614.	475
CCIX. Lettre à M. Deshayes, 17 mars 1614.	476
CCX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 19 mars 1614.	477
CCXI. Lettre à une nièce, 19 avril 1614.	478

CCXII. Lettre à une dame, 30 avril 1614.	479
CCXIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 4 mai 1614.	480
CCXIV. Lettre à une dame mariée, avant le 25 juin 1614.	482
CCXV. Lettre au père Dominique de Chambéry, avant le 29 juin 1614.	484
CCXVI. Lettre à un homme de cour, 31 juillet 1614.	485
CCXVII. Lettre à une dame, 15 octobre 1614.	487
CCXVIII. Lettre à la mère Péronne-Marie de Chastel, 28 octobre 1615.	489
CCXIX. Lettre à une dame sa cousine, 1 ^{er} novembre 1614.	490
CCXX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, vers le 23 janvier 1615.	492
CCXXI. Autre à la même, 26 janvier 1615.	493
CCXXII. Autre à la même, fin de janvier 1615.	495
CCXXIII. Autre à la même, février 1615.	498
CCXXIV. Lettre à une religieuse, 1615.	500
CCXXV. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 26 février 1615.	503
CCXXVI. Autre à la même, avant le 4 mars 1615.	505
CCXXVII. Autre à la même, 18 avril 1615.	508
CCXXVIII. Lettre à une dame mariée, 26 avril 1615.	510
CCXXIX. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 13 mai 1615.	511
CCXXX. Lettre à une dame, 21 mai 1615.	514
CCXXXI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, vers le 7 juin 1615.	517
CCXXXII. Lettre à une veuve, 14 juillet 1615.	518
CCXXXIII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 21 juillet 1615.	521
CCXXXIV. Lettre à une supérieure de la Visitation, sa nièce, 12 octobre 1615.	522
CCXXXV. Lettre à une supérieure de la Visitation, vers décembre 1615.	524
CCXXXVI. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 18 décembre 1615.	527
CCXXXVII. Lettre à la mère Favre, 18 décembre 1615.	528
CCXXXVIII. Lettre à une religieuse de la Visitation, 18 décembre 1615.	530
CCXXXIX. Autre à une religieuse de la Visitation, 27 décembre 1615.	531
CCXL. Lettre à M. de Forax, 1615.	533
CCXLI. Autre au même (<i>En ce billet je confirme</i>).	534
CCXLII. Lettre à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, vers 1615 ou 1616.	535
CCXLIII. Lettre de la mère Favre à S. François, 1616.	536
CCXLIV. Lettre de S. François à une de ses filles spirituelles, commencement de 1616.	537
CCXLV. Lettre à une nièce, 5 mars 1616.	538
CCXLVI. Lettre à la mère Favre, 17 avril 1616.	541
CCXLVII. Billet écrit de la main de S. François (<i>Vrayement, la moisson</i>).	544
CCXLVIII. Lettre à un ami qu'il appeloit son frère, 13 juillet 1616.	545
CCXLIX. Lettre à la sœur Jeanne-Marie de la croix, après le 8 août 1616.	546
CCL. Lettre à un ami, 10 août 1616	547

ERRATA.

Page 34, au bas de la lettre, suppléez : *Le jour saint Jean, 1604.*

Page 97, lig. 9, lisez : 1604, ou du moins avant le 18 mai 1605.

— 15, au lieu de : *Thorans*, lisez : *Thorens* ou *Thorenc*.

Page 100, lig. 5, au lieu de : *n'y pas*, lisez : *n'y a pas*.

Page 107, lig. 7, au lieu de : 30 *aoust*, lisez : 28 *aoust*.

Page 297, note 1, lig. 1, au lieu de : VI, lisez : IV.

Page 301, lig. 8, au lieu de : *mouvement*, lisez : *mowemens*.

— lig. 24, au lieu de : *vostre*, il faudrait peut-être lire : *lettre*.

Page 328, note, au lieu de : *Gaspard*, lisez : *Gasparde*.

Page 342, note 1, au lieu de : *Changi*, lisez : *Chaugy*.

Page 417, lig. 6, au lieu de : 24 *janvier*, lisez : 23 *janvier*.

97.595



